

Doctorat de l'Université de Toulouse

préparé à l'Université Toulouse - Jean Jaurès

Les relations plus que les institutions: Une étude des réseaux
personnels en République de Guinée

Thèse présentée et soutenue, le 14 juin 2024 par

Mamadou Habib DIALLO

École doctorale

TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures

Spécialité

Sociologie

Unité de recherche

LISST - Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires

Thèse dirigée par

Michel GROSSETTI et Guillaume FAVRE

Composition du jury

Mme Béatrice MILARD, Présidente, Université Toulouse - Jean Jaurès

M. Jean-Philippe BERROU, Rapporteur, Sciences Po Bordeaux

M. Moustapha KEITA-DIOP, Rapporteur, Université Général Lansana Conté

Mme Absa GASSAMA, Examinatrice, Université numérique Cheikh Hamidou Kane

M. Michel GROSSETTI, Directeur de thèse, CNRS Occitanie Ouest

M. Guillaume FAVRE, Co-directeur de thèse, Université Toulouse - Jean Jaurès

Résumé

Dans cette thèse, nous étudions la structuration des relations interpersonnelles des habitants de la ville de Conakry, en République de Guinée. A travers une analyse des réseaux personnels, une des branches de l'analyse des réseaux sociaux, nous cherchons à étudier comment se structurent les relations sociales des Conakryka dans un contexte d'instabilité politique, de pauvreté et de faiblesse institutionnelle. La littérature utilisant l'analyse de réseaux sociaux et ayant étudié les structures relationnelles dans les pays du Nord montre jusque-là que l'urbanisation et le développement des TIC sont de nature à produire des réseaux comportant proportionnellement peu de relations communautaires ou subies (famille, voisins) et une présence importante de relations dites « choisies » (amis, collègues). Dans le même temps d'autres recherches d'analyse de réseaux sociaux suggèrent que dans un contexte urbain de pauvreté, les personnes concernées par cette dernière ont tendance à développer des stratégies relationnelles de survie. Notre terrain est intéressant à étudier à plus d'un titre. Conakry est d'abord une zone exclusivement urbaine. Elle est aussi la capitale de la République de Guinée, un pays en développement dont près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté. Enfin c'est le lieu de manifestation de l'instabilité socio-politique qui secoue le pays de l'indépendance à nos jours. A travers une enquête de terrain combinant méthodes quantitative (questionnaire réseau) et qualitative (entretiens et observations) nous montrons dans quelle mesure les hypothèses concernant les réseaux en milieu urbain et celles qui portent sur les réseaux de survie peuvent être vérifiées dans le contexte de la ville de Conakry.

Mots clés :

Réseaux personnels, relations, liens sociaux, République de Guinée, Conakry, homophilie, comparaisons internationales, TIC, urbanisation, pauvreté, instabilité politique

Relations rather than institutions : A study of personal networks in the Republic of Guinea

Abstract

In this thesis, we study the structuring of interpersonal relationships among the inhabitants of the city of Conakry in the Republic of Guinea. Through an analysis of personal networks, one of the branches of social network analysis (SNA), we seek to study how Conakryka social relations are structured in a context of political instability, poverty and institutional weakness. The literature using SNA and having studied relational structures in Northern countries so far shows that urbanization and the development of ICTs are likely to produce networks with proportionally few community or subjugated relationships (family, neighbors) and a significant presence of so-called "chosen" relationships (friends, colleagues). At the same time, other ARS research suggests that in an urban context of poverty, people affected by it tend to develop relational survival strategies. Our terrain is interesting to study for several reasons. First and foremost, Conakry is an exclusively urban area. It is also the capital of the Republic of Guinea, a developing country where over half the population lives below the poverty line. Finally, it is the site of the socio-political instability that has shaken the country from independence to the present day. Through a field survey combining quantitative (network questionnaire) and qualitative (interviews and observations) methods, we show to what extent the hypotheses concerning urban networks and those concerning survival networks can be verified in the context of the city of Conakry.

Key Words :

Personal networks, relations social ties, Republic of Guinea, Conakry, Homophily, international comparisons, ICT, urbanization, poverty, political instability

A mes parents

Cette thèse est dédiée à mes parents :

A mon feu père **El Hadj Abdallah** « Roi », à ma
très chère mère **Hadja Maimouna** « Maï »,

Pour m'avoir très tôt donné le goût de
l'enseignement et de la recherche, pour avoir mis
tout en œuvre afin que j'en arrive là...

Remerciements

La réalisation de cette thèse de doctorat a nécessité le concours de plusieurs personnes et institutions tant sur le plan humain que financier. Je voudrais ici leur exprimer ma profonde gratitude et leur adresser mes plus sincères remerciements. Ma gratitude et mes remerciements vont à mon directeur de thèse *Michel Grossetti* et à mon codirecteur de thèse *Guillaume Favre*. Je les remercie de m'avoir d'abord intégré dans le projet RESTIC Toulouse en tant qu'assistant de recherche, ce qui m'a permis d'avoir une première expérience de recherche dans un cadre académique et d'envisager mon projet de thèse. Je leur remercie également de la confiance qu'ils m'ont accordée en acceptant de diriger cette thèse. Leur accompagnement, leur soutien, leurs conseils, leurs suggestions, leurs relectures m'ont permis d'arriver au bout de ce projet.

Mes remerciements vont également aux autres membres du projet RESTIC Toulouse *Julien Figeac*, pour ses conseils et ses suggestions et à *Benoît Tudoux* pour son aide technique dans la réalisation de cette thèse. Je tiens aussi à remercier *Béatrice Milard* et *Julien Brailly* pour leurs encouragements, leurs conseils et leurs suggestions, ainsi que ma directrice de recherche du Master 2 *Fatima Qacha* pour son encadrement qui m'a permis d'envisager de réaliser cette thèse de doctorat. Mes pensées vont à *Marie Pierre Bès* qui n'est plus de ce monde et dont les conseils en Master m'ont été d'une grande utilité pour mon admission au doctorat.

Je tiens aussi à exprimer mes remerciements et ma reconnaissance aux autres membres du jury, *Absa Gassama*, *Moustapha Keita Diop*, *Jean-Philippe Berrou* pour l'intérêt qu'ils portent à mon travail en acceptant de le lire et de l'évaluer.

Mes remerciements et ma reconnaissance vont aussi à l'Université Toulouse 2 Jean-Jaurès (l'UT2J), l'école doctorale Temps, Espace, Société, Culture (TESC), le Labex SMS et l'Institut National Universitaire Champollion (INUC) pour avoir financé cette thèse de doctorat. Que leurs responsables et personnels trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude. Je remercie également le département de Sociologie de l'UT2J et celui de l'INUC pour tous les enseignements qu'il m'ont permis de réaliser. Mes remerciements vont également aux responsables et personnels de l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia Conakry (UGLC-SC). Je remercie particulièrement la faculté des Sciences Sociales ainsi que le département de Sociologie qui m'a non seulement permis d'avoir une expérience

d'enseignement mais aussi facilité mon travail de terrain, je pense particulièrement au *Pr Bano Barry*. Mes pensées vont à *Dr Kaliva Guilavogui* qui n'est plus de ce monde et qui s'est personnellement investi pour mon travail de terrain à travers les enquêteurs qu'il m'a présenté. A propos des enquêteurs je voudrais particulièrement les remercier pour leur travail de terrain de qualité qui a été déterminant pour la réussite de cette thèse : *Boubacar Kansagui Diallo, MBalou Fatoumata Youla, Fassou César Kolié, Penda Barry, Aissatou Diallo, Mariatou Diallo, Mamadou Oury Diallo, Thierno Mamoudou Diallo, Sona Traoré, Paul Balla Béavogui, Mohamed Cinq Sankhon, Souleymane Lamine Sanoh, Abdoul Mazid Barry, Ibrahima Sory Doumbouya, M'mah Katia Sylla, Djene Traoré, Penda Dieng, Aicha Fadiga, Dobo Onivogui, Ousmane Barry*. Je voudrai par la même occasion remercier mes promotionnaires de l'UGLC-SC : *Mamadou Aliou Souaré, Mamadou Oury Diallo, Mohamed Kamano, Thierno Aliou Barry* ainsi que tous les autres.

Cette thèse de doctorat a été réalisée au sein du LISST et de l'équipe CERS. Je tiens ici à exprimer mes remerciements et ma reconnaissance aux responsables, chercheurs ainsi qu'aux personnels administratifs et techniques de ces entités pour leur accueil, leur soutien matériel ainsi que leur aide technique : Je pense notamment à *Michaël Pouzenc, Caroline Datchary, François Sicot, Lydie Launay, Hasnia-Sonia Missaoui, Johann Chaulet, Stéphanie Lima, Yann Philippe Tastevin, Florent Champy, Timothée Chabot, Najla Touati, Renata Hosnedlova Delphine Burnier-Granjoux, Marie Knibiehler, Boujemaa Ait Kalati, Wilda Jean-Baptiste, Patricia Vidal* j'en oublie sûrement. Dans le même ordre d'idée, je remercie *Claire Bidart* du LEST Aix-Marseille.

J'adresse aussi mes remerciements et ma reconnaissance à tous mes compagnons doctorants et jeunes docteurs du CERS avec lesquels j'ai cheminé tout au long de la réalisation de cette thèse et sans le soutien et les encouragements desquels ce travail aurait été plus compliqué à réaliser. Je veux nommer : *Bastien Soutjis, Charlotte Esteban, Natacha Guay, Constance Planeix, Yaël Armangau, Paul Coeurquetin, Sacha Dubar, Ophelie Latouille, Maria Goldar Romero, Lorraine Gehl, Jennevi Ramdul, Thomas Boissonneau, Quintin Hilaire, Amèle Lakhouache, Allan Simon*. Je veux aussi remercier *Capucine Mouroux* doctorante du CERTOP avec laquelle j'ai cheminé tout au long de mon parcours universitaire à l'UT2J.

Mon parcours universitaire à Toulouse a été aussi facilité par la présence d'amis avec lesquels j'ai partagé des moments de peines, de joie tout au long de ces années. Je voudrais ici leur

exprimer mes remerciements et ma gratitude : *Ibrahim Diallo, Sadjo Barry, Mamadou Bereté, Bobo Bah, Dian Bah, Ali Badara Konaté, Mamadou Diouhe Diallo, Alpha Diallo, Mamadou Sanoussy Barry, Alpha Barry, Mouhamadou Saidou Barry*, j'en oublie certainement. Je remercie également *Dr Oumar Doumbouya* pour son rôle d'ainé pour moi à l'UT2J ainsi que pour ses encouragements tout au long de ce travail de thèse.

L'aboutissement de ce travail a été aussi rendu possible par le soutien de ma famille tout au long de mes années d'étude. Je voudrais ici leur adresser mes remerciements et ma reconnaissance, notamment à mes frères et sœurs : *Kadiatou Kolon, Mohamed Yassar, Mamadou Saliou, Abdoul Rahim, Alpha Mamoudou, Fatoumata Binta ; toute ma famille de Sagalé et de Kankalabé*. Je remercie aussi mes beaux-parents *El Hadj Boubacar Biro* et *Hadja Habibatou* ainsi que toute ma belle-famille de *Zawia* notamment ma belle-sœur *Aissatou Billy*.

Je remercie tous mes amis d'enfance et du quartier Petit Simbaya notamment le *Jamaa Kaaporo* : *Mamadou Malick, Ibrahim Kalil, Ismaël, Abdoul Rahim, Thierno Oury, Djibril, Mamadou Adama, Amadou Zack, Mamadou Kalil, Abdoul Mazid, Abdourahmane, Souleymane, El Hadj Oumar, Saikou Oumar, Mamadou Moussa, El Hadj Habib, Mamadou Sadjo, Mamadou Moustapha, Ibrahim Ibro, Souleymane Bowe*.

Enfin, je réserve ces derniers mots de remerciements et de reconnaissance à ma chère épouse *Kadiatou* et à mon cher fils *Mohamed Saliou* dont l'arrivée dans ma vie a constitué une motivation et une force supplémentaire pour la finalisation de ce travail.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	16
Chapitre 1. Réseaux personnels et comparaisons internationales	28
Introduction	28
1.1. L'émergence de l'Analyse de Réseaux Sociaux (ARS) dans les sciences sociales	29
1.2. Etudier la vie sociale à travers les réseaux personnels	30
1.3. Réseaux personnels et comparaisons internationales	32
1.4. L'Analyse de réseaux sociaux en Afrique subsaharienne : des études orientées sur les enjeux de développement.....	37
Conclusion	49
Chapitre 2. A quoi pourraient ressembler les réseaux personnels en Guinée ?	52
Introduction	52
2.1. Des réseaux « anomiques » ?	54
2.2. Des réseaux cohésifs et qui s'inscrivent dans les structures relationnelles traditionnelles ?	61
Conclusion	79
Chapitre 3. Décrire les réseaux personnels en Guinée (méthodologie d'enquête)	84
Introduction.....	84
3.1. Cadre historique et urbain de la ville de Conakry	86
3.2. Une préenquête par entretien : Récits de vie et réseaux personnels.....	91
3.3. Répliquer l'enquête sur les Réseaux Sociaux et l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (RESTIC) de 2017 et la Northern California Community Study (ICPSR 7744) de 1977	93
Conclusion	119
Chapitre 4. Une sociabilité familiale et de proximité	120
Introduction.....	120
4.1. Une surreprésentation des relations familiales et de voisinage	122
4.2. Une composition des réseaux personnels qui diffère selon les caractéristiques des répondants	131
Conclusion	136
Chapitre 5. Une vie sociale « intense »	138
Introduction.....	138
5.1. L'entretien des relations	142
5.2. L'usage des dispositifs techniques de communication à Conakry et Toulouse et leur rôle dans l'entretien des relations.....	157

Conclusion	169
Chapitre 6. Cohésion, stratification et connectivité sociale	170
Introduction.....	170
6.1. La densité, un indicateur pour mesurer la cohésion sociale	173
6.2. La multiplicité des réseaux pour mesurer la stratification et la connectivité de la vie sociale	188
Conclusion	202
Chapitre 7. Les solidarités internationales comme une continuité des solidarités locales ?.....	204
Introduction.....	204
7.1. Les transferts de fonds des migrants : un phénomène en perpétuelle évolution	207
7.2. Les transferts de fonds comme moyen de survie des familles et facteur de développement local	208
7.3. Les transferts de fonds en Guinée, un phénomène encore très peu étudié par les sciences sociales	210
7.4. Les solidarités internationales comme une sécurité sociale en l'absence d'une couverture sociale universelle étatique.....	212
7.5. Profil des bénéficiaires de la solidarité internationale.....	213
7.6. Les transferts de fonds comme une continuité des solidarités locale	220
Conclusion	228
Chapitre 8. Des réseaux ségrégués.....	230
Introduction.....	230
8.1. L'homophilie en fonction des caractéristiques sociales des enquêtés	233
8.2. L'homophilie ethnique et religieuse en Guinée : Vers des réseaux de plus en plus diversifiés ?.....	241
Conclusion	265
CONCLUSION GENERALE	268
BIBLIOGRAPHIE	278
ANNEXES	290
Liste des figures.....	369
Liste des tableaux.....	370
Liste des annexes	372
TABLE DES MATIERES DETAILLEE.....	374

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANIES : Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale

ARP : Analyse des Réseaux Personnels

ARPT : Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications

ARS : Analyse de Réseaux Sociaux

ASS : Afrique Subsaharienne

BCRG : Banque Centrale de la République de Guinée

BAD : Banque Africaine de Développement

BM : Banque Mondiale

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CNDD : Conseil National pour la Démocratie et le Développement

CNRD : Comité National du Rassemblement pour le Développement

CNPS : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale

DAES : Département des Affaires Economiques et Sociale des Nations Unies

FDSI : Fonds de Développement Social et de l'Indigence

INS : Institut National de la Statistique

OCDE : l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OIT : Organisation Internationale du Travail

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

RPG : Rassemblement du Peuple de Guinée

SEG : Société des Eaux de Guinée

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

UFDG : Union des Forces Démocratiques de Guinée

INTRODUCTION GENERALE

« Les réseaux sociaux font actuellement l'objet d'un flux croissant de discours de toutes sortes : des revues scientifiques de diverses disciplines aux agences pour l'emploi, en passant par les travailleurs sociaux et les fournisseurs d'Internet, l'image d'une société qui vit en réseaux s'impose. » (Bidart, Degenne et Grossetti, 2015 : P. 1)

« However, and despite Mitchell's (1969) advocacy for an analytical rather than metaphorical approach to networks, most formal social network analysis has thus far largely ignored Africa. » (Walther, 2014 : P. 2)

De nos jours, il est courant de voir des attroupements de personnes autour de points d'eau dans les rues de Conakry et nous pouvons en dire autant pour toutes les villes de l'intérieur du pays. Ces points d'eau sont dans la majorité des cas, des forages creusés par des particuliers disposant de moyens pour le faire. Moins répandus à Conakry jusqu'aux années 2000, les forages ont proliféré à mesure que la desserte publique en eau potable se réduisait en raison de l'agrandissement de la ville ainsi que la mauvaise gestion de la Société des Eaux de Guinée (SEG). Ainsi, pour s'approvisionner en eau potable, les citoyens des quartiers non desservis par la SEG ont recours à leurs voisins ayant un forage, ce qui donne ce spectacle de regroupement (de femmes et de jeunes hommes le plus souvent) autour de ces points d'eau. Un autre aspect de la vie quotidienne pour lequel les Conakryka ont recours à leurs voisins, ou à leur famille proche ou éloignée si cette dernière habite dans le voisinage (ce qui est courant à Conakry), est la santé. En effet, en cas d'urgence sanitaire (crises diverses, accident de la circulation, accident domestique quelconque, accouchement imminent, etc.), le premier réflexe du Conakryka n'est pas d'appeler les secours comme cela se ferait dans les pays disposant d'un système de santé

efficace par exemple, mais plutôt le voisin ou le proche capable de transporter le patient à l'hôpital. En effet, le système de protection civile et de santé n'est pas en mesure d'assurer le transport des patients à l'hôpital de manière efficace, et dans le même temps le système de santé privé pratique des prix prohibitifs pour le plus grand nombre. Nous pouvons aussi évoquer la question de l'accès à l'emploi par des voies institutionnelles. En Guinée, il est de notoriété publique que dans l'écrasante majorité des cas, il faut avoir « le bras long » pour avoir accès à un emploi et cela dans un contexte où le chômage des jeunes est très élevé. En décembre 2023, le site d'information en ligne *Africaguinée.com*¹ rapportait que le ministre de la fonction publique de l'époque Julien Yombouno annonçait 229 587 candidatures au concours d'accès à la fonction publique environ deux mois après l'ouverture des inscriptions. Cet engouement traduit le chômage ambiant dans lequel les jeunes baignent. Cependant la fonction publique ne peut employer qu'un nombre insignifiant de toutes ces mannes de chômeurs. Et dans le même temps, la faiblesse du secteur privé et celui de l'entrepreneuriat ne sont pas de nature à favoriser l'emploi massif. Dans ce climat de tension du marché de l'emploi, ceux qui disposent de relations sociales suffisantes sont ceux qui se démarquent en faisant jouer ces dernières pour accéder à un emploi.

Accès à l'eau, à la santé, à l'emploi, nous pourrions multiplier les exemples, mais ces derniers montrent comment, en Guinée – comme certainement dans d'autres sociétés d'Afrique de l'ouest –, les relations se substituent à l'Etat, au marché et autres institutions pour accéder à des services essentiels. La Guinée se caractérise aujourd'hui par une 'incapacité des institutions publiques à fournir à la population des besoins aussi basiques que l'eau potable et la santé. De même, l'Etat n'a pas réussi à mettre en place un environnement économique favorable à l'emploi que cela soit dans le public ou dans le privé. Et pour les rares emplois qui existent, les règles pour y accéder ne répondent pas aux normes institutionnelles. Dans ce contexte de défaillance institutionnelle, ces exemples montrent aussi l'importance des relations interpersonnelles pour accéder à certaines ressources nécessaires à la vie quotidienne. Pour le dire dans le langage de la sociologie, l'accès à ces services de base est « encadré » dans les réseaux de relations sociales (Granovetter, 1985).

Les relations interpersonnelles font l'objet de nombreuses recherches dans la tradition de l'Analyse des Réseaux Sociaux (ARS), particulièrement sous l'angle des réseaux personnels. Mais jusque-là, ces enquêtes ont surtout porté sur les pays du Nord et par extension sur ceux de

¹ Article de presse à retrouver sur ce lien <https://www.africaguinee.com/acces-a-la-fonction-publique-a-quand-le-demarrage-du-concours/>

l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE). Ce qui entre autres caractérisent ces pays, c'est la stabilité de l'Etat et la force des institutions de telle sorte que les besoins primaires de la population comme l'eau, la santé, l'électricité, etc. sont dans l'ensemble assuré pour la grande majorité. *A contrario*, dans la plupart des pays en développement, nous avons vu avec le cas de la Guinée, ces besoins ne sont pas souvent assurés. Ainsi, il est fort à parier que les relations interpersonnelles ne jouent pas les mêmes rôles et par conséquent n'ont pas la même configuration. D'où l'intérêt d'étudier les relations interpersonnelles en Guinée au vu de ce contexte de pauvreté doublé d'une faiblesse des institutions ainsi que des résultats des enquêtes réalisées dans les pays du Nord.

Cette thèse vient ainsi répondre à une question simple : Est-ce que les réseaux personnels des Guinéens sont différents, en termes de composition et des structures, des réseaux personnels dans d'autres contextes économiques et culturels ?

Avant d'aller plus loin, il convient d'emblée de mettre à plat la confusion à laquelle pourrait prêter l'expression « réseaux sociaux » (Perry, Pescosolido et Borgatti, 2018). Le développement récent des « réseaux sociaux » numériques comme Facebook² a rendu populaire en Français l'expression « réseau social » la sortant ainsi du champ exclusif des sciences – quelle que soit la discipline – et des institutions dans leur diversité. Or dans les sciences sociales et humaines, on attribue la formulation du concept de réseau social à l'anthropologue John Barnes (Barnes, 1954). Et depuis ce dernier, de nombreux chercheurs en sciences sociales et humaines ont utilisé cette expression pour désigner l'ensemble des relations sociales qui peuvent exister entre des personnes, des groupes ou d'autres types de collectifs (Grossetti, 2014). La même expression désigne donc des réalités différentes, des relations sociales d'un côté, des dispositifs de communication pouvant équiper les relations de l'autre. Nous voyons donc que les réseaux sociaux, au sens des sciences sociales, n'ont pas attendu les médias numériques pour exister et que, s'ils ont été conceptualisés dans les sciences sociales et humaines à partir des années 1950, en réalité leur existence est bien plus ancienne, depuis qu'existent des interactions sur le long terme entre les humains ou entre les groupes ou d'autres collectifs. Cependant l'invention et la généralisation du téléphone fixe et du portable, et de manière plus récente, d'internet et des médias sociaux numériques ont bouleversé ce champ des sciences sociales et humaines. Ces bouleversements technologiques ont poussé de nombreux spécialistes de l'analyse des réseaux sociaux à poser la question de savoir si ces médias étaient

² Pour ne citer que le plus utilisé

de nature à faire évoluer les structures relationnelles. Ainsi, la plupart des études récentes sur les structures relationnelles ont pris en compte la généralisation des usages des médias sociaux numériques.

Etudier les relations sociales à travers l'analyse des réseaux personnels dans le contexte urbain

Notre thèse porte sur les réseaux sociaux au sens des sciences sociales, donc les relations entre les personnes, lesquelles découlent des interactions. Une relation peut être familiale, de travail, de voisinage, tissée dans le cadre d'une association quelconque ou une simple connaissance. Elle peut aussi concerner des relations entre des entreprises, des villes, ou d'autres types de collectifs. Néanmoins les médias sociaux numériques seront pris en compte dans un deuxième temps, parce qu'ils peuvent influencer la structure du réseau social ou des relations sociales étudiées.

Comme nous l'avons dit plus haut l'analyse de réseaux personnels permet d'aborder la question des relations interpersonnelles. Cette approche à la fois théorique et méthodologique a été adoptée par de nombreux chercheurs en sciences sociales et humaines pour aborder les relations sociales en prenant en compte les effets des évolutions de la période contemporaine (notamment le développement croissant des villes) sur les structures relationnelles. Ces études ont été initiées aux Etats Unis dans les années 1970. C'est dans ce contexte que Wellman (1979) questionne à travers l'étude d'un quartier de Toronto au Canada la thèse de la destruction du lien social à cause de la disparition supposée des communautés traditionnelles dans le contexte des grandes villes. A la lumière des résultats de son enquête, Wellman met à mal cette hypothèse. En effet, son enquête montre un maintien des relations sociales et des solidarités, mais ces relations ne sont plus confinées dans le quartier. Si la famille et les voisins sont moins présents, des amis et des collègues de travail sont désignés comme des liens intimes qui procurent du soutien social. De son côté, Fischer (1982) s'intéressant à la vie urbaine dans la ville de San Francisco montre également que plus l'environnement est urbain, moins les relations familiales et de voisinage pèsent dans le réseau personnel. Il montre que les réseaux des urbains sont plus dispersés même si cela n'a pas de conséquences sur les aspects affectifs et sur le soutien mutuel.

S'inspirant de ces études américaines, de nombreuses études réalisées en Europe font apparaître des similitudes avec ces études américaines en termes de résultats. Comme dans l'enquête de

Fischer, Grossetti (Grossetti, 2007) montre qu'à Toulouse, « les proches affectivement sont les moins fréquemment proches spatialement » et que le niveau d'étude joue un rôle important dans la structuration des réseaux. Plus on a un niveau d'étude élevé plus on a des relations en dehors de son agglomération de résidence. Une réplique de cette enquête en 2017 (Favre et Grossetti, 2021) montre que dans l'ensemble les réseaux personnels n'ont que très peu changé durant une période de 16 ans au cours de laquelle les médias sociaux se sont développés. En dehors de cette enquête nous pouvons citer celle de Volker et Flap (1995) sur les réseaux personnels en République Démocratique d'Allemagne (RDA) avant la réunification, celle de Huang (2017) sur les réseaux personnels en Chine ainsi que celle de Bastani (2007) sur les réseaux personnels des habitants de Téhéran en Iran. Il est important de préciser qu'une grande partie de ces enquêtes ont été répliquées ce qui permet de voir l'évolution des réseaux personnels dans le temps.

Une région peu étudiée à travers l'analyse des réseaux sociaux

Cependant, très peu d'enquête ont porté sur l'Afrique subsaharienne comparée aux autres régions (Walther, 2015 ; Marks et Stys, 2019). Nous pouvons néanmoins citer plusieurs travaux dont l'ouvrage de Margaret Peil³ sur la vie sociale en Afrique de l'Ouest anglophone. Si cet ouvrage s'inspirait des enquêtes de Wellman et Fischer, il portait exclusivement sur l'Afrique de l'Ouest anglophone post-coloniale. A notre connaissance il n'a pas été actualisé pour prendre en compte les évolutions qu'a connu cette région sur le plan urbain, économique et des Technologies d'Information et de Communication (TIC) pour ne citer que celles-ci. Nous pouvons aussi évoquer une étude (Srhum et al., 2011) qui partait de l'étude de Miller Mc Pherson et ses collègues sur l'isolement (Mcpherson et al 2006) qui s'intéressait donc à la structuration des réseaux personnels en prenant en compte l'usage ou pas du téléphone mobile. Nous pouvons enfin évoquer l'étude de Berrou (2011) au Burkina Faso sur les effets du réseau personnel des entrepreneurs du secteur informel sur la performance de leur activité. Néanmoins, de nombreuses études utilisant l'ARS de manière générale ont étudié de nombreux domaines avec des problématiques variées sur des terrains africains. Mais leurs problématiques ont surtout porté sur les enjeux de développement qui intéressent particulièrement les acteurs⁴ de ce développement sur le continent africain. Ainsi, comme nous le verrons dans notre revue de

³ Nous y reviendrons plus en détail dans le chapitre consacré à la revue de littérature.

⁴ Qu'ils soient chercheurs, décideurs au niveau national ou international, bayeurs e fonds, etc.

littérature, les champs les plus étudiés sont le secteur informel, le commerce, le marché du travail, les politiques de santé, pour ne citer que ceux-ci. Comme nous le verrons plus loin, nous pouvons avoir des connaissances concernant les réseaux personnels des femmes maliennes en milieu rural et comment ces réseaux favorisent leur santé et celui de leurs enfants ; nous pouvons aussi savoir comment le réseau personnel des agriculteurs éthiopiens peut favoriser leur propension à adopter de nouvelles technologies dans leur activité ; comprendre comment le réseau personnel des chômeurs sud-africains leur permet d'accéder à l'emploi ; etc. Mais ces expériences restent partielles quant à la connaissance de l'entourage relationnel ou le réseau personnel des habitants d'Afrique Subsaharienne.

Etudier la vie sociale en Afrique Sub-saharienne en milieu urbain à travers l'analyse des réseaux personnels

Notre thèse se veut donc une contribution visant à combler ce manque d'études portant sur les relations sociales des habitants de l'Afrique subsaharienne au quotidien. Elle s'inscrit en même temps dans la continuité des enquêtes réalisées ailleurs dans le monde sur les réseaux personnels en mobilisant les mêmes approches théoriques et méthodologiques et les mêmes problématiques, avec bien sûr des adaptations relatives au contexte. En effet, si cette région est peu étudiée par l'ARS, ce ne sont pas les enjeux qui ont prévalu dans les enquêtes réalisées ailleurs qui font défaut. Des indépendances à nos jours, l'Afrique subsaharienne a été traversée et continue d'être traversée par une série de bouleversements⁵ de diverses natures et ce sur tous les plans. D'abord sur le plan urbain nous avons connu un développement continu des villes, qu'elles aient été créées par les administrations coloniales ou qu'elles soient antérieures ou postérieures à ces dernières. Ce développement urbain, qui s'est traduit entre autres par la migration massive des populations rurales vers les villes, a occasionné la cohabitation de nombreux groupes ethniques dans ces villes. Or cette cohabitation ne s'est pas toujours passée de manière pacifique. De nombreux pays africains (l'Ethiopie, le Rwanda, le Mali, etc.) ont connu des conflits plus ou moins intenses et à fort relent ethnique. L'exode rural a aussi fait émerger la situation particulière des familles qui sont établies à la fois en ville et dans les zones rurales. Et dans certains cas, les migrations continuent à l'étranger, ce qui donne lieu à la création de familles transnationales (Qacha, 2010). Ensuite sur le plan politique et économique, les promesses de développement des régimes issus des indépendances n'ont pas été tenues. Cela

⁵ La colonisation constituait en soi un bouleversement majeur.

a entraîné entre autres l'incapacité de la plupart des Etats de l'ASS à mettre en place un système de sécurité sociale universelle efficient pour les populations pauvres. Ainsi de nombreux chercheurs et observateurs ont évoqués des Etats en faillite quelques décennies seulement après leur indépendance (Souley, 1990).

Sur la base de ce contexte d'urbanisation poussée avec son lot de difficultés dans les villes d'Afrique, ainsi que des résultats des enquêtes sur les réseaux personnels réalisées ailleurs dans le monde, nous pouvons formuler une question de départ : comment les réseaux personnels des habitants des villes sub-sahariennes se structurent-ils ? La question mérite d'être posée dans la mesure où, comme nous l'avons déjà vu plus haut, et comme nous le verrons plus en détail dans les deux premiers chapitres, un tel contexte d'urbanisation rapide et de pauvreté peut être de nature à déstructurer les structures relationnelles traditionnelles. Si certains éléments (comme le développement des transports mais aussi l'éclatement géographique des familles par exemple) de cette urbanisation peuvent modifier les structures relationnelles traditionnelles, d'autres éléments comme la pauvreté d'une grande partie de cette population urbaine permet de redéfinir ces dernières en l'absence d'institutions étatiques pour assurer la solidarité dont ces précaires ont besoin.

Conakry, une ville caractéristique des villes d'Afrique sub-saharienne à plus d'un titre

Partant de ce questionnement général et de cette thèse centrale, nous nous intéressons au cas guinéen dans cette thèse, plus précisément, nous nous intéressons à la ville de Conakry, capitale de la République de Guinée. Ce terrain est intéressant à plus d'un titre. En effet, comme la plupart des villes des pays sub-sahariens la ville de Conakry a connu une urbanisation spectaculaire de l'indépendance de la Guinée en 1958 à nos jours. Cette urbanisation est d'autant plus importante qu'il n'existe quasiment plus de zones rurales dans la zone du grand Conakry. Et en Janvier 2024, la junte au pouvoir depuis le coup d'Etat du 5 septembre 2021 a émis l'idée d'un redécoupage administratif de Conakry et sa région pour mieux l'administrer au vu de ses nouvelles réalités notamment démographiques et géographiques. Par ailleurs, Conakry érigée en Capitale de la colonie des rivières du sud⁶ à la veille du 20^{ème} siècle va attirer les populations de l'intérieur du pays composées de nombreux groupes ethniques. Cette cohabitation pose problème surtout en période électorale. Cet exode rural donnera aussi lieu à

⁶ Un des anciens noms du territoire avant l'indépendance.

l'établissement de nombreuses familles en zone rurale et urbaine et pour certaines à l'international.

En outre, de son indépendance à nos jours, la Guinée a connu de nombreux systèmes politiques et économiques. D'abord, à l'issue de l'indépendance, s'est mis en place un système dirigiste s'inspirant de l'Union Soviétique a été mis en place. A la fin de ce régime en 1984, une junte militaire s'installe au pouvoir avec des réformes d'inspiration libérale sur le plan économique et cette junte tente des réformes démocratiques. Mais les résultats sont mitigés et après 24 ans de pouvoir, c'est un nouveau coup d'Etat qui intervient à la mort du chef de la junte – devenu entre-temps président civil « démocratiquement élu » – en 2008. Après une transition chaotique de 2 ans, en 2010, un civil est porté au pouvoir à l'issue de ce qui a été désigné comme étant la première élection « libre et transparente » de l'histoire du pays. Mais 11 ans après, la Guinée revient à la case départ avec un nouveau coup d'Etat en 2021 qui vient mettre fin au troisième mandat controversé du président Alpha Condé⁷.

Si de nombreux régimes se sont succédés depuis l'indépendance, la situation économique et le quotidien des guinéens ne s'est guère amélioré. La Guinée figure toujours parmi les pays les plus pauvres du monde malgré ses énormes potentialités en termes de ressources minières, hydrauliques, agricoles pour ne citer que celles-ci. Mais cette succession de systèmes politiques n'est pas restée sans conséquences sur les structures sociales ou les questions de solidarité. En effet, le contrôle de la population était une des caractéristiques du premier régime et comme c'est souvent le cas dans les régimes dirigistes. Ainsi il est courant d'entendre les générations ayant vécu sous ce régime raconter qu'à l'époque, même les murs avaient des oreilles. Ce qui va donc sans dire qu'il fallait non seulement faire attention à ce qu'on disait, mais aussi choisir ses fréquentations même au sein de la famille proche au risque d'être dénoncé à raison ou à tort aux autorités d'alors. Sur le plan social, l'économie planifiée donnait à l'Etat le contrôle de la distribution des produits de première nécessité avec le système des rationnements. Cette politique a été abandonnée par le deuxième régime qui s'est engagé dans la voie du libéralisme. De ce fait nous sommes passés d'un système planifié où la solidarité était en partie organisée par l'Etat à un système où elle est dans la quasi-totalité assurée par les particuliers. A cela il faut ajouter que l'arrivée du deuxième régime a coïncidé avec les mesures d'ajustement structurel imposés par les institutions de Bretton Woods. Ces mesures ont eu entre autres pour

⁷ Pour plus de détails sur les dirigeants qui se sont succédés à la tête de la Guinée du président Ahmed Sekou Touré au président Alpha Condé, voir le livre de Alpha Oumar Rafiou Barry, *La Guinée au fil de ses présidents*, 2022, éditions l'Harmattan Guinée.

conséquences l'affaiblissement de l'Etat guinéen et l'accentuation de la précarité avec notamment le licenciement de nombreux fonctionnaires. La société guinéenne d'aujourd'hui – urbaine plus particulièrement – est donc la résultante d'une instabilité politique à relent ethnique ; d'une instabilité économique avec des changements de modèle économique, tout ceci ayant pour résultat l'appauvrissement d'une grande partie de la population ; d'une croissance urbaine anarchique dont l'étalement sans fin de la ville de Conakry est l'exemple le plus frappant.

Dans un tel contexte, il est particulièrement pertinent de questionner la vie sociale à Conakry à travers les structures relationnelles. Quel est la part de chaque type de relation dans le quotidien des Conakryka ? Selon les besoins (qu'ils soient matériels ou immatériels) à qui (famille, conjoint, voisins, collègues, etc.) les Conakryka font-ils appel ? Quelles variations pouvons-nous observer selon les réalités socio-démographiques des enquêtés ? Qu'en est-il de l'intensité de la vie sociale – en quoi la composition de l'entourage relationnel des enquêtés et l'usage intensif ou non des TIC peuvent-ils influencer ou non cette dernière ? Dans quelle mesure pouvons-nous parler d'une cohésion ou d'une stratification de la vie sociale à Conakry ? La solidarité matérielle rendue possible par la diaspora guinéenne peut-elle être comprise comme une continuité de la solidarité matérielle qui se manifeste au niveau local ? Quels sont les ressorts de la ségrégation des réseaux à Conakry ?

Pour répondre à ces questions, nous avons interrogé 978 personnes au moyen d'un questionnaire⁸, réalisé 9 entretiens biographiques approfondis et réalisé des observations dans le grand Conakry. A travers ces données, nous cherchons à répondre aux questions que notre problématique soulève en nous intéressant aux structures relationnelles, autrement dit en étudiant les relations concrètes des enquêtés dans leur quotidien. Ce faisant, nous renouvelons les études⁹ sur la vie sociale en ASS depuis les indépendances et le boom urbain et son lot de conséquences. Au-delà de renouveler les études sur la vie sociale en ASS à travers l'analyse des réseaux personnels, notre travail vise aussi à comparer nos résultats avec ceux d'enquêtes réalisées ailleurs (USA, France, etc.), et plus particulièrement les résultats de l'enquête de Toulouse pour laquelle nous disposons des données de base. Le questionnaire que nous avons fait passer est une réplique de l'enquête RESTIC réalisée par le Labex SMS dans la région Occitanie (voir Favre Grossetti 2021, Favre et al. 2022, Grossetti et al., 2023), ce qui permet des comparaisons strictes entre nos résultats et ceux de cette enquête. Si nous aurons tout le

⁸ Voir la partie méthodologique et les annexes

⁹ Que nous verrons plus en détail dans le chapitre 2.

loisir de développer nos résultats tout au long des prochains chapitres, nous pouvons d'ores et déjà avancer que les relations dites communautaires notamment la famille et les voisins occupent une place centrale dans l'entourage relationnel des Conakryka. En effet ces relations sont largement surreprésentées par rapport à leur proportion dans l'enquête de Toulouse. Ce résultat est d'autant plus intéressant que notre enquête est réalisée dans un contexte exclusivement urbain. Notre enquête montre aussi que la vie sociale est plus intense à Conakry par rapport à Toulouse. En effet, les échanges globaux (en face à face, par le téléphone mobile, les médias numériques) sont plus élevés à Conakry qu'à Toulouse. La vie sociale est également plus cohésive à Conakry comparée à Toulouse. Là aussi, malgré le contexte exclusivement urbain de l'enquête de Conakry alors que l'enquête de Toulouse porte à la fois sur l'urbain et le rural, l'indice de la densité des réseaux qui mesure la cohésion (l'interconnaissance entre les personnes composant un réseau personnel) est nettement plus élevé à Conakry qu'à Toulouse. Enfin, les réseaux personnels à Conakry se caractérisent également par un important processus d'homophilie (la tendance à maintenir des relations avec des personnes similaires socialement) notamment du point de vue ethnique. Ces résultats vont dans le sens de la thèse centrale de cette recherche. En effet, notre pari est de montrer que la concomitance de la faiblesse des institutions et la pauvreté des populations crée une situation où les relations communautaires sont omniprésentes ; la vie sociale est intensive par le biais de l'entretien permanent des relations et les réseaux sont extrêmement cohésifs.

Pour répondre à notre problématique, en dehors de l'introduction et de la conclusion, cette thèse se compose de huit chapitres. Le **premier chapitre** vise à définir l'approche théorique et conceptuelle de notre thèse. Il nous permettra de voir comment l'approche de l'ARS a émergé pour devenir un champ à part entière des sciences sociales et humaines dans les années 1970. Par la suite nous nous focaliserons sur la perspective de l'analyse des réseaux personnels, en revenant sur un certain nombre d'enquêtes réalisées à travers le monde avec cette perspective. Il s'achève par une revue de littérature sur les enquêtes utilisant l'analyse des réseaux sociaux et portant sur l'Afrique sub-saharienne qui nous montre que cette région du monde est moins étudiée sous ce prisme comparativement à l'Amérique du Nord ou l'Europe par exemple. C'est pourquoi le **deuxième chapitre** s'efforce de montrer la pertinence d'une enquête sur les réseaux personnels dans ces régions du monde. En décrivant le contexte socio-urbain à la fois en Afrique sub-saharienne et dans le cas spécifique de la République de Guinée nous nous efforcerons de montrer pourquoi, malgré des arguments qui devraient le permettre, nous n'aurons pas affaire à des réseaux personnels « anomiques » c'est-à-dire rassemblant des relations peu rattachables à

des communautés. Dans le **chapitre trois**, nous exposerons notre méthodologie d'enquête. Nous allons dans un premier temps présenter notre terrain (la ville de Conakry). Nous porterons une attention particulière à l'évolution urbaine de la ville. Dans un deuxième temps, nous évoquerons la nécessité de combiner méthodes qualitative et quantitative avant d'évoquer enfin les données collectées. Le **quatrième chapitre** qui est le premier portant sur l'analyse des données présentera dans un premier temps un tableau comparatif des rôles sociaux entre notre enquête et celles réalisées dans d'autres contextes nationaux. Dans un deuxième temps, nous présenterons une analyse des rôles sociaux selon quelques caractéristiques socio-démographiques des enquêtés. Enfin, nous analyserons la répartition des rôles selon quelques générateurs de noms. Ces deux dernières parties du chapitre permettront justement de montrer à quel point la famille et le voisinage prennent une place considérable dans l'entourage relationnel des Conakryka. Le **cinquième chapitre** traite de la question de l'intensité de la vie sociale à Conakry. Pour ce faire nous comparons nos résultats avec ceux des autres enquêtes, particulièrement celle de Toulouse. Dans un premier temps, nous montrerons que les échanges entre les enquêtés et leurs relations sont plus importants à Conakry qu'à Toulouse dans l'ensemble. Et nous montrerons que cela résulte du fait que les relations sociales sont encadrées dans la vie quotidienne des enquêtés à Conakry. Dans un deuxième temps, nous prendrons en compte l'usage des TIC dans l'entretien des relations dans les deux enquêtes pour montrer dans quelle mesure cet usage influence ou pas l'entretien des relations. L'intensité de la vie sociale à Conakry que nous montrons dans le précédent chapitre n'est pas sans conséquences sur la cohésion de la vie sociale à Conakry. C'est pourquoi, le **sixième chapitre** montre que, malgré le fait que nous soyons dans un contexte urbain, nous avons affaire à des réseaux particulièrement denses et par conséquent cohésifs comparés notamment à ceux de Toulouse, ce qui est le nom d'une certaine cohésion sociale. Cependant, dans un deuxième temps nous montrerons à travers l'indicateur de la multiplicité, que malgré cette cohésion apparente, nous sommes néanmoins en face d'une société tout aussi stratifiée. Le **septième chapitre** s'intéresse quant à lui à la solidarité au sens matériel qu'apporte les relations et le réseau qu'elles constituent. Pour ce faire, nous allons analyser simultanément la solidarité qui se manifeste au niveau local et celle qui est apportée par la diaspora. Nous allons dans un premier temps faire un état des lieux sur la question des transferts de fonds vers les pays en voie de développement. Nous allons ensuite passer en revue la littérature sur les transferts de fonds en mettant l'accent sur le cas guinéen. Enfin, en analysant nos données, nous allons démontrer que, dans l'ensemble, l'aide de la diaspora envers ceux qui sont au pays est une continuité des solidarités locales. Le **huitième et dernier chapitre** montre que malgré cette intensité de la vie sociale,

cette cohésion et cette solidarité évoquées dans les précédents chapitres, les réseaux personnels restent traversés par des logiques de ségrégation. Nous montrerons que dans l'ensemble nos résultats ne divergent pas considérablement de ceux obtenus dans les précédentes enquêtes, notamment celle de Toulouse. Dans un deuxième temps, nous nous intéressons à l'homophilie ethnique. Nous montrerons que si cette dernière ne fait aucun doute dans les réseaux que nous étudions, les raisons qui en rendent compte ne sont pas forcément celles auxquelles nous pensons spontanément, comme les tensions électorales, mais plutôt des éléments sociaux comme le poids relatif de chaque groupe ethnique dans l'ensemble de la population ou encore, l'ordre d'installation des groupes ethniques à Conakry.

Chapitre 1. Réseaux personnels et comparaisons internationales

Introduction

Cette thèse vise à étudier la vie sociale dans le contexte d'une ville d'Afrique subsaharienne à travers l'étude des réseaux personnels. L'étude des réseaux personnels est l'une des approches du domaine de l'Analyse des Réseaux Sociaux. Même si les sociologues ont particulièrement investi ce champ à la suite de Barnes (1954) on en trouve des prémices chez les sociologues classiques comme Georg Simmel. En effet, dans son ouvrage *Etude sur les formes de la socialisation* (Simmel, 1999) celui-ci s'efforce d'analyser « le passage de l'association fondée sur l'appartenance géographique commune à l'association moderne suscitée par une communauté d'intérêts idéels ou matériels » (p. 407). Pour lui, dans un premier temps, l'individu se voit étroitement lié à d'autres individus par le hasard de la naissance. Par la suite, une nouvelle association se produit. Cette dernière consistera à mettre en relation des individus partageant un certain nombre de caractéristiques, mais qui au départ viennent d'entités hétérogènes. Ainsi la famille, qui, au départ, peut regrouper un certain nombre d'individus qui n'ont pas forcément les mêmes intérêts, va faire place à d'autres entités qui associeront les individus partageant des goûts, des activités, etc. On passera donc d'associations basées sur le hasard de la naissance, à des associations fondées objectivement sur des intérêts communs. On retrouvera certaines de ces idées plus tard dans l'ARS.

Notre thèse portant sur les réseaux personnels, ce premier chapitre vise à faire le point sur cette approche. Nous allons commencer par faire un bref historique sur l'émergence de l'ARS au sein des sciences sociales. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à la perspective de l'analyse des réseaux personnels. Dans un troisième temps, nous allons passer en revue quelques enquêtes ayant adoptées la perspective des réseaux personnels. Nous terminerons ce chapitre en nous intéressant aux enquêtes ayant adoptées l'ARS sur le continent africain.

1.1. L'émergence de l'Analyse de Réseaux Sociaux (ARS) dans les sciences sociales

Dans les années 1950, l'ethnologue Britannique John Barnes est l'un des premiers à jeter les fondements de l'ARS en proposant une définition de son objet d'étude qui est le *réseau social* : « J'imagine une série de points qui seraient, pour certains d'entre eux, reliés par des lignes. Les points sont des individus, ou parfois des groupes, et des lignes indiquent les interactions qu'ils ont entre eux. Nous pouvons, bien sûr, imaginer que la vie sociale toute entière engendre un réseau de ce genre. Cependant, ce qui nous intéresse ici, c'est, pour aller vite, cette partie du réseau d'ensemble qui reste en dehors des groupements et des chaînes d'interactions qui appartiennent aux systèmes territoriaux et industriel proprement dits » (traduction de John E. Barnes, "Class and committees in a Norwegian island parish" *Human relations*, 1954, pp.39-58, citation page 43). En tenant compte des travaux effectués depuis lors, nous définirons le *réseau social* comme étant un ensemble de relations qui s'articulent entre elles et qui naissent non pas du simple fait des interactions, mais des traces que ces dernières laissent dans la durée (Bidart, Degenne et Grossetti, 2015). Les relations sociales sont des liens qui dépassent une simple interaction et qui s'inscrivent dans le temps et dépassant les échanges ponctuels. Il faut noter que, parmi les travaux relevant de l'ARS, les relations dont il est question ne concernent pas forcément des personnes humaines, il peut bien s'agir d'entreprises, d'institutions ou de lieux géographiques. Mais dans le cadre de cette thèse nous nous intéressons aux relations personnelles des habitants de Conakry.

Sur le plan méthodologique et théorique, l'ARS a plusieurs manières de concevoir son objet d'étude même si on s'accorde à en retenir quatre types. D'abord, on peut évoquer *l'Etude des grands réseaux*. C'est dans ce registre que se situait la célèbre étude du psychologue Milgram (Milgram, 1967) aux Etats Unis, étude qui a permis d'évoquer l'hypothèse du « petit monde » dans la mesure où la recherche a permis d'évaluer le nombre d'intermédiaires qu'il faut à chaque individu pour contacter n'importe qui dans le pays. L'approche des *réseaux complets* vise quant à elle à documenter de manière exhaustive les relations dans une entité collective donnée, cette entité pouvant être un club sportif, un cabinet d'avocat, un réseau de transport, etc. La difficulté va donc être de délimiter les frontières internes et externes de l'entité en question. La troisième manière d'aborder le réseau social est celle des *chaînes relationnelles*. Cette méthode consiste à étudier le processus dans lequel des acteurs sont mis en contact par des intermédiaires avec l'objectif de reconstituer la chaîne des relations ainsi mobilisées. Elle est souvent utilisée dans problématiques d'accès à une ressource donnée. L'exemple le plus

célèbre de cette approche est l'étude du marché de l'emploi effectuée par Mark Granovetter (Granovetter, 1974). Enfin, et en ce qui nous concerne dans le cadre de cette thèse, il y a l'approche des *Réseaux personnels* parfois appelés *Réseaux égocentrés*. Cette approche, qui est la plus utilisée dans l'ARS, consiste à interroger des personnes pour reconstruire une partie de leur entourage relationnel selon des critères bien définis.

1.2. Etudier la vie sociale à travers les réseaux personnels

Les réseaux personnels et les sociabilités qu'ils impliquent constituent un champ de recherche prolifique en sciences sociales. Tout comme pour l'ARS en général, on en retrouve des traces chez Simmel (1906 [1999]) qui est le premier à s'intéresser aux cercles sociaux ainsi qu'à toutes les formes de relations dans la vie sociale) ou en anthropologie (Barnes 1954, Bott 1957). L'accumulation des études (voir par exemple Völker et Flap, 1995 sur les réseaux personnels en ex Allemagne de l'est communiste, Wellman, 1979, sur les réseaux à Toronto ou Bidart, 2008, sur l'évolution des sociabilités au cours de la vie) suggère que les caractéristiques des réseaux personnels sont relativement stables dans le temps et dans l'espace¹⁰. Dans son article « Que font les réseaux sociaux aux réseaux sociaux ? Réseaux personnels et nouveaux moyens de communication » (Grossetti, 2014) part de l'usage croissant des TIC et de leurs effets sur les réseaux personnels pour résumer les savoirs actuels sur les réseaux personnels. Pour lui, on peut parler de stabilité dans le temps malgré la thèse qui voudrait qu'il y ait eu une révolution dans les relations interpersonnelles, révolution qui concernerait le passage d'une situation où les relations sont inscrites dans des collectifs à une situation où elles seraient dyadiques, à partir de la fin de la deuxième guerre mondiale. Sur cette thèse, l'auteur est plutôt sceptique, préférant considérer que les relations de type dyade ont toujours existé même si c'est de façon différente selon les périodes et les milieux. Quant à la question de l'évolution des réseaux personnels dans ce contexte de sophistication croissante et rapide des moyens de communication, il est difficile de répondre à cette question. Cette difficulté réside dans le fait que nous manquons de recul et de données fiables sur la question. En conclusion de son article, il considère que les TIC ne bouleversent pas considérablement la structure des réseaux sociaux. Cependant, ils renforcent

¹⁰ Nous allons revenir plus en détail sur ces études dans le chapitre consacré à la revue de littérature

des tendances qui sont loin d'être expliquées par le simple fait de l'usage massif de ces mêmes TIC :

« Ce que font les réseaux numériques aux réseaux sociaux est donc simplement de donner plus d'ampleur à leurs évolutions qui sont liées à bien d'autres facteurs. Ces évolutions semblent aller dans le sens d'une légère régression des liens forts et d'un accroissement des liens faibles, mais surtout d'un renforcement des inégalités relationnelles et de l'homophilie. Qu'ils soient numériquement équipés ou non, les réseaux contribuent à renforcer les inégalités sociales et tendent à favoriser l'entre soi et la ségrégation sociale. » (P. 205)

L'un des intérêts de l'Analyse des Réseaux Personnels (ARP) est donc d'étudier l'évolution de la vie sociale, autrement dit les réseaux personnels dans le temps et dans l'espace. Les enquêtes ont coutume d'opposer les espaces géographiques au sein d'une même région, d'un même pays ou d'un pays à l'autre ou d'un continent à l'autre. En plus de fournir des connaissances scientifiques sur la vie sociale urbaine en Guinée, notre enquête s'inscrit dans une comparaison internationale. Comme nous le verrons plus en détail dans la partie méthodologique, notre enquête s'inspire du protocole d'enquête de ces enquêtes dans la continuité desquelles elle s'inscrit – exception faite de quelques adaptations et des rajouts dû au contexte. Nous reviendrons sur ces enquêtes dans la section suivante.

L'analyse des réseaux personnels et, de manière générale, l'analyse des réseaux sociaux dispose d'indicateurs pour étudier la vie sociale. L'un des indicateurs les plus basiques est constitué par les *rôles relationnels*, c'est-à-dire les types classiques de relations (collègues, voisins, amis, etc.). Ces rôles sont généralement déterminés à travers la méthode des générateurs de noms¹¹ selon la problématique de l'enquête. Dans le cadre de cette thèse nous nous appuyons sur cet indicateur car il nous permet de déterminer la composition des réseaux de nos enquêtés. Comme nous le verrons dans les prochaines sections, selon les contextes nationaux, et selon les réalités sociodémographiques des enquêtés, les réseaux peuvent plus ou moins être composés de liens forts (famille, amis proches, etc.) ou de liens faibles (collègues de travail, voisins, etc.). Selon le type de services, les enquêtés peuvent citer plus ou moins un type de relation plutôt qu'un autre.

La *fréquence des échanges* est un autre indicateur qui nous permet de mesurer l'intensité de la vie sociale dans ce type d'enquête. En effet cet indicateur nous permet de voir dans quelle mesure les enquêtés échangent avec les personnes de leurs relations en face à face ou à travers

¹¹ Voir la partie méthodologique.

un dispositif technologique d'échange (téléphone mobile, réseaux sociaux, courrier électronique ou papier, etc.). Le développement des villes, les mobilités géographiques et l'usage de plus en plus croissant des TIC pourraient suggérer que l'entretien des relations se fait de moins en moins en face à face et de plus en plus par les TIC. Cet indicateur nous permet de tester cette hypothèse.

La *densité* et la *multiplicité* sont deux autres indicateurs de l'ARP. On peut définir la densité comme la proportion des relations observées par rapport aux relations possibles dans un réseau. Ainsi, plus la densité est élevée, plus on se rapproche d'une situation où tout le monde connaît tout le monde dans le réseau, et plus elle est faible, plus on se rapproche d'une situation dans laquelle personne ne connaît personne (Bidart, Degenne et Grossetti, 2015 ; Forsé et Degenne, 1994). La multiplicité correspond à la diversité des registres sur lesquels la relation se déploie. Elle est mesurée selon les cas par la diversité des types d'échange ou celle des rôles relationnels associés à une relation. En général plus un réseau est dense, plus il est multiplexe et moins il est dense, plus il est spécialisé et donc moins multiplexe. Ainsi, pour analyser l'effet de l'urbanisme sur la densité des réseaux, (Fischer, 1982) compare les réseaux des zones moins urbanisées ceux des espaces plus densément peuplés. Il trouve que les réseaux des zones moins urbanisées ont une densité plus élevée que ceux des villes. Nous allons aussi reprendre ces indicateurs dans le cadre de notre thèse pour étudier la vie sociale à Conakry.

1.3. Réseaux personnels et comparaisons internationales

De nombreuses études sur les réseaux personnels ont été réalisées dans divers pays du monde. Adoptant des dispositifs méthodologiques similaires, toutes ces enquêtes ont tenté de répondre à une inquiétude majeure des sociétés industrialisées, celle de l'influence négative supposée de la modernité sur les structures relationnelles.

Wellman (1979) est l'auteur d'une des études classiques sur les réseaux personnels en milieu urbain. Son interrogation partait d'une préoccupation majeure dans les sociétés nord-américaines de l'époque, celle du maintien des communautés dans un contexte d'urbanisation et de développement technologique rapide de ces mêmes sociétés. Partant de cette perspective, Wellman, à travers une analyse de réseau des liens « intimes » (les personnes dont on se sent le plus proche en dehors de son foyer) dans le quartier East York de Toronto, discute de trois arguments présents dans la sociologie urbaine : la communauté « perdue », la communauté

« préservée » et la communauté « libérée ». Wellman pose la question de la question communautaire à Toronto, c'est-à-dire la localisation des liens dits primaires, leur part par rapport aux autres types de liens ainsi que leur propension à apporter de l'aide ou non.

Pour répondre à ses questions, Wellman se base sur des données d'une enquête réalisée en 1976 Toronto (Canada), où 845 adultes résidant dans le quartier East Yorker ont été enquêtés. A la lumière des résultats de son enquête, il met à mal d'abord l'argument de la communauté « perdue ». En effet, son enquête montre une prévalence des liens communautaires des enquêtés dans le quartier. Là où il n'y a plus de parents et de voisins, des amis et des collègues de travail sont déclarés comme intimes. Si des réseaux de solidarité mutuelle n'ont pas été observés, cependant des liens intimes ont été déclarés comme apportant du soutien et ce pour tous les East-yorkais.

L'argument de la communauté « préservée » est au moins en partie confirmé. En effet, les relations parents-enfants sont extrêmement importants dans les réseaux intimes. S'ils ne sont pas souvent proches physiquement, cependant ils apportent un soutien social important, par exemple dans les petits problèmes quotidiens. Ils sont d'autant plus importants dans ce type d'aide qu'on ne peut compter sur d'autres parents ou relations intimes. Il rajoute que le plus souvent les relations parents-enfants fonctionnent de manière dyadique, surtout que les données n'indiquent pas que la forte densité des réseaux garantisse un fort soutien social.

Si les résultats ne soutiennent que partiellement l'argument de la communauté « préservée », ils confirment largement celle de la communauté « libérée ». En effet, ils montrent que les enquêtés ont tendance à avoir des relations qui ne s'organisent pas au sein d'une communauté locale, mais plutôt dans des réseaux constitués de relations différenciées. Ils entretiennent, en face à face ou par téléphone, des relations avec une variété de personnes, situées à des endroits différents de la ville. La disponibilité de l'aide dépend de la qualité de la relation. Tous les intimes n'aident pas de la même manière. Certains aident pour les problèmes quotidiens et d'autres en cas d'urgence. Ainsi, la vie sociale est organisée de telle sorte que les liens ne se juxtaposent pas mais sont activés en fonction du contexte, du moment de la journée, du type de besoin, etc.

Il conclut sur cette hypothèse en affirmant : « *Leurs liens ne sont pas encapsulés dans de petits mondes « découplés » (...), mais constituent des brins d'un réseau métropolitain plus vaste. Les liens fournissent la base aux membres du réseau pour utiliser les connexions avec les autres alters. Cela suggère que les réseaux libérés pourraient être plus qu'un simple réarrangement*

passif des liens primaires en réponse aux pressions des changements à grande échelle du système social. Au lieu de cela, il peut s'agir de tentatives actives des citoyens contemporains d'accéder aux ressources du système et de les contrôler, compte tenu des divisions sociales et systémiques différenciées du travail. » (p. 1227)

Préoccupé par les mêmes questions que Wellman, Fischer (1982) consacre de son côté son enquête à l'influence de la vie urbaine sur les relations personnelles des gens et leurs comportements sociaux notamment en termes de manière de penser, d'agir, etc. C'est dans cette optique qu'il explore selon ses propres mots « *l'amitié, l'intimité, l'implication dans la communauté, le style de vie.* » (P.9) La question principale qu'il pose est de savoir si la vie urbaine détruit ou affaiblit la communauté et par extension les relations sociales.

Cette question part d'une des théories en vogue en Amérique du nord de l'après-guerre. Cette dernière postule que la ville entraînerait une perte de liens, de la détresse psychologique, bref, la vie citadine est malsaine. En effet, l'imaginaire populaire américain de l'époque considérait que la vie citadine est favorable aux comportements antisociaux. Autrement dit, les individus sont engagés dans une situation où leurs activités quotidiennes sont fragmentées, les loisirs, la vie familiale et le travail s'effectuant de façon séparée. De ce fait, il ne leur est possible que de tisser des liens éphémères et fragmentaires. Pour Fischer, c'est ce que montraient déjà des penseurs de l'école de Chicago dans les années 1920.

Mais pour Fisher si le fait urbain a bien des conséquences sur la vie personnelle des gens, par contre cela ne se passe pas de la manière dont les théories classiques le disent. Il montre avant tout d'abord que les villes de par leur nature sont plus hétérogènes sur le plan social par rapport aux arrières pays. Pour lui Robert Ezra Park (Grafmeyer et Joseph, 1984) lui-même l'avait montré en affirmant que l'un des attraits des villes était que du mendiant à l'homme d'affaire en passant par le commerçant et le criminel, tout le monde trouvait son compte en termes relationnels.

Pour démontrer cet argument et répondre aux questions qu'il pose dans son étude, il a enquêté 1050 personnes vivant dans des endroits divers espaces dans l'Etat de Californie. Les enquêtés ont été interrogés sur leurs relations, leurs antécédents personnels et leurs sentiments. Ses résultats montrent entre autres que plus l'environnement est urbain, moins les gens citent des relations familiales et de voisinage. Aussi, comme le montre aussi Wellman, les réseaux des urbains sont plus dispersés même si cela n'a pas de conséquences sur le support mutuel. Enfin notons que dans cette enquête, la variable qui a le plus d'influence sur le réseau reste celle du

niveau d'étude. Ceci fait que les réseaux en milieu urbain sont d'avantage « choisis » et ségrégués mais constituent un soutien social solide, ce qui appuie la théorie de la communauté « préservée » défendue par Wellman dans son enquête. Mais à la différence de Wellman, Fischer considère que les différents cercles sociaux ne disparaissent pas au profit de liens strictement dyadiques, il observe plutôt que ces cercles sont moins connectés entre eux en milieu urbain.

S'inspirant en partie des études de Wellman et de Fischer, Margaret Peil (Peil, 1981) a réalisé à notre connaissance la première étude sur les réseaux personnels en Afrique de l'Ouest. Son étude a un double objectif : d'abord broser les caractéristiques structurelles principales des villes ouest-africaines et celles qu'elle étudie en particulier (processus de migration, travail et logement) ensuite montrer en quoi ces structures influencent les interactions individuelles, les relations interpersonnelles et la vie sociale des personnes résidant dans ces villes. Pour atteindre cet objectif, elle a enquêté au sein de 8 villes ouest africaines se situant au Nigéria, au Ghana et en Gambie, entre la fin des années 1960 et la fin des années 1970.

A l'issue de son enquête, Peil montre que malgré les hypothèses du déclin des valeurs familiales, le principe de l'entraide demeure, même si ses manifestations s'adaptent aux réalités de la vie urbaine, comme le montre aussi Wellman. Aussi, le fait de se marier change la nature de la vie sociale de l'individu concerné. En effet, il aura tendance à consacrer plus de temps aux responsabilités familiales et ménagères. Cela va sans dire que la personne concernée consacrera moins de temps aux autres types de relation, notamment les amis et les collègues. La fréquence des contacts, notamment les visites et les transferts de fonds montrent que la vie citadine ne met aucunement en cause les valeurs familiales de solidarité, même si Peil note que les citoyens peuvent se plaindre des pressions exercées sur eux afin d'aider. Néanmoins elle considère que ces visites sont plus motivées par des raisons socio-émotionnelles qu'instrumentales.

Concernant les relations amicales et en s'inscrivant dans une préoccupation américaine, elle trouve que très peu de résidents des villes qu'elle a étudiées sont socialement isolés et ce, quelle que soit la taille de la ville. Cependant ces personnes se trouvent contraintes dans la construction de leurs relations, notamment sur le plan de l'âge, le niveau d'éducation, l'emploi, la pauvreté, etc. Dans le même temps, les personnes qui n'ont pas ces contraintes ou handicaps n'ont pas pour autant un grand entourage relationnel et ne sont pas non plus isolés. En effet, dans les deux cas, les coûts seraient élevés. D'abord s'isoler voudrait dire ne pas exister socialement, mais avoir un vaste réseau signifierait aussi l'entretenir et donc avoir une hospitalité illimitée. Dans

ces conditions les plus favorisés cherchent un équilibre entre l'isolement et l'hospitalité sans limite.

En s'inspirant de la méthode de Fischer, Michel Grossetti (Grossetti, 2002) a réalisé une enquête sur les réseaux personnels à Toulouse. L'objectif était entre autres de tenter une transposition de l'enquête de Fischer dans le contexte français. Cela devait permettre de vérifier la possibilité de transposer les résultats obtenus à San Francisco au cas de la France. En adaptant les générateurs de noms au contexte français, 399 personnes ont été interrogées. Comme dans l'enquête de Fischer, Grossetti aussi montre qu'à Toulouse, « les proches affectivement sont les moins fréquemment proches spatialement ». Aussi, comme dans l'enquête de Fischer, Grossetti montre que le niveau d'étude joue un rôle important dans la structuration des réseaux. Par exemple plus on a un niveau d'étude élevé plus on a des relations en dehors de son agglomération d'habitat et moins le diplôme est élevé et moins on a des relations en dehors de ladite agglomération. La réactualisation de cette enquête (Favre et Grossetti, 2021) en 2017 en prenant en compte les changements économiques, démographiques et technologiques a permis de montrer que malgré ces changements, les réseaux personnels des toulousains n'ont que très peu changé dans l'ensemble. Ces résultats s'inscrivent dans la même logique que ceux observés aux Etats Unis (Fischer, 2011). Néanmoins les auteurs notent que la densité a baissé dans les milieux ruraux et dans le même temps l'entre-soi notamment en termes de niveau de diplôme pour les plus diplômés.

La thèse de Jin Huang (2017) s'inscrit dans la continuité de ces deux précédentes enquêtes. Son enquête a été réalisée à Chongqing, une ville chinoise. Elle a porté sur un échantillon de 113 personnes. Pour elle, bien que son enquête ait eu lieu des décennies après la première enquête, et qu'on soit dans des contextes sociaux, culturels et économiques différents, les résultats de son enquête présentent des similarités avec ceux des deux précédentes. Dans son enquête, elle a découvert que les réseaux personnels des femmes sont plus composés de membres de la famille que ceux des hommes. Cela avait déjà été observé par Fischer et Grossetti dans leurs enquêtes respectives. « *Le statut professionnel et le revenu des enquêtés sont corrélés positivement à la taille du réseau. Les personnes à revenu plus élevé citent plus de relations hors famille que les enquêtés à faible revenu* » (p 194.). Ceci avait été aussi montré dans les enquêtes de Grossetti et Fischer. En ce qui concerne nombre de caractéristiques des relations et réseaux personnels, Huang montre que ses résultats sont très similaires à ceux des deux enquêtes précédentes.

Cependant, si ces études nous donnent des connaissances intéressantes à plus d'un titre sur la structuration des réseaux personnels et de la vie sociale en général, elles ont surtout porté sur le monde occidental (exceptée l'enquête de Peil) et dans une moindre mesure sur l'Asie. De ce fait comparativement à ces deux continents, l'Afrique subsaharienne n'a été que très peu étudiée par l'Analyse des réseaux sociaux. Ainsi, il n'existe pas de données actuelles fiables qui permettent d'inscrire l'Afrique sur les enquêtes internationales portant sur les réseaux personnels. Par exemple, à notre connaissance aucun pays Africain ne participe à l'*International Social Survey program* (Haller, Jowell et Smith, 2009) qui a réalisé plusieurs enquêtes sur les réseaux sociaux dans une trentaine de pays en 1986, 2001 et 2017. La seule enquête ayant porté de manière spécifique sur les réseaux personnels en Afrique est celle de Margaret Peil (1981). Il va sans dire que ses résultats méritent d'être réactualisés. En effet, depuis 1982, l'Afrique sub-saharienne a connu de nombreuses évolutions et ce sur tous les plans. Les facteurs structurels que Peil a évoqués pour appuyer ses hypothèses ont accru leur importance. C'est notamment le cas concernant le développement des villes, les migrations, les problèmes de logement, d'emploi, etc. Nous pouvons pour finir mentionner une enquête plus récente de Jiabin Fan, Mark H. Walker, Paul Mbatia et Wesley Shrum (Shrum et al., 2023) sur les réseaux personnels en population générale. Cependant, dans une approche comparative dans un premier temps entre le Ghana et le Kenya et ensuite entre ces pays et les Etats Unis, cette étude s'intéresse particulièrement aux liens négatifs ainsi qu'aux relations difficiles dans un contexte de pauvreté.

1.4. L'Analyse de réseaux sociaux en Afrique subsaharienne : des études orientées sur les enjeux de développement

Dans le cadre de cette thèse, nous nous sommes questionnés sur l'état des savoirs concernant l'analyse de réseaux en Afrique Subsaharienne. Quels domaines sont étudiés ? Quelles sont les approches privilégiées ? Quelles sont les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces différentes enquêtes ? Quels résultats obtenus ?

Plusieurs études s'accordent à dire que, comparativement aux autres continents, notamment l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du nord, le continent africain reste très peu exploré par cette approche sur les plans théorique et méthodologique (Walther, 2014). Et nous avons vu précédemment que l'enquête de Peil de 1981 n'a pas eu de suite en Afrique subsaharienne.

Néanmoins, plusieurs études, récentes pour la plupart, ont adopté cette perspective relationnelle pour explorer des domaines très variés dont l'entrepreneuriat, le commerce, le secteur informel, les politiques publiques, la santé, les relations interethniques, l'agriculture, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, etc. Nous allons passer en revues quelques-unes de ces études dans la section suivante.

1.4.1. L'ARS comme outil de compréhension de la performance des secteurs du commerce, de l'entrepreneuriat et de l'informel en Afrique sub-saharienne

Ces domaines qui sont le plus souvent entremêlés semblent être parmi les plus explorés en Afrique subsaharienne. Olivier Walther (2014) fait le constat que, malgré le développement considérable des Analyses de réseaux sociaux ailleurs dans le monde, et en dépit du plaidoyer de (Mitchell, 1969), l'Afrique subsaharienne reste largement ignorée dans ce type d'analyse. L'objectif de son article est de contribuer à combler ce vide, en montrant en quoi l'approche formelle des réseaux sociaux peut apporter une contribution significative à l'étude du commerce transfrontalier en Afrique de l'ouest. Il compte examiner l'organisation en réseau des commerçants évoluant dans deux marchés frontaliers : celui de la frontière entre le Niger, le Bénin et le Nigéria et celui de la frontière entre le Nigéria et le Niger.

Il montre que certains commerçants occupent une place essentielle dans les activités commerciales. Ces derniers permettent de relier plusieurs acteurs. Sans eux, le réseau dont il est question ici serait divisé en plusieurs composantes isolées, et certains d'entre eux organisés par nationalité. Il émet aussi l'hypothèse que les frontières créent plusieurs groupes de commerçants en fonction de leur pays de résidence.

Concernant les frontières, les résultats de l'enquête montrent que la différence majeure qui existe entre les réseaux des deux zones étudiées concerne l'homophilie. En effet, on trouve plus de liens homophiles dans le réseau de GaMaKa (frontières Niger/Bénin/Nigeria) que celui de BNI (frontière Niger/Nigeria). C'est ce que montrent les chiffres qu'il a collectés : 86,6% des échanges effectués par les commerçants de la zone de GaMaKa sont faits avec des commerçants du même pays, ce chiffre est de seulement 67,6% dans la zone de BNI. Ceci montre que les commerçants de cette deuxième zone sont plus amenés à traverser les frontières pour faire des échanges. Cette différence résulte de l'histoire du développement économique contrastée des deux régions. Dans la zone de GaMaKa le commerce transfrontalier a été perturbé par diverses

politiques douanières et commerciales, alors la situation est inverse dans la seconde. Les échanges transfrontaliers sont anciens dans le BENI (région haoussa) et récents à GaMaKa (libéralisation du commerce au Benin et au Niger tardive, dans les années 1990).

L'étude de (Fafchamps et Minten, 2002), qui remonte au début des années 2000, s'intéresse à la question de la performance économique des commerçants en fonction du capital social des commerçants. Ainsi, contrairement à l'enquête de Walther qui adoptait une approche de réseaux complets, celle-ci peut être assimilée à l'approche des réseaux personnels. En effet, les auteurs apportent la preuve que le capital social a un effet très significatif sur la performance des agents économiques. Les auteurs démontrent que certains types de réseaux sociaux sont plus favorables que d'autres et ils mettent la lumière sur les canaux à travers lesquels le capital social affecte l'efficacité économique. L'étude s'appuie sur des données collectées dans le cadre d'une enquête portant sur les commerçants agricoles de Madagascar. Elle a été réalisée par l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IIRPA) en collaboration avec le ministère malgache de la recherche scientifique en 1997.

Les résultats de l'enquête montrent tout d'abord que toutes les formes de réseaux augmentent les marges totales et les ventes brutes des commerçants. Les auteurs évaluent le capital social à partir du nombre de commerçants connus par chaque répondant et des personnes qu'ils sont susceptibles de contacter en cas de difficultés liées à l'exercice de leur activité de commerce. Dans le même temps, les commerçants déclarant avoir des relations familiales dans le cadre de leur activité n'ont pas une plus grande performance que les autres. Ce qui pour les auteurs viendrait en contradiction avec l'idée que les relations familiales constitueraient la composante majeure du capital social. Les résultats montrent aussi que les caractéristiques entrepreneuriales affectent la performance des commerces. En effet, les auteurs ont observé une corrélation entre le fait de déclarer épargner et les résultats obtenus par le répondant. Enfin, signalons le fait que, pour les auteurs, le capital social permet aussi au commerçant d'économiser du temps et de l'énergie pour certaines activités, ce qui permet d'en consacrer plus à d'autres tâches. Par exemple, un commerçant ayant les bons contacts passera facilement le contrôle de qualité, ce qui lui fera gagner du temps et de l'énergie dans le cadre de son activité.

S'inscrivant dans la même logique que Fafchamp et Bart, Jean Philippe Berrou et François Combarous (Berrou et Combarous, 2012) testent quant à eux de manière plus spécifique la théorie du capital social de Lin dans l'économie informelle de la ville de Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso. Pour ce faire, ils proposent « une approche basée sur la notion de « réseau

égocentré » dérivée de la tradition de la recherche sur l'analyse des réseaux sociaux (Wasserman et Faust, 1994)

A l'issue de leur enquête, les auteurs considèrent que « *Le résultat le plus important de cet article est que la proportion d'alters jouissant d'un statut intermédiaire dans le réseau social des entrepreneurs a un impact positif important et significatif sur tous les résultats économiques dans l'économie informelle de Bobo-Dioulasso. Inversement, la proportion d'alters ayant un statut social élevé n'a pas d'impact significatif.* » (P. 1232). Ce résultat est donc en partie contradictoire avec celui de Lin, dans la mesure où ce dernier postule que plus on monte dans la hiérarchie, plus le réseau social est bénéfique pour *Ego*. Ce résultat s'explique pour les auteurs par le fait que « *les ressources détenues par les statuts intermédiaires sont particulièrement utiles aux entrepreneurs de l'économie informelle urbaine africaine.* » (P. 1232)

En effet, les alters ayant un niveau de capital social intermédiaire sont plus importants pour les entrepreneurs ou les commerçants. Par exemple, un détaillant peut avoir du crédit plus facilement avec un grossiste. Par contre, un menuisier aura du mal à avoir du crédit avec une entreprise formelle en raison notamment des délais et les modalités de remboursement. Concernant la clientèle, les entrepreneurs ont plus intérêt à avoir des clients de la classe moyenne dans la mesure où ceux des classes supérieures auront tendance à rechercher des produits hauts de gamme.

1.4.1. Les réseaux sociaux dans la recherche d'emploi

Avec l'entrepreneuriat, le marché du travail est l'une des composantes de l'activité économique les plus documentées par l'analyse des réseaux sociaux. Nous revenons ici sur quelques-unes de ces études ayant porté sur l'Afrique subsaharienne.

Justine Burns, Susan Godlonton et Malcolm Keswell (Burns, Godlonton et Keswell, 2010) examinent dans leur enquête l'impact des externalités d'information générées par l'appartenance à un réseau sur le statut du marché du travail en Afrique du Sud. Pour ce faire, ils se basent sur des données de recensement en Afrique du Sud. Conscients des biais qu'une telle étude peut induire sur les significations statistiques, les auteurs adoptent une stratégie qui pour eux permettent de minimiser ces biais, celle de l'économétrie.

Les auteurs en arrivent ainsi à plusieurs résultats. D'abord, ils montrent que si les informations fournies par d'autres membres du ménage ne sont pas à négliger pour trouver un emploi, on doit aussi prendre en compte d'autres sources, notamment les liens faibles. Ces deux sources d'information auraient le même impact pour les chômeurs. Les résultats montrent aussi que les liens forts ne génèrent pas de découragement des chômeurs. En ce qui concerne la probabilité de trouver un emploi et le découragement, l'effet des réseaux sociaux dépend de la situation démographique de chaque personne concernée. En d'autres termes, selon qu'on soit femme, homme, jeune, adulte, qu'on habite la banlieue ou le centre-ville, les réseaux sociaux influent différemment sur notre probabilité d'être employé ou découragé de chercher. Les réseaux sociaux jouent favorablement pour les femmes, pour les personnes n'ayant pas déménagé récemment et pour les personnes ayant accès au téléphone. Enfin notons que, pour les auteurs, le fait de se démarquer de son groupe sociolinguistique d'origine peut jouer favorablement sur la probabilité de trouver un emploi dans la mesure où cela ouvre à la personne concernée d'autres possibilités que celles de son groupe social d'origine.

S'intéressant aussi au marché du travail et aux réseaux familiaux, Christophe J. Nordman et Laure Pasquier-Doumer (Nordman et Pasquier-Doumer, 2014) essayent de mettre en évidence *« le rôle des réseaux familiaux dans la dynamique d'un marché du travail ouest-africain, c'est à dire dans les transitions du chômage à l'emploi, de l'emploi salarié à l'emploi indépendant, et de l'emploi indépendant à l'emploi salarié. Il étudie les effets des trois dimensions des réseaux familiaux sur ces transitions : leur structure, la force de leurs liens et les ressources qui y sont intégrées. »* (P. 74)

Les auteurs se basent sur des données d'une enquête réalisée en 2009 à Ouagadougou par l'Institut Français de la Recherche pour le Développement (enquête à laquelle avaient participé les deux auteurs). L'enquête a porté sur un échantillon représentatif de 2000 ménages. Des données sur les réseaux sociaux et des récits concernant l'emploi ont été recueillies auprès des ménages.

Pour les auteurs, pour expliquer le passage du chômage à l'emploi, trois caractéristiques du réseau de la personne concernée semblent être fondamentales : le niveau moyen d'éducation des frères et sœurs (avec un effet négatif), la distance de la zone d'origine (avec un effet positif) et l'éloignement des frères et sœurs d'Ouagadougou (avec un effet positif). Quant à la transition concernant le passage de l'emploi salarié au travail indépendant, les auteurs estiment que le réseau familial n'a pas d'effet significatif. Ceci pourrait être expliqué par le fait que pour cette

transition, un certain investissement est requis et que les familles n'y participent pas de manière significative. Enfin, à propos du passage du statut de travailleur indépendant à celui d'employé rémunéré, les auteurs notent que la teneur des liens fraternels et la distances des frères et sœurs ont plutôt un rôle de stabilisateurs. La force des liens fraternels peut avoir des effets positifs dans le cadre d'un emploi salarié dans le secteur public.

1.4.2. L'« apprentissage social » au service de l'innovation dans l'agriculture

Les pratiques agricoles, la paysannerie et la ruralité de manière générale ont été assez documentées ces dernières années en Afrique subsaharienne par les analystes des réseaux sociaux. Nous présentons ici quelques-unes de ces études.

Oriana Bandiera et Imran Rasul (Bandiera et Rasul, 2006) montrent comment l'apprentissage social peut influencer la décision d'un agriculteur d'adopter une technologie dans le cadre de son activité. Selon les auteurs, une telle question de recherche découle du fait qu'il est empiriquement prouvé que les agriculteurs de manière générale adoptent une nouvelle technologie dans la mesure où cette dernière a déjà été adoptée par leur entourage relationnel (famille, amis, etc.). Ce qu'ils appellent « apprentissage social ». Ainsi, la question sera de *« savoir si l'apprentissage social conduit à des décisions d'adoption initiales à corrélérer dans les réseaux sociaux. »* (P. 869)

Cette étude porte sur des agriculteurs d'une région du nord du Mozambique, dans laquelle la pratique agricole est la principale source de revenus. Aussi, dans cette région, l'agriculture n'est que très peu modernisée, ce qui fait qu'elle est surtout de subsistance. Les données sur lesquelles porte cette étude sont celles d'une ONG qui a introduit la culture du Tournesol au sein de la population agricole de la région.

Les résultats montrent dans un premier temps que les agriculteurs sont souvent amenés à adopter une pratique agricole quand cette dernière est utilisée par un nombre limité de leur entourage relationnel (famille, amis). Dans le même temps, si une pratique agricole est utilisée par un nombre élevé de membres du réseau d'un agriculteur, ce dernier est amené à être plus prudent quant à l'imitation d'une telle pratique. Une telle observation résulte du fait que dans le premier cas, les agriculteurs anticipent les effets positifs de la nouvelle technologie et voudraient donc être les premiers bénéficiaires. Dans le second cas, ils sont plus prudents et

préfèrent disposer d'un retour d'expérience de leur réseau avant de se lancer. Aussi, les auteurs constatent que l'effet de choix concerne plus les agriculteurs qui n'ont pas assez d'informations sur la nouvelle technologie au départ.

L'étude de Daniel Ayalew Mekonnen, Nicolas Gerber et Julia Anna Matz (Mekonnen, Gerber et Matz, 2018) confirme l'hypothèse défendue dans le précédent article mais dans un autre contexte national, l'Ethiopie, et ce, une dizaine d'années plus tard. A l'issue de leur analyse, les auteurs reviennent d'abord sur le constat que la littérature ignore largement le rôle des réseaux sociaux dans l'adoption des nouvelles technologies dans le monde de l'agriculture. De ce fait, cet article vient palier cette lacune.

Ils montrent que l'appartenance à un groupe social en particulier, augmente la probabilité que la connexion d'un membre de ce groupe constitue une source d'information. Aussi, l'externalité du réseau d'un individu constitue un facteur important pour l'adoption d'une technologie agricole nouvelle. Ceci est particulièrement vrai pour les femmes. Enfin, pour les auteurs, « *les services de vulgarisation et autres programmes qui favorisent les innovations agricoles et leur diffusion bénéficient des réseaux sociaux, mais ils ont besoin d'identifier les « bons » réseaux pour être les plus efficaces, tels que les réseaux féminins dans le cas de la plantation en rangs.* » (p. 13-14)

Mark Caudella, Thomas Rotolob et Mulye Grima (Caudell, Rotolo et Grima, 2015) ne s'intéressent pas quant à eux directement à l'activité agricole en tant que telle. Mais au système de prêt dans une communauté pastorale en Ethiopie : « *Cet article analyse un réseau de prêt informel complet parmi les Sidama, une population d'agro-éleveurs de subsistance dans le sud-ouest de l'Ethiopie.* » (P. 34) L'étude porte donc sur les Sidama, le cinquième groupe ethnique de l'Ethiopie par son poids démographique. C'est une communauté qui vit principalement dans le Sud-Ouest du pays avec comme principale activité l'Agropastoralisme.

En adoptant une approche de réseau complet, les auteurs ont délimité une zone géographique et ont interrogé tous les habitants en âge de répondre. Des questions sur leur recours en cas de pénurie leur ont été posées, de même que des questions sociodémographiques. Au total 188 personnes ont été interrogées, dont 85 hommes.

Les auteurs observent que, dans le réseau complet qu'ils ont analysé, la possibilité d'être désigné comme prêteur par les autres membres du groupe est fortement corrélée à la possession de bétail et au sexe. Les possesseurs de bétail sont constamment cités comme prêteurs, et dans

le même temps, les femmes sont trois fois moins citées que les hommes. Cela s'explique simplement par le fait que les hommes sont plus propriétaires de bétail que les femmes. De ce fait, plus on a du bétail, plus on est cité comme prêteur. Mais pour les auteurs, les inégalités entre hommes et femmes en termes de possession de bétail devraient bientôt disparaître, ou même s'inverser, dans la mesure où des lois sont passées en Ethiopie pour accorder plus d'héritage aux femmes par rapport aux hommes. Ce qui devrait donc logiquement les rendre plus centrales dans les réseaux de prêts informels.

1.4.3. Réseaux sociaux, Politiques de santé et comportements à risque

A l'instar des précédents domaines, celui de la santé a été particulièrement pris en compte dans les études récentes ayant adopté l'analyse de réseaux en Afrique subsaharienne. Ces études concernent autant les assurances maladies, les comportements à risques vis-à-vis des maladies graves comme le VIH que les politiques de santé des Etats.

Erik Bähre (Bähre, 2012) s'intéresse aux conséquences du développement récent des assurances parmi les pauvres en Afrique du Sud. Ainsi, il pose la question de savoir « *comment se dessine la relation entre les compagnies d'assurance et leurs nouveaux clients vivant dans les townships du Cap ? Quelles dynamiques organisationnelles et sociales font partie des interactions quotidiennes entre les entreprises et leurs clients ?* » (P. 152). Pour lui, répondre à ces questions revient à analyser toute la chaîne du système d'assurance de santé en Afrique du sud, c'est-à-dire les sociétés d'assurance, les courtiers, les groupes d'intermédiaire et les clients.

Ainsi, les courtiers sont des agents qui travaillent pour des sociétés d'assurance. Ils partent sur le terrain pour proposer les produits des assureurs aux habitants surtout pauvres des Townships. Ces courtiers partent dans les écoles, les églises, les camps militaires, etc. pour proposer les produits en question. Les compagnies d'assurance sud-africaines passent par des intermédiaires pour toucher un large public. En effet, elles partent au-delà des groupes d'intermédiaire formels, du type syndicats, entreprises, etc. Par ailleurs, ces mêmes compagnies d'assurance ont aussi recours à l'informel pour vendre leurs produits.

En définitive, l'auteur montre que nous assistons à une fusion entre la bureaucratie de l'industrie de l'assurance et les réseaux (courtiers et groupes d'intermédiaires). Dans cette fusion, l'accès à l'assurance pour les pauvres en Afrique du Sud apparaît comme une face de Janus. D'un côté

c'est la possibilité pour eux d'avoir enfin une assurance, de l'autre les coûts restent malgré tout très élevés pour eux pour des prestations qui laissent souvent à désirer en raison notamment de l'opacité dans le processus de vente des produits d'assurance par les courtiers ou les groupes d'intermédiaires.

Si l'analyse de réseaux permet de comprendre comment la mise en réseau entre les assureurs et les clients s'effectue, elle permet aussi de comprendre la politique de santé au niveau étatique. C'est ce que montre une étude au Ghana (Blanchet et James, 2013). En utilisant les outils d'analyse des réseaux sociaux, la méthodologie des auteurs consiste en trois étapes : d'abord, définir la liste des acteurs et des membres du réseau ; ensuite analyser les relations entre les acteurs ; et enfin analyser la structure et la dynamique des réseaux sociaux.

Concernant les acteurs, les auteurs se rendent compte qu'ils sont multiples avec également des implications spatiales multiples. On trouve donc des acteurs en fonction du découpage administratif de la région. Aussi, ces acteurs sont de diverses natures : les acteurs internationaux (croix rouge suisse ici), les acteurs locaux (personnel des hôpitaux dans son ensemble, usagers, ...), etc. A propos de la structure du réseau, les auteurs constatent qu'on n'est passé d'un système régional à cinq systèmes de district : « *La structure du réseau a changé entre 2006 et 2009, passant d'une structure centralisée et dense à une structure plus décentralisée et moins dense. La distance entre les acteurs a augmenté entre 2006 et 2009, rendant la circulation de l'information plus difficile en 2009 par rapport à 2006.* » (P. 152). Les auteurs concluent sur le fait que « *la gestion des systèmes de santé nécessite de comprendre qui sont les acteurs, les relations entre ces acteurs et la manière dont le réseau social des acteurs est structuré.* » (P. 154).

De leur côté, Marta Mulawa, Thespina J. Yamanis, Lauren M. Hill, Peter Balvanz, Lusajo J. Kajula, Suzanne Maman (Mulawa et al., 2016) essayent de comprendre comment les comportements à risque et les croyances normatives associés au VIH peuvent être influencés par les réseaux sociaux dans lesquels sont inscrits les personnes concernées en Tanzanie. L'étude porte sur des jeunes hommes ayant plus de 15 ans dont une majorité d'hommes. Ces jeunes hommes ont été rencontrés dans ce que les auteurs appellent « camp », situé à Dar Es-Salaam. Ainsi, 1491 jeunes dont 242 femmes habitant ces camps ont accepté de répondre à l'enquête. Nous sommes donc en face d'une analyse de réseau de type complet.

Les auteurs confirment avant tout d'abord la théorie structurelle de l'influence sociale qui selon eux postule que : « *les structures de réseau peuvent façonner les opportunités d'influence*

normative (Friedkin, 1998) » (P. 41). Pour les auteurs donc, « les caractéristiques structurelles, notamment la taille, la densité, la transitivité et la centralisation du réseau, peuvent faciliter ou limiter la probabilité que les normes sociales influencent les comportements des membres. Les réseaux plus connectés et ceux qui ont une plus grande densité, par exemple, peuvent permettre une diffusion plus rapide de l'information sur la santé ou des croyances normatives entre individus (Valente et Fosados, 2006) » (P. 41). En conséquence, les comportements des membres du groupe, qu'ils soient déviants ou incitant à la vigilance vis-à-vis du VIH, dépendent fortement de la configuration du réseau d'appartenance des individus.

1.4.4. Le développement des TIC et leur influence sur les relations sociales en ASS

Le développement récent du téléphone mobile et d'internet en Afrique subsaharienne a été largement documenté par les sciences sociales. Je reviens ici sur deux articles qui portent tous les deux sur les réseaux sociaux et l'usage du mobile mobilisant l'analyse des réseaux en Afrique.

S'inspirant du débat existant en Amérique du nord sur l'influence des TIC sur les structures sociales, notamment l'étude de (McPherson, Smith-Lovin et Brashears, 2006) qui postulait entre autres le rétrécissement de la taille globale des réseaux de discussion, l'augmentation de l'isolement et le recours massif aux liens forts, Wesley Shrum, Paul Nyaga Mbatia, Antony Palackal, Ban-Bright S. Dzorgbo, Ricardo B. Duque et Marcus Antonius Ynalvez (Shrum et al., 2011) essaient de vérifier ce postulat au Kenya. Les données de l'étude proviennent d'entretiens et de questionnaires réalisés et complétés auprès de 720 personnes entre 2002 et 2007 au Kenya. Ces entretiens et ces questionnaires portaient sur les réseaux des personnes et leur usage ou non du téléphone mobile. Ces données ont été complétées par une ethnographie vidéo.

Les auteurs observent une augmentation du réseau central des enquêtés entre 2002 et 2007 : *« Pour l'échantillon complet, la taille moyenne du réseau central est passée de 4,4 à 7,2, soit une augmentation de près de trois contacts. » (P. 617)* Aussi, ils observent une plus grande diversification. Ils montrent que ceux qui sont placés en haut de la hiérarchie dans le monde professionnel et ceux ayant au moins un diplôme de master ont des réseaux de base légèrement plus élevés. Concernant l'usage du courrier électronique, pour les auteurs, si l'enquête montre que ceux qui utilisent le courrier électronique sont ceux qui ont les réseaux centraux les plus

vastes, rien ne permet cependant de dire que le courrier électronique peut avoir un effet positif sur la taille du réseau.

En comparant les réseaux sociaux au Etats Unis et au Kenya, ils notent : « *Les Kenyans pourraient-ils avoir des réseaux plus importants que les Américains, peut-être à cause de ce qu'on appelle souvent leur « culture communautaire » ? Nous croyons que la réponse est « oui », mais pas parce qu'ils vivent dans une sorte de Gemeinschaft prémoderne où tout le monde connaît tout le monde. Nos répondants, après tout, vivent dans une grande région métropolitaine. Leurs réseaux de base sont plus grands, parce que la nature problématique de la vie quotidienne dans les zones en développement nécessite un réseau plus dense de relations interpersonnelles, d'échange et de faveurs. L'opportunité d'étendre et d'accélérer cet échange apporte de la valeur à la technologie mobile, ... » (p. 622). De ce fait, « *Ce n'est pas l'intensité de l'exposition qui fait la différence, mais la disponibilité d'autres personnes qui utilisent également la technologie.* » (P. 623)*

Enfin, ils affirment que l'augmentation de la taille du réseau observée durant ces cinq dernières années peut résulter du retard du Kenya en matière d'infrastructures routières ou commerciales. Ainsi, dans ce contexte de pénurie, les kenyans se créent de plus en plus de relations pour combler ce manque. De ce fait, le mobile joue un rôle important dans la conservation et le renforcement des liens faibles et forts existants et, dans une moindre mesure, participe à la création de liens nouveaux.

L'enquête de Sibel B. Kusimba et Yang Yang Nitesh V. Chawla (Kusimba, Yang et Chawla, 2015) s'inscrit dans le sillage que la précédente. Toujours au Kenya, ces auteurs s'intéressent aux relations sociales créées et révélées par l'usage de ce qu'ils appellent l'« argent mobile » ou l'« argent numérique ». L'enquête a donc été réalisée principalement dans les zones rurales du Kenya. Les données ont été collectées entre 2009 et 2014. Au cours de cette période, 100 individus ont été interrogés.

Les auteurs ont commencé par dégager les caractéristiques du réseau complet qu'ils ont pu reconstituer. Ainsi, Le coefficient de clustering montre que pour le nœud moyen, 62% de tous les liens possibles entre lui et ses voisins ont été réalisés. Ce qui montre carrément une densité élevée des réseaux. Les envois d'argent par mobile sont présents dans six familles sur les douze que compte l'enquête. Cela montre pour les auteurs l'importance de ces envois d'argent en tant que pratique culturelle. Cette densité entraîne des réseaux où les intermédiarités sont très rares, rareté que les auteurs expliquent par le fait que « *Le courtage peut être une position risquée ou*

indésirable dans les contextes non occidentaux où le communautarisme et la réciprocité sont valorisés (Peeples et Haas Jr, 2013) ». (P. 8) Par ailleurs, l'étude montre que les liens forts notamment les frères et sœurs sont essentiels dans les réseaux de transfert et cela découle de l'expérience de soin et de partage et d'entraide entre frères et sœurs en Afrique. Enfin, pour les auteurs, cet envoi d'argent par le mobile peut aussi avoir des effets pervers dans la mesure où elle aura tendance à exclure ceux qui ne détiennent pas de téléphone mobile.

En dehors des champs précédemment cités et qui semblent être les plus étudiés avec l'analyse des réseaux sociaux, d'autres ont été investigués par cette dernière à une moindre mesure. C'est le cas par exemple des rapports interculturels. En effet, Alayne M. Adamsa, Sangeetha Madhavan et Dominique Simon (Adams, Madhavan et Simon, 2006) montrent à travers leur enquête au Mali qu'il est possible de localiser et de mesurer un réseau dans plusieurs contextes culturels entremêlés. Ils tentent de vérifier cette hypothèse à l'aide de données recueillies auprès de deux communautés du Mali rural, précisément, les femmes Fulbé et Bamanan. Olivier Walther (Walther et Renk, 2017) montre de son côté qu'en plus d'être un outil scientifique, l'analyse des réseaux peut aussi être employé comme un guide pour les politiques de développement. C'est ce que fait déjà un certain nombre d'ONG et d'instances internationales depuis le début des années 2000 (OCDE, PAM, BM, FMI).

Conclusion

Cette revue de littérature nous donne une idée assez globale de l'application de l'approche des réseaux sociaux en Afrique subsaharienne. Elle nous permet de prendre connaissance de la publication d'un nombre important d'articles scientifiques portant sur plusieurs champs sociaux. Plusieurs « sous approches » de l'analyse des réseaux ont été employées, des réseaux complets aux réseaux personnels en passant par les chaînes relationnelles.

Pour revenir à la question des réseaux personnels en Afrique Subsaharienne, ce passage en revue de ces divers articles nous a apporté des connaissances importantes sur la manière dont ils sont envisagés dans cette partie du monde. Néanmoins, ces connaissances restent assez partielles. En effet, deux articles en particulier s'intéressent aux réseaux personnels (Berrou et Combarous, 2012 ; Adams, Madhavan et Simon, 2006). Les deux premiers montrent en quoi les réseaux personnels des entrepreneurs de Bobo-Dioulasso influent sur leur performance économique. Le deuxième article montre comment le réseau personnel des femmes Foulbé et Bamanan influe sur leur santé et celle de leurs enfants. Les deux études utilisent en partie la méthode des *générateurs de noms*, méthode incontournable dans les études de réseaux personnels.

Si les apports méthodologiques innovants de ces deux articles sont incontestables, cependant ils ne nous donnent qu'une information partielle sur les réseaux personnels de manière générale. Ce qui est tout à fait normal au vu de leur problématique respective. Ainsi on connaît la configuration du réseau personnel d'un entrepreneur burkinabé, mais pas celui d'un étudiant, pas celui d'un médecin, pas celui d'un ouvrier du bâtiment non plus. De même, on connaît la configuration du réseau personnel d'une femme du monde rural du Mali, mais pas celui d'un homme du même monde rural, pas celui d'une femme citadine ou d'un homme citadin, etc.

La seconde limite de ces études est la vision « utilitariste » systématique des réseaux. Ce qui est encore une fois logique au vu de leur problématique. Mais si l'on s'en tenait à cela, on pourrait croire que les réseaux n'existent que parce qu'ils sont utiles. Utiles à un entrepreneur pour faire prospérer son affaire, utiles à une femme pour sa santé et celle de ses enfants. Si le caractère utile des réseaux personnels ne peut être nié, il est parfois essentiel de s'en éloigner pour saisir les réseaux personnels dans leur globalité. D'ailleurs, Bidart, Degenne et

Grossetti (2011) nous appellent à nous méfier de la vision utilitariste des relations dans la mesure où certaines relations personnelles sont « contraintes ».

Notre thèse se propose donc de combler ce vide en étudiant les réseaux personnels des habitants de Conakry en République de Guinée. Ce faisant, nous étudions la vie sociale à Conakry dans la continuité des grandes enquêtes sur les réseaux personnels dans le monde et particulièrement dans la continuité de l'enquête de Peil. Nous nous proposons donc de comprendre la vie sociale en Afrique de l'Ouest à travers l'analyse de réseaux. Comprendre cette vie sociale, c'est étudier son aspect communautaire ; la manière dont les relations qui se tissent à l'intérieur de cette communauté sont entretenues ; la cohésion ou la manière dont cette communauté tient comme collectif ; les solidarités qui se développent à l'intérieur de cette communauté ; mais aussi les divisions qui la traversent.

Chapitre 2. A quoi pourraient ressembler les réseaux personnels en Guinée ?

Introduction

Le premier chapitre nous a permis de retracer l'émergence de l'analyse de réseaux au sein des sciences sociales dont on situe les origines dans la sociologie simmelienne et qui a connu un développement accru à partir des années 1950 et des travaux de Barnes après les essais conduits dans les années 1930 par le psychologue Jacob Moreno (1937). Concernant le cas plus spécifique de l'analyse des réseaux personnels, les inquiétudes des sociétés nord-américaines quant à la perte de liens et la peur de l'isolement ont donné lieu à une série d'enquête à la fin des années 1970, notamment celles de Wellman et de Fischer. Ces enquêtes ont permis de montrer que nous étions beaucoup plus dans une reconfiguration des liens que dans la disparition de ceux-ci. Avec les mêmes dispositifs méthodologiques, des résultats similaires ont été trouvés des décennies plus tard en France et en Chine. Dans quelle mesure ces résultats peuvent-ils se confirmer dans un terrain comme Conakry capitale de la Guinée ? Au vu de la littérature existante sur la question du lien social et de la cohésion qui va avec, ainsi que des éléments de contexte, nous émettons l'hypothèse que globalement notre enquête montrera une configuration des réseaux différente de ce qui a été montré jusque-là dans les précédentes enquêtes.

En effet, malgré l'urbanisation poussée observée en Afrique sub-saharienne depuis les indépendances, et bien avant par endroit, nous n'assistons pas à l'émergence significative de réseaux « modernes » (c'est-à-dire peu denses et constitués de relations en dehors de la famille et du voisinage), pour reprendre le terme de Wellman. Pourtant comme nous le verrons dans ce chapitre, en plus de l'urbanisation rapide, la ville de Conakry connaît des tensions politiques récurrentes qui ont commencé à la veille de l'indépendance. Ces tensions se font souvent sur fond de lutte interethnique pour la conquête ou la conservation du pouvoir. Ces tensions interethniques qui émergent souvent pendant les périodes électorales résultent en partie des traces de la colonisation. En effet, comme nous le verrons dans ce chapitre, l'administration

coloniale a réuni au sein d'une même colonie de nombreuses « ethnies » avec des poids démographiques plus ou moins importants. Ainsi, à la veille de l'indépendance, les tensions émergent pour contrôler le pouvoir après le départ de l'administration coloniale. Lieu de pouvoir, Conakry devient le théâtre d'affrontements politiques teintés d'ethnicité. Au vu de cette urbanisation rapide et de ces tensions politiques, nous nous attendons à des réseaux moins cohésifs, avec une part moins importante des réseaux dits communautaires, notamment le voisinage et la famille.

Mais, concomitamment à ces éléments qui devraient nous donner des réseaux moins cohésifs et communautaires, nous faisons le constat d'autres facteurs qui eux, nous invitent à être prudents quant à cette première hypothèse. Ces facteurs sont entre autres, comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre, la pauvreté endémique et l'incapacité de l'Etat à mettre en place un système de protection sociale universelle ; l'importance de la famille, du voisinage et des cérémonies dans les structures traditionnelles sociales en Afrique sub-saharienne de manière générale ; le boom récent des TIC ; l'important phénomène d'émigration des guinéens. Ces facteurs nous invitent à penser que nous aurons affaire à des réseaux plus cohésifs, plus solidaires, et une vie sociale plus intense. Néanmoins certains autres facteurs devraient montrer par endroit des réseaux ségrégués notamment la surreprésentation des groupes ethniques dans certaines communes de la capitale en particulier, l'assignation des femmes à certaines activités ainsi que leur « présence justifiée » dans l'espace public, etc.

Ce chapitre comprend donc deux sections. Dans un premier temps, nous développerons les arguments qui suggèrent des réseaux que l'on pourrait qualifier d'« anomiques ». Dans un second temps, nous développerons les arguments qui suggèrent des réseaux dans l'ensemble cohésifs, pourvoyeurs de solidarité et d'une vie sociale intense malgré des tendances à la ségrégation.

2.1. Des réseaux « anomiques » ?

2.1.1. Brève histoire de la Guinée : de son peuplement à sa constitution comme Etat-nation

Comme pour l'écrasante majorité des pays d'Afrique subsaharienne, la Guinée comme Etat-nation dans sa forme actuelle est héritée de la colonisation française. Ses frontières actuelles tracées au prix de traités entre puissances coloniales dates de 1899 (Diop, 2015). Cependant il va de soi que cette administration coloniale n'a pas trouvé un vide en termes d'occupation du territoire, d'organisations politique, sociale, économique, culturelle, etc. pour n'évoquer que celles-ci.

Dans son article intitulé *Comment la Guinée a-t-elle été peuplée ?* (2012), Bano Barry situe la première occupation du territoire actuel de la Guinée dans le moyen-âge africain, soit approximativement entre le 5^{ème} et le 16^{ème} siècle. Pour lui s'il y a débat quant à l'origine exacte des peuples qu'elle abrite de nos jours, à l'unanimité les chercheurs qui s'intéressent au sujet considèrent qu'il n'y a pas d'autochtones et qu'ils viendraient tous du Sahel. Ainsi, ils sont arrivés sur le territoire guinéen par vagues successives à différentes périodes de l'histoire.

Il considère que les premiers à s'y installer sont ceux qu'il appelle le groupe des côtiers de la Guinée qui comprend en son sein les ethnies *Mandenyi*, *Soussou*, *Baga*, *Nalou*, *Landouma*, *Mikhifore*. Après de nombreux déplacements au gré de la constitution et la chute des empires, ils finissent par s'installer et se sédentariser dans la région côtière. Plus tard sont arrivés les Tanda (qui est un terme générique qui regroupe les ethnies *Könyagui*, *Basari* et *Badiaranké*) qui se sont installés dans le Nord de la Guinée. Il nomme ensuite les populations du centre et de l'est de la Guinée qui comprennent des ethnies qui ne se sont pas toutes installées au même moment mais sont arrivées par vagues successives dans la même région. Ce sont les ethnies *Dialonké*, *Peul*, *Foulacounda*, *Toucouleur*, *Wassoulouké*, *Diakanké*, *Sarakollé*, *Malinké* et *Konianka*. Enfin, il nomme les populations du sud qui comprennent principalement les ethnies *Kisia*, *Loma* et *Kpelé*.

Ce regroupement des ethnies dans des régions géographiques particulières est en partie à la base de la division de la Guinée en « quatre régions naturelles ». Cette division est actée après la

pacification de la nouvelle colonie par l'administration coloniale française au début du 20^{ème} siècle pour entre autres faciliter l'administration de ce nouveau territoire conquis (Goerg, 2011 ; Suret-Canale, 1958). Cette division était d'autant plus évidente pour l'administration coloniale que la résistance à la pénétration coloniale et donc la « pacification » s'est organisée par région. La conquête débute logiquement en Basse Guinée ou la région côtière, elle s'est poursuivie en Moyenne Guinée ou le Fouta Jallon avant d'atteindre la Haute Guinée et la Guinée Forestière. Il faut cependant préciser que cette conquête bien qu'organisée par région n'était pas linéaire dans le temps.

A l'issue de cette « pacification », la Guinée va être intégrée dans le grand ensemble de l'Afrique Occidentale Française (AOF) et fonctionner avec des administrateurs coloniaux, des Européens, des missionnaires, etc. (Charles, 1972). Après la deuxième guerre mondiale et les promesses d'auto-détermination de la métropole vis-à-vis des colonies faites pendant la guerre, cette division de la Guinée en régions dites naturelles s'accroît davantage avec la création des coordinations régionales basées sur des critères ethno-régionaux (Diallo, 2018). Ces regroupements initiés par des intellectuels locaux et approuvés par l'administration coloniale sont les premiers véritables structures représentatives des populations locales. Selon Diallo (2018) : « Au nombre des plus connues, figurent l'Amicale Gilbert Vieillard, fondée le 7 décembre 1944, par les Peulhs ; l'Union Forestière, créée le 5 janvier 1946, par les communautés de la région forestière ; le Comité ou Union de la Basse Guinée, fondé le 26 février 1946 par les Soussous ; l'Union du Mandé ou Union Mandingue, créée le 23 mars 1946 par les Malinkés, succédant à l'Union des Malinkés fondée le 13 mai 1944. » (P. 165)

La création de ces groupes politiques à base ethnique et régionaliste à la veille des indépendances n'augure rien de bon quant à l'apaisement de la vie politique du pays en devenir. Au contraire en prélude de la future indépendance, la lutte politique s'engage pour la conquête du pouvoir à la veille de l'indépendance. Cette lutte se fera surtout à Conakry, chef-lieu de la colonie et future capitale de la République de Guinée indépendante.

2.1.2. Après l'indépendance : Une histoire sociopolitique mouvementée et teintée de communautarisme ethnique¹²

¹² Pour approfondir la question, voir l'article de Moustapha Diop *La violence ethnique de l'État postcolonial Le cas de la Guinée*, Tumulte, N°44, 2015 ; la thèse de Mohamed Ramadan Diallo « Ethnicité et processus démocratique en Guinée, de 1990 à 2015 », 2018, Université Lyon III Jean Moulin ou encore

Le tribalisme politique, qui naît à la veille de l'indépendance de la Guinée (acquise le 2 octobre 1958), à la suite des luttes politiques pour le contrôle du pays, s'est poursuivi et s'est ancré sous le premier régime de Sékou Touré. Parmi tous les complots supposés ou réels pour renverser le régime de Sékou Touré, certains ont été officiellement appelés « complots peuls » (Hugeux, 2021). Des gens auraient donc comploté contre Sékou Touré parce que ce dernier est malinké dans le seul but de mettre un peule au pouvoir. Là déjà naît l'« opposition » entre peulhs et malinkés sur le plan politique, notamment pour la conquête et l'exercice du pouvoir. A la mort de Sékou Touré, un coup d'Etat militaire intervient et met fin au premier régime. Si la junte qui arrive au pouvoir est composée de toutes les ethnies, elle est dirigée par un soussou. Un an après, un autre coup d'Etat – qui de nos jours suscite encore des interrogations quant à sa réalité – intervient, mais avorte. L'homme à sa tête n'est autre que le premier ministre et membre de la junte qui a remplacé le régime de Sékou Touré. Il se trouve que ce dernier est malinké, et, au sein de la junte et dans une grande partie de l'opinion, ce coup d'Etat est interprété comme une tentative des malinkés pour revenir au pouvoir. La répression est sanglante. Le présumé cerveau du coup est exécuté ainsi que des dizaines d'autres militaires et civils dont l'écrasante majorité est issue de l'ethnie malinké.

L'arrivée du multipartisme au début des années 1990 voit émerger plusieurs partis politiques avec des connotations ethniques palpables. Le chef de la junte troque la tenue militaire pour celle d'un civil et crée son parti politique pour les futures élections multipartites de 1993. Sa base électorale est surtout composée de membres de son ethnie, les soussous. Les opposants Bah Mamadou et Siradio Diallo sont considérés comme étant les leaders de la communauté peulh, Alpha Condé comme celui des malinkés et Jean Marie Doré comme celui des forestiers. Les élections de 1993 sont le théâtre de nombreux discours à caractère ethnique mais aussi de nombreux affrontements, avec là aussi des relents ethniques. Il en est de même que pour les élections présidentielles de 1998.

A la mort de Lansana Conté en 2008 après 24 ans de règne sans partage, une autre junte militaire arrive au pouvoir. Cette fois-ci, le chef de la junte est un forestier. Ils promettent dans un premier temps de « balayer la maison » et de quitter le pouvoir au bout de deux ans. Puis en raison des pressions internes des « forces vives de la nation » (composées de l'opposition politique, la société civile, les syndicats, les religieux, etc.) et des pressions externes de la communauté internationale, le pouvoir militaire s'engage finalement à organiser des élections au bout d'un an, élections auxquelles ils s'engagent à ne pas participer. Mais au bout de quatre mois, le chef de la junte commence à changer de discours en menaçant de se présenter aussi.

Pour dénoncer cet état de fait, des responsables politiques appellent les « forces vives de la nation » à une marche pacifique qui devait se terminer au stade de 28 septembre. L'un des principaux leaders de ces « forces vives » n'est autre que Cellou Dalein Diallo, ancien ministre et premier ministre de Lansana Conté et membre de l'ethnie peulh. La marche se solde par une répression sanglante. Des dizaines de personnes sont tuées par balles et des dizaines de femmes violées. Cette marche est interprétée ou perçue par une partie de l'opinion, notamment les membres de la communauté guérézée en particulier, et forestière en général, comme un sabotage du pouvoir forestier par les peules. De nouveau, naît une « opposition » entre peules et forestiers à propos de la conquête et de l'exercice du pouvoir.

A la suite de ce qui a été appelé « le massacre du 28 septembre 2009 », des dissensions sont nées au sein de la junte concernant notamment les responsabilités de ce massacre. Le point culminant de ces dissensions est atteint en décembre 2009, quand le chef de la junte a été blessé et laissé pour mort par son aide de camp. Il est évacué d'urgence au Maroc pour des soins. Cet événement marque un tournant majeur dans le processus de transition. En effet, le numéro trois de la junte, qui en devient le nouveau chef, s'engage à organiser des élections présidentielles au bout de six mois. En juin 2010, conformément aux promesses du chef de la junte, le premier tour des élections est organisé. Alpha Condé (opposant historique) et Cellou Dalein Diallo (ancien premier ministre) se qualifient pour le second tour. Alors que le second tour devrait avoir lieu deux semaines après le premier, il n'a finalement lieu qu'en novembre 2010. Cet entre-deux tours est l'occasion de plusieurs violences notamment à caractère ethnique. D'un affrontement entre deux partis politiques on passe à un affrontement entre peules et malinkés pour la conquête du pouvoir. Dans cet affrontement, les autres ethnies jouent le rôle d'« arbitre ».

Ce deuxième tour se solde par la victoire d'Alpha Condé malgré les contestations de Cellou Dalein Diallo. Les deux mandats d'Alpha Condé sont émaillés par une série de violences politiques, de répressions à fort caractère ethnique. D'un côté les peulhs sont accusés de vouloir à tout prix conquérir le pouvoir, de l'autre, les malinkés sont accusés de le conserver coûte que coûte. C'est dans ce climat qu'a lieu le référendum contesté de mars 2020 qui devait permettre à Alpha Condé de briguer un troisième mandat, ce que l'ancienne constitution ne lui permettait pas. C'est dans ce même climat qu'a eu lieu l'élection présidentielle d'octobre 2020. A l'occasion de ces derniers scrutins, avaient aussi eu lieu des affrontements interethniques un peu partout en Guinée. Beaucoup d'observateurs avaient même craint que la Guinée ne bascule dans la guerre civile.

Ce petit rappel historique non exhaustif de quelques évènements nous permet de voir à quel point l'ethnie est quelque chose de prégnant au sein de la société guinéenne, du moins sur le plan politique. Elle est omniprésente dans le débat public, surtout en période électorale. Pourtant d'un autre côté, les grandes métropoles guinéennes et même certaines zones rurales connaissent une certaine mixité ethnique. C'est le cas particulièrement de Conakry considérée comme une Guinée en miniature. Quasiment toutes les ethnies du pays y vivent, même si certaines sont plus représentées que d'autres. Pendant les périodes de crises où les tensions ethniques sont à leur comble, on ne manque pas de vanter les mérites de la diversité ethnique, on ne manque pas non plus de rappeler que la Guinée est une famille, que cela soit à la radio, à la télé, dans la presse écrite et depuis la décennie 2010 sur les réseaux sociaux. Chacun a son histoire pour montrer qu'en réalité il vit bien avec les autres et que ce sont les politiques qui divisent les gens. C'est celui dont les parents sont d'ethnies différentes, celui dont les meilleurs amis sont issus d'autres ethnies, celui dont les collègues d'étude ou de travail sont en grande partie issus d'autres ethnies, etc.

2.1.3. La diversité ethnique des villes en développement dans les colonies et dans la période postindépendance

La question de la coexistence des groupes ethniques s'est posée dès le début de la colonisation dans les villes sous l'administration coloniale en Afrique subsaharienne. Cette question a surtout concerné les villes fondées ou développées par l'administration coloniale. Ainsi, elle a été à l'ordre du jour à la fois pour l'administration coloniale mais aussi au sein des sciences sociales.

C'est ainsi que pour Ronald R. Atkinson (Atkinson, 1999), à la fin du XXème siècle, l'ethnicité s'est imposée durablement dans les consciences populaires, comme moyen de mobilisation ainsi que dans les recherches universitaires. Pour lui, les études académiques portant sur l'ethnicité en Afrique ont été lancées dans les années 1940 et 1950 par un groupe d'anthropologues dans la Rhodésie du Nord (actuel Zimbabwe). Leurs travaux portaient sur les travailleurs dans les mines de cuivre. Ils s'intéressaient particulièrement à la dynamique des relations interethniques urbaines de ces travailleurs qui tendaient à prendre la forme d'une concurrence entre différents groupes ethniques mais aussi à produire des comportements standardisés entre eux. L'auteur note que quels que soient les apports de ces études, elles restent

influencées par l'époque. En effet les chercheurs en question ne pouvaient faire autrement que de reproduire sur ceux qu'ils étudiaient les stéréotypes répandus à l'époque non seulement dans le monde universitaire mais aussi dans la pensée populaire. L'un de ces stéréotypes véhiculés par les occidentaux était (et reste encore) la « conscience tribale » des africains dans leurs organisations sociopolitiques.

Ce stéréotype sur la conscience tribale (appelée aujourd'hui conscience ethnique) tourne autour de trois axes selon l'auteur : D'abord, en Afrique il y a ceux qui ont une conscience tribale et ceux qui n'en ont pas. La conscience tribale renvoie à un stade dit « primitif » et, dans l'idéal « occidental », la non conscience tribale qui serait l'Etat-nation est signe de modernité et constitue un idéal à atteindre pour les africains. Ensuite, même si les africains sont considérés comme appartenant à des tribus spécifiques, il semble impossible de définir les frontières entre tribus. Si la tribu peut être conçue comme une entité politiquement définie, d'autres critères peuvent être pris en compte, notamment la langue, la culture, l'espace géographique, etc. Enfin, les tribus sont considérées comme ayant existé depuis toujours et sont vues comme complètement rigides, fermées à toute évolution, d'où la confrontation systématique entre elles.

La résurgence de la question ethnique dans le débat politico-social en Afrique (et ailleurs) à partir des années 1980 a entraîné un regain d'intérêt des sciences sociales vis-à-vis de la question. Ainsi, depuis les années 1990, plusieurs chercheurs en sciences sociales et humaines se sont intéressés à l'ethnie en mobilisant diverses approches. Crawford Young (Young, 1994) propose une chronologie et une typologie des études des africanistes ayant porté sur l'ethnie des années 1950 aux années 1990 :

L'instrumentalisme. Les tenants d'une telle approche considèrent que l'ethnie est utilisée par les acteurs comme une arme pour accéder à des privilèges politiques ou sociaux. Dans ce contexte, l'ethnie devient un rôle social qu'on peut endosser en fonction des conjonctures et des situations. Les chercheurs de tout bord ont utilisé cette approche pour démontrer le caractère artificiel de l'ethnie, concept entretenu par une certaine élite à des fins particulières.

Le primordialisme. Cette perspective dans la suite de l'instrumentalisme s'attache à expliciter les dimensions émotionnelle, psychologique et affective de l'ethnie. En effet, si les masses sont sensibles aux discours des entrepreneurs politiques, c'est qu'il y a bien sûr un certain attachement à une identité de base et cette dernière offre aux membres du groupe une certaine sécurité émotionnelle. Les plus extrêmes des tenants de cette approche considèrent que dans le fait ethnique, il y a *ascription*, c'est-à-dire que les gens tiennent leur appartenance ethnique de

leur naissance même. Si le primordialisme est critiqué de toutes parts, notamment sur son essentialisation, pour Young, il complète l'instrumentalisme dans la mesure où il permet d'expliquer les mécanismes du lien affectif, et aussi les dimensions passionnelles dans les conflits interethniques.

Le constructivisme. A partir des années 1980, les deux premières approches ont été dépassées ou fondues dans une troisième, le constructivisme. Cette approche part des deux premières approches tout en inversant l'analyse. En effet, pour Young l'ethnicité, telle qu'envisagée par les instrumentalistes ou les primordialistes, est une construction sociale. Pour lui, que l'on considère qu'il existe une conscience ethnique commune pour atteindre un but, ou que ce soit parce qu'elle a une essence antérieure, cette conscience reste une création. De ce fait, les constructivistes privilégient une approche qui considère l'ethnie comme une donnée mouvante, en fonction du temps, de l'espace, des conjonctures, etc.

2.1.4. La croissance urbaine rapide d'après indépendance

Les chercheurs qui se sont intéressés au fait urbain en Afrique depuis les indépendances sont unanimes sur le fait que le processus d'urbanisation s'est accéléré des indépendances à nos jours (Choplin, 2019 ; Coquery-Vidrovitch, 2006). En effet, le taux d'urbanisation qui était de l'ordre de 12% dans les années 1950 (Escallier, 1988) se situe entre 40% et 70% dans les années 2000 (Mayer et Soumahoro, 2010). Or, cette croissance urbaine implique un déplacement massif des populations des campagnes vers les villes avec son lot de problèmes en termes d'insertion professionnelle, de logement, d'insécurité, etc. Dès l'entame de cette croissance urbaine, à la veille des indépendances dans les pays d'Afrique subsaharienne et aux débuts de celles-ci, les chercheurs en sciences sociales se sont intéressés au phénomène en mobilisant des approches diversifiées. Ce sont d'abord les historiens qui se sont intéressés à la notion de ville en Afrique Subsaharienne. Catherine Coquery-Vidrovitch (2006) fait le constat que les travaux sur l'histoire urbaine en Afrique se sont multipliés durant les dernières années. Ces derniers ont permis de renouveler les connaissances établies dans les années 1970 dominées alors par deux thèses majeures : d'un côté l'idée que les africains sont par essence ruraux et d'un autre l'idée que la ville ne pouvait incarner que le mal social qu'il fallait combattre en mettant notamment un terme à l'exode rural vers les zones urbaines. Elle poursuit en avançant que depuis une vingtaine d'année, une série d'études combattent ces préjugés en affirmant que la ville africaine

s'inscrit dans l'histoire universelle, un truisme qu'il est nécessaire de rappeler selon l'auteure. Mais pour elle les historiens non africanistes continuent de considérer les villes africaines comme ayant émergé seulement à partir de la pénétration coloniale. Ainsi, les villes africaines ne sont envisagées qu'avec leurs problèmes, notamment de criminalité, de transport, etc.

En partant toujours de la croissance urbaine rapide intervenue au lendemain des indépendances en Afrique subsaharienne, Annick Osmont (Osmont, 1981) avance que, jusque-là, nombre des enquêtes qui se sont intéressées au phénomène urbain en Afrique, ont mis l'accent sur la question de la transformation des structures familiales. En effet, plusieurs chercheurs se sont attachés à montrer comment des mécanismes contribuaient à déstructurer cette dernière en ville, ou comment naissait la famille nucléaire, suivant ainsi le modèle européen de la famille.

En accord avec les études urbaines depuis l'école de Chicago, ce climat de « tensions ethniques » résultant principalement du fait politique ainsi que ce développement urbain rapide devraient nous donner à voir des réseaux très ségrégués sur le plan ethnique et peu pourvoyeurs de solidarité. Mais les arguments que nous développons ci-dessous nous permettent de postuler que ces hypothèses ne sont qu'en partie vérifiables dans notre contexte d'enquête.

2.2. Des réseaux cohésifs et qui s'inscrivent dans les structures relationnelles traditionnelles ?

Si l'histoire de la Guinée et la croissance urbaine rapide de la ville de Conakry nous amènent à penser que les réseaux des Conakryka auront dans l'ensemble le visage de réseaux caractérisés par notamment l'absence de cohésion et de solidarité, un certain nombre d'éléments nous invitent à adopter une position plus modérée. En effet, étudier la vie sociale dans une ville aussi diverse en termes de population, d'ethnies, de niveau de développement, peut revêtir de nombreuses dimensions. Dans son enquête, Peil (1981) estimait que la vie sociale en ville est influencée par plusieurs facteurs dont la démographie (composition ethnique, équilibre entre hommes/femmes et les diverses classes d'âge) ; l'économie (selon qu'elle soit industrielle ou pas et donc attrayante pour les migrants, etc.) ; etc. Partant de là, son ouvrage avait un double objectif qui correspond aux deux grandes parties qu'il comporte : d'abord brosser les caractéristiques structurelles principales des villes ouest-africaines et de celles qu'elle étudie en

particulier (processus de migration, travail et logement) ; ensuite montrer en quoi ces structures influencent les interactions individuelles, les relations interpersonnelles ou la vie sociale des personnes vivant dans ces villes. Dans les prochaines lignes nous allons essayer de montrer en quoi, malgré le fait que la ville de Conakry présente toutes les caractéristiques d'une ville « moderne » certains éléments de contexte font que les réseaux personnels que nous y étudions sont spécifiques.

2.2.1. Cohésion, lien social et individualisme en Afrique

Comme nous l'évoquions plus haut, la vie en ville pose la question de la transformation du lien social. Cette question est d'autant plus pertinente pour l'Afrique subsaharienne qu'elle a connu un boom démographique et urbain qui est toujours en cours. Dans ce contexte, les chercheurs en sciences sociales et humaines ont porté leur attention sur les conséquences de ce double phénomène.

S'inspirant du débat qui a lieu dans le monde occidental sur le processus d'individualisation dans les sociétés occidentales contemporaines, plusieurs auteurs se sont posés la question de savoir si l'Afrique aussi a connu un processus similaire. Parmi ces auteurs Alain Marie dans un article intitulé « Communauté, individualisme, communautarisme : hypothèses anthropologiques sur quelques paradoxes africains » (Marie, 2007), il se propose d'analyser le processus d'individualisation « à l'Africaine » tout en se démarquant de l'idée selon laquelle les sociétés africaines seraient enfermées dans une alternative entre individualisme et communautarisme qui pour lui serait simplifier un problème qui à plusieurs égards est complexe. En effet, dans une Afrique qui est elle aussi touchée par le mouvement de banalisation capitaliste qui touche la quasi-totalité de l'humanité, il avance plutôt une thèse qui voudrait que l'Afrique se trouve dans le cercle vicieux de trois « processus concomitants » et qui seraient liés « par un rapport de causalité circulaire » (P. 177)

D'abord, soumis aux plans d'ajustements structurels des institutions financières internationales depuis les années 1980, les pays africains peinent à assurer le minimum d'intégration et de sécurité à ses citoyens. Par effet boule de neige, les solidarités communautaires qui se substituent à la solidarité étatique prennent un sérieux coup, devenant ainsi très sélectives, voire inexistantes. Les couches urbaines touchées de plein fouet par la pauvreté ne peuvent plus assurer la solidarité envers leurs parents de la ville et des campagnes. Enfin, naissent des

mouvements communautaires pour venir soulager les masses de leur extrême pauvreté. C'est dans cette logique qu'il faut comprendre la naissance de mouvements religieux qu'ils soient chrétiens ou musulmans et de mouvements politiques avec une forte connotation ethnique, régionale ou religieuse.

Pour l'auteur, afin de comprendre l'omniprésence du communautarisme dans les sociétés postcoloniales africaines et sa résurgence pendant les périodes de conflit, il faut remonter à la période précoloniale et coloniale. D'abord, les empires coloniaux d'avant colonisation fonctionnaient de telle sorte qu'ils n'assuraient que la sécurité dans un ensemble couvrant plusieurs entités le plus souvent distinctes. Ainsi, l'Etat central n'intervenait pas directement dans les affaires des tribus, des clans, etc. L'administration coloniale, dans le souci d'asseoir son emprise sur les territoires conquis, procède à des délimitations hasardeuses avec le plus souvent des critères ethnico-linguistiques qui ne reflètent que très rarement les réalités du terrain. Les identités, qui étaient auparavant fluctuantes et en permanence recomposées, sont assignées ou du moins fluctuent au gré des besoins de l'administration coloniale.

Ainsi, l'Etat postcolonial bénéficie d'un double héritage, celui des empires précoloniaux et celui de la colonisation, les deux partageant le manque d'expression démocratique. Mais l'Etat postcolonial va plus loin en généralisant la redistribution clientéliste ce qui renforce les communautarismes, car c'est au nom d'une appartenance commune clanique ou ethnique que les uns sollicitent de l'aide auprès de ceux qui ont conquis des postes au sein de l'administration étatique, et c'est au nom de cette dernière que ces derniers se sentent obligés de répondre aux sollicitations.

L'auteur invite cependant à ne pas surinterpréter les communautarismes actuels comme une simple transposition des communautés de l'Afrique précoloniale. En effet, même si le fait colonial et les politiques étatiques des indépendances ont favorisé une inégale répartition des régions, et par extension des ethnies, ces dernières ne sont pas systématiquement dans une logique d'identification à leur région d'origine. En effet, un certain nombre de caractéristiques de l'Afrique de la veille des indépendances et de l'Afrique postcoloniale font que les parcours individuels sont variés. C'est notamment le cas des migrations de travail, de l'urbanisation poussée et des brassages interethniques qui en résultent, des mariages interethniques, du développement des religions qui font fi des particularités ethniques de leurs adeptes, etc. Tout ceci favorise des parcours individuels qui font sauter les délimitations ethniques. C'est dans ce sens que l'auteur parle de banalisation sociologique des sociétés africaines. Aussi, dans les

grandes villes, l'auteur fait mention des luttes syndicales et politiques qui réunissent toutes les ethnies autour d'un idéal.

Si Alain Marie fait le constat de sociétés encore très marquées par les communautarismes en Afrique subsaharienne, et appelle à un compromis entre une société avec un communautarisme marqué et une société foncièrement individualiste, ce qu'il appelle la troisième voie, d'autres auteurs ont quant à eux observé des processus d'individualisation en cours dans les sociétés d'Afrique subsaharienne. En effet, dans un numéro thématique de la revue *Sociologie et Société* (2007), des chercheurs s'intéressent au processus d'individualisation dans une Afrique en mutation. Il s'agit pour eux de réinterroger la question de l'individualisme et des mutations du rapport de l'individu à sa communauté sur le continent africain à travers diverses disciplines des sciences sociales.

Les auteurs font le constat que l'Afrique est victime de préjugés notamment sur le plan de la modernité. Ces préjugés sont entretenus jusque dans les hautes sphères de pouvoir des pays occidentaux, en témoigne le discours de Nicolas Sarkozy en juillet 2007 à Dakar¹³. Mais la tendance actuelle est de mettre l'accent sur les facteurs endogènes pour expliquer ce « retard » supposé ou réel de l'Afrique. Cela est entretenu et par des chercheurs étrangers (Smith, 2003) mais aussi africains (Etounga Manguelle, 1991 ; Kabou, 1991). Cette nouvelle approche s'oppose donc à celles, tiers-mondistes, des années 1960 et 1970, qui pointaient du doigt un certain nombre de facteurs extérieurs notamment la dépendance vis-à-vis des pays occidentaux. Cette approche considère que le développement des pays nouvellement décolonisés passe par le fait d'abandonner un certain nombre de pratiques traditionnelles, qui serait une condition pour le développement.

Pour les auteurs, ces thèses modernistes ont été battues en brèche avec les exemples de développement dans un certain nombre de pays asiatiques. Cependant, l'Afrique semble échapper à la règle avec le constat de l'échec des programmes de développement dans plusieurs pays africains. Ceci fait que pour les auteurs le débat tourne encore autour de l'« Afrique des idées reçues » et assigne le continent encore dans « ses traditions immuables » (P. 7)

La « solidarité communautaire » ou la « culture du partage » figurent parmi ces traditions dites « immuables ». On considère que ce type de pratiques qui seraient propres au continent empêcherait l'émergence d'initiatives individuelles ou personnelles. Pourtant des travaux montrent que ces pratiques communautaires ne concernent pas toutes les parties de l'Afrique

¹³ Discours à visionner sur ce lien : <https://www.dailymotion.com/video/xc7llj>

de manière homogène, tout comme elle ne sont pas figées dans le temps. Ces mêmes travaux ont montré que les rapports des individus aux communautés étaient en pleine mutation dans un contexte de crise économique qui perdure. A travers leurs différentes enquêtes, les auteurs font le constat que des processus d'individualisation sont à l'œuvre et ce à deux niveaux : dans la sphère publique et la sphère familiale.

Si on observe une tendance à l'émergence d'un individualisme à l'Africaine, le constat principal reste que le communautarisme domine encore. Et la persistance de ce dernier vient en partie du fait de la pauvreté, de la faillite des Etats et de l'absence d'une couverture sociale universelle. C'est ce que nous défendons dans la prochaine section.

2.2.2. Pauvreté, faillite de l'Etat et absence de sécurité sociale universelle

Les mesures d'ajustement structurel intervenus dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne au milieu des années 1980 et au début des années 1990 ont mis à nu la faillite des Etats de ces pays (Souley, 1991). En effet, les conditions de cette faillite réunies dès le lendemain des indépendances, avec l'incapacité de ces Etats à engranger des ressources pouvant être redistribuées, en raison de la corruption, des dépenses fantaisistes, de la baisse des recettes à l'exportation avec la chute des prix des matières premières sur le marché international, etc. Plus précisément, pour Souley, les causes de cette faillite sont à situer à plusieurs niveaux. D'abord l'échec des politiques de développement des Etats, qui aboutit à une insubordination des populations qui se manifeste par des contestations ; ensuite, ces Etats ont subi l'effondrement des modèles de référence à l'international que ce soit le libéralisme ou le socialisme ou communisme.

La « faillite » de l'Etat guinéen est à inscrire dans cette logique. En effet, au lendemain de l'indépendance conquise précocement en 1958 – soit deux ans avant la plupart des pays francophone de l'Afrique subsaharienne – la Guinée se tourne vers le bloc de l'Est. Cette inscription idéologique s'accompagne d'une tentative de mettre en place une économie planifiée qui s'inspire du Marxisme-léninisme. Si on peut citer quelques réussites, notamment des infrastructures hydroélectriques, la compagnie aérienne, l'« indépendance » monétaire, les échecs aussi sont nombreux. Dans une tentative de bilan du régime dirigiste (Diallo, 2018) de Sékou Touré, Alpha Oumar Rafiou Barry (Barry, 2020) parle de l'échec de cette politique de planification avec des aventures hasardeuses qui ont conduit notamment à l'interdiction du

commerce dans les années 1970, l'implantation de fermes qui s'est soldée par un fiasco ou encore l'échec de la politique industrielle. Si partisans, opposants ou observateurs neutres peuvent discuter des réussites ou échecs du régime de Sékou Touré, à sa mort, ce régime a été renversé par une junte militaire. Le Comité Militaire de Redressement National (CMRN) avait légitimé le coup d'Etat contre le régime de Sékou Touré par la dénonciation d'une « dictature sanglante et impitoyable » (Gaulme, 1985) tout en promettant un nouveau départ. Ils dénoncent les échecs du régime sur tous les plans et promettent donc de redresser le pays. Mais après 24 ans de règne, à la mort du chef du CMRN, un nouveau coup d'Etat intervient par le biais du Conseil National du Développement et de la Démocratie (CNDD) en 2009 en dénonçant de nouveau la mal gouvernance, la dictature et tous les autres maux qui marquent la faillite de l'Etat guinéen. A l'issue de cette transition, qui aura duré environ 2 ans, un président civil est pour la première fois « démocratiquement » élu. Mais la Guinée n'en a pas fini avec les coups d'Etat, car après un troisième mandat forcé, Alpha Condé se fait renverser par le Conseil National pour le Développement et le Rassemblement (CNRD) du chef de l'Etat actuel, le Général de corps d'armée Mamadi Doumbouya.

Si encore une fois les différents acteurs peuvent débattre sur les réussites et échecs de ces différents régimes, les indicateurs économiques sont éloquentes quant à la question de la pauvreté qu'engendre cette instabilité institutionnelle sur fonds d'échec de la politique de développement de l'Etat.

2.2.2.1. Indicateurs économiques

Malgré ses énormes potentialités notamment en termes de ressources naturelles, la Guinée figure encore parmi les pays les plus pauvres au monde. En effet, la Guinée possède entre le quart et le tiers des réserves mondiales de bauxite, le minerai de l'aluminium, et c'est le deuxième producteur mondial de cette matière première derrière l'Australie. Selon les chiffres du ministère des mines et de la géologie, sa production est passée d'environ 59 millions de tonnes en 2015 à environ 103 millions de tonnes en 2022 selon des chiffres du ministère guinéen des mines et de la géologie. En dehors de la bauxite, la Guinée recèle aussi de l'or, du diamant, et commencera prochainement l'exploitation d'un des gisements de fer les plus importants au monde sur le mont Nimba.

La Guinée a aussi un potentiel sur le plan agricole, en disposant notamment de terres fertiles et un réseau de fleuves assez fourni qui lui vaut le surnom de « château d'eau » de l'Afrique de l'ouest.

Mais, malgré ces atouts économiques, la Guinée demeure un pays très pauvre avec des indicateurs économiques souvent dans le rouge. Pour une population estimée en 2021 à 13 531 906 habitants la Guinée avait un PIB de 16,09 milliards de dollars en 2021 selon des données de la banque mondiale, soit un PIB par habitant d'environ 1 189 dollars, ce qui la place parmi les pays les plus pauvres au monde. Selon toujours les données de la Banque mondiale, son Indice de Développement Humain (IDH) se situe autour de 0,4 en 2021, ce qui la place à la 182^{ème} place sur 191 au niveau mondial, à égalité avec le Yémen, pays en crise depuis les printemps arabes survenus au début des années 2010.

Malgré une amélioration considérable ces dernières années, le taux de pauvreté reste très élevé, en effet, selon l'Institut National de la Statistique (INS) guinéen, la proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté était de 62,5% en 1995 ce même indice a chuté à 49,1% en 2003. Il remonte à 55,2% en 2012 avant de connaître une baisse jamais atteinte auparavant (43,7%) en 2019. Les données de l'INS font apparaître un taux de pauvreté plus élevé dans les zones rurales comparativement aux zones urbaines. Ce taux est seulement de 22,4% pour l'urbain en 2019 alors qu'il atteint 55,4% dans les parties rurales. La région de Conakry qui ne connaît pas de zone rurale a quant à elle un taux de pauvreté de 15,7%.

Comme pour les précédents indicateurs, ceux de l'emploi aussi restent très faibles. Le taux global d'activité de la population de 15 ans et plus est passé de 60,3% en 1991 à 54,2% en 2019. Il faut cependant noter un pic à 78,7% en 2007. Le taux d'activité des femmes est encore plus bas, 46,2% en 1991 et 43,9% en 2019. On note respectivement 75,5% et 67,1% pour les hommes. A Conakry, on est passé d'un taux global d'activité de 33,7% en 2003 à 53,3% en 2019. Cependant l'enquête ne donne pas de chiffre pour la ville de Conakry concernant la période antérieure à 2003. Quant au taux de chômage tel que défini par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), il est passé de 1,8% en 1991 à 4,8% en 2019 pour l'ensemble de la Guinée. Il n'y a aucune différence majeure entre hommes et femmes.

Si certains indicateurs se sont améliorés de la libéralisation de l'économie intervenue à la fin du premier régime à nos jours, la situation d'ensemble reste encore morose. D'ailleurs c'est le constat qu'avait fait en 2018 le premier ministre de l'époque Ibrahima Kassory Fofana en décidant de mettre en place des dispositifs de lutte contre l'extrême pauvreté comme l'ANIES.

2.2.2.2. *Des dispositifs de sécurité sociale partiels et insuffisants*

Faisant le constat que l'« enrichissement collectif » de la Guinée intervenu depuis le début des années 2010 en raison notamment de la relance du secteur minier n'avait pas eu d'effet visible dans le quotidien des Guinéens, le gouvernement guinéen d'alors, dirigé par le premier ministre Kassory Fofana sous la présidence d'Alpha Condé, avait décidé de créer par décret l'Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale (ANIES) en 2019¹⁴. L'idée était donc selon le gouvernement de mieux redistribuer les richesses engrangées notamment par l'exploitation minière.

Plus concrètement, l'ANIES dans un premier temps identifie par un travail d'enquête les personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité, opération qui doit être suivie par un enrôlement biométrique des personnes identifiées. Ainsi, environ 40% des guinéens devaient être concernés, ce qui correspond à peu près à la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Environ 6 millions de personnes devaient donc être concernées, dont 2 millions vivant en milieu rural, zone plus concernée par la pauvreté. Cette opération d'identification et d'enrôlement biométrique devait être suivie de la mise en place d'une expérimentation sur 400 000 personnes, expérimentation qui devait consister à effectuer des transferts monétaires aux personnes concernées. A long terme, le dispositif visait à sortir environ 6 millions de personnes de l'extrême pauvreté. Il faut noter que cette opération qui vise à réduire la pauvreté en Guinée à l'initiative du gouvernement guinéen a été approuvée et accompagnée par des bailleurs de fonds étrangers, notamment la Banque Mondiale (BM) et la Banque Africaine de Développement (BAD).

A Conakry, l'ANIES avait identifié 20 064 ménages (soit 130 000 personnes environ) repartis dans les 5 communes de la capitale (les plus démunies de la ville), pour qui des transferts monétaires devaient être réalisés. Cette opération s'est poursuivie jusqu'à l'avènement du CNRD au pouvoir par un coup d'Etat militaire intervenu le 5 septembre 2021. Après une

¹⁴ Voir cet article du site d'information en ligne MoisiaqueGuinée.com <https://mosaiqueguinee.com/anies-le-pm-dr-kassory-fofana-procede-a-la-remise-conjointe-des-transferts-monetaires-et-des-vivres-a-taouyah/>

interruption de près de 10 mois décidée par la junte au pouvoir, les activités de l'ANIES ont repris courant 2022 et se poursuivent à nos jours.

Si cette agence a été présentée à sa création par les autorités d'alors comme un moyen de redistribution des richesses créées, ou de protection sociale pour les plus vulnérables, beaucoup d'observateurs y voyaient une manière de battre campagne pour le projet de modification de la constitution devant permettre au président de l'époque de briguer un troisième mandat, alors même que cela lui était interdit par la constitution de 2010. En effet, non seulement les indicateurs économiques ne permettaient pas vraiment de parler de prospérité pour le pays, mais de plus, les montants transférés aux ménages (250 000 FG, soit environ 25 euros) étaient jugés insignifiants. Par ailleurs, des scandales de détournement de fonds à l'ANIES n'ont pas tardé à éclater. D'ailleurs, l'un des motifs (non encore établi par la justice) d'emprisonnement de l'ancien premier ministre Kassory Fofana par la junte est sa gestion de l'ANIES.

Dans la même lancée que l'ANIES, a été créé le Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI). Cette structure à la différence de l'ANIES a été créée par les autorités de la transition. Si les activités de l'ANIES consistent à faire des transferts monétaires ou à donner des vivres aux ménages bénéficiaires, le FDSI quant à lui vise à identifier les personnes dites indigentes, de les accompagner et d'en faire des « acteurs de développement national ».

Il faut aussi noter la création en 2012 de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) qui a pour but, comme indiqué sur son site internet, de jouer le rôle de protection sociale et d'assurance maladie pour les agents de l'Etat. Ainsi, elle se charge pour ces derniers de :

- Payer les pensions
- Couvrir les risques liés à la maladie, aux accidents professionnels et non professionnels, à la maternité des agents publics et ayants droits ;
- Assurer l'enregistrement et le recouvrement des cotisations des assurés.
- Signer les conventions des prestations en faveur des assurés.
- Assurer l'organisation et la coordination notamment la collecte, la vérification et la sécurité des informations relatives aux bénéficiaires et aux prestations qui leur sont servies.
- Passer s'il y a lieu avec tout organisme de protection sociale, des conventions afin de participer à des programmes d'actions sanitaire et sociale.

- Enfin, organiser et diriger avec le contrôle en matière de soins et d'application de la tarification des actes avec les prestataires de soins de santé qui sont agréés auprès de la CNPS

Cette caisse ne s'occupant comme on l'a vu que des agents de l'Etat, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) quant à elle joue le rôle comme son intitulé l'indique de sécurité sociale pour les salariés du secteur privé.

Au vu de ces éléments ci-dessus, nous ne pouvons pas parler d'une absence totale de dispositifs institutionnels étatiques ou privés de sécurité sociale en Guinée. Cependant, au vu de l'ampleur de la pauvreté, de la relativement récente création de la plupart de ces dispositifs, le fait qu'ils ciblent souvent une catégorie de la population (et ne sont pas des dispositifs universels), nous sommes en droit de considérer qu'ils sont largement insuffisants, voir même inopérants. En effet, alors même que la pauvreté sévit de l'indépendance à nos jours, et que cette pauvreté touche autant les fonctionnaires que les autres, la CNPS n'a été créée qu'en 2012 soit 54 ans après l'indépendance. Si la CNSS existe depuis la veille de l'indépendance, cependant elle ne s'adresse qu'au secteur privé, secteur privé qui, jusqu'à la fin du premier régime, était quasiment inexistant et peine encore à avoir un poids significatif au sein du marché du travail guinéen. Autant dire qu'elle ne touche qu'une infime partie de la population guinéenne. L'ANIES et le FDSI ont été créés respectivement en 2018/2019 et 2021/2022 et de ce fait on peut supposer qu'ils n'ont pas encore eu suffisamment d'effet sur la réduction de la pauvreté. Ceci est d'autant plus vrai que la prospérité qu'ils visent à partager est hypothétique. Pour preuve, ils bénéficient systématiquement de financements extérieurs de la banque mondiale ou d'ONG. Par ailleurs, l'identification des personnes bénéficiaires de ces aides n'est pas toujours aisée. Ceci est d'autant plus vrai que les frontières entre les ménages indigents et ceux vivant dans une extrême pauvreté ne sont pas toujours claires.

2.2.3. Dans ce contexte de pauvreté, la famille et le voisinage comme éléments centraux des réseaux des Conakryka

Malgré les prédictions alarmistes sur la déstructuration ou l'affaiblissement des relations sociales notamment familiales par la modernité, toutes les recherches mobilisant l'analyse des réseaux personnels, et ce quel que soit le contexte national ou continental, montrent que la famille constitue l'élément central des réseaux des enquêtés. Néanmoins, si elles sont toujours

largement représentées dans les réseaux personnels, leur part peut dépendre des facteurs socio-démographiques. Par exemple Fischer (1982) montrait dans son enquête que les personnes vivant en ville citaient moins de membres de la famille que ceux qui vivent en milieu rural, les femmes en citent plus que les hommes, les personnes âgées en citent plus que les plus jeunes etc.

Malgré le fait que notre enquête ait été réalisée à Conakry, une ville sans campagne, nous émettons l'hypothèse que la famille est encore plus présente que dans les enquêtes réalisées ailleurs. Cette présence massive, n'est pas étrangère à ce contexte de pauvreté et d'absence de solidarité étatique décrit plus haut. Elle n'est pas non plus imputable seulement à la conception de la famille élargie en Afrique ou plus généralement dans les pays non occidentaux. Ainsi, dans ce contexte de pauvreté, la famille est sollicitée aussi bien pour les besoins du quotidien que ceux plus ponctuels et urgents. Selon un adage africain : « ce n'est pas le jour de la chasse qu'il faut élever un chien ». De ce fait, les liens familiaux, qu'ils relèvent de la famille nucléaire ou élargie, sont maintenus et entretenus, particulièrement par ceux qui sont en situation de précarité sociale (femmes, pauvres, etc.). A cette condition, ceux qui sont dans le besoin peuvent solliciter ce que Barry *et al.* (Barry, 2006) appellent la *solidarité cérémoniale* ou la *solidarité quotidienne*.

La présence massive des relations de voisinage s'inscrit dans la même logique. A Conakry, et plus généralement en Guinée, il est courant d'entendre le dicton *ta première famille ce sont tes voisins*. Il ne serait pas exagéré de dire que les voisins constituent une continuité au moins de la famille élargie en Guinée. En effet, ce sont les premiers secours en cas de maladie grave (en fournissant notamment les premiers soins ou en fournissant leur moyen de déplacement en guise d'ambulance), d'accidents ménagers divers, ce sont aussi les premiers pompiers en cas d'incendie, ce sont les premiers à venir en secours en cas d'attaque, à main armée ou non, avant l'arrivée des forces de sécurité et de défense (qui d'ailleurs le plus souvent n'interviennent pas), etc. En cas de décès, ce sont les premiers à venir présenter leurs condoléances et à consoler la famille éplorée. Ils fournissent là encore leurs moyens de déplacement pour servir de corbillard ou aident à transporter à pied le corps au cimetière quand celui-ci n'est pas loin. Ils mettent à disposition leurs demeures pour le monde en cas de cérémonies quel que soit sa nature, etc. En raison de tous ces éléments, nous voyons donc qu'il est tout à fait pertinent de dire qu'ils sont dans une certaine mesure une sorte d'extension de la famille. Il faut rappeler que tout ceci se produit dans un contexte de pauvreté généralisée et une absence ou faiblesse de structures formelles pour s'occuper de tous ces aspects de la vie quotidienne d'une ville.

Si elle se vérifie, la présence massive des relations de voisinage dans les réseaux des Conakryka comparé à leur part dans d'autres contextes d'enquête, notamment dans le monde occidental, est donc en partie à comprendre dans ce sens. Comme pour les relations familiales, celles du voisinage aussi sont entretenues au quotidien au moyen de visites mutuelles ou orientées dans un seul sens notamment quand il y a une différence de ressources dans la dyade. Et les discours allant dans le sens des bonnes relations de voisinage ne manquent pas d'être martelés à plusieurs occasions : prêches religieux, conflits entre voisins, etc.

2.2.4. Les cérémonies comme facteur de manifestation de la solidarité et de la cohésion des réseaux (relations sociales)

Nous avons vu précédemment que Barry et al. (2006) distinguaient la solidarité cérémoniale et celle quotidienne. Ce concept de solidarité cérémoniale montre à quel point les cérémonies sont saillantes dans la société guinéenne en particulier et africaine en général et probablement dans toutes les sociétés du monde. Mais au-delà de cette occasion de manifestation de la solidarité, les cérémonies permettent aussi de densifier les réseaux par le biais d'abord de la présence généralement massive de tous les cercles qui composent un réseau (amis, famille, voisins, collègues, connaissances, etc.) et les présentations mutuelles ou d'autres formes d'interactions pendant la cérémonie.

Faisant le constat que de nos jours, les cérémonies traditionnelles au Fouta-Djallon (région « naturelle » de la moyenne Guinée) ou organisées par les ressortissants de cette région ailleurs en Guinée ou dans le monde sont devenues l'occasion d'exposer ses richesses, Mistahoul Barry (2008) tente dans un opuscule de montrer comment ces cérémonies se passaient autre fois dans cette région : « *Considérons cet opuscule comme une tentative : celle de faire revivre, grâce à l'écriture, le véritable substrat des cérémonies traditionnelles qui représentent, à n'en pas douter, un volet important de notre patrimoine culturel.* » (P. 7)

Parlant de la cérémonie du Baptême, il affirme :

« En principe à l'heure du baptême, les proches parents et alliés du couple sont déjà là. Le père du nouveau-né et les siens se retirent en conciliabule : chacun va connaître le prénom proposé. Ce prénom va être porté en caractères arabes sur une feuille de papier qui sera remise aux beaux-parents. Ensuite un homme désigné par la famille du nouveau-né va en informer

l'assistance. [...] Les beaux-parents (ou plus précisément leurs mandataires) pour leur part, auront amené avec eux des repas, des vêtements et du savon pour l'accouchée. Habituellement, cette délégation envoyée par les beaux-parents est forte de plusieurs membres. Elle comprend des frères, sœurs, cousins ; cousines, marâtres, oncles, tantes, amies de la nourrice. Elle est bien accueillie, et logée dans une case préparée à cet effet. Des émissaires, porteurs d'un gobelet contenant de l'eau et des noix de cola viendront lui dire « tooli » (prenez place, vous êtes les bienvenus) et lui présenter les repas conservés pour elle. » (P. 12)

Nous voyons donc que tout ce cérémonial relaté par l'auteur met l'accent sur la mobilisation des proches et l'échange de cadeaux ou de biens matériels. C'est donc, comme nous l'avons dit à l'entame de cette section, une occasion de développer les interconnaissances et de manifester la solidarité de part et d'autre. Et si l'auteur regrette l'exposition des richesses qui ont lieu de nos jours, ces deux aspects ont survécu à la « modernisation » de la société guinéenne. Au-delà de ces cérémonies traditionnelles qui mobilisent surtout des personnes âgées et de jeunes adultes, la question des interconnaissances et la manifestation de la solidarité se retrouvent aussi dans les cérémonies dites modernes et qui concernent surtout les plus jeunes. Ainsi, il est courant de voir des jeunes faire des publications sur les réseaux sociaux à l'occasion de leurs cérémonies d'anniversaires, ou de remise de diplômes de fin d'étude avec les cadeaux reçus et des remerciements adressés à la famille et aux proches.

2.2.5. Une émigration massive et pourvoyeuse de solidarité matérielle

La croissance urbaine dans les villes a souvent pour effet le départ pour l'étranger ou pour d'autres villes et régions d'un certain nombre de résidents de la ville concernée par cette croissance. En effet, ce départ peut concerner non seulement des natifs de la ville mais aussi des migrants récents ou anciens, et ce quel que soit le motif de leur départ. Les villes de la Guinée en général et celle de Conakry connaissent ces mouvements. Selon des chiffres du Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies (DAES des Nations Unies) repris par un rapport de l'Organisation Mondiale des Migrations (OIM) publié en 2020, les émigrés guinéens étaient 426 941, soit 3,4 % de la population en 2015.

Dans nos travaux de mémoire de master (Diallo, 2017), nous montrions que cette tendance à l'émigration des guinéens comme certains autres pays d'Afrique de l'Ouest était très ancienne. En effet, si les mouvements migratoires en Guinée et en Afrique de l'ouest de manière générale

sont antérieurs à la colonisation, à partir de cette dernière elles prennent des formes sans précédent. C'est ce que nous montrent Mandiogou Ndiaye et Nelly Robin dans leur article *Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest : Une dynamique de régionalisation renouvelée* (Ndiaye et Robin, 2010). Les deux auteurs montrent que, dans le prolongement de la traite négrière, la colonisation a favorisé une migration de l'intérieur de l'Afrique de l'ouest vers les zones côtières. Les migrants sont attirés par les cultures de la rente qui sont principalement l'arachide qui se cultivait dans la Sénégalie et le café et le cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. Ce mouvement qui va de la zone sahélienne vers les côtes du golfe de Guinée entraîne un processus d'intégration qui résiste aux indépendances.

Dans le même temps, certains flux se dirigent vers les zones industrielles de l'Europe de l'ouest. Nous assistons donc à une première internationalisation des migrations en Afrique de l'ouest. Pour les auteurs, « (...) *les migrations ouest-africaines combinent deux champs migratoires, l'un Sud-Sud, l'autre Sud-Nord : une double bipolarité définie par l'héritage colonial et les liens postcoloniaux de dépendance*¹⁵ ».

Dans les années 1970, deux crises majeures vont modifier la dynamique migratoire héritée de la colonisation. C'est la crise industrielle qui frappe l'Europe par le biais du choc pétrolier et la crise agricole en Afrique de l'ouest. Ainsi, « *de nouvelles tendances se dessinent, marquée par la diversification des régions d'émigration ou d'immigration et l'émergence des pays de transit*¹⁶ ». Parallèlement, le contrôle et la réduction de l'immigration de travail devient une priorité des Etats européens. Ce qui conduit à la création de plusieurs dispositifs en Europe dont l'espace Schengen. Une des mesures qui ont découlé de la création de cet espace fut la protection renforcée aux frontières extérieures. Ceci conduit en partie au déplacement des frontières européennes vers les pays de départ qui sont en partie des pays d'Afrique de l'Ouest.

Au même moment, en Afrique de l'ouest, nous assistons à une modification des logiques économiques, qui voient se maintenir l'ordre marchand transfrontalier, mais aussi l'espace migratoire évoluer. Ces changements amorcés par les crises agricoles en Afrique de l'Ouest et industrielle en Europe sont amplifiés par deux autres facteurs localisés en Afrique de l'Ouest. Ce sont « *l'évolution de la trame urbaine et l'émergence d'un réseau de transports plus structuré et le développement d'un réseau de nouvelles technologies de l'information*¹⁷ ». Cette

¹⁵ Ndiaye et Robin, *Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest : Une dynamique de régionalisation renouvelée*, Hommes et migrations, 2010, p. 50

¹⁶ Ibid. p.52

¹⁷ Ibid. p. 53

évolution de la trame urbaine est stimulée par un boom démographique, en effet selon les auteurs, la population de la CEDEAO a été multipliée pratiquement par quatre entre 1960 et 2007, passant de 78 à environ 300 millions d'habitants. Ceci entraîne encore plus de mobilité à l'intérieur de la CEDEAO et parallèlement, nous assistons à la naissance de villes secondaires qui se situent entre les grandes villes côtières et les villes de la bande sahélienne.

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 (RGPH 3), ces migrations auraient principalement des raisons professionnelles (56,2 %), ou liées aux études (15,6 %) ou encore relèveraient du regroupement familial (13,5 %). Par contre les autres motifs tels que l'insécurité (0,12 %) y interviennent de façon secondaire.

Cette diaspora qui s'est donc établie à l'étranger et qui ne cesse de se massifier et de se renouveler est pourvoyeuse de solidarité matérielle pour leurs proches vivant au pays. En effet, qu'ils soient travailleurs ou étudiants, ils se sentent en général « obligés » d'aider d'autant plus que le projet migratoire est souvent familial.

2.2.6. Ségrégation des femmes sur le marché de l'emploi et dans l'espace public

L'enquête de Peil (1981), dans la suite de laquelle notre thèse s'inscrit entre autres, montrait déjà dans les années 1970 que le taux de participation des femmes à la population active de la zone du golfe de Guinée a été très importante et s'est maintenu dans la durée. D'ailleurs, selon l'auteure, ce taux de participation était plus élevé que celui des femmes d'Europe occidentale. Elles sont concernées surtout par l'agriculture et le commerce et cela leur donne un pouvoir à la fois économique et politique dans les sociétés africaines. Cette participation leur donne une autonomie financière et leur permet aussi de subvenir aux besoins de leurs enfants et par endroit de toute la famille. Cette tendance s'est maintenue tout au long des 40 dernières années. En effet, Ernoux (Ernoux, 2015) reprend des chiffres de l'OCDE affirmant que les femmes constituent presque 70% de la force agricole du continent et produisent environ 90% des denrées alimentaires.

Paradoxalement, malgré la place centrale qu'elles occupent dans le fonctionnement des sociétés d'Afrique subsaharienne aussi bien sur le plan économique que social, elles restent reléguées dans les foyers et leurs activités souvent circonscrites dans certains domaines en particulier notamment l'agriculture dans les zones rurales et le commerce dans les zones urbaines comme

nous venons de le voir plus haut. C'est ce paradoxe que Boubacar Diakité (Diakite, 2004) relève dans sa thèse de doctorat :

« Il existe une division du travail. Le ménage à la maison est le lot des femmes, les hommes se chargeant de travailler à l'extérieur et d'apporter le revenu. Toutefois, les femmes peuvent s'adonner à des activités agricoles, artisanales, informelles dont elles gèrent le revenu à leur guise. Lorsqu'un homme, pour toutes sortes de raisons, n'arrive plus à subvenir aux besoins de sa famille, alors il perd tout le respect de son entourage, car pour être reconnu socialement, il doit faire preuve d'esprit d'entreprise. Dans ces conditions, c'est à sa femme d'initier des activités génératrices de revenu afin de trouver ce qu'il faut pour le foyer conjugal. Cette situation est susceptible d'apporter à la femme plus d'autonomie par rapport à son mari, dans la mesure où ses allées et venues sont nécessaires à la survie de la famille. Une telle situation se remarque aisément lorsqu'il s'agit d'une femme de tête et d'audace. À noter qu'une femme peut être riche par ses origines, son mari ou son sens des affaires (De Boodt et Caubergs, 1998). Malgré ces percées économiques importantes, les femmes pour la plupart demeurent encore tributaires du pouvoir financier des hommes. Les coutumes et la religion ne sont pas étrangères à cette situation. » (P. 45-46)

Dans la même ligne, en conclusion de leur étude situationnelle sur la famille en Guinée, Barry *et al.* (2006) affirment :

« La participation des épouses dans l'économie familiale est, plus souvent qu'autrement, faible en valeur monétaire mais forte, en termes de participation continue et en effort domestique. Les épouses ne font pas seulement les travaux domestiques, elles sont impliquées dans diverses activités économiques extraconjugales comme le commerce, les études et les emplois salariés, de sorte qu'elles ne sont plus toujours à la maison. C'est aussi à la femme, l'épouse, que revient d'effectuer les déplacements associés à la prise en charge des enfants (école, hôpital et achat de toutes sortes). De plus en plus, les enfants cessent d'être des contributeurs à l'alimentation de la famille, surtout parmi ceux qui vont à l'école. Et ceci est nouveau. » (P. 125)

Cette situation a entre autres pour conséquence une présence dans l'espace public plus ou moins visible ou plus ou moins autorisée (Benzerfa-Guerroudj, 1992). Nous pouvons même parler d'une présence justifiée. Par exemple une fille ou une femme qui irait au café du coin s'asseoir parmi les hommes pour parler de politique ou de football en intriguerait plus d'un. Alors que si elle y est comme serveuse cela passerait inaperçu. Cependant il ne faut pas comprendre par là

qu'elle serait totalement interdite par des normes sociales de loisir ou de sortie. En effet, même si cela peut être mal vu dans certaines familles, il est courant de voir des jeunes femmes ou filles dans des lieux de loisir dédiés (boite de nuit, restaurant, plage, etc.). Mais ceci sortirait du regard ordinaire. Nous parlons ici du quotidien, des lieux ouverts où les femmes doivent « justifier¹⁸ » leur présence.

2.2.7. Le boom récent de la téléphonie mobile et des TIC

Un des facteurs qui motivent le renouvellement des études sur les évolutions des relations sociales constitue le développement des TIC. Ainsi, (Favre et Grossetti, 2021) motivaient leur article entre autres par la démocratisation d'internet qui est l'un des changements les plus visibles dans les 20 dernières années à leurs yeux.

Nous reprenons cet argument à notre compte dans le cadre de notre thèse. Cette recherche mettra un accent particulier sur l'effet de la téléphonie mobile et de la démocratisation d'internet sur les réseaux personnels. L'apparition des dispositifs électroniques de communication et notamment les médias sociaux a suscité des questions sur l'évolution des relations et des réseaux (Wellman, 2001). Malgré le foisonnement des travaux internationaux, peu de recherches ont analysé avec rigueur comment la démocratisation d'internet et l'apparition des médias sociaux modifient la structuration des réseaux de relations personnelles (Grossetti, 2014). Ces dispositifs permettent d'entretenir des sociabilités numériques qui recourent et prolongent les liens sociaux « hors ligne » d'où le constat selon lequel ces médias sociaux favorisent plus la mobilisation du capital social existant que la création de nouvelles relations (Brooks et al., 2011). Ils paraissent favoriser la préservation des relations sociales éloignées géographiquement en permettant de conserver à portée de clics une part de ses connaissances (Cardon et Smoreda, 2014). Du point de vue de la structure des réseaux personnels les recherches sont plus rares.

(Wang et Wellman, 2010) ont montré que pour les adultes américains le nombre de contacts avec des « contacts amicaux » par semaine aurait augmenté entre 2002 et 2007 mais cela s'accompagne également d'une augmentation des inégalités relationnelles entre les principaux

¹⁸ Voir l'extrait du journal de terrain de la partie méthodologique

usagers et les autres. Cette question se pose avec acuité dans le cadre de notre thèse. En effet, entre 2006 et 2017, nous avons assisté en Guinée à un développement spectaculaire de l'usage du téléphone mobile et d'internet. Selon l'autorité de régulation des postes et télécommunications de Guinée (ARPT), en 2015 le taux de pénétration de la téléphonie mobile était de 99,84%. Selon la même source on comptait environ 10 millions d'abonnés pour une population estimée à un peu plus de 12 millions d'habitants en 2016. Pour la même population, on comptait 2,5 millions d'utilisateurs d'internet.

Ces éléments caractéristiques de la société guinéenne à l'instar des autres sociétés d'Afrique subsaharienne nous permettent d'avancer que malgré le développement urbain et le contexte de tension, nos résultats nous donnerons à voir des réseaux personnels fortement ancrés dans les structures relationnelles traditionnelles. Cette hypothèse est d'autant plus probable que comme nous l'avons vu, malgré le contexte urbain, les relations communautaires, la solidarité qu'elles procurent restent fortement préservées.

Conclusion

Au vu de l'histoire de la constitution de la Guinée comme Etat nation et l'instrumentalisation des ethnies à des fins de conquête du pouvoir par les entrepreneurs politiques et les tensions qui s'en suivent, nous sommes en droit de nous demander dans quelle mesure l'affirmation très courante selon laquelle « la Guinée est une famille » est-elle une réalité ? Cette notion de famille tient-elle toujours malgré tous les tumultes qu'ont connu la Guinée de son accession à l'indépendance à nos jours ? Dans quelle mesure l'ethnocentrisme du guinéen est-elle une réalité ? Nous entendons par « ethnocentrisme » ce qui correspond à son acception actuelle dans l'opinion publique en Guinée, c'est-à-dire privilégier son appartenance ethnique aux dépens d'une appartenance nationale notamment sur le plan relationnel. Cet ethnocentrisme n'est-il qu'un phénomène qui vient d'en haut c'est-à-dire des hommes politiques qui en usent pour arriver à leur fin, ou bien un phénomène double qui viendrait aussi d'en bas, c'est-à-dire des personnes ordinaires (Hobsbawm, 1992) dans leur quotidien ?

Ce questionnement est d'autant plus légitime que nous voyons qu'une des questions que pose la vie sociale dans les villes d'Afrique de l'Ouest en particulier, et celle de l'ASS en général, concerne bien la coexistence ou la cohabitation des ethnies dans le contexte urbain. Cette question concerne avec acuité notre terrain dans la mesure où nous avons affaire à un pays comme nous l'avons vu multiethnique. Pour le cas précis de la Guinée, malgré les enjeux à la fois académique et politique, la question n'a pas été suffisamment étudiée comparativement à d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Néanmoins, certains chercheurs se sont attaqués à l'ethnicité. Barry (2012 [2021]) propose dans son article une histoire du peuplement de la Guinée sous l'angle des ethnies qui la composent. Dans un autre registre qui est celui de la violence ethnique de l'Etat post-colonial, Diop (2015) montre comment l'émergence de la citoyenneté en Guinée est compromise par un Etat défaillant en raison notamment de l'urbanisation anarchique basée sur le communautarisme ethnique et religieux. Dans le même registre que Diop, Diallo (2018) montre dans sa thèse que, depuis des décennies, la démocratie en Guinée est minée par un double phénomène : *l'ethnicisation du fait politique* et la *politisation de l'ethnie*. Partant des conclusions de ces études, nous poserons cette question autrement que de la manière dont elle est posée par les auteurs que nous venons de voir. En effet, l'ARS nous permet d'aller questionner cette coexistence à travers les relations ordinaires des individus. Cette approche nous permet d'éviter de prendre pour acquis l'existence des ethnies, et de partir non seulement des représentations des enquêtés mais aussi de la

composition de leurs réseaux. Au vu de ces tensions, nous pouvons déjà avancer que les réseaux des Conakry auront probablement dans leur ensemble des réseaux très homogènes en termes de composition ethnique. L'exacerbation des tensions interethniques au moment des élections que nous avons évoquées plus haut est vraisemblablement de nature à pousser les Conakryka à choisir leurs relations en fonction de l'appartenance ethnique réelle ou supposée de ces dernières.

Au-delà de la coexistence des ethnies dans le contexte urbain, c'est la survie ou le maintien des structures sociales traditionnelles dans ce même contexte urbain qui est en jeu. Comme nous le verrons dans la partie méthodologique, la ville de Conakry, qui constitue notre terrain, s'est développée grâce à la colonisation qui en avait fait le siège de la colonie qui venait d'être conquise. Mais son développement s'est poursuivi après les indépendances jusqu'à nos jours où elle compte selon le dernier recensement de 2014 environ 1 600 000 habitants sur un total d'environ 10 500 000 pour l'ensemble de la Guinée, soit environ 15% de l'ensemble de la population du pays. Comme nous l'avons déjà vu plus haut, une grande partie des analystes de l'ARS partent de la concentration des populations dans une aire urbaine pour questionner la vie sociale qui s'y déroule. Le postulat de départ est que l'urbanisation affecte le lien social. Nous inscrivons donc cette thèse dans la suite de ces enquêtes, ce qui implique en même temps un changement de perspective au moins méthodologique des études urbaines évoquées plus haut dans cette section. (Wirth, 1938), l'un des auteurs de l'école de Chicago, considère que plus la taille de la population entrant en interaction dans une ville est importante, plus la différenciation entre groupes est importante. De ce fait, il émet l'hypothèse que dans un tel contexte, nous avons des chances d'assister à une différenciation des individus selon leurs origines ethniques, selon leur statut social, économique, etc. Aussi, les liens de solidarité qui sont la norme dans un contexte traditionnel s'efface au profit de la compétition et des mécanismes de contrôle formel. Par ailleurs il considère que le fait de vivre dans une ville avec un grand nombre d'habitants limite la capacité pour l'individu de connaître de manière effective toutes les personnes avec lesquelles il entre en interaction contrairement au contexte traditionnel. Ainsi, les citoyens qui ont besoin de plus de monde pour satisfaire leurs besoins dans leur diversité se contentent de relations superficielles et superflues. Cela entraîne aussi une segmentation de la vie sociale et donc une segmentation des relations sociales que les citoyens entretiennent. Même si Wirth parlait de la société américaine du début du 20^{ème} siècle, nous pouvons considérer que cette logique peut s'appliquer sur notre terrain dans la mesure où comme nous l'avons vu plus haut la ville de Conakry a tous les ingrédients du fait urbain. De ce fait, nous sommes en droit de

considérer que les structures relationnelles traditionnelles sont remises en cause et que nos résultats devraient montrer des réseaux « anomiques ». De ce fait, dans quelle mesure cette hypothèse peut-elle être plausible pour les relations sociales des Conakryka ?

Un certain nombre d'éléments de contexte nous suggèrent que la vie urbaine n'influence que de manière modérée les structures relationnelles des Conakryka. En effet, nous avons vu plus haut que le développement urbain ne s'est pas forcément accompagné d'un développement harmonieux sur le plan humain et économique. Ainsi tout un pan de la population urbaine vit dans une pauvreté extrême sans couverture sociale universelle efficiente. Dans un tel contexte de pauvreté qui est le résultat aussi bien de facteurs externes (plan d'ajustement structurel, effondrement des prix des matières premières, etc.) qu'internes (instabilité politique, mal gouvernance, etc.), accompagné logiquement d'une absence de protection sociale universelle étatique, nous pouvons nous attendre à des relations se configurant dans des logiques de survie. En effet, dans sa contribution à un ouvrage collectif (Wellman, 1999 [2018]) Vicente Espinoza (1999), à travers l'étude des réseaux sociaux ancrés dans la vie quotidienne des pauvres de la ville de Santiago au Chili, examine la question de l'intégration sociale. Pour lui, le Chili est intéressant à étudier pour mesurer l'impact de la restructuration économique sur l'intégration sociale. En effet si des résultats sur le plan macroéconomique ont été obtenus après les plans d'ajustement structurel et les réformes économiques, le bien-être de la population ne s'aligne pas sur ces succès. Dans ce contexte, le cœur de la survie réside dans les relations sociales et non dans les biens et services. Ces derniers peuvent être disponibles, mais ne peuvent y accéder que ceux qui savent constituer et activer leur réseau, d'où l'importance d'analyser ces stratégies avec l'analyse des réseaux.

A travers ses données, il montre que dans les quartiers étudiés, les ménages ont pour rôle majeur de s'occuper de l'éducation des enfants et de l'entretien des personnes âgées. Ainsi, les membres qui peuvent, cherchent du travail pour s'occuper d'eux-mêmes ainsi que des personnes inactives (enfants et personnes âgées). Or, le salaire à lui seul ne suffit pas pour subvenir aux besoins du ménage dans son ensemble. C'est pourquoi, les enquêtés mettent en place des stratégies de survie que nous pouvons résumer en trois points :

- Les ménages, de 3 à 4 forment des unités d'intégration, ces derniers habitant souvent la même ruelle. L'organisation qu'ils forment peut-être à la fois formelle ou informelle. Ainsi, les échanges se font dans la ruelle et cette dernière constitue l'unité de base de la structure sociale.

- Les ménages entretiennent des relations basées sur le contexte et non la parenté. Des liens existent entre les personnes des ménages qui sont tous impliqués dans l'économie de la survie. Des liens forts caractérisent leurs relations, des ressources circulent et ils se rendent visite mutuellement. Enfin, ces liens sont territorialement limités. Pour l'auteur cette situation se rapproche de celle de la « communauté préservée » de Wellman (1979).
- Les liens forts ne conduisent pas à l'intégration sociale globale car justement très circonscrits dans l'espace. Ce qui entraîne des petites communautés très cohésives mais qui ne communiquent pas. Les liens faibles qui pourraient permettre une intégration globale en reliant les différentes grappes sont plutôt rares dans cette économie de survie des pauvres.

Au vu des enseignements principaux de cette étude, nous pouvons aussi avancer l'hypothèse que notre étude va montrer des réseaux qui vont dans le sens de la « survie ». Certes cette étude date de plusieurs décennies et qu'elle est réalisée en Amérique latine, un contexte géographique différent de notre terrain. Cependant, nous pouvons trouver des éléments de comparaison. D'abord, comme le Chili, la Guinée a connu une économie planifiée avant qu'une dictature d'inspiration libérale ne mette fin à ce système. Elle a aussi connu comme le Chili des mesures d'ajustement structurel imposées par les institutions de Breton Wood. Enfin, les indicateurs macroéconomiques des dernières décennies n'ont été que très peu ressentis positivement dans les couches les plus pauvres. De ce fait, la comparaison peut être tout à fait pertinente.

Notre hypothèse est donc que, malgré la situation d'anomie suscitée par une ville en construction que pointaient les auteurs de l'école de Chicago (Park, 1925 ; Wirth, 1938, etc.) les structures sociales de types communautaires se maintiennent (la communauté sauvegardée) dans la mesure où la pauvreté et l'absence de la protection sociale étatique poussent les individus à développer et surtout à maintenir la solidarité communautaire. De ce fait, nous faisons aussi l'hypothèse que la part de la famille sera plus importante que ce qui a été observé dans les enquêtes sur les réseaux personnels dont cette thèse s'inspire. Cette présence massive peut être expliquée entre autres par le *djokere endhan* (être social vis-à-vis de son entourage quel que soit la nature du lien) ou la conception de la famille élargie africaine. Mais encore une fois, dans un contexte de pauvreté, les acteurs entretiennent leurs relations en vue de pouvoir les solliciter en cas de besoin.

Dans ce sens, notre enquête montrera des réseaux plus cohésifs à Conakry malgré le contexte urbain et ce quelle que soit la situation sociodémographique des enquêtés. Cette cohésion sera en partie amplifiée par les cérémonies. Même si on peut noter des différences en fonction des catégories professionnelles, nous avons néanmoins vu que ces cérémonies concernent tout le monde, chacun étant plus ou moins concerné par l'une d'entre elles. La présence des réseaux transnationaux pourvoyeurs de solidarité matérielle doit être comprise dans la continuité de la solidarité qui se manifeste au niveau local. L'usage intensif du téléphone mobile et des TIC permet non seulement de renforcer la cohésion par le biais de l'entretien des relations par ces derniers, mais ils permettent aussi de faciliter la solidarité par les envois d'argent au niveau local et international.

Enfin, nous émettons l'hypothèse que les femmes devraient avoir des réseaux personnels beaucoup plus centrés sur la famille et le voisinage. En effet, le fait d'être plus concernées par l'inactivité, le fait d'avoir des sociabilités plus domestiques entraîne mécaniquement une surreprésentation des relations familiales et de voisinage dans leurs réseaux comparé aux hommes. Cette situation peut être aussi inscrite dans le sens de la subsistance des pratiques traditionnelles en ville.

Chapitre 3. Décrire les réseaux personnels en Guinée (méthodologie d'enquête)

Introduction

A présent que nous avons clarifié notre positionnement théorique en faisant notamment un tour d'horizon sur l'analyse des réseaux sociaux de manière générale et l'analyse de réseau personnel en particulier, il convient d'exposer notre méthodologie d'enquête. Si cette enquête porte sur les réseaux personnels en République de Guinée, il faut noter cependant qu'elle s'inspire d'autres enquêtes que nous avons déjà évoquées dans les deux premiers chapitres. Ce sont principalement les enquêtes de Claude Fischer de 1977 et celle de Michel Grossetti de 2001 (et répliquée en 2017). Ainsi, sur le plan méthodologique, notre enquête reprend en Grande partie (sauf quelques adaptations de contexte) les dispositifs méthodologiques de ces deux enquêtes. En effet, un des enjeux de cette thèse est méthodologique. Plus concrètement la question qui se pose est de savoir dans quelle mesure des méthodes d'enquête élaborées dans les pays industrialisés pour étudier la vie sociale au sein de ces mêmes pays peuvent être transposées dans le contexte de l'Afrique sub-saharienne ? Dans sa thèse de doctorat, Jean Philippe Berrou (Berrou, 2010) pose cette question concernant plus précisément la méthode des générateurs de noms. En faisant un point sur les très rares études qui se sont posées cette question il en arrive à la conclusion que cette méthode peut être opérationnelle en Afrique. Pour notre part, fort de notre connaissance du contexte guinéen avant le début de notre enquête ainsi que d'une première phase d'enquête avec la méthode des générateurs contextes, nous avons su adapter notre questionnaire tout en prenant en compte des éléments saillants de la société guinéenne en ajoutant des questions qui ne figuraient pas dans le questionnaire d'origine.

Notre thèse s'appuie sur trois types de données. Les données les plus importantes sont issues du questionnaire que nous avons élaboré. Ces données sont complétées par des entretiens réalisés dans le cadre de la préenquête ainsi que des notes d'observation ethnographiques réalisées tout au long de notre séjour sur le terrain, c'est-à-dire de la préenquête à la collecte des données par le questionnaire. Il va sans dire donc que notre enquête adopte une méthode

mixte qui combine enquête quantitative (questionnaire réseau) et qualitative (entretiens et observations).

Mais avant de parler de la méthodologie et de son opérationnalisation en tant que telle sur le terrain, il convient de connaître ce terrain notamment sur son aspect historique et urbain, deux aspects qui expliquent en partie la configuration actuelle des réseaux que nous étudions. En effet, notre enquête contrairement à celles dont elle s'inspire a été entièrement réalisée dans le contexte urbain, la ville de Conakry n'ayant plus de zone rurale en son sein.

Ce chapitre méthodologique s'organise autour de trois points. Dans un premier temps nous présenterons notre terrain, la ville de Conakry en l'occurrence. Dans un deuxième temps nous exposerons les méthodes mises en œuvre et enfin, dans un troisième temps, nous présenterons les données.

3.1. Cadre historique et urbain de la ville de Conakry

Dans le cadre de cette recherche, nous avons enquêté les cinq communes de la capitale mais aussi sa périphérie. De ce fait, on peut parler d'une enquête qui a été réalisée dans le « Grand Conakry ». Conakry est la Capitale de la République de Guinée. C'est une ville qui se situe au bord de l'Océan Atlantique. Elle est composée de sa partie continentale et des Iles de Loos qui se situent au large de la presqu'Ile de Kaloum, le centre historique de Conakry. La ville de Conakry est une région administrative d'une superficie d'environ 450 km² pour une population d'environ 3 millions d'habitants. Par sa superficie, elle fait 0,2% de la superficie de la Guinée qui fait 245 857 km². La population de la ville de Conakry était de 1 660 973 en 2014, ce qui représente environ 15,8% de la population guinéenne. Ceci fait d'elle la plus importante ville du pays. La ville de Conakry est densément peuplée. En effet, on compte environ 3691 habitants par km², tandis que ce chiffre est de 42,8 habitants au km² à l'échelle nationale. (RGPH 2014)¹⁹

3.1.1. Aux origines de la ville : du village de pêcheurs à la capitale de la colonie française

Administrativement, Conakry se divise en cinq communes administrées par des maires. Notre enquête a été réalisée dans les cinq communes que comptent Conakry qui sont Kaloum le « centre-ville » et centre historique, Dixinn et Matam qui sont limitrophes de Kaloum et Ratoma et Matoto qui constituent la terminaison de la ville qui forme une sorte de rectangle. (Voir les cartes ci-dessous).

¹⁹ Il faut noter que pour de nombreux observateurs, ces chiffres sont largement sous-estimés. Tout compte fait, 10 ans après et au vu de la dynamique démographique de l'Afrique subsaharienne, il est fort à parier que ces chiffres ont largement évolués.

Figure 1 : Carte administrative de Conakry



Source : Climate Technology Center and Network, Etude prospective des impacts du changement climatique sur la région urbaine de Conakry en vue d'une planification climato-compatible, Conakry, Mars 2017

Si la configuration de la ville de Conakry en termes de dualité entre « centre » et « périphérie », « ville » et « banlieue » peut ressembler à celle de plusieurs autres villes à travers le monde, elle a cependant une certaine spécificité due à son développement historique, de sa « fondation » et son érection en chef-lieu de la Guinée-française par l'administration coloniale à nos jours.

Si la Guinée comme pays avec des frontières et Conakry sa capitale sont des constructions coloniales, le peuplement de Conakry ne commence cependant pas avec l'installation de l'administration coloniale « *Bien que le site choisi pour la future capitale de la colonie de Guinée française fondée en 1893 ait effectivement correspondu une zone de moindre occupation humaine, il était loin d'être un no man's land ou une terra incognita pour les Européens (...)* ». (Goerg, 1985, P. 310)

La légende urbaine raconte que Conakry était un village de pêcheurs avant l'arrivée des colons. En réalité la ville qui, jusqu'à la veille de l'indépendance correspondait administrativement et dans les mémoires collectives à l'actuelle commune de Kaloum, comprenait trois villages : « Conakry », Tumbo et Boulbiné. Dans ce qui sera appelé par l'administration coloniale au début du XXème siècle « Conakry-banlieue » ou les « Faubourgs » de Conakry existaient d'autres villages habités. Ce sont principalement les villages de : Kaporo, Nongo et Kobaya

dans l'actuelle commune de Ratoma ; Dixinn-Soussou, Dixinn-Foula, Camayenne dans l'actuelle commune de Dixinn ; Coléa dans l'actuelle commune de Matam ; et enfin Tanéné et Tombolia dans l'actuelle commune de Matoto (Goerg, 2004).

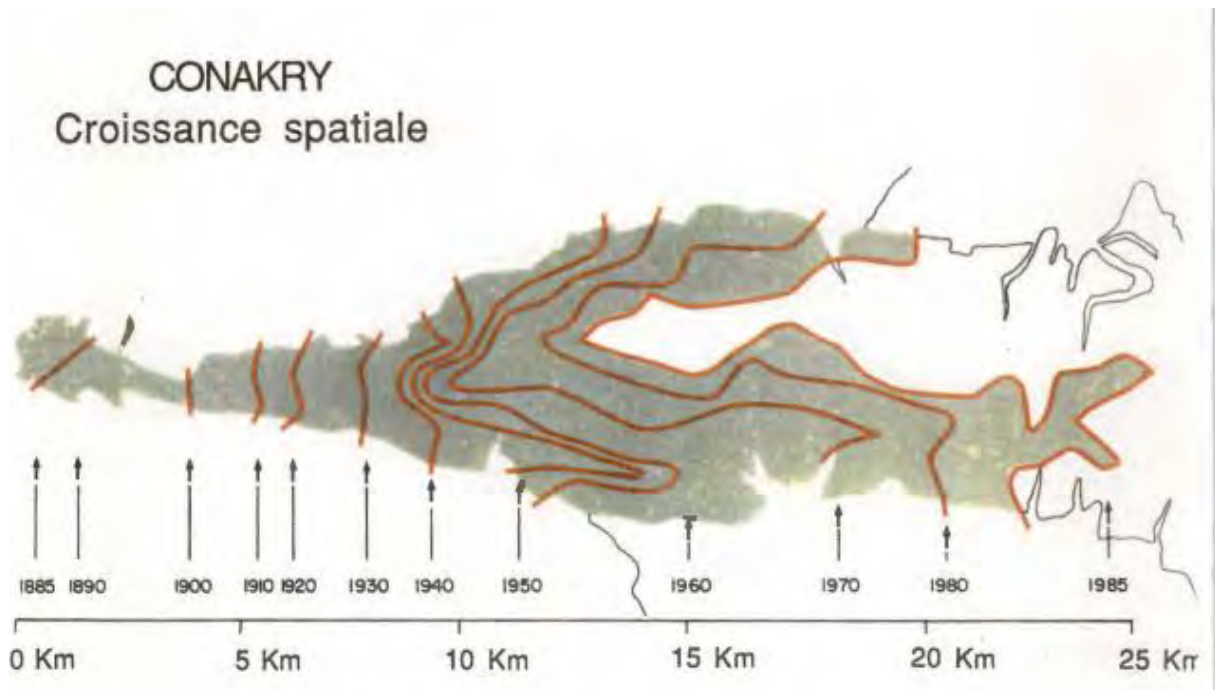
On voit donc que toutes les communes actuelles de Conakry étaient déjà habitées même si c'était avec une densité extrêmement faible. Mais avec l'installation de l'administration coloniale, Kaloum commence à connaître une augmentation continue de sa population. Peuplée d'environ 300 personnes en 1885, la population de Kaloum passe à environ 10 000 à la fin du XXème siècle. La ville naissante attire des « indigènes » à la recherche du travail, mais aussi des colons européens. C'est la première explosion démographique de Conakry. Mais elle ne concerne que le centre historique, l'actuelle commune de Kaloum.

Entre le début du XXème siècle et l'indépendance en 1958, on assiste à la croissance démographique de la « proche banlieue » de Conakry. Cette proche banlieue correspond essentiellement aux actuelles communes de Dixinn et Matam. Mais l'administration coloniale pour des raisons à la fois économiques et politiques refuse d'intégrer cette « proche banlieue » à la « ville » de Conakry (Goerg ; 2004). Sous le premier régime, la poussée démographique entamée au début du siècle s'intensifie dans les communes de Matam et Dixinn. Mais Conakry ne déborde que de très peu sur les deux dernières communes (Matoto et Ratoma). Il est très fréquent d'entendre ceux qui ont vécu sous le premier régime à Conakry dire « Sous Sékou Touré Conakry se limitait à la Bellevue ! ». Et la Bellevue est un quartier qui abrite un port artisanal et qui se situe dans la commune de Dixinn.

3.1.2. Des années 1980 au Grand Conakry

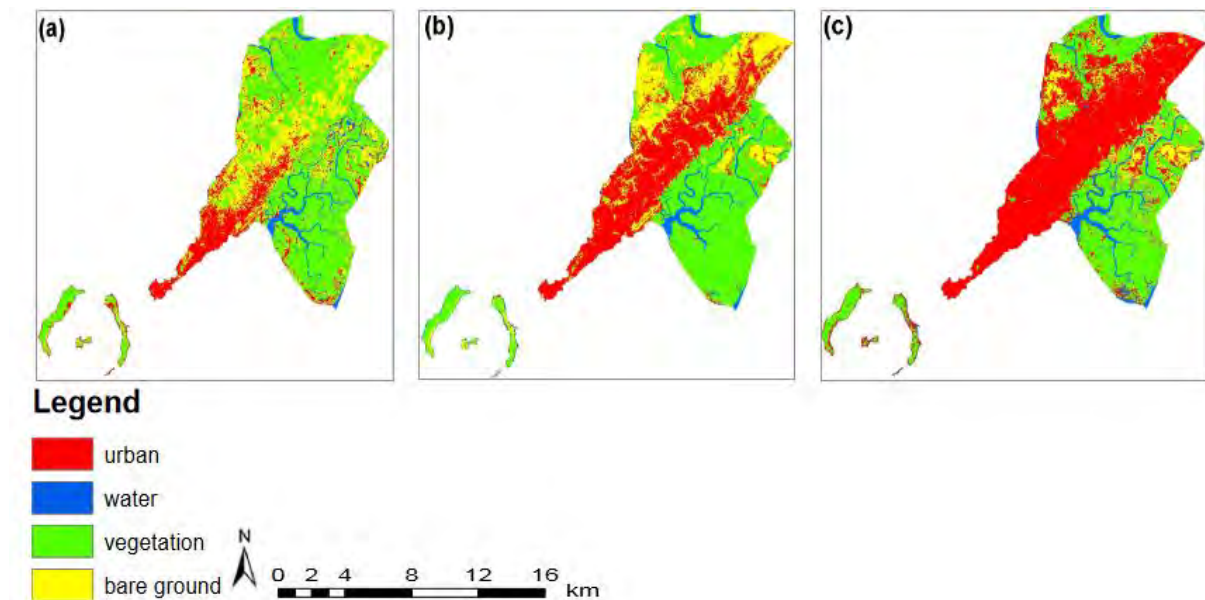
Au début des années 1980, la ville de Conakry commence à considérablement déborder dans les actuelles communes de Ratoma et Matoto. Ce débordement est favorisé, d'une part par le libéralisme économique mis en place par le régime militaire arrivé au pouvoir en 1984, et d'autre par un exode rural massif des populations de l'« hinterland » à la recherche de meilleures opportunités en ville. Depuis et jusqu'à nos jours, la ville ne cesse de s'allonger. C'est pourquoi on parle de plus en plus du « Grand Conakry » qui comprendrait en plus des cinq communes actuelles, les deux préfectures voisines de la région administrative de Kindia qui sont Coyah (Voisine de la Commune de Matoto) et Dubréka (voisine de la commune de Ratoma).

Figure 2 : Evolution de Conakry de de sa fondation aux années 1980



Source : Louis Berger et Groupe Huit (1988), Plan de développement urbain de Conakry

Figure 3 : Evolution de Conakry : (a) 1986, (b) 2000 et (c) 2016



Source : Traore, A., & Watanabe, T. (2017). Modeling determinants of urban growth in Conakry, Guinea: A spatial logistic approach. Urban Science, 1(2), 12.

Ainsi, en un peu plus d'un siècle, de 1885 à nos jours, nous sommes passés d'un territoire sur lequel étaient établis quelques villages de pêcheurs à la grande agglomération qu'est Conakry aujourd'hui. Selon les estimations, la population de la ville était de quelques centaines d'habitants en 1885 et elle est à présent de 3 millions d'habitants environ.

Dans cette recherche, contrairement à celles qu'elle reproduit, nous n'allons pas pouvoir opérer une comparaison des réseaux personnels et de leurs caractéristiques entre la zone urbaine et la zone rurale. Nous parlons du « Grand Conakry », c'est-à-dire la ville et sa périphérie, mais cette périphérie ne comporte que très peu de populations rurales qui pratiquent l'agriculture ou qui ont un mode de vie paysan. Il s'agit surtout d'une continuité du bâti de deux des cinq communes que comporte la capitale, communes qui sont Ratoma et Matoto. En revanche, nous pouvons réaliser une comparaison entre les réseaux personnels et leurs caractéristiques des enquêtés des différentes communes. Cette comparaison pourrait avoir du sens dans la mesure où ces communes ont connu des types de peuplements différents.

Au-delà de l'expansion démographique mentionnée plus haut, ce qui nous intéresse particulièrement dans cette recherche, c'est le fait que les différentes communes de la ville ont été habitées à des périodes distinctes de l'histoire du développement de la ville. On a vu que la commune de Kaloum a été la première à connaître une densification de sa population avec l'installation de l'administration coloniale, Dixinn et Matam ont suivi avec une densification de sa population qui s'est produite entre la fin de la période coloniale et le premier régime. Et enfin Matoto, Ratoma et leurs périphéries de la fin du premier régime à nos jours. Nous émettons l'hypothèse que l'on n'aura pas forcément les mêmes types de populations sur ces différentes communes et encore moins le même cadre de vie. On peut par exemple considérer que certaines populations sont plus sédentaires que d'autres. Certaines ont acquis leurs lieux d'habitation par le droit coutumier et d'autres par les lotissements étatiques. Certaines communes offrent un cadre de vie plus « confortable » que d'autres. Aussi, certaines communes sont plus dotées que d'autres en termes d'infrastructures (routes, eau, électricité, transports, etc.). On peut donc se demander si les réseaux personnels des habitants de ces différentes communes sont structurés de la même manière et en quoi cette évolution singulière de la ville a-t-elle des effets ou pas sur ces réseaux.

3.2. Une préenquête par entretien : Récits de vie et réseaux personnels

3.2.1. La méthode des générateurs de noms par le contexte

Faisant le constat que les générateurs de noms, quel que soit leur nature, comportent des limites sur le plan méthodologique, Claire Bidart et Johanne Charbonneau (Bidart et Charbonneau, 2011) plaident pour une méthode plus complète, celle des générateurs de noms basés sur le contexte ou le générateur contextuel. Selon les autrices, cette méthode se construit en plusieurs étapes. La première consiste à créer un réseau personnel de la personne enquêtée à partir des contextes de vie. Il s'agit pour l'enquêteur de ratisser large, c'est-à-dire envisager ou imaginer tous les contextes de la vie dans lesquels la personne enquêtée peut interagir avec d'autres personnes. Par la suite l'enquêteur doit demander à la personne enquêtée de donner les noms des personnes avec lesquelles elle interagit particulièrement. Là une première sélection peut être opérée avec une question qui permet de classer les personnes citées selon l'intensité des échanges. Cela permet notamment d'identifier potentiellement les liens forts et les liens faibles.

Dans une deuxième et dernière étape, il s'agit à partir de ce réseau, d'identifier les personnes significatives, les soutiens sociaux et les types d'interactions. Autrement dit, de documenter les types d'échanges avec les personnes citées. Il faut noter cependant que cette étape permet aussi de rajouter des noms qui n'avaient pas été mentionnés sur la première liste.

Dans le cadre de notre enquête, nous avons repris en partie cette méthode pour préparer notre enquête. Alors qu'au départ nous nous en sommes inspirés principalement pour préparer notre grande enquête par questionnaire et justement pour compléter et adapter le questionnaire réseau, les informations que nous avons collectées se sont révélées être très pertinentes. En effet ces données nous ont non seulement permis de préparer notre terrain mais elles ont aussi complété par endroit les données recueillies par le questionnaire réseau.

3.2.2. Déroulé de l'enquête

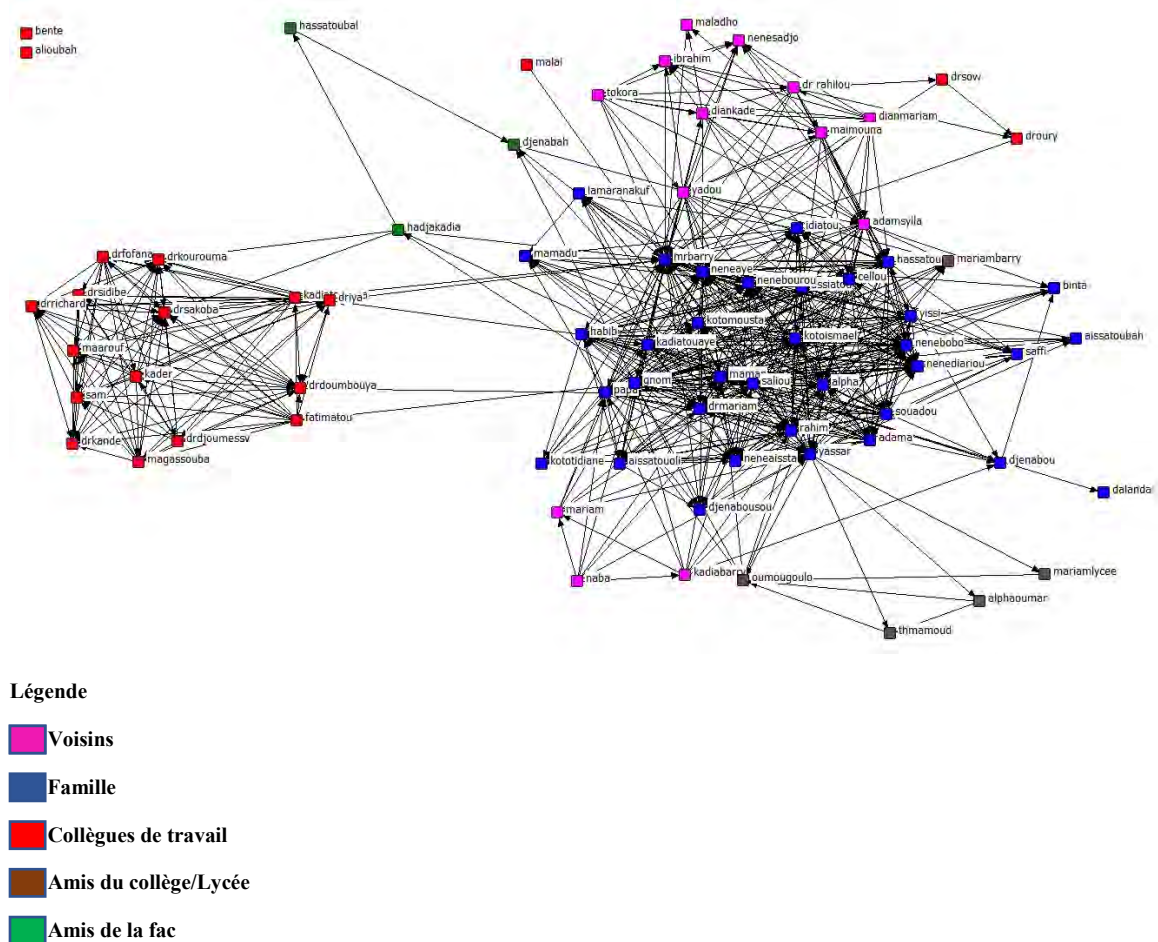
Cette étape de notre enquête a duré un peu plus de 2 mois soit entre Mars et Mai 2018. Le premier travail que nous avons effectué sur le terrain a été, d'identifier des personnes ressources avec lesquelles nous puissions réaliser des entretiens basés sur les générateurs par le contexte.

Cette méthode implique de réaliser un entretien en plusieurs étapes et plusieurs rendez-vous pour chaque enquêté afin de recueillir une grande quantité d'informations.

Au final nous avons interrogé neuf personnes âgées de 18 à 70 ans, deux femmes, deux cadres de la fonction publique à la retraite, un ouvrier à la retraite, un diplômé de l'enseignement supérieur mi chômeur/mi actif, un lycéen, un étudiant, un employé, une cadre de la fonction publique et un ouvrier au chômage. Il faut noter qu'un certain nombre d'entretiens n'ont pas pu aller au bout c'est le cas notamment d'une lycéenne, d'une femme au foyer et d'un enseignant-contractuel.

Une fois que les enquêtés étaient disposés à répondre à notre enquête, un rendez-vous était fixé à leur domicile ou dans un endroit public. Lors de ce premier rendez-vous nous posions d'abord des questions sur leur parcours biographique, leurs études, leur parcours professionnel ainsi que leur mobilité résidentielle. Dans un deuxième temps nous posions les questions portant sur les générateurs de noms par le contexte. Une fois la liste des noms obtenus, nous les inscrivions dans une matrice et nous posions la question de savoir parmi toutes ces personnes citées lesquelles se connaissaient, c'est-à-dire peuvent se contacter sans passer par la personne enquêtée. Le remplissage de cette matrice nous permettait de schématiser le réseau « global » de la personne enquêtée comme vous pouvez le constater sur le schéma ci-dessous où les carrés représentent les personnes citées et les lignes l'existence de liens réciproques entre les personnes du réseau. Ce schéma a été réalisé par le logiciel Ucinet.

Figure 4 : Le réseau de Dr Kiro



Une fois ce schéma obtenu, nous prenions le soin de l'imprimer en couleur et lors d'un deuxième ou troisième rendez-vous avec l'enquêté nous lui montrions son réseau et à l'aide de questions ouvertes nous lui proposons de le commenter notamment les différents cercles ou grappes qu'il présentait.

3.3. Répliquer l'enquête sur les Réseaux Sociaux et l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (RESTIC) de 2017 et la Northern California Community Study (ICPSR 7744) de 1977

A la suite de cette première phase de l'enquête, nous avons pu compléter notre questionnaire et l'adapter au contexte guinéen. Ce questionnaire permettant d'opérationnaliser la méthode des *générateurs de noms* qui a été utilisé dans le cadre de l'enquête RESTIC réalisée à Toulouse en

2017. Cette enquête portait sur les relations sociales et les sociabilités en rapport avec l'usage des TIC des habitants de l'agglomération toulousaine. L'enquête RESTIC elle-même consistait à reproduire une enquête similaire réalisée en 2001 à Toulouse par Michel Grossetti (qui elle-même s'inspirait de l'enquête de Claude Fischer sur les réseaux personnels réalisée en Californie en 1978). (Voir les encadrés ci-dessous). Cette enquête cherche à étudier l'entourage et la vie sociale des répondants en reconstituant une partie de leur réseau personnel à l'aide de générateurs de noms multiples (McCallister et Fischer, 1978), des questions consistant à demander aux répondants de lister les prénoms ou surnoms des personnes avec qui ils entretiennent plusieurs types de relations. Ces questions permettent de lister l'entourage d'une personne (des membres de la famille, des amis, collègues, voisins, etc.), puis de caractériser chacune des personnes citées (âge, niveau d'études, contexte de rencontre, etc.).

Le questionnaire comportait, en premier lieu, plusieurs questions sur le profil sociodémographique des répondants, leur usage d'internet et des médias sociaux, puis plusieurs générateurs de noms dans lesquels il leur était demandé de mentionner les personnes avec qui ils entretiennent plusieurs types de relations. Nous verrons dans la section suivante les générateurs de noms utilisés en détail, néanmoins il convient de préciser qu'une personne peut être citée dans plusieurs générateurs et qu'aucune limite n'était imposée quant au nombre de noms cités.

Les répondants devaient ensuite qualifier chacun des noms en indiquant s'il s'agissait d'un membre de la famille, d'un collègue, d'un ami, d'un voisin, du conjoint, etc. Un sous-ensemble de dix noms était ensuite sélectionné par une procédure identique pour chacun des répondants : les premiers nouveaux noms cités dans chacun des générateurs (si un nom est déjà cité, le deuxième est sélectionné, et ainsi de suite). Cette procédure de sélection permet d'avoir des informations précises sur un échantillon assez divers de relations, plutôt qu'un échantillon aléatoire de relations qui surreprésenterait les amis ou la famille au détriment des liens faibles (dont font partie les relations de voisinage). Pour ces dix personnes, des questions plus précises étaient posées : les caractéristiques sociodémographiques de la personne (son âge, son niveau d'étude, sa profession, etc.), son lieu de vie, la distance de son domicile par rapport à celui du répondant, depuis combien de temps ils se connaissent, le contexte de la rencontre, la fréquence d'interactions (en ligne ou en face à face) ou encore l'ethnie à laquelle appartient la personne (voir Annexe pour le détail des interpréteurs de noms). Il convient de souligner que ce que nous savons des alters correspond à la perception que les répondants ont de leurs relations, et non pas de leurs caractéristiques objectives.

Northern California Community Study, 1977 (ICPSR 7744)

The Northern California Community Study investigated the effects of urbanism on social networks and social attitudes. To do so, the study explored the relationship between characteristics and perceptions of neighborhoods, and the acquaintance patterns, social activities, and psychological attitudes of residents of particular neighborhoods in the San Francisco area in 1977. The study focused on the nonminority population. Part 1 (Respondent File) includes information obtained in personal interviews with 1,050 persons living in 50 communities in northern California. Included in this file are two general categories of variables--those describing the respondents' experiences in their neighborhoods and locales, and those recording the respondents' psychological states and feelings of well-being. Part 2 (Name File) contains information about 19,417 persons identified by the survey respondents in Part 1 as being part of their (respondents') social networks. Variables include whether the named individuals lived in the respondents' neighborhoods, and the types of relationships, interactions, and things in common that the respondents had with the individuals they named. Part 3 (Community File) contains a data record prepared for each tract of the sampling frame. The data in the Community file are summary counts for each tract's total population, total household population, total housing units, and selected demographic information, such as the percentage of Black population, percent residing in group quarters, and mean family income. The file also contains opinions gathered from the survey respondents about each community, e.g., ratings of local services, fear of crime, and the effect of the water shortage.

RESTIC 2017

« Que font les réseaux sociaux aux réseaux sociaux ? » Telle pourrait-être résumée la question qui est au centre de ce projet. En effet, l'expression « réseau social » peut, selon les contextes, désigner soit des ensembles de relations entre des personnes ou des organisations, reconstitués par des chercheurs en sciences sociales, soit des supports de sociabilité comme Facebook, LinkedIn, Viadeo, etc. Le projet de recherche RESTIC a ainsi pour objectif d'étudier l'effet qu'ont eu la démocratisation d'internet et le développement des médias sociaux sur les réseaux personnels.

Les réseaux personnels constituent un objet d'étude développé en sciences sociales. L'accumulation des études dans plusieurs parties du monde suggère que les caractéristiques des réseaux personnels sont relativement stables dans le temps et dans l'espace. On note que la vie dans les grandes métropoles semble favoriser des relations plus ségréguées et des réseaux moins denses que ceux que l'on observe dans des environnements ruraux. Les interactions au cours desquelles les relations se créent, se développent, et se transforment, ou se rompent, impliquent des usages plus ou moins larges de dispositifs de communication : courrier postal, téléphones, Internet. On estime en général que l'apparition du téléphone ne s'est pas accompagnée de grandes transformations des réseaux personnels. En revanche, l'apparition des dispositifs électroniques de communication et notamment les médias sociaux a suscité des questions sur l'évolution des relations et des réseaux.

Malgré le foisonnement des travaux internationaux, peu de recherches ont analysé avec rigueur comment la démocratisation d'internet et l'apparition des médias sociaux modifient la structuration des réseaux de relations personnelles. Ces dispositifs permettent d'entretenir des sociabilités numériques qui recourent et prolongent les liens sociaux « hors ligne » d'où le constat selon lequel ces médias sociaux favorisent plus la capitalisation du capital social existant que la création de nouvelles relations. Ils paraissent favoriser la préservation des relations sociales éloignées géographiquement en permettant de conserver à portée de clics une part de ses connaissances. Du point de vue de la structure des réseaux personnels les recherches sont plus rares et nombre de questions n'ont toujours pas de réponse claire : les liens constitués « en ligne » sont-ils différents des liens « ordinaires » analysés jusqu'à présent par les études de réseaux sociaux ? L'existence des moyens de communication électronique influe-t-elle sur la taille et la structure des réseaux personnels ? Influe-t-elle sur le type de relation (plus de liens entre personnes ayant de fortes similarités sociales par exemple) ? Sur leur répartition dans l'espace ? Sur les relations de travail ?

Pour étudier ces questions, cette étude reproduit le protocole d'enquête d'une recherche menée en 2001 sur les réseaux sociaux à Toulouse auprès d'un échantillon de 399 individus. L'enquête mesurait les réseaux personnels des individus (qui sont leurs proches ? se connaissent-ils entre eux ?) et permettait de dégager plusieurs résultats sur la structure des réseaux en fonction des catégories sociales ou des lieux de vie. Notre enquête aura lieu à partir de février 2017 soit 16 ans après la première. Or entre ces deux périodes, internet s'est considérablement démocratisé et de nouveaux dispositifs d'entretien des relations sont apparus ce qui permettra d'évaluer de manière rigoureuse les changements entre les deux périodes. L'objectif est de collecter des données par questionnaires auprès d'un échantillon de 1000 personnes pour comparer les résultats de 2017 avec ceux de 2001, pour mesurer et analyser l'évolution des sociabilités et des réseaux personnels.

Plusieurs hypothèses peuvent être formulées auxquelles l'enquête proposée devrait répondre :

- Les supports de sociabilité sur internet ne bouleversent pas la structure des réseaux sociaux mais ils contribuent à maintenir des liens faibles qui demeurent réactivables là où ils auraient eu tendance à disparaître sans l'existence de ces dispositifs. La taille des réseaux devrait donc être légèrement plus grande chez les utilisateurs de ces supports.
- En multipliant les possibilités d'interaction, les supports de sociabilité sur internet ont le même effet que le passage entre les environnements ruraux et les environnements urbains. La ville abaisse les contraintes sur les interactions et rend de ce fait la construction des relations plus libre. Lorsque les relations sont plus choisies, elles font plus de place au jeu des affinités et tendent à être plus homophiles. Les supports de sociabilité contribuent ainsi à renforcer les inégalités relationnelles, l'homophilie et la ségrégation sociale.
- Le même phénomène peut être observé concernant la densité des réseaux. Plus les possibilités d'interactions augmentent, moins l'on observe d'interconnaissances entre nos relations et moins la densité des réseaux est importante. L'intensité de l'usage des supports de sociabilité devrait être corrélé négativement à la densité des réseaux.

Dans le cadre de notre enquête en Guinée, l'objectif était double. D'abord, étudier la société guinéenne à travers les réseaux personnels, les sociabilités et l'usage des TIC. Ensuite, comparer dans la mesure du possible les résultats obtenus avec ceux de Californie, Toulouse et Chongqing, où Jin Huang avait utilisé la même méthode.

Cette perspective impliquait donc nécessairement des éléments d'adaptation du questionnaire utilisé dans ces précédentes enquêtes sans pour autant remettre en question la possibilité de comparer les résultats obtenus. Ainsi donc le questionnaire dans son ensemble et en particulier les générateurs de noms ont été adaptés quand cela s'avérait nécessaire au contexte guinéen. C'est dans cette optique d'idée qu'il nous a paru nécessaire de rajouter deux générateurs de noms dans le questionnaire, l'un sur 'le soutien d'un proche établi à l'étranger' et l'autre sur 'la participation aux cérémonies de diverses natures'. En effet, travailler sur les relations et les sociabilités en Guinée sans prendre en compte ces deux éléments serait mettre de côté des aspects qui pourraient pourtant nous éclairer sur ces questions.

Ainsi, hormis ces deux générateurs de noms et quelques modifications sur quelques générateurs (qui se faisaient au cas par cas et parfois au moment même de l'entretien), nous avons utilisé les mêmes générateurs de noms que ceux utilisés dans l'enquête RESTIC 2017 à Toulouse.

3.3.1. Opérationnalisation du questionnaire dans le contexte guinéen

De manière générale, la méthode des générateurs de noms a été opérationnelle sur le terrain de Conakry, alors qu'il y avait des raisons qui pouvaient nous rendre sceptiques. En effet, jusque-là, cette méthode n'avait été utilisée que dans des sociétés nord-américaines, européennes et asiatiques même si elle a aussi été utilisée à petite échelle en Afrique. En raison des différences qui peuvent exister entre les différentes sociétés d'un continent à l'autre on pouvait se demander dans quelle mesure cette méthode, qui a produit des résultats suffisamment similaires pour être comparés, pouvait être utilisée dans les sociétés africaines et celle de la Guinée plus particulièrement. Et dans quelle mesure les résultats obtenus pouvaient être comparés à ceux des précédentes études réalisées dans les autres continents.

Néanmoins, nous avons rencontré quelques difficultés que nous avons heureusement pu surmonter. Ces difficultés tenaient d'abord au fait que les Conakryka ont une méfiance prononcée vis-à-vis de tout ce qui tourne autour de l'« enquête », que ce soit le mot en lui-même ou toute ses déclinaisons en termes de sens (enquête policière, académique, etc.). Ensuite,

la particularité de la méthode des générateurs de noms ne pouvait que renforcer cette méfiance dans la mesure où on demande des informations non seulement sur la personne enquêtée mais aussi son entourage relationnel.

Voici en synthèse les difficultés que nous avons rencontrées sur le terrain et les stratégies que nous avons mises en place pour les surmonter :

1) Les enquêtés étaient sceptiques quant à la finalité de l'enquête. Certains pensaient à des arnaqueurs qui voulaient leur nuire ainsi qu'à leur entourage, tandis que d'autres pensaient à une enquête policière qui aurait pour finalité de les arrêter ou arrêter leurs proches. La réticence était encore plus prononcée concernant le générateur qui portait sur les discussions politiques. Pour les rassurer, nous avons dû passer beaucoup de temps à leur expliquer le bienfondé de cette enquête ainsi que la garantie de l'anonymat (pour eux-mêmes enquêtés ainsi que pour les relations qu'ils nous citaient). Pour ce faire, nous nous sommes présenté comme étant des étudiants qui avaient des devoirs à faire. Ainsi, nous présentions nos cartes d'étudiants ainsi qu'un ordre de mission que le département de Sociologie de l'Université de Sonfonia-Conakry avait bien voulu nous fournir. Il faut signaler que les difficultés de cet ordre concernaient surtout les moins et pas du tout instruits.

2) Une autre difficulté était liée au temps de passation du questionnaire. En effet un questionnaire bien complété prenait en moyenne 1 heure 30 minutes. De ce fait, beaucoup d'enquêtés se plaignaient et dans certains cas, ils nous demandaient de repasser un autre jour pour finaliser la passation du questionnaire. Dans des cas extrêmes, les intéressés ne donnaient pas de suite. Nous avons donc dû nous adapter au programme des enquêtés et parfois nous avons négocié tant bien que mal la poursuite de l'entretien pour éviter de le finaliser à une date ultérieure.

3) La dernière difficulté que nous voulons mentionner ici est d'ordre matériel. En effet, nous avons enquêté dans un pays avec un taux de pauvreté et de chômage très élevé. Selon des données de la banque mondiale datant de 2018, 43,7% de la population guinéenne vivait sous le seuil de pauvreté. Dans un tel contexte, il est difficile de mobiliser certains enquêtés pendant plus d'une heure sans contrepartie matérielle. Parfois, les enquêtés nous demandaient d'emblée ce qu'ils gagnaient en participant à cette enquête. Il faut aussi mentionner que selon plusieurs témoignages que nous avons pu recueillir dans le monde académique guinéen, les ONG et certains organismes comme ceux des Nations Unies ont pris pour habitude de réaliser des enquêtes en rémunérant les enquêtés. Ceci a pour conséquence l'instauration d'une règle qui ne

dit pas son nom sur la rémunération des entretiens. Nous avons pu surmonter cette difficulté en proposant le prix d'une boisson, et dans les cas où l'enquête se réalisait dans un café, nous offrions le café à tous ceux qui étaient présents, ce qui nous permettait une plus grande coopération des enquêtés par la valeur symbolique du geste.

Etant conscients que nous étions nombreux (et divers sur plusieurs plans) à administrer le questionnaire, nous avons travaillé à avoir dans la mesure du possible, la même compréhension du sens des questions en général et les générateurs de noms en particulier. Par exemple, les enquêteurs étaient issus de diverses ethnies de la Guinée. Cela permettait d'avoir un échantillon avec une diversité ethnique conséquente. Nous nous sommes donc mis d'accord sur la traduction du questionnaire principal (qui était en français) dans les langues nationales. Nous tenons à préciser que cette traduction se faisait au moment de l'enquête de manière exclusivement orale.

Surveiller la maison et garder les enfants

Ce générateur de noms se présentait ainsi dans l'enquête RESTIC 2017 :

Surveiller la maison

Lorsque des personnes s'absentent de leur domicile pour un moment, elles demandent parfois à quelqu'un d'en prendre soin – par exemple, d'arroser les plantes, de ramasser le courrier, de nourrir les animaux, ou juste de surveiller. Si vous vous absentez, demanderiez-vous à quelqu'un de prendre soin de votre domicile pendant ce temps ?

Dans le cadre de l'enquête RESTIC Guinée, nous avons apporté quelques modifications en enlevant des éléments qui ne font pas sens et en rajoutant d'autres qui font sens dans le contexte guinéen. *Arroser les plantes* et *ramasser le courrier* ne font pas sens dans le contexte guinéen, particulièrement pour la ville de Conakry. En effet, la capitale guinéenne ne dispose pas d'eau courante dans tous ses ménages, il en résulte donc que l'eau est une denrée rare. A cela, il faut ajouter que très peu de concessions disposent de jardins ou de plantes qu'on pourrait éventuellement arroser. Demander à une relation d'arroser ses plantes en son absence n'est pas du tout habituel à Conakry. Concernant le ramassage du courrier, il faut signaler que les concessions guinéennes ne disposent pas de boîte aux lettres et la poste est quasi inexistante. La seule agence qui existe en notre connaissance est celle de Kaloum (centre-ville de Conakry) qui date de l'époque coloniale et qui ne fonctionne que de manière très limitée. Il n'arrive quasiment jamais à Conakry de demander donc à une relation de ramasser le courrier.

En revanche, ce qui pourrait faire sens dans le contexte guinéen et celui de Conakry en particulier, est qu'un individu demande à une de ses relations (voisins, amis, membres de la famille, etc.) de prendre soin de son ou de ses enfants pendant son absence. En effet, il est courant qu'en Guinée quelqu'un demande à une de ses relations de s'occuper des enfants pendant son absence (au cours d'une journée par exemple). Ces relations en question sont surtout des relations de voisinage. Le fait que certains exercent leurs activités économiques à domicile, l'absence ou la rareté des institutions dédiées à ce genre de tâches (souvent hors de prix pour l'écrasante majorité des guinéens) favorisent de telles pratiques. Le taux d'inactivité élevé dans certaines catégories de la population (femmes et jeunes) est aussi de nature à favoriser ces pratiques.

Tous ces éléments nous ont conduit à élaborer ce générateur de la manière suivante :

Surveiller la maison et garder les enfants

Lorsque des personnes s'absentent de leur domicile pour un moment, elles demandent parfois à quelqu'un d'en prendre soin – par exemple, de surveiller les enfants, de nourrir les animaux, ou juste de surveiller. Si vous vous absentez, demanderiez-vous à quelqu'un de prendre soin de votre domicile pendant ce temps ?

Nos enquêtés ont majoritairement compris le sens de la question. Nous n'avons donc pas eu besoin de fournir énormément d'explications. Ainsi, environ 88% de nos enquêtés répondent que s'ils étaient amenés à s'absenter de leur domicile, ils demanderaient à quelqu'un de prendre soin de leur domicile. 12% restant répondent non à cette question. Plusieurs d'entre eux ont déclaré d'entrée qu'ils n'en avaient pas besoin, car il y a toujours des personnes dans leur domicile. Ceci était particulièrement vrai pour les jeunes ou moins jeunes vivants encore dans le domicile de leurs parents ou chez leurs tuteurs. A ceux qui répondaient d'entrée par Non, nous leur avons demandé d'imaginer un scénario dans lequel tout le monde serait amené à s'absenter à court ou à long termes. Là, beaucoup des enquêtés répondaient finalement par Oui mais d'autres maintenaient quand même le Non.

Parmi ceux qui ont maintenu le Non malgré nos relances en envisageant de nouveaux scénarios, on peut citer l'exemple de Mamoun, un jeune cireur de chaussure de 20 ans. Ce dernier est né à Mamou, une région administrative de l'intérieur du pays. Mamoun n'a jamais été scolarisé. Comme ses parents, il faisait des travaux champêtres, comme la plupart des guinéens vivant en zone rurale. En 2014, il tente l'aventure à Conakry, schéma classique pour de nombreux guinéens vivant à l'intérieur du pays, depuis la création de la capitale Conakry sous l'ère

coloniale jusqu'à nos jours. Depuis son arrivée à Conakry, il exerce le métier de cireur de chaussures. Pendant la saison des pluies de 2018, il était retourné au village pour aider ses parents dans les travaux champêtres. A Conakry, Mamoun vit dans le quartier Cosa, dans la commune de Ratoma. Il vit dans une pièce *Entrée-Coucher* en colocation avec un compagnon d'aventure. Cette pièce se situe elle-même dans une grande cour avec d'autres appartements. Il nous a affirmé que cette cour ne désemplissait jamais, et qu'il n'avait pas besoin de faire surveiller sa maison dans la mesure où quand il lui arrivait de sortir soit il y avait son colocataire, soit il fermait sa chambre à clé.

On voit bien que dans la situation de Mamoun, une telle question ne peut pas faire sens. Non seulement c'est une cour partagée par plusieurs autres voisins, mais aussi il ne semble pas qu'il ait construit des relations solides dans son voisinage au point de demander à certaines d'entre elles de lui surveiller sa maison. Il ne semble pas non plus avoir des liens forts avec les membres de sa famille proche ou éloignée à Conakry au point de leur demander un tel service. Enfin il ne semble être à Conakry que de manière provisoire, car il nous avait fait part de son projet de tenter sa chance en République du Mali voisine avant de continuer en Afrique du Nord, puis tenter la traversée de la Méditerranée. Tous ces éléments nous permettent de comprendre pourquoi Mamoun a répondu Non à cette question portant sur la surveillance des enfants et de la maison.

Comme Mamoun, Loura aussi a répondu Non. Il a 26 ans et travaille dans une agence mixte publique-privée et gagne plutôt bien sa vie. Il est né à Mali, une ville de l'intérieur du pays relevant de la région administrative de Labé. Loura a été scolarisé dès son jeune âge. D'ailleurs il vient à Conakry pour pouvoir intégrer un lycée avec une bonne formation suite à l'obtention du BEPC. Il vient donc s'installer chez son Oncle maternel en « confiage »²⁰ (Camara, 2010) à Cosa, un quartier de la commune de Ratoma (comme Mamoun d'ailleurs). Il y vivait jusqu'au moment de l'enquête. Malgré l'obtention d'un travail qui lui permet de prendre un appartement à l'issue de ses études universitaires, Loura est resté chez son oncle. Malgré nos relances, il nous avait expliqué que leur concession ne risquait jamais de se retrouver vide de toutes les personnes qui y vivent. De ce fait il ne pouvait pas envisager ce scénario. En effet plusieurs chefs de familles à Conakry hébergent au sein de leurs domiciles des personnes de leurs familles proches ou lointaines de manière permanente. Ces personnes peuvent être des élèves, des

²⁰ Le confiage est le fait de confier un enfant à un membre de la famille ou un ami, parfois une simple connaissance. Voir l'ouvrage de Jean Rene Camara "Phénomène de Confiage des enfants en Guinée : Cas de la Ville de Conakry" paru aux Editions Universitaires Européennes en 2010

étudiants ou des apprentis de divers métiers. Pour ces personnes hébergées, c'est une manière de venir à Conakry pour des études ou un apprentissage en étant hébergées gratuitement. Pour ces chefs de famille c'est une manière d'avoir de petites mains pour les différents travaux ménagers ou de bricolage. Mais aussi, c'est avoir en permanence une surveillance dans leurs domiciles. Le cas de Loura s'inscrit dans cette logique.

Si une écrasante majorité des enquêtés a répondu par l'affirmative à cette question, d'autre ont répondu par la négative malgré nos relances. En raison de leur situation, ils ne peuvent se projeter dans un tel scénario.

Les Sorties

Parmi ces activités, quelles sont celles que vous avez pratiquées durant les trois derniers mois ?

- Recevoir quelqu'un chez vous à dîner*
- Aller chez quelqu'un pour dîner*
- Recevoir la visite de quelqu'un*
- Aller rendre visite à quelqu'un*
- Sortir pour aller à un concert ou au cinéma ou au restaurant*
- Autres activités*
- Aucune activité*

Ce générateur qui porte sur les sociabilités des enquêtés n'a nécessité ni ajout d'éléments ni adaptation au contexte guinéen. Elle nous a semblé exhaustive et adaptée au contexte guinéen.

Les Loisirs

La question était posée comme suit :

Parfois les gens discutent avec d'autres des loisirs ou des passe-temps qu'ils ont en commun.

Discutez-vous de ce genre de choses ?

Si les enquêtés répondaient par l'affirmative, ils devaient citer les personnes avec lesquelles ils discutent régulièrement de leurs loisirs.

Comme le générateur « maison », celui portant sur les loisirs aussi a dû être adapté vis-à-vis de certains enquêtés notamment chez les personnes les plus âgées. Si de manière générale le terme loisir n'a pas posé de problèmes aux jeunes de l'enquête, ceci n'a pas toujours été le cas pour les personnes les plus âgées. En effet, l'expression loisir renvoie souvent au divertissement qui passe par la fréquentation de lieux comme les bars, les boîtes de nuit, les maquis etc. Si un jeune peut facilement assumer le fait de fréquenter ces lieux, ce n'est pas souvent le cas pour les adultes d'un certain âge et ce, quel que soit son degré de religiosité (car on pourrait être tenté d'expliquer cela par le seul fait de la religion ce qui n'est qu'en partie vrai). La « bienséance » guinéenne voudrait qu'à un certain âge, ou avec un certain niveau de responsabilité au sein de la société (être marié, occuper un poste de responsabilité, etc.), l'on s'abstienne de pratiquer certaines activités ou de fréquenter certains lieux. Ceci ne veut pas dire que tous les guinéens de tous les âges ne pratiquent pas tous les types de loisirs tout en fréquentant les lieux qui vont avec. Mais même si une personne d'un certain âge avancé est impliquée dans ce type de configuration, dans la plupart des cas elle ne mettra pas cela en avant, d'autant plus dans le cadre d'une enquête qui a été réalisée par un jeune qui pourrait facilement la « juger ».

Nous pouvons illustrer cette idée avec les propos d'un de nos enquêtés que nous avons appelé Doulla :

A la question de savoir s'il a des loisirs qu'il pratique régulièrement pour éventuellement lui demander avec qui il les pratiquait, Doulla répond :

Ça c'était avant, voilà, avant j'en avais, mais tu sais, la vie c'est un escalier, escalier par escalier, arrivé un certain âge, tu vas feinter toutes ces pagailles-là, et tu deviens très simple, voilà (rires). Tous ceux avec qui je faisais ça sont devenus maintenant des vieux, à peu près ils ont tous abandonné ce genre de choses, du moins certains d'entre eux, certains d'entre eux, ils ont abandonné... aller par exemple dans les bars pour boire, ou bien aller danser, non non non, tout ça tu vas trouver que parmi notre groupe il n'y en a pas assez qui en font encore. Je ne me souviens plus à quel âge j'ai abandonné. Tu sais à un certain âge avant même que quelqu'un ne te conseille, c'est toi-même qui va faire attention à toi, à ton corps, si tu vois comment évolue ton corps en fonction de l'évolution de ton âge, certaines choses personne ne te dira de les abandonner, tu les abandonneras de toi-même, car à un certain âge y a des choses

que tu ne peux pas faire en te mélangeant avec les jeunes, voilà, alors c'est ça, ... mais ceci date de longtemps hein. Sous Sékou Touré, j'ai vécu l'agression du 22 novembre 1970, han, voilà, je suis né pendant la guerre de Kinsi, en 1958, voilà, moi j'avais dansé le ngandoula, le latino, l'américain, tout ça (rires), les cubains, c'est là que tu vas calculer et voir que ça ne date pas d'aujourd'hui.

On voit dans ses propos non seulement le fait d'abandonner certains types de loisirs avec l'avancée en âge, mais le fait que les loisirs sont aussi négativement connotés, renvoyant souvent à quelque chose de malsain. Ainsi les pressions sociales font que les personnes abandonnent d'eux-mêmes.

Ainsi, nous avons dû aller au-delà de ce à quoi renvoient le terme loisir dans la société guinéenne pour pouvoir poser cette question à tous nos enquêtés sans que notre âge soit un obstacle. Par exemple, avec un enquêté qui avait la cinquantaine, enseignant chercheur et conseiller dans la mosquée de son quartier, nous avons dû lui dire que le loisir dont il est question pouvait être simplement le fait de parler avec ses collègues de la mosquée de livre religieux ou de livre en rapport avec sa spécialité avec ses collègues de l'université. Ces petites adaptations et interprétations systématiques nous ont permis de poser cette question à tous nos enquêtés quel que soit leur âge ou leur type de loisirs.

Les problèmes personnels

La question était posée comme suit :

Lorsque vous avez des problèmes personnels – par exemple, concernant une personne proche ou quelque chose qui vous importe – à quelle fréquence en parlez-vous avec quelqu'un ?

Les enquêtés avaient la possibilité de répondre par *Régulièrement, Quelques fois, Très rarement* ou *Jamais*. Notons que ce générateur n'a nécessité aucune adaptation. Il a juste fallu traduire la question en langue nationale pour les enquêtés qui ne comprenaient pas français.

Environ 97% des enquêtés ont affirmé parler de leurs problèmes personnels avec d'autres personnes. Pour ceux qui ont répondu par l'affirmative, 46,5% affirment parler de leurs problèmes personnels avec d'autres quelques fois, ce chiffre est de 33,2% pour ceux qui en parlent très rarement et de 20,3% pour ceux qui en parlent régulièrement.

Les décisions importantes

La question était posée comme suit :

Souvent les gens s'appuient sur les conseils de quelqu'un qu'ils connaissent pour prendre des décisions importantes – par exemple, des décisions concernant la famille ou le travail. Y a-t-il quelqu'un dont vous considérez sérieusement l'avis pour prendre des décisions importantes ?

Cette question n'a nécessité aucune adaptation ou précision particulière. Qu'on l'ait posé en français ou en langue nationale, le descriptif permettait aux enquêtés de la comprendre aisément.

Parmi les 978 enquêtés, 885 ont répondu par Oui, soit 90,6%. Dans le même temps, 92 ont répondu par Non soit 9,4% et un enquêté n'a pas répondu.

Les prêts d'argent

La question était posée comme suit :

Si vous aviez besoin d'une importante somme d'argent, que feriez-vous – demanderiez-vous à une connaissance de vous la prêter ; iriez-vous demander un crédit à la banque ; ou feriez-vous autre chose ?

- Demander à une connaissance (aller à b)*
- Demander un crédit à la banque (aller à c)*
- Les deux*
- Autre (précisez et saut vers c) : ...*

Encore une fois, cette question n'a pas nécessité une adaptation au contexte guinéen. Elle a semblé assez compréhensible pour nos enquêtés. Parmi les enquêtés, 93,5% ont répondu qu'ils allaient demander à une connaissance, 3,2% à la banque, 1,5% les deux et enfin 1,9% répondent qu'ils feraient autre chose. Ces résultats ne sont pas surprenants quand on sait la force de

l'informel en Guinée. A cela, on peut ajouter le fait que le crédit à la Banque reste réservé à quelques privilégiés.

Les transferts d'argent

La question était posée comme suit :

Bénéficiez-vous de manière permanente ou ponctuelle d'un soutien matériel ou immatériel d'un ou de proches établis à l'étranger ?

Cette question est tout à fait nouvelle par rapport au questionnaire de l'enquête de Toulouse et celles réalisées ailleurs. Concrètement, nous voulions savoir si les enquêtés bénéficiaient de l'aide venant de proches établis à l'étranger et si c'est le cas, mesurer l'importance de cette dernière. En effet, cette enquête vise de manière générale à étudier la structuration des relations sociales des guinéens en prenant en considérations plusieurs facteurs. Qui parle de relations sociales, parle forcément de solidarité. Il se trouve que cette solidarité se manifeste non seulement entre guinéens vivant tous sur le territoire national, mais aussi de la part des guinéens vivant à l'étranger vis-à-vis de ceux qui vivent sur le territoire national.

En effet, dans le cadre d'un mémoire de master réalisé sur la migration étudiante guinéenne en France, nous avons été frappés par le fait que tous les enquêtés envoyaient de l'argent à leurs proches établis en Guinée. Dans le cadre de cette thèse donc, nous avons voulu au moyen de cette méthode des générateurs de noms, en connaître davantage sur le phénomène à travers ce générateur, en questionnant plus globalement la solidarité que peuvent manifester les guinéens de l'étranger à l'égard de ceux vivant sur le territoire national.

Il se trouve que cette solidarité se manifeste principalement par le biais de transfert d'argent. A l'instar de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, la solidarité de la diaspora vis-à-vis des gens qui vivent sur le territoire national constitue une dimension saillante de la société guinéenne. Les transferts d'argent notamment vers les pays du Sud ont fait l'objet de plusieurs études dans le monde académique. Les auteurs ont principalement avancé deux thèses (Bounie, Diminescu et François, 2010). La première est celle du contrat existant entre le migrant et sa famille, qui se traduit par le fait que le migrant du fait qu'il ait été financé par sa famille pour réussir son projet migratoire lui transfère de l'argent en retour. La deuxième thèse, non contradictoire avec la première, postule que les transferts d'argent favorisent le développement socio-économique des pays d'origine des migrants.

D'autres auteurs tentent d'aller au-delà de ces deux thèses, en considérant le transfert comme une unité statistique et non le migrant ou sa famille comme cela se faisait dans les approches précédentes. Ce qui est aussi pris en compte dans une telle approche, ce sont quelques caractéristiques socio-démographiques des migrants et des récepteurs des transferts. Cela revient donc en quelques sortes à identifier le type de relation qui lie les acteurs impliqués dans le transfert.

Notre enquête se propose donc de s'inscrire dans cette approche tout en allant plus loin dans la mesure où nous employons l'analyse de réseaux et disposons de données relationnelles assez détaillées (nous en parlerons plus en détail dans la partie consacrée à cet aspect des réseaux personnels).

Parmi les 977 enquêtés ayant répondu à la question, 59,5% ont répondu bénéficiaire de manière permanente ou ponctuelle de l'aide matérielle ou immatérielle de la part de proches établis à l'étranger, 40,5% ont répondu non. Ce résultat confirme notre intuition quant à l'ampleur du phénomène.

Les discussions politiques

La question était posée comme suit :

Vous arrive-t-il de discuter de questions liées à l'actualité ou au politique et de dire votre opinion ?

Ce générateur a été maintenu comme il a été élaboré dans l'enquête de Toulouse. Les enquêtés dans leur ensemble (quel que soit leur réponse) la comprenaient aisément. Notons que la société guinéenne est très politisée. On peut expliquer cette situation d'abord pour des raisons historiques. En effet, l'indépendance a été acquise grâce à un référendum pendant lequel il fallait voter en substance pour la continuité avec la France ou pour l'Indépendance. Pour que le vote pour l'indépendance gagne, il a fallu une éducation politique de masse, assurée par les élites partisans de l'Indépendance. Cette politisation de masse s'est amplifiée sous le premier régime avec l'instauration du parti unique. A titre d'exemple, pour qu'un fonctionnaire puisse entrer en possession de son ravitaillement en denrées alimentaires, la présentation de la carte du parti était obligatoire.

Il faut aussi noter qu'en Guinée, de l'indépendance à nos jours, la vie de la population a été rythmée par des événements socio-politiques plus ou moins violents qui font que la question

politique est omniprésente. Les promesses non tenues des hommes politiques, les violences résultant des échéances électorales ou la répression contre les opposants politiques (leur interdiction pure et simple sous le premier régime) font que la politique est quelque chose de malsain, de dangereux, de diviseur, etc. Il n'en demeure pas moins que la politique est sur toutes les lèvres : autour du thé, dans les cafés, dans les émissions à la radio ou à la télévision, etc.

Cette étude nous permet d'en savoir plus sur la question des discussions liées à la politique en nous montrant à quel point les gens en parlent avec leurs différentes relations, à quel point elles structurent les relations des guinéens.

Les résultats montrent que seulement 49,4% des enquêtés affirment qu'il leur arrive de discuter de questions liées à l'actualité ou au politique et de dire leur opinion. Une très courte majorité (50,6%) répond par non à cette question. C'est le générateur dans lequel les enquêtés ont le plus répondu par la négative. Ce résultat peut paraître paradoxal quand on sait à quel point la société guinéenne est politisée. Mais on peut émettre deux hypothèses. La première hypothèse est que les gens se méfient de la politique en raison de tous les aspects négatifs déjà évoqués précédemment. Pour preuve, plusieurs enquêtés étaient réticents à l'idée de nous répondre. Beaucoup nous demandaient d'entrée si nous nous travaillons pour le gouvernement ou pour un parti politique. Et même quand nous réussissions à convaincre les enquêtés du caractère non politique de notre enquête, les doutes de certains revenaient quand nous arrivions à ce générateur surtout que nous demandions avec qui ils parlaient de politique. De ce fait, même si les gens en parlent régulièrement, ils préfèrent ne pas le dire, encore moins dans le cadre d'une enquête. La deuxième hypothèse est qu'en raison de la visibilité de la question politique dans l'espace public et médiatique, nous avons l'impression qu'elle est sur toute les lèvres. Ces résultats nous amènent à être plus prudent quant à penser que la société guinéenne est massivement politisée.

Les cérémonies

La question était posée comme suit :

Durant les trois derniers mois avez-vous été invité ou amené à organiser une cérémonie – par exemple un mariage, un baptême, une remise de diplôme, un anniversaire, un retour de la Mecque... ?

Ce générateur de noms est le deuxième et dernier que nous avons ajouté par rapport à ceux utilisés dans l'enquête de Toulouse. Il nous a semblé nécessaire de prendre en considération cette dimension de la vie sociale dans le contexte guinéen, non parce que ces cérémonies n'auraient pas leur place en France ou dans le monde occidental plus généralement, mais parce qu'elles ont quelque chose d'assez spécial en Guinée, et en Afrique plus généralement. Pour pouvoir prendre en compte cette dimension de la vie sociale en Guinée, on aurait pu se limiter au générateur *Sortie*. Mais il n'est pas certain qu'il aurait pu prendre compte cette dimension de manière efficiente. En effet, le générateur *sortie* prenait surtout en compte les lieux de loisirs et les visites mutuelles entre la personne enquêtée et ses relations. De ce fait, il ne prend pas en compte de manière claire les cérémonies.

Comme il est précisé dans la question, il pourrait s'agir de mariage, de baptême, d'anniversaire, etc. Tous ces types de cérémonies pourraient plus ou moins concerner les femmes, les hommes, les jeunes, les adultes, etc. L'objectif était de ratisser large, d'envisager une large palette de cérémonies pour que les enquêtés, en fonction de leur caractéristiques (sexe, âge, activité, etc.) puissent s'y retrouver.

Nous avons tous en tête la célèbre chanson *Beaux Dimanches* du couple d'artistes maliens Amadou et Mariam sortie dans leur Album *Dimanche à Bamako* en 2004 dont le refrain chante : *Le dimanche à Bamako c'est le jour de mariage*. On pourrait généraliser ceci à toute l'Afrique de l'Ouest et au-delà. On pourrait aussi dire pour la même zone géographique que chaque jour est jour de naissance. En effet, au-delà des mariages, les naissances aussi sont pompeusement célébrées dans la majorité des cas. Et en Guinée, chez les musulmans (majoritaires), les baptêmes sont célébrés une semaine après la naissance en règle générale. De ce fait le choix est contraint, contrairement au mariage où on peut choisir le jour en fonction de ses préférences.

En règle générale, ces cérémonies quelles qu'elles soient sont l'occasion de la manifestation de la solidarité des invités (famille, voisins, collègues, etc.) vis-à-vis de celui ou celle qui l'organise. Cette solidarité va de la simple présence à la contribution matérielle (argent, cadeaux divers, etc.) en passant par l'assistance sur l'organisation, les démarches etc. C'est aussi l'occasion pour les gens de rencontrer des relations (famille, collègues, voisins, etc.) qu'ils ne voient pas souvent. En effet, le caractère un peu contraint de la présence aux cérémonies fait que les gens se sentent obligés d'être présents. De ce fait si on a des collègues, des membres de la famille, des voisins qu'on ne voit pas dans d'autres contextes, c'est là l'occasion de les voir, d'échanger et même parfois de renouer le contact ou de programmer des visites, etc. D'où l'importance de prendre en considération cette dimension de la vie sociale en Guinée.

A la question de savoir si durant les trois derniers mois ils ont été invités ou amenés à organiser une cérémonie quelconque, 87,7% des enquêtés répondent par oui et 12,3% par non. Ceci montre encore une fois que nous avons eu raison d'inclure ce générateur dans notre questionnaire.

Les conseils culturels

La question était posée comme suit :

Vous arrive-t-il de suivre les conseils de quelqu'un que vous connaissez pour choisir des livres, des films, des jeux ou de la musique ?

Ce générateur n'a pas nécessité d'adaptation particulière. Les exemples donnés dans la formulation de la question couvraient les principales déclinaisons que peut avoir la notion de culture dans le contexte guinéen. Le seul effort que nous avons eu affaire est celui de la traduction à l'oral dans les langues nationales guinéennes – comme cela a été d'ailleurs le cas pour tous les autres générateurs.

A cette question donc, 68% des enquêtés ont répondu par l'affirmative et 32% par la négative. Même si le taux de réponses positives est assez élevé, il reste quand même très bas par rapport au générateur *avis pour décision* par exemple.

Les collègues

La question était posée de la manière suivante :

Parmi vos collègues de travail ou d'études y a-t-il des personnes que vous voyez également en dehors du contexte de travail ou d'études ?

Cette question n'a nécessité aucune adaptation par rapport à la manière dont elle a été posée dans l'enquête de Toulouse. Parmi les enquêtés, 81,7% ont répondu par Oui à la question, et 18,3% d'entre eux ont répondu par Non. Ce générateur nous permet de sonder la sociabilité dans le cadre du travail (pour les personnes adultes en général) et la sociabilité dans le cadre des études (pour les jeunes de manière générale). D'entrée, nous pouvons émettre l'hypothèse que les personnes qui seront citées dans le cadre de ce générateur ne seront que des collègues puisque la question elle-même est orientée de telle sorte qu'elle ne permette aux enquêtés de ne

citer que des collègues. Mais il est tout à fait possible que les enquêtés citent aussi des membres de leur famille avec qui ils travaillent, des collègues qu'ils qualifient à ce stade de la relation comme de simples amis ou faisant partie intégrante de leur famille, ou encore des voisins. De ce fait, le fait de voir apparaître des amis, des membres de la famille, des conjoints, des voisins, etc. dans la composition des relations citées dans le cadre de ce générateur en termes de rôle social ne doit pas nous étonner. Sur cette lancée, ce qui est intéressant à observer dans le cadre de ce générateur de nom est l'évolution de la relation collégiale vers une simple relation amicale. Car si on y retrouve à la fois des relations amicales et collégiales, c'est que soit *ego* et ses *alters* se connaissaient déjà avant de se retrouver à travailler ensemble, ou au contraire, ils se sont connus sur leur lieu de travail avant de se considérer comme de simples amis de manière réciproque ou unilatérale.

Sans surprise, les enquêtés citent une majorité de relations considérées comme collégiales (44,9%). Les amis représentent 39,9%, les voisins 8,4%, Les membres de la famille 6,2% et enfin les conjoint avec 0,6%.

Les disparus

La question était posée de la manière suivante :

Y-a-t-il des personnes qui avaient une importance pour vous il y a deux ans, et avec qui vous n'avez plus de relation ?

Ce générateur constituait une originalité dans l'enquête de Toulouse de 2001 par rapport à celle de Californie de 1982 dont elle s'inspirait. Ainsi, elle a été reconduite en tant que telle dans la reproduction de l'enquête de 2001 survenue en 2017 à Toulouse ainsi que dans celle de Conakry dont il est question ici.

Il nous permet d'interroger un aspect important dans la dynamique relationnelle qui est celui de la disparition des relations. 87,9% des personnes enquêtées ont répondu par oui à cette question et 12,1% d'entre eux ont répondu par non.

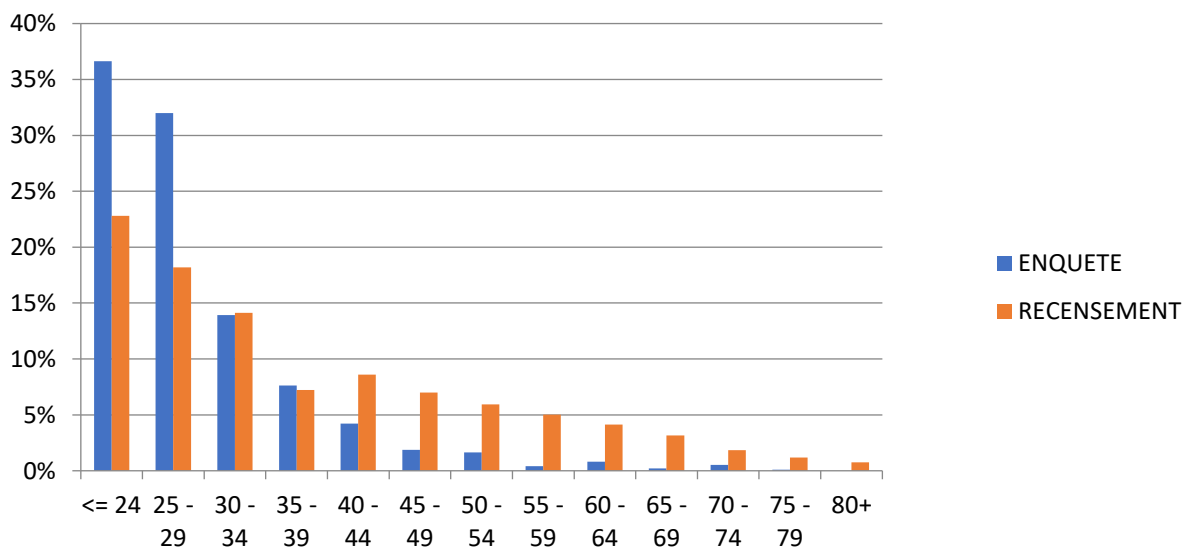
3.3.2. Les données collectées

Notre recherche s’inscrit dans la suite d’une série de recherches réalisée aux Etats Unis, en France et en Chine sur les relations sociales et les sociabilités avec l’analyse de réseaux. Dans les précédentes enquêtes, l’accent a été mis sur les différentes variations qui pouvaient exister entre zones rurales et urbaines dans les réseaux personnels des enquêtés. Dans le cadre de notre recherche, pour des raisons de faisabilité, nous nous intéressons qu’à une zone urbaine. L’objectif est donc de comprendre comment sont structurés les réseaux personnels de la population adulte de Conakry.

Pour ce faire, nous avons réalisé une enquête par questionnaire auprès de 978 personnes dans la ville de Conakry et ses alentours, dans ce qu’on appelle maintenant le « Grand Conakry ». L’enquête s’est déroulée de novembre 2018 à juillet 2019. Au total, une vingtaine d’enquêteurs ont participé à la collecte des données. Ils ont été recrutés en tenant compte de la diversité ethnique du pays. Ainsi, nous nous sommes assuré d’enquêter les personnes qui comprennent français ou pas. Lors de la formation des enquêteurs à la collecte de données, nous avons fait en sorte que la traduction (orale) du questionnaire soit dans la mesure du possible uniforme dans toutes les langues nationales que nous avons utilisées.

3.3.2.1. L’âge des enquêtés

Figure 5 : Âge des enquêtés



Source : enquête Conakry et RGPH 2014
Lecture : 37% des personnes enquêtées ont moins de 25 ans

Les personnes que nous avons enquêté dans cette recherche ont entre 17 et 79 ans. La pyramide des âges de notre échantillon diffère de celle de la population guinéenne des 18 ans et plus issue du RGPH 2014. Les décalages peuvent s'expliquer d'abord par le fait que le recensement concerne la Guinée dans son ensemble, tandis que notre enquête ne portait que sur la population du Grand Conakry. On sait que les centres urbains ont en général une population plus jeune car, en plus des natifs, ils attirent des travailleurs, des apprentis, des étudiants, des élèves dans la mesure où la ville offre de meilleures opportunités en termes d'emploi d'apprentissage et d'éducation. Ainsi, pour les moins de 24 ans, nous avons 37% pour notre enquête et 23% pour le recensement ; pour les 25-29 ans, nous avons 32% dans notre enquête et pour la même tranche d'âge, nous avons 18 % pour le recensement. Les plus de 60 ans sont largement sous représentés dans notre enquête par rapport à ce qu'ils représentent dans le recensement, même si dans la population guinéenne dans son ensemble, ils représentent un pourcentage minime.

En définitive, ce décalage observé entre les proportions des classes dans notre enquête et celles du recensement de référence ne sont pas de nature à remettre en cause la fiabilité de nos résultats.

3.3.2.2. *Le sexe des enquêtés*

Sur les 978 enquêtés, 377 sont des femmes et 601 sont des hommes. Cela représente 38,5% pour les femmes et 61,5% pour les hommes. Nous observons donc une surreprésentation des hommes et une sous-représentation des femmes. En effet, selon le RGPH de 2014, la population de Conakry était composée de 49,8% de femmes et 50,2% d'hommes.

Cette sous-représentation des femmes dans notre enquête peut s'expliquer en grande partie par la méthode de recrutement des enquêtés que nous avons utilisé. Dans les enquêtes de Californie et Toulouse, on sait que la méthode utilisée a été principalement le *phoning* précédé d'un envoi de courrier par la voie postale. Ainsi à l'aide d'un annuaire, les enquêteurs appelaient les enquêtés sur leur téléphone fixe pour prendre rendez-vous si la personne appelée était d'accord pour participer à l'enquête.

Cette méthode n'était pas envisageable dans le contexte guinéen. En effet, en Guinée comme dans plusieurs autres pays d'Afrique subsaharienne, le téléphone fixe n'a pas connu une large diffusion. Plusieurs chercheurs affirment que bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne a sauté l'étape du téléphone fixe (Huet et Richard, 2017). A cela, s'ajoute le fait que la Guinée

n'a pas un système postal fonctionnel. De ce fait, nous avons privilégié principalement le démarchage dans les lieux publics. Or en Guinée, la présence des femmes dans l'espace public reste encore marginale par rapport à celle des hommes. « Elles y sont pour une raison bien déterminée », généralement pour une activité économique : marchandes à l'étale, coiffeuses, couturières (d'ailleurs les femmes marchandes et artisanes sont surreprésentées dans notre enquête) ... A contrario, les cafés, les bars, les vidéos clubs, les terrains de foot, (qui ont été en grande partie nos lieux de recrutement des enquêtés) ... sont en règle générale occupés par des hommes. Etant d'entrée conscients de cette situation, nous avons anticipé en recrutant des femmes qui enquêteraient principalement des femmes, mais cette stratégie s'est révélée peu efficace dans la mesure où globalement certaines enquêtrices ont elles aussi pu interroger plus d'hommes que de femmes.

3.3.2.3. Les enquêtés par commune

Dans le souci d'avoir une vue générale de Conakry et aussi opérer une comparaison entre les communes (évoquée plus haut) nous avons décidé d'enquêter toutes les communes de Conakry en prenant en compte le poids démographique de chacune d'entre elles. Malgré quelques difficultés liées au terrain, cet objectif a été dans l'ensemble atteint.

En dehors du fait que dans notre échantillon la commune de Dixinn est plus représentée que celle de Matam, la hiérarchie est tenue. En effet, dans les données du recensement, Matoto arrive en tête avec 40% de la population totale de Conakry, Ratoma suit avec 39%, en troisième position nous avons Matam avec 9%, s'en suit Dixinn avec 8% et enfin Kaloum avec 4%. Dans notre échantillon, Matoto est la commune la plus enquêtée avec 33%, ensuite nous avons Ratoma avec 27%, ensuite Dixinn avec 16%, Matam et Kaloum viennent en dernier avec respectivement 10% et 7%. Une autre différence entre notre échantillon et les données du RGPH 2014 est le nombre de point d'écart entre les communes. Par exemple dans les données du RGPH 2014, entre la commune de Matoto et celle de Ratoma il y a un écart de 1 point tandis que dans notre échantillon cet écart est de 6 points. Néanmoins, nous ne pensons pas que ces quelques différences constatées entre notre échantillon et la population de référence soient de nature à entamer la crédibilité des résultats de notre enquête.

3.3.2.4. *La question ethnique*

Nous avons intégré dans notre questionnaire, une question qui sonde d'abord le sentiment d'appartenance ethnique. Il s'agit concrètement de demander à l'enquêté s'il se sent appartenir à une ethnie en particulier. Si l'enquêté réponds par Oui, l'enquêteur lui demande de donner le nom de cette ethnie. Enfin, pour les personnes qui se retrouvent dans la matrice (les relations qui sont particulièrement documentées), on demande à l'enquêté de déclarer les ethnies auxquelles il les rattache dans les « fiches relation ».

Malgré la sensibilité de la question dans le contexte de l'enquête (lendemain d'élection communale émaillée de violences au début de l'année 2018, veille d'élections législatives et référendaires contestées) nous n'avons pas eu de difficultés particulières à poser les questions en rapport avec l'ethnie. A la question de savoir « Vous sentez-vous appartenir à une ethnie en particulier ? », 950 personnes sur les 978 enquêtés soit 97% répondent Oui.

Tableau 1 : Fréquence et pourcentage des enquêtés selon leur ethnie déclarée

Ethnies	Fréquence	Pourcentage
Autres	18	1,8
Baga	11	1,1
Bambara	2	0,2
Bete	1	0,1
Diakanke	12	1,2
Diallonke	6	0,6
Guerze	25	2,6
Kissi	41	4,2
Konianke	27	2,8
Konon	2	0,2
Kouranko	2	0,2
Kpele	3	0,3
Landouma	8	0,8
Lele	1	0,1
Malinke	205	21
Manon	9	0,9
Marakhan	1	0,1
Mikhifore	3	0,3
Peulh	331	33,8
Sarakole	1	0,1
Senegalais	1	0,1
Soussou	223	22,8
Toma	43	4,4
Toucouleur	2	0,2
Total	978	100

Sources : enquête Conakry

Lecture : 11 des enquêtés soit 1,1% ont répondu être des baga

Le tableau ci-dessus montre les ethnies issues de l'enquête selon la manière dont les enquêtés eux-mêmes se sont identifiés. Nous notons au total 22 ethnies dont 2 des pays limitrophes de la Guinée (bambara au Mali et bete en Côte d'Ivoire, ceci dit il n'est pas exclu que nous retrouvions ces ethnies dans les régions de la Guinée frontalières avec les pays mentionnés). Nous avons donc enquêté 20 ethnies. Il n'existe pas de statistiques ethniques fiables sur la population guinéenne pour opérer une comparaison entre la part de chaque ethnie à Conakry et leur part dans notre échantillon. Néanmoins, des estimations qui ne sont pas toujours fiables, avancent le chiffre d'une vingtaine d'ethnies en Guinée (Charles, 1968). Les soussous sont majoritaires dans la région « naturelle » de la Basse Guinée, les peulhs sont majoritaires dans la région « naturelle » de la Moyenne Guinée, les malinkés sont majoritaires dans la région

« naturelle » de la Haute Guinée et la région « naturelle » de la Guinée Forestière abritent plusieurs ethnies sans qu'aucune ne soit majoritaire comme c'est le cas pour les trois autres régions. Cette tendance semble se confirmer dans notre enquête. En effet, dans le sens commun, Conakry est considérée comme la Guinée en « miniature » même si l'agglomération se situe administrativement dans la Basse Guinée, et logiquement la « région des soussous ». Ainsi, pour des raisons de pratique de l'analyse, nous avons procédé à un regroupement des ethnies dans des grands ensembles (qui correspondent dans une certaine mesure aux quatre régions naturelles que compte la Guinée) comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Fréquence et pourcentage des groupes ethniques enquêtés

Groupes ethniques	Fréquence	Pourcentage
Autres	18	1,8
Forestier	124	12,7
Malinke	246	25,2
Peulh	333	34
Soussou	253	25,9
Subsaharien	4	0,4
Total	978	100

Sources : enquête Conakry

Lecture : 124 des enquêtés soit 12,7% sont des forestiers

Pour ce faire, nous nous sommes basés sur des critères à la fois d'origine régionale des ethnies, d'auto-identification aux groupes ethniques dominant, mais aussi linguistiques. Ainsi, dans le groupe ethnique soussous, en plus des soussous eux-mêmes nous avons ajouté les бага, les djallonké, les landouma, les marakhan, les mikhiforé et les sarakolé. A l'ethnie peulh, nous avons rajouté les toucouleurs. Aux malinké, nous avons rajouté les diakhanké, les konia et les kouranko. Dans le groupe des forestier²¹ qui il faut le préciser n'est pas un groupe ethnique nous y avons mis les guerzé, les kissi, les konon, les kpele (qui en réalité est une autre manière d'appeler les guerzé), les lele, les manon et les toma. Nous avons enfin mis les sénégalais, bete et bambara dans le groupe des subsaharien, c'est-à-dire des ethnies qui viennent des pays

²¹ Il faut préciser que cette appellation n'est en rien péjorative. Pour des raisons de pratique de l'analyse nous avons repris cette appellation pour désigner toutes les ethnies originaires de la région naturelle de la Guinée forestière (la région du Sud-Est de la Guinée) excepté les koniaké (cette ethnie étant linguistiquement et historiquement plus proche des malinké). En effet, nous avons trois ethnies dominantes dans cette région qui sont les guerzé ou kpele, les kissi et les toma. Les autres sont plutôt minoritaires et souvent assimilées à l'une de ces trois ethnies dominantes.

voisins. Nous insistons encore une fois sur le fait que ce regroupement n'a pas de valeur scientifique et ne vaut que pour la pratique de l'analyse. Cette diversité ethnique de notre échantillon, même s'il ne reflète pas parfaitement la répartition observée dans la population, nous permettra de répondre aux questions que nous nous posons sur les relations interethniques à Conakry.

Conclusion

Si notre projet d'origine était de transposer directement la méthode des générateurs de noms utilisée dans les enquêtes que nous avons mentionnées plus haut dans notre enquête, nous nous sommes retrouvés dans une situation de combinaison de méthodes. En effet, la méthode des générateurs de noms par contextes, qui devait servir au départ à réaliser une préenquête, a eu au final un double avantage. Non seulement elle a rempli ses objectifs de départ, mais elle a également permis de collecter des données qui nous ont permis de compléter celles collectées par le questionnaire réseau. Ainsi, notre méthode combine plusieurs méthodes à la fois qualitative et quantitative.

Par ailleurs, au-delà de ces deux méthodes, une troisième méthode s'est avérée indispensable au fur et à mesure qu'enquête avançait. C'est celle de l'observation participante ou se limitant au statut de simple observateur. En effet, Stéphane Beaud (Beaud, 1996) considère que l'entretien peut être considéré comme une situation d'observation, autrement dit qu'il est nécessaire de prêter attention à ce qui se passe avant, pendant et après, mais aussi aux conditions physiques et atmosphériques de l'enquête doivent faire l'objet d'une attention particulière du chercheur, car elles permettent le plus souvent de mieux comprendre le discours tiré de l'entretien.

Aussi, il considère que conduire un entretien c'est obtenir des données et des récits de pratiques, ceci passe notamment par le fait de rapporter un certain nombre de données objectives qui viendraient infirmer ou confirmer des éléments du discours des enquêtés. À ce titre, pour l'auteur, l'anecdote est importante dans la mesure où elle permet de comprendre ou résumer des situations sociales évoquées par les enquêtés. Il reviendra donc au chercheur de trouver l'astuce pour les susciter. Au-delà donc de l'observation de la situation d'entretien, notre attention s'est portée aussi sur notre quotidien tout au long de notre séjour sur le terrain. Ainsi, nous avons pu réaliser des prises de notes dans les lieux publics, dans les cérémonies, dans le quartier ou dans les lieux de loisirs dédiés. Ces prises de notes ont fait l'objet d'analyses au même titre que les données collectées par questionnaire et entretiens.

Chapitre 4. Une sociabilité familiale et de proximité

Introduction

Ce quatrième chapitre est le premier consacré à notre analyse empirique. Il porte sur l'aspect communautaire de la vie sociale en Guinée, plus précisément dans la ville de notre enquête Conakry. S'intéresser à l'aspect communautaire de la vie sociale à Conakry, c'est s'inscrire dans une problématique classique de l'analyse des réseaux sociaux, qui est celle de savoir si la vie urbaine ou la ville tout court agit négativement sur la vie communautaire (Wellman 1979, Fischer 1982, Grossetti 2001). Dans son enquête, Wellman (1979) en arrive à postuler l'hypothèse de la « communauté libérée », autrement dit le fait que, si les East Yorkers (qui font l'objet de son étude) n'ont pas des réseaux traditionnels de solidarité, il ne faut pas pour autant y voir l'accomplissement de l'hypothèse de la « communauté perdue ». Il faut plutôt y voir une nouvelle forme de constituer son entourage relationnel basé sur des réseaux agrégeant des liens divers, non réductibles à une communauté. De son côté, Fischer (1982) montre que la variable qui influence le plus la structuration des réseaux personnels des enquêtés constitue le niveau d'étude. Par ailleurs, les réseaux personnels observés en ville sont plus choisis, plus modernes, plus ségrégatifs, mais pour autant procurent aussi un soutien social conséquent. Grossetti (2001) quant à lui confirme dans son enquête le fort caractère local des relations sociales. Autrement dit, le fait urbain malgré ce à quoi on pourrait s'attendre n'entraîne pas une dispersion considérable des relations au-delà de l'environnement urbain (l'agglomération). Qu'en est-il des réseaux de nos enquêtés de Conakry ?

Une première manière de répondre à cette question est de s'intéresser à la composition des réseaux personnels et aux rôles sociaux de l'entourage des répondants, c'est-à-dire d'étudier le type de personne que l'on cite dans chaque générateur de noms. Nous pouvons nous attendre à des résultats très similaires, c'est-à-dire entre autres des réseaux personnels dans lesquels les liens communautaires (famille, voisins) auront moins de place et une plus grande place pour les liens extérieurs au foyer ou au voisinage (amis, collègues, connaissances). Ceci d'autant plus que notre enquête comme nous l'avons mentionné dans la partie méthodologique a été réalisée exclusivement dans une zone urbaine.

La méthode des générateurs de noms que nous avons évoquée plus haut nous permet de répondre à cette question dans la mesure où ces questions visent dans un premier temps à retracer l'environnement relationnel des enquêtés. Les enquêtés classent ensuite ces relations parmi les rôles sociaux que nous avons retenus dans le cadre de cette enquête. Pour rappel, ce sont les amis, la famille, le conjoint, les collègues, les voisins et les connaissances. L'enquête de Conakry a gardé les mêmes catégories que celles des enquêtes précédentes à quelques exceptions près. En effet, les premières confrontations au terrain et plus particulièrement les premiers questionnaires complétés nous ont conforté dans l'idée de conserver ces catégories, non seulement parce que nous émettions l'hypothèse qu'elles feraient sens dans le contexte guinéen, mais aussi pour permettre la comparaison. Elles ont été largement comprises par les enquêtés.

Malgré le fait que notre enquête a été réalisée dans une zone exclusivement urbaine, nos résultats montrent que les enquêtés présentent des réseaux personnels à tendance « communautaire », puisqu'ils sont caractérisés notamment par une forte présence des relations familiales et de voisinage. Ainsi ce chapitre s'attèlera à montrer un tableau comparatif des rôles sociaux entre notre enquête et celles réalisées dans d'autres contextes nationaux. Aussi, nous analyserons la répartition des rôles selon quelques générateurs de noms. Enfin, nous présenterons une analyse des rôles sociaux selon quelques caractéristiques socio-démographiques des enquêtés, ce qui permettra de montrer que malgré cette omniprésence de la famille et du voisinage, cela dépend en partie des contextes de vie et de la situation sociodémographique des enquêtés.

4.1. Une surreprésentation des relations familiales et de voisinage

Prenons dans un premier temps un indicateur d'ensemble permettant de comparer la composition des réseaux personnels en Guinée par rapport aux autres enquêtes sur les réseaux personnels utilisant des méthodologies similaires (**Tableau 3**). Comme dans les enquêtes précédentes, nos enquêtés citent en grande majorité des membres de leur famille. Ainsi, 43,4% des relations citées par les enquêtés, tous générateurs confondus, concernent des membres de la famille. On note néanmoins une surreprésentation de la famille, comparé aux enquêtes précédentes (excepté l'enquête de San Francisco en 1982 où on note 42% de membres de la famille) : 31,7% à Toulouse (2017), 37,1% à Chongqing (2017). Comme dans les enquêtes précédentes, la deuxième catégorie la plus citée est celle des amis avec 33,9% des relations. On observe des différences entre les enquêtes quant à la troisième catégorie la plus citée. Dans notre enquête et celle de San Francisco, les voisins arrivent en troisième position avec respectivement 12,1% et 10%. En revanche, la troisième catégorie la plus représentée est celle des collègues (10,8%) pour l'enquête de Chongqing et la catégorie « autre » pour celle de Toulouse (18,1%). Dans notre enquête, les collègues ne viennent qu'en quatrième position (9%) et enfin nous avons les connaissances avec seulement 1,6% des relations citées.

Cette répartition des rôles sociaux confirme tout d'abord les grandes tendances observées jusque-là dans les enquêtes sur les réseaux personnels. Néanmoins on note une nouveauté qui est celle de la relative importance de la famille et surtout des voisins, particulièrement par rapport à l'enquête de Toulouse (2017). Même si on pourrait imputer cela à un biais méthodologique, on constate néanmoins qu'il y a peu de relations volatiles dans l'enquête de Conakry qui ne soient pas considérées comme des relations inscrites dans un contexte précis. En effet, on note seulement 1,6% de relations considérées comme étant de simples connaissances. Si on considère que la catégorie "Autres" est l'équivalent de la catégorie Connaissances dans l'enquête de Toulouse, on notera une surreprésentation de cette dernière comparée à Conakry : (18,1%).

Tableau 3 : Les rôles sociaux selon les contextes nationaux (ou continentaux)

Rôles sociaux	Enquête Conakry	Enquête Toulouse	Enquête Chongqing	Enquête San Francisco
Famille	43,4%	31,7%	37,1%	42%
Collègues	9,0%	12,3%	10,8%	10%
Voisins	12,1%	4,6%	4,2%	10%
Amis	33,9%	33,2%	45,2%	23%
Autres	1,6%	18,1%	2,7%	12%

Sources : enquêtes Conakry, Toulouse-RESTIC-2017, thèse de Jin Huang sur Chongqing, Northern California Community Study, 1977 (ICPSR 7744).

Lecture : 43,4% des personnes citées par les répondants de l'enquête de Conakry sont des membres de la famille.

4.1.1. Une surreprésentation des relations de voisinage et familiales à Conakry par rapport à Toulouse

Une première caractéristique des réseaux en Guinée semble donc être une surreprésentation des voisins et des membres de la famille. Pour affiner encore plus nos résultats, nous pouvons nous intéresser aux résultats de chaque générateur en les comparant systématiquement aux données de l'enquête de Toulouse. Au vu des données du Tableau 4, comme on pouvait s'y attendre, nous pouvons répondre que tous les générateurs ne donnent pas les mêmes répartitions en termes de rôles sociaux. Ce tableau nous donne à voir quelques régularités. En effet, on peut regrouper les générateurs par leur propension à classer systématiquement premier un type de relation en particulier. Ainsi nous avons un premier groupe qui classe les relations familiales en tête, ce sont les générateurs *Maison, Problèmes personnels, Décision, Prêt, Soutien et Cérémonies*. Ensuite nous avons le groupe de générateurs qui classent en premier les relations amicales, ce sont les générateurs *Sortie, Loisir, Politique, Culture, Groupes, Ajouts, et Disparus*.

En prêtant plus attention à ces deux groupes, on se rend compte que ceux qui mettent en avant les relations familiales sont souvent des générateurs qui touchent des soutiens pratiques ou des besoins qui touchent à l'intimité qui nécessitent une certaine proximité entre l'enquêté et la personne avec laquelle il est en relation. Tandis que les questions qui mettent en avant les

relations amicales se rapportent plus aux loisirs et sociabilité qui ne nécessitent pas le même type de proximité entre l'enquêté et la personne citée.

Tableau 4 : Les rôles sociaux selon les générateurs de noms à Conakry et Toulouse

Générateurs	Conakry						Toulouse					
	Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connais- sance/ autre	Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connais- sance/ autre
Maison	13,6%	53,4%	8,5%	3,0%	21,1%	0,4%	26,5%	35,2%	3,0%	6,8%	24,6%	3,9%
Sortie	43,8%	27,4%	5,8%	10,8%	10,7%	1,4%	33,9%	29,1%	2,5%	9,3%	4,6%	20,5%
Loisirs	49,2%	18,0%	4,5%	12,4%	14,9%	1,0%	44,2%	20,4%	3,7%	14,4%	4,2%	13,1%
P. Perso	28,5%	47,1%	10,9%	5,7%	7,5%	0,3%	40,5%	34,3%	11,2%	8,9%	2,5%	2,6%
Décision	21,1%	54,1%	11,0%	6,0%	7,3%	0,6%	26,1%	47,6%	16,2%	7,3%	0,9%	1,9%
Prêt	26,1%	46,8%	7,3%	9,9%	8,5%	1,4%	19,1%	70,8%	5,4%	3,4%	1,0%	50,0%
Soutien	17,6%	70,6%	4,2%	1,6%	4,6%	1,4%	-	-	-	-	-	-
Politique	47,0%	17,1%	1,6%	15,5%	17,2%	1,6%	36,6%	31,4%	6,5%	14,2%	3,7%	7,5%
Cérémonies	33,4%	34,3%	5,7%	12,1%	12,1%	2,5%	-	-	-	-	-	-
Culture	39,0%	26,1%	5,1%	13,2%	13,7%	2,9%	43,7%	27,6%	5,9%	13,4%	2,4%	7,0%
Collègues	47,6%	7,7%	1,4%	31,7%	10,4%	1,0%	18,6%	1,9%	0,6%	73,3%	0,6%	4,9%
Groupes	49,0%	20,2%	2,8%	14,1%	12,9%	0,9%	42,5%	19,4%	2,8%	11,3%	3,6%	20,4%
Ajouts	49,2%	31,6%	2,7%	8,6%	6,6%	1,3%	38,4%	44,3%	0,4%	6,0%	1,3%	9,6%
Disparus	41,9%	34,5%	11,8%	5,0%	5,0%	1,9%	41,5%	22,2%	4,9%	13,1%	1,3%	17,0%
Total	33,9%	37,9%	5,5%	9,0%	12,1%	1,6%	33,2%	29,6%	2,1%	12,3%	4,6%	18,1%

Nb : Test Khi deux significatif à 0,00.

Sources : enquêtes Conakry et Toulouse RESTIC 2017

Lecture : 13,6 % des personnes citées à Conakry pour le générateur portant sur les services liés au domicile, sont des ami.es.

Au vu de ce tableau comparatif, on note des similitudes et des différences. Dans le générateur « Maison », dans les deux cas (Toulouse et Conakry), les enquêtés font surtout appel aux membres de la famille pour les services concernés. La question de la confiance semble rester de mise dans les deux cas. Cependant, la proportion de la famille est plus élevée à Conakry par rapport à Toulouse. Si la famille est moins importante à Toulouse par rapport à Conakry, c'est parce que les amis y ont une plus grande place. En effet, ils représentent 26,5% à Toulouse et seulement 13,6% à Conakry. Quant aux voisins on est à peu près dans les mêmes proportions avec 21,10% à Conakry et 24,6% à Toulouse. Eu égard à la proportion plus importante de relations de voisinage pour l'ensemble des générateurs dans l'enquête de Conakry comparé à celle de Toulouse, on peut trouver paradoxal qu'à Toulouse on cite légèrement plus de voisins qu'à Conakry. Il semble que, pour s'occuper de leur logement en leur absence, les toulousains aient plus confiance à leurs voisins (qui ne sont que des voisins) que les Conakryka.

A propos des sorties, on ne note pas de différences majeures entre les deux enquêtes : 27,4% à Conakry et 29,10% à Toulouse. Il en est de même que pour les collègues avec respectivement 10,8% et 9,3%. On note logiquement plus de voisins à Conakry (10,7%) par rapport à Toulouse (4,6%). Les différences les plus notables s'observent au niveau des amis et des connaissances ou « autres ». Les Conakryka citent plus d'amis (43,8%) par rapport aux Toulousains (33,9%). En revanche, les Toulousains citent plus des connaissances/autres (20,5%) par rapport au Conakryka (1,4%). Ces différences majeures semblent tenir du fait qu'à Conakry, les relations deviennent rapidement qualifiées tandis qu'à Toulouse, un temps de maturité de la relation s'impose avant de la qualifier – comme amicale en l'occurrence. D'ailleurs, à Conakry, il est très courant que des gens qui viennent à peine de se rencontrer s'appellent « mon ami » et ce peu importe la nature de leur rapport.

Dans le générateur loisirs, on ne note pas de différences majeures concernant les relations amicales : 49,2% à Conakry et 44,2% à Toulouse. Il en est de même pour les relations familiales avec respectivement 18% et 20,4%. Par contre, on note largement plus de voisins à Conakry (14,9%) par rapport à Toulouse (4,6%). On note logiquement plus de connaissances/autres à Toulouse (13,1%) par rapport à Conakry (1%).

A Conakry, les enquêtés parlent de leurs problèmes personnels avant tout avec les membres de leur famille (47,1%) tandis qu'à Toulouse c'est surtout avec les amis (40,5%). On note à peu près les mêmes proportions pour les conjoints avec respectivement 10,9% et 11,2%. On note à peu près les mêmes tendances concernant le générateur Décisions. Néanmoins, les voisins semblent avoir plus d'importance là encore à Conakry (7,3%) par rapport à Toulouse (0,9%).

A Toulouse, les enquêtés feraient essentiellement appel à la famille pour un prêt d'argent (70,8%) et dans une moindre mesure à des amis (19,10 %). La même tendance s'observe à Conakry mais de manière relativement plus partagée : 46,8% de membre de la famille, 26,1% pour les amis. On note également 9,9% de collègues et 8,5% de voisins tandis que ces chiffres sont respectivement 3,4% et 1% pour Toulouse.

A Conakry on observe une grande tendance à parler de politique avec les amis (47%). On parle politique de la même manière avec la famille et le voisinage et les collègues, on note respectivement 17,10%, 17,20% et 15,5%. A Toulouse, la différence entre les amis et la famille n'est pas aberrante : 36,6% des gens avec les enquêtés parlent politique sont des amis et 31,4% sont des membres de la famille. Les collègues viennent en troisième position et les connaissances/autres (7,5%) sont plus importants que les voisins (3,7%).

Concernant les conseils culturels, la différence notable entre Toulouse et Conakry se situe autour des voisins et connaissances/autres. Les Conakryka ont plus tendance à avoir des conseils culturels de la part de leurs voisins (13,4%) par rapport aux Toulousains (2,4%). Et les Toulousains ont plus tendance à avoir des conseils culturels de la part de leurs connaissances/autres (7%) que les Conakryka (2,9%). On note les mêmes tendances quant aux autres types de relations entre les deux contextes.

Les relations avec les collègues semblent se découpler de leur contexte de création de manière plus considérable à Conakry par rapport à Toulouse. En effet, Les Conakryka déclarent que 47,6% de leurs collègues qu'ils voient en dehors du contexte de travail sont considérés comme des amis. Ce chiffre n'est que de 18,6% à Toulouse. Dans le même temps, à Conakry 31,7% d'entre eux sont considérés comme de simples collègues tandis que ce chiffre est de 73,3% à Toulouse.

« Ta première famille ce sont tes voisins »

Cette expression est très populaire en Guinée. Elle nous donne une piste de réponse sur les raisons de l'importance des voisins dans les réseaux personnels des guinéens. En effet, beaucoup de services sont obtenus grâce aux voisins. Les services sociaux de base comme l'eau (par le biais des forages), les transports des malades vers les hôpitaux, ou même le pain quotidien (par le biais des aumônes ou dons), sont de nombreuses situations assurées par les voisins. Ceci est d'autant plus vrai que dans de nombreux quartiers de Conakry, on peut observer des quartiers très mixtes en termes de niveau de vie des habitants. Des gens de statut sociaux et économiques très divers peuvent habiter côte à côte. Cette situation peut être expliquée en grande partie à travers l'histoire du peuplement de la ville de Conakry.

Au-delà de la question des services pratiques, on peut aussi avancer des éléments qui relèvent de l'appartenance même des individus à une entité, celle du quartier notamment. En effet, pendant notre terrain il nous était arrivé à plusieurs reprises d'assister à des cérémonies notamment funéraires. Certaines situations observées nous ont permis de constater que les défunts appartenaient autant à leur famille qu'à leur communauté de vie. C'est ce que nous montre l'extrait du journal de terrain suivant.

Un jour, un décès a eu lieu dans le voisinage. Nous avons été alertés par les pleurs des femmes. Il était à peu près 19h30. Nous avons subitement pensé à un décès. Nous avons donc accouru

vers le lieu des pleurs. Une fois arrivé sur place, nous avons été informés que c'était le chef de famille qui était décédé. C'était l'un des imams de l'une des mosquées du quartier. La nouvelle s'était répandue dans le quartier et dans sa famille. En peu de temps, sa cour s'était remplie de monde. Les voisins étaient plus nombreux car les membres de sa famille (hormis sa famille nucléaire) vivant souvent dans d'autres coins de la ville. Lors de cette même nuit, après les présentations de condoléances et les témoignages, s'en est suivi une discussion concernant son inhumation. Celui qui a pris la parole était un voisin et un des imams d'une autre mosquée du quartier. Il a évoqué le fait que le défunt était un élément essentiel du quartier, présent à toutes les cérémonies et à la disposition du quartier. Il continue en disant que si sa famille et les autres voisins n'y voyaient pas d'inconvénients, son souhait et celui de ses collègues de la mosquée était que l'imam soit inhumé dès le lendemain après la grande prière du vendredi. Ainsi, chacun ferait la grande prière du vendredi dans sa mosquée en la raccourcissant et ce dans le but de rallier la mosquée de l'imam défunt pour la prière mortuaire de ce dernier. Cela permettra à tout le monde de pouvoir prier sur lui et l'« accompagner » au cimetière du quartier. Sa proposition a été acceptée à l'unanimité (et par les autres voisins et par sa famille directe et élargie). A l'occasion d'un autre décès dans le quartier, les sages avaient formulé le même vœu à la famille nucléaire du défunt. Cette dernière avait demandé aux voisins d'attendre les frères du défunt. Arrivé dans la famille mortuaire, ces derniers avaient fait une doléance aux sages du quartier pour pouvoir rapatrier le corps de leur frère dans leur village natal. Les voisins avaient accepté cette doléance avec peine.

Extrait du journal de terrain Avril 2019

Ces deux situations illustrent l'importance des voisins pour les Conakryka. Ainsi, pour des questions aussi intimes que l'inhumation d'un proche, ils ont leur mot à dire. On comprend donc qu'ils soient surreprésentés par rapport aux enquêtes précédentes.

4.1.2. La famille privilégiée pour les services pratiques²²

²² Pour les tableaux (et leurs analyses détaillées) de cette section et les quatre prochaines sections, voir l'annexe 1.

Nos résultats indiquent que les habitants de Conakry font massivement appel à un membre de leur famille s'il leur arrivait de s'absenter pour surveiller leur logement. En effet, 53,4% des personnes citées dans ce générateur ont été déclarées comme étant des membres de la famille des enquêtés. Ceci peut paraître surprenant quand on sait l'importance du voisinage dans la société guinéenne. Comme nous l'avons vu plus haut, un adage célèbre en Guinée dit que « La première famille d'un homme est son voisinage ». Cet adage est souvent évoqué pour inciter les gens à avoir de bons rapports avec leur voisinage. Mais nous pouvons relativiser ce chiffre avec le fait que le plus souvent, les gens ont le réflexe de citer des membres de la famille vivant dans le même domicile. D'ailleurs, 8,5% des relations citées dans le cadre de ce générateur sont déclarées comme étant des conjoints. Il y a aussi la question de la confiance. Les enquêtés ont tendance à faire plus confiance aux membres de leur famille pour ce genre de service que leurs voisins. Après la famille, les voisins viennent sans surprise en deuxième position. Les enquêtés déclarent 21,1% des relations citées dans le générateur maison comme étant des voisins. Enfin viennent les amis avec 9,2% et les connaissances qui représentent moins de 1%. Ces résultats se démarquent par rapport à ceux de l'enquête de Toulouse où l'on cite moins de membre de la famille (35,2%) et plus de voisins (24,6%). Nous pouvons expliquer ceci en plus de la confiance, par la cohabitation plus importante à Conakry.

4.1.3. Les sociabilités récréatives : avec les amis avant tout

Nos résultats montrent que les personnes citées pour les *sorties* sont surtout des relations déclarées comme étant amicales (43,8%), contrairement à ce qu'on a pu observer dans le générateur *Maison*. Ensuite nous avons les relations familiales (27,4%), les collègues prennent une plus grande importance par rapport aux générateurs maisons (10,8%) et les voisins moins importants par rapport aux générateurs maison (10,7%) et enfin les connaissances qui ne représentent que 1,4%.

C'est aussi le cas pour le générateur sur les *Loisirs*. En effet, les gens citent surtout des amis (49,2%) alors qu'ils ne représentaient que 13,6% dans le générateur *Maison* et 43,8% dans le générateur *Sorties*. Viennent ensuite les membres de la famille (18%) alors qu'ils représentaient 53,4% dans le générateur *Maison* et 27,4% dans le générateur *Sortie*. Viennent ensuite les voisins (14,9%) perdant aussi de l'importance par rapport à ce qu'ils représentaient dans le générateur *Maison* (21,1%) tout en en gagnant en importance par rapport à ce qu'ils

représentaient dans le générateur *Sortie* (10,7%). Les collègues quant à eux gagnent de l'importance par rapport aux deux précédents générateurs (12,4%) alors qu'ils n'étaient que de 3% dans le générateur *Maison* et 10,8% dans le générateur *Sortie*. Enfin, les conjoints perdent de l'importance par rapport à ce qu'ils représentaient dans les deux précédents générateurs (4,5%) alors qu'ils représentaient 8,5% dans le générateur *Maison* et 5,8% dans le générateur *Sortie*.

Les conseils culturels s'alignent sur les tendances des sorties et des loisirs. Les chiffres montrent que les enquêtés suivent avant tout les conseils de leurs amis (39%), viennent ensuite les membres de la famille (26,1). Après les amis et la famille, les collègues et voisins sont quasiment à égalité avec respectivement 13,2% et 13,7%, viennent ensuite les conjoints avec seulement 5,1% et enfin les connaissances avec seulement 2,9%.

On voit donc que dans l'ensemble, comparés aux services pratiques, les rôles sociaux liés à la sphère privée (famille, conjoint) ou de proximité spatiale (voisin.e) perdent de l'importance au profit de la « sphère publique » (amis, collègues). Ceci montre que les sorties, la pratique et l'évocation des loisirs, les conseils culturels se passent surtout et avant tout en dehors de la famille. Ces tendances ont déjà été observées dans les enquêtes précédentes citées plus haut.

4.1.4. Les confidences (problèmes personnels, avis pour décisions importantes) : la famille de nouveau privilégiée

Comme pour le générateur *Maison*, les enquêtés parlent avant tout de leurs problèmes personnels avec des personnes de leurs familles : 47,1% des personnes avec lesquelles les enquêtés parlent de leurs problèmes personnels sont déclarées comme étant des membres de leurs familles, 28,5% sont des amis, 10,9% sont des conjoints, 5,7% sont des collègues et enfin les voisins représentent 7,5%. Et dans la même logique, ils consultent de préférence des personnes de leur famille pour prendre des décisions importantes : 54% des personnes citées sont des membres de la famille, 21,1% sont des amis, 11% sont des conjoints, 7,3% sont des voisins et 6% sont des collègues.

Là aussi, la confiance semble jouer un rôle primordial. De la manière dont il faut faire confiance à une personne avant de lui confier son logement ou ses enfants, il faut cette même confiance pour confier des choses qui relèvent de l'intime, des décisions qui concernent un projet de vie, etc. Ainsi, le réflexe, c'est de faire appel à un membre de la famille.

4.1.5. Les discussions politiques : une réticence malgré une omniprésence de la politique dans le quotidien des Conakryka

Dans l'ensemble, peu de personnes répondent parler de politique avec leurs relations comparé aux taux de réponses oui dans les générateurs précédents. Les résultats montrent que seulement 49,4% des enquêtés affirment qu'il leur arrive de discuter de questions liées à l'actualité ou à la politique et d'exprimer leur opinion. Une très courte majorité (50,6%) répondent par non à cette question. C'est le générateur dans lequel les enquêtés ont le plus répondu par la négative. Ce résultat peut paraître paradoxal quand on sait à quel point la société guinéenne est politisée. Nous avons proposé plus haut deux hypothèses pour expliquer cela : la méfiance relative à la politique d'une part et celle qui concerne les enquêtes d'autre part.

Nos données montrent que les enquêtés parlent majoritairement de politique avec leurs amis (47%), s'en suivent les voisins (17,2%), les membres de la famille (17,1%), les collègues (15,5%) et enfin les conjoints et les connaissances (1,6% pour chacun). Ce générateur est l'un de ceux qui a le plus faible score pour la famille et le score le plus élevé pour les relations de voisinage et collégiales. Vu la réticence des guinéens à parler de politique en raison notamment de son caractère mal sain et du danger encouru, on pouvait s'attendre à ce que les enquêtés en parlent que dans le cadre de leur relation avec une certaine proximité. Mais finalement ces résultats accréditent la thèse de l'omniprésence de la politique.

En somme, les voisins et la famille sont plus importants à Conakry qu'à Toulouse. Cependant, les mécanismes expliquant la plus ou moins importance de ces types de relations restent les mêmes d'un contexte d'enquête à l'autre. La famille est citée pour les services pratiques et les confidences, les amis sont cités pour les sorties et les loisirs. Néanmoins, pour les discussions politiques, les voisins prennent une place particulière à Conakry.

4.2. Une composition des réseaux personnels qui diffère selon les caractéristiques des répondants

Maintenant que nous avons pu observer la répartition des types de relations pour l'ensemble des enquêtés, il serait intéressant de s'intéresser à cette même population selon un certain nombre d'indicateurs sociodémographiques. Cette démarche nous permettra de répondre à la question de savoir si tous les enquêtés citent vraiment leurs relations de la même manière selon qu'ils soient hommes ou femmes, plus ou moins âgés, plus ou moins aisés, plus ou moins instruits, etc.

4.2.1. Une sociabilité domestique pour les femmes, publique pour les hommes

Tableau 5 : Les rôles sociaux selon le genre

Sexe	Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connaissance	Total
Femme	29,50%	43,00%	5,80%	7,20%	12,90%	1,70%	100,00%
Homme	36,80%	34,80%	5,20%	10,00%	11,70%	1,50%	100,00%
Total	34,00%	37,90%	5,50%	8,90%	12,20%	1,60%	100,00%

Nb : Test Khi deux significatif à 0,00

Sources : enquête Conakry

Lecture : 29,5% des personnes citées par les répondantes sont des ami.es.

En observant ce tableau, on note quelques différences. Les hommes citent plus d'amis que les femmes, avec respectivement 36,8% et 29,5%. Concernant la famille, on note la tendance inverse avec les femmes qui en citent plus que les hommes avec respectivement 43% et 34,8%. Enfin on note une légère différence entre hommes et femmes concernant les collègues : 7,2% pour les femmes et 10% pour les hommes. Nous pouvons donc dire qu'hommes et femmes ne citent pas les mêmes types de relation. Les femmes ont plus tendance à s'appuyer sur la famille que les hommes. Cet état de fait résulte du fait qu'en Guinée, les femmes ont généralement plus tendance à s'appuyer sur une sociabilité domestique, c'est-à-dire se basant sur la famille et le voisinage immédiat que les hommes. Nous aurons l'occasion d'aller plus en profondeur dans la suite de ce chapitre.

4.2.2. Un effet âge plus que de revenu

Selon que les enquêtés aient un haut revenu ou non, ils ne citent les types de relations de la même façon. C'est ce que ce tableau nous permet de constater. En effet, plus on est aisé, moins on cite des amis, 36,5% pour les plus bas revenus (300 000 et moins) et 32,9% pour les plus hauts revenus (2 000 000 et plus). Ce résultat peut paraître paradoxal mais on a sûrement un effet de l'âge car plus on avance en âge plus a des chances d'avoir une stabilité financière et un revenu élevé. On observe une tendance similaire concernant le fait de citer les membres de la famille, les moins aisés en citent plus avec 37,6% pour les plus bas revenus et 30,9% pour les plus hauts revenus. Logiquement, les plus aisés citent plus de collègues (16,6%) que les moins aisés (7,7%). Ainsi donc, riches et pauvres ne se comportent pas de la même manière quant à la citation de leurs relations. Ces tendances ont déjà été établies dans les enquêtes précédentes (excepté pour la catégorie amie). Ainsi, pour l'essentiel, cette enquête ne fait que confirmer ce qui a été déjà montré ailleurs – malgré le fait que nous soyons ici dans un contexte qui se démarque à plusieurs titres de ceux dans lesquels les précédentes enquêtes ont été réalisées.

Tableau 6 : Les rôles sociaux selon le revenu de la personne qui répond

Revenu	Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connaissance	Total
<= 300000	36,50%	37,60%	4,40%	7,70%	11,60%	2,20%	100,00%
300001 – 1000000	34,20%	35,20%	6,70%	11,10%	11,40%	1,50%	100,00%
1000001 – 2000000	33,40%	38,90%	6,50%	10,20%	10,00%	0,90%	100,00%
2000001+	32,90%	30,90%	7,20%	16,60%	9,40%	3,10%	100,00%
Total	34,50%	35,70%	6,10%	10,90%	10,90%	1,90%	100,00%

Nb : Test Khi deux significatif à 0,00

Sources : enquête Conakry

Lecture : 36,5 % des personnes citées par les répondants dont le revenu est inférieur ou égal à 300000 sont des ami.es.

4.2.3. Une sociabilité qui sort du carcan familial pour les plus diplômés

Plus on est diplômé, plus on cite des relations considérées comme amicales, 26,7% pour les sans diplômes contre 34,3% pour les plus diplômés. Et plus on est diplômé, moins on cite des relations familiales, 36,2% pour les plus diplômés contre 45% pour les moins diplômés. Les plus diplômés citent logiquement plus de collègues par rapport aux non diplômés avec

respectivement 11,2% et 7,2%. On note la tendance inverse concernant les voisins, 14,1% pour les sans diplômes et 11,6% pour les plus diplômés.

Tableau 7 : Les rôles sociaux selon le niveau d'étude

Niveau d'étude	Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connaissance	Total
Sans diplôme	26,70%	45,00%	6,00%	7,20%	14,10%	1,00%	100,00%
Education primaire ou secondaire	35,60%	37,20%	5,40%	8,00%	12,00%	1,70%	100,00%
Education supérieure	34,30%	36,20%	5,00%	11,20%	11,60%	1,70%	100,00%
Total	33,90%	37,90%	5,40%	9,00%	12,10%	1,60%	100,00%

Nb : Test Khi deux significatif à 0,00

Sources : enquête Conakry

Lecture : 26,7 % des personnes citées par les répondants sans diplômes sont des ami.es.

On voit donc que selon qu'ils soient ou pas diplômés, les enquêtés varient dans la répartition des rôles relationnels associés aux personnes citées. Les plus diplômés privilégient ce qu'on peut appeler une sociabilité d'ouverture, d'où leur tendance à citer plus de relations considérées comme amicales, collégiales. Quant aux moins ou pas diplômés, ils sont nous semble-t-il contraints de développer une sociabilité domestique d'où leur tendance à citer plus de membres de la famille et des relations du voisinage. En effet, plus les gens sont diplômés plus ils ont des chances d'avoir un travail qui leur permette de développer une sociabilité extérieure et inversement.

4.2.4. Une sociabilité amicale pour les salariés et familiale pour les « indépendants »

Tableau 8 : Les rôles sociaux selon l'activité des enquêtés

Activités	Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connaissance	Total
Salariés, cadres, armée	35,60%	34,70%	5,30%	11,30%	11,50%	1,70%	100,00%
Commerçants, prof libérales	30,30%	41,50%	7,10%	7,30%	11,80%	2,00%	100,00%
Artisans	32,70%	40,00%	6,30%	6,50%	13,50%	1,00%	100,00%
Agriculteurs	23,80%	38,10%	4,80%		33,30%		100,00%
Lycéens, étudiants	36,80%	37,90%	4,60%	8,60%	10,10%	1,90%	100,00%
Inactifs, chômeurs, au foyer	32,60%	40,70%	4,60%	5,70%	15,70%	0,80%	100,00%
Total	34,00%	37,70%	5,60%	8,90%	12,20%	1,60%	100,00%

Nb : Test Khi deux significatif à 0,00

Sources : enquête Conakry

Lecture : 35,6 % des personnes citées par les répondants salariés, cadres ou membres de l'armée, sont des ami.es.

Concernant l'activité, on peut noter le fait que les commerçants et les membres des professions libérales citent moins d'amis (30,3%) et plus de relations familiales (41,5%) comparés aux autres catégories. Concernant cette catégorie, on peut noter un effet d'âge dans la mesure où ceux qui sont impliqués dans ces activités sont en général plus âgés. Il en est de même (mais dans une moindre mesure) des artisans avec 32,7% d'amis et 40% de relations familiales. Si les salariés, cadres et corps habillés s'alignent quasiment sur la moyenne concernant les amis (35,6%), dans le même temps ce sont ceux qui citent le moins les relations familiales (34,7%) et plus les relations collégiales (11,3%). Cela vient du fait que cette catégorie est majoritairement diplômée et jeune, de ce fait elle a logiquement une sociabilité de groupe (groupe d'amis notamment, caractéristique des jeunes). Enfin, on peut noter le fait que les inactifs divers citent (logiquement) légèrement moins de relations collégiales (5,7%) alors que les autres s'alignent sur la moyenne des enquêtés et plus de relations familiales.

4.2.5. La part des amis dans le réseau diminue avec l'âge

Tableau 9 : Les rôles sociaux selon l'âge des enquêtés

Age	Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connaissance	Total
<= 23	38,90%	36,80%	4,00%	7,50%	11,10%	1,70%	100,00%
24 – 30	34,20%	36,90%	5,20%	9,20%	12,80%	1,70%	100,00%
31 – 45	28,20%	39,50%	7,60%	10,90%	12,10%	1,70%	100,00%
46+	25,10%	48,20%	8,00%	4,70%	13,50%	0,40%	100,00%
Total	33,90%	38,00%	5,50%	8,80%	12,20%	1,60%	100,00%

Nb : Test Khi deux significatif à 0,00.

Sources : enquête Conakry

Lecture : 38,9 % des personnes citées par les répondants âgés de 23 ans et moins, sont des ami.es.

Les enquêtés citent des relations différentes selon qu'ils soient plus ou moins âgés. En effet, plus leur âge augmente, moins les enquêtés citent des relations amicales. Nous partons de 38,9% de relations amicales pour ceux qui sont âgés de 23 ans et moins à 25,1% pour ceux qui sont âgés de 46 ans et plus. On observe la tendance inverse concernant le fait de citer des relations familiales, plus les enquêtés sont âgés, plus ils citent des relations familiales : 36,8% pour les 23 ans et moins et 48,2% pour les 46 ans et plus. Notons enfin que les plus âgés sont ceux qui citent le moins de relations collégiales (4,7%).

Ces tendances montrent une différence dans les sociabilités des jeunes et des plus âgés. Plus on prend de l'âge plus on a tendance à se centrer sur la famille et dans le même temps on réduit les activités de loisir qui nous permettent de sortir de la « sociabilité domestique ». Les sociabilités de groupe, la multiplication des loisirs, etc. permettent aux jeunes de sortir de cette sociabilité domestique.

Malgré les différences que nous avons mentionnées précédemment entre Conakry et Toulouse, ce sont toujours les mêmes mécanismes qui permettent d'expliquer dans les deux contextes d'enquête la différence des réseaux selon la position sociale des enquêtés. Ainsi, le diplôme et le revenu étendent le réseau au-delà de la famille. En prenant de l'âge, on se recentre sur la famille.

Conclusion

A l'issue de cette analyse, nous avons pu souligner l'importance des relations familiales et de voisinage dans les réseaux de nos enquêtés. Cette importance a été montrée notamment par la comparaison de nos données avec ceux des enquêtes précédentes. Ceci va donc à l'encontre de ce qui a été souvent constaté dans les enquêtes sur les réseaux personnels qui voudraient que le contexte urbain favorise des réseaux au-delà des relations communautaires pour reprendre le mécanisme présenté par Wellman (1979). En effet, les réseaux observés à Conakry ont encore une part non négligeable de relations familiale et de voisinage. Cela semble répondre à un souci de préserver les valeurs sociales traditionnelles qui voudraient que les relations familiales et de voisinage soient maintenues et entretenues de manière active. Ceci est d'autant plus plausible que nous sommes dans le contexte d'une ville « nouvelle » comme nous l'avons vu plus haut. De ce fait, un grand nombre de ses habitants sont nouvellement installés ou sont des enfants de personnes qui ont récemment immigré depuis les zones rurales. Ainsi, étant conscients que la ville déracine, ils maintiennent volontiers ces relations dites communautaires. Ainsi, il n'est pas rare de voir à Conakry des associations de ressortissants d'une région particulière, une préfecture ou un village de l'intérieur du pays. Ces associations ont souvent pour objectif le renforcement des liens de solidarité, de conservations des coutumes ou encore le développement de la localité d'origine. Ces associations vont donc organiser des tournois de football, des campagnes de collecte de fonds, des réunions hebdomadaires ou mensuelles, etc. tout ceci dans le but de renforcer les liens en tout genre entre leurs membres. Il faut noter aussi qu'au-delà de ces associations basées sur la localité d'origine, il est aussi fréquent de trouver des associations qui se basent sur le quartier et par conséquent qui visent le renforcement des liens de solidarité entre voisins du même quartier ou secteur.

Si de manière générale nous constatons une grande part de relations dites communautaires dans notre enquête par rapport à celles réalisées ailleurs, cependant cela ne concerne pas tous les enquêtés de la même manière. Cela ne concerne pas non plus tous les générateurs que nous avons retenus pour ce chapitre de la même manière. En effet, les enquêtés en situation de « précarité sociale » sont ceux qui citent encore plus les relations familiales et de voisinage. Ainsi, les femmes citent plus que les hommes les relations familiales et de voisinage car elles ont une sociabilité beaucoup plus tournée vers ces deux types de relations en raison de leur quasi-absence dans l'espace public. A défaut donc de développer des relations dans le cadre du

travail, car plus concernées par l'inactivité sur le marché de l'emploi, ou tout autre contexte dans la sphère publique, elles se rabattent sur la sphère domestique. Le même raisonnement peut être appliqué aux inactifs et aux personnes moins aisées de manière générale car ils ont peu d'occasion de se rendre en dehors du quartier. Pour les moins éduqués, ne figure pas le contexte des études, qui est souvent à l'origine de relations qui perdurent dans le temps, ni évidemment le contexte du travail qui permet aussi de créer des relations en dehors de la sphère domestique. Les plus âgés citent logiquement plus de voisins et de membres de la famille dans la mesure où ils sont plus exposés à la perte de relations en dehors de la sphère domestique et se rabattent donc sur les relations familiales et de voisinage qui sont littéralement à portée de main.

Tous les générateurs de noms ne génèrent pas non plus les relations familiales et de voisinage de la même manière. Pour les questions pratiques et de confiance, notamment la surveillance de la maison et le fait de se confier ou de demander un avis pour des questions importantes, la famille est plébiscitée dans la mesure où cela nécessite de la confiance. Les questions sur les sociabilités récréatives, qui concernent surtout les jeunes, font surtout citer des relations amicales car ces activités se pratiquent souvent à l'extérieur de la famille et du quartier et se font avec les groupes de pairs. Les cérémonies génèrent quasiment autant de relations avec des membres de la famille que des amis dans la mesure où elles peuvent être organisées dans les deux contextes. Enfin la question politique génère surtout des relations en dehors du carcan familial.

Chapitre 5. Une vie sociale « intense »

Introduction

Le chapitre 4 nous a permis de faire le constat de la présence massive des relations familiales et de voisinage dans le réseau des Conakryka. Nous avons avancé entre autres comme explication le fait que dans un contexte d'urbanisation poussée qui se déroule dans une « nouvelle ville » et qui concerne en majorité des populations anciennement rurales, ces dernières ont le réflexe de conserver les valeurs traditionnelles notamment les liens communautaires familiaux et de voisinage. A partir de là, se pose la question de l'entretien concret des relations ou du réseau dans son ensemble dans ce contexte urbain, mais aussi de l'usage croissant des technologies de l'information et de la communication (TIC) en comparant nos résultats avec ceux obtenus dans d'autres contextes nationaux.

Plus concrètement il s'agit de prendre en compte la manière dont les enquêtés échangent avec les personnes qu'ils connaissent, que ces échanges se passent en face à face ou à distance. Nos résultats montrent que ces échanges sont particulièrement fréquents et ce, quel que soit le dispositif d'échange, notamment quand nous les comparons avec ceux de l'enquête de Toulouse. Comment expliquer cette plus grande importance des échanges à Conakry par rapport à Toulouse ? Cette comparaison est d'autant plus importante qu'en Guinée, comme nous l'avons vu dans la partie méthodologique, seulement la partie urbaine a été enquêtée²³, tandis que les zones rurales ont été prises en compte dans les autres enquêtes. On pourrait donc s'attendre à des échanges moins importants dans le contexte d'une urbanisation poussée. On se retrouverait donc dans l'hypothèse de la « communauté perdue » que Wellman (1979) réfute dans son enquête. Si malgré le contexte urbain les échanges sont plus élevés à Conakry qu'à Toulouse, c'est parce que les Conakryka en particulier, et les guinéens en général, dans une situation où pour assurer leur quotidien, ils sont obligés de faire jouer leurs relations d'autant plus qu'ils vivent généralement dans un contexte de pauvreté, doublé d'une faiblesse ou d'une absence d'institutions étatiques ou formelles de protection ou de sécurité sociale universelle.

²³ Conakry et ses environs ne comportent pas de partie rurale, d'où l'appellation de grand Conakry, ce qui traduit la quasi-fusion entre la capitale et les ville voisines de Coyah et Dubréka

L'idée que nous défendons est que dans un contexte d'absence ou de faiblesse des institutions étatiques ou formelles de sécurité ou de protection sociale, et de présence d'une forte pauvreté, le réseau et les relations qu'il englobe est un recours pour de nombreuses personnes pour mener leur vie au quotidien (assistance lors de cérémonies, assistance en cas de maladie, aide pour la scolarisation des enfants, garde d'enfant, etc.). Cependant, le réseau en question se « crée », s'entretient, avant de pouvoir y avoir recourt en cas de besoin. L'entretien, autrement dit la consolidation ou la préservation du réseau est à cet égard particulièrement important, encore plus que sa création. En effet, il ne suffit pas juste de créer la relation, d'autant plus qu'un certain nombre de relations sont acquises de naissance. Mais il faut savoir entretenir une relation de telle sorte qu'elle puisse être activée ou réactivée en cas de nécessité. A partir de là, nous comprenons que la fréquence des échanges est particulièrement élevée à Conakry, comparativement à Toulouse, quel que soit le moyen par lequel cet échange se fait. Même si nous ne nions pas que les enquêtés échangent avec leurs relations par simple altruisme ou à cause de la « bienséance africaine » qui voudrait que prendre des nouvelles de son prochain soit fondamental, nous y voyons aussi une manière d'entretenir son réseau pour l'activer à l'avenir en cas de besoin.

L'importance du réseau pour assurer le quotidien des enquêtés se traduit par une intensité des échanges entre ces derniers et leurs relations. Dans ce contexte, le concept d'encastrement pourrait nous aider à mieux comprendre cette imbrication entre relations sociales et assurance du quotidien. Le concept d'encastrement a été utilisé par Karl Polanyi (Polanyi, 1983 [1944]) et développé par Marc Granovetter (Granovetter, 1985) dans le cadre de la nouvelle sociologie économique. En effet, à travers l'encastrement, Karl Polanyi voulait mettre en évidence le fait que les faits économiques sont nécessairement inscrits dans le champ social, politique et culturel, inscription qui régit en partie la production et la circulation des biens et services. Tout en se distinguant de Polanyi, Marc Granovetter revisite le concept d'encastrement. L'un de ses objectifs est d'appliquer l'approche sociologique aux phénomènes économiques. Autrement dit, expliquer l'activité économique par les structures sociales. Pour lui, l'action économique est fondamentalement liée à l'action sociale par le biais des réseaux et des relations sociales. Dans un autre registre, Berrou (2010), reprend le concept d'encastrement, pour mettre en évidence l'importance du réseau des entrepreneurs de la ville de Bobo-Dioulasso (qu'il étudie dans sa thèse) dans le cadre de leurs activités entrepreneuriales.

Pour notre part, le concept d'encastrement nous permet de montrer comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, que dans un contexte d'extrême pauvreté et d'absence ou de faiblesse des

institutions étatiques ou formelles de protection sociale, le réseau prend le relais, à condition qu'il soit entretenu. Mais cet encastrement des relations sociales dans le quotidien des enquêtés ne concerne pas seulement les personnes les plus dépourvues de ressources. Au contraire c'est un phénomène qui concerne l'ensemble des enquêtés mais, on le verra, de manière différente.

Par ailleurs, de nos jours, il est impossible de parler de l'entretien d'une relation ou d'un réseau sans prendre en compte l'usage des Technologies de communications au vu de leur usage croissant. En effet, l'une des questions qui ont été le plus souvent abordées par l'analyse des réseaux est celle du lien entre la structuration des réseaux personnels et l'usage croissant des TIC. Cela retrouve des questions classiques de la sociologie concernant la préservation du lien social face à la modernité. Mais si pour les classiques l'élément « destructeur » de la société était entre autres la révolution industrielle, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, c'est tour à tour l'arrivée de la télévision, de l'ordinateur, d'internet, du téléphone mobile, qui est pointée du doigt. Dans ce contexte, les analystes de réseau se sont interrogés sur l'impact que pouvaient avoir ces outils modernes de communication sur la structure des réseaux personnels. Les plus alarmistes ont considéré que le développement croissant des communications étaient destructeur pour les liens familiaux et poussait dans le même temps à l'individualisme (Kraut et al., 1998). Certains auteurs montraient en revanche que ces dernières n'avaient eu que très peu d'effets sur les réseaux personnels dans le temps (Fischer, 2011). Partant aussi de l'interrogation suscitée par l'usage croissant des moyens de communication et leurs effets sur les relations interpersonnelles et les réseaux qu'elles font émerger, Grossetti (2014) montre de son côté que les TIC ne bouleversent pas considérablement la structure des réseaux sociaux. Cependant, ils renforcent des tendances qui sont loin d'être expliquées par le simple fait de l'usage massif de ces mêmes TIC. Cette tendance est confirmée par un article qui s'est basé entre autres sur les données de l'enquête RESTIC (Favre, Grossetti, 2021).

Ainsi, cette partie de notre thèse vise aussi à s'inscrire dans ce débat avec une comparaison de nos résultats avec ceux de l'enquête RESTIC Toulouse pour montrer dans quelle mesure l'usage ou pas des TIC peut avoir une influence sur l'entretien des relations. Bien entendu nous ne pourrions pas répondre à la question telle qu'elle est posée plus haut dans la mesure où nous ne disposons pas dans le contexte guinéen et plus largement subsaharien de données sur les réseaux personnels tels qu'ils étaient structurés avant ce qu'on a appelé l'explosion de l'usage du mobile et d'internet amorcée aux débuts des années 2000 (Berrou et Mellet, 2020 ; Chéneau-Loquay, 2012). De ce fait, nous allons d'abord à travers nos données dresser un état des lieux sur la possession et l'usage des dispositifs techniques de communication et montrer que s'il n'y a pas

de différences concernant l'usage du téléphone mobile entre Toulouse et Conakry, mais que la tablette numérique et l'ordinateur sont beaucoup plus utilisés à Toulouse qu'à Conakry. Cependant cela n'est pas de nature à remettre en question nos résultats sur l'entretien des relations. Mais on observe une plus grande tendance à créer des relations en ligne à Toulouse qu'à Conakry même si on le verra, il y a un effet de méthode.

Ce chapitre se structure donc en deux parties. Dans un premier temps, nous montrerons que les échanges entre les enquêtés et les personnes avec lesquelles ils sont en relation sont dans l'ensemble plus importants à Conakry qu'à Toulouse. Et cela résulte du fait que les relations sociales sont encadrées dans le quotidien des enquêtés. Dans un deuxième temps, nous prendrons en compte l'usage des TIC dans l'entretien des relations. Nous montrerons d'abord qu'il n'y a pas de différence notable entre Conakry et Toulouse dans l'usage du téléphone mobile. En revanche on note une plus grande utilisation de la tablette numérique et de l'ordinateur à Toulouse. Dans la même logique, on note une plus grande tendance à créer ou à renouer des relations en ligne à Toulouse qu'à Conakry. Cependant, cela est loin d'être expliqué par une plus grande tendance à utiliser certains outils de communication, nous montrerons que cet écart est surtout dû à un effet de méthode.

5.1. L'entretien des relations

La question qui se pose donc ici est celle de l'entretien des relations dans la durée. Nous considérons que ce processus passe entre autres, par les échanges qui peuvent exister entre les enquêtés et les personnes avec lesquelles ils sont en relation, particulièrement la fréquence de ces échanges et les moyens par lesquels ces échanges sont effectués. Dans le cadre de notre travail, nous considérons deux types d'échanges : ceux qui passent par le face à face et ceux qui s'appuient sur des technologies de l'information et de la communication, plus précisément le téléphone portable, les sms, les e-mails et les médias sociaux. N'ayant pas à notre disposition des données antérieures sur les réseaux personnels en Guinée ou en Afrique subsaharienne, nous comparons nos résultats à ceux de l'enquête RESTIC Toulouse en répondant à deux questions majeures : compte tenu du contexte particulier de la Guinée évoqué plus haut, les échanges y sont-ils plus fréquents ? Si oui comment expliquer cela ?

Pour répondre à ces questions, nous allons dans un premier temps associer tous les contextes d'entretien de la relation que nous avons retenu pour notre enquête. En regroupant tous ces modes de communication, nous allons montrer qu'effectivement, les échanges sont plus fréquents à Conakry qu'à Toulouse. Nous allons ensuite nuancer ce résultat en nous intéressant à chaque contexte d'échange en particulier.

Dans un deuxième temps, nous tenterons d'expliquer plus en détail ces différences d'un contexte à l'autre. Pour ce faire, en accord avec la conception granovetterienne de l'encastrement, nous allons nous intéresser aux réseaux de deux enquêtés ayant des profils différents et que nous avons déjà présentés dans les précédents chapitres. L'objectif est de prendre en compte des séquences de leur parcours et de voir en quoi leur réseau a eu un effet sur leurs actions ou l'aboutissement de leurs projets. L'intérêt de prendre en compte ces deux réseaux est qu'ils nous permettent non seulement de donner à voir l'encastrement dont nous faisons mention, mais ils nous permettront aussi de voir que, si cet encastrement se produit dans un contexte de grande pauvreté et d'absence ou de faiblesse d'institutions étatiques ou formelles de protection sociale, il ne concerne cependant pas uniquement les personnes dépourvues de moyens matériels.

5.1.1. La fréquence globale des échanges

Tableau 10 : Fréquence globale des échanges (en face à face, par téléphone ou en ligne) à Conakry et Toulouse selon le type de relation

Type de relation	Contexte d'enquête	Fréquence des échanges					Total
		1 fois par an ou moins	Quelques fois par an	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par jour	
Ami.e	Conakry	6,4%	1,2%	5,5%	28,1%	58,8%	100%
	Toulouse	4,4%	16,3%	30,4%	39,8%	9,1%	100%
Famille	Conakry	6,0%	1,3%	6,2%	27,8%	58,7%	100%
	Toulouse	2,2%	9,7%	23,3%	47,7%	17,1%	100%
Conjoint	Conakry	13,3%	1,6%	2,5%	8,0%	74,6%	100%
	Toulouse	4,3%	1,9%	3,7%	12,1%	78,1%	100%
Collègue	Conakry	4,0%	0,6%	3,0%	18,7%	73,6%	100%
	Toulouse	2,9%	9,8%	19,4%	40,6%	27,2%	100%
Voisin.e	Conakry	2,1%	0,4%	2,0%	12,2%	83,3%	100%
	Toulouse	0,9%	5,5%	21,2%	60,5%	11,9%	100%
Connaissance	Conakry	8,7%	4,3%	15,5%	39,8%	31,7%	100%
	Toulouse	19,6%	25,4%	26,1%	25,4%	3,6%	100%
Total	Conakry	6,0%	1,2%	5,1%	24,3%	63,5%	100%
	Toulouse	3,9%	12,5%	24,7%	40,9%	18,1%	100%

Source : enquêtes Conakry et Toulouse RESTIC 2017

Lecture : lorsque la personne citée est une amie, la fréquence des échanges est d'une fois par an ou moins dans 6,4% des cas à Conakry.

Le tableau ci-dessus montre la fréquence globale – c'est-à-dire l'addition des échanges en face à face, par le téléphone, par sms, par e-mail et par les réseaux sociaux – des échanges en fonction du type de relations à Conakry et Toulouse. Le tableau nous donne à voir des différences notables entre les deux contextes. En effet pour la majorité des relations citées à Conakry (63,5%) l'enquêté échange avec la personne citée au moins une fois par jour. Ce chiffre n'est que de 18,1% à Toulouse. Pour 40,9% des relations citées par les enquêtés de Toulouse, les enquêtés communiquent au moins une fois par semaine avec les personnes citées, tandis que ce chiffre n'est que de 24,3% à Conakry. Les échanges sont donc plus fréquents à Conakry qu'à

Toulouse. Cette tendance va-t-elle se confirmer si nous prenons en compte chaque type de relation ? En effet, les données du tableau montrent que cette tendance se confirme pour l'ensemble des types de relation, hormis les conjoints où nous observons même une inversion avec des échanges légèrement plus fréquents à Toulouse (78,1%) qu'à Conakry (74,6%). Nous observons pour certaines catégories de relations un écart plus important : respectivement 58,7% et 9,1% pour les relations amicales, 73,6% et 27,2% pour les relations collégiales, ainsi 83,3% et 11,9% pour les relations de voisinage.

Nous avons donc vu qu'il y a effectivement plus d'échanges à Conakry qu'à Toulouse dans l'ensemble et cette tendance se confirme pour tous les types de relations exceptés les conjoints où on observe un léger avantage pour Toulouse. Une fois ce constat fait, nous pouvons aussi vérifier si cette tendance se confirme pour tous les types d'échange. Nous allons répondre à cette question avec le tableau ci-dessous.

5.1.2. Plus d'échanges par la parole à Conakry, plus d'échanges par écrit à Toulouse

Tableau 11 : Les échanges selon chaque contexte

Type de contact	Contexte d'enquête	1 fois par	Quelques fois par an	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1	Au moins 1	Total
		an ou moins			fois par semaine	fois par jour	
Face à face	Conakry	12,3%	5,5%	13,0%	27,0%	42,2%	100%
	Toulouse	8,1%	21,7%	28,7%	33,3%	8,2%	100%
Téléphone	Conakry	17,0%	1,1%	8,9%	41,7%	31,3%	100%
	Toulouse	15,8%	17,5%	30,2%	30,8%	5,6%	100%
SMS	Conakry	80,0%	0,3%	1,9%	6,6%	11,3%	100%
	Toulouse	41,0%	11,3%	19,3%	23,0%	5,5%	100%
E-mail	Conakry	98,6%	0,0%	0,4%	0,7%	0,3%	100%
	Toulouse	65,9%	13,7%	12,9%	6,5%	1,0%	100%
Médias sociaux	Conakry	68,4%	0,5%	5,2%	17,9%	7,9%	100%
	Toulouse	75,2%	4,7%	8,2%	9,1%	2,8%	100%
Total	Conakry	6,0%	1,2%	5,1%	24,3%	63,5%	100%
	Toulouse	3,9%	12,5%	24,7%	40,9%	18,1%	100%

Source : enquêtes Conakry et Toulouse RESTIC 2017

Lecture : lorsque la personne citée est rencontrée en face à face, la fréquence des échanges est d'une fois par an ou moins dans 12,3% des cas à Conakry.

Ce tableau montre la fréquence des échanges en fonction du contexte ou du dispositif d'échange. Nous observons plus d'échanges en face à face à Conakry qu'à Toulouse. Alors que pour 42% des relations citées à Conakry l'enquêté affirme échanger avec les personnes citées au moins une fois par jour, ce chiffre n'est que de 8,2% pour Toulouse où le plus grand nombre (33,3%) correspond à une fréquence d'au moins une fois par semaine. Concernant le téléphone dans les deux cas, la fréquence la plus mentionnée est au moins une fois par semaine, même si à Toulouse cela est partagé avec au moins une fois par mois (respectivement 30,8% et 30,2%). Dans le même temps pour 41,7% des relations de Conakry la fréquence est de au moins une fois par semaine, soit 10 points de plus que Toulouse. Les échanges par SMS sont moins fréquents dans les deux cas, encore moins à Conakry. En effet dans 80% des cas, les enquêtés affirment échanger avec les personnes citées une fois par an ou moins. Ce chiffre n'est que de 41% à Toulouse. La même tendance se dessine pour les échanges par e-mail avec 98,6% d'échanges par e-mail avec les personnes citées une fois par an ou moins, contre 65,9% dans l'enquête de Toulouse. Enfin, concernant les médias sociaux numériques, les échanges sont aussi dans les deux cas moins importants par rapport au face à face et par le téléphone, mais contrairement au SMS et l'e-mail, on note des échanges plus fréquents à Conakry qu'à Toulouse. En effet, dans 68,4% des cas, les enquêtés de Conakry affirment échanger par les médias sociaux avec les personnes citées une fois par an ou moins tandis que ce chiffre atteint 75,2% pour Toulouse. Dans le même temps, pour 7,9% des relations, les enquêtés de Conakry affirment échanger au moins une fois par jour à travers les réseaux sociaux tandis que ce chiffre n'est que de 2,8% dans l'enquête de Toulouse.

Nous voyons donc que si, globalement, les échanges sont plus fréquents à Conakry qu'à Toulouse, cela n'est pas vrai pour tous les dispositifs de communication, notamment les échanges par SMS et par E-mail. A travers ce constat, une régularité semble émerger. En effet, nous savons que les SMS et les E-mail constituent des dispositifs d'échange par écrit alors que les autres se passent principalement oralement, même si les réseaux sociaux combinent l'oral et l'écrit. Nous pouvons donc avancer que si les échanges par SMS et par e-mail sont plus importants à Toulouse c'est parce que ce sont des échanges qui sont principalement par écrit. A ceci on peut rajouter le fait que le niveau d'éducation est plus élevé à Toulouse qu'à Conakry et que les gens y sont donc plus enclins à écrire.

5.1.3. Expliquer la fréquence des échanges à Conakry par rapport à Toulouse par la proximité géographique

L'une des explications que nous pourrions avancer pour expliquer la plus grande fréquence des échanges à Conakry par rapport à Toulouse est la proximité géographique entre les enquêtés et leurs personnes citées. Cette explication est d'autant plus tentante que la différence la plus importante entre Conakry et Toulouse concerne les échanges qui se font en face à face. En effet, comme nous l'avons dit plus haut, dans 42,2% des cas, les enquêtés de Conakry affirment discuter au moins une fois par jour avec la personne citée tandis que ce chiffre n'est que de 8,2% à Toulouse. Ainsi, nous pouvons avancer l'hypothèse que si à Conakry les échanges dans leur ensemble et particulièrement ceux qui se font en face à face sont plus importants, c'est parce qu'il y a une plus grande proximité géographique entre les enquêtés et les relations qu'ils citent. Nous allons vérifier la validité de cette hypothèse avec les données du tableau ci-dessous.

Tableau 12 : Distance entre le domicile d'Ego et ses alters à Conakry et Toulouse

Distance	Conakry	Toulouse
Même domicile	18,6	8,1
- de 5 minutes	16,8	13,8
De 5 à 15 minutes	25,1	24,5
De 15 à 60 minutes	15,5	25,5
Plus d'une heure	23,9	28,1
Total	100	100

Source : enquêtes Conakry et Toulouse RESTIC 2017

Lecture : à Conakry, dans 18,6% des cas la personne citée réside dans le même logement que l'enquêté.

Le tableau ci-dessus montre la répartition des relations selon la distance qui les sépare des enquêtés à Conakry et Toulouse. Dans un premier temps, nous pouvons observer qu'on compte plus de cohabitants à Conakry qu'à Toulouse avec respectivement 18,6% et 8,1% de relations déclarées comme vivant au même domicile que les enquêtés. En même temps dans les deux cas nous notons à peu près seulement un quart des relations vivant à plus d'une heure, autrement dit en dehors de l'agglomération ou de la ville d'habitat des enquêtés. Donc, la seule différence remarquable se situe au niveau de la présence des cohabitants dans la famille. D'ailleurs comme

nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessous, en mettant de côté les cohabitants, nous n’observons de différences significatives entre les deux contextes.

Tableau 13 : Distance entre le domicile d’Ego et ses alters à Conakry et Toulouse sans les cohabitants

Distance	Conakry	Toulouse
- de 5 minutes	20,7	15
De 5 à 15 minutes	30,8	26,7
De 15 à 60 minutes	19,1	27,7
Plus d’une heure	29,5	30,5
Total	100	100

Source : enquêtes Conakry et Toulouse RESTIC 2017

Lecture : à Conakry, si l’on ne prend pas en compte les cohabitants, dans 20,7 % des cas la personne citée réside à moins de 5 mn de la résidence de l’enquêté.

L’observation de ces tableaux ne nous permet d’expliquer que partiellement la différence entre les deux contextes sur les échanges. En effet, la seule différence notable est celle portant sur les cohabitants. Nous avons déjà évoqué le fait que les cohabitants sont surtout des membres de la famille. Or nous avons pu observer dans le tableau portant sur la fréquence globale des échanges en fonction du type de relation que les échanges étaient plus fréquents à Conakry qu’à Toulouse selon tous les types de relations sauf pour le conjoint. De ce fait il faut chercher l’explication au-delà de la proximité géographique.

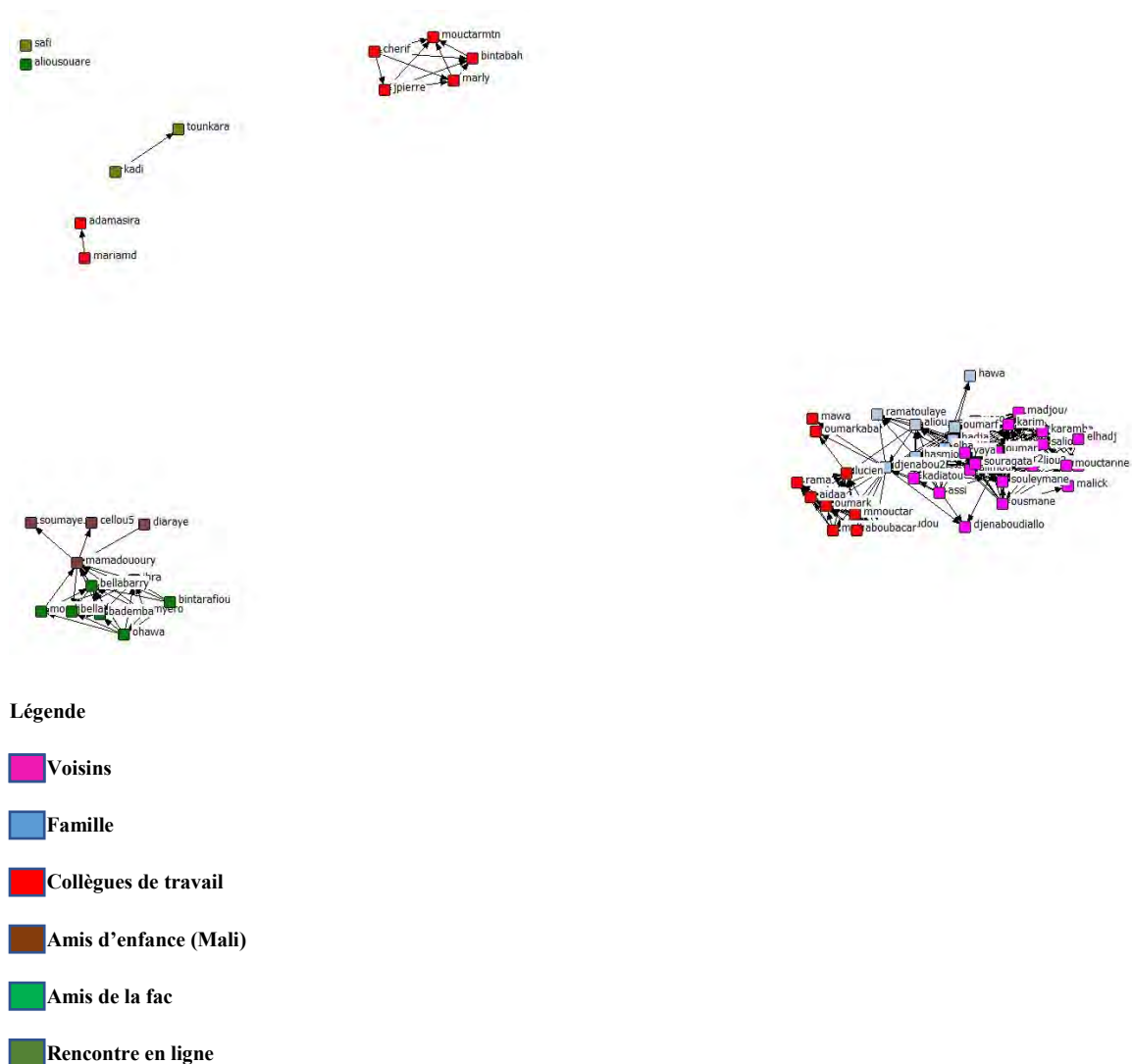
5.1.4. Entretien la relation pour pouvoir la mobiliser en cas de nécessité

Comme nous le mentionnons plus haut, il faut chercher l’explication de cette importance des échanges au-delà de la proximité géographique des relations des enquêtés. L’idée que nous défendons est que si ces échanges sont aussi fréquents, si l’entretien des relations est à ce point important, ce n’est pas seulement par courtoisie. L’encastrement des relations dans le quotidien des enquêtés en est l’explication principale. Autrement dit, dans un contexte de pauvreté et d’absence ou d’insuffisance d’institutions étatiques ou formelles de protection sociale, les personnes sont « contraintes » d’entretenir leurs relations au quotidien pour pouvoir les activer dans diverses situations. Il faut aussi mentionner quelques réalités des sociétés subsahariennes

comme les codifications des cérémonies. Nous allons illustrer ceci avec le parcours relationnel de deux de nos enquêtés.

5.1.4.1. *Le parcours résidentiel et professionnel de Resoua et l’action décisive de son réseau*

Figure 6 : Le réseau de Resoua



Comme nous l’avons déjà mentionné plus haut, Résoua est un jeune de 28 ans, célibataire au moment de l’enquête. Il est diplômé d’une licence de Sociologie de la plus grande Université

de la Guinée. Au moment de l'entretien, il venait à peine de signer son premier contrat à durée indéterminée dans une société mixte semi étatique et semi privée. Cette signature a été l'aboutissement d'un long chemin qui a vu Résoua enchaîner des périodes de chômage, de petits boulots, de stages, etc.

Résoua est né dans un petit village de la périphérie d'une ville de l'intérieur du pays. Il naît d'un père chauffeur et d'une mère commerçante, tous les deux installés dans la ville en question. Il y a passé son enfance et y a débuté sa scolarité. Il y vivra jusqu'à l'obtention de son BEPC et ses deux premières années du lycée. Pour accroître ses chances d'obtenir le Baccalauréat, il migre à Conakry pour sa Terminale. Pour cela, il bénéficie du soutien de son oncle et de ses cousins (fils de ce dernier), établis à Conakry, qui lui assurent le gîte et le couvert. Il finit par obtenir le Baccalauréat et il est orienté dans une Université de Conakry.

Dans cette première étape de son parcours à la fois d'étude et résidentiel, c'est-à-dire le passage de l'hinterland à Conakry et l'entrée à l'université, ses relations, en l'occurrence familiales, ont été décisives. Et le fait de bénéficier de ce réseau familial n'est pas étranger à l'entretien de ce dernier par lui-même et par sa mère. En effet, malgré la distance entre Conakry et cette ville de l'intérieur du pays, (avec une route peu praticable) et le coût élevé des appels téléphoniques à l'époque²⁴, sa mère et son oncle se rendaient visite mutuellement, et les appels téléphoniques étaient réguliers. Il en était de même pour lui et ses cousins. D'ailleurs c'est durant une des visites de son cousin établi à Conakry que ce dernier lui a proposé de venir poursuivre ses études à Conakry, arguant qu'il était courageux et qu'il méritait donc de meilleures conditions d'études. Nous voyons donc qu'en l'absence d'échanges fréquents, et donc un entretien régulier de ce réseau familial de part et d'autre, cette séquence aurait eu peu de chance d'exister.

Une fois à Conakry, notre enquêté continue de fréquenter ce cousin, dans un premier temps dans la concession familiale de son oncle, et plus tard au domicile de ce dernier quand il s'est installé seul avec son épouse et ses enfants. En dehors des visites « juste pour le social », notre enquêté réalisait des courses pour son cousin dans son entreprise et aussi pour son épouse, de telle sorte que leur relation s'est solidifiée par la diversité des échanges. Comme pour le récompenser, une fois sa licence obtenue, le cousin lui trouve un stage dans une structure étatique. A l'issue de ce stage, il lui trouve un emploi par le biais de ses relations. Et à propos

²⁴ Nous ne sommes qu'au début de la démocratisation du téléphone mobile avec l'arrivée de la société de téléphonie Areeba (rachetée plus tard par le groupe MTN) qui rompt avec le monopole de la Sotelgui incapable jusque-là de rendre accessible ses services aux moins aisés.

de cet emploi, ce qu'il nous a raconté sur ce qui a rendu possible l'obtention de cet emploi est très édifiant et montre encore une fois l'importance de l'entretien des relations au quotidien. En effet, à l'issue de son premier stage, il n'a pas été retenu. Après quelques autres stages qu'il avait obtenus en répondant à des offres²⁵, son cousin décide de nouveau de faire jouer son réseau pour lui obtenir un emploi stable en récompense notamment de la qualité de leur relation. Ce dernier appelle donc un conseiller à la présidence de l'époque en lui disant qu'il avait son cousin à lui recommander pour lui trouver un emploi. Le conseiller en question accepte de le recevoir dès le lendemain. Arrivé le lendemain dans son bureau, après la présentation, ce dernier lui demande quelle institution il voulait intégrer, il avait déjà en tête l'agence dans laquelle travaillait l'épouse de son cousin. Sur le coup il décroche son téléphone et appelle le directeur de cette agence. Voici le dialogue, reconstitué à partir de son témoignage :

- *Bonjour Monsieur le Directeur, c'est Mr tel, conseiller du Président de la République*
- *Bonjour son excellence je vous ai reconnu j'ai votre numéro*
- *Ah donc vous avez mon numéro et vous ne m'appellez même pas pour prendre de mes nouvelles, du coup moi je vous appelle*
- *Désolé excellence, vous savez avec les occupations, ... Que puis-je pour vous ?*
- *J'ai besoin de vous, j'ai un jeune très courageux à vous recommander*
- *D'accord excellence il peut passer me voir demain dans mon bureau*

Cette conversation est intéressante à plus d'un titre. En effet elle montre l'importance de l'entretien de la relation avant que le besoin de l'activer pour un service quelconque ne se présente. Il est probable que le cousin de notre enquêté procède ainsi régulièrement avec le conseiller en question. Ce même conseiller reproche au Directeur qu'il a appelé de ne pas prendre de ses nouvelles. Ceci montre aussi qu'il n'y a quasiment pas d'équivalence dans une dyade ou un face à face dans l'entretien de la relation. Le plus souvent celui qui est tenu de l'entretenir est celui qui est le moins pourvu en ressource.

En résumé, ce que nous voyons avec le réseau et le parcours de Résoua, c'est l'importance de l'entretien du réseau pour quelqu'un qui dispose de peu de ressources économiques. Il nous permet aussi de voir que, même si nous avons affaire à une relation familiale, son entretien est primordial pour pouvoir l'activer en cas de besoin. De la même façon, il est nécessaire d'entretenir les relations au quotidien par les visites, les appels téléphoniques. Enfin, c'est

²⁵ Tout ne se passe pas par le réseau

souvent à la personne la moins pourvue en ressources que revient la tâche d'entretenir la relation.

Nous avons vu avec l'exemple du réseau de Resoua l'importance des relations pour quelqu'un dépourvu de ressources²⁶. Faut-il pour autant conclure que cet entretien des relations qui permet de les activer au besoin ne concerne que les personnes défavorisées, d'autant plus que c'est souvent à eux que revient la charge d'entretenir la relation ? Avec l'exemple de Mme Coba, nous allons voir que ce phénomène concerne tous les enquêtés et que donc le fait de disposer de ressources ne dispense pas d'entretenir et d'activer son réseau à un moment donné de sa vie.

5.1.4.2. Le parcours de madame Coba et le rôle des cérémonies dans la cohésion et l'entretien du réseau

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, au moment de l'enquête, Mme Coba était âgée de 66 ans, elle était veuve, et venait de faire valoir ses droits à la retraite au sein de la société Electricité de Guinée (EDG) où elle travaillait en tant qu'ingénieure. Elle vivait dans une cité étatique aux abords de la plus ancienne et l'une des plus grandes universités de la Guinée.

Elle est née dans une ville de l'intérieur du pays pendant l'époque coloniale. Elle y fait ses études primaires et secondaires et vient à Conakry pour ses études universitaires. Elle fait partie des premières générations de guinéens à étudier à l'université guinéenne. Pendant ses études universitaires, elle vit dans un premier temps dans des logements pour étudiants, comme c'était souvent le cas sous la première république, et elle y établit ses premières relations en dehors de la famille. A l'issue de ses études, elle intègre la fonction publique d'Etat et vit dans chez un de ses frères plus âgé. Plus tard par le biais de relations familiales, elle bénéficie d'un logement dans une cité étatique qui loge les fonctionnaires de l'Etat. Elle y résidait encore au moment de l'enquête malgré le fait qu'elle a fait construire une villa dans la Banlieue de Conakry.

C'est donc une personne a priori très aisée dans le contexte guinéen et pourvue de ressources (culturelles et économiques) contrairement au précédent enquêté. Pour autant, Mme Coba entretient autant son réseau par les échanges fréquents, particulièrement les face à face d'autant plus que c'est une personne âgée et qu'elle a constitué l'entièreté de son réseau bien avant

²⁶ Il vit à l'intérieur du pays de parents pauvres, y fait ses études dans une école publique alors même que tout se concentre à Conakry notamment les bonnes écoles privées (dont il intégrera à son arrivée à Conakry) et les meilleures opportunités d'emploi.

l'arrivée et le développement du téléphone portable en Guinée. Ce qui est marquant dans son réseau, entre autres, c'est la connexion entre quasiment tous les contextes. En effet, ses deux amies de l'université (en vert) sont quasiment intégrées dans la famille et entretiennent aussi des liens avec ses voisins. Ceci est d'autant plus intéressant qu'après ses études, qui se sont achevées à la fin des années 1970, elle n'a pas travaillé dans le même domaine que les deux amies de la fac qu'elle cite²⁷. Le fait que ces dernières soient encore présentes alors même que le contexte de la création de la relation a disparu depuis environ 40 ans résulte du fait que ces relations ont été réciproquement entretenues. Ces entretiens passent par les visites de courtoisie sans contenu particulier, les cérémonies, etc. Le fait que ces dernières soient quasiment intégrées aux groupes de la famille et des voisins résultent justement des présentations faites dans le cadre des cérémonies. En effet, comme nous l'avons déjà vu plus haut, les cérémonies quelle que soit leur nature, rythment le quotidien des guinéens. Il se trouve que ces cérémonies en fonction de leur nature sont codifiées de manière particulière. La base, c'est qu'il n'y a pas de nombre limité de convives. Aussi, la plupart d'entre elles se déroulent dans les domiciles, même si la partie « moderne²⁸ » peut prendre place dans un lieu public (dans la rue ou un endroit dédié). Dans certain cas comme dans les baptêmes, tous les invités ne se retrouvent pas dans un même endroit. On peut avoir un endroit dédié à la belle famille, un autre aux voisins, un autre pour les collègues, un autre pour les sages du quartier, ou tout simplement une division basée sur le genre et l'âge. C'est dans ce genre de codification que les voisins interviennent. En effet, tout le monde ne pouvant se retrouver au même endroit, ceux qui organisent la cérémonie n'ont généralement pas suffisamment d'espace pour accueillir tout le monde avec la répartition indiquée, la seule solution est de faire appel aux voisins. Autrement dit, ils « réquisitionnent » leurs concessions le temps de la cérémonie et dans quasiment tous les cas sans contrepartie financière. Le plus souvent, il reviendra même à celui qui a prêté sa concession de la nettoyer une fois la cérémonie terminée.

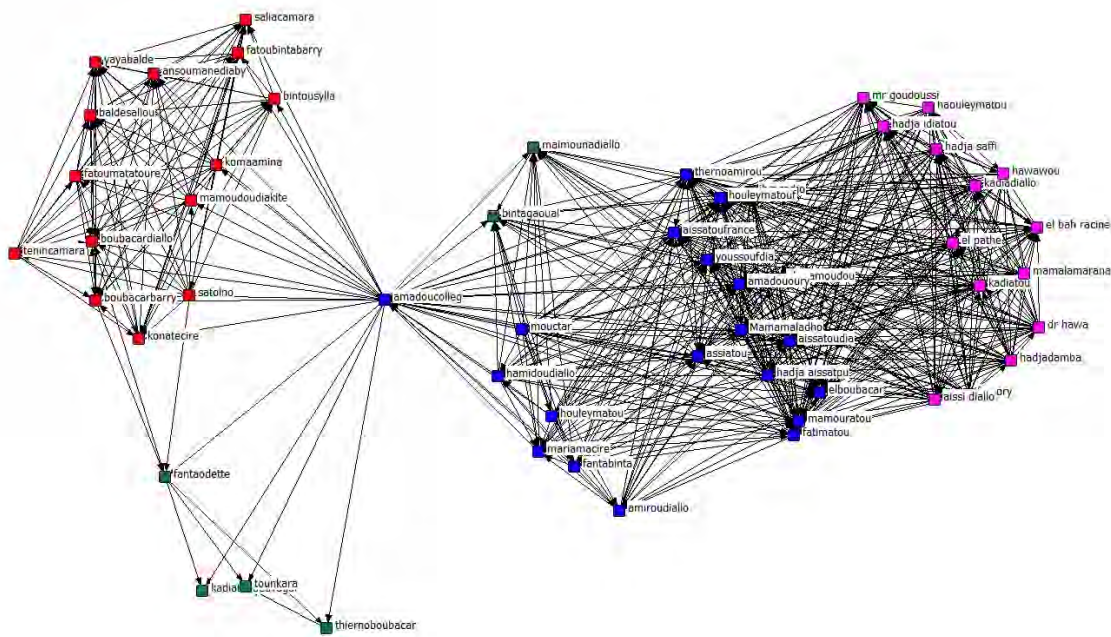
Le fait qu'il n'y ait pas de contrepartie financière pour le prêt du domicile pour une cérémonie signifie-t-il qu'il n'y a pas du tout de contrepartie du tout ? Il est évident que pour bénéficier d'un tel service, les personnes sont tenues d'entretenir leurs relations avec leurs voisins au quotidien. Cela passe donc par les visites de courtoisie régulières pour une raison particulière (en cas de maladie par exemple) ou non. Bref il faut avoir des rapports de bon voisinage même

²⁷ D'ailleurs, elle a rencontré ces deux amies dans la cité universitaire et elle était en avance par rapport à ces dernières en termes d'étude. Néanmoins elle a gardé des liens avec ses collègues de la même formation en termes de discipline et de niveau d'étude qui sont parmi ses collègues de travail.

²⁸ Comme la réception des mariés dans le cadre d'un mariage après la signature à la mairie

si cela ne veut en aucun cas dire absence de conflits. Là aussi se jouent des échanges inégaux. En effet, le plus souvent ce sont surtout ceux qui sont démunis qui entretiennent plus la relation avec quelqu'un d'aisé. Le voisin ne disposant pas de voiture a intérêt à entretenir sa relation avec celui qui en a pour pouvoir en cas de besoin solliciter ce dernier s'il a besoin d'emmener à l'hôpital son enfant malade ou son épouse qui va accoucher par exemple, au risque de se voir refuser le service demandé, d'une manière plus ou moins directe²⁹. De même, ceux qui n'ont pas de forage chez eux ont plus intérêt à aller vers ceux qui en ont (que le contraire) pour pouvoir s'approvisionner en eau au quotidien. Tout ceci parce que l'Etat ne satisfait pas aux besoins de base de la population, ou que, lorsque cela existe, les services restent inaccessibles pour une grande partie de la population.

Figure 7 : Le réseau de Madame Cobra



Légende

- Voisins
- Famille
- Collègues de travail

²⁹ Même si le refus ne se fait jamais pour les deux exemples extrêmes cités quel que soit les rapports entretenus

Ainsi, en tenant compte des configurations décrites plus haut, il est tout à fait logique que le réseau de Mme Coba se présente comme nous l'avons vu, avec des liens intenses entre tous les contextes de son réseau. D'un côté la fréquence des échanges permet de maintenir des relations anciennes dans le temps alors même que leur contexte de création a disparu. Et de l'autre côté les cérémonies permettent de faire la fusion entre toutes les parties de son réseau dans la mesure où elles mettent à contribution les voisins pour accueillir les invités, cette même contribution des voisins n'étant rendue possible que par l'entretien au quotidien des relations avec ces derniers. Tout ceci dans un contexte de faiblesse de l'Etat protecteur qui accentue la pauvreté.

Cet exemple de Mme Coba montre donc que le niveau de prospérité ne suffit pas à se prémunir de la nécessité d'entretenir ses relations pour les solliciter au besoin. Comme nous l'avons vu, certaines réalités de la société guinéenne font que personne n'est assez aisé pour évoluer en vase clos. Ceci explique donc que la fréquence des échanges soit particulièrement élevée par rapport à Toulouse et qu'elle concerne quasiment de la même manière tous les enquêtés.

A la lumière de ces analyses, nos hypothèses se confirment donc. En effet, nous observons globalement plus d'échanges à Conakry qu'à Toulouse. Pour affiner nos résultats, nous avons testé la fréquence des échanges en fonction du type de relations, nos résultats ont ainsi montré toujours plus d'échanges à Conakry par rapport à Toulouse, excepté les échanges avec les conjoints où on note légèrement plus d'échanges à Toulouse qu'à Conakry. Ensuite nous avons croisé la fréquence des échanges en fonction des dispositifs de communication. Une tendance s'est clairement dégagée (qui nous invite à être plus prudent quant à systématiquement considérer qu'il y a plus d'échange à Conakry sans un minimum de nuances) à la suite de ce croisement : plus d'échanges par la parole à Conakry et plus d'échanges par l'écrit à Toulouse. A travers ce constat, nous remettons donc à jour une vieille binarité entre les sociétés occidentales caractérisées entre autres par l'écrit et les sociétés subsahariennes régies entre autres par l'oralité.

Une fois le constat sur l'échange plus important à Conakry réalisé, nous nous sommes attelés à expliquer cette différence considérable. Nous avons dans un premier temps logiquement exploré la piste de la proximité géographique, ceci d'autant plus que les échanges en face à face sont le point où l'écart est le plus important entre les deux contextes. Ainsi, on échangerait plus fréquemment en face à face à Conakry parce que la distance entre les enquêtés et leurs relations

est moins importante par rapport à Toulouse. Si nos résultats montrent effectivement une plus grande proximité à Conakry, cependant ces écarts ne sont pas de nature à expliquer à eux seuls le fait qu'il y ait plus d'échanges à Conakry, d'autant que ces écarts se réduisent considérablement quand nous faisons abstraction des cohabitants. De ce fait, l'hypothèse qui nous a semblé la plus plausible est celle d'un encastrement des relations des enquêtés dans leur vie quotidienne. Les enquêtés entretiennent donc leurs relations au quotidien dans l'optique de pouvoir les mobiliser en cas de besoin, tout ceci dans un contexte de pauvreté extrême doublé d'une absence de protection sociale universelle. C'est dans ce sens que vont les deux réseaux que nous avons exploré. En revisitant ces derniers, nous avons vu que cet entretien ne concerne pas seulement des personnes dépourvues de ressources. En d'autres termes, le fait d'être économiquement et culturellement doté ne préserve pas de faire systématiquement appel à son réseau pour certains aspects de la vie sociale à Conakry, c'est le cas notamment à l'occasion des cérémonies. Enfin, il faut noter que cette explication utilitariste des réseaux ne s'oppose en aucun cas à la bienséance africaine qui voudrait qu'on soit « social » vis-à-vis de son entourage.

5.1.5. Des relations qui se terminent moins par un conflit

Un autre élément qui va dans le sens de l'entretien des relations en vue de les utiliser en cas de besoin est la faible propension de nos enquêtés à mettre fin à leurs relations par conflit par rapport à ce qu'en est dans l'enquête de Toulouse. En effet, comme nous l'avons vu dans la partie méthodologique, un des générateurs de noms utilisés dans les deux enquêtes permet d'abord de citer des personnes qui avaient une importance pour les enquêtés mais avec ils n'en ont plus. Une fois ces personnes citées dans le scénario où ils existent effectivement, l'enquêté est appelé à choisir la raison pour laquelle ils ne sont plus en relation. Le tableau ci-dessous compare les résultats de Conakry et ceux de Toulouse.

Ce tableau qui compare la manière dont les relations prennent fin à Conakry et à Toulouse montre des différences entre les deux contextes d'enquête. A Toulouse, la principale raison de la fin des relations constitue les conflits avec 35% des personnes citées comme disparues par les enquêtés qui le sont par un conflit. Dans le même temps, ce chiffre n'est que de 13% dans l'enquête de Conakry. Ainsi, le premier motif de la fin des relations à Conakry constitue l'éloignement géographique (49%), suivi des décès (28%). A Toulouse, ces chiffres sont respectivement de 25% et 28%. Deux autres causes de rupture de la relation montrent des

différences significatives entre les deux enquêtes. Ce sont les événements et le fait que l'enquêté et sa relation deviennent d'autant plus différents dans le temps que leur relation ne survive pas. En effet, à Toulouse 15% des relations déclarées disparues le sont par des événements (mariage, arrivée d'un enfant, perte d'emploi, etc.) et 16% le sont parce que les enquêtés et leurs relations sont devenus trop différents. Ces chiffres sont respectivement de 4% et 5% dans l'enquête de Conakry.

	Eloignement géographique	Evènement	Décès	Devenus trop différents	Conflit Dispute	Ne sait pas	Effectif Total
Toulouse	117 25%	70 15%	131 28%	77 16%	165 35%	70 15%	471
Conakry	395 49%	30 4%	296 37%	41 5%	106 13%	82 10%	799

Tableau 14 : Raison de la disparition de la relation selon les enquêtes

Source : enquêtes Conakry et Toulouse RESTIC 2017.

Lecture : parmi les relations déclarées disparues par les enquêtés de Conakry, 49% le sont par éloignement géographique.

Une des interprétations que nous faisons de ces différences d'un contexte national à l'autre est qu'à Conakry l'encastrement des relations dans le quotidien des individus rendent leurs relations moins susceptibles de se rompre avec des raisons autres que ceux que nous pourrions considérer de cas de forces majeures. C'est pourquoi, les raisons évoquées à Conakry sont surtout les éloignements géographiques et les décès. Deux raisons sur lesquelles les acteurs n'ont pas ou peu de marge de manœuvre. Dans ce sens, l'importance des relations quelle que soit leur nature dans le quotidien des personnes, la cohésion des réseaux (que nous allons développer dans le prochain chapitre), l'incitation à entretenir les liens quelle que soit leur nature, permettent de minimiser toutes les formes de rupture tant que ces dernières ne constituent pas des cas de force majeure. Ainsi, par exemple, au lieu que les événements constituent des motifs de rupture, ils vont plutôt être l'occasion de manifester la solidarité vis-à-vis des personnes concernées par l'évènement : une famille qui accueille un nouveau-né va être accompagnée au quotidien par son entourage ou son réseau dans sa globalité, il peut en être de même pour celui qui perd son emploi. Concernant les conflits, tout est fait pour les minimiser de telle sorte qu'ils ne conduisent pas à la rupture des relations. De ce fait, les liens de parenté et de voisinage (pour ne citer que ceux-ci) sont valorisés et les conflits au sein de ces derniers sont dénoncés et prévenus dans le discours ambiant.

Une fois la question de l'entretien des relations et les échanges qu'il génère abordée, il faut maintenant, comme nous le mentionnions dans l'introduction de ce chapitre, poser la question du rôle spécifique que peut avoir l'usage des TIC sur l'entretien des relations, tout en comparant les deux contextes. C'est l'objet de la section suivante.

5.2. L'usage des dispositifs techniques de communication à Conakry et Toulouse et leur rôle dans l'entretien des relations

Avant d'évoquer le rôle que pourrait avoir l'usage des TIC dans l'entretien des relations en comparant les deux contextes d'enquête, il est d'abord primordial de faire le constat sur l'usage de ces derniers d'un contexte à l'autre. C'est l'objet de la sous-section qui suit.

5.2.1. Fréquence d'usage des outils techniques de communication à Conakry et Toulouse

Tableau 15 : Fréquence d'usage selon le type de dispositif de communication

Dispositif	Jamais		Occasionnellement (moins d'une fois par mois)		Régulièrement (plus d'une fois par mois)		Très régulièrement (une fois par jour au moins)		Total
	Conakry	Toulouse	Conakry	Toulouse	Conakry	Toulouse	Conakry	Toulouse	
Portable	1,8%	1,8%	0,2%	1,7%	2,8%	9,2%	95,2%	87,2%	100%
Tablette	87,4%	53,7%	2,5%	12,5%	2,4%	12,5%	7,7%	21,3%	100%
Ordinateur	74,5%	6,2%	3,1%	3,1%	5,8%	12,6%	16,6%	78,1%	100%

Source : enquêtes Conakry et Toulouse RESTIC 2017.

Lecture : parmi les enquêtés de Conakry, 1,8% disent ne jamais utiliser le téléphone.

Avant de se poser la question de la fréquence des échanges entre les enquêtés et leurs relations, ainsi que leurs variations d'un contexte national à l'autre, à Toulouse et Conakry en l'occurrence, il est pertinent de se poser la question de la possession et de l'usage des outils de communication. En effet, nous comparons deux contextes nationaux avec de nombreuses différences au nombre desquelles bien sûr le niveau économique. De ce fait il est nécessaire de voir dans quelle mesure nous pouvons observer des différences dans la possession des outils de communication dans les deux contextes enquêtés. Nos données nous permettent d'atteindre cet objectif.

Dans les deux enquêtés, sont pris en compte trois outils : le téléphone mobile, la tablette numérique et l'ordinateur. Comme nous pouvons le constater, le portable est logiquement l'outil le plus utilisé dans les deux contextes. Seulement 1,8% des enquêtés dans les deux contextes affirment ne jamais l'utiliser. Cependant on note une légère différence entre les deux contextes quant au fait de l'utiliser très régulièrement c'est-à-dire une fois au moins par jour, les Conakryka (95,2%) ont tendance à plus l'utiliser que les toulousains (87,2%).

Contrairement au portable, nous observons des différences notables quant à la possession et à l'usage de la tablette numérique. Une écrasante majorité (87,4%) des enquêtés disent ne jamais utiliser la tablette numérique à Conakry, tandis que cela ne concerne qu'un peu plus de la moitié des enquêtés de Toulouse (53,7%). Dans le même temps, 21,7% des enquêtés de Toulouse affirme l'utiliser très régulièrement, ce chiffre est de seulement 7,7% à Conakry.

Comme pour la tablette numérique, on observe aussi des écarts d'une enquête à l'autre quant à la possession et l'usage de l'ordinateur. Néanmoins, l'écart est encore plus élevé : en effet, si une écrasante majorité des enquêtés de Conakry (74,5%) affirme ne jamais utiliser d'ordinateur, ce chiffre est anecdotique à Toulouse (6,2%). Dans le même temps 78,1% des enquêtés de Toulouse affirme se servir régulièrement de cet outil contre seulement 16,6% des enquêtés de Conakry.

Nous voyons donc que s'il n'y a pas de différences majeures entre les deux contextes concernant la possession et l'usage du téléphone portable, nous ne pouvons pas en dire autant pour la tablette numérique et l'ordinateur, où les différences sont considérables. Dans la sous-section qui suit, nous verrons que si l'usage du mobile à Conakry concerne quasiment tout le monde de la même manière, cependant l'usage de la tablette numérique et l'ordinateur dépend des indicateurs socio-démographiques.

5.2.2. Les usages des différents dispositifs selon quelques indicateurs socio-démographiques

Tableau 16 : L'usage du téléphone mobile à Conakry

Indicateurs		Jamais	Occasionnelleme nt (moins d'une fois par mois)	Régulièreme nt (plus d'une fois par mois)	Très régulièreme nt (une fois par jour au moins)	Total
Sexe	Femme	2,40%	0,30%	3,20%	94,10%	100,00%
	Homme	1,40%	0,20%	2,50%	95,90%	100,00%
Age	<= 23	3,70%		3,10%	93,20%	100,00%
	24 – 30	0,70%		2,70%	96,60%	100,00%
	31 – 45	0,50%		3,60%	95,90%	100,00%
	46+	3,90%	3,90%		92,20%	100,00%
Educatio n	Sans diplôme	3,70%		5,20%	91,00%	100,00%
	Education primaire ou secondaire	1,90%	0,20%	2,90%	95,00%	100,00%
	Education supérieure	0,60%	0,30%	1,30%	97,80%	100,00%
Activités *	Salariés, cadres, armée	1,00%	0,20%	2,00%	96,80%	100,00%
	Commerçants, prof libérales	2,10%	0,50%	6,40%	91,00%	100,00%
	Artisans				100,00%	100,00%
	Agriculteurs	25,00%			75,00%	100,00%
	Lycéens, étudiants	4,70%		3,90%	91,30%	100,00%
	Inactifs, chômeurs, au foyer	0,90%		0,90%	98,30%	100,00%
Revenu	<= 300000			3,70%	96,30%	100,00%
	300001 – 1000000	0,50%	0,50%	2,40%	96,60%	100,00%
	1000001 – 2000000			1,20%	98,80%	100,00%
	2000001+	1,00%			99,00%	100,00%
Total		1,80%	0,20%	2,80%	95,20%	100,00%

Source : enquête Conakry

Lecture : parmi les femmes, 2,4% disent ne jamais utiliser le téléphone mobile.

L'analyse de ce tableau ne nous permet pas de noter de différences majeures entre les enquêtés quant à la possession et l'usage du téléphone portable à Conakry. En dépit de leurs différences sociodémographiques, tous les enquêtés ont des pratiques communicationnelles comparables. Cependant nous pouvons noter quelques différences par rapport à l'enquête de Toulouse. En

effet dans cette dernière, l'usage du téléphone mobile semble moins répondre à une logique générationnelle qu'à Conakry. En effet, seulement ceux qui ont 46 ans et plus répondent ne jamais utiliser de téléphone portable (3,6%). Quant à l'usage très régulier, plus l'âge augmente, moins on déclare cette fréquence d'usage, nous allons de 99,2% pour les 23 ans et moins à 77,7% pour les 46 ans et plus. Alors même que l'usage du mobile ne s'explique pas par le niveau d'éducation à Conakry, nous ne pouvons pas en dire autant pour Toulouse. En effet, ceux qui ont un niveau de diplôme inférieur au bac sont ceux qui déclarent le plus ne jamais utiliser de portable (7%) alors même que les autres s'alignent sur la moyenne de l'ensemble des enquêtés. Si 75,8% des enquêtés de Toulouse affirment utiliser très régulièrement le mobile, ce chiffre est de 90% pour ceux qui ont bac plus 4 et plus. Ainsi plus ils sont diplômés, plus les toulousains utilisent plus régulièrement leurs portables.

Si dans l'ensemble les Conakryka utilisent très peu la tablette numérique (87,4% affirment ne jamais s'en servir), cela dépend en partie du revenu des enquêtés. En effet plus le revenu des enquêtés est faible, plus ces derniers répondent ne jamais utiliser la tablette numérique et ceux qui gagnent 300000 et moins sont ceux qui affirment le plus ne jamais utiliser la tablette avec 95,7%, ce chiffre descend à 87,9% pour ceux qui gagnent entre 300001 et 1000000, 83,8% pour ceux qui gagnent entre 1000001 et 2000000 pour terminer à 81,1% pour ceux qui gagnent plus de 2000000. Dans le même temps, plus les enquêtés sont aisés, plus ils affirment utiliser régulièrement la tablette numérique, nous allons de 1,9% pour les moins aisés à 10% pour les plus aisés. Donc, plus qu'une question de genre, d'âge, de CSP et de niveau d'éducation, l'usage de la tablette numérique est surtout une question de revenu dans le contexte de Conakry. Il s'agit d'un instrument de communication cher, dont peu de personnes disposent. De ce fait sa possession et son usage sont réservés à des populations particulières. Par ailleurs, avec le développement récent des smartphones importés notamment en masse d'Asie, les utilisateurs peuvent avoir toutes les options d'une tablette dans leur smartphone. De ce fait, en dehors de ceux qui sont relativement aisés, très peu de gens déboursent de l'argent pour s'en procurer.

Tableau 17 : L'usage de la tablette numérique à Conakry selon quelques indicateurs

Indicateurs		Jamais	Occasionnellement (moins d'une fois par mois)	Régulièrement (plus d'une fois par mois)	Très régulièrement (une fois par jour au moins)	Total
Sexe	Femme	84,80%	2,40%	2,40%	10,30%	100%
	Homme	89,10%	2,60%	2,40%	6,00%	100%
Age	<= 23	88,70%	2,70%	1,40%	7,20%	100%
	24 – 30	86,70%	1,90%	3,60%	7,80%	100%
	31 – 45	86,40%	3,70%	2,10%	7,90%	100%
	46+	90,20%	2,00%		7,80%	100%
Education	Sans diplôme	91,60%	1,50%	1,50%	5,30%	100%
	Éducation primaire ou secondaire	86,70%	2,10%	1,90%	9,30%	100%
	Éducation supérieure	85,80%	3,80%	3,50%	7,00%	100%
Activités	Salariés, cadres, armée	85,60%	3,50%	3,00%	7,90%	100%
	Commerçants, prof libérales	86,70%	1,10%	2,20%	10,00%	100%
	Artisans	95,70%	1,10%		3,30%	100%
	Agriculteurs	100,00%				100%
	Lycéens, étudiants	85,80%	3,90%	2,40%	7,90%	100%
	Inactifs, chômeurs, au foyer	87,00%	1,70%	3,50%	7,80%	100%
Revenu*	<= 300000	95,70%	2,50%		1,90%	100%
	300001 – 1000000	87,90%	2,40%	2,90%	6,80%	100%
	1000001 – 2000000	83,80%	1,30%	6,30%	8,80%	100%
	2000001+	81,10%	5,60%	3,30%	10,00%	100%
Total	87,40%	2,50%	2,40%	7,70%	100%	

Source : enquête Conakry

Lecture : parmi les femmes, 84,8% déclarent ne jamais utiliser de tablette numérique.

Tableau 18 : L'usage de l'ordinateur à Conakry selon quelques indicateurs

Indicateurs		Jamais	Occasionnelle ment (moins d'une fois par mois)	Régulièreme nt (plus d'une fois par mois)	Très régulièreme nt (une fois par jour au moins)	Total
Genre*	Femme	80,20%	3,60%	4,40%	11,80%	100,00%
	Homme	71,00%	2,70%	6,70%	19,60%	100,00%
Age	<= 23	78,30%	3,40%	4,50%	13,80%	100,00%
	24 – 30	71,90%	3,70%	7,10%	17,20%	100,00%
	31 – 45	76,20%	2,10%	5,20%	16,60%	100,00%
	46+	70,60%		3,90%	25,50%	100,00%
Educatio n*	Sans diplôme	94,70%	1,50%		3,80%	100,00%
	Éducation primaire ou secondaire	81,40%	3,00%	3,90%	11,80%	100,00%
	Éducation supérieure	53,30%	4,10%	11,70%	30,90%	100,00%
Activités*	Salariés, cadres, armée	66,30%	4,50%	6,90%	22,30%	100,00%
	Commerçants, prof libérales	83,10%	2,20%	3,90%	10,70%	100,00%
	Artisans	95,60%		1,10%	3,30%	100,00%
	Agriculteurs	100,00%				100,00%
	Lycéens, étudiants	70,10%	4,70%	6,30%	18,90%	100,00%
	Inactifs, chômeurs, au foyer	76,30%	0,90%	7,90%	14,90%	100,00%
Revenu*	<= 300000	77,20%	4,90%	4,30%	13,60%	100,00%
	300001 – 1000000	80,00%	2,90%	8,30%	8,80%	100,00%
	1000001 – 2000000	59,70%	5,20%	5,20%	29,90%	100,00%
	2000001+	63,70%	2,20%	4,40%	29,70%	100,00%
Total		74,50%	3,10%	5,80%	16,60%	100,00%

Source : enquête Conakry

Lecture : parmi les femmes, 80,2% disent ne jamais utiliser d'ordinateur.

A Toulouse, nous observons avant tout un effet âge quant à l'usage de la tablette numérique. Les moins âgés (les 23 ans et moins) sont ceux qui déclarent le moins ne jamais utiliser la tablette numérique (2,4%), ce chiffre est dans le même temps de 6,2% pour les 46 ans et plus. Quant à l'usage, les différences les plus notables s'observent au fait de l'utiliser régulièrement

(plus d'une fois par mois). Plus les enquêtés sont âgés, plus ils déclarent l'utiliser régulièrement : 21,1% pour les 23 ans et moins et 7,2% pour les 46 ans et plus. A côté de cet effet génération, on note aussi un effet diplôme : plus les enquêtés sont diplômés, plus ils utilisent la tablette numérique : 58,3% des enquêtés ayant un niveau de diplôme inférieur au bac affirme ne jamais utiliser la tablette numérique tandis que ce chiffre n'est que de 45,8% pour ceux qui ont un niveau de diplôme de bac plus 4 et plus. Dans le même temps seulement 19,4% des enquêtés ayant un diplôme inférieur au bac affirment utiliser très régulièrement la tablette, ce chiffre étant de 29,2% pour ceux qui ont bac plus 4 et plus.

Si l'indicateur le plus déterminant (le seul d'ailleurs) dans l'enquête de Conakry est le revenu, dans l'enquête de Toulouse deux facteurs semblent jouer, l'âge et le niveau de diplôme.

Si pour l'usage de la tablette numérique le revenu semblait être l'indicateur qui jouait le plus dans l'enquête de Conakry, pour l'usage de l'ordinateur, en plus du revenu, le genre, le niveau d'éducation et les activités semblent aussi avoir un certain effet. Les hommes ont tendance à avoir un usage plus important que les femmes : 80,2% des femmes affirment ne jamais utiliser d'ordinateur pour seulement 71% des hommes ; dans le même temps 11,8% des femmes affirme utiliser très régulièrement l'ordinateur, tandis que ce chiffre est de 19,6% pour les hommes. Nous observons aussi un léger effet genre dans l'enquête de Toulouse, 72,8% des femmes affirment utiliser très régulièrement l'ordinateur contre 84% pour les hommes.

Si on ne note pas un effet âge pour l'usage de l'ordinateur dans l'enquête de Conakry, ce facteur est légèrement présent dans l'enquête de Toulouse. Les plus âgés (46 ans et plus) sont ceux qui déclarent le plus ne jamais utiliser un ordinateur avec 8,6%, contre 2,4% pour les moins âgés (23 ans et moins). Alors que 21,1% des jeunes de 23 ans et moins déclarent utiliser régulièrement l'ordinateur, ce chiffre n'est que de 7,2% pour les plus âgés (46 ans et moins).

Le niveau d'éducation joue particulièrement dans l'enquête de Conakry quant à l'usage de l'ordinateur. Moins les enquêtés sont diplômés, plus ils déclarent ne jamais utiliser l'ordinateur : 94,7% pour ceux qui sont sans diplôme, 81,4% pour les diplômés du primaire et du secondaire et 53,3% pour les diplômés du supérieur. Dans le même temps 3,8% de ceux qui sont sans diplôme affirment utiliser régulièrement un ordinateur, ce chiffre est de 11,8% pour les diplômés du primaire et du secondaire et 30,9% pour les diplômés du supérieur. Si très peu d'enquêtés (6,2%) affirment ne jamais utiliser d'ordinateur dans l'enquête de Toulouse, cependant, plus les enquêtés sont diplômés, plus ils déclarent utiliser cet outil. En effet, 20,6% des enquêtés ayant un diplôme inférieur au bac affirment ne jamais utiliser un ordinateur contre

seulement 1% de ceux qui ont bac plus 4 et plus. Dans le même temps 61% des enquêtés ayant un diplôme inférieur au bac disent utiliser régulièrement un ordinateur, ce chiffre étant de 93,2% pour ceux qui ont bac plus 4 et plus.

L'activité professionnelle aussi est un facteur qui influence l'usage de l'ordinateur dans l'enquête de Conakry. Ceux qui exercent des activités nécessitant un certain niveau d'éducation et les étudiants et lycéens sont ceux qui semblent le plus utiliser l'ordinateur. Ainsi, les salariés, cadres et membres de l'armée déclarent à 66,3% ne pas utiliser d'ordinateur alors que 22,3% d'entre eux déclarent l'utiliser très régulièrement. Ces chiffres sont respectivement de 70,1% et 18,9% pour les lycéens et étudiants. Ces deux catégories sont particulièrement surreprésentées parmi les utilisateurs de l'ordinateur notamment si on les compare à la catégorie des artisans par exemple, profession qui ne nécessite pas un niveau d'éducation particulier dans le contexte guinéen : 95,6% des artisans déclarent ne jamais utiliser d'ordinateur et seulement 3,3% d'entre eux déclarent utiliser très régulièrement l'ordinateur.

A Conakry, comme pour la tablette numérique, l'utilisation de l'ordinateur aussi est une question de revenu. Plus le revenu des enquêtés est élevé, plus ils ont tendance à utiliser l'ordinateur. En effet, 77,2% des enquêtés gagnant 300000 et moins déclarent ne jamais utiliser l'ordinateur et 13,6% d'entre eux déclarent l'utiliser très régulièrement. Ces chiffres sont respectivement de 63,7% et 29,7% pour ceux qui gagnent 2000001 et plus.

A la lumière de ces analyses, nous pouvons affirmer que la démocratisation du téléphone mobile est effective dans les deux contextes malgré les différences sur le plan économique que nous avons évoquées plus haut. En effet toute la population enquêtée dans son ensemble en a un usage très régulier. Il faut néanmoins noter un léger effet de génération et de niveau d'étude dans l'enquête de Toulouse. Si la démocratisation du mobile ne fait pas de doute d'une enquête à l'autre, nous ne pouvons pas en dire autant pour les deux autres moyens de communication pris en compte, la tablette et l'ordinateur en l'occurrence. Alors même que l'usage de ces deux outils est moins important dans les deux contextes comparés au mobile, nos chiffres ont permis montrer un écart très élevé entre les deux contextes. En effet, près d'un dixième de la population utilise la tablette numérique à Conakry alors qu'on se rapproche de la moitié à Toulouse. Nous montons à un quart de la population environ quant à l'usage de l'ordinateur à Conakry et quasiment toute la population à Toulouse.

En somme, nos résultats nous permettent de faire un certain nombre de constats. D'abord, ils confirment la généralisation de l'usage du mobile en Afrique subsaharienne, en accord avec ce qui a été déjà montré dans la littérature. Aussi, il n'y a pas d'écart significatif sur l'usage du mobile entre Conakry et Toulouse. Cependant, le constat fait sur le mobile ne vaut pas pour la tablette numérique et l'ordinateur. A Conakry, en général, rares sont les enquêtés qui en possèdent et l'utilisent, contrairement à ce que l'on observe à Toulouse. L'éducation et le revenu sont les principaux facteurs explicatifs et le genre et l'âge jouent aussi mais dans une moindre mesure.

A partir, de là se pose la question de savoir si ces écarts d'un contexte à l'autre sont de nature à montrer des différences dans l'entretien des relations d'une ville à l'autre. Mais ici, plus que l'entretien, c'est d'abord la création et le fait de renouer des relations en ligne que nous prenons en compte. Nous partons de l'idée que la possession et l'usage des dispositifs techniques de communication sont de nature à créer et en entretenir les relations en ligne. De ce fait, on devrait donc trouver plus de relations créées renouées en ligne à Toulouse qu'à Conakry. Cependant, nos résultats montrent que si effectivement on trouve plus de relations créées et renouées en ligne à Toulouse, ce résultat doit être pris en compte avec prudence car il pourrait en partie être expliqué par un effet de méthode.

5.2.3. La création et le renouvellement des contacts en ligne

Dans l'ensemble, contrairement aux discours qui circulent parfois, les données des deux enquêtes montrent que très peu d'enquêtés déclarent de relations créées ou renouées en ligne. Néanmoins, on note que cela est plus important à Toulouse par rapport à Conakry. Concernant le fait de créer des relations en ligne, 7,7% des enquêtés de Conakry répondent qu'ils ont au moins une relation créée en ligne. Ce chiffre double quasiment dans l'enquête de Toulouse avec 12,9% des enquêtés. Nous observons la même configuration entre les deux enquêtes concernant le renouvellement des contacts en ligne. En effet, 8,3% des enquêtés de Conakry affirme avoir renoué contact avec des relations en ligne. Comme pour la création des relations en ligne, on note quasiment le double (15,1%) pour l'enquête de Toulouse. En nous basant sur cet écart entre les deux contextes d'enquête, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'effectivement, la possession et l'usage plus fréquent des dispositifs de communication dans le contexte toulousain permettent une plus grande possibilité de création et de renouvellement des relations en

ligne. A ceci on peut ajouter une plus grande accessibilité à internet à Toulouse ainsi que l'existence plus prononcée de dispositifs en ligne dédiés à la création de relations.

Tableau 19 : Les rencontres et renouvellement de contacts en ligne à Conakry et Toulouse

	Contact rencontré en ligne		
	Non	Au moins un contact rencontré en ligne	
Conakry	92,30%	7,70%	100,00%
Toulouse	87,10%	12,90%	100,00%

	Contact renouvelé en ligne		
	Non	Au moins un contact renouvelé en ligne	
Conakry	91,70%	8,30%	100,00%
Toulouse	84,90%	15,10%	100,00%

Source : enquêtes Conakry et Toulouse RESTIC 2017

Lecture : 92,3% des enquêtés de Conakry ne déclarent aucune relation créée en ligne.

5.2.4. Un effet de méthode ?

Compte tenu de l'existence et de l'usage accrus des dispositifs de sociabilité en ligne, nous pouvons d'une certaine manière nous étonner de pourcentage très faible d'enquêtés déclarant avoir au moins une relation qui a été créée en ligne ou une relation dont le contact a été renouvelé en ligne. Cet étonnement concerne particulièrement l'enquête de Conakry où le pourcentage d'enquêtés déclarant avoir créé ou renouvelé une relation en ligne est de moitié moins important qu'à Toulouse. Ainsi nous pouvons nous poser la question de savoir si ces données rendent vraiment compte de l'ampleur de la création et de l'entretien des relations en ligne, d'autant plus qu'il n'y avait pas de générateur ou de question spécialement dédiée à ce type de relation. Comme nous l'avons vu dans la partie méthodologique, il est plutôt question de demander à l'enquêté dans un deuxième temps, de dire si chacune des relations citée à travers les générateurs de noms a été créée ou renouvelée en ligne.

Cependant, les données issues de notre enquête qualitative nous permettent de nuancer les résultats ci-dessus. En effet, comme nous l'avons mentionné plus haut, cette méthode nous a permis de générer des réseaux un peu plus précis en partant d'une liste exhaustive de contextes sociaux, dont les sociabilités en ligne. Cette enquête a concerné douze enquêtés avec une

diversité sur le plan sociodémographique. Les résultats nous ont permis de voir qu'un certain profil d'enquêtés (les jeunes instruits) citait systématiquement des relations créées en ligne – par Facebook exclusivement. Parmi ces enquêtés ayant cité des relations créées en ligne, nous allons nous attarder sur celui de Kimi qui nous paraît particulièrement intéressant dans la mesure où il permet d'approcher le phénomène de la création et de l'entretien des relations en ligne sous un autre angle.

Le réseau de Kimi

Kimi est né à Conakry de parents tous les deux fonctionnaires et y a grandi. Il n'a jamais déménagé en dehors d'un séjour d'un an passé dans un pays africain avec toute sa famille où son père était expatrié. Il est « diplômé sans emploi » et en même temps « mille métiers ». Au moment de l'enquête, il était âgé de 31 ans, célibataire, et vivait dans la concession familiale.

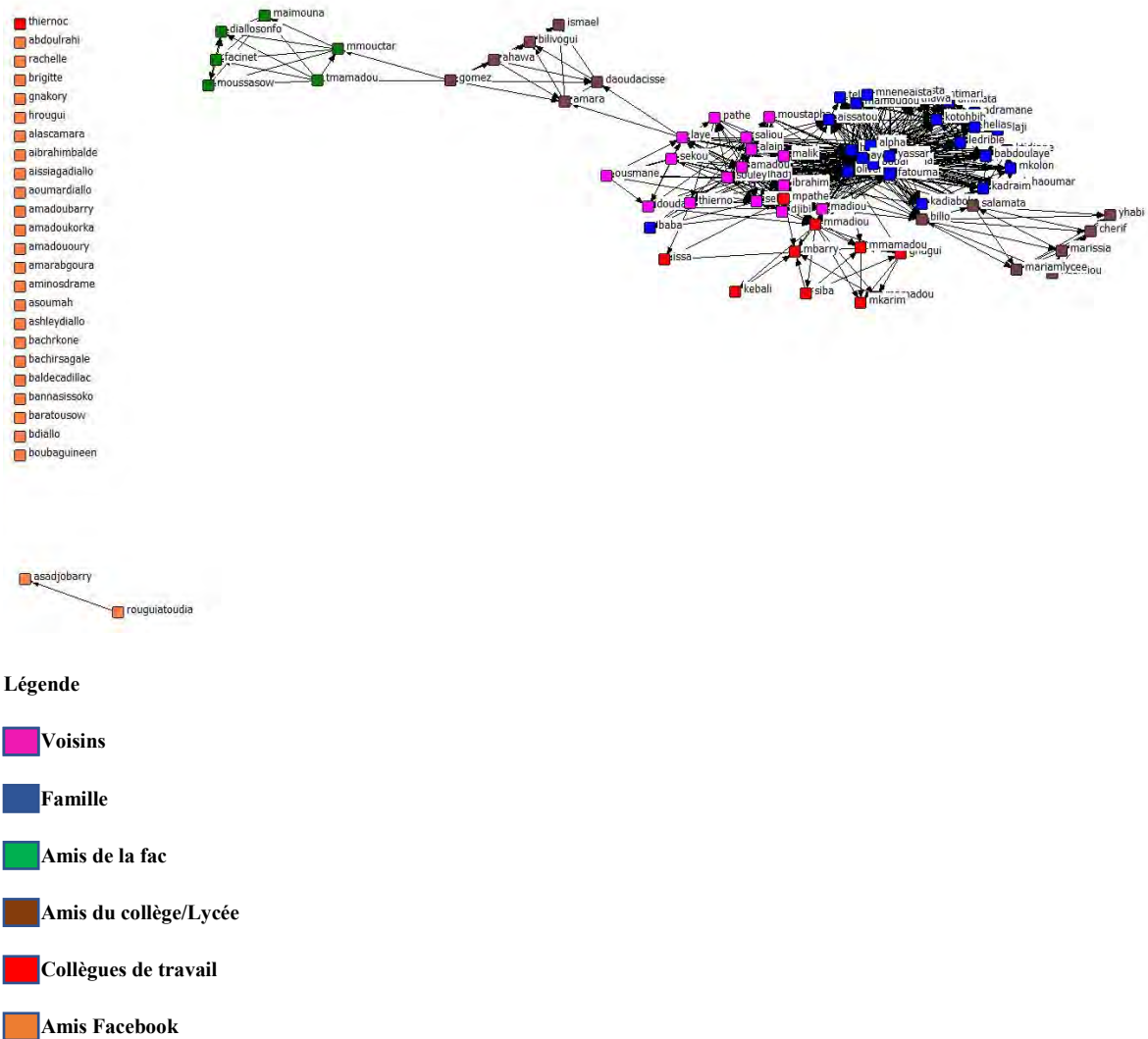
Alors qu'il avait eu un parcours sans faute jusqu'au lycée, Kimi a dû s'y prendre à plusieurs reprises avant d'obtenir le Baccalauréat, impliquant même qu'il change de lycée à plusieurs reprises. Après l'obtention du Baccalauréat, il est dans la plus grande université de la Guinée. Depuis l'obtention de sa licence, il n'est pas parvenu à décrocher un emploi dans son domaine d'étude. Kimi n'est pas pour autant inactif. Il s'est très tôt habitué à la débrouillardise en travaillant dans des chantiers de construction avec des maçons ayant travaillé pour sa famille. Ces derniers étant tous illettrés, il fait tout le travail intellectuel pour l'équipe : factures, quelques calculs élémentaires, des mesures, etc. Ainsi, il travaille de manière permanente avec cette équipe dans le domaine de la construction.

A travers son réseau, on peut considérer que Kimi a une sociabilité intense. Il a d'ailleurs le réseau le plus fourni en termes de nombre de relations (101). Dans le même temps, il est celui qui cite le plus de relations créées en ligne avec 25 relations soit le quart de l'ensemble de ses relations. Ces relations constituent les plus nombreuses après celles familiales qui comptent 29 au total. Certaines de ces relations restent entretenues en ligne et d'autres font l'objet d'une décontextualisation avec des rencontres physiques. Comme on peut le constater, ces relations sont quasiment toutes isolées les unes des autres.

A travers cette perspective méthodologique, nous voyons de manière plus claire l'ampleur du phénomène, ce qui nous permet de relativiser ce qui nous a donné à voir la méthode quantitative

concernant les différences entre Toulouse et Conakry en termes d'entretien des relations en ligne.

Figure 8 : Le réseau de Kimi



Conclusion

L'analyse des données ci-dessus nous a permis de constater que dans l'ensemble qu'il y a effectivement des différences notables entre Toulouse et Conakry. En effet, les échanges entre les enquêtés et les relations qu'ils citent sont plus fréquents, même s'il faut noter que nous observons plus d'échanges par SMS et par E-mail à Toulouse qu'à Conakry. Ce résultat peut paraître paradoxal à plusieurs égards. D'abord, à Conakry, nous avons enquêté une zone entièrement urbaine tandis qu'à Toulouse les zones rurales ont été prises en compte. Et on sait que l'urbanisme peut avoir des effets au moins légers sur l'entretien des relations. Partant de cette logique, nous aurions pu nous attendre à des résultats au moins similaires entre les deux enquêtes, d'autant plus qu'à Conakry, les déplacements sont moins évidents en raison notamment de la quasi-absence d'un réseau de transport public et la cherté des prix qui peuvent être prohibitifs en termes de déplacements réguliers. Néanmoins comme nous l'avons vu, le constat est sans appel. Ce qui semble jouer, c'est l'encastrement des relations sociales des enquêtés dans tous les aspects de leur vie quotidienne. A partir de là, l'entretien de ces relations notamment par les contacts fréquents devient primordial pour tous les enquêtés quel que soit leur capital économique ou culturel.

Ne disposant pas de données antérieures à cette enquête en Guinée pour pouvoir mesurer les effets de l'usage des TIC sur les réseaux personnels, nous nous en sommes tenus à une comparaison entre cette enquête et celle de Toulouse quant à la création et au renouvellement des contacts en ligne. Il ne fait aucun doute que les enquêtés de Toulouse disposent de plus de moyens de communication et devraient donc avoir tendance à plus créer et renouer des relations en ligne. Cependant comme nous l'avons constaté, cela ne se confirme que dans une moindre mesure. A Conakry, de la même manière que le téléphone fixe n'a pas eu le temps de se développer, les sites de rencontre spécialisés n'ont pas non plus eu le temps de prospérer dans la mesure où les rencontres en ligne quel que soit le type de lien tissé se font par les réseaux sociaux classiques de type Facebook. Nous pouvons donc là aussi parler d'un « Saut numérique » (Hecquet, 2018).

Chapitre 6. Cohésion, stratification et connectivité sociale

Introduction

Le chapitre 5 nous a permis de mettre en évidence la manière dont les enquêtés entretiennent leurs relations tout en montrant le rôle que peut jouer l'usage des TIC. Nous avons pu montrer que les échanges entre les enquêtés et les relations qu'ils citent étaient plus importants à Conakry qu'à Toulouse et que l'usage plus important des TIC à Toulouse n'était pas forcément de nature à y produire plus de relations en ligne qu'à Conakry. Nous postulons que cette intensité de la vie sociale à Conakry se fait en parallèle à la fois d'une cohésion, d'une stratification et d'une connectivité de la vie sociale. L'objet de ce cinquième chapitre est donc de mettre en évidence cette réalité.

La question de la cohésion sociale préoccupe toutes les sociétés à toutes les époques. L'enjeu derrière cette question est celui de la possibilité de faire société dans l'harmonie et la solidarité. Cependant la notion de cohésion sociale est vaste, au point qu'il est difficile d'en donner une définition universelle. Michel Forsé et Maxime Parodi, (Forsé et Parodi, 2010) considèrent qu'elle est tellement vaste qu'elle ne peut tenir dans une seule définition. Elle désigne à la fois la participation citoyenne sous toutes ses formes, les valeurs partagées, l'absence d'exclusion et de ségrégation, etc. On voit par là qu'elle est protéiforme au point que, selon les auteurs, elle ne peut échapper à l'inconsistance. Pour autant soulignent les auteurs, elle prend une forme positive quand on essaie par elle de faire tenir la liberté, l'égalité et la fraternité. Ainsi, la cohésion sociale désignerait des éléments essentiels et incontournables pour faire société. A partir de là, les auteurs rappellent que la question de la cohésion sociale n'est pas nouvelle, ce sont simplement les mots par lesquels elle est désignée qui changent en fonction des époques. D'ailleurs, elle fait écho aux notions d'intégration et de solidarité développées par Emile Durkheim (Durkheim, 1893). Ainsi, pour les auteurs, « *Quel que soit le vocabulaire, il s'agit fondamentalement de penser ce qui nous rassemble et comment nous continuons de nous rassembler en dépit de ce qui nous sépare.* » (Page 1).

Poursuivant, les deux auteurs considèrent que de très nombreuses études dressent les éléments de la cohésion sociale. Certains de ces travaux portent sur la qualité de vie ou le bien être, dans la mesure où les gens attendent généralement de leur association aux autres une meilleure qualité de vie dans une société bien ordonnée. Ils rappellent néanmoins que les gens peuvent tout à fait avoir une qualité de vie acceptable en bénéficiant par exemple d'un environnement sain sans pour autant s'associer avec les autres. Ensuite il est question dans ces recherches d'inclusion sociale et de réduction des disparités dans la mesure où tous les individus doivent se reconnaître dans des valeurs communes, personne ne doit être laissé de côté. Enfin, il est question de capital social, autrement dit des relations interpersonnelles, de confiance, de réciprocité, tout ceci renforcé par des institutions formelles ou informelles.

Ce qui nous concerne particulièrement dans ce chapitre c'est ce troisième élément de la cohésion sociale. En effet il s'agit de montrer dans quelle mesure on peut trouver une certaine cohésion à l'intérieur des réseaux des enquêtés que nous étudions. Ainsi, notre définition de la cohésion sociale se base sur les interconnaissances entre les individus appartenant au même réseau que cette interconnaissance apporte ou non une solidarité matérielle, émotionnelle. Cette question est d'autant plus importante dans le cadre de notre enquête, qu'elle est réalisée dans une ville d'Afrique subsaharienne dans un contexte entièrement urbain. Comme nous l'avons évoqué plus haut, il a été montré par les sociologues des milieux urbains, mais aussi par les analystes de réseaux sociaux que le contexte urbain était de nature à impacter la vie sociale. Plus concrètement, les habitants des zones urbaines sont susceptibles d'avoir des réseaux moins cohésifs. De ce fait, les réseaux que nous étudions à Conakry ont toutes les chances de présenter le même aspect au vu de ce qui a été déjà montré dans la littérature.

Néanmoins nos résultats montrent que les réseaux que nous avons reconstitués sont plutôt très cohésifs. L'indicateur qui nous permet d'avancer cette hypothèse est celui de la densité dont nous verrons la définition et la place dans l'analyse de réseaux dans la première section. Ainsi donc, nous sommes en face d'un paradoxe. Alors même que tous les ingrédients sont réunis pour avoir des réseaux moins denses, l'analyse de nos données montrent le contraire. Au final, ces ingrédients qui peuvent être réunis dans le fait urbain entraînent le contraire. En effet, conscients du fait qu'ils habitent en ville et que la ville est susceptible de remettre en cause les formes d'organisation communautaires qui sont de mise dans les zones rurales, les nouveaux, ou anciennement, venus en ville s'activent pour « maintenir les liens ». Ainsi, la cohésion observée peut être considérée comme une conséquence d'un état de fragilité dû à tout ce que la

ville peut apporter de déstructurant pour la vie sociale ainsi qu'un contexte de crise économique permanent³⁰ (Beauvais et Jenson, 2002).

Cependant, parallèlement à cette cohésion, nous faisons aussi le constat à la fois d'une stratification et d'une connectivité des réseaux. Ce qui constitue de nouveau un paradoxe. En effet, un des indicateurs si ce n'est le principal indicateur rattaché à celui de la densité des réseaux est celui de la multiplicité ou de la polyvalence des relations dans les réseaux. Jusqu'à là, les analystes de réseaux sociaux, notamment Claude Fischer, montrent que l'indice de la densité et celui de la multiplicité varient dans le même sens. Autrement dit, une densité élevée entraîne nécessairement une multiplicité élevée. Mais dans notre cas cela n'est pas établi. En effet, alors que nous trouvons une densité particulièrement élevée à Conakry par rapport à Toulouse, nous observons dans le même temps une multiplicité largement plus élevée à Toulouse par rapport à Conakry.

Ce chapitre sera donc organisé en deux grandes parties. Dans premier temps, nous allons montrer que, malgré le fait que nous soyons dans un contexte urbain, nous avons affaire à des réseaux particulièrement denses comparés notamment à ceux de Toulouse, ce qui suggère l'existence d'une certaine cohésion sociale. Dans un deuxième temps nous montrerons à travers l'indicateur de la multiplicité, que malgré cette cohésion apparente, nous sommes néanmoins en face d'une société à la fois stratifiée et cohésive.

³⁰ Nous irons plus en profondeur au chapitre suivant.

6.1. La densité, un indicateur pour mesurer la cohésion sociale

La densité peut être définie comme la proportion des relations observées par rapport aux relations possibles dans un réseau et selon les personnes prises en compte dans le réseau. Ainsi, plus la densité est élevée, plus on se rapproche d'une situation où tout le monde connaît tout le monde dans le réseau et plus elle est faible, plus on se rapproche d'une situation dans laquelle personne ne connaît personne (Degenne et Forsé 1994 ; Bidart, Degenne et Grossetti, 2015). Ainsi donc, plus la densité sera élevée, plus nous serons dans une situation de cohésion sociale qui passe par un degré élevé d'interconnaissance au sein des réseaux et logiquement une solidarité élevée.

6.1.1. La densité au cœur de l'analyse de réseaux sociaux (ARS)

La densité est généralement associée à une autre dimension de l'analyse de réseau qui est celle de la multiplicité des relations. En général plus un réseau est dense, plus il est multiplexe et moins il est dense, plus il est spécialisé et donc moins multiplexe.

Pour Fischer (1982), les travaux de l'école de Chicago postulent que la vie villageoise ou rurale favorise la densité et la multiplicité. En effet, on peut acheter chez un commerçant et dans le même temps boire un verre le soir avec ce commerçant. Aussi, il y a des chances que ce même commerçant ait des connaissances communes avec ses clients.

Mais avec la technologie et l'urbanisation cette configuration villageoise a changé. En effet, dans le contexte urbain, les possibilités de création des relations augmentent. On peut choisir son commerçant en fonction des prix, de la proximité géographique, et il y a des chances qu'on n'ait pas avec lui plus qu'un rapport ordinaire entre commerçant et client. Ainsi, les relations se spécialisent lorsque le champ des possibles en termes relationnels est vaste. Par conséquent il est plus probable de trouver dans un contexte urbain des relations dispersées et moins denses.

Mais, toujours en accord avec les analystes de l'école de Chicago, cette modernité si elle permet de ne pas contraindre les relations et de les rendre plus efficaces, crée cependant des relations superficielles qui ne sont satisfaisantes ni sur le plan de la fiabilité, ni sur le plan psychosocial. C'est donc le déclin de la communauté !

L'une des premiers analystes des réseaux sociaux à avoir mis à l'épreuve ces théories est Elisabeth Bott (Elizabett, 1957). Fischer, citant cette dernière, affirme qu'elle suggère que les personnes ayant un réseau dense sont des personnes qui se sont stabilisées dans la durée dans un quartier, de ce fait ces dernières connaissent les mêmes personnes.

Pour Fischer, les données de son enquête confirment ces théories. On sait aussi que plus la famille est présente dans un réseau, plus ce dernier est dense. Et au-delà, la densité dépend aussi de la présence des contextes sociaux, plus on a de contextes dans un réseau, moins ce dernier est dense : « Les réseaux issus d'un seul contexte présentaient un taux de densité moyen de 0,84, ceux issus de deux contextes de 0,65, ceux issus de trois contextes de 0,49 et ceux issus de quatre contextes ou plus de 0,38 (l'exception notable qui "prouve" le point est l'"autre" contexte ; les réseaux largement composés de ces autres contextes hétérogènes présentaient une très faible densité, 0,34). » (P. 146) Ainsi donc, ces résultats nous montrent que la densité des réseaux est intimement liée à leur caractère contextuel. Les caractéristiques personnelles des enquêtés jouent aussi. Ainsi, une personne moins instruite ou moins aisée aura un réseau plus dense que celui d'une personne étant dans une situation inverse. Contrairement à Bott, Fischer pense que c'est la durée de résidence dans la ville et non dans le quartier qui influence la densité. Les enquêtés ayant vécu dans une ville pendant 11 ans et plus ont des réseaux particulièrement denses. Fischer signale aussi qu'au-delà des caractéristiques personnelles des enquêtés, celles de leurs alters jouent aussi sur la densité des réseaux.

Les résultats de Fischer confirment aussi en partie les croyances populaires qui voudraient que l'urbanisme ait une influence sur la densité des réseaux avec la fameuse formule qui voudrait que "tout le monde connaît tout le monde" dans les villages et le contraire en ville. Même si en ville nous avons le phénomène de l'auto-sélection, pour Fischer cette dernière n'explique pas à elle seule la faible densité des réseaux que nous y trouvons. En contrôlant les chiffres par tous les facteurs liés à l'auto-sélection, nous trouverions quand même une densité plus faible par rapport à celle que nous retrouverions dans les zones moins urbaines. Pour illustrer l'effet de l'urbanisme sur la densité des réseaux, Fischer compare les réseaux des zones moins urbaines avec de nombreux contextes (qui a priori sont moins denses) et des réseaux avec peu de contextes des villes (qui a priori sont très denses). Il trouve que les réseaux des zones moins urbanisées ont une densité plus élevée que ceux des villes.

Des résultats similaires à ceux de Fischer en Californie ont été trouvés à Toulouse dans l'enquête de Grossetti (2001). En effet, Grossetti trouve une densité de 0,46 dans son enquête tandis que qu'elle était de 0,44 en Californie. Comme en Californie, la densité dans l'enquête

de Toulouse aussi était liée à la multiplicité ou à la polyvalence des liens. A Toulouse aussi, Grossetti montre que la densité moyenne des réseaux est plus élevée en milieu rural et moins élevée en milieu urbain. Elle peut aussi s'expliquer par la composition du réseau, c'est-à-dire la part que prend chaque type de relations. Ainsi, Grossetti montre que plus la famille est présente dans un réseau, plus la densité est élevée et inversement. Nous verrons la prochaine section que les réseaux à Conakry, bien que l'enquête ait été entièrement réalisée dans une zone urbaine, présentent une densité particulièrement élevée.

6.1.2. Une densité particulièrement élevée à Conakry

Nous avons vu que ces deux enquêtes réalisées dans des continents différents et à des périodes différentes, (mais avec la même méthode) présentent des résultats assez similaires pour être comparés. On observe la similarité non seulement au niveau des résultats, mais aussi au niveau des explications. Toutefois il faut noter que même si nous avons affaire à des continents différents, nous restons néanmoins dans des sociétés occidentales (Europe de l'Ouest et Amérique du Nord) ayant connu des trajectoires de développement relativement similaires. Dans le tableau ci-dessous, nous comparons les données d'une nouvelle enquête à Toulouse avec celles de notre enquête en termes de densité.

Tableau 20 : Comparaison de la densité à Conakry et à Toulouse sans la famille et les cohabitants

Densité	Toulouse 2017	Conakry
Densité sans le conjoint ou la famille	0,28	0,53
Densité sans les cohabitants	0,34	0,51
Densité générale	0,41	0,59

Sources : enquêtes Conakry et Toulouse RESTIC 2017

Note : La densité est calculée à partir des 10 alters sélectionnés parmi l'ensemble des alters cités. Une relation existe entre deux alters à partir du moment où ego considère qu'« ils ou elles se connaissent bien ».

Lecture : La densité moyenne des réseaux personnels sans le conjoint et la famille est de 0,28 dans l'enquête de Toulouse

La densité moyenne des réseaux des enquêtés de Conakry est de 0,59. Autrement dit, près de 60% des liens possibles ont été observés dans les réseaux reconstitués. Cette densité est donc élevée si nous la comparons à celle relevée dans l'enquête de Toulouse de 2017, où la densité globale (en prenant en compte toutes les zones enquêtées à savoir le rural, l'urbain et les zones intermédiaires) était de 0,41. Ce chiffre baisse à 0,38 si nous ne prenons en compte que l'agglomération toulousaine, ce qui fait plus sens dans la comparaison dans la mesure où dans l'enquête de Conakry, nous avons affaire qu'à une zone urbaine.

Comment expliquer cet écart si important en termes de densité entre les réseaux personnels des Toulousains et des Conakryka ? Spontanément, nous pouvons estimer que la présence massive des liens communautaires notamment la famille (comme nous l'avons montré dans le chapitre 4) dans le réseau joue considérablement. La littérature a déjà montré que plus un réseau est composé des membres de la famille, plus ce dernier est dense. Nous pouvons estimer qu'à Conakry, la famille a une place très importante dans le réseau des enquêtés. Mais en regardant les chiffres de plus près, on se rend compte que l'écart n'est pas si considérable que cela. En effet, les réseaux des Conakryka comptent 37,9% de membres de la famille tandis qu'à Toulouse on en compte 32,6%. Certes on observe un écart, mais ce dernier n'est pas de nature à changer radicalement la tendance. D'ailleurs en calculant la densité sans prendre en compte les relations familiales et le conjoint, l'écart entre les deux villes se creuse davantage : 0,28 pour l'agglomération toulousaine et 0,53 pour celle de Conakry.

Une autre hypothèse qui rejoint partiellement celle sur les membres de la famille s'appuie sur le fait que la présence importante de personnes vivant dans le même domicile que les personnes enquêtées augmentent considérablement la densité. En effet, dans l'enquête de Toulouse de 2017, nous comptons 8,1% de personnes vivants dans le même domicile que les enquêtés, tandis que dans l'enquête de Conakry, nous comptons un peu plus du double avec 18,7% de personnes vivants dans le même domicile que les enquêtés. Nous avons donc là une différence considérable entre Toulouse et Conakry. Mais en excluant ces types de relations avant le calcul de la densité, nous nous retrouvons de nouveau avec un écart très élevé entre les deux villes : 0,34 pour Toulouse et 0,51 pour Conakry, soit à peu près le même écart observé dans la densité générale pour les deux agglomérations. Il faut donc chercher l'explication ailleurs. Mais auparavant nous proposons de faire un point sur les manifestations de cette densité à Toulouse et à Conakry.

6.1.3. La densité se manifeste globalement de la même manière à Toulouse et à Conakry

Nos résultats confirment ce qui a été montré dans la littérature jusque-là comme nous pouvons le constater sur le tableau comparatif ci-dessous. A Conakry, les femmes ont des réseaux légèrement plus denses que les hommes, en moyenne respectivement 0,61 et 0,57, tandis que nous observons une égalité parfaite entre les sexes à Toulouse avec 0,41 pour les deux sexes. Cet écart est compréhensible à Conakry car, comme nous l'avons montré dans le chapitre 3 les femmes citent en moyenne plus de membres de la famille que les hommes. A Conakry, plus les enquêtés montent en âge, plus ils ont un réseau dense, on va de 0,55 pour les plus jeunes (23 ans et moins) à 0,66 pour les plus âgés (46 ans et plus). La tendance est moins nette dans l'enquête de Toulouse avec une densité qui est de 0,39 pour les 18-30 ans, elle baisse à 0,36 pour les 30-65 ans avant de remonter et de finir à 0,44 pour les 76 ans et plus. La densité est aussi corrélée au diplôme, plus les enquêtés sont diplômés, moins ils ont des chances d'avoir un réseau dense : la densité est de 0,67 pour les sans diplôme, et 0,55 pour ceux qui ont un niveau de diplôme du supérieur. La même tendance s'observe dans l'enquête de Toulouse, en effet nous allons de 0,47 pour ceux qui ont un niveau de diplôme inférieur au Bac à 0,37 pour ceux qui ont un niveau équivalent à bac plus quatre et plus. En accord avec les résultats de Fischer, nos chiffres montrent que, plus longtemps les enquêtés ont vécu dans la ville de Conakry, plus ils ont un réseau dense : on observe 0,51 pour ceux qui y ont vécu 3 ans et moins, 0,55 pour ceux qui y ont vécu de 4 à 10 ans et enfin 0,60 pour ceux qui y vivent depuis 11 ans et plus. Cependant la tendance est moins nette à Toulouse : on observe une densité de 0,40 pour ceux qui ont vécu quatre ans ou moins dans la ville, elle baisse à 0,36 pour ceux qui ont vécu entre quatre ans et dix ans dans la ville avant de remonter à 0,42 pour ceux qui y ont vécu pendant onze ans et plus. La présence ou non d'un enfant dans le foyer joue aussi sur la densité : les enquêtés qui déclarent avoir un ou des enfants ont en moyenne une densité plus élevée (0,62) que ceux qui n'en déclarent pas (0,56). Cette tendance ne s'observe pas à Toulouse où l'on note 0,42 quand il y a la présence d'un enfant et 0,41 quand il n'y en a pas. Le fait d'être en ménage ou non influence aussi la densité à Conakry, qui est de 0,56 pour ceux qui ne sont pas en ménage et 0,62 pour ceux qui sont en ménage. On observe la même tendance à Toulouse : 0,45 pour ceux qui sont en couple et 0,38 pour ceux qui ne le sont pas.

Tableau 21 : Densité à Conakry selon un certain nombre d'indicateurs

Indicateurs	Densité Conakry
Genre	
<i>Homme</i>	0,57
<i>Femme</i>	0,61
Age	
<i><= 23</i>	0,55
<i>24 – 30</i>	0,58
<i>31 – 45</i>	0,62
<i>46+</i>	0,66
Niveau de diplôme	
<i>Sans diplôme</i>	0,67
<i>Education primaire ou secondaire</i>	0,58
<i>Education supérieure</i>	0,55
Durée de vie à Conakry	
<i><= 3</i>	0,51
<i>4 à 10 ans</i>	0,55
<i>11+</i>	0,6
Présence ou pas d'un enfant	
<i>Oui</i>	0,62
<i>Non</i>	0,56
En ménage ou pas	
<i>Oui</i>	0,62
<i>Non</i>	0,56
Densité générale	0,59

Sources : enquête Conakry

Lecture : La densité moyenne des réseaux personnels des hommes est de 0,57.

6.1.4. La densité plus élevée à Conakry par rapport à Toulouse toutes choses égales par ailleurs

Les trois modèles ci-dessous nous permettent de visualiser ce que nous avons dit dans la précédente section quant à la différence de la densité entre Conakry et Toulouse, mais aussi la similarité et la dissimilarité sur les facteurs explicatifs de l'élévation de la densité à Conakry et à Toulouse.

Dans ce premier modèle, nous mettons tous les individus à Conakry et à Toulouse dans la même table. Nous procédons à une régression linéaire avec en variable dépendante, la densité du réseau actif (10 alters). Ce procédé nous permet de montrer que la densité à Conakry est bien plus élevée "toutes choses égales par ailleurs" (c'est à dire à âge, genre, diplôme, égal).

Tableau 22 : Modèle de régression expliquant la densité sur l'ensemble des enquêtés de Conakry et Toulouse

Paramètre		Coef	Err std	Sig	Coef	Err std	sig
Constante		0,655	0,023	***	0,616	0,031	***
Conakry (ref. Toulouse)		0,208	0,014	***	0,210	0,017	***
Genre	Homme	-0,012	0,010		-0,008	0,012	
Age (ref. <24 ans)	Plus de 45 ans	0,055	0,018	**	0,042	0,023	
	31-45	0,022	0,018		0,019	0,022	
	24-30	0,031	0,014	*	0,029	0,017	
En ménage		0,057	0,013	***	0,062	0,015	***
Avec enfant(s)		-0,008	0,014		-0,014	0,017	
Urbain (uniquement pour toulouse)		-0,052	0,015	***	-0,059	0,017	***
Diplôme (ref. sans diplôme)	> bac	-0,091	0,014	***	-0,067	0,018	***
	Secondaire	-0,035	0,015	*	0,002	0,019	
Ancienneté (<3 ans)	plus de 10 ans				0,028	0,019	
	3-10 ans				-0,004	0,021	
N			1608			1131	
Log de vraisemblance			352,000			263,013	
Khi2 Log de vraisemblance			***			***	

Sources : enquêtes Conakry et Toulouse RESTIC 2017

Dans le deuxième modèle (**Tableau 23**), nous séparons Toulouse et Conakry pour voir si les variables qui expliquent la densité sont les mêmes. Le modèle nous montre que c'est en partie vrai mais la différence liée à l'âge est moins claire à Toulouse (elle est plus prononcée à partir

de 60 ans mais du fait de la comparaison, on ne retient ici que plus de 45 ans). Le niveau de diplôme semble, comme nous l'avons déjà indiqué, avoir le même effet : à Conakry comme à Toulouse les individus les plus diplômés ont des réseaux moins denses. Par contre, le fait d'être marié ou de vivre en couple semble avoir un effet positif sur la densité à Toulouse alors que ça ne semble pas être le cas à Conakry. Cela est lié au fait que la mise en couple recentre le réseau sur le conjoint en France alors que cela est moins le cas en Guinée. Pour le dire en d'autres termes, on présente le conjoint aux autres membres du réseau (amis, collègues, famille) plus souvent en France qu'en Guinée où les réseaux des époux semblent d'avantage déconnectés. Le Tableau 24 nous permet d'observer plus clairement ce phénomène. Dans ce tableau nous procédons à une analyse des relations entre types d'alters pour comparer Toulouse et Conakry pour expliquer plus précisément la densité. Il nous permet de montrer que le conjoint est en règle générale moins connecté au reste du réseau en Guinée (où nous avons une population plus jeune, et où les conjoints sont moins souvent officiels ou mariés, mais c'est peut-être un effet plus général), aussi, les membres de la famille sont un peu moins connectés entre eux en Guinée (où nous avons certainement des familles plus grandes et peut être plus éparpillées géographiquement).

Tableau 23 : Modèle de régression expliquant la densité sur l'ensemble des enquêtés de Conakry et Toulouse en distinguant les deux échantillons

Paramètre	Conakry						Toulouse						
	Coef	Err std	Sig	Coef	Err std	sig	Coef	Err std	sig	Coef	Err std	sig	
Constante	0,624	0,025	***	0,505	0,045	***	0,443	0,025	***	0,431	0,030	***	
Genre	Homme	-0,026	0,015		-0,017	0,020	-0,003	0,013		-0,003	0,014		
	Plus de 45 ans	0,095	0,037	*	0,083	0,053	0,027	0,022		0,044	0,029		
Age (ref. <24 ans)	31-45	0,061	0,024	*	0,066	0,032	*	-0,033	0,027	-0,021	0,031		
	24-30	0,041	0,018	*	0,032	0,023	0,014	0,026		0,035	0,030		
En ménage		0,010	0,024		0,018	0,038	0,078	0,014	***	0,072	0,015	***	
Avec enfant(s)		0,016	0,024		0,007	0,038	-0,007	0,017		-0,006	0,018		
Diplôme (ref. sans diplôme)	> bac	-0,105	0,023	***	-0,073	0,032	*	-0,078	0,018	***	-0,061	0,019	***
	Secondaire	-0,058	0,022	**	-0,007	0,031	-0,008	0,021		0,012	0,024		
Urbain (uniquement pour toulouse)							-0,050	0,013	***	-0,059	0,015	***	
Ancienneté (<3 ans)	plus de 10 ans				0,097	0,032	**			-0,018	0,024		
	3-10 ans				0,059	0,036				-0,036	0,023		
N		916			565			692			566		
Log de vraisemblance		124,563			70,496			257,192			222,896		
Khi2 Log de vraisemblance		***			***			***			***		

Sources : enquêtes Conakry et Toulouse RESTIC 2017

Mis à part cela, les autres cercles sont plus connectés en Guinée, les différences les plus importantes pouvant être observées surtout pour les relations entre les différentes catégories (par exemple entre voisins et amis) et beaucoup moins au sein des mêmes catégories (entre amis par exemple). Cela va donc dans le même sens, qui veut que les cercles sociaux soient beaucoup plus interconnectés en Guinée et aussi une moindre séparation entre les différentes sphères d'activité.

Tableau 24 : Relations entre alters comparant Toulouse et Conakry en termes d'explication de la densité

	Toulouse		Conakry		Différence
	% relations	% dyades possibles	% relations	% dyades possibles	
Collègue-Autre	7,0%	0,7%	44,9%	0,8%	37,9
Voisin-Autre	11,9%	0,3%	48,2%	0,6%	36,3
Collègue-voisin	10,1%	0,8%	43,4%	1,5%	33,2
Ami-Collègue	15,6%	4,4%	48,2%	2,4%	32,6
Famille-Autre	16,5%	2,6%	46,4%	2,3%	29,9
Famille-Collègue	16,9%	5,3%	45,7%	4,9%	28,8
Ami-Voisin	24,0%	1,2%	50,2%	2,2%	26,2
Autre-Autre	34,2%	1,0%	58,8%	0,7%	24,6
Famille-Voisin	37,8%	1,6%	58,5%	4,5%	20,8
Ami-famille	31,1%	9,1%	51,6%	9,1%	20,5
Ami-Autre	24,8%	2,6%	42,3%	1,6%	17,5
Conjoint-Collègue	48,2%	1,2%	60,9%	0,6%	12,7
Ami-ami	39,6%	14,8%	50,3%	9,2%	10,7
Collègue-collègue	58,4%	2,8%	64,5%	3,2%	6,1
Voisin-voisin	69,3%	0,7%	67,4%	2,1%	-1,9
Conjoint-Autre	56,4%	0,6%	50,3%	0,2%	-6,2
Famille-Famille	86,0%	11,8%	78,2%	17,4%	-7,8
Ami-Conjoint	72,6%	1,4%	54,3%	0,8%	-18,4
Famille-conjoint	83,0%	2,6%	62,0%	1,5%	-21,0
Conjoint-voisin	86,7%	0,3%	55,5%	0,5%	-31,2

Sources : enquêtes Conakry et Toulouse RESTIC 2017

Lecture : à Toulouse, 7% des relations entre les personnes citées par les enquêtés concernent des liens entre des personnes qualifiées de collègues et d'autres rangées dans une catégorie « autres ».

6.1.5. Expliquer la forte densité des réseaux à Conakry

Au vu de la littérature nous nous retrouvons dans une situation paradoxale. En effet, au vu du contexte urbain, de celui de la modernité, et de certaines données démographiques de la ville de Conakry, on s'attendait à avoir des résultats qui n'étaient pas particulièrement différents de ceux observés dans des villes comme Toulouse par exemple. Mais quelques spécificités de la ville de Conakry (ce qui se retrouve dans plusieurs autres villes d'Afrique subsaharienne) font que nous avons trouvé des résultats qui se rapprochent plus de ceux observés dans les zones rurales en France et aux Etats Unis. Nous proposons ci-dessous quelques pistes d'explication en illustrant ces dernières avec des schémas de réseaux qui ont été collectés par la méthode des générateurs par contextes : Le faible niveau d'études et l'inactivité d'une partie de la population, l'ancienneté de résidence d'une partie de la population et la reconstitution des communautés d'origine dans le lieu de vie. Nous rappelons que contrairement à la densité des réseaux collectés par le questionnaire, la densité des réseaux avec lesquels nous allons réaliser l'illustration en question a été calculée pour chaque enquêté séparément et le calcul a porté sur l'ensemble du réseau de l'enquêté et pas seulement sur un sous échantillon de dix noms au maximum.

6.1.5.1. *L'absence de diplôme et l'inactivité*

Le réseau de Loko

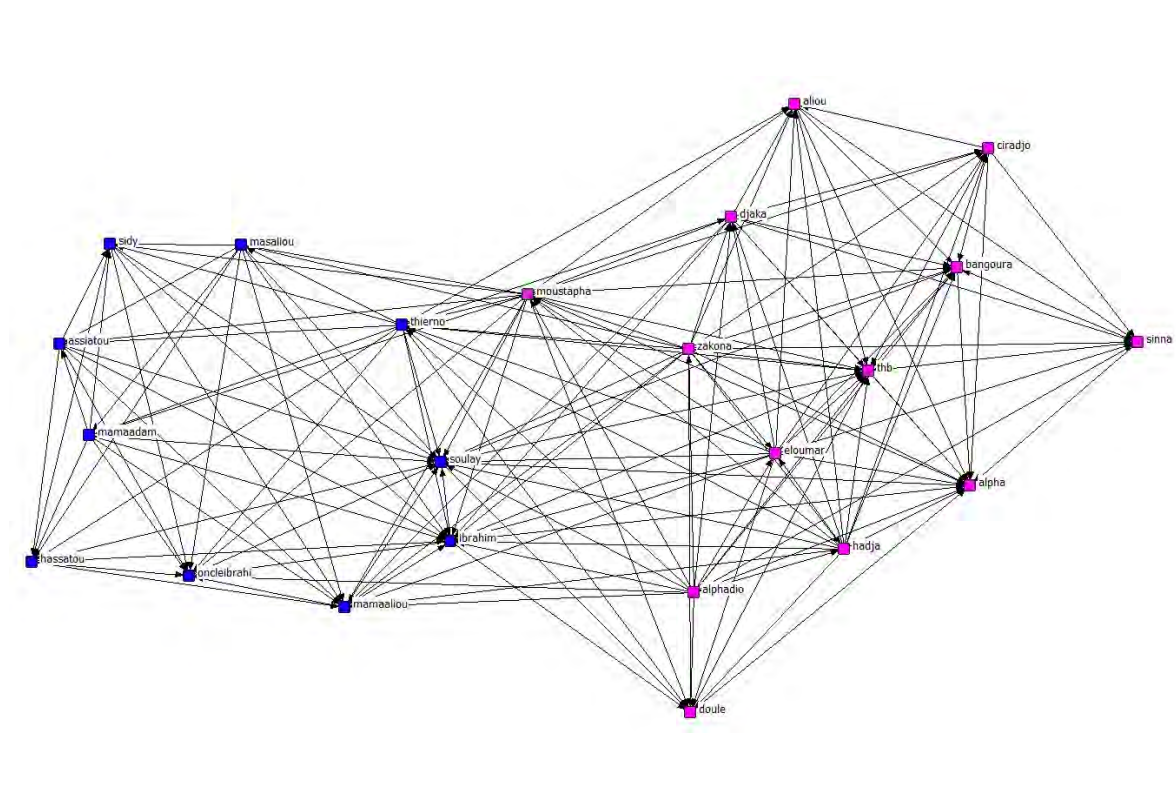
Des 10 réseaux collectés par les générateurs fondés sur le contexte, celui de Loko est le plus petit et dans le même temps, le plus dense (0,60), c'est-à-dire que 60% des liens possibles dans l'ensemble de son réseau sont présents. Au moment de l'enquête, Loko est un jeune homme de 22 ans. Il est né à Conakry et il y a grandi. Il a été scolarisé mais il a abandonné très tôt les études (au primaire). Depuis qu'il a arrêté les études, il a rejoint pendant un moment sa mère dans son commerce, avant d'abandonner cela pour « faire un métier ». Ainsi, il a été confié à un carreleur, devenant par la même occasion apprenti carreleur. Mais son activité dépend des contrats obtenus par son « maître ». Les contrats se rarifiant, il passe la majorité de son temps dans le « quartier » et travaille de temps en temps dans des fabriques comme intérimaire.

Comme on peut le constater dans la représentation graphique de son réseau ci-après, Loko est le seul enquêté dont le réseau n'est composé que de deux types de relations, sa famille en bleu et ses relations du quartier en rose. La configuration de son réseau témoigne de sa situation sociale actuelle, mais elle constitue aussi le résultat de son parcours. En effet, il n'a pas été loin dans ses études et ne peut donc pas citer de relations tissées dans le contexte des études primaires, secondaires et universitaires. Il ne peut pas non plus citer de relations collégiales dans le cadre du travail car la configuration de son travail fait qu'en général il ne travaille qu'avec son maître dans des chantiers où ne cohabitent pas des métiers et, même si cette contrainte-là n'existait pas, en raison du fait que son maître obtient rarement des contrats, il n'a pas eu le temps de créer des relations qui dépassent le cadre de la simple interaction, sachant que les études ont montré que moins on passe du temps au travail, moins on déclare des relations sur ce même lieu de travail. Ainsi donc, il se retrouve avec les relations familiales, constituées pour partie dès sa naissance, et des relations de voisinage, elles aussi non choisies (avec la fameuse expression courante chez les guinéens « ta première famille ce sont tes voisins »). Il faut noter que certains membres de sa famille qu'il cite sont aussi des voisins, c'est le cas de Soulay qui a une position assez centrale dans le réseau. Cet aspect ajouté au fait que le réseau de Loko n'est composé que de deux types de relations explique en grande partie sa densité particulièrement élevée. En effet, étant né et ayant grandi dans le même quartier, Loko a su développer des relations solides dans le voisinage et dans sa famille proche et éloignée, relations qu'il a réussi à conserver jusque-là malgré les aléas de la vie. On remarque que les deux entités (famille et voisinage) sont particulièrement liées, d'où la densité élevée.

Le fait qu'il ne dispose pas de capital culturel et économique élevé ne l'empêche pas d'avoir un réseau assez fourni en termes de nombre de relations même s'il n'est constitué que de relations familiales et développées dans le voisinage.

En définitive, on voit bien qu'être jeune ne veut pas forcément dire avoir un réseau peu dense. D'autres facteurs sont à prendre en compte, notamment le fait que la personne concernée soit inscrite dans un certain nombre de contextes (travail) ou non ou que, dans son parcours antérieur, la personne a été ou non inscrite dans un certain nombre de contextes (collège/Lycée).

Figure 9 : Le réseau de Loko



Légende

- Voisins
- Famille

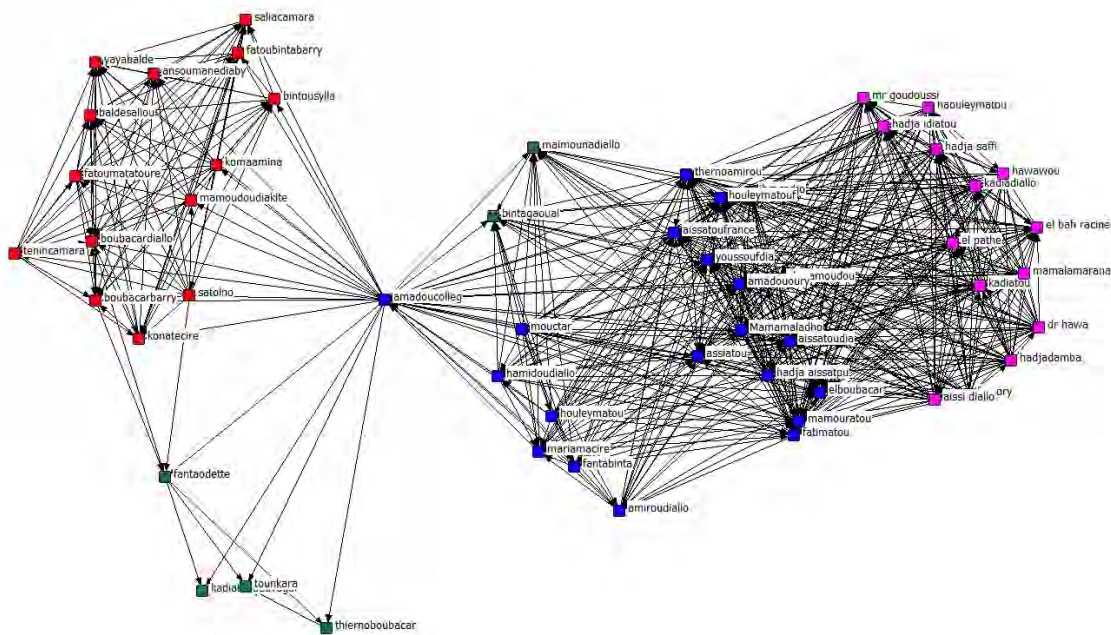
6.1.5.2. L'ancienneté de résidence

Le réseau de Mme Coba

Nous avons déjà présenté le cas de Madame Coba dans les chapitres précédents. Nous rappelons ici son histoire. Au moment de l'enquête, Mme Coba était âgée de 66 ans, était veuve et venait de faire valoir ses droits à la retraite au sein de la société Electricité de Guinée (EDG) où elle travaillait en tant qu'ingénieure. Elle vivait dans une cité étatique aux abords de la plus vieille et l'une des plus grandes universités de la Guinée. Elle est née dans une ville de l'intérieur du pays pendant l'époque coloniale. Elle y fait ses études primaires et secondaires et vient à Conakry pour ses études universitaires. Elle fait partie des premières générations de guinéens à étudier à l'université guinéenne. Pendant ses études universitaires, elle vit dans un premier

temps dans des logements étudiants comme c'était souvent le cas sous la première république, elle y établit ses premières relations hors famille. A l'issue de ses études, elle intègre la fonction publique d'Etat et vit chez un de ses frères plus âgé. Plus tard par le biais de relations familiales, elle bénéficie d'un logement dans une cité étatique qui loge les fonctionnaires de l'Etat. Elle y vivait encore au moment de l'enquête.

Figure 10 : Le réseau de Mme Cobra



Légende

- Voisins
- Famille
- Collègues de travail
- Amis de la fac

Des deux personnes les plus âgées de nos enquêtés, Mme Cobra est celle qui a le réseau le plus dense (0,43). Ceci résulte principalement du temps qu'elle a passé à Conakry. Son réseau se compose de quatre contextes : ce sont les voisins en rose, la famille en bleu foncé, les amis de l'université en vert et les collègues du travail en rouge. Ce qu'on peut observer dans un premier temps est l'existence de liens étroits entre les membres de sa famille et ses relations de

voisinage. Cela s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, notre enquêtée est l'une des premières personnes de sa famille à s'établir à Conakry. De ce fait plusieurs membres de sa famille ont vécu chez elle avant de migrer à l'étranger où de s'installer à leur compte à Conakry. Cela passe notamment pour ses neveux et nièces par exemple, par le biais du confiage, d'autant plus que Mme Coba n'a pas eu d'enfants biologiques. De ce fait elle a été la tutrice de plusieurs de ses nièces et neveux, ce qui est par exemple le cas de AissatouFrance qui vivait en France au moment de l'enquête et dont l'enfant vivait chez Mme Coba. Au-delà de AissatouFrance, plusieurs autres membres de sa famille ont vécu chez elle que ce soit pour des séjours brefs ou longs. Un autre facteur qui explique les liens étroits entre sa famille et son voisinage est constitué par les cérémonies qu'elle organise chez elle et auxquelles des membres de sa famille et ceux de son voisinage participent. A partir de là, les présentations se font et, avec le temps, des liens solides s'établissent.

Nous voyons que certaines de ses relations tissées à l'université sont aussi particulièrement liées aux membres de sa famille, ce sont Maimounadiallo et Bintagaoual qui se détachent des quatre autres relations qui ont plus de liens avec ses collègues. L'explication reste la même que celle évoquée précédemment pour les voisins et les membres de la famille.

Concernant les collègues du travail (en rouge), on observe qu'ils se détachent particulièrement du bloc formé par les voisins, les membres de la famille et certains collègues de l'université. On observe aussi qu'ils sont rattachés à ce même bloc par Amadoucolleg qui est à la fois un collègue et un cousin (même si dans le réseau il est codé en membre de la famille) d'où sa centralité.

En somme, la densité relativement élevée du réseau de Mme Coba s'explique d'abord par l'ancienneté de sa résidence à Conakry (plus de 40 ans), et ensuite par la stabilité dans son logement et dans son travail, ce qui implique qu'elle n'a renouvelé ni ses relations de voisinage ni ses relations collégiales. Nous pouvons évoquer le fait qu'elle ait systématiquement accueilli des membres de sa famille dans son logement, le plus souvent pour des longs séjours, et que ces personnes ont eu le temps de tisser des liens étroits avec son voisinage avant de migrer ou de s'établir à leur compte. Enfin, nous pouvons évoquer les cérémonies à l'occasion desquelles tous les contextes (famille, voisins, divers collègues, etc.) sont représentés et où se font systématiquement les présentations.

6.1.5.3. La reconstitution de la localité d'origine

Nous avons déjà vu plus haut que Conakry dans sa forme actuelle était en partie une création coloniale. A partir de là, elle a attiré les habitants de l'intérieur du pays (de la province pour parler comme en France) à la recherche de meilleures opportunités en termes de travail ou tout simplement de confort de vie. Les premiers arrivés une fois établis ont facilité l'arrivée des vagues suivantes. Ainsi les nouveaux arrivants ne venaient plus dans un endroit inconnu où ils pourraient être confrontés seuls « aux vices de la ville »³¹. Ils trouvaient une communauté déjà établie, qui leur permettait de s'intégrer dans la ville sur tous les plans (travail, logement, loisirs, etc.). Cette chaîne d'intégration ne s'est jamais interrompue, de la fondation de la ville à nos jours. Un autre élément qu'il faut mentionner est la reconstitution du village d'origine en ville (à Conakry). Cela passe par le fait que par exemple les primo-arrivants acquéraient des terres (par le droit coutumier le plus souvent) et redistribuaient ces terres (gratuitement ou moyennant de l'argent) à d'autres membres de leur famille proche ou éloignée, plus globalement à tous ceux qui sont originaire du même village. Cette reconstitution passe aussi par le fait de créer des associations des ressortissants de telle ville, tel village, telle préfecture, telle région d'origine. Tous ces éléments font que les habitants de Conakry sont impliqués dans des groupes ou des cercles dans lesquels la cohésion est assez forte. De ce fait, même s'ils ont des relations volatiles dans d'autres contextes, cela n'est pas de nature à remettre en question la cohésion générale de leurs réseaux.

Tableau 25 : Répartition spatiale (temps de trajet entre le domicile de l'enquêté et celui de sa relation familiale) des relations familiales des enquêtés à Conakry et à Toulouse

	Même domicile	- de 5 minutes	De 5 à 15 minutes	De 15 à 60 minutes	Plus d'une heure
Conakry	31,30%	6,80%	15,40%	13,10%	33,40%
Toulouse	7,70%	9,00%	16,60%	21,60%	45,10%

Sources : enquêtes Conakry et Toulouse RESTIC 2017

Lecture : à Conakry, 31,3% des personnes citées résident dans le domicile de l'enquêté.

³¹ Pour parler comme les penseurs de la première école de Chicago, Robert Ezra Park notamment)

Cette idée de la reconstitution de la localité d'origine est en partie illustrée dans le tableau ci-dessus. En effet on voit que la majorité (66,60%) des membres de la famille des enquêtés résident à l'intérieur de la ville de Conakry avec un temps de trajet qui va de moins de cinq minutes à soixante minutes. Ce chiffre est de seulement 54,90% dans l'enquête de Toulouse. Ceci montre bien la dimension locale des relations familiales des habitants de Conakry et par conséquent le fait que depuis les indépendances et l'agrandissement rapide de la ville, nous assistons à une sorte de reconstitution des localités d'origine.

6.2. La multiplicité des réseaux pour mesurer la stratification et la connectivité de la vie sociale

La multiplicité appelée aussi polyvalence nous permet de voir dans quelle mesure les enquêtés diversifient les échanges ou les activités avec les mêmes personnes. Pour le dire autrement, elle nous permet de voir si les enquêtés font beaucoup de choses, dans des contextes différents, avec les mêmes relations. Fischer (1982) considère qu'à l'instar de la densité, la multiplicité a suscité l'intérêt des analystes de réseau. En effet, c'est un indicateur qui permet de formuler une critique vis-à-vis de la vie urbaine. On considère généralement que les relations dans les campagnes sont multiplexes, c'est-à-dire que les personnes qui y vivent font beaucoup d'activités avec les mêmes personnes. Cela nous conduit à une situation idéale de communauté cohésive au sein de laquelle les interconnaissances sont élevées et l'entraide est de mise. A contrario, la vie citadine a tendance à spécialiser les relations, c'est-à-dire que la masse de relations est telle que les citadins peuvent faire le choix de pratiquer chaque activité de sociabilité avec des personnes différentes. Une telle situation aurait pour effet que les individus impliqués n'ont que des relations superficielles qui ne sont pas socialement satisfaisantes.

Néanmoins, pour Fischer, ces critiques ont été contestées. Certains ont remis en question l'image du village solidaire et cohésif en considérant que dans certains cas les gens n'avaient de relations étroites qu'avec les membres de leur famille. Au même moment, on peut tout à fait avoir des relations cohésives en ville, en choisissant par exemple toutes ses relations au sein d'un même groupe. Aussi, le fait d'avoir des relations denses et multiplexes n'est pas forcément gage de l'existence de solidarités.

Dans son ouvrage, et à travers ses données, Fischer intervient dans ce débat en se demandant si la vie urbaine, favorise des relations spécialisées. Dans la mesure où cette hypothèse se confirmerait, ces relations seront-elles pour autant moins intimes et moins solidaires comparées aux réseaux multiplexes ? A travers ses données, Fischer trouve que les personnes aux grands réseaux ont en moyenne plus de relations multiplexes que ceux qui ont des réseaux plus petits. Ainsi, le fait d'avoir un grand réseau qui donne logiquement plus de choix ne signifiait pas forcément avoir des réseaux spécialisés dans une activité en particulier. On peut avoir un grand réseau mais effectuer plusieurs types d'activité avec les mêmes personnes. Le facteur qui déterminait le plus la multiplicité était celui de l'âge quant au fait d'avoir des relations multiplexes, même si de manière générale toutes les caractéristiques qui expliquaient le fait d'avoir un grand réseau jouaient aussi. En définitive, pour Fischer, ses résultats suggèrent que la multiplicité dépend non seulement de la taille du réseau des gens, mais aussi le nombre de contextes dans lesquels les individus sont impliqués. Ces constatations de Fischer ne sont-elles valables que pour le contexte de San Francisco des années 70 et 80 ? Peuvent-elles être élargies à la Guinée (donc dans un autre continent) des années 2010 ? Nous tenterons de répondre à ces questions dans les prochaines lignes avec nos données.

Dans notre enquête, nous avons calculé la multiplicité de deux manières comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessous. D'abord, nous l'avons calculé à travers les générateurs de noms, c'est-à-dire le nombre de fois qu'un même nom revient dans les différents générateurs retenus pour l'enquête, nous l'avons appelé *multiplicité de fonction*. Ensuite nous l'avons calculé à travers les rôles, c'est-à-dire de combien de manières une seule relation citée peut être considérée par un enquêté, c'est la *multiplicité de rôle*.

6.2.1. La multiplicité de fonction moins élevée à Conakry comparée à celle de Toulouse

Dans son enquête, Fischer considérait que la densité et la multiplicité variaient dans le même sens. C'est-à-dire que plus une personne avait un réseau dense plus il était fort probable que cette même personne ait des relations multiplexes. Les mêmes tendances ont été observées à Toulouse dans l'enquête de 2001. Dans les données de Conakry, on observe un paradoxe quand on les compare aux chiffres des autres enquêtes, notamment celle de Toulouse (2017). En effet, alors même que la densité (nous l'avons vu plus haut) est particulièrement élevée à Conakry, la multiplicité de fonction est relativement moins élevée comparée à celle de Toulouse.

Tableau 26 : La multiplicité de rôle et de fonction à Conakry et Toulouse

		Tous		Sans les connaissances et autres		Sans les amis, connaissances et autres	
		N rôles	N fonctions	N rôles	N fonctions	N rôles	N fonctions
Moyennes	Toulouse	1,11	1,67	1,09	1,68	1,01	1,7
	Conakry	1,22	1,35	1,31	1,35	1,08	1,37
Effectifs	Toulouse	14882	14882	12126	12126	7286	7286
	Conakry	9352	9352	9352	9352	6413	6413
Significativité (test F)		***	***	***	***	***	***

Sources : enquêtes Conakry et Toulouse RESTIC 2017

Lecture : à Toulouse, les personnes citées sont désignées en moyenne pour 1,11 rôles.

En effet, le tableau comparatif de Toulouse et Conakry ci-dessus nous montre que la multiplicité de fonction est de 1,35 à Conakry tandis qu'elle de 1,67 à Toulouse. En termes plus clairs, ceci revient à dire qu'en moyenne, dans l'enquête de Conakry, un nom revient dans 1,35 générateurs tandis qu'à Toulouse un nom revient dans 1,67 générateurs. Il y a effectivement un paradoxe par rapport aux tendances observées à propos des rapports entre la multiplicité et la densité dans la littérature, de l'étude de Fischer jusqu'à nos jours.

Mais peut-on parler d'une réelle différence entre les chiffres de Toulouse et ceux de Conakry ou, sommes-nous en face d'un artefact méthodologique ? Nous avons réalisé une certaine décomposition de nos chiffres pour nous assurer que les différences que nous observons sont bien réelles dans le fond. D'abord nous avons pensé que la présence d'un certain type de relations dans les échantillons des deux enquêtes et qui n'ont pas les mêmes poids dans les réseaux d'un contexte national à l'autre pouvaient influencer la structure des réseaux, notamment la multiplicité. C'est d'abord les *connaissances* et les *autres*. En effet, ce type de relations a un poids considérable dans l'enquête de Toulouse tandis qu'ils ne sont pas du tout significatifs dans l'enquête de Conakry. De ce fait, cette différence d'une enquête à l'autre pourrait expliquer la différence observée. Dans une certaine mesure les enquêtés de Toulouse ont un contexte supplémentaire dans lequel ils peuvent classer les relations, contexte supplémentaire que n'ont pas les enquêtés de Conakry. De ce fait, nous avons décidé de calculer la multiplicité dans les deux enquêtes en excluant les *connaissances* et *autres*. Et les résultats obtenus montrent toujours un écart élevé entre les deux enquêtes : la multiplicité à Conakry

reste inchangée à 1,35 et celle de Toulouse progresse de 0,01 point à 1,68. Si les *connaissances* et *autres* n'influencent pas les écarts que nous avons d'une enquête à l'autre, nous nous sommes demandés quel autre type de relation pourrait bien expliquer ces écarts ? Nous avons émis l'hypothèse que les réalités de l'*amitié* d'un contexte national à l'autre pourraient jouer. En effet de nos enquêtes, il nous est apparu que les *amis* ne signifiaient pas la même chose pour les enquêtés à Conakry et à Toulouse. En général, à Toulouse on n'appelle pas n'importe qui ami. En général l'ami est quelqu'un d'affectivement proche et c'est ce qui explique en partie le poids important des *connaissances* et les « autres ». Ceci n'est pas le cas dans l'enquête de Conakry. L'ami n'est pas forcément de proche affectivement. On peut avancer pour preuve le fait qu'au quotidien on observe une certaine facilité pour les guinéens à s'appeler *mon ami* sans qu'il n'y ait une proximité particulière entre ceux qui s'appellent ainsi. Cet état de fait explique en partie la moindre importance des *connaissances* et *autres*, les enquêtés ayant une certaine aisance à attribuer un rôle à chacune de leurs relations citées dans le cadre de l'enquête. Nous avons donc décidé de calculer de nouveau la multiplicité en excluant cette fois-ci en plus des *connaissances* et *autres*, les *amis* aussi. De nouveau, les résultats sont très similaires à ceux trouvés précédemment. On note une multiplicité de 1,37 pour Conakry et 1,70 pour Toulouse. Les écarts restent donc les mêmes.

A l'issue de cet affinement des résultats, nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper qu'il existe bel et bien un écart entre la multiplicité de fonction observée à Conakry et celle observée à Toulouse et que cette dernière est significative. Elle est moins élevée à Conakry malgré une densité très élevée et dans le même temps elle est plus élevée à Toulouse malgré une densité moins importante comparée à celle de Conakry. Dans la section suivante, nous allons montrer que l'explication de ce paradoxe qui voudrait que la multiplicité de fonction soit moins élevée à Conakry malgré une densité élevée est à chercher dans le fait que la vie sociale, malgré une apparente cohésion, est fractionnée et stratifiée par endroit.

6.2.2. Une vie sociale spécialisée et stratifiée

Pourquoi les Conakryka citent très peu les mêmes relations dans des générateurs différents alors même qu'ils ont des réseaux particulièrement denses ? L'explication est à trouver d'abord dans la stratification sociale qui est au fondement même de la société guinéenne et ensuite dans la manière dont les guinéens entretiennent leurs relations en vue de les activer en cas de besoin

dans un contexte de précarité sur le plan économique et d'absence de sécurité sociale (étatique) efficace (comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent).

La vie sociale en République de Guinée est fractionnée. Ce fractionnement est visible sur tous les aspects de la vie sociale (l'économie, la culture, l'éducation, etc.). Ce fractionnement peut par exemple se concrétiser par une spécialisation des individus selon leur sexe, leur âge, leur origine ethnique, dans une activité en particulier, un lieu d'habitation en particulier, ou bien se traduire par le fait que ces catégories aient un goût culturel en particulier. Il n'est pas rare de la retrouver dans la pratique de l'artisanat, dans les collectivités territoriales de l'intérieur du pays, et parfois même à Conakry, etc. Nous nous retrouvons donc dans une société de la spécialisation. Cette spécialisation, nous la retrouvons plus généralement dans le quotidien des guinéens. Avec une spécialisation dans les loisirs en fonction de l'âge, du sexe, etc. Nous avons vu plus haut que les personnes font beaucoup évoluer leurs pratiques de loisir selon les périodes de leur parcours.

Les spécialisations concernant les loisirs peuvent être étendues à tous les aspects de la société notamment sur ce qui concerne l'entourage relationnel. De ce fait, si les interconnaissances sont élevées au sein des réseaux personnels des guinéens, la pratique des activités fait l'objet d'un plus grand fractionnement. Ce qui nous amène à dire que très peu d'activités sont l'occasion pour les enquêtés de présenter les membres de leur réseau. Nous pouvons parler des cérémonies (qui sont quotidiennes et très structurantes de la société guinéenne) en particulier, qui sont l'occasion de faire connaissance, donc de connecter quasiment toutes les entités du réseau. Cette situation fait écho à la *sub-cultural theory* que Fischer (1982) développe dans ses analyses. Nous considérons aussi que la société guinéenne est composée de sous-groupes, mais à la différence de Fischer, nous considérons pour notre part que ces entités n'interagissent que très peu pour ne pas dire pas du tout.

On retrouve par ailleurs ce mécanisme dans l'organisation des sociétés traditionnelles guinéennes précoloniales. Le Fouta Théocratique (18^{ème} et 19^{ème} siècle) par exemple comprenait une société hiérarchique divisée en classes : au sommet de la pyramide on retrouve l'aristocratie dirigeante qui se réservait l'exclusivité de l'exercice du pouvoir politique et spirituel, venaient ensuite les hommes libres qui n'étaient pas de la lignée de l'aristocratie dirigeante, les professionnels des métiers (bûcherons, forgerons, cordonnier, potier, etc.) et les griots (ou farba), enfin, tout au bas de la pyramide se trouvait les captifs qui s'occupaient de l'essentiel de la production agricole et des travaux manuels les plus éprouvants (Botte, 1990 ; Camara, 2020).

Cette organisation sociale peut dans une certaine mesure être généralisable aux autres sociétés précoloniales qui composent la Guinée actuelle.

6.2.3. Une multiplicité de rôle plus élevée à Conakry

En dehors de la multiplicité de fonction (mesurée avec les générateurs de noms) qui est habituellement prise en compte par les analystes de réseau, nous nous sommes intéressés dans le cadre de cette thèse à la multiplicité de rôle. C'est la multiplicité qui est calculée à partir des rôles sociaux. Elle nous permet de savoir combien de fois en moyenne un même nom ou une même relation est considérée comme jouant beaucoup de rôle. Concrètement une même relation peut être considérée comme faisant partie de la famille, comme étant un conjoint, un voisin, un collègue, quelqu'un qu'on voit dans le cadre d'une association ou d'une autre activité collective, un ami, une connaissance ou autre.

En reprenant le tableau 26 vu plus haut, nos données montrent que si la multiplicité de fonction est moins élevée à Conakry par rapport à Toulouse, celle de rôle est quant à elle significativement plus élevée à Conakry par rapport à Toulouse : en moyenne respectivement 1,22 et 1,11. En d'autres termes, les relations en Guinée sont inscrites en moyenne dans plus de rôles (collègue, voisin, membre de la famille, ami, etc.) qu'en France. Comment expliquer cette différence ? Il faut avant tout s'assurer que les différences que nous observons sont bien significatives et que nous ne sommes pas seulement en face d'une différence d'échantillonnage entre les deux enquêtes.

Nous avons utilisé la même procédure de vérification que dans la multiplicité de fonction. En ne prenant pas en compte les *connaissances* et les *autres*, la multiplicité de rôle est de 1,31 à Conakry et de 1,09 à Toulouse. En mettant de côté les *amis*, les *connaissances* et *autres*, l'écart se réduit considérablement, mais la multiplicité de Conakry reste toujours plus élevée que celle de Toulouse avec respectivement 1,08 et 1,01. Enfin il faut mentionner que le test F permet de considérer que les écarts observés sont statistiquement significatifs. Cette différence nous permet d'avancer que les relations jouent plus de rôles à Conakry et dans le même temps, la vie sociale est davantage connectée. La section suivante va justement nous montrer une des manifestations de cette multiplicité de rôle ainsi que la connectivité de la vie sociale.

6.2.4. Les niches ethniques, un des facteurs expliquant la multiplicité de rôle

Les parcours de *Loko* et *Mme Coba* que nous avons vu précédemment nous montrent comment la multiplicité se concrétisait. Mais il est nécessaire d'aller plus loin, pour montrer les mécanismes au sein de la société guinéenne, qui permettent cette multiplicité de rôle. Ces mécanismes que nous allons exposer dans les prochaines lignes sont un des facteurs qui expliquent en partie le boom démographique qu'a connu Conakry de sa création à nos jours.

Il est connu qu'une des raisons qui expliquent la croissance urbaine des villes d'Afrique subsaharienne de la veille des indépendances à nos jours est le déplacement des populations des zones rurales vers les grandes villes (Vennetier, 1969). Une majorité de jeunes constitue ce flot de migrants qui va des campagnes vers les villes. En général, ce sont des jeunes qui sont à la recherche de meilleures conditions d'étude, d'apprentissage d'un métier ou tout simplement de travail.

Ces jeunes étant souvent démunis, ils font appel à la solidarité familiale, qu'elle soit proche ou élargie ou celle d'un proche quelconque. Ainsi, ce membre de la famille ou ce proche assure au nouveau migrant le vivre et le couvert une fois en ville pour une période plus ou moins longue. Comme le montre Vennetier (1969), cet accueil n'est pas souvent fortuit, car en retour du vivre et du couvert qui lui est fourni, le nouveau venu assure à son tour pour son hôte des travaux domestiques.

Mais quel est le rapport entre ces mécanismes de peuplement des villes et la multiplicité de rôle ? Les deux sont intimement liés. En effet, les individus qui se retrouvent dans de telles situations entrent dans ce qu'on pourrait appeler des niches ethniques (Naba Boukari, 2019), dans la mesure où ceux qui les accueillent en plus de leur fournir le vivre et le couvert, les aident aussi à poursuivre leurs études pour ceux qui viennent pour les études (secondaires ou supérieures), les aident à avoir un métier pour ceux qui viennent apprendre un métier (maçon, menuisiers, mécaniciens, etc.), les aident à avoir un emploi pour ceux qui viennent pour intégrer le marché de l'emploi. Dans une telle configuration, les nouveaux venus se retrouvent dans une situation où leur univers social est assez circonscrit (Lubbers, Molina et McCarty, 2007). En effet, les personnes qui les hébergent sont souvent aussi leurs collègues de travail, leurs collègues d'étude ou leurs collègues dans l'apprentissage. Il en résulte donc une vie sociale très interconnectée. Cette interconnexion dure tant que les nouveaux venus sont en situation de

dépendance et de précarité et parfois elle persiste même quand ils deviennent plus indépendants sur le plan des études ou des activités professionnelles. Ces mécanismes sont d'autant plus vrais pour notre enquête (réalisée à Conakry) que 59,3% de nos enquêtés sont nés à l'intérieur du pays, 37,4% à Conakry et 3,4% à l'étranger.

Pour illustrer ces mécanismes, nous allons nous intéresser au parcours de trois de nos enquêtés. Le premier que nous avons appelé Kano a connu un parcours de confiage classique à Conakry pour y poursuivre ses études. Le deuxième est celui que nous avons nommé Dr Cool. A travers l'analyse du réseau de ce dernier, nous allons montrer que ce phénomène ne date pas d'aujourd'hui, mais existe depuis les premières générations d'étudiants du jeune Etat indépendant qu'était la Guinée. Enfin nous allons nous intéresser au parcours d'un jeune (Djossa) venu s'installer à Conakry dans le but d'apprendre un métier.

6.2.4.1. *Le parcours de Kano*

Au moment de l'enquête, il était étudiant en Master et dans le même temps « assistant de prof » dans une Université privée et une Université publique. Il est né à l'intérieur du pays y a fait tout son parcours scolaire jusqu'à l'obtention du Bac. Une fois ce diplôme obtenu, il est orienté à Conakry pour ses études universitaires. Dans cette ville, il va bénéficier de l'hospitalité de son oncle qui lui procure le logement et la nourriture. Kano partage l'espace que son oncle met à sa disposition avec un de ses amis de l'université qui venait de très loin pour faire des études à Conakry :

Bon, ce sont les frottements de voisinages, en partant à la fac, en rentrant dans le quartier, aussi à travers Mohamed, lui c'est moi qui l'hébergeais, il venait aussi de Kindia, il était logé à Coyah, mais vu la distance de Coyah à Sonfonia, je suis parti, j'ai expliqué ce problème à mes parents (mes tuteurs), moi à l'époque j'avais une cour à ma disposition (une maison clôturée) pratiquement je l'ai gardé chez moi sans problèmes. C'est lui qui se connaissait avec T, du coup en quittant à la fac, T lui logeait au bord de la route, on le voyait faire le thé, du coup on passait le saluer, c'est ainsi que la relation est entrée entre nous, du coup T nous a mis en contact avec S, aussi on s'est connu avec B, B lui d'abord c'était un ancien ami depuis quand je venais en vacances à Conakry, on s'est connu à travers un ami G, qui venait chez nous.

Donc tu étais déjà venu à Conakry avant de venir pour t'y installer pour tes études universitaires ?

Voilà, je suis venu deux fois en vacances chez mon oncle.

On voit à travers cet extrait la réalité de ce phénomène de confiage qui répond à une obligation de solidarité de ceux qui sont déjà installés à Conakry vis-à-vis des nouveaux venus, le plus souvent sans contrepartie financière. Non seulement notre enquêté bénéficie de cette hospitalité, il en fait bénéficier un autre ami. Ainsi on voit se nouer la connectivité. Car cet ami hébergé est à la fois son collègue de l'université, mais aussi son ami de loisir et il l'a présenté à sa famille. Ce dernier aussi lui présente d'autres amis du quartier, de telle sorte que la connexion est multiforme.

Deux autres extraits concernant le changement de quartier et la manière dont les relations se sont nouées avec ses collègues de travail sont aussi édifiants concernant la connectivité des relations pour les Conakryka :

Bon ça aussi c'est à travers ..., son neveu By, du coup c'est le neveu du propriétaire de la maison, le propriétaire de la maison vit au Congo, c'est avec lui j'ai fait le contrat, lui aussi il m'a montré son petit sûr qui est K, lui aussi il m'a bien accueilli, lui aussi il m'a montré son petit (rires) qui est F. F aussi s'occupe bien de moi, toute suite là je l'ai appelé, je lui ai donné des instructions sur quelque chose qu'il doit faire pour moi. Et Nk c'est une petite amie, elle est logée aussi là-bas à S., Augustin c'est un frère aussi, c'est un petit à moi, il loge à S., on s'est connu à K., Ka aussi c'est un eh oui... c'est l'un des assistants de Dr S., c'est à travers lui qu'on s'est connu.

Concernant mes collègues de travail, Ici à K., c'est Dr S. qui était là comme le doyen de la faculté des sciences sociales. Dr S. je l'ai connu à S., en Licence, c'est ainsi que j'ai commencé à l'assister et tout, du coup il m'a envoyé à K. ici et m'a mis en contact avec C., après... Ceux de S., bon Mr G qui a été notre directeur des programmes, notre professeur, disons que je partais chaque fois au département et il m'a reconnu et à travers mes interventions en classe il m'a retenu, du coup lorsque Dr S. a été nommé il m'a dit donc comme toi tu es un fruit d'ici, ... avec Dr P., ils ont donné d'abord le cours à un certain, Pr. D., Pr qui est l'actuel doyen de la Faculté, qui d'ailleurs m'a donné des cours ici à K. en master, Dr P. a appelé Pr. D en disant qu'on a un petit ici qui a longtemps assisté Dr S. dans les cours, il a l'expérience. Je suis parti voir Pr D. et vu ses occupations, il m'a chargé de dispenser le cours.

En somme, cette connectivité se noue non seulement dans le parcours migratoire, mais aussi dans le quartier d'installation ainsi que dans le cadre professionnel. Comme nous le disions plus haut, ce phénomène, qui se poursuit à mesure que l'exode rural se poursuit, s'est amorcé dès la fondation même de la ville de Conakry. Il concerne à la fois ceux qui viennent à Conakry pour poursuivre leurs études, chercher une formation ou travailler, quel que soit le domaine. C'est ce que nous allons voir avec le réseau de Dr Cool.

6.2.4.2. Le parcours de Dr Cool

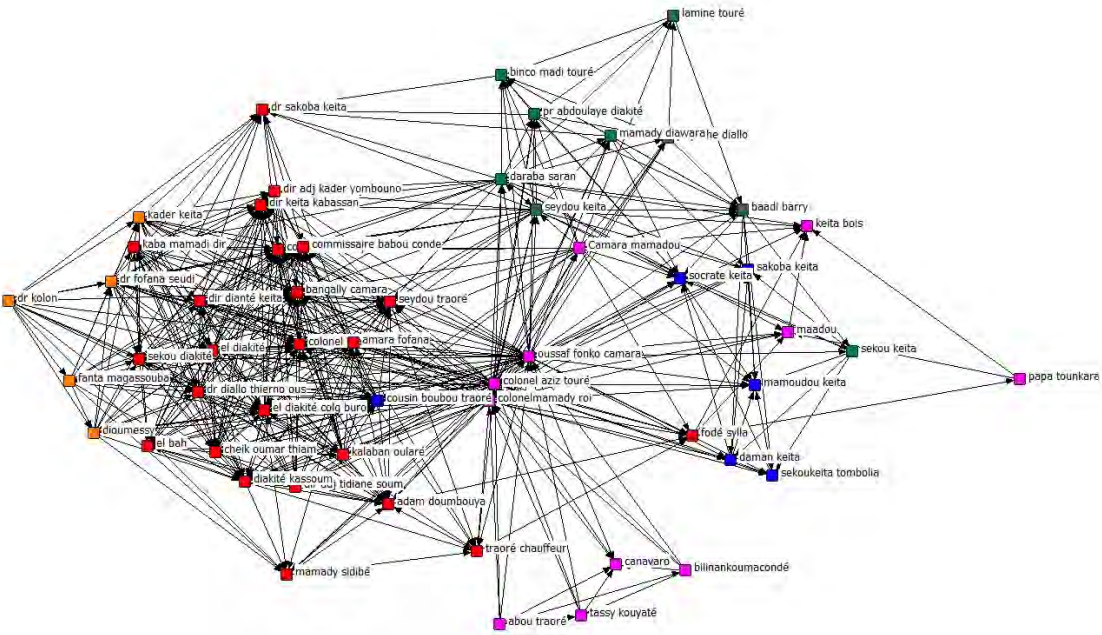
Dr Cool est un médecin, à la retraite de la fonction publique, mais qui est au moment de l'enquête employé d'une compagnie aérienne opérant en Guinée, et ceci depuis l'apparition de l'épidémie d'Ebola dans ce pays. Au moment de l'enquête il était âgé d'à peu près 70 ans, polygame et vivait dans un quartier proche de l'aéroport, loti et construit par l'Etat (sous le premier régime 1958-1984) et mis à la disposition des fonctionnaires notamment ceux qui travaillaient dans le domaine aérien.

Il est né à l'intérieur du pays, sous la colonisation. Il y débute sa scolarisation et vient à Conakry pour le lycée sous le premier régime. Une fois le baccalauréat obtenu, il intègre la fonction publique et travaille comme opérateur radio à l'aéroport de Conakry dans les années 1970. Au bout d'un an de travail, il obtient une bourse d'étude pour l'URSS dans le domaine du service de l'aérien civil. Une fois en URSS, il fait une année de préparation qui lui permet d'intégrer une des facultés de Médecine de Saint Pétersbourg. A l'issue de ses études, il revient en Guinée et exerce le métier de médecin dans l'un des CHU de Conakry. Au bout d'un an, il est nommé médecin-chef de la Compagnie nationale Air Guinée. Au bout de quelques années d'exercice, il obtient de nouveau une bourse d'étude pour se spécialiser à la médecine aérienne, cette fois-ci en France. A son retour, il intègre la direction nationale de l'aviation civile où il a servi jusqu'à sa retraite.

Peu de temps après son retour de l'URSS, Dr Cool a donc bénéficié d'un logement d'Etat dans une cité conçue spécialement pour les fonctionnaires de l'aérien. Cela se retrouve dans son réseau. En effet, ses voisins, ici en rose, se divisent en trois groupes. Nous avons d'abord des personnes qui sont à la fois des voisins et des collègues, notamment deux colonels qui forment une grappe à part, nous avons la deuxième catégorie de voisins qui sont des adultes avec qui il n'avait au départ que de simples relations contractuelles et qui, au fil du temps, sont devenus

des relations de voisinage classiques. C'est le cas de Camara, Mamadou, Maadou et Keita bois (qui dans un premier temps était son fournisseur en bois pour la construction). La troisième catégorie est celle composée en majorité de jeunes du quartier avec qui il discute de sport, de politique, etc. Ce sont notamment Abou Traoré, Tassy Kouyaté, Canavaro et Bilinankoumacondé.

Figure 11 : Le réseau de Dr Cool



Légende

- Voisins
- Famille
- Collègues de travail
- Nouveaux collègues de travail
- Amis de la fac

Ainsi donc, les relations de voisinage de Dr Cool ne forment pas un bloc compact. Ils se structurent en fonctions des catégories professionnelles, de l'âge et du type d'échange qu'il a

avec chacune de ses relations de voisinage. Un des membres de sa famille (cousin Boubou Traoré) est aussi son collègue, ce qui explique qu'il soit intégré dans la grappe des collègues.

Parmi les collègues, on distingue deux catégories. Ses collègues du début de sa carrière, qui sont en rouge et qui forment un bloc compact, et ses nouveaux collègues, ici en orange, qui sont aussi dans une certaine mesure liée aux anciens. En effet, comme nous le mentionnions plus haut, après sa retraite de la fonction publique d'Etat, Dr cool a été employé par une compagnie aérienne étrangère lors de l'apparition de l'Epidémie Ebola en Guinée. Ainsi, il a non seulement retrouvé ses anciens collègues travaillant toujours dans l'aéroport, mais il s'est aussi fait de nouveaux collègues médecins relativement plus jeunes. Ces derniers ont été recrutés ou mutés à l'aéroport dans le cadre de la création du dispositif médical anti Ebola de l'aéroport de Conakry. Cela explique qu'ils soient excentrés sur le réseau par rapport aux anciens collègues de Dr cool.

Enfin, nous avons en vert les camarades du Lycée et de l'Université avec qui Dr cool n'a pas été collègue dans la vie active. Ces derniers forment également une grappe et sont en relation avec les autres grappes dans une moindre mesure.

Dans ce réseau de Dr Cool, qui fait partie des premières générations de cadres formés par le premier régime, on observe aussi une connectivité très intense, malgré le fait que nous ne pouvons pas parler d'une homogénéité des caractéristiques sociodémographiques des membres du réseau. Ce qui facilite cette connectivité est toujours le phénomène des niches ethniques. Il vient à Conakry pour ses études, il est hébergé dans un premier temps par des membres de sa famille, il est influencé dans ses choix d'études par des membres de sa famille qui sont déjà dans ces domaines. Ainsi, il se retrouve à être collègue, ami et voisin en partie des membres de sa famille ce qui explique la forte connectivité de son réseau.

6.2.4.3. Le parcours de Djossa

Les deux parcours que nous avons passés en revue, même s'ils concernent des générations d'abord de la première république (1958-1984) ensuite de la deuxième (1984-2008), ils concernent néanmoins des gens qui sont venus continuer leur cursus scolaire ou universitaire à Conakry. Ainsi, pour ce troisième parcours, nous allons nous intéresser à celui d'un jeune qui n'a pas été à l'école française et qui est venu à Conakry pour apprendre et exercer un métier.

Au moment de l'enquête, notre enquêté exerçait le métier de chauffeur de camion. Djossa est né à l'intérieur du pays, il y réalise ses études à l'école coranique. A l'issue de ces dernières, il décide d'aller les pousser au Sénégal. Pour ce faire, il décide de transiter par Conakry chez un grand frère installé à Conakry :

Ce pourquoi j'ai décidé de venir à Conakry, c'était pour transiter et aller faire des études d'école coranique au Sénégal.

Mais une fois à Conakry, Djossa change de programme. Au lieu de partir au Sénégal pour la poursuite de ses études d'école coranique, il décide finalement de rester à Conakry pour apprendre et exercer un métier :

En fait mes parents m'ont demandé ce que je voulais faire, je leur ai répondu que je voulais partir étudier, après mon frère ici m'a proposé de venir avec lui pour qu'il m'aide dans mon projet. Mais une fois ici, mon projet ne s'est pas réalisé, à partir de là j'ai décidé de faire un métier. Ensuite il m'a demandé, c'est comment ? Je lui ai répondu que je voulais suivre un de nos frères ici, qui s'appelle O, pour que j'apprenne en attendant à conduire. Il n'a pas compliqué les choses, il m'a mis en relation avec ce O qui est un de nos parents. C'était un Taximan, il devait donc m'apprendre à conduire.

Dans cet extrait on découvre donc que, pour son hébergement à Conakry, il s'installe chez un grand frère (son cousin direct en réalité), mais aussi que, pour le métier de chauffeur de Taxi, un autre cousin intervient par l'intermédiaire de celui qui l'héberge. On perçoit ainsi la logique de la niche ethnique où, pour deux aspects majeurs de sa vie, en l'occurrence le lieu de résidence et le travail, ce sont des relations familiales qui interviennent. Il va par conséquent se retrouver à être collègue avec un membre de sa famille.

Sur la question de savoir comment il a noué des liens dans le quartier, il affirme qu'il est passé par son neveu :

C'est moi et le petit E (son neveu) qui marchions avec les D.K (le nom du groupe d'amis de son neveu). On se croisait pour faire du thé, on partait jouer le kanda (jeu de hasard) chez les Z.

Une connexion se met en place entre lui et des gens dans le quartier par les membres de sa famille. Ces gens du quartier deviennent par la suite ses amis. Ils réalisent quelques activités ensemble, en l'occurrence faire le thé et jouer aux jeux de hasard. Cette connectivité entre les

cercles de relations transparait aussi dans la manière dont il a obtenu l'emploi qu'il occupait au moment de l'enquête :

Une fois que j'ai fait mon apprentissage, je suis resté sans voiture pour pouvoir travailler, ainsi, je me connaissais avec un certain L de Dalaba, (une ville et préfecture de la moyenne Guinée) après je l'ai appelé, ehhh j'ai tout fait pour avoir son contact, je l'ai appelé je lui ai dit ah je voudrais que tu m'aides à apprendre à conduire, ainsi il m'a mis en relation avec quelqu'un, on l'appelle Koulba. Ainsi on voyageait dans son Car à Ditinn, Fougoumba... Après, nous avons changé, je suis revenu sur son Camion toujours, ainsi nous allions à Kindia, N'Zérékoré (villes de l'intérieur du pays et chef-lieu de gouvernorats des mêmes noms) et des fois en Côte d'Ivoire pour aller à la recherche de chaussures avec les commerçants. Si j'ai laissé ce boulot-là, c'est qu'on a travaillé jusqu'à ce qu'il ait envie de partir, donc quand il était sur le point de partir, il a laissé le camion avec une autre personne, on l'appelle A.S, mais ils ne se comprenaient pas, du coup ils ont vendu le camion, nous sommes restés assis un peu ensuite un de mes frères du nom de I.B m'a fait entrer dans mon entreprise actuelle où je travaille en tant que chauffeur de camion.

A l'issu de son apprentissage pour devenir chauffeur de Taxi, il n'est pas embauché. Grâce à ses connaissances, il réussit à travailler comme apprentis chauffeur de camion. Finalement, pour avoir un emploi stable, un autre des frères intervient pour lui trouver ce travail. Il se trouve que ce frère même travaille lui-même au sein de cette entreprise et ce n'est pas le premier membre de sa famille qu'il aide à faire recruter. Lui-même avait été intégré par quelqu'un du même village d'origine. Ainsi, plusieurs membres d'une même famille et au-delà, d'un même village, se retrouve en nombre dans une même entreprise dans le cadre d'une niche ethnique et la connectivité de leurs réseaux qui va avec.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons cherché à étudier un pan de la cohésion de la société guinéenne (celle de Conakry du moins) tout en montrant aussi qu'elle était en même temps stratifiée et particulièrement connectée. Pour réussir cette entreprise, nous nous sommes intéressés à deux indicateurs de l'analyse de réseaux sociaux en particulier : la densité et la multiplicité.

Nous avons pu montrer que la densité était particulièrement élevée à Conakry en la comparant à celle de Toulouse. Et cette densité particulièrement élevée est l'indice d'une société cohésive. Malgré les apparences, la présence massive de la famille constatée dans le chapitre 3 et l'entretien régulier des relations montré dans le chapitre 4 ne suffisent pas à expliquer la forte densité des réseaux constatée à Conakry. Ainsi, Il faut faire appel à d'autres facteurs comme l'absence de diplôme et l'inactivité, l'ancienneté de résidence et le phénomène de la reconstitution de la localité d'origine. Cette dernière raison est particulièrement parlante dans la mesure où elle constitue une réponse des individus aux risques de pertes de repères, notamment celui de la vie sociale cohésive menacée par les vicissitudes de la ville.

Contrairement à ce qui a été montré jusque-là dans la littérature s'intéressant à l'analyse de réseau, nous avons pour notre part montré que l'indice de la densité ne varie pas dans le même sens que celui de la multiplicité. En effet, alors même que la densité des réseaux est très élevée comparée à celle observée dans l'enquête de Toulouse, la multiplicité quant à elle est largement moins élevée que celle qui a été observée à Toulouse. Nous avons pu démontrer que cela est dû qu'au fait que la vie sociale à Conakry malgré sa densité est plus stratifiée et dans le même temps, plus connectée à Conakry qu'à Toulouse. Nous avons pu montrer que la stratification est due en partie au fait qu'un certain nombre de facteurs de différenciation subsistent au sein de la société guinéenne, différenciations héritées de certaines réalités de la vie sociale antérieures à l'Etat moderne. D'un autre côté, les activités de sociabilité dépendent des réalités sociodémographiques de chaque individu. Quant à la connectivité, nous l'avons expliquée par le fait que la vie urbaine impose une certaine obligation d'entraide notamment entre ceux qui sont installés et les nouveaux venus dans un contexte d'urbanisation poussée et de crise économique endémique.

Chapitre 7. Les solidarités internationales comme une continuité des solidarités locales ?

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons pu démontrer que la vie sociale à Conakry est à la fois cohésive, stratifiée et connectée. Mais ces trois réalités s'accompagnent d'une solidarité matérielle dans un contexte d'absence de solidarité nationale étatique et de pauvreté endémique. Cette solidarité matérielle, ou monétaire pour être plus précis, se manifeste aussi bien sur le plan local, c'est-à-dire entre habitants vivant à l'intérieur des frontières guinéennes, qu'au plan international, c'est-à-dire les aides venant de proches résidant à l'étranger pour ceux qui sont restés au pays. L'objectif de ce chapitre est donc de mettre en évidence ces formes particulières de solidarité en montrant en quoi les solidarités internationales constituent une continuité de celles qui se manifestent entre locaux.

L'une des originalités de notre enquête par rapport aux enquêtes précédentes sur les réseaux personnels, notamment celles dont elle s'inspire, est d'avoir accordé une place privilégiée aux relations des enquêtés établies à l'étranger, c'est-à-dire à l'extérieur du territoire national. Néanmoins il faut préciser que les relations établies à l'étranger ont déjà été prises en compte dans les enquêtes précédentes, mais dans l'aspect plus général de la dimension géographique des réseaux personnels. Par exemple, dans « la vie en réseau » (Bidart, Degenne, Grossetti, 2015), les auteurs montrent comment les enquêtés conservent des relations éloignées, avec des personnes résidant à l'étranger en l'occurrence, relations qui se sont maintenues malgré les mobilités des enquêtés ou des personnes qu'ils citent. Au-delà de la dimension géographique des relations, ce qui nous intéresse pour notre part dans ce chapitre, c'est la solidarité matérielle qu'apportent à nos enquêtés ces relations établies à l'étranger. Dans cette perspective, et comme nous l'avons déjà mentionné dans la partie méthodologique, nous avons intégré un nouveau générateur de nom qui nous permettait donc de demander aux enquêtés s'ils bénéficiaient ou non d'une aide matérielle de la part de proches établis à l'étranger. Ce générateur s'est révélé pertinent dans la mesure où les résultats ont montré qu'environ 60% des enquêtés ont répondu

oui à cette question et ont été en mesure de citer une ou plusieurs personnes leur apportant cette aide.

C'est donc en quelque sorte la question de la dimension utilitaire des réseaux personnels qui est posée à travers cet aspect de notre recherche. En d'autres termes, le fait de considérer les relations personnelles comme des ressources. Cela renvoie aussi à la question de l'entraide dans les réseaux personnels. L'entraide suppose un échange entre une personne donnée et un membre de son entourage, ce qui renvoie aux concepts de *don* et *contre don* de (Mauss, 2023). Ainsi, on donnerait pour s'attendre à recevoir de l'aide en retour. Mais au-delà du *donné* et *recevoir*, le don permettrait aussi de tenir sa place au sein de la société. Les relations comme ressources sociales renvoient aussi au soutien social qui regroupe généralement tous les types d'aide que nous pouvons donner et recevoir dans les réseaux. Dans le cadre de l'analyse des réseaux, on regroupe en général les types d'aide en quatre grands groupes : les aides de type émotionnel, moral ou confidentiel, de type informationnel (échanges, avis, conseils), de type accompagnement (sociabilités) et enfin de type matériel ou instrumental (biens, argents)³². Le type d'aide que nous analysons dans ce chapitre entre dans cette quatrième typologie car il est question de transfert d'argent principalement. Aussi, contrairement à ce à quoi renvoie l'idée du don et du contre don, la réciprocité en l'occurrence, dans notre cas, nous nous intéressons à une aide qui ne va que dans un sens pour ce qui concerne la dimension matérielle. En effet, nous partons du postulat que l'une des spécificités des réseaux personnels étudiés dans un pays d'Afrique subsaharienne comme la Guinée, est l'importance des solidarités internationales qui se manifestent par l'aide apportée par les membres de la diaspora à ceux qui vivent dans le pays. C'est donc une aide qui ne va que dans un sens pour ce qui concerne les transferts financiers. Nous savons que la Guinée est un pays en difficultés économiques avec un système de protection sociale étatique défaillant voire inexistant et que, dans une telle situation, les réseaux prennent le relais, notamment par le biais de la solidarité des membres de la diaspora. Ceci ne veut pas dire que ces aides ne se font pas dans le sens inverse, c'est-à-dire le fait que des guinéens établis dans le territoire national aident leurs proches établis à l'étranger (nous verrons plus loin à travers une étude de la Banque centrale de la République de Guinée que le phénomène existe et qu'il est même quantifié). Mais ce qui nous intéresse ici encore une fois ce sont les aides reçues par les enquêtés de la part de leurs proches établis à l'étranger. Ceci non

³² Pour plus de détails sur cette typologie, voir Fischer (1982), Grossetti (2002)

seulement par l'ampleur du phénomène mais aussi pour des questions de faisabilité méthodologique.

Cette question est d'autant plus intéressante que notre enquête porte sur un pays en voie de développement avec une diaspora très importante, ayant dans la plupart des cas des liens étroits avec des membres de la famille ou plus généralement de proches vivant au pays. Nous avons vu plus haut qu'une grande majorité de nos enquêtés déclarait recevoir de l'aide de leurs proches à l'étranger. Au-delà de cette globalité, selon leurs réalités socio-démographiques, les enquêtés sont-ils tous logés à la même enseigne vis-à-vis de cette aide ? Qui sont ceux qui aident en termes de type de relation vis-à-vis de ceux qui reçoivent de l'aide ?

Pour répondre à ces questions nous allons dans un premier temps faire un état des lieux sur la question des transferts de fonds vers les pays en voie de développement, nous allons ensuite passer en revue la littérature sur les transferts de fonds en mettant l'accent sur le cas guinéen, et nous allons terminer par une analyse de nos résultats en nous centrant sur les bénéficiaires et les expéditeurs des aides avec l'objectif de démontrer que dans l'ensemble l'aide de la diaspora envers ceux qui sont au pays est une continuité des solidarités internes.

7.1. Les transferts de fonds des migrants : un phénomène en perpétuelle évolution

En octobre 2020, alors même que la pandémie de COVID-19 battait son plein, une note d'information de la banque mondiale tablait sur une chute de 14% des envois de fonds par les travailleurs migrants vers leurs pays d'origine. Cette chute devait intervenir entre cette période et l'année 2021. Ainsi, les transferts d'argent vers les pays en développement en particulier devaient chuter à 508 milliards de dollars en 2020 soit un recul de 7% avant de chuter de nouveau à 470 milliards en 2021 soit une régression de 7% de nouveau. Pour expliquer ces prévisions pessimistes, la note d'information s'appuyait sur les conséquences de la pandémie notamment le ralentissement de la croissance de l'économie mondiale, la perte des emplois dans les pays d'accueil, la chute des prix du pétrole et la dépréciation des monnaies locales face aux devises étrangères, etc.

Malgré ce recul projeté, la BM notait néanmoins que les transferts d'argent devaient rester une des principales sources de financement des pays en développement. En effet, en 2019, on avait atteint un record de 548 milliards de dollars transférés. Ce montant dépassait ainsi les investissements directs étrangers qui étaient estimés à la même période à 534 milliards de dollars, ainsi que l'aide public au développement (estimé à 166 milliards de dollars pour l'année 2019).

Une note d'information encore plus pessimiste datant d'avril 2020 estimait le recul des transferts de fonds à 20%. Cependant ces prévisions alarmistes ne se sont que très peu réalisées. En effet, dans sa note d'information de mai 2021, la BM a estimé le recul des envois d'argent à seulement 1,6%, passant ainsi de 548 milliards de dollars en 2019 à 540 milliards de dollars en 2020. Selon ce même rapport, ce maintien d'un haut niveau de transferts de fond pourrait être expliqué en grande partie par les mesures de soutien budgétaire prises dans les pays d'accueil.

Malgré l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 et la conjoncture économique qui s'en est suivie, une autre note d'information de la BM de novembre 2022 estimait que les envois de fonds vers les pays à revenus faibles et intermédiaires avaient augmenté de 5% par rapport à l'année précédente passant ainsi à 626 milliards. Cette hausse des envois de fonds s'explique principalement par la réouverture des frontières après la crise du COVID-19, réouverture qui a favorisé l'emploi ou la reprise d'activité des migrants dans les pays d'accueil. Néanmoins, la

hausse des prix intervenue à cause de l'inflation dans les pays d'accueil — inflation elle-même entraînée par l'invasion de l'Ukraine — a fortement diminué les revenus réels des migrants.

La tendance générale montre donc une augmentation continue des transferts d'argent vers les pays en développement par leurs ressortissants installés à l'étranger. Si de nombreux observateurs avaient tablé sur une diminution drastique de ces envois à la suite de la pandémie mondiale de COVID-19, ces pronostics alarmants ont été déjoués avec une diminution à peine visible pour la première année et des hausses nettes en dents de scie pour les années qui ont suivi. Le même pessimisme a été avancé à la suite de la guerre d'Ukraine. Si on a observé une baisse par rapport à l'année qui a précédé la crise, cependant une augmentation des flux a été observée dans l'ensemble.

7.2. Les transferts de fonds comme moyen de survie des familles et facteur de développement local

Les chercheurs des sciences sociales se sont intéressés aux transferts de fonds des migrants à partir du moment où ils ont abordé la question des migrations internationales. L'approche transnationale des migrations a considéré les transferts des fonds des migrants originaires notamment des pays en développement comme étant bénéfique pour les pays de départ de ces migrants (Phongi Kingiela, 2014). Le travail de quantification de la banque mondiale et du fond monétaire international a permis de comprendre qu'il s'agit d'un phénomène qui prend de l'ampleur et qui s'inscrit dans la durée malgré les crises économiques qui se succèdent.

Cherchant à évaluer les avantages et les inconvénients des migrations des individus partant notamment des pays du sud vers ceux du nord, mais aussi des migrations sud-sud, certains auteurs se sont intéressés aux effets des transferts de fonds dans leur pays d'origine. C'est dans cette perspective que peut être inscrite l'étude de Papa Amadou Sarr (Sarr, 2009). Faisant le constat que le phénomène prend de l'ampleur notamment en Afrique subsaharienne, il entend fournir des éléments de réponse concernant la relation entre migration et développement. Mais son enquête se veut micro, c'est-à-dire qu'il concentre son étude sur certaines localités du Sénégal pour mesurer l'impact des transferts d'argent sur le développement socio-économique des localités en question. Si pendant longtemps ces transferts permettaient aux familles d'assurer leurs consommations courantes, l'auteur fait le constat que, de plus en plus, ces

transferts servent à monter des activités génératrices de revenus, notamment dans les zones rurales. De ce fait, l'intérêt de multiples acteurs pour ces transferts d'argent ne cesse de grandir. Ceci se traduit par le fait que des banques ou les agences de micro finance créent des produits spéciaux, destinés à capter une part de cette manne financière. Ainsi, le nombre de sociétaires au sein du réseau sénégalais de crédit mutuel a explosé. Les responsables politiques aussi s'impliquent pour mettre en place des dispositifs qui facilitent les transferts et les investissements des migrants au Sénégal. Les banques et autres institutions s'y mettent aussi dans les pays de résidence des migrants en Europe notamment.

L'étude de Gerard Tchouassi (Tchouassi, 2010) abonde dans le même sens. Pour lui, dès lors que les infrastructures sociales urbaines et périurbaines de base sont nécessaires pour l'amélioration des conditions de vie des populations, la question de leur financement se pose, dans la mesure où, le plus souvent, dans les pays pauvres, les financements publics n'arrivent pas à couvrir tous les besoins. Dans ce contexte de difficultés de financement, les transferts des diasporas constituent un recours non négligeable pour pallier ces manques. Pour lui donc, la contribution de la diaspora au développement socio-économique de l'Afrique est indéniable. Cela passe par les particuliers, les associations, les ONG, et par endroit l'association de tous ces acteurs. Les investissements sont donc constatés dans l'agriculture, la santé, l'éducation, les micro-crédits, les assistances en cas de sinistres etc.

Dans sa thèse de doctorat, Albert Phangi Kingiela (2014) s'intéresse aussi aux transferts de fonds des congolais dans leur pays d'origine. Mais il considère ces transferts comme une pratique transnationale des migrants qu'il étudie. Ainsi, son objectif est de montrer en quoi les pressions familiales ont une incidence sur l'intégration des émigrés dans leur pays d'accueil. Ainsi, il prend en compte un élément souvent négligé dans les études portant sur les transferts de fonds, celui de l'emploi, qui permet aux émigrés de réaliser ces transferts de fonds pour leurs familles. Il a réussi à montrer que les attentes familiales impactent positivement l'accès à l'emploi et les investissements dans le pays d'origine des migrants enquêtés. Cependant, ces mêmes attentes familiales n'exercent pas une influence particulière sur les pratiques de transfert de fonds des migrants en question.

Dans le but de compléter la littérature existante sur les transferts de fonds, David Bounie, Dana Diminescu, Abel François (Bounie, Diminescu et François, 2010) se proposent dans leur article d'étudier les transferts d'argent des migrants réalisés par le téléphone mobile. Ils partent du

constat que les recherches produites jusque-là sur les transferts d'argent et qui se basent essentiellement sur des données issues de sondages réalisés auprès des migrants et leurs familles font émerger deux thèses. La première est celle du contrat existant entre le migrant et sa famille qui se traduit par le fait que le migrant, du fait qu'il ait été financé par sa famille pour réussir son projet migratoire, lui transfère de l'argent en retour. La deuxième thèse est celle qui postule que les transferts d'argent favorisent le développement socio-économique des pays d'origine des migrants. De ce fait, ils se proposent de compléter cette littérature avec des données et une approche originale. En effet, ils s'appuient essentiellement sur une base de données recensant les transferts réalisés par les migrants par le biais du téléphone mobile, dispositif mis en place par une banque. L'une des originalités de cette nouvelle approche est qu'elle considère le transfert comme une unité statistique, et non le migrant ou sa famille comme cela se faisait dans les approches précédentes.

L'un des résultats montre que les transferts ne sont pas homogènes d'une région à l'autre. Par exemple, les migrants d'Europe de l'Est et ceux de Madagascar font des envois de fonds réguliers. Ceux de l'Afrique Subsaharienne et du Nord effectuent des envois plus saisonniers. Dans le premier cas nous sommes dans une migration temporaire et récente, dans le deuxième nous sommes dans une migration ancienne et dans la durée. Aussi, les auteurs montrent qu'en termes de valeur, la famille reçoit plus, avant les autres personnes du réseau, et enfin le migrant lui-même. Ce dernier type de transfert est tout à fait nouveau dans la littérature. Il permet de voir qu'au-delà de l'aide aux proches, à travers des dispositifs innovants, les migrants se constituent un « patrimoine personnel » là-bas loin des regards. Enfin, ils observent que les migrants envoient quasiment autant d'argent à leur famille proche qu'à leur famille élargie ou amis.

7.3. Les transferts de fonds en Guinée, un phénomène encore très peu étudié par les sciences sociales

Malgré l'importance de la diaspora guinéenne en Afrique et ailleurs dans le monde et les liens étroits qu'elle entretient avec son pays d'origine, il n'existe à notre sens aucune étude dans les sciences sociales s'intéressant exclusivement à la Guinée. Ce manque d'intérêt des sciences sociales pour le cas spécifique de la Guinée montre la pertinence de l'intérêt de notre thèse pour les solidarités internationales passant par les transferts de fonds de la diaspora.

Néanmoins, la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) a réalisé une enquête assez approfondie sur les transferts de fonds en Guinée en 2019. Nous allons nous attarder sur cette étude pour faire un état des lieux sur la question pour le cas guinéen.

Se fixant pour objectif principal la collecte de données permettant d'« *actualiser le coefficient de correction de la balance des transferts courants et d'évaluer la contribution des guinéens de l'étranger au financement de l'économie nationale* » (P. 10), cette enquête de la BCRG a été réalisée par questionnaire sur toute l'étendue du territoire national. En outre, elle visait à collecter un échantillon représentatif de la population guinéenne. Au total, 3120 ménages ont été enquêtés repartis dans les 33 préfectures que compte la Guinée.

L'enquête a montré que 40,7% des ménages guinéens ont au moins un membre de leur famille établi à l'étranger. Ce pourcentage est plus élevé pour les ménages vivant en zone urbaine par rapport à ceux des zones rurales avec respectivement 44,8% et 38,5%. La région de Conakry a aussi un pourcentage plus élevé que la moyenne avec 45,4%, même s'il faut noter que les régions qui ont le pourcentage le plus élevé sont Mamou (55,8%) et Labé (50,5%). Dans le même temps, les régions avec les pourcentages les plus bas sont N'Zérékoré (29,72%) et Faranah (31,16%).

Concernant les transferts de fonds, l'enquête s'est intéressée au transfert émis à l'étranger et aux transferts reçus dans le pays. Au total, l'enquête estime que 108 millions de dollars ont été transférés dans le pays en provenance de l'étranger en 2017. Ce montant représente 18,8% des investissements directs étrangers et 1% du PIB du pays. Logiquement, ce sont les régions qui ont le plus de ressortissants à l'étranger qui bénéficient le plus de ces transferts de fonds : on note 27,8 millions pour Labé et 19,9 millions pour Mamou. Les régions qui en bénéficient le moins sont donc celles qui comptent le moins de ressortissants à l'étranger : on note 5 millions pour Faranah et 4,9 millions pour N'Zérékoré. Dans le même temps ce sont 17,2 millions de dollars qui ont été transférés à Conakry durant l'année 2017.

Concernant la division rural/urbain, même si on note un plus grand nombre de membres des ménages des zones urbaines à l'étranger comparé aux zones rurales, l'enquête montre que les ménages en zone rurale reçoivent plus de fonds (69,7 millions de dollars) par rapport aux ménages des zones urbaines (38,3 millions de dollars). L'une des pistes d'explication qui a été avancée est celle d'une plus grande pauvreté observée dans les zones rurales comparées aux zones urbaines.

Ces transferts ont été majoritairement effectués par des circuits formels (61%) dont 54,1% par les sociétés de transfert. Cependant, les 39% restants passent par des circuits informels, notamment par les commerçants, les voyageurs et les expéditeurs des fonds eux-mêmes. Ces transferts sont principalement destinés aux dépenses courantes (60,7%), aux événements religieux et familiaux (11,7%) et la santé (7%). Le reste des dépenses sont consacrés à des investissements tels que dans l'immobilier, le foncier, etc.

Quant aux profils des bénéficiaires, l'enquête montre que les hommes sont les principaux destinataires des fonds reçus (65,1%). Ceci s'explique par le fait qu'ils sont le plus souvent chefs de ménage et donc chargés d'assurer la subsistance du ménage en question. Quant aux expéditeurs, l'enquête montre qu'ils ont le plus souvent un lien de parenté avec la personne destinataire du fonds. Ainsi on note : 41,1% de fils et filles, 33,6% de frères et sœurs, 8,9% de conjoint/conjointe et 8% par d'autres membres de la famille (pères, mères, oncle, tante, etc.). Au total donc 91,6% des transferts sont expédiés par des membres de la famille des ménages bénéficiaires.

Enfin, il faut noter que l'enquête a révélé que les transferts se font aussi de la Guinée vers l'étranger. Ainsi, ce sont environ 17 millions de dollars qui ont été transférés en 2017 de la Guinée vers l'étranger. Ces transferts ont été majoritairement émis par des canaux formels (65,4%). La raison de ces transferts était majoritairement pour les dépenses d'éducation (41%), suivie des dépenses courantes (22%), de santé (10%) etc.

7.4. Les solidarités internationales comme une sécurité sociale en l'absence d'une couverture sociale universelle étatique

Pour notre part, l'idée est de prendre en compte la question des transferts d'argent en la considérant comme une des spécificités qui peut être révélée par l'analyse des réseaux dans les pays en développement, et plus particulièrement la Guinée, qui peut sur un certain nombre de point être représentative de l'Afrique subsaharienne. Nous voyons ces transferts d'argent au niveau macro dans la mesure où ils fonctionnent comme une remédiation au manquement d'une sécurité sociale étatique. Nous questionnons le lien social et les questions de solidarités à travers les transferts d'argent. En effet, nous disposons d'informations concernant les réceptions de transfert d'argent venant de l'étranger. Quelle est l'ampleur du phénomène à l'échelle de la

ville de Conakry ? Le transfert d'argent concerne-t-il tout le monde en termes de sexe, d'âge, de diplôme de CSP, etc. de la même manière ? Qui sont ceux qui transfèrent de l'argent pour le récepteur ? La réception ou non des transferts d'argent constituent-elles une des manifestations des ségrégations qui peuvent être observées à l'échelle de la ville de Conakry ?

Nous ne nous intéressons pas à la valeur du transfert en soi comme dans les études passées en revue, mais à l'existence du transfert lui-même, et, par extension, la relation qu'il met en évidence. D'habitude, la lumière n'est mise que sur les transferts à la famille (même si l'étude de David Bounie, Dana Diminescu, Abel François prend en compte les autres types de relations). Nous comptons donc nous inscrire dans la lignée de cette étude en étant cependant plus précis. En effet, nos données nous permettront d'analyser plus en détail les relations impliquées dans ces transferts.

Nous nous proposons donc d'étudier les transferts d'argent à une échelle micro, en nous intéressant aux caractéristiques des bénéficiaires et aux types de liens qui existent entre ces derniers et ceux qui sont établis à l'étranger.

7.5. Profil des bénéficiaires de la solidarité internationale

Dans l'ensemble, 61,7% de nos enquêtés affirment avoir reçu du soutien matériel de la part d'un proche établi à l'étranger. A priori, c'est un chiffre très élevé, puisque nous avons largement plus de la moitié des habitants qui reçoit ces soutiens. Mais il est difficile de mesurer la représentativité de ce chiffre car nous ne disposons pas de points de comparaison dans d'autres études ou dans des statistiques officielles. En effet, l'enquête de la BCRG qui est notre principale source de connaissance sur les transferts de fonds en Guinée ne produit pas un tel pourcentage. Elle produit plutôt une estimation des fonds reçus en dollars pour l'ensemble de la Guinée et les régions administratives dont la zone spéciale de Conakry. Néanmoins, l'enquête produit le pourcentage de ménages qui déclarent avoir un membre à l'étranger, et pour la zone de Conakry, 45,4% des ménages déclarent avoir un de leur membre à l'étranger. Si nous prenons en compte la famille élargie ainsi que d'autres relations proches, et que dans le même temps nous considérons que tous ceux-ci apportent une aide aux enquêtés, nous pourrions largement atteindre ce pourcentage de 61,7%. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que certaines études (notamment Sarr, 2009) considèrent que, le plus souvent, nous sommes en face d'une situation contractuelle, où, d'un côté, nous avons un investissement sur le voyage du

migrant et en retour, ce dernier, une fois intégré professionnellement dans son pays d'accueil, constitue une assurance pour la famille d'avoir des revenus complémentaires réguliers.

Il ne fait donc aucun doute sur le fait que nous sommes en face d'un phénomène de masse, en témoignent les rapports de la banque mondiale, les études que nous avons passées en revue et notre propre enquête. Ceci est autant vrai pour le contexte guinéen que pour les autres pays émergents. Ces mêmes rapports de la banque mondiale indiquent que les transferts de fonds sont en perpétuelle augmentation. L'une des questions qu'il faut se poser à partir de là est de savoir si, au-delà de ces chiffres macro, tous les enquêtés ont les mêmes chances d'avoir accès à cette aide. Autrement dit, en fonction des caractéristiques socio-démographiques des enquêtés, ont-ils les mêmes chances d'accéder à cette aide ? Dans les prochaines lignes, nous allons démontrer que tous les enquêtés n'ont pas les mêmes chances d'obtenir de l'aide venant de l'étranger.

7.5.1. Les femmes plus aidées que les hommes

Tableau 27 : Réception de l'aide selon le genre

Genre	Bénéficiaire de soutien ou a cité un nom dans le générateur		Total
	Non	Oui	
Femme	33,20%	66,80%	100,00%
Homme	41,50%	58,50%	100,00%
Total	38,30%	61,70%	100,00%

Source : enquête Conakry

Lecture : 33,2% des femmes ont déclaré ne pas avoir bénéficié d'un don ou avoir cité un nom en réponse à la question.

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, les femmes bénéficient légèrement plus que les hommes de soutien de l'étranger. En effet, 66,8% d'entre elles déclarent bénéficier de l'aide. C'est environ 5% au-dessus de la moyenne des enquêtés et 8% au-dessus du pourcentage des hommes. Cet écart peut s'expliquer en partie par le fait que les femmes sont plus souvent en situation de précarité par rapport aux hommes en raison notamment du fait qu'elles soient plus nombreuses à ne pas avoir d'activité professionnelle. Par ailleurs, 4,2% des expéditeurs de ces

transferts sont des conjoints. Il se trouve que les femmes bénéficient plus que les hommes de soutiens de la part de leur conjoint (6,9% contre 2,2%).

Sur cet aspect, nos résultats s'opposent à ceux de l'enquête de la BCRG. En effet, cette dernière montre que les hommes sont les principaux bénéficiaires des transferts reçus. Près des deux tiers (65,1%) des montants reçus sont destinés aux hommes. L'explication avancée est que les hommes étant plus souvent les chefs de ménages et par conséquent, tenus d'assurer les dépenses courantes (ce à quoi sont destinés la plupart des transferts) de la famille, ils sont donc logiquement les principaux bénéficiaires des transferts en question. Il faut néanmoins noter qu'il y a quelques différences méthodologiques entre notre enquête et celle de la BCRG. En effet, cette dernière visait à enquêter les ménages (donc en premier lieu les chefs de ménage qui sont le plus souvent des hommes sauf cas d'une veuve), aussi elle prenait en compte l'ensemble du territoire national avec la dualité zones rurales et zones urbaines. De notre côté, la faisabilité nous a conduit à nous limiter qu'à la zone urbaine et nous visions les individus et non les ménages. Ces différences peuvent possiblement à elles seules expliquer la différence de nos résultats.

Dans leur enquête, David Bounie, Dana Diminescu, Abel François, (2010) ont porté une attention particulière au genre des migrants et des bénéficiaires des transferts d'argent par le mobile. Ils ont trouvé que les transferts étaient extrêmement genrés. En effet, 81% des transferts effectués par des hommes étaient adressés à des hommes ; il en était de même pour les femmes, 87% de leurs transferts étaient adressés à des femmes. Cependant si ces pourcentages sont aussi élevés, c'est parce que s'y cachent les auto transferts, en effet, 66,6% de l'ensemble des transferts était destinés aux migrants eux-mêmes.

Nous voyons donc que selon qu'ils soient homme ou femme, les enquêtés ne bénéficient pas de la même manière des aides venant de l'étranger. Selon l'unité d'observation (individus ou ménage), le terrain observé (zone urbaine ou l'ensemble) on peut avoir des transferts qui sont destinés plus ou moins aux hommes et femmes.

7.5.2. Les plus jeunes et plus âgés plus susceptibles de bénéficier de l'aide

Tableau 28 : Réception de l'aide selon l'âge

Age	Bénéficiaire de soutien ou a cité un nom dans le générateur		Total
	Non	Oui	
<= 23	33,80%	66,20%	100,00%
24 – 30	38,80%	61,20%	100,00%
31 – 45	49,50%	50,50%	100,00%
46+	15,70%	84,30%	100,00%
Total	38,20%	61,80%	100,00%

Source : enquête Conakry

Lecture : 33,8% des personnes de 23 ans ou moins ont déclaré ne pas avoir bénéficié d'un soutien ou cité un nom.

Nos résultats montrent que selon que nos enquêtés soient dans un cycle ou l'autre de leur vie, ils ne bénéficient pas de la même manière de l'aide venant de l'étranger. Ceux qui ont 46 ans et plus, donc les plus âgés, sont de loin ceux qui en bénéficient le plus. En effet, 84,3% d'entre eux affirment bénéficier de l'aide contre 61,8% pour l'ensemble de la population soit plus de 20 points au-dessus de la moyenne. La deuxième catégorie d'âge qui en bénéficie le plus est celle des 23 ans et moins, les plus jeunes, avec 66,2%. Les 24-30 ans sont autour de la moyenne avec 61,2% et les 31-45 ans sont ceux qui en bénéficient le moins avec seulement 50,5% soit environ 10 points en dessous de la moyenne. Si les plus âgés et les plus jeunes sont ceux qui en bénéficient le plus, cependant nous ne pouvons pas avancer les mêmes pistes d'explication pour les deux catégories. Pour les plus jeunes, nous pouvons considérer comme pour les femmes qu'ils sont les plus exposés à la précarité dans la mesure où ils sont les plus concernés par l'absence d'activité professionnelle. De ce fait, il est tout à fait logique qu'ils en bénéficient plus que les catégories les plus concernées par l'activité professionnelle, celles intermédiaires (24-30 ans et 31-45 ans) en l'occurrence. Cependant, si cette même piste de la précarité entraînée par l'inactivité peut être avancée pour les plus âgés, cette explication ne peut être que partielle. Il faut aussi prendre en compte le fait qu'ils sont à un âge où ils peuvent avoir un ou des enfants à l'étranger. Cette piste est d'autant plus plausible que la majorité des expéditeurs d'aides sont des membres de la famille du bénéficiaire.

Ces résultats confirment en partie ceux de l'enquête de la BCRG. Cette dernière avance que l'écrasante majorité des transferts d'argent étaient destinés à des personnes âgées. En effet, 63,6% de ces derniers bénéficiait aux enquêtés âgés d'au moins 40 ans. Cependant les plus jeunes ne recevaient que très peu de ces transferts : sur l'ensemble des transferts, seulement 3,6% était destiné aux jeunes étant âgés de 20 ans et moins. Par contre, il faut encore une fois rappeler que dans l'enquête de la BCRG, la principale cible était le chef de ménage même si dans la mesure du possible, les autres membres aussi étaient interrogés.

7.5.3. Une aide qui est destinée avant tout aux moins actifs

Tableau 29 : Réception de l'aide selon l'activité

Activités	Bénéficie de soutien ou a cité un nom dans le générateur		Total
	Non	Oui	
Salariés, cadres, armée	43,70%	56,30%	100,00%
Commerçants, prof libérales	42,60%	57,40%	100,00%
Artisans	35,90%	64,10%	100,00%
Agriculteurs	50,00%	50,00%	100,00%
Lycéens, étudiants	24,20%	75,80%	100,00%
Inactifs, chômeurs, au foyer	29,30%	70,70%	100,00%
Total	38,30%	61,70%	100,00%

Source : enquête Conakry

Lecture : 43,7% des salariés, cadres ou membres de l'armée ont déclaré ne pas avoir bénéficié d'un soutien ou avoir cité un nom.

Nous résultats montrent logiquement que ce sont les enquêtés qui sont dans les catégories les plus vulnérables en termes d'activité qui bénéficient le plus d'aide. Les lycéens et étudiants qui par définition n'ont pas d'activités rémunératrices et donc dépendent de leurs parents ou tuteurs bénéficient le plus d'aide avec 75,8%. Suivent les inactifs, chômeurs et femmes au foyer avec 70,7%. A contrario, ceux qui bénéficient le moins d'aide sont d'abord les salariés, cadres, militaires et les commerçants et membres des professions libérales avec respectivement 56,3% et 57,4%, soit des pourcentages en dessous de la moyenne des enquêtés. Ce qui caractérise ces

catégories, c'est l'existence soit d'un revenu régulier et élevé (pour les commerçants et membres des professions libérales), soit d'un revenu régulier et par endroit élevé. Ceci les expose moins à la précarité et donc moins en situation de demander ou recevoir de l'aide.

7.5.4. Les aides sont avant tout destinées aux plus démunis

Tableau 30 : Réception de l'aide selon le revenu

Revenu	Bénéficie de soutien ou a cité un nom dans le générateur		Total
	Non	Oui	
<= 300000	36,60%	63,40%	100,00%
300001 – 1000000	40,40%	59,60%	100,00%
1000001 – 2000000	45,20%	54,80%	100,00%
2000001+	52,50%	47,50%	100,00%
Total	42,20%	57,80%	100,00%

Source : enquête Conakry

Lecture : 36,6% des personnes ayant un revenu inférieur ou égal à 300000 francs guinéens ont déclaré ne pas avoir bénéficié d'un soutien ou avoir cité un nom.

Comme pour les indicateurs précédents, le revenu montre que ce sont ceux qui se trouvent dans des situations de vulnérabilité qui bénéficient le plus des transferts d'argent. Ceux qui gagnent 300 000 FG et moins sont ceux qui en bénéficient le plus avec 63,4% d'entre eux qui affirment en bénéficier. Ils sont donc légèrement surreprésentés par rapport à l'ensemble de la population ayant donnée son revenu mensuel, qui, elle, répond oui à 57,8%. A contrario, les plus riches sont ceux qui en bénéficient le moins avec seulement 47,5% d'entre eux qui répondent par oui quant au fait de recevoir de l'aide de l'étranger. C'est environ 10% en dessous de la moyenne pour l'ensemble des enquêtés dont on a des informations sur le revenu.

Ces résultats rejoignent ceux de Phongi Kingiela (2014) qui montre que la situation socio-économique du ménage influence le comportement des migrants congolais vis-à-vis des transferts d'argent. Moins la famille du migrant en question est en situation de se prendre en charge financièrement, plus le premier transfert intervient rapidement. Dans le même temps, le migrant sera moins susceptible d'arrêter rapidement les transferts en question.

7.5.5. Les aides bénéficient surtout aux ethnies avec une plus forte communauté à l'étranger

Tableau 31 : Réception de l'aide selon l'ethnie

Ethnie	Bénéficie de soutien ou a cité un nom dans le générateur		Total
	Non	Oui	
Subsaharien	50,00%	50,00%	100,00%
Soussou	43,50%	56,50%	100,00%
Peulh	30,40%	69,60%	100,00%
Malinké	31,70%	68,30%	100,00%
Forestier	59,70%	40,30%	100,00%
Total	38,10%	61,90%	100,00%

Source : enquête Conakry

Lecture : 50% des personnes s'étant désignées comme membres d'une ethnie subsaharienne ont déclaré ne pas avoir bénéficié d'un soutien ou avoir cité un nom.

Les membres de certaines ethnies sont-elles plus susceptibles d'avoir de l'aide venant de l'étranger que d'autres ? Nos chiffres montrent effectivement des écarts entre les ethnies. Celles qui semblent le plus en bénéficier sont les peulhs et les malinkés avec respectivement 69,6% et 68,3% de leurs membres qui répondent bénéficier de l'aide venant de l'étranger. A contrario, celles qui en bénéficient le moins sont les soussous et les forestiers qui sont sous représentés (particulièrement les forestiers) avec respectivement 56,5% et 40,3%. Comment faut-il expliquer ces écarts ? Faut-il faire appel à la logique qui voudrait que les aides bénéficient surtout aux plus démunis ? Et dans une telle hypothèse, les peulhs et malinkés sont-ils les ethnies les plus démunies en Guinée ? L'explication ici tient surtout de la présence massive ou non des membres de chaque communauté à l'étranger. Pour expliquer les écarts entre les différentes régions de la Guinée quant à leur propension à recevoir plus ou moins de l'aide, l'enquête de la BCRG montrait que plus une région de la Guinée avait des ressortissants à l'étranger, plus cette dernière bénéficiait des transferts de fonds. Nous avançons le même type d'explication concernant les écarts entre les ethnies. En effet, les peulhs et malinkés semblent avoir plus de membres de leur communauté à l'étranger. Cela est dû au fait que ce sont deux

communautés avec des traditions de migration datant d'avant l'époque coloniale, les malinkés par le commerce et les peulhs par la transhumance.

Il faut noter que certains indicateurs qui nous ont permis d'expliquer les résultats dans les précédents chapitres n'opèrent pas sur celui-ci. C'est par exemple le cas du niveau de diplôme. En effet, nos résultats montrent que le niveau de diplôme n'a pas d'incidence sur le fait d'obtenir de l'aide venant de l'étranger ou pas. Ce résultat s'oppose à celui de la BCRG qui montre que les personnes les moins diplômés étaient ceux qui recevaient le plus d'aide venant de l'étranger. De même, la durée de vie à Conakry n'explique pas non plus la manière dont les enquêtés reçoivent de l'aide de l'extérieur.

7.6. Les transferts de fonds comme une continuité des solidarités locale

Une fois que nous avons passé en revue le profil des bénéficiaires de l'aide venant de l'étranger, il est nécessaire de s'intéresser maintenant aux pourvoyeurs de cette aide, en s'intéressant notamment à la façon dont ils sont considérés par les bénéficiaires sur le plan relationnel. La question principale qui se pose est donc de savoir si cette aide venant de l'étranger est particulière par rapport à l'aide locale. Nos résultats semblent montrer qu'à quelques exceptions près, cette aide s'inscrit dans la logique des aides observées sur le plan local. Pour étayer notre propos, nous allons prendre en compte le générateur prêt d'argent et comparer les relations citées dans ce générateur et celles citées dans celui des aides venant de l'étranger et voir en quoi on observe de convergences ou des divergences.

Ces deux générateurs ont en commun le fait de concerner une aide matérielle et, pour être plus précis, une aide monétaire. Comme nous l'avons déjà vu plus haut, il s'agit pour le générateur sur les prêts d'argent de demander aux enquêtés de citer des personnes auxquelles ils feraient appel en cas de besoin d'une forte somme d'argent et pour le générateur transfert d'argent, de citer les personnes établies à l'étranger qui leur ont apporté une aide. La question qui se pose est donc de savoir si ce sont les mêmes types de relations qui apportent ces deux types d'aide. Nous allons essayer d'y répondre dans les prochaines lignes.

Tableau 32 : Le prêt d'argent

Indicateurs		Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connaissance
Genre	Femme	21,7%	46,5%	14,5%	7,7%	7,9%	1,6%
	Hommes	28,6%	47,0%	3,3%	11,1%	8,9%	1,2%
Age	<= 23	25,0%	51,5%	5,9%	7,9%	8,5%	1,2%
	24 – 30	23,4%	49,1%	7,5%	9,8%	8,4%	1,7%
	31 – 45	32,0%	34,8%	10,4%	13,2%	8,4%	1,2%
	46+	31,7%	48,3%	3,3%	6,7%	10,0%	
Education	Sans diplôme	28,4%	43,2%	11,2%	7,7%	8,9%	0,6%
	Primaire/secondaire	24,1%	48,4%	7,2%	9,0%	9,8%	1,5%
	Supérieur	26,0%	47,9%	5,7%	12,5%	6,3%	1,6%
Activités	Salariés/Cadres/armée	28,7%	42,6%	7,2%	12,6%	7,5%	1,3%
	Comerce/Prof libérale	24,2%	42,0%	9,5%	14,7%	7,4%	2,2%
	Artisans	27,4%	44,3%	10,4%	5,7%	11,3%	0,9%
	Agriculteurs		33,3%			66,7%	
	Lycéens/Etudiants	26,9%	59,0%	3,7%	3,7%	5,2%	1,5%
	Inactifs divers/Au foyer	21,3%	56,0%	7,1%	2,8%	12,1%	0,7%
Situation familiale et contexte de vie	En famille	26,3%	50,7%	4,2%	8,0%	9,1%	1,7%
	En colocation	29,8%	59,6%	1,8%	5,3%	3,5%	
	En couple avec enfants	26,0%	35,2%	13,3%	13,3%	9,8%	2,4%
	En couple sans enfants	21,7%	35,0%	16,7%	11,7%	15,0%	
	Menage à	28,0%	28,0%	24,0%	8,0%	12,0%	
	Menage à plusieurs sans	15,8%	60,5%	10,5%	2,6%	10,5%	
	Placement/Confiage	20,7%	62,6%	2,9%	9,2%	3,4%	1,1%
	Seul	38,6%	43,6%	1,0%	10,9%	5,9%	
Revenu	Seul avec enfants	32,0%	44,0%		12,0%	12,0%	
	<= 300000	26,2%	54,6%	3,9%	7,0%	6,6%	1,7%
	300001 – 1000000	26,9%	44,2%	9,2%	10,4%	8,0%	1,2%
	1000001 - 2000000	28,1%	36,5%	9,4%	17,7%	7,3%	1,0%
Durée à Conakry	2000001+	38,6%	19,0%	5,2%	28,1%	6,5%	2,6%
	<= 3	23,8%	57,1%	3,6%	4,8%	8,3%	2,4%
	4 à 10	18,3%	47,0%	6,1%	20,7%	4,3%	3,7%
Total	11+	30,4%	43,1%	8,3%	9,3%	7,6%	1,2%
		26,1%	46,8%	7,3%	9,9%	8,5%	1,4%

Source : enquête Conakry

Lecture : par les personnes citées par des femmes pour le prêt d'argent 21,7% ont été désignées comme des amies.

Tableau 33 : Les transferts d'argent

Indicateurs		Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connais- sance
Genre	Femme	14,2%	71,5%	6,9%	1,6%	4,5%	1,2%
	Hommes	20,2%	69,9%	2,2%	1,6%	4,7%	1,6%
Age	<= 23	16,0%	74,5%	4,3%	1,6%	2,1%	1,6%
	24 – 30	19,0%	65,3%	5,6%	2,0%	6,5%	1,6%
	31 – 45	22,6%	71,4%			4,8%	1,2%
	46+	4,7%	83,7%	4,7%	2,3%	4,7%	
Education	Sans diplôme	17,4%	71,0%	5,8%	1,4%	2,9%	1,4%
	Primaire/secondaire	19,0%	69,8%	3,7%	1,4%	5,1%	1,0%
	Supérieur	16,3%	70,5%	4,7%	1,6%	4,7%	2,1%
Activités	Salariés/Cadres/armée	20,4%	70,1%	1,4%	0,5%	5,4%	2,3%
	Commerce/Prof libérale	20,6%	63,9%	4,1%	3,1%	8,2%	
	Artisans	13,3%	73,3%	6,7%	1,7%	3,3%	1,7%
	Agriculteurs						
	Lycéens/Étudiants	15,6%	74,0%	6,3%	1,0%	2,1%	1,0%
	Inactifs divers/Au foyer	14,7%	73,3%	6,7%	4,0%		1,3%
Situation familiale et contexte de vie	En famille	21,6%	65,7%	4,9%	2,0%	3,9%	2,0%
	En colocation	19,2%	69,2%	7,7%		3,8%	
	En couple avec enfants	13,9%	74,8%	2,6%	2,6%	4,6%	1,3%
	En couple sans enfants	23,5%	52,9%	17,6%			5,9%
	Ménage à plusieurs/enfants	28,6%	66,7%			4,8%	
	Ménage à plusieurs sans enfants		82,4%		5,9%	11,8%	
	Placement/Confiage	14,6%	80,5%	2,4%		1,2%	1,2%
	Seul	17,1%	74,3%	2,9%		5,7%	
	Seul avec enfants	8,3%	41,7%	16,7%		33,3%	
Revenu	<= 300000	13,3%	75,2%	3,8%	1,0%	6,7%	
	300001 – 1000000	21,1%	70,6%	3,7%	0,9%	2,8%	0,9%
	1000001 – 2000000	16,7%	70,8%	4,2%	2,1%	6,3%	
	2000001+	18,6%	69,8%	4,7%		7,0%	
Ancienneté de résidence à Conakry	<= 3	10,3%	82,1%	5,1%		2,6%	
	4 à 10	7,5%	86,6%	1,5%		3,0%	1,5%
	11+	21,9%	68,4%	3,2%	1,6%	3,6%	1,2%
Total		17,6%	70,6%	4,2%	1,6%	4,6%	1,4%

Source : enquête Conakry

Lecture : 14,2% des personnes citées par des femmes pour les transferts d'argent son désignées comme des amies.

7.6.1. Des solidarités familiales dans les deux cas

Comme on peut le l'observer dans le tableau ci-dessus, quand ils ont besoin d'une somme d'argent, les enquêtés la demandent avant tout à des membres de leurs familles (46,8%), ensuite à leurs amis (26,1%), ensuite viennent les collègues (9,9%), enfin les voisins (8,5%). Les données du tableau portant sur les transferts internationaux nous montrent que, comme pour le prêt d'argent, les enquêtés citent avant tout des membres de leur famille (70,6%), viennent ensuite les amis (17,6%), les voisins (4,6%), les conjoints (4,2%) et enfin les collègues et connaissances, avec respectivement 1,6% et 1,4%. Si la tendance générale reste la même, cependant on note une proportion plus importante de la famille pour les transferts d'argent au détriment des autres types de relations.

Si nous pouvons évoquer entre autres la confiance pour expliquer la surreprésentation des membres de la famille pour le prêt d'argent, on peut évoquer l'obligation pour les migrants d'aider leurs familles pour les transferts d'argent. Ceci est d'autant plus vrai que dans la plupart des cas, toute la famille investit dans le voyage du migrant en question (Phongi Kingiela, 2014 ; Sarr, 2009).

7.6.2. Une plus grande solidarité de la part des amis pour les hommes et de la part des conjoints pour les femmes

Les enquêtés se comportent-ils différemment dans ce générateur en fonction de leur sexe ? Nos résultats nous permettent de répondre par l'affirmative dans les deux types de solidarité prise en compte ici. En effet, 21,7% des personnes auxquelles les femmes demanderaient de l'aide sont des amis, contre 28,6% pour les hommes. Les hommes demandent donc plus de l'aide à leurs amis que les femmes concernant le prêt. La même tendance est observée pour le transfert d'argent. Les femmes reçoivent moins de l'aide de la part de leurs amis que les hommes : 14,2% pour les femmes et 20,2% pour les hommes. Concernant le fait de demander de l'aide à son conjoint, pour le prêt d'argent, les femmes semblent demander plus de l'aide à leurs conjoints que les hommes, on note respectivement 14,5% et 3,3%. Il en est de même pour le transfert d'argent, les femmes reçoivent plus d'aide de leurs conjoints (6,9%) que les hommes (2,2%).

Ces résultats n'étonnent pas quand on sait la dépendance financière récurrente des femmes vis-à-vis de leur conjoint dans la société guinéenne. On pourrait expliquer ces différences par

plusieurs facteurs. D'abord, le fait que les femmes sont plus souvent concernées par l'inactivité que les hommes. Ensuite, on sait que les hommes se lancent davantage dans le parcours de migration que de femmes en Guinée, il est donc tout à fait normal que les hommes reçoivent plus de l'aide de la part de leurs amis que les femmes. Ensuite la même explication tient pour le conjoint. Il y a plus d'époux ou de conjoints à l'étranger que d'épouses ou de conjointes.

7.6.3. Une solidarité amicale concernant le prêt d'argent et une solidarité familiale concernant le transfert d'argent pour les plus âgés

Dans l'ensemble, l'âge semble influencer sur la manière dont les gens demanderaient de l'aide financière. En effet, plus l'âge augmente, plus les enquêtés semblent avoir recours aux amis. Si on prend les deux extrémités des classes d'âge les amis représentent 25% des personnes citées pour ceux qui ont 23 ans et moins, et 31,7% pour ceux qui ont 46 ans et plus. Concernant la famille, on observe la tendance inverse quand on prend en compte les trois premières tranches : 51,5% pour les 23 ans et moins, 49,1% pour ceux qui ont entre 24 et 30 ans, 34,8% pour les 31-45 ans. On remonte paradoxalement à 48,3% pour la dernière tranche d'âge, c'est-à-dire les 46 ans et plus. On peut expliquer ces deux tendances par les cycles de la vie relationnelle. En effet les plus jeunes ont moins recours aux amis parce qu'ils ne sont qu'au début des relations amicales qui vont les accompagner jusqu'à leur âge adulte. Et dans la mesure où il est question d'une importante somme d'argent, soit leurs amis n'en ont pas assez, soit la confiance n'est pas encore totale. De ce fait, ils sont obligés pour le moment d'envisager d'avoir plus recours aux membres de leur famille. C'est tout à fait le contraire chez les adultes. En effet, ils ont eu le temps de nouer des relations amicales solides, et ces relations en question ont aussi eu le temps d'avoir un travail rémunérateur qui leur permet de prêter une importante somme d'argent. De ce fait, les personnes les plus âgées ont la possibilité d'avoir recours à leurs relations amicales de manière plus importante et dans le même temps d'avoir moins recours à la famille.

On note la tendance contraire pour les transferts d'argent de l'étranger. Les plus âgés (46 ans et plus) citent très peu d'amis (4,7%) par rapport aux autres qui se rapprochent plus de la moyenne de l'ensemble des enquêtés. Ceci peut résulter du fait qu'ils en ont probablement moins besoin et qu'ils ont aussi probablement moins d'amis à l'étranger par rapport aux plus jeunes. Dans le même temps, ils sont ceux qui citent le plus de membres de la famille (83,7%) probablement parce qu'ils ont plus d'enfants à l'étranger que les moins jeunes.

7.6.4. Une surreprésentation des relations familiales pour étudiants/lycéens et les inactifs pour le prêt d'argent, pas de différences pour le transfert d'argent

Dans l'ensemble, la manière dont les enquêtés s'y prennent pour obtenir un prêt dépend de leur activité. Concernant le fait de demander de l'aide aux relations amicales, la seule catégorie qui se démarque est celle des inactifs divers (21,3%) tandis que les autres tournent tous autour de la moyenne qui est de 26,5%. Au niveau des relations familiales, les lycéens et étudiants sont les plus représentés (59%). On a déjà vu précédemment que les jeunes étaient ceux qui faisaient le plus recours à la famille. Il est donc tout à fait logique qu'ici aussi les lycéens qui sauf exception sont jeunes, soient surreprésentés au niveau des relations familiales. Après les jeunes, les inactifs divers sont les plus représentés avec 56%. Les autres se rapprochent plus de la moyenne qui est de 46,2%.

Les lycéens et les étudiants ainsi que les inactifs divers sont ceux qui citent le moins de collègues avec respectivement 3,7% et 2,8%. Pour les inactifs cela s'explique simplement par le fait qu'ils n'en ont pas au moment de l'enquête ou qu'ils n'ont pas gardé le contact avec leurs anciens collègues pour ceux qui ont déjà travaillé dans leur vie. Pour les étudiants c'est plus une question de moyens dans la mesure où la formulation de la question assimile des camarades d'études aux « collègues ». On peut émettre l'hypothèse qu'ils considèrent que leurs camarades d'étude connaissent des difficultés financières similaires à eux et que, de ce fait, il leur serait difficile de prêter de l'argent. Les artisans aussi citent très peu de collègues (5,7%). Ceci peut s'expliquer par le fait que le plus souvent ce sont des petits patrons qui travaillent à leur compte. De ce fait, le plus souvent, leurs collègues constituent des subordonnés à qui ils ne penseraient pas en premier pour emprunter de l'argent. Ceux qui demandent le plus de l'argent à leurs collègues sont au final les personnes les mieux lotis en termes de revenu et aussi en termes de prestige social. Ce sont donc les cadres et salariés divers qui citent 12,6% de relations collégiales et les commerçants et membres des professions libérales qui en citent 14,7%.

Largement sous représentés parmi les relations collégiales, les inactifs divers sont en revanche ceux qui citent le plus des relations de voisinage (12,1%), devant les artisans (11,3%) qui sont aussi largement sous représentés au niveau des collègues. Par contre les étudiants déjà sous représentés pour les citations de collègues sont aussi les plus sous représentés pour les voisins

(5,2%). Mais on a vu précédemment qu'ils étaient ceux qui demanderaient le plus du soutien à leur famille dans ce générateur.

Contrairement donc à ce qu'on vient d'observer pour cette solidarité dite locale, on ne note pas de différences notables en fonction du diplôme pour la solidarité dite internationale, les transferts d'argent en l'occurrence.

7.6.5. Une solidarité amicale pour les enquêtés en situation de « précarité familiale » et familiale pour ceux qui vivent en famille

Les données du tableau nous permettent d'affirmer que la manière dont les gens s'y prendraient en cas de besoin d'une forte somme d'argent dépend de leur situation familiale. Au niveau des relations amicales, ceux qui y auraient le plus recours sont d'abord les personnes vivant seules (38,6%), celles qui vivent seules avec enfants (32%) et dans une moindre mesure ceux qui vivent en colocation (29,8%). Ces personnes ont en commun le fait de ne pas vivre dans un environnement familial. Il est donc logique d'avoir plus recours aux amis que les autres, même s'ils ont tout de même majoritairement recours à la famille. Ceux qui font le moins appel aux amis sont d'abord ceux qui vivent en placement ou confiage (20,7%) et ceux qui vivent en couple sans enfants (21,7%). Ces deux catégories aussi ont en commun le fait de vivre dans un environnement familial ou en couple pour la deuxième catégorie. De ce fait, il est compréhensible qu'ils fassent moins appel aux amis.

Ceux qui auraient le plus recours aux membres de la famille en cas de besoin sont avant tout ceux qui vivent en placement ou confiage (62,6%), ensuite ceux qui vivent en colocation (59,6%), enfin ceux qui vivent chez leurs parents ou en famille (50,7%). Ces catégories ont en commun le fait de concerner des personnes relativement jeunes qui dépendent encore d'un tuteur, d'où leur propension à citer plus que les autres des membres de la famille. A contrario, ceux qui citent moins les membres de la famille sont des gens ayant une certaine responsabilité familiale : 35% pour ceux qui sont en couple avec enfants et 35,2% pour ceux qui sont en couple sans enfants.

En ce qui concerne les conjoints, ceux qui sont en couple avec ou sans enfants sont logiquement ceux qui en citent le plus. Concernant les collègues, ceux qui en citent le plus sont ceux qui sont en couple avec ou sans enfants, et ceux qui vivent seuls ou seuls avec enfants. Cela équilibre statistiquement leur tendance à ne pas citer énormément des membres de leur famille.

Comme pour l'indicateur concernant l'activité professionnelle, nos résultats ne nous permettent pas de constater des différences significatives entre enquêtés en fonction de leurs situations familiales concernant les solidarités internationales.

7.6.6. Des solidarités amicales pour les plus hauts revenus et familiales pour les moins aisés pour les prêts d'argent

Nos résultats nous permettent de voir un lien évident de dépendance entre le revenu des enquêtés et leur propension à demander une importante somme d'argent à des personnes relevant d'un type de relation plutôt que d'un autre. En effet, plus le revenu des enquêtés est élevé, plus ils ont tendance à penser à des relations amicales en cas de besoin d'une forte somme d'argent : 26% pour ceux qui gagnent 300000 et moins, 28,1% pour ceux qui gagnent entre 1000001 et 2000000, et 38,6% pour ceux qui gagnent encore plus. C'est la tendance inverse pour ce qui concerne les membres de la famille. Ceux qui ont les revenus les plus faibles sont ceux qui les sollicitent le plus (54,6% contre seulement 19% pour les plus hauts revenus). Alors que, dans l'ensemble, les enquêtés demandent majoritairement de l'aide aux membres de leur famille, on observe l'inverse pour les plus hauts revenus : on note 38,6% de relations amicales contre seulement 19% de relations familiales pour ceux qui gagnent plus de 200000 francs. Ceci peut s'expliquer sur le fait que le plus souvent, les gens les plus aisés sont des piliers de leur famille sur le plan économique. De ce fait, dans une situation où ils auraient besoin d'une importante somme d'argent, leur premier réflexe serait plutôt de demander de l'aide à un ami plus aisé ou au moins aussi aisé qu'eux-mêmes.

Au niveau du conjoint, on observe que les personnes ayant des revenus de 300000 et moins sont les plus sous représentés, ce qui est normal quand on sait que le plus souvent ce sont des jeunes ou des gens qui n'ont pas encore les moyens de se mettre en couple.

Pour ce qui concerne les collègues, on observe la même tendance qu'au niveau des relations amicales, c'est-à-dire que plus les gens sont aisés, plus ils ont recours à leurs collègues en cas de besoin d'une forte somme d'argent et la même explication reste valable. On note d'ailleurs que les plus hauts revenus sollicitent plus leurs collègues que les membres de leurs familles : 28,1% de collègues contre seulement 19% de membres de la famille pour ceux qui gagnent plus de 2000000.

Conclusion

A l'issue de ces analyses, nous avons pu montrer avant tout que le transfert d'argent est un phénomène important, que rien ne semble pouvoir arrêter, pas même l'épidémie de COVID-19 qui a ralenti l'économie mondiale à plus d'un titre. Ceci nous conforte dans notre intuition de prendre en compte ce phénomène dans notre enquête, innovant ainsi par rapport aux enquêtes précédentes dont nous nous inspirons. La littérature a montré que les transferts d'argent sont surtout abordés comme des ressources de survie au quotidien pour les familles bénéficiaires, mais aussi comme un moyen de financement du développement local. L'enquête de la BCRG qui est la seule à notre connaissance à avoir étudié le phénomène (malgré l'importance de la communauté guinéenne à l'étranger) montre qu'effectivement, les transferts d'argent constituent pour beaucoup de famille un moyen de survie.

Pour notre part, nous avons pu démontrer que les plus susceptibles de bénéficier de l'aide sont les plus vulnérables sur le plan socio-économique (femmes, plus jeunes et plus âgés, les inactifs, les bas revenus, etc.), ce qui confirme la thèse du moyen de survie pour les familles. Cependant nous ne pouvons pas aller plus loin dans la mesure où notre enquête s'est limitée au fait de savoir si l'aide existe ou non. Par ailleurs, nous avons pu montrer que ces transferts d'argent bénéficiaient aussi aux groupes ethniques ayant le plus de membres à l'étranger.

Un autre de nos objectifs dans ce chapitre était de montrer en quoi les solidarités internationales pouvaient être ou non une continuité des solidarités locales. Nos données montrent que dans l'ensemble, solidarités locales et solidarité internationales se rejoignent même si nous avons pu noter quelques exceptions. En effet, dans les deux cas nous avons affaire avant tout à des solidarités familiales, même si cela est plus marqué pour les transferts internationaux, ce qui confirme la thèse de l'investissement familial sur le migrant. Aussi, dans les deux cas, les hommes reçoivent plus d'aide de la part de leurs amis que les femmes, qui, pour leur part, reçoivent plus de l'aide de leur conjoint. Nous avons aussi pu montrer une solidarité amicale concernant le prêt d'argent et une solidarité familiale concernant le transfert d'argent pour les plus âgés, ce qui montre que le fait pour un parent d'investir dans la migration de son enfant ou de tout autre membre de sa famille constitue une sorte d'assurance face aux aléas de la vie. Enfin, nous avons pu montrer que les solidarités étaient amicales pour les plus hauts revenus et familiales pour les moins aisés pour les prêts d'argent, et dans le même temps, il n'y pas de différences notables pour les transferts d'argent.

Chapitre 8. Des réseaux ségrégués

Introduction

Dans le chapitre six, nous avons démontré que les réseaux personnels des guinéens étaient dans l'ensemble très cohésifs notamment en les comparant avec ceux des enquêtes précédentes dont nous avons fait mention plus haut. Cette cohésion est d'autant plus notable que l'enquête a été réalisée exclusivement dans une zone urbaine (le grand Conakry). Mais cette cohésion s'accompagne-t-elle pour autant d'une homogénéité (similarité) entre les enquêtés et les membres de leurs réseaux ? Au vu du contexte urbain de réalisation de notre enquête, les enquêtes (Fischer, 1982 ; Favre, Grossetti, 2021) réalisées jusque-là sur les réseaux personnels nous suggèrent de répondre oui.

L'homogénéité est l'un des indicateurs les plus étudiés de l'analyse de réseaux sociaux. Elle désigne le fait que les personnes enquêtées s'associent avec des personnes qui les ressemblent selon les caractéristiques prises en compte, selon le dicton « *Qui se ressemble, s'assemble* » (Forsé, 2008). Dans leur article, Favre, Figeac, Grossetti et Tudoux (2022) considèrent l'homogénéité souvent désignée par le terme *homophilie* est un indicateur de plus ou moins grande mixité des milieux sociaux. Ils poursuivent en considérant qu'il peut prendre en compte les caractéristiques sociodémographiques de base (l'âge, le genre, le niveau de diplôme, les goûts culturels, etc.).

Comme la densité, la multiplicité et d'autres indicateurs de l'ARS, l'homogénéité permet de saisir l'évolution des réseaux notamment dans le contexte urbain ou en raison du contexte urbain. Dans son enquête de 1982, Fisher montre que le fait urbain a effectivement des effets sur la tendance qu'ont les enquêtés à s'associer avec des personnes qui leur ressemblent. Par exemple, les jeunes des grandes villes ont plus tendance à être en relation avec d'autres jeunes d'âge similaire par rapport aux jeunes de petites villes. Son explication tenait au fait que la ville en raison de sa densité de population donnait plus de possibilité aux individus de sélectionner leurs relations. Et la réalité humaine étant de s'associer avec des personnes qui ont des caractéristiques similaires, les jeunes sélectionnent ceux qui leur ressemblent en termes d'âge. Dans le même temps, cette possibilité n'est pas offerte aux jeunes des petites villes qui

s'associent donc avec ceux qui sont à leur portée. Dans leur enquête comparant deux périodes (2001 et 2017) en prenant en compte quelques évolutions majeures de la société d'une période à l'autre, Favre et Grossetti (2022) montrent que l'homogénéité de niveau d'études pour les plus diplômés a significativement augmenté, le taux d'homogénéité passant de 48,8% en 2001 à 61,7% en 2017. Une des pistes d'explication qu'ils avancent est l'augmentation du niveau de diplôme en France de manière générale et de la ville de Toulouse (lieu de l'enquête) en particulier.

Au vu de ces résultats, quelle sera l'homogénéité des réseaux personnels à Conakry ? La question est d'autant plus pertinente que, comme nous l'avons dit tout au long de notre thèse, notre enquête a été réalisée dans une zone exclusivement urbaine. Si nous ne disposons pas de données antérieures aux nôtres en Guinée, nous pouvons les comparer à celles des enquêtes précédemment citées, notamment celle de Toulouse. Cette comparaison sera d'autant plus pertinente que comme nous l'avons dit dans la partie méthodologique, le protocole d'enquête reste le même à quelques exceptions près.

Par ailleurs, en plus de l'homophilie fondée sur les caractéristiques socio-démographiques, nous nous intéresserons aussi à un type d'homophilie particulier qui nous semble incontournable quand on veut comprendre la structuration des réseaux personnels dans un pays d'Afrique subsaharienne comme la Guinée caractérisé par une pluralité ethnique. L'homophilie d'ethnie est une question saillante dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Comme nous l'avons montré dans la partie méthodologique, Conakry constitue la Guinée en miniature, où cohabitent quasiment autant d'ethnies qu'il en existe dans le pays. Or, de la veille de l'indépendance à nos jours, les entrepreneurs politiques n'ont cessé de les instrumentaliser à des fins électoralistes au point d'avoir des affrontements à relents ethniques au moment de plusieurs consultations électorales. La question qui se pose est de savoir si ces tensions sont de nature à produire des réseaux complètement ou plus ou moins homogènes en termes de composition ethnique pour les Conakryka. Nos données nous permettent de proposer des réponses pour cette question.

Ce chapitre s'attellera à répondre à ces questions en deux temps. Dans un premier temps, nous allons explorer l'homophilie reposant sur les caractéristiques sociodémographiques. Nous montrerons que, dans l'ensemble, nos résultats ne divergent pas considérablement de ceux obtenus dans les précédentes enquêtes, notamment celle de Toulouse. Dans un deuxième temps, nous nous intéressons à l'homophilie ethnique. Nous montrerons que si cette dernière ne fait aucun doute dans les réseaux que nous étudions, cependant les raisons ne sont pas forcément

celles auxquelles nous pensons spontanément, comme les tensions électorales. Mais plutôt des éléments sociaux comme le poids relatif de chaque groupe ethnique dans l'ensemble de la population ou encore la chronologie historique à Conakry de l'installation des différents groupes ethniques.

8.1. L'homophilie en fonction des caractéristiques sociales des enquêtés

8.1.1. L'homophilie de genre

Comme dans les enquêtes précédentes, nous observons une forte homophilie en termes de genre dans les réseaux personnels des Conakryka. Dans l'ensemble, 79,5% des relations citées par les enquêtés sont considérées comme étant homophiles en termes de genre. Cependant, les hommes ont tendance à avoir des relations plus homophiles (83,2%) que les femmes (74%).

Tableau 34 : Homophilie de genre à Conakry

Genre	Homophilie de genre		Total
	Hétérophilie	Homophilie	
Femme	26%	74%	100%
Homme	16,8%	83,2%	100%
Total	20,5%	79,5%	100%

Sources : enquête Conakry

Lecture : 26% des personnes citées par les femmes sont des hommes

Si la tendance générale reste la même, cependant on observe une plus grande homophilie de genre à Conakry, comparé à Toulouse, où 69% des relations citées sont homophiles en termes de genre. Contrairement à ce qu'on observe à Conakry, à Toulouse ce sont les femmes qui ont relations les plus homophiles en termes de genre, (70,5% pour ces dernières et 67,5% pour les hommes).

Tableau 35 : Homophilie de genre à Toulouse

Homophilie de genre			
Genre	Hétérophilie	Homophilie	Total
Femme	29,5%	70,5%	100%
Homme	32,7%	67,5%	100%
Total	31%	69%	100%

Sources : enquête Toulouse RESTIC 2017

Lecture : 29,5% des personnes citées par les femmes sont des hommes

On n'observe pas de différence en termes d'homophilie de genre en fonction des cycles de la vie (âge). On ne note pas non plus un effet de l'activité, de la situation familiale, etc. On peut donc avancer que les Conakryka dans leur ensemble vivent les mêmes réalités en termes d'homophilie de genre.

Cependant, des facteurs liés à la structuration des réseaux ont des effets sur l'homophilie de genre. C'est notamment le cas notamment des rôles sociaux. Selon qu'ils sont hommes ou femmes, certains rôles sociaux vont avoir tendance à apporter plus de diversité ou plus d'homogénéité dans les relations en termes de genre. Par exemple 66,2% des relations collégiales des femmes sont des relations homophiles et ce chiffre est de 81,3% chez les hommes. Dans le même temps, 91,1% des relations de voisinage des femmes sont des relations homophiles tandis que ce chiffre n'est que de 75,4% pour les hommes. On voit donc que les relations qui apportent de la diversité ou de l'homogénéité ne sont pas les mêmes selon qu'on soit homme ou femme.

A l'instar des rôles sociaux, les générateurs de noms nous permettent de comprendre certaines implications de cette homophilie de genre. D'abord, certains générateurs ont tendance à produire plus d'homophilie, c'est le cas notamment des générateurs *loisirs*, *problèmes personnels*, *discussions politiques et groupes*, les autres s'alignent plutôt sur la moyenne. Comme pour les rôles sociaux, selon que les enquêtés soient hommes ou femmes, les générateurs produiront plus ou moins d'homophilie. Le générateur *maison* est celui qui produit le plus d'homophilie pour les femmes. En effet, 100% des relations citées dans ce générateur par les femmes sont des relations homophiles, tandis que ce chiffre n'est que de 65,1% pour les hommes. En dehors du générateur *maison*, celui des *cérémonies* aussi semble créer plus de relations homophiles pour les femmes comparées aux hommes : on note 83,6% pour les femmes

et 74,3% pour les hommes. Concernant les hommes, le générateur *discussion politique* est de loin celui qui crée le plus de relations homophiles : on note 96,7% pour ces derniers et seulement 45% pour les femmes. A celui-ci, on peut rajouter les *loisirs* : 95,7% pour les hommes et 80% pour les femmes.

On voit donc que, dans l'ensemble, si cette enquête confirme ce qui a déjà été observé dans les enquêtes précédentes en termes d'homophilie, on observe néanmoins qu'elle est plus marquée dans le contexte guinéen. Ce sont principalement les rôles sociaux et les générateurs de noms qui semblent le plus jouer dans les différenciations entre hommes et femmes.

Ce constat concernant l'homophilie de genre peut être expliqué par des facteurs propres à la Guinée ou à l'Afrique subsaharienne de manière générale. Ces facteurs sont de l'ordre de la sociabilité quotidienne mais aussi des réalités de l'économie guinéenne. Deux situations que nous avons observées pendant notre enquête de terrain nous permettent d'illustrer notre propos :

« Nous sommes arrivés vers 10 h dans le quartier. Dès qu'on s'est garé et confié la voiture, nous avons aperçu trois jeunes assis sur un banc devant un atelier de couture dont l'un était en train de déjeuner. Nous nous sommes approchés et avons demandé s'ils avaient quelque temps à nous accorder. Ils nous ont bien reçu et nous ont donné la possibilité d'expliquer l'enquête. Celui qui déjeunait était disposé à nous répondre. Il nous a donné rendez-vous dans un café à côté. Une fois qu'il a fini de déjeuner, il nous a rejoints. Entre temps, mon collègue avait déjà démarché un client du café et avait commencé à administrer le questionnaire. J'ai fait de même avec l' « homme qui déjeunait ». (...) »

Une des choses que nous pouvions noter dans le café était qu'il n'y avait aucune femme, ni parmi les clients, ni parmi le personnel du café. Il y avait plus précisément des hommes entre la vingtaine et la soixantaine. Parmi eux il y avait des actifs, des chômeurs, des retraités. Ils avaient cependant en commun le fait de parler de l'actualité politique. Même s'ils avaient des activités différentes et des âges différents, ils semblaient tous se connaître. Nous avons compris qu'ils étaient tous des habitués du café. Quelque temps après le début de mon premier entretien, une femme vendeuse de « Khabi » (Igname) cuites est arrivée avec sa marchandise. Elle semblait aussi être une habituée du café. Mais ce jour-là ses habituels clients semblaient ne pas avoir de quoi acheter ses mets. Dans un élan de solidarité et pour faciliter la suite de mon enquête dans le café, j'ai proposé le khabi à tous ceux qui y étaient ce qu'ils avaient accepté avec joie. »

Mardi 22 janvier 2019, extrait du journal de terrain

Cet extrait du journal de terrain vient illustrer en partie la manière dont la ségrégation liée au genre se construit. On comprend par-là que l'espace public n'est pas souvent ouvert aux femmes. Il est donc tout à fait logique que, par exemple, certains générateurs notamment les discussions politiques créent de l'entre soi pour les hommes.

Si certains contextes notamment celui des espaces publics créent de l'entre-soi pour les hommes, nous allons voir que d'autres contextes (l'activité) spécifiques créent de l'entre-soi pour les femmes :

« Quelques semaines après le début de notre terrain, nous avons fait le constat que la proportion des femmes parmi les enquêtés était très faible. Cela était principalement dû au fait que la principale méthode que nous utilisions était celle du démarchage dans les lieux publics (cafés, ateliers, salons de coiffure, etc.) et les concessions individuelles. Il se trouve que dans ces endroits, il nous a été difficile de rencontrer des femmes disposées à répondre instantanément à notre enquête et les rendez-vous se sont révélés presque impossibles à prendre car ces dernières nous disaient qu'elles avaient des journées chargées entre le ménage à la maison et leurs diverses activités génératrices de revenus notamment. Nous avons donc eu l'idée d'aller dans les marchés à étalages où l'écrasante majorité, si ce n'est l'intégralité des étalagistes, sont des femmes. Pour maximiser nos chances d'avoir des répondantes, nous avons décidé d'aller les démarcher dans l'après-midi, période à laquelle elles auront écoulé non seulement la plus grande partie de leurs marchandises, mais aussi où les clients se font rares. Ce qui fut fait par la suite et effectivement nos a priori s'étaient confirmés car dans cette partie du marché nous n'avons trouvé que des femmes et elles nous ont quasiment toutes répondu entre le passage des clients même si l'affluence n'étaient pas celle de la matinée. »

Lundi 18 mars 2019, extrait du journal de terrain

Ces deux extraits illustrent en partie la manière dont se construit l'homophilie de genre. D'un côté, nous avons une sociabilité des hommes qui se construit dans des endroits qui sont quasi exclusivement fréquentés par les hommes, les cafés plus précisément. Dans ces endroits, les femmes qui y vont n'y vont pas pour flâner ou parler de politique, c'est comme si tout était fait pour que les femmes n'y aillent pas sans « raison valable ». Ainsi, dans le premier extrait, nous

avons vu que la seule femme qui a été présente dans le café était la vendeuse d'ignames cuites. De l'autre côté, nous avons un domaine d'activité largement ségrégué. La vente à l'étale relevant de la quasi exclusivité des femmes. Une telle configuration ne peut qu'entraîner des réseaux très ségrégués sur le plan du genre.

8.1.2. L'homophilie d'éducation

L'homophilie de diplôme suit la même logique que ce qui a été observé jusque-là dans les enquêtes précédentes. Plus les enquêtés sont diplômés plus ils ont tendance à avoir des relations homophiles en termes de niveau d'études. Dans l'ensemble, 53,6% des relations citées par les enquêtés sont homophiles. Les sans diplôme sont ceux qui ont les relations les moins homophiles avec seulement 33,3%, on monte à 49,9% pour les diplômés du primaire et du secondaire et on termine à 66,8% pour les diplômés du supérieur.

Tableau 36 : Homophilie d'éducation à Conakry

Diplôme	Homophilie de diplôme		Total
	Hétérophilie	Homophilie	
Sans diplôme	66,7%	33,3%	100,0%
Education primaire ou secondaire	50,1%	49,9%	100,0%
Education supérieure	33,2%	66,8%	100,0%
Total	46,4%	53,6%	100,0%

Sources : enquête Conakry

Lecture : 66,7% des personnes citées par les enquêtés sans diplôme ont un autre même niveau d'études.

Comme dit plus haut, cette même tendance s'observe dans d'autres enquêtes et d'autres contextes nationaux. C'est le cas notamment à Toulouse. Si le découpage sur le niveau de diplôme est différent par rapport à l'enquête de Conakry, cependant la tendance générale reste la même, c'est-à-dire qu'on observe que plus les enquêtés sont diplômés, plus ils sont dans l'entre soi en termes de niveau d'études. Dans l'ensemble, 53,6% des relations des toulousains sont considérées comme étant homophiles en termes de niveau d'études. On note 38% de

relations homophiles pour ceux qui ont un niveau de diplôme inférieur au bac et 76,1% pour ceux qui ont bac + 4.

Tableau 37 : Homophilie d'éducation à Toulouse

Diplôme	Homophilie de diplôme		Total
	Hétérophilie	Homophilie	
Inférieur au bac	62,0%	38,0%	100%
Bac	53,5%	46,5%	100%
Bac + 2	77,8%	22,2%	100%
Bac + 4	23,9%	76,1%	100%
Total	53,6%	46,4%	100%

Sources : enquête Toulouse RESTIC 2017

Lecture : 62% des personnes citées par les enquêtés qui n'ont pas le baccalauréat ont un autre niveau d'études.

8.1.3. Homophilie d'activité

Comme pour le genre et l'activité, l'homophilie d'activité à Conakry s'inscrit elle aussi dans les tendances observées ailleurs. En effet elle est moins importante comparée à celle observée pour le genre et l'éducation. Une majorité des relations citées par les enquêtés sont plutôt hétérophiles (64,6%). Ce chiffre est de 52,6% dans l'enquête de Toulouse. Si dans l'ensemble on a donc une majorité de relations hétérophiles en termes d'activité dans les deux enquêtes, cependant elle est plus importante à Conakry qu'à Toulouse.

Tableau 38 : Homophilie d'activité à Conakry

Activité	Homophilie d'activité		Total
	Hétérophilie	Homophilie	
Salariés, cadres, armée	65,8%	34,2%	100%
Commerçants, prof libérales	73,8%	26,2%	100%
Artisans	63,6%	36,4%	100%
Lycéens, étudiants	46,8%	53,2%	100%
Inactifs, chômeurs, au foyer	64,2%	35,8%	100%
Total	64,60%	35,40%	100%

Sources : enquête Conakry

Lecture : 65,8% des personnes citées par les enquêtés salariés, cadres ou membres de l'armée sont dans d'autres catégories d'activité.

Si dans l'ensemble le taux d'homophilie d'activité est faible si on le compare notamment à celui du genre et de l'éducation, certaines catégories se démarquent en ayant une majorité de relations homophiles, c'est le cas notamment des lycéens/étudiants (53,2% de relations homophiles). Ceci est tout à fait logique quand on sait que sont concernés dans cette catégorie des jeunes plus à même de créer des relations homophiles sur plusieurs plans. A contrario, la catégorie qui déclare le taux d'homophilie le plus bas sont les commerçants et les personnes exerçant des professions libérales avec seulement 26,2% de relations homophiles. Là aussi sont concernés en général des personnes plus âgées et de ce fait plus promptes à créer des relations hétérophiles en tout genre.

En prenant en compte les rôles sociaux, on constate logiquement que ce sont les relations déclarées comme collégiales qui sont les plus homophiles en termes d'activité avec 64,9%. Nous pouvons citer les relations amicales dans une moindre mesure avec un taux d'homophilie de 33,6%.

8.1.4. Homophilie de revenus

Le revenu est un autre indicateur qui nous permet d'aborder l'homophilie. Dans l'ensemble, comme pour l'homophilie d'activité, on note une majorité de relations hétérophiles en termes de revenu. En effet, en associant le score des relations moins aisées et plus aisées, on note 58,9% de relations hétérophiles contre 41,1% de relations homophiles. Nos résultats montrent que plus

le revenu des enquêtés est important, plus le taux d'homophilie est faible. On va d'un taux d'homophilie de 47,1% pour les revenus les plus faibles à un taux d'homophilie de 35,8% pour les plus hauts revenus. Est-ce à dire que les pauvres ont plus tendance à être dans l'entre soi ? Le fait que la société guinéenne compte encore une majorité de personnes vivant sous le seuil de pauvreté nous invite à être prudent face à une telle hypothèse. Les moins aisés étant plus nombreux, il est tout à fait logique qu'on ait plus d'entre soi parmi ces derniers.

Tableau 39 : Homophilie de revenu à Conakry

Revenu	Homophilie de revenu			Total
	Moins aisé.e	Même niveau de vie	Plus aisé.e	
<= 300000	19%	47,10%	33,90%	100,00%
300001 – 1000000	21,20%	43,10%	35,80%	100%
1000001 - 2000000	32,10%	33,30%	34,60%	100%
2000001+	39,80%	35,80%	24,40%	100%
Total	26,00%	41,10%	32,90%	100,00%

Sources : enquête Conakry

Lecture : 19% des personnes citées par les enquêtés ayant un revenu inférieur ou égal à 300000 francs sont dans la même catégorie de revenus.

Certains indicateurs influencent cette homophilie de revenu. C'est le cas notamment de l'activité. Nous avons vu précédemment que les lycéens et étudiants sont plus à même d'être dans l'entre soi. Cette tendance se confirme concernant le revenu. En effet, ces derniers déclarent que 62,9% de leurs relations ont le même niveau de vie qu'eux. A contrario, comme on l'avait aussi déjà observé précédemment, ce sont les commerçants et les tenant des professions libérales qui ont le taux de relations homophiles le moins important : pour 38,7% de leurs relations ils estiment que les personnes concernées ont le même niveau de revenu qu'eux.

En prenant en compte les rôles sociaux, on constate logiquement que ce sont les collègues qui ont en majorité le même niveau de vie que les enquêtés : en effet, 56,5% des relations collégiales sont considérées par les enquêtés comme ayant le même niveau de vie qu'eux-mêmes alors que la moyenne pour l'ensemble des enquêtés est de 44,7%. Les voisins constituent les relations les

moins homophiles en termes de revenu avec seulement 35,8% de relations homophiles. Ceci se comprend dans la mesure où si on peut retrouver des îlots d'homogénéité en termes de revenu ou de niveau d'éducation dans certains quartiers de Conakry, la configuration générale de la ville fait cohabiter des ménages d'une certaine diversité en termes de revenu ou de niveau d'études. Nous avons déjà évoqué les causes de cette configuration spécifique plus haut.

8.2. L'homophilie ethnique et religieuse en Guinée : Vers des réseaux de plus en plus diversifiés ?

L'une des originalités de cette enquête (par rapport à l'enquête de Toulouse notamment) est d'avoir abordé ce que nous avons appelé homophilie d'ethnie et dans une moindre mesure de religion (celle de religion permettant de comprendre celle d'ethnie). C'est donc la tendance qu'auront les enquêtés à être, de manière volontaire ou non, en relation avec des gens de la même ethnie ou religion qu'eux. Il n'est pas aisé d'aborder cette question. D'abord cette thèse même si elle porte sur la Guinée, est néanmoins réalisée dans une université française où les statistiques ethniques sont interdites. S'il n'y a pas une législation claire en Guinée concernant les statistiques ethniques, il y a une certaine tolérance (en témoigne quelques thèses réalisées sur la Guinée avec un focus sur l'ethnicité). En dehors de cette difficulté institutionnelle, on peut noter une difficulté académique, plus précisément sur la manière d'aborder l'ethnie en termes d'approche théorique ou de définition. Enfin, il faut tenir compte du climat politique régnant en Guinée de la veille des indépendances à nos jours et dont nous avons fait mention plus haut.

Malgré toutes ces difficultés, nous avons quand même fait le choix d'aborder la question en vue notamment de dépassionner le débat et en même temps de rompre le monopole qu'a la politique sur cette question. Dans ce sens, l'analyse de réseau constitue un moyen efficace pour étudier cette homophilie ethnique et religieuse dans la mesure où elle permet de comprendre l'entourage, les milieux sociaux dans lesquels un individu évolue (Fisher, 1982 ; Wellman, 1979). Peter V. Marsden (Marsden, 1987) et Bas Hofstra (Hofstra et al., 2017) considèrent que l'ethnicité est une dimension importante pour expliquer les relations dans plusieurs sociétés. Ceci est d'autant plus vrai dans le contexte Guinéen que le pays compte plus d'une vingtaine d'ethnies. Aussi, à la question posée aux enquêtés de savoir s'ils se considéraient comme

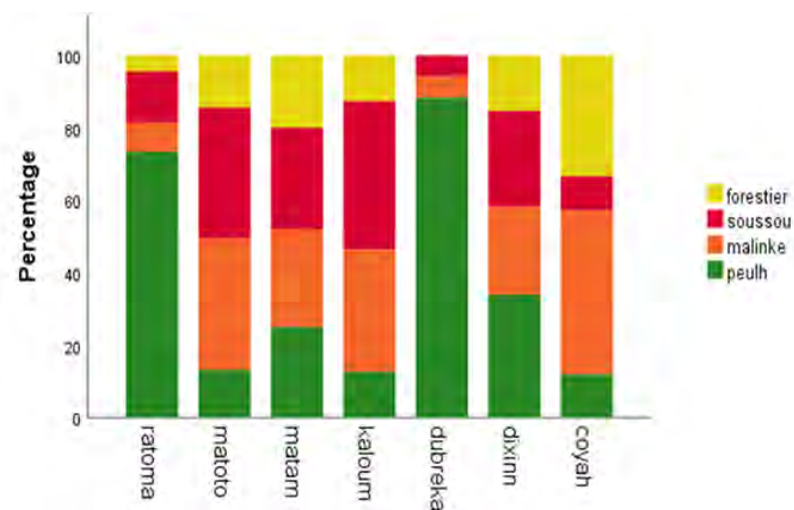
appartenant à une ethnie en particulier, près de 100% avaient répondu par l'affirmative et ils ne semblaient pas choqués ou gênés par la question.

Comme nous le verrons dans la suite de cette partie, l'homophilie d'ethnie s'explique par plusieurs facteurs (religion, composition sociale de la société, contextes de rencontres, etc.) qu'il nous faut contrôler pour mieux comprendre les mécanismes qui en sont la cause. Pour étudier l'homophilie en termes ethniques et surtout les différents facteurs qui y contribuent, nous proposons dans cette partie d'aller au-delà des mesures descriptives et d'utiliser des régressions logistiques binaires multiniveau pour écarter un à un les facteurs qui expliquent ce phénomène. Dans ces modèles, l'unité d'observation est celle des relations, raison pour laquelle nous utilisons des modèles multiniveaux, dans lesquels les répondants constituent le deuxième niveau. La variable dépendante est celle de la similarité d'ethnie entre ego et alter, si ces derniers déclarent être de la même ethnie, la variable est égale à 1 et à 0 dans le cas contraire. Nous contrôlons nos résultats par le sexe du répondant, son âge, sa situation familiale (en ménage ou seul, et vit avec enfants ou sans enfants), son niveau d'études, son activité et sa catégorie ethnique. Nous ajoutons ensuite une après l'autre les variables indiquant le rôle de la relation (ami, famille, collègue, voisin, conjoint ou connaissance), la composition sociale de la ville de Conakry en termes d'ethnie, et la religion du répondant, pour évaluer la contribution de chacun de ces facteurs à l'homogénéité des réseaux personnels en termes d'ethnie. Le détail des modèles réalisés peut être trouvé dans l'annexe 3, pour faciliter la lecture nous ne présenterons dans cette partie que les moyennes marginales estimées par les modèles.

8.2.1. La « ségrégation » ethnique à Conakry

Avant d'aborder les relations interethniques en tant que telle, il serait d'abord intéressant de faire un tour d'horizon de la répartition géographique des ethnies à Conakry à travers nos données.

Figure 12 : La répartition spatiale des ethnies dans les différentes communes de Conakry



Sources : enquête Conakry

Ce graphique nous permet de comprendre qu’habiter dans une commune ou une autre de Conakry dépend de l’ethnie des enquêtés. Comme nous l’avons déjà mentionné plus haut, s’il y a plus d’une vingtaine d’ethnies en Guinée, cependant il y a des dominantes qui sont les soussous, les peulhs, les malinkés et les « forestiers » (ce terme désigne en réalité toutes les ethnies originaires de la région de la Guinée forestière dont aucune ne domine numériquement). Pour une question de pratique de l’analyse, nous avons assimilé les ethnies minoritaires à ces grandes dominantes avec un certain nombre de critères (voir la partie méthodologique/théorique).

En observant ce graphique, on peut avancer dans un premier temps que toutes les ethnies habitent dans toutes les communes de Conakry. Cependant, on peut noter que, dans une certaine mesure, chaque ethnie a une commune-bastion. La commune de Ratoma abrite une majorité de peulhs. La commune de Matoto abrite en majorité des malinkés même s’ils sont talonnés de près par les soussous. La commune de Kaloum abrite quant à elle majoritairement des soussous. Si les forestiers ne semblent majoritaires dans une commune, cependant ils semblent plus habiter la préfecture de Coyah. Il faut préciser que Coyah et Dubréka ne sont pas des communes de Conakry mais des préfectures indépendantes faisant partie de la région administrative de

Kindia. Il se trouve que les zones enquêtées dans ces préfectures constituent un prolongement de la ville de Conakry et sont donc plus proches de certaines communes de Conakry que les chefs-lieux de ces préfectures. De ce fait, ils font partie du Grand Conakry. De ce fait Coyah constitue le prolongement de la commune de Matoto et Dubréka le prolongement de la commune de Ratoma. Les communes de Matam et Dixinn sont des communes où il y a un certain équilibre entre les différentes ethnies.

Cette répartition spatiale des ethnies à Conakry et ses environs tient de l'histoire de la fondation de la ville et de son peuplement par vagues successives de la veille de la pénétration coloniale à nos jours (voir plus haut).

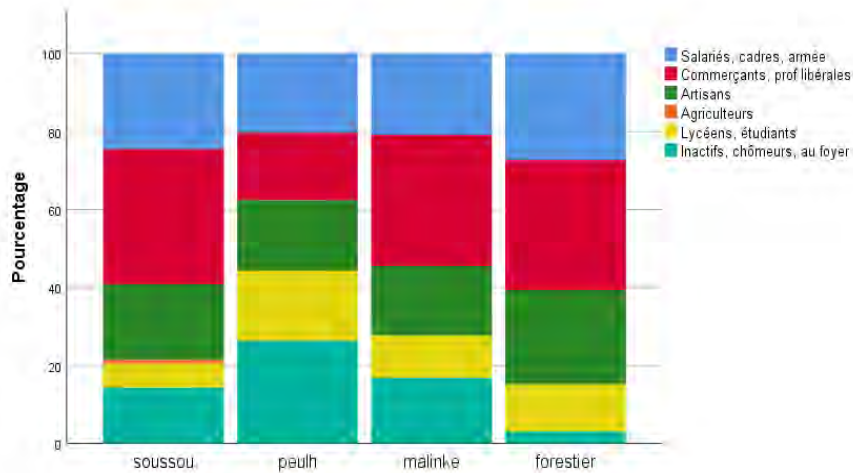
Au vu de ces données, nous avançons l'hypothèse que cette ségrégation spatiale sera de nature à favoriser l'entre-soi. Nous allons la vérifier plus loin.

8.2.2. Une spécialisation en termes d'activités

Si de nos jours les activités ont tendance à se « démocratiser » en Guinée, elles ont longtemps été ethniquement connotées. Et cette connotation subsiste encore. Pour comprendre cette connotation, il faut remonter l'histoire à la fois de la Guinée et de Conakry en s'intéressant particulièrement au système de castes. Par exemple il est de notoriété publique que Conakry a été fondée par les bagas (assimilés de nos jours aux soussous) un peuple de pêcheurs et qui reste « propriétaire » de la mer (l'océan). On sait aussi que les soussous et forestiers sont des cultivateurs et exploitant des produits forestiers, les peulhs des éleveurs et les malinkés à la fois des chasseurs, marchands et cultivateurs. Dans chacune de ces grandes composantes ethniques, existent des castes qui correspondent à des métiers : cordonniers, forgerons, tisserands, potiers, sculpteurs, etc. Ces systèmes datant d'avant la colonisation se sont maintenus dans le temps et continuent d'exister principalement à l'intérieur du pays, et dans une moindre mesure à Conakry.

Ceci dit, nos données nous permettent de constater effectivement que les activités sont corrélées aux ethnies.

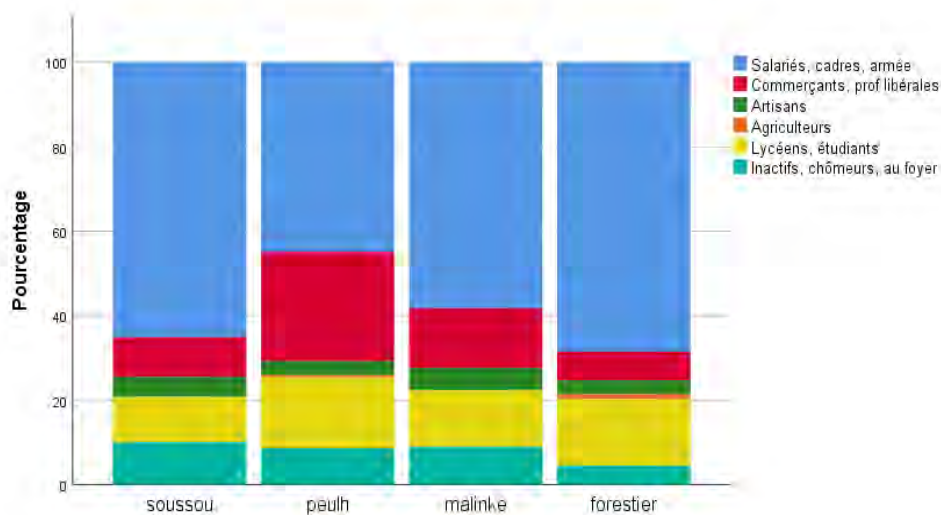
Figure 13 : Les activités des femmes selon l'ethnie



Sources : enquête Conakry

Ce graphique nous permet de constater que les femmes soussous exercent principalement dans le commerce comme d'ailleurs les malinké et les forestières. Dans le même temps, on observe un certain équilibre entre le commerce, le salariat, et l'artisanat pour les femmes peulhs. Ces dernières sont dans le même temps celles qui sont le plus inactives. Les femmes forestières sont celles qui sont les moins inactives et les malinkés et soussous sont dans une position intermédiaire.

Figure 14 : Les activités des hommes selon l'ethnie



Sources : enquête Conakry

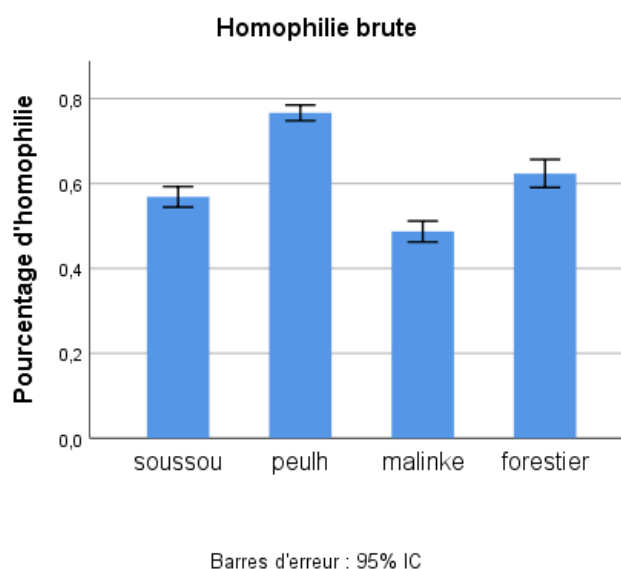
Dans l'ensemble, les hommes actifs sont surtout dans le salariat et l'armée. Cependant les hommes soussous et forestiers restent surreprésentés dans cette activité. Les hommes malinkés se situent dans une position intermédiaire et les hommes peulhs sont sous-représentés. Dans le même temps, les hommes peulhs sont surreprésentés parmi les commerçants, les hommes malinkés sont dans une position intermédiaire et les hommes soussous et forestiers restent sous représentés dans cette activité. On note un certain équilibre pour le taux d'activité excepté les hommes forestiers qui ne sont que très peu inactifs. Il faut aussi noter un certain équilibre pour l'artisanat.

Comme pour la ségrégation spatiale, nous faisons l'hypothèse que cette spécialisation des ethnies en termes d'activités sera de nature à favoriser l'entre-soi surtout quand on sait que le travail constitue un des contextes de création des relations.

8.2.3. Une forte ségrégation des réseaux personnels

Nos données confirment notre hypothèse de départ qui postulait une forte homophilie d'ethnie. En effet, le taux d'homophilie dans son ensemble tourne autour de 70%. C'est-à-dire que 70% des relations citées par les enquêtés sont considérées comme ethniquement homophiles. Pour autant faut-il conclure ou confirmer l'ethnocentrisme (que nous définissons ici comme étant la tendance à privilégier de manière constante de se mettre en relation avec des personnes de la même ethnie réelle ou supposée) des guinéens qui se manifeste notamment par le « tribalisme politique » ?

Figure 15 : Homophilie ethnique selon l'ethnie des enquêtés



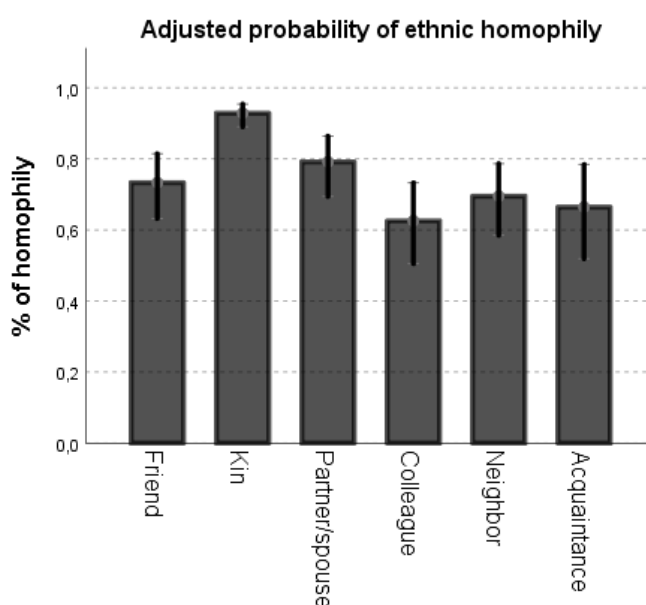
Sources : enquête Conakry

Il serait hâtif de répondre à cette question par l'affirmative. D'abord tous les groupes ethniques n'ont pas le même score d'homophilie ethnique. Le graphique ci-dessus nous permet de voir que les peulhs ont le taux d'homophilie le plus élevé. Les Malinkés ont le taux d'homophilie le plus faible et enfin les forestiers et les soussous tournent autour de la moyenne. Peut-on pour autant conclure que certains groupes ethniques privilégient plus l'entre soi que d'autres ? Nous allons voir plus loin que cela ne relève pas forcément d'un acte volontaire mais que certaines dispositions purement sociales amènent certains groupes ethniques à avoir un taux d'homophilie plus important que d'autres.

8.2.4. Un taux d'homophilie plus important pour les liens familiaux et amicaux

Si l'homophilie reste très élevée dans son ensemble, nos données nous permettent de voir que toutes les relations ne sont pas logées à la même enseigne. La figure ci-dessous nous montre le taux d'homophilie en fonction du rôle relationnel.

Figure 16 : Homophilie selon le rôle relationnel



Source : Enquête Conakry

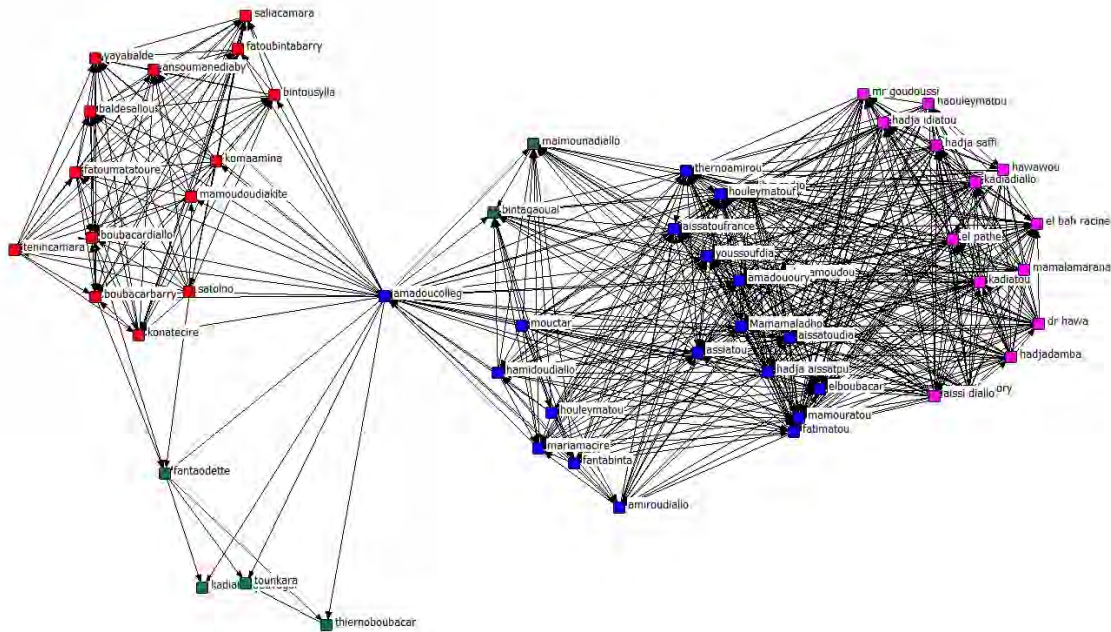
Note : Probabilité d'homophilie des relations prédite par le modèle 2 de l'annexe 3 : contrôlé par le sexe, l'âge, la situation familiale, le niveau d'études et l'activité du répondant.

Cette figure nous permet de constater que les relations familiales (y compris le conjoint) et amicales sont les plus homophiles. En effet leurs scores tournent autour de 80%. Dans le même temps, les rôles sociaux qui apportent le plus de diversité sont les collègues, les voisins et connaissances dans une moindre mesure. Ceci nous montre donc que ce sont logiquement les relations proches qui sont plus homophiles, ce qui a été déjà montré dans les explications de l'homophilie de manière générale. Il est aussi tout à fait logique qu'on ait plus de diversité dans

le voisinage car, s'il existe des concentrations dans certains quartiers en termes d'ethnie, on y trouve cependant plus de diversité que parmi les relations proches. Les relations de travail apportent aussi plus de diversité car, contrairement à la famille et au lieu d'habitat, ceux qui s'y rencontrent et y tissent des relations en dehors du travail ont plus de chance de venir d'horizons différents en termes d'ethnie.

Cette tendance peut être illustrée par le réseau de Mme Cobra que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer plus haut :

Réseau de Mme Cobra



Légende

- Voisins
- Famille
- Collègues de travail
- Amis de la fac

Rappelons que Mme Coba est née dans une ville de la moyenne Guinée à la veille des indépendances, qu'elle y a commencé ses études élémentaires à la même période, qu'après l'indépendance elle y a étudié jusqu'à l'obtention de son certificat d'étude élémentaire avant de poursuivre ses études dans une autre localité mais dans la même région de la moyenne Guinée jusqu'à l'obtention de son baccalauréat, s'inscrivant enfin à l'université de Conakry dans les années 1970 pour faire des études en Ingénierie.

Comme on peut le voir sur son réseau, en bleu figurent ses relations familiales qui comptent 19 membres et parmi lesquels il y a 100% d'homophilie en termes d'ethnie. Son réseau commence à se diversifier en termes d'ethnie avec l'entrée des relations amicales qu'elle a tissées à l'université en vert. Parmi celles avec lesquelles elle a gardé le contact (au nombre de 6), 3 sont d'une autre ethnie que la sienne, ce sont tounkara, kadiatou bangoura et fantaodette. L'homophilie recule encore plus dans son réseau quand ses collègues du travail (en rouge) font leur entrée. En effet, sur 14 collègues cités, seulement 5 sont de son ethnie, ce sont : boubacbarry, boubacardiallo, baldesaliou, yayabalde et bintabarry.

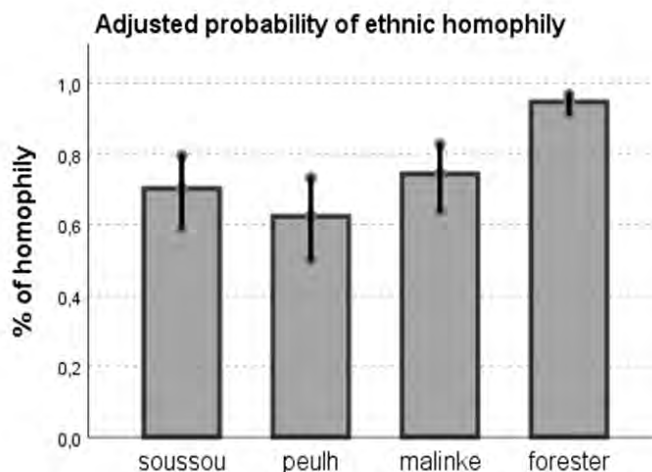
Cette configuration du réseau de Mme Coba est tout fait logique dans la mesure où les membres de la famille sont des relations le plus souvent présentes dès la naissance en dehors de la famille issue du mariage dans les cas où le mariage se fait en dehors de la famille. Le fait que Mme Coba soit venue dans la capitale Conakry pour réaliser ses études universitaires lui a permis de diversifier son réseau en termes d'ethnies. En effet, Conakry est une ville de rencontre pour toutes les ethnies de la Guinée et elle concentre la plupart des opportunités en termes d'études et d'emploi. Ainsi, notre enquêtée a pu rencontrer et intégrer dans son réseau des relations avec des personnes qui sont venues à Conakry dans le même but qu'elle. Nous avons vu que cette diversification s'est poursuivie avec son entrée dans le monde du travail.

8.2.5. Expliquer l'homophilie d'ethnie par le poids relatif de chaque groupe ethnique au sein de la population dans son ensemble

A travers les données que nous venons d'analyser, le constat est sans appel. L'homophilie d'ethnie est bien une réalité au sein de la société guinéenne. Cependant, le sentiment d'appartenance ethnique, le tribalisme politique, ou les entrepreneurs politiques, ne suffisent pas à eux seuls pour expliquer ce fort taux d'homophilie.

Il faut avant tout comme nous le suggère Peter M. Blau (Blau, 1977) faire appel à l'effet de composition de la société : « Si la société est divisée en deux groupes de taille différente, et s'il existe des associations sociales entre les membres des deux groupes, il s'en suit logiquement que le taux d'associations intergroupes du plus petit groupe doit dépasser celui du plus grand ». (Blau, 1977, p21). Ceci revient donc à dire que certains groupes ethniques ont des taux d'homophilie plus élevés que d'autres, ce n'est pas parce que leurs membres auraient des dispositions qui leur feraient plus privilégier d'être en relation avec des gens de la même ethnie qu'eux. Mais plutôt, cet état de fait s'explique par le poids relatif de chacun de ces groupes au sein de la société. Pour cela nous intégrons dans les modèles, une variable que nous appelons « structure d'opportunité d'ethnie » qui mesure la probabilité qu'une personne citée soit de la même ethnie que celle du répondant compte tenu de la composition sociale de Conakry. Pour cela nous prenons les chiffres descriptifs de la composition sociale de notre échantillon qui reflète au moins de manière approximative la composition sociale de l'agglomération. L'ajout de cette variable, même approximative, nous permet de contrôler l'effet de la composition de la population en termes ethniques sur la composition des réseaux personnels. Cela revient à raisonner « comme si » la société Guinéenne était composée à 25% de chaque groupe ethnique.

Figure 17 : Homophilie ethnique en contrôlant la composition ethnique de la population



Sources : enquête Conakry

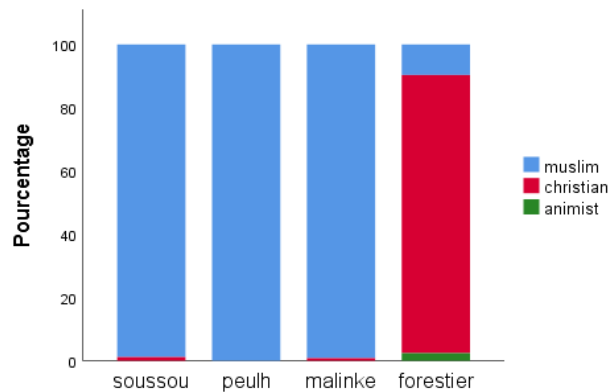
Note de lecture : Si la société Guinéenne était composée à 25% de chaque groupe ethnique, un membre du réseau d'une personne Peuhl aurait 62% de chance d'être Peuhl également.

Probabilité prédite par le modèle 3 de l'annexe 3 contrôlé par le sexe, l'âge, la situation familiale, le niveau d'études et l'activité du répondant, le rôle de la relation et la structure d'opportunités en termes d'ethnie.

Cette figure nous permet de voir le taux d'homophilie de chaque groupe ethnique en contrôlant la taille relative de chaque groupe. En d'autres termes, si la société guinéenne était composée de 25% de Peuhl, Soussou, Malinké et Forestier, on n'aurait quasiment plus de différences en termes d'homophilie entre les différents groupes ethniques à part pour les individus originaires de la Guinée forestière.

Nous avons donc vu qu'en contrôlant par le poids relatif de chaque groupe ethnique au sein de la société guinéenne, tous les groupes ont quasiment le même taux d'homophilie en dehors des personnes originaires de la Guinée forestière qui conserve un taux d'homophilie relativement élevé. Comment expliquer le démarquage de ce groupe en particulier ? Un deuxième élément intervient qui est celui de la religion.

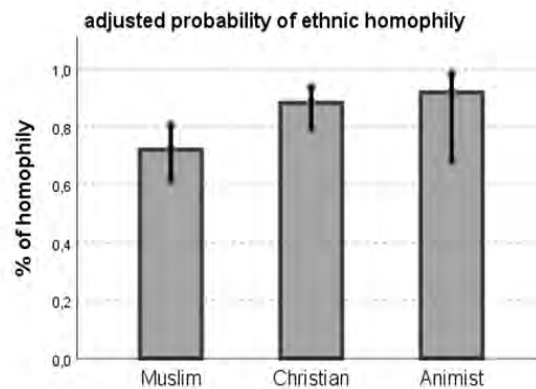
Figure 18 : Composition religieuse de chaque groupe ethnique



Sources : enquête Conakry

En effet, la figure ci-dessus nous permet de voir que la religion dépend du groupe ethnique. Alors que les soussous, peulhs et malinké sont quasi exclusivement des musulmans, les forestiers sont dans leur écrasante majorité des chrétiens. De ce fait, on peut émettre l'hypothèse que le taux important d'homophilie des individus originaires de la Guinée forestière peut s'expliquer par leur affiliation religieuse. Une partie de leurs relations peuvent être formées et entretenues dans les églises et lors des activités religieuses.

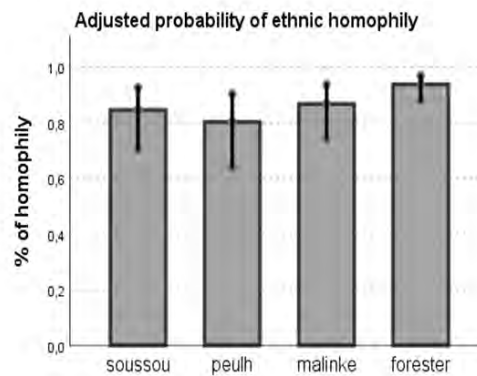
Figure 19 : Homophilie ethnique en contrôlant la composition religieuse de la population



Sources : enquête Conakry

Note : Probabilité prédite par le modèle 4 de l'annexe 3 : contrôlé par le sexe, l'âge, la situation familiale, le niveau d'études l'activité et la religion du répondant, le rôle de la relation et la structure d'opportunités en termes d'ethnie.

Figure 20 : Homophilie ethnique en contrôlant la composition religieuse de la population



Sources : enquête Conakry

Note : Probabilité prédite par le modèle 4 de l'annexe 3 : contrôlé par le sexe, l'âge, la situation familiale, le niveau d'études l'activité et la religion du répondant, le rôle de la relation et la structure d'opportunités en termes d'ethnie.

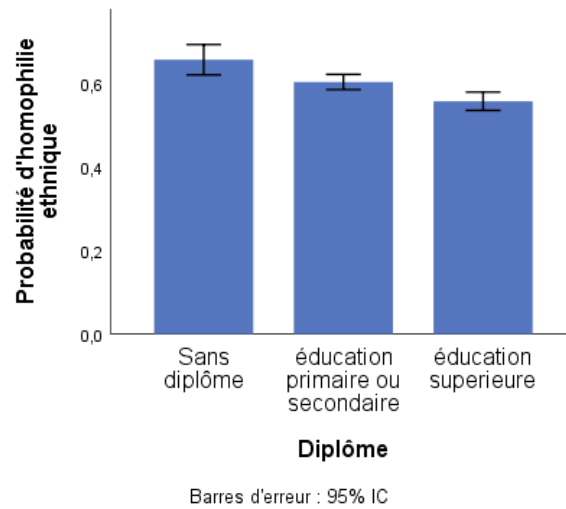
Ces deux graphiques confortent notre hypothèse. En effet, la première montre que le taux d'homophilie est plus élevé chez les enquêtés chrétiens par rapport aux musulmans malgré leur poids moins important au sein de la société guinéenne par rapport au musulman. La deuxième

figure nous montre que, même en contrôlant par la religion, c'est-à-dire qu'en supposant que les deux religions ont le même poids au sein de la société guinéenne, le taux d'homophilie des forestiers reste élevé par rapport aux autres. Il faut donc aller au-delà de la religion. Une autre hypothèse qu'on pourrait avancer est celle de la massification plus récente des forestiers à Conakry par rapport aux autres ethnies. Nos données montrent que ces derniers sont ceux qui ont le moins duré à Conakry. En prenant en compte tous les enquêtés, 70% sont à Conakry depuis 11 ans et plus. Dans le même temps, ce chiffre n'est que de 39,7% pour les forestiers, 76,5% pour les malinkés, 62,2% pour les peulhs et 90,2% pour les soussous (habitants historiques de Conakry). Ainsi, les trois autres ont déjà eu le temps de s'installer dans tous les sens du terme et s'« ouvrir » aux autres. Tandis que les forestiers étant encore souvent dans le statut de nouveaux venus, ils sont contraints d'évoluer d'abord au sein de leur communauté d'origine pour se loger et travailler, des éléments essentiels pour tout nouveau venu dans une ville.

8.2.6. Le niveau d'homophilie d'ethnie est lié au niveau d'éducation

Au-delà du poids relatif de chaque groupe ethnique, le niveau d'éducation est l'un des facteurs qui expliquent le taux d'homophilie d'ethnie. En effet, comme nous pouvons le constater dans la figure ci-dessous, plus les enquêtés sont diplômés, plus nous assistons à une baisse du niveau d'homophilie : environ 65% pour ceux qui sont sans diplôme, 62% pour ceux qui ont un diplôme du primaire ou du secondaire et enfin 59% pour ceux qui sont diplômés du supérieur.

Figure 21 : Homophilie ethnique en contrôlant le niveau d'étude (Probabilités prédites par le modèle 4 de l'annexe 3)

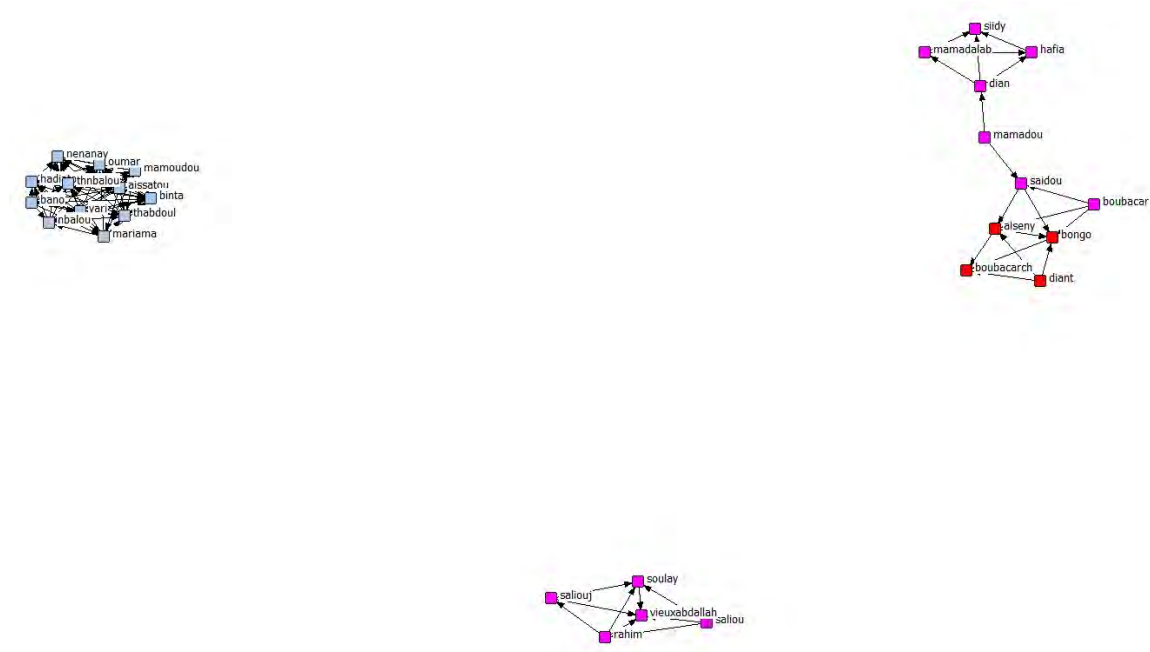


Source : Enquête Conakry

Ces chiffres sont tout à fait logiques dans la mesure où on sait que réaliser des études c'est avoir une « ouverture vers les autres ». En effet, l'école dans la majorité des cas réunit des individus de toutes les origines en termes d'ethnie, d'autant plus que, dans les écoles guinéennes, la langue d'enseignement est le français, ou l'arabe dans une moindre mesure. De nombreuses études dans le champ de l'analyse de réseau montrent que les relations tissées dans le cadre des études peuvent s'inscrire dans la durée. Par ailleurs, qui dit études, dit aussi l'obtention d'un emploi dans lequel les individus ont la possibilité de tisser des relations avec des individus d'autres groupes ethniques. Ainsi il est tout à fait logique que nos chiffres montrent que plus les individus sont diplômés, plus ils ont tendance à avoir un taux d'homophilie faible en termes d'ethnie.

Nous avons vu comment les études pouvaient apporter de la diversité dans le réseau avec le portrait de Mme Coba. Dans le réseau de Doulla dont nous avons déjà évoqué le parcours dans la partie méthodologique, nous verrons qu'au contraire de Mme Coba, le fait de n'avoir pas du tout fait d'étude entraîne un réseau totalement homogène en termes d'ethnie.

Figure 22 : Le réseau de Doulla



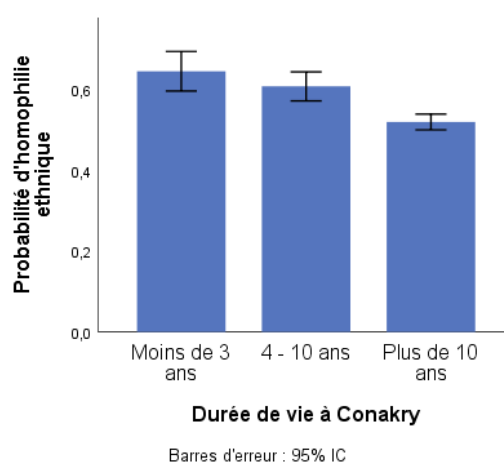
- Légende**
- Voisins
 - Famille
 - Collègues de travail

Rappelons que Doulla aussi naît à l’intérieur du pays l’année de l’indépendance de la Guinée. Il a eu mille et une vie : milicien sous le premier régime, tailleur, briquetier, ouvrier agricole. Cependant, il n’a jamais été scolarisé. Ayant pris sa « retraite » au moment de l’enquête, il vivait de la charité des hommes fortunés de Conakry. De ses milles et une vie, il ne garde que ses anciens collègues de la briqueterie et quelques relations créés dans le voisinage dans son réseau. Son réseau est 100% homogène en termes d’ethnie. Le fait de n’avoir pas fait d’études ne lui a pas permis de tisser des relations en dehors de sa communauté de base. Pour les hommes de sa génération, les études constituaient l’un des principaux moyens de diversifier son réseau en termes d’ethnie. A défaut de cela, il est arrivé à Conakry et a dû trouver tous ses emplois au sein de sa communauté, emploi au sein desquels il y avait une concentration de personnes issue de son ethnie d’origine.

8.2.7. « Plus j'ai duré à Conakry, plus j'ai de la diversité ethnique dans mon réseau »

L'explication du taux d'homophilie élevé dans la communauté forestière malgré le contrôle par le poids de chaque groupe ethnique au sein de la population guinéenne peut être élargie à l'ensemble de la population enquêtée. En effet, nos données montrent que dans l'ensemble, plus les individus ont vécu longtemps à Conakry, moins ils ont un taux d'homophilie élevé. Le taux d'homophilie est d'environ 65% pour ceux qui ont vécu dans la ville 3 ans et moins, 62% pour ceux qui ont vécu entre 4 et 10 ans et enfin environ 57% pour ceux qui y résident depuis plus de 10 ans.

Figure 23 : Homophilie ethnique en contrôlant l'ancienneté de résidence



Source : Enquête Conakry

En effet, plus les gens résident longtemps à Conakry plus ils diversifient leurs réseaux. Et cette diversification peut passer par le des mobilités qu'ils peuvent effectuer au sein même de la ville, mobilités qui peuvent être l'occasion du passage d'un quartier homogène à un quartier plus hétérogène en termes de composition ethnique. On peut aussi assister au passage d'un quartier homogène pour l'ethnie d'origine à un quartier homogène pour un autre groupe ethnique. Aussi, plus l'ancienneté de résidence est élevée, plus on maîtrise d'autres langues, plus on se stabilise

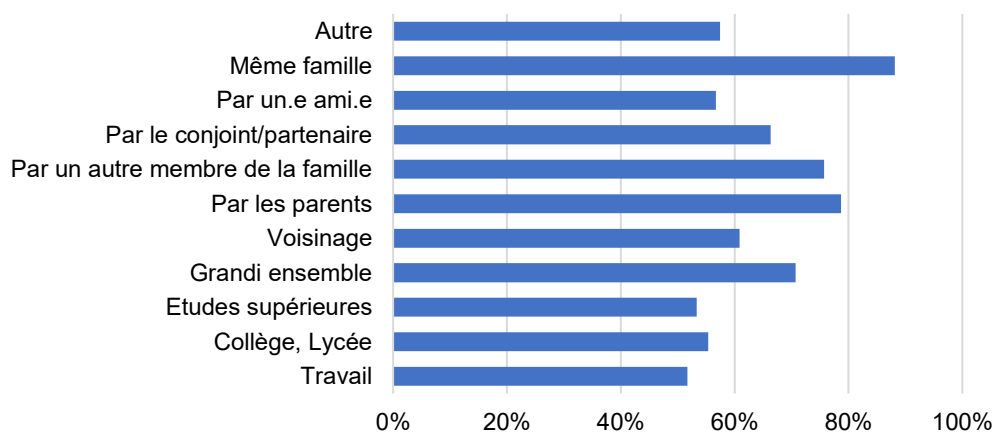
dans le quartier, dans le travail, et plus il est possible de nouer des relations en dehors de groupe ethnique d'origine.

Il faut cependant noter que l'ancienneté de résidence à elle seule n'est pas gage d'une diversité des réseaux en termes d'ethnie. Tout dépendra des activités dans lesquelles les enquêtés sont inscrits. En effet, nous avons vu que Mme Coba diversifié son réseau au fil des années, notamment à travers ses études et son emploi. Cependant, Doulla qui a comme Mme Coba passé plus d'une trentaine d'année à Conakry, n'a pas diversifié son réseau (du moins au moment de l'enquête, il n'avait cité que des relations issues de la même ethnie que lui-même). Il faut donc prendre en compte les contextes dans lesquels ont évolué et évoluent les individus dans cette durée.

8.2.8. Les contextes de rencontre et les cercles sociaux expliquent l'homophilie d'ethnie

L'analyse de réseau personnel a déjà montré que l'homophilie de manière générale est intimement liée au contexte de la première rencontre et aux cercles dans lesquels sont inscrites les relations (Feld, 1982 ; Grossetti, 2005). L'homophilie d'ethnie ne fait pas exception.

Figure 24 : Homophilie d'ethnie selon le contexte de rencontre



Source : enquête Conakry

La figure ci-dessus montre le taux d'homophilie d'ethnie des relations des enquêtés en fonction du contexte de création des relations. Dans l'ensemble, elle nous montre que plus les relations sont créées par l'intermédiaire d'un membre de la famille ou dans l'enfance, plus ces relations ont des chances d'être homophiles en termes d'ethnie. En effet, les relations les plus homophiles sont logiquement celles qui sont créées au sein d'une même famille avec 88%. Suivent celles qui sont créées par les parents et par le fait d'avoir grandi ensemble avec respectivement un taux d'homophilie de 79% et de 71%. A contrario, les relations les moins homophiles en termes d'ethnie sont celles qui sont créées en dehors de la sphère domestique, autrement dit, les relations qui sont « choisies ». Les relations les moins homophiles constituent ainsi celles qui sont créées au travail, dans les études supérieures et dans les études secondaires avec respectivement 52%, 53% et 55% de taux d'homophilie.

Les mariages étant encore endogames dans leur écrasante majorité, il est donc tout à fait logique de voir moins d'hétérophilie au sein des familles, qu'elles soient nucléaires ou élargies. Les relations créées dans l'enfance aussi le sont souvent dans le même groupe ethnique dans la mesure où jusqu'à une période récente, une grande partie des quartiers de Conakry étaient peuplés par « regroupement ethnique ».

8.2.9. La sphère publique apporte plus de diversité ethnique dans les réseaux

L'homogénéité d'ethnie dépend aussi du lieu d'entretien de la relation entre l'enquêté et la personne qu'il cite. Autrement dit, selon que les deux se rencontrent dans la sphère publique (café, place publique, marché, lieux de loisir, etc.) ou dans la sphère privée (domicile, région d'origine, etc.), les relations seront plus ou moins homogènes en termes d'ethnie. C'est ce que montre le tableau ci-dessous.

Tableau 40 : Taux de relations homophiles selon le lieu où l'on rencontre et discute régulièrement avec la personne

Contexte habituel de rencontre	Hors famille			Famille			Total		
	% homo-philie	N de dyades	Sig	% homo-philie	N de dyades	Sig	% homo-philie	N de dyades	Sig
Privé (domicile, cérémonies, thé)	65,5%	2509	***	86,9%	3113	***	77,3%	5671	***
Voisinage et espace public	53,9%	742	***	61,4%	114	***	54,9%	859	***
Lycée ou université	57,1%	455	*	59,1%	22	**	57,2%	479	***
Travail, atelier, boutique	57,0%	584	**	67,7%	62	***	58,3%	652	***
Associations	74,6%	71	*	80,0%	20		76,1%	92	
Marché	55,0%	151	*	86,2%	29		59,7%	181	***
Loisirs (bar, café, concert, restaurant, sport)	53,0%	149	*	65,7%	35	**	55,4%	184	***
Région d'origine	87,5%	16	*	95,3%	43	*	93,4%	61	***
Lieu de culte	75,5%	53	*	87,5%	8		77,0%	61	
Total	61,6%	4468		85,5%	3383		71,9%	5690	

Source : enquête Conakry

Lecture : les rencontres avec les relations hors famille s'effectuent pour 65,5% dans des contextes privés

Note : test du khi2 significatif

En effet, nos données montrent que dans l'ensemble, les relations entretenues dans la sphère privée sont plus homogènes en termes d'ethnie que celle entretenues dans la sphère publique et cette tendance se renforce quand les relations non familiales sont exclues. Les relations les plus homophiles sont celles qui sont entretenues dans la localité d'origine avec un taux d'homophilie de 93,4%, taux qui monte à 95,3% quand nous ne prenons en compte que les relations familiales. Ce résultat n'est pas surprenant quand on sait que Conakry est comme nous l'avons déjà dit, la Guinée en miniature, c'est-à-dire un lieu de rencontre de toutes les ethnies avec le poids relatif de chacune dans le pays. Dans le même temps, les localités d'origine sont en général des lieux où il y a une concentration de l'ethnie d'origine de la personne enquêtée surtout dans les zones rurales sauf exception. Concernant les relations les moins homophiles, nos données indiquent que ce sont celles qui sont entretenues dans les lieux publics (y compris le voisinage) ainsi que les lieux de loisirs (cafés, bars, restaurants, etc.) avec des taux de respectivement 54,9% et 55,4%. Dans le même temps, en prenant en compte que les relations non familiales on chute à respectivement 53,9% et 53%. Ces chiffres montrent bien que l'homophilie d'ethnie n'est pas systématiquement un phénomène qui résulte d'une action consciente. Nous sommes passé par le lieu d'entretien de la relation pour le démontrer. Si la relation est surtout entretenue dans un certain lieu physique, il y a des chances qu'elle ait été créée dans ce même contexte. De ce fait les enquêtes font souvent avec ce qui est à leur portée.

Ainsi, logiquement, la sphère privée apporte plus de relations homophiles alors que celle publique en apporte moins.

8.2.10. Le soussous et le français comme langue de médiation

Un des éléments qui renforce l'identité ethnique constitue la langue. Comme nous l'avons vu dans la partie théorique de cette thèse, la perspective primordialiste de l'ethnie s'attache à expliciter les dimensions émotionnelles, psychologiques et affectives de l'ethnie. En effet, si les masses sont sensibles aux discours des entrepreneurs politiques, c'est qu'il y a bien sûr un certain attachement à une identité de base et cette dernière offre aux membres du groupe une certaine sécurité émotionnelle. Et cette identité peut constituer la langue. Ils se trouvent qu'en Guinée, il y a quasiment autant d'ethnie que de langue, la majorité des ethnies ayant pu jusque maintenant conserver leur langue.

Mais la cohabitation de ces dernières dans la ville de Conakry donne une autre configuration sur le plan linguistique. Contrairement à ce que pourrait laisser penser le climat de tensions politiques qui règne en Guinée depuis la veille des indépendances, cette configuration linguistique est dans l'ensemble loin de tout antagonisme. C'est ce qui semble montrer nos données portant sur les langues de communication entre les ethnies. Dans le cadre de cette recherche, nous avons effectivement pris en compte les langues dans lesquelles communiquent nos enquêtés et les relations qu'ils citent. Anticipant à travers notre connaissance du terrain que les enquêtés peuvent communiquer dans de nombreuses langues avec leurs relations, nous avons pris en compte la principale et la seconde langue de communication.

Tableau 41 : Langue principale et secondaire de communication entre les enquêtés et les relations citées selon l'ethnie

Ethnie ego	Ethnie Alter	Langue 1					Langue 2				
		Soussou	Peulh	Malinke	Autre	Français	Soussou	Peulh	Malinke	Autre	Français
Soussou	Soussou	86%	0%	0%	1%	13%	25%	2%	4%	1%	69%
	Peulh	48%	22%	1%	1%	29%	31%	15%	1%	1%	52%
	Malinke	51%	0%	25%	0%	24%	22%		21%	1%	57%
	Forestier	35%		2%	26%	37%	31%		1%	9%	59%
Peulh	Soussou	62%	10%		2%	26%	24%	11%	4%	1%	60%
	Peulh	2%	85%	0%	0%	13%	9%	19%	1%	3%	67%
	Malinke	22%	13%	25%	2%	39%	20%	7%	22%	3%	48%
	Forestier	20%	3%	3%	18%	58%	25%	8%	4%	13%	50%
Malinke	Soussou	79%	1%	3%	1%	17%	27%		12%	1%	59%
	Peulh	17%	42%	10%		31%	15%	16%	10%	3%	56%
	Malinke	9%	1%	65%	9%	16%	21%	1%	21%	3%	54%
	Forestier	17%	1%	8%	20%	54%	43%		14%	7%	36%
Forestier	Soussou	76%			1%	23%	30%	1%	2%	1%	65%
	Peulh	31%	32%	1%		35%	26%	18%	2%	2%	53%
	Malinke	18%		57%	1%	24%	14%		17%	3%	66%
	Forestier	3%		1%	72%	24%	13%		3%	15%	69%

Source : enquête Conakry

Lecture : Les soussous communiquent à 86% en soussous avec leurs relations soussous

Note : la couleur de la cellule indique le pourcentage. Plus le pourcentage est proche de 100%, plus la cellule est foncée

Le premier enseignement évident de ce tableau est que dans l'ensemble les enquêtés communiquent principalement dans leur langue quand ils échangent avec des relations de leurs ethnies. Les soussous ont le plus haut score avec 86% d'entre eux déclarant communiquer en soussous avec leurs relations soussous. Ils sont suivis de très peu par les peulhs avec 85%, les forestiers viennent ensuite avec 72%³³, les malinké complètent la marche avec 65%. Ce premier enseignement conforte la thèse primordialiste, c'est-à-dire l'attachement des ethnies à une certaine identité, linguistique ici en l'occurrence. Ces scores sont d'autant plus importants que l'enquête est réalisée en zone urbaine et nous sommes dans un pays avec le français comme langue officielle et d'enseignement. A propos justement du français, nos données montrent

³³ Nous avons mis « autres » pour les langues de la région forestière car comme nous le disions dans la partie méthodologique, les forestiers ne constituent pas une ethnie unique, mais un regroupement de plusieurs ethnies originaires de la région forestière.

qu'elle est la deuxième langue de communication des enquêtés dans l'ensemble. Cependant, la langue soussou vient en première langue de communication quand les soussous communiquent avec leurs relations des autres groupes ethniques. Ainsi, quand les soussous communiquent avec leurs relations peulhs, à 48% ils communiquent en soussous, à 29% en français et seulement à 22% en langue peulh ; quand ils communiquent avec des relations malinké, cela se fait à 79% en soussou, à 17% en français et seulement à 3% en malinké ; enfin quand ils communiquent avec des forestiers, cela se fait à 76% en soussous, en français à 23% et seulement à 1% dans d'autres langues, c'est-à-dire les langues forestières. Il est aussi fréquent qu'au-delà du français, la langue soussou constitue une langue de communication entre d'autres groupes ethniques : quand les peulhs discutent avec des forestiers, ils le font principalement en français (58%) et dans un deuxième temps en soussou (20%). Si le soussou et le français sont donc globalement en position respectivement de principale et secondaire langue de communication, c'est parce que le soussou est la langue la plus parlée dans la région et le français la langue officielle et d'enseignement.

A travers ce tableau, nous voyons donc à la fois un attachement des ethnies à leurs langues mais aussi une certaine ouverture. Nous ne sommes donc pas dans une situation d'antagonisme entre les ethnies malgré encore une fois le climat de tensions politiques à relent ethnique. Au contraire nous sommes dans une situation où dans l'ensemble les nouveaux venus s'intègrent au moins à la langue locale, d'où l'importance du soussou. Cependant, dans des zones où la mixité est moins importante (comme c'est le cas de nombreux nouveaux quartiers de nos jours), cette logique pourrait ne pas opérer.

Conclusion

Ce chapitre concernait dans un premier temps l'homophilie en rapport avec les données sociodémographiques de base des enquêtés. Ainsi, nous avons pu montrer une forte homophilie de genre même si elle est encore plus marquée pour les hommes. L'homophilie de genre est encore plus marquée à Conakry qu'à Toulouse. Par ailleurs, nous avons montré que certaines relations apportent plus d'hétérogénéité ou d'homogénéité selon que les enquêtés soient hommes ou femmes. Par exemple, les relations collégiales donnent plus d'homogénéité pour les hommes alors que c'est le contraire pour les femmes. Dans le même temps, les relations de voisinage sont largement plus homogènes pour les femmes que pour les hommes. Nous avons pu démontrer que cette configuration obéit aux rapports de genre dans la société guinéenne. A propos de l'homogénéité de niveau d'étude, notre enquête a pu confirmer ce qui a été déjà observé ailleurs, notamment dans l'enquête de Toulouse, notamment, plus les enquêtés sont diplômés, plus ils ont tendance à avoir des réseaux homogènes en termes de niveau d'étude. Néanmoins, nos données ont montré que cette homogénéité en termes de diplômes est plus marquée à Conakry. En termes d'activité, nos données ont montré que les personnes qui se démarquent particulièrement sont celles qui sont les plus dotées en ressources économiques, les professions libérales et commerçants en l'occurrence, et celles qui le sont le moins, c'est-à-dire les lycéens et étudiants. Les premières ont les relations les moins homophiles et les seconds les plus homophiles. Quant à l'homophilie de revenu, nos données ont pu montrer que c'est la tendance contraire par rapport à l'homogénéité des relations en termes de diplôme. En effet, les enquêtés les moins aisés sont ceux qui ont les relations les plus homophiles, comme nous l'avons montré, ceci est surtout dû aux revenus, car le revenu est aussi positivement corrélé à l'âge.

Ce chapitre s'est aussi attelé à étudier l'homophilie d'ethnie, ce que nous avons jugé incontournable quand on s'intéresse à la dimension de l'homogénéité des relations dans un pays multiethnique comme la Guinée. A travers nos données, nous avons pu montrer dans un premier temps que nous pouvions parler de ségrégation ethnique dans la ville de Conakry, autrement dit que chaque groupe ethnique avait un bastion parmi les 5 commune que comptait Conakry au moment de l'enquête. Nous avons montré que cette ségrégation était liée à l'histoire du peuplement de de la ville. De la même manière, il y a une ségrégation dans les activités des enquêtés. Ces deux formes de ségrégation s'accompagnent d'une forte homophilie d'ethnie qui,

contrairement à un choix rationnel des enquêtés de se mettre en relation avec des individus du même groupe ethnique qu'eux, s'explique avant tout par le poids relatif de chaque groupe ethnique dans la population dans son ensemble. Aussi, ce taux d'homophilie est lié au niveau d'éducation, à la durée de vie des enquêtés dans la ville de Conakry, le contexte de rencontre ainsi que le lieu d'entretien de la relation.

CONCLUSION GENERALE

L'un des objectifs de cette thèse était de réaliser une première enquête majeure sur les réseaux personnels en Afrique Sub-saharienne. La ville de Conakry, capitale de la République de Guinée a servi de terrain à cette enquête. Cette enquête, comme nous l'avons vu s'inscrit dans la continuité d'autres réalisées sur les réseaux personnels dans d'autres contextes notamment en Amérique du Nord en France et en Chine. Il va donc sans dire qu'un autre des objectifs de cette thèse était de s'inscrire dans une approche comparative. En d'autres termes voir dans quelle mesure nos résultats vont s'aligner ou différer de ceux trouvés ailleurs. Cette comparaison était d'autant plus intéressante que toutes ces enquêtes ont à quelques exceptions près utilisé les mêmes dispositifs méthodologiques. L'un des intérêts de réaliser une enquête sur les réseaux personnels en Afrique sub-saharienne à travers le terrain guinéen est que contrairement aux terrains précédents la Guinée est un pays en voie de développement avec une grande partie de sa population qui vit encore sous le seuil de pauvreté. Cette pauvreté s'accompagne d'une insuffisance des institutions de protection sociale. Dans un tel contexte il était intéressant de savoir comment se structurent les réseaux personnels à Conakry au vu de leurs structures dans les enquêtes précédentes. C'est donc l'aspect relationnel de la vie urbaine d'un pays d'Afrique de l'Ouest qui nous intéressait dans cette thèse.

Partant de ces objectifs et de ce questionnement, il était nécessaire de faire le point dans un premier temps sur les enquêtes dont notre thèse s'inspire. Nous avons montré que ces études (Wellman, 1979 ; Fischer, 1982 ; Favre et Grossetti, 2021) postulaient que la vie urbaine était de nature à redéfinir les structures relationnelles. Même si pour autant ces dernières aussi modernes qu'elles soient restent pourvoyeuses de soutien social. La seule étude qui à notre connaissance a porté exclusivement sur la vie sociale en Afrique sub-saharienne avec l'analyse des réseaux personnels est celle de Peil (1981) qui montre aussi des réseaux dans l'ensemble subissant le contexte urbain. Dans un deuxième temps, notre revue de littérature a porté sur les enquêtes ayant adopté l'analyse de réseaux sociaux en Afrique. Cette revue nous a permis de montrer que de nombreuses enquêtes dans cette région mobilisent ce type, cependant très peu ont concerné de manière spécifique les réseaux personnels. Néanmoins, certaines s'intéressent en partie aux réseaux personnels (notamment Berrou et Combarous, 2012 et Adams, Madhavan et Simon, 2006). Cette revue de littérature nous a conforté dans notre démarche car

notre thèse s'est proposée de combler ce vide en étudiant les réseaux personnels des habitants de Conakry en République de Guinée.

En dehors de l'approche comparative et l'apport à littérature portant sur les réseaux personnels en Afrique, nous avons pu montrer que des éléments de contexte que la Guinée partage avec d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest rend notre recherche particulièrement pertinente. C'est notamment le cas du développement urbain rapide de la ville de Conakry ; la pluralité ethnique et les tensions qu'elle peut générer ; l'importance de la famille et du voisinage dans la vie quotidienne des gens ; la pauvreté économique dans un contexte de solidarité étatique insuffisante ; la ségrégation des femmes dans l'espace public notamment.

Atteindre les objectifs que nous nous étions fixés supposait d'abord de relever un défi majeur, celui de l'adaptation de la méthode des générateurs de noms (qui est comme nous l'avons vu le principal outil méthodologique de l'analyse des réseaux personnels) en Afrique sub-saharienne. En effet, jusque-là cette méthode était élaborée et utilisée dans l'ensemble dans le contexte occidental. Il était donc tout à légitime de se poser la question de savoir dans quelle mesure une telle méthode pouvait opérer dans ce contexte. Cette inquiétude a justifié que nous passions par une préenquête qui a duré un peu plus de deux mois. Comme nous l'avons montré dans la partie méthodologique, tous les générateurs de noms du questionnaire de l'enquête de Toulouse ont pu opérer à Conakry sans difficultés particulières avec néanmoins une certaine adaptation (au moins des exemples donnés). Mais au vu de notre connaissance du terrain notamment sur l'importance des cérémonies (par exemple nous avons montré qu'une partie considérable des transferts d'argent de la diaspora est consacrée au financement de ces dernières) et celle relative à la diaspora, nous avons jugé nécessaire de rajouter d'autres générateurs. Ainsi, en plus des générateurs de l'enquête de Toulouse, nous en avons rajouté deux : *Les transferts d'argent* et *les cérémonies*.

Ensuite, nous avons jugé nécessaire d'ajouter à cette méthode des générateurs de noms, des méthodes qualitatives : l'entretien et l'observation. En effet, la méthode des générateurs de noms par contextes, qui devait servir au départ à réaliser une préenquête, a eu au final un double avantage. Non seulement elle a rempli ses objectifs de départ, mais elle a également permis de collecter des données qui nous ont permis de compléter celles collectées par le questionnaire réseau. Enfin, l'observation de l'environnement de notre terrain s'est révélée tout aussi intéressante dans la collecte des données.

L'analyse des données nous a permis dans un premier temps de souligner l'importance des relations que Wellman (1979) appelle communautaires, la famille et le voisinage en l'occurrence. Alors même que notre enquête a été réalisée dans un contexte exclusivement urbain (contrairement aux précédentes enquêtes qui concernent les milieux urbain et rural) nos chiffres montraient une proportion plus élevée des relations communautaires par rapport aux autres enquêtes. Ceci va donc à l'encontre de ce qui a été souvent constaté dans les enquêtes sur les réseaux personnels qui voudraient que le contexte urbain favorise des réseaux composés de relations en dehors de la famille et dans le cercle de voisinage, que Wellman (1979) qualifie de « modernes ». Cela semble répondre à un souci de préserver les valeurs sociales traditionnelles qui voudraient que les relations familiales et de voisinage soient maintenues et entretenues de manière active. Ceci est d'autant plus plausible que nous sommes dans le contexte d'une ville « nouvelle ». De ce fait, un grand nombre de ses habitants sont nouvellement installés ou sont des enfants de personnes qui ont récemment immigré depuis les zones rurales. Ainsi, étant conscients que la ville déracine, ils maintiennent volontiers ces relations dites communautaires.

Cependant nos données ont montré que cette présence massive ne concerne pas tous les enquêtés de la même manière. En effet, les enquêtés en situation de « précarité sociale » sont ceux qui citent encore plus les relations familiales et de voisinage. Ainsi, les femmes ont une sociabilité beaucoup plus tournée vers ces deux types de relations en raison de leur quasi-absence ou rareté dans l'espace public. A défaut donc de développer des relations dans le cadre du travail, car plus concernées par l'inactivité sur le marché de l'emploi, ou tout autre contexte dans la sphère public, elles se rabattent sur la sphère domestique et la proximité géographique. La même logique peut être appliqués aux inactifs et aux personnes moins aisées de manière générale car ils ont peu d'occasion de se rendre en dehors du quartier. Pour les moins éduqués, ne figure pas le contexte des études, qui est souvent à l'origine des relations qui perdurent dans le temps, ni évidemment le contexte du travail qui permet aussi de créer des relations en dehors de la sphère domestique. Les plus âgés citent logiquement plus de voisins et de membres de la famille dans la mesure où ils sont plus exposés à la perte de relation en dehors de la sphère domestique et se rabattent donc sur les relations familiales et de voisinage qui sont littéralement à portée de main. Aussi, tous les aspects de la vie ne sont pas concernés de la même manière. Alors que les confidences peuvent générer les membres de la famille, les loisirs peuvent quant à eux générer les amis notamment pour les jeunes.

Ensuite, l'analyse de l'entretien du réseau par la fréquence des échanges à distance ou en face à face montre dans l'ensemble une plus grande intensité de la vie sociale à Conakry par rapport à Toulouse. En effet, les échanges entre les enquêtés et les relations qu'ils citent sont plus fréquents, même s'il faut noter que nous observons plus d'échanges par SMS et par E-mail à Toulouse qu'à Conakry. Nous avons expliqué ces différences par l'encastrement (Granovetter, 1985) des relations sociales des enquêtés de Conakry dans tous les aspects de leur vie quotidienne. A partir de là, l'entretien de ces relations notamment par les contacts fréquents devient primordial pour tous les enquêtés quel que soit leur capital économique ou culturel. Ne disposant pas de données antérieures à cette enquête en Guinée pour pouvoir mesurer les effets de l'usage des TIC sur les réseaux personnels, nous nous en sommes tenu encore une fois à une comparaison entre cette enquête et celle de Toulouse quant à la création et au renouvellement des contacts en ligne. Il ne fait aucun doute que les enquêtés de Toulouse disposent de plus de moyens de communication et devraient donc avoir tendance à plus créer et renouveler des relations en ligne. Cependant comme nous l'avons constaté, cela ne se confirme que dans une moindre mesure. A Conakry, de la même manière que le téléphone fixe n'a pas eu le temps de se développer, les sites de rencontre spécialisés n'ont pas non plus eu le temps de prospérer dans la mesure où les rencontres en ligne quel que soit le type de lien tissé se font par les réseaux sociaux classiques de type Facebook. Nous pouvons donc là aussi parler d'un « Saut numérique » (Hecquet, 2018).

A travers les indicateurs de *densité* et de *multiplicité*, nous avons pu montrer que la vie sociale à Conakry était à la fois cohésive et stratifiée. Encore une fois, nous avons procédé à une comparaison entre nos données et celles de l'enquête Toulouse. Cette comparaison nous a permis de voir que la densité était particulièrement élevée à Conakry en la comparant à celle de Toulouse. Et cette densité particulièrement élevée est l'indice d'une société cohésive. Malgré les apparences, la présence massive de la famille, l'entretien régulier des relations ne suffisent pas à expliquer la forte densité des réseaux constatée à Conakry. Ainsi, Il faut faire appel à d'autres facteurs comme l'absence de diplôme et l'inactivité, l'ancienneté de résidence et le phénomène de la reconstitution de la localité d'origine. Cette dernière raison est particulièrement parlante dans la mesure où elle constitue une réponse des individus aux risques de pertes de repères, notamment celui de la vie sociale cohésive menacée par les vicissitudes de la ville.

Contrairement à ce qui a été montré jusque-là dans la littérature s'intéressant à l'analyse de réseau, nous avons pour notre part montré que l'indice de la densité ne varie pas dans le même

sens que celui de la multiplicité. En effet, alors même que la densité des réseaux est très élevée comparée à celle observée dans l'enquête de Toulouse, la multiplicité quant à elle est moins élevée que celle qui a été observée à Toulouse. Nous avons pu démontrer que cela est dû qu'au fait que la vie sociale à Conakry malgré sa densité est plus stratifiée et dans le même temps, plus connectée à Conakry qu'à Toulouse. Nous avons pu montrer que la stratification est due en partie au fait qu'un certain nombre de facteurs de différenciation subsistent au sein de la société guinéenne, différenciations héritées de certaines réalités de la vie sociale antérieures à l'Etat moderne. D'un autre côté, les activités de sociabilité dépendent des réalités sociodémographiques de chaque individu. Quant à la connectivité, une des pistes d'explication suggère que la vie urbaine impose une certaine obligation d'entraide notamment entre ceux qui sont installés et les nouveaux venus dans un contexte d'urbanisation poussée et de crise économique endémique.

Une des originalités de notre enquête par rapport aux enquêtes précédentes est le fait d'avoir pris en compte le phénomène migratoire et plus précisément le soutien matériel qu'il apporte à ceux qui sont restés au pays. A travers nos données, nous avons pu démontrer que les plus susceptibles de bénéficier de ce soutien sont les plus vulnérables sur le plan socio-économique (femmes, plus jeunes et plus âgés, les inactifs, les bas revenus, etc.), ce qui confirme la thèse du moyen de survie pour les familles. Cependant nous ne pouvons pas aller plus loin dans la mesure où notre enquête s'est limitée au fait de savoir si l'aide existe ou non. Par ailleurs, nous avons pu montrer que ces transferts d'argent bénéficiaient aussi aux groupes ethniques ayant le plus de membres à l'étranger. En comparant les relations générées par ce générateur et celui du *prêt d'argent*, nous avons pu montrer que dans l'ensemble, solidarités locales et solidarité internationales se rejoignent même si nous avons pu noter quelques exceptions. En effet, dans les deux cas nous avons affaire avant tout à des solidarités familiales, même si cela est plus marqué pour les transferts internationaux, ce qui confirme la thèse de l'investissement familial sur le migrant. Aussi, dans les deux cas, les hommes reçoivent plus d'aide de la part de leurs amis que les femmes, qui, pour leur part, reçoivent plus de l'aide de leur conjoint. Nous avons aussi pu montrer une solidarité amicale concernant le prêt d'argent et une solidarité familiale concernant le transfert d'argent pour les plus âgés, ce qui montre que le fait pour un parent d'investir dans la migration de son enfant ou de tout autre membre de sa famille constitue une sorte d'assurance face aux aléas de la vie. Enfin, nous avons pu montrer que les solidarités étaient amicales pour les plus hauts revenus et familiales pour les moins aisés

pour les prêts d'argent, et dans le même temps, il n'y pas de différences notables pour les transferts d'argent.

Enfin, nous avons pu montrer qu'il ne faut pas voir en cette société que nous étudions uniquement de la cohésion et de la solidarité. Elle est bien sûr traversée par des ségrégations (que nous mesurons par l'indice de l'homophilie qui est l'un des plus utilisés de l'ARS) qui d'ailleurs se retrouvent dans l'ensemble dans les autres enquêtes. En effet, nous avons pu montrer une forte homophilie de genre même si elle est encore plus marquée pour les hommes. L'homophilie de genre est encore plus marquée à Conakry qu'à Toulouse. Par ailleurs, nous avons montré que certaines relations apportent plus d'hétérogénéité ou d'homogénéité selon que les enquêtés soient hommes ou femmes. Par exemple, les relations collégiales donnent plus d'homogénéité pour les hommes alors que c'est le contraire pour les femmes. Dans le même temps, les relations de voisinage sont largement plus homogènes pour les femmes que pour les hommes. Nous avons pu démontrer que cette configuration obéit aux rapports de genre dans la société guinéenne. A propos de l'homogénéité de niveau d'étude, notre enquête a pu confirmer ce qui a été déjà observé ailleurs, notamment dans l'enquête de Toulouse, notamment, plus les enquêtés sont diplômés, plus ils ont tendance à avoir des réseaux homogènes en termes de niveau d'étude. Néanmoins, nos données ont montré que cette homogénéité en termes de diplômes est également très marquée à Conakry. En termes d'activité, nos données ont montré que les personnes qui se démarquent particulièrement sont celles qui sont les plus dotées en ressources économiques, les professions libérales et commerçants en l'occurrence, et celles qui le sont le moins, c'est-à-dire les lycéens et étudiants. Les premières ont les relations les moins homophiles et les seconds les plus homophiles. Quant à l'homophilie de revenu, nos données ont pu montrer que c'est la tendance contraire par rapport à l'homogénéité des relations en termes de diplôme. En effet, les enquêtés les moins aisés sont ceux qui ont les relations les plus homophiles, comme nous l'avons montré, ceci est surtout dû aux revenus, car le revenu est aussi positivement corrélé à l'âge.

Une autre forme d'homophilie que nous avons étudiée par rapport aux enquêtes précédentes est celle d'ethnie. Nous l'avons jugée incontournable quand on s'intéresse à la dimension de l'homogénéité des relations dans un pays multiethnique comme la Guinée. A travers nos données, nous avons pu montrer dans un premier temps que nous pouvions parler de ségrégation ethnique dans la ville de Conakry, autrement dit que chaque groupe ethnique avait un bastion parmi les 5 communes que comptait Conakry au moment de l'enquête. Nous avons montré que cette ségrégation était liée à l'histoire du peuplement de de la ville. De la même manière, il y a

une ségrégation dans les activités des enquêtés. Ces deux formes de ségrégation s'accompagnent d'une forte homophilie d'ethnie qui, contrairement à un choix rationnel des enquêtés de se mettre en relation avec des individus du même groupe ethnique qu'eux, s'explique avant tout par le poids relatif de chaque groupe ethnique dans la population dans son ensemble. Aussi, ce taux d'homophilie est lié au niveau d'éducation, à la durée de vie des enquêtés dans la ville de Conakry, le contexte de rencontre ainsi que le lieu d'entretien de la relation.

En somme, nous avons su démontrer que la méthode des générateurs de noms pensée et appliquée dans un premier temps dans les pays du nord pouvait bien être appliquée à l'Afrique sub-saharienne sans difficultés insurmontables. Nos résultats qui ont été surtout comparés à ceux de l'enquête de Toulouse montrent des spécificités. Les réseaux personnels des Conakryka paraissent d'avantage composés de membres de la famille et de voisins, plus cohésifs, plus stratifiés (ou spécialisés), plus intenses (en termes de fréquence de contact), tout autant et même certainement plus ségrégués mais ils sont aussi pourvoyeurs de ressources importantes et vitales. Ces résultats peuvent paraître paradoxaux dans la mesure où dans les deux cas les mêmes méthodes ont été utilisées pour étudier les relations interpersonnelles dans le contexte urbain. Ce paradoxe est d'autant plus important qu'à Conakry l'enquête a exclusivement porté sur le contexte urbain tandis qu'à Toulouse l'enquête a porté à la fois sur l'urbain et le rural. Nous avons tout au long de cette thèse tenté de montrer que ces différences sont dues à des différences de contextes, contextes que nous avons évoqués dans l'introduction et notamment la faiblesse des institutions : Etat et marché. Ceci est d'autant plus vrai qu'en prenant en compte les caractéristiques sociodémographiques, on se rend compte que dans l'ensemble les réseaux observés à Conakry sont loin d'être homogènes. De ce fait, les mêmes logiques explicatives dans les pays du Nord peuvent être dans la majorité des cas retrouvés à Conakry. Il est donc à prévoir que plus les institutions se solidifieront, plus la pauvreté reculera, plus le niveau d'éducation s'élèvera, plus l'égalité homme/femme sera une réalité, plus nous tendrons vers des réseaux similaires à ceux observables en France ou aux Etats-Unis.

Limites et perspectives

Si nous avons pu dans l'ensemble atteindre nos objectifs, cette enquête présente cependant des limites. Ces limites sont à la fois liées aux difficultés rencontrées pendant la collecte de données

qu'à l'absence d'enquêtes ayant porté spécifiquement sur les réseaux personnels en Afrique sub-saharienne de manières générales et en Guinée particulièrement.

Une première limite est en rapport avec la prise en compte de la taille des réseaux dans notre analyse et dans la comparaison. Un des indicateurs les plus utilisés dans l'Analyse des réseaux sociaux constitue la taille des réseaux. La taille des réseaux est généralement utilisée pour mesurer l'isolement social. Mais elle dépend fortement des critères de sélection. On considère généralement que plus les individus vont citer de relations plus ils seront considérés comme bien entourés et moins ils en citeront plus ils seront considérés comme étant isolés. C'est l'un des paramètres les plus utilisés pour mesurer l'évolution des réseaux dans le temps mais aussi dans l'espace (Favre et Grossetti, 2021). Il aurait donc été particulièrement pertinent de prendre en compte ce paramètre dans la comparaison de nos données avec les autres enquêtes. Mais notre accès aux enquêtés ainsi que le déroulé du remplissage du questionnaire ne nous ont pas permis de prendre en compte cet indicateur ni dans notre analyse, ni dans la comparaison. En effet, dans l'enquête de Toulouse, les enquêtés ont été dans l'ensemble contacté à travers un annuaire téléphonique ainsi que par courrier postal. Concrètement, un courrier postal était envoyé aux enquêtés dans lequel les contours de l'enquête étaient expliqués. Quand les enquêteurs étaient sûrs que le courrier était arrivé aux destinataires, ils procédaient à l'appel téléphonique pour prendre rendez-vous si ces derniers étaient d'accord. Cette manière de procéder permettait de préparer l'enquêté à la passation du questionnaire ainsi que le déroulé de l'enquête dans un environnement favorable sur le plan physique et mental. Cette méthode était d'autant plus nécessaire que la passation du questionnaire durait en moyenne 1h 30 min. Dans l'enquête de Conakry, cette manière de procéder n'était tout simplement pas réalisable. En effet, l'annuaire qui a permis aux enquêteurs de Toulouse d'avoir accès aux coordonnées téléphoniques fixes des enquêtés était impossibles à avoir à Conakry car comme nous l'avons vu dans cette thèse, le téléphone fixe n'a pas eu le temps de se développer en Guinée. En plus, le système du courrier postal pour les particuliers n'existe quasiment pas en Guinée. De ce fait, nous avons dû recruter nos enquêtés majoritairement dans les lieux publics, leur lieu de travail et leur domicile sans avoir prévenu à l'avance. Il va sans dire que l'environnement de l'enquête n'était pas favorable pour avoir une estimation fiable de la taille des réseaux des enquêtés.

Une deuxième difficulté est liée à la zone enquêtée. Dans la plupart des enquêtes dont la nôtre s'inspire, il a été systématiquement pris en compte la zone rurale et celle urbaine. Ainsi, on pouvait mesurer à quel point la ville avait une influence sur les structures relationnelles en comparant les réseaux des enquêtés des villes et ceux des enquêtés des campagnes. Dans notre

enquête, nous n'avons pu enquêter que la zone urbaine. En effet, le temps qui nous était imparti, la configuration particulière de l'agglomération de Conakry (qui n'a de campagne ni en son sein ni dans ses alentours proches), ainsi que nos moyens limités ne nous ont pas permis de réaliser notre enquête dans les zones rurales. Ceci nous prive donc d'éléments pertinents dans nos analyses.

Enfin, nous pouvons évoquer le fait que nous n'avons pas eu dans la littérature récente des enquêtes en Afrique qui utilisent cette méthode des générateurs de noms. De telles études auraient pu nous permettre de voir éventuellement des variations ou des stabilités d'un contexte national à l'autre ou d'une région à l'autre.

Mais ces limites sont autant d'opportunités pour poursuivre cette enquête à l'avenir. Nous pouvons déjà envisager un système qui nous permettra de contacter les enquêtés à l'avance de telle sorte qu'ils soient prêts et que l'enquête se déroule sereinement. Ce qui nous permettra d'avoir des données plus fiables pour travailler sur la taille des réseaux. L'un des intérêts des recherches sur les relations interpersonnelles et les sociabilités est de voir comment ces dernières évoluent dans le temps et dans l'espace. De ce fait nous pouvons déjà envisager de renouveler cette enquête à des échéances bien précises pour voir comment les réseaux des guinéens évoluent dans le temps. Dans le cadre de ces futures enquêtes, il faudra envisager d'élargir le terrain aux villes de l'intérieur du pays qui diffèrent de Conakry à n'en pas douter ainsi que dans les zones rurales. Cet élargissement permettra ainsi dans quelles mesures les différences entre les réseaux des villes et ceux des campagnes observées dans les autres enquêtes peuvent-elles l'être en Afrique sub-saharienne de manière générale et en Guinée en particulier.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS A.M., MADHAVAN S., SIMON D., 2006, « Measuring social networks cross-culturally », *Social networks*, 28, 4, p. 363-376.
- ATKINSON R.R., 1999, « The (Re) Construction of Ethnicity in Africa: Extending the chronology, conceptualisation and discourse », dans *Ethnicity and nationalism in Africa: Constructivist reflections and contemporary politics*, Springer, p. 15-44.
- BÄHRE E., 2012, « The Janus face of insurance in South Africa: from costs to risk, from networks to bureaucracies », *Africa*, 82, 1, p. 150-167.
- BANDIERA O., RASUL I., 2006, « Social networks and technology adoption in northern Mozambique », *The economic journal*, 116, 514, p. 869-902.
- BARNES J.A., 1954, « Class and committees in a Norwegian island parish », *Human relations*, 7, 1, p. 39-58.
- BARRY A., 2006, « Étude situationnelle sur la famille en Guinée », *Les sciences sociales contemporaines/les classiques des sciences sociales*. [http://dx. doi. org/. doi, 10](http://dx.doi.org/doi/10.030075733), p. 030075733.
- Barry A. A. (2012) *Comment la Guinée a-t-elle été peuplée ?* GuinéePolitique <https://www.guineepolitique.com/repost-comment-la-guinee-a-t-elle-ete-peuplee-par-dr-bano-barry/>
- BARRY A.O.R., 2020, *La Guinée au fil de ses présidents*, Editions L'Harmattan.
- Barry E. M. (2008), *Cérémonies traditionnelles au Fouta Djallon*, Conakry.
- BASTANI S., 2007, « Family comes first: Men's and women's personal networks in Tehran », *Social Networks*, 29, 3, p. 357-374.
- BCRG (2019). *Enquête sur les transferts de fonds*, Rapport final.
- BEAUD S., 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 9, 35, p. 226-257.

- BEAUVAIS C., JENSON J., 2002, *Social cohesion: Updating the state of the research*, CPRN Ottawa.
- BENZERFA-GUERROUDJ Z., 1992, « Les femmes algériennes dans l'espace public », *Architecture et comportement*, 8, 2.
- BERROU J.-P., 2010, « Encastrement, réseaux sociaux et dynamique des micro et petites entreprises informelles en milieu urbain africain », *Doctorat de Sciences Economiques, Université Montesquieu-Bordeaux IV*.
- BERROU J.-P., COMBARNOUS F., 2012, « The personal networks of entrepreneurs in an informal African urban economy: does the 'strength of ties' matter? », *Review of social economy*, 70, 1, p. 1-30.
- BERROU J.-P., MELLET K., 2020, « Une révolution mobile en Afrique subsaharienne? », *Réseaux*, 1, p. 11-38.
- BIDART C., 2008, « Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation: évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte », *Revue française de sociologie*, 49, 3, p. 559-583.
- BIDART C., CHARBONNEAU J., 2011, « How to generate personal networks: Issues and tools for a sociological perspective », *Field methods*, 23, 3, p. 266-286.
- BIDART C., DEGENNE A., GROSSETTI M., 2015, *La vie en réseau: dynamique des relations sociales*, Presses universitaires de France.
- BLANCHET K., JAMES P., 2013, « The role of social networks in the governance of health systems: the case of eye care systems in Ghana », *Health policy and planning*, 28, 2, p. 143-156.
- BLAU P.M., 1977, « A macrosociological theory of social structure », *American journal of sociology*, 83, 1, p. 26-54.
- BOTTE R., 1990, « Pouvoir du livre, pouvoir des hommes: la religion comme critère de distinction », *Journal des africanistes*, 60, 2, p. 37-51.

- BOUNIE D., DIMINESCU D., FRANÇOIS A., 2010, « Une analyse socio-économique des transferts d'argent des migrants par téléphone », *Réseaux*, 1, p. 091-109.
- BROOKS B., WELSER H.T., HOGAN B., TITSWORTH S., 2011, « Socioeconomic status updates: Family SES and emergent social capital in college student Facebook networks », *Information, Communication & Society*, 14, 4, p. 529-549.
- BURNS J., GODLONTON S., KESWELL M., 2010, « Social networks, employment and worker discouragement: Evidence from South Africa », *Labour Economics*, 17, 2, p. 336-344.
- CAMARA A., 2020, « Changement social chez les Peuls du Fuuta-Jaloo, de 1920 à nos jours : du Pastoralisme au Commerce. ».
- Camara J. R. (2010), *Phénomène de Confiage des enfants en Guinée : Cas de la Ville de Conakry*, Editions Universitaires Européennes.
- CARDON D., SMOREDA Z., 2014, « Réseaux et les mutations de la sociabilité », *Réseaux*, 2, p. 161-185.
- CAUDELL M., ROTOLO T., GRIMA M., 2015, « Informal lending networks in rural Ethiopia », *Social Networks*, 40, p. 34-42.
- CHARLES B., 1972, « La république de Guinée », (*No Title*).
- CHENEAU-LOQUAY A., 2012, « La téléphonie mobile dans les villes africaines. Une adaptation réussie au contexte local », *Espace géographique*, 41, 1, p. 82-93.
- CHOPLIN A., 2019, « Produire la ville en Afrique de l'Ouest: le corridor urbain de Accra à Lagos », *L'information géographique*, 83, 2, p. 85-103.
- COQUERY-VIDROVITCH C., 2006, « De la ville en Afrique noire », 61, 5, p. 1085-1119.
- DIAKITE B., 2004, « Facteurs socioculturels et création d'entreprise en Guinée : Étude exploratoire des ethnies peule et soussou »,.
- DIALLO E. M. R. (2018) *Ethnicité et processus démocratique en Guinée, de 1990 à 2015*, (Thèse de doctorat) sous la direction de Brigitte Vassort-Rousset, Université Jean Moulin (Lyon 3) et Alpha Amadou Bano Barry, Université Général Lansana Conté Sonfonia-Conakry (Guinée)

- DIALLO M. H. (2017) *Migration étudiante et migration « ordinaire » en Guinée : D'une séparation marquée à une porosité entre les deux phénomènes*, (Mémoire de master 2), sous la direction de Fatima Qacha, Université Toulouse 2 Jean-Jaurès.
- DIOP M., 2015, « La violence ethnique de l'État postcolonial : Le cas de la Guinée », *Tumultes*, 1, p. 103-115.
- DURKHEIM E., 1893, « La division sociale du travail », *Paris, PUF, (rééd. 1991)*.
- ELIZABETH B., 1957, « Family and social network », *London: Tavistock*.
- ERNOUX J., 2015, « La précarité quotidienne en Afrique de l'Ouest: culture et développement », *La précarité quotidienne en Afrique de l'Ouest*, p. 1-154.
- ESCALLIER R., 1988, « La croissance des populations urbaines en Afrique. Quelques éléments d'introduction », *Espace Populations Sociétés*, 6, 2, p. 177-182.
- ETOUNGA MANGUELLE D., 1991, « L'Afrique: at-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel? », (*No Title*).
- FAFCHAMPS M., MINTEN B., 2002, « Returns to social network capital among traders », *Oxford economic papers*, 54, 2, p. 173-206.
- FAVRE G., FIGEAC J., GROSSETTI M., TUDOUX B., 2022, « Social distance in France: Evolution of homogeneity within personal networks from 2001 to 2017 », *Social Networks*, 68, p. 70-83.
- FAVRE G., GROSSETTI M., 2021, « Les réseaux personnels en France ont-ils changé ? Une comparaison entre 2001 et 2017 », *Revue française de sociologie*, 2, p. 167-208.
- FELD S.L., 1982, « Social structural determinants of similarity among associates », *American sociological review*, p. 797-801.
- FISCHER C.S., 1982, *To dwell among friends: Personal networks in town and city*, University of Chicago Press.
- FISCHER, C. S., & OLIKER, S. J. (1983). « A research note on friendship, gender, and the life cycle ». *Soc. F.*, 62, 124.
- FISCHER G.-N., 2011, *Psychologie sociale de l'environnement-2e édition*, Dunod.

- FORSE M., DEGENNE A., 1994, « Les réseaux sociaux. Une analyse structurale en sociologie »,.
- FORSE M., 2008, « Définir et analyser les réseaux sociaux: les enjeux de l'analyse structurale », *Informations sociales*, 3, p. 10-19.
- FORSE M., PARODI M., 2010, *Une théorie empirique de la justice sociale*, Éditions Hermann.
- FRIEDKIN N.E., 1998, *A structural theory of social influence.*, Cambridge University Press.
- GAULME F., 1985, « La Guinée de la Deuxième République », *Etudes*, 363, 7, p. 5-14.
- GOERG O., 1985, « Conakry: un modèle de ville coloniale française? Règlements fonciers et urbanisme, de 1885 aux années 1920 (Conakry: A Model of French Colonial Town? Landrights and Town-Planning, from 1885 to the 1920s) », *Cahiers d'études africaines*, p. 309-335.
- GOERG O., 2004, « LES ÉQUIPEMENTS URBAINS À CONAKRY DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE À L'INDÉPENDANCE », *Politiques d'équipement et services urbains dans les villes du sud: étude comparée*, p. 257.
- GOERG O., 2011, « Couper la Guinée en quatre ou comment la colonisation a imaginé l'Afrique », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 111, 3, p. 73-88.
- GRAFMEYER Y., JOSEPH I., 1984, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier.
- GRANOVETTER M., 1985, « The problem of embeddedness », *American journal of sociology*, 91, 3, p. 481-510.
- GRANOVETTER M., 2018, *Getting a job: A study of contacts and careers*, University of Chicago press.
- GROSSETTI M., 2002, « Relations sociales, espace et mobilités »,.
- GROSSETTI M., 2005, « Where do social relations come from?: A study of personal networks in the Toulouse area of France », *Social networks*, 27, 4, p. 289-300.
- GROSSETTI M., 2007, « Are French networks different? », *Social Networks*, 29, 3, p. 391-404.
- GROSSETTI M., 2014, « Que font les réseaux sociaux aux réseaux sociaux? Réseaux personnels et nouveaux moyens de communication », *Réseaux*, 2, p. 187-209.

- GROSSETTI M., FAVRE G., FIGEAC J., LAUNAY L., 2023, « Les perturbations des relations interpersonnelles durant la pandémie de Covid-19 », *Sociologie*, 2, p. 199-221.
- HALLER M., JOWELL R., SMITH T.W., 2009, *The International Social Survey Programme 1984-2009: Charting the Globe*, Routledge.
- HECQUET V., 2018, « Jean-Michel Huet. Le Digital en Afrique. Les cinq sauts numériques », *Afrique contemporaine*, 266, 2, p. 220-223.
- HOBBSAWM E.J., 1992, *Nations and nationalism since 1780: Programme, myth, reality*, Cambridge university press.
- HOFSTRA B., CORTEN R., VAN TUBERGEN F., ELLISON N.B., 2017, « Sources of segregation in social networks: A novel approach using Facebook », *American Sociological Review*, 82, 3, p. 625-656.
- Huang J. (2017) *Les réseaux personnels dans la Chine urbaine : une enquête à Chongqing* (Thèse de doctorat) sous la direction de Michel Grossetti, Université Toulouse 2 Jean-Jaurès.
- HUET J.-M., RICHARD S., 2017, *Le digital en Afrique-Les cinq sauts numériques*, Michel Lafon.
- HUGEUX V., 2021, *Tyrans d'Afrique: Les mystères du despotisme post-colonial*, Perrin.
- KABOU A., 1991, « Et si l'Afrique refusait le développement? », *Et si l'Afrique refusait le développement?*, p. 1-208.
- KRAUT R., PATTERSON M., LUNDMARK V., KIESLER S., MUKOPHADHYAY T., SCHERLIS W., 1998, « Internet paradox: A social technology that reduces social involvement and psychological well-being? », *American psychologist*, 53, 9, p. 1017.
- KUSIMBA S.B., YANG Y., CHAWLA N.V., 2015, « Family networks of mobile money in Kenya », *Information Technologies & International Development*, 11, 3, p. pp-1.
- LUBBERS M.J., MOLINA J.L., MCCARTY C., 2007, « Personal networks and ethnic identifications: The case of migrants in Spain », *International sociology*, 22, 6, p. 721-741.

- MARIE A., 2007, « Communauté, individualisme, communautarisme: hypothèses anthropologiques sur quelques paradoxes africains », *Sociologie et sociétés*, 39, 2, p. 173-198.
- MARKS Z., STYS P., 2019, « Social network research in Africa », *African Affairs*, 118, 471, p. 375-391.
- MARSDEN P.V., 1987, « Core discussion networks of Americans », *American sociological review*, p. 122-131.
- MAUSS M., 2023, *Essai sur le don: Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, puf.
- MAYER R.É., SOUMAHORO M., 2010, « ESPACES URBAINS TROPICAUX AFRICAINS ET LEUR APPROPRIATION DANS LA CONSTRUCTION DE LA VILLE TROPICALE: ENJEUX DE DEUX SYSTÈMES D'ORGANISATION, LE FORMEL ET L'INFORMEL DANS L'UTILISATION DE L'ESPACE. », *Canadian Journal of Regional Science*, 33, 1.
- MCCALLISTER L., FISCHER C.S., 1978, « A procedure for surveying personal networks », *Sociological Methods & Research*, 7, 2, p. 131-148.
- MCPHERSON M., SMITH-LOVIN L., BRASHEARS M.E., 2006, « Social isolation in America: Changes in core discussion networks over two decades », *American sociological review*, 71, 3, p. 353-375.
- MEKONNEN D.A., GERBER N., MATZ J.A., 2018, « Gendered social networks, agricultural innovations, and farm productivity in Ethiopia », *World Development*, 105, p. 321-335.
- MILGRAM S., 1967, « The small world problem », *Psychology today*, 2, 1, p. 60-67.
- Ministère du plan/Institut national des statistiques (2014), Recensement général de la population et de l'habitat 3 (RGPH3)
- MITCHELL J.C., 1969, *Social networks in urban situations: analyses of personal relationships in Central African towns*, Manchester University Press.
- MORENO J.L., 1960, « The sociometry reader. »,.

- MULAWA M., YAMANIS T.J., HILL L.M., BALVANZ P., KAJULA L.J., MAMAN S., 2016, « Evidence of social network influence on multiple HIV risk behaviors and normative beliefs among young Tanzanian men », *Social Science & Medicine*, 153, p. 35-43.
- NABA BOUKARI M., 2019, « Les facteurs clés de succès de l'entrepreneuriat des immigrés au Niger: cas des salons de coiffure », *Revue Congolaise de Gestion*, 1, p. 129-157.
- NDIAYE M., ROBIN N., 2010, « Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest: une dynamique de régionalisation renouvelée », *Hommes & migrations*, 1286, 7, p. 48-61.
- NORDMAN C.J., PASQUIER-DOUMER L., 2014, « Vocational education, on-the-job training, and labour market integration of young workers in urban West Africa », *Prospects*, 44, 3, p. 445-462.
- OIM (2020), *Migration en Guinée, profil migratoire national 2020*, Préparé par Mathilde Verdeilavec le support de Florence Armitano et Camille Loz (Altai Consulting) Révisé et actualisé en 2020 par Eleonora Castagnone – Consultante indépendante.
- OSMONT A., 1981, « Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain (Strategies of Kinship and Residence in an Urban Context) », *Cahiers d'études africaines*, p. 175-195.
- PARK R.E., 1925, *La ville: propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain*.
- PEEPLES M.A., HAAS JR W.R., 2013, « Brokerage and social capital in the prehispanic US Southwest », *American Anthropologist*, 115, 2, p. 232-247.
- PEIL M., 1981, « Cities and suburbs: Urban life in West Africa », (*No Title*).
- PERRY B.L., PESCOSOLIDO B.A., BORGATTI S.P., 2018, *Egocentric network analysis: Foundations, methods, and models*, Cambridge university press.
- PHONGI KINGIELA A., 2014, « " Emploi, transferts d'argent et investissements des migrants congolais installés en Europe: quel est le rôle des attentes familiales? »,.
- POLANYI K., 1983, « La grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps », (*No Title*).

- SARR P.A., 2009, « Transferts de fonds des migrants et développement en Afrique: une étude de cas sur le Sénégal », *Techniques financières et développement*, 95, 2, p. 15-27.
- SHRUM W., MBATIA P.N., PALACKAL A., DZORGBO D.-B.S., DUQUE R.B., YNALVEZ M.A., 2011, « Mobile phones and core network growth in Kenya: Strengthening weak ties », *Social science research*, 40, 2, p. 614-625.
- SHRUM W., WALKER M., FAN J., MBATIA P.N., MILLER P., HARSH M., YEVUYIBOR J.T., SCHAFER M., 2023, « Tough Ties and Rough Networks: Inequality and Exploitation in African Slums », 38, 2, p. 375-394.
- SIMMEL G., 1999, « Soziologie, Leipzig, Duncker und Humblot, 1908. Trad. fr », *Sociologie. Etude sur les formes de la socialisation*.
- SMITH S., 2003, *Négrologie: pourquoi l'Afrique meurt*, Calmann-lévy.
- SOULEY A.N., 1991, « Ajustement structurel et effondrement des modèles idéologiques: Crise et renouveau de l'État africain », *Études internationales*, 22, 2, p. 253-265.
- SURET-CANALE J., 1958, *Afrique noire: Géographie, civilisations, histoire.-[2] L'ère coloniale, 1900-1945*, Éditions sociales.
- TCHOUASSI G., 2010, *L'argent de la Diaspora et Financement des Infrastructures Sociales Urbaines et Périurbaines de Base en Afrique*, Council for the Development of Social Science research in Africa (CODESRIA).
- TRAORE A., WATANABE T., 2017, « Modeling determinants of urban growth in Conakry, Guinea: A spatial logistic approach », *Urban Science*, 1, 2, p. 12.
- VALENTE T.W., FOSADOS R., 2006, « Diffusion of innovations and network segmentation: the part played by people in promoting health », *Sexually transmitted diseases*, p. S23-S31.
- VENNETIER P., 1969, « Le développement urbain en Afrique tropicale. Considérations générales », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 22, 85, p. 5-62.
- VÖLKER B., FLAP H., 1995, « Amitié et inimitié sous communisme d'État: Le cas de l'Allemagne de l'Est », *Revue française de sociologie*, p. 629-654.

- WALTHER O., 2015, « Social Network Analysis and informal trade », *Department of Border Region Studies Working Paper, 1*, p. 15.
- WALTHER O.J., 2014, « Trade networks in West Africa: A social network approach », *The Journal of Modern African Studies*, 52, 2, p. 179-203.
- WALTHER O.J., 2019, « Frontières, sécurité et développement en Afrique de l'Ouest », OECD Publishing.
- WALTHER O., RENK S., 2017, « Can Social Network Analysis Inform African Development Policies?: An Application to Food, Security, Market Analysis and Gender »,.
- WANG H., WELLMAN B., 2010, « Social connectivity in America: Changes in adult friendship network size from 2002 to 2007 », *American behavioral scientist*, 53, 8, p. 1148-1169.
- WASSERMAN S., 1994, « Social network analysis: methods and applications », *Cambridge University Press google schola*, 2, p. 131-134.
- WELLMAN B., 1979, « The community question: The intimate networks of East Yorkers », *American journal of Sociology*, 84, 5, p. 1201-1231.
- WELLMAN B., 2001, « Computer networks as social networks », *Science*, 293, 5537, p. 2031-2034.
- WELLMAN B., 2018, *Networks in the global village: Life in contemporary communities*, Routledge.
- WIRTH L., 1938, « Urbanism as a Way of Life », *American journal of sociology*, 44, 1, p. 1-24.
- World Bank Group/KNOMAD (2020a). Phase II: COVID-19 Crisis through a Migration Lens, *Migration and Development Brief 32* (En ligne : <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2020/04/22/world-bank-predicts-sharpest-decline-of-remittances-in-recent-history>)
- World Bank Group/KNOMAD (2020b). Phase II: COVID-19 Crisis through a Migration Lens, *Migration and Development Brief 33* (En ligne : <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2020/10/29/covid-19-remittance-flows-to-shrink-14-by-2021>)

World Bank Group/KNOMAD (2021). Phase II: COVID-19 Crisis through a Migration Lens, *Migration and Development Brief* 34 (En ligne : <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2021/05/12/defying-predictions-remittance-flows-remain-strong-during-covid-19-crisis>)

World Bank Group/KNOMAD (2022). Phase II: COVID-19 Crisis through a Migration Lens, *Migration and Development Brief* 36 (En ligne : <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2022/11/30/remittances-grow-5-percent-2022>)

YOUNG C., 1994, « Evolving modes of consciousness and ideology: Nationalism and ethnicity », *Political Development and the New Realism in Sub-Saharan Africa*, p. 61-86.

ANNEXES

Annexe 1 : Analyses détaillées des générateurs de noms

Tableau 42 : Tableau Surveiller la maison

Indicateurs		Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connaissance
Genre	Femme	29,50%	43,00%	5,80%	7,20%	12,90%	1,70%
	Hommes	16,50%	51,80%	10,10%	3,80%	17,60%	0,10%
Age	<= 23	19,00%	55,00%	2,00%	1,70%	22,10%	0,30%
	24 – 30	13,20%	56,80%	5,50%	3,50%	20,80%	0,20%
	31 – 45	10,50%	47,40%	17,60%	3,60%	20,30%	0,70%
	46+	4,90%	46,30%	24,40%		23,20%	1,20%
Education	Sans diplôme	9,10%	53,60%	13,90%	1,00%	22,50%	
	Primaire/secondaire	14,80%	56,00%	6,40%	2,50%	19,90%	0,30%
	Supérieur	14,50%	49,50%	8,30%	4,80%	22,10%	0,70%
Activités	Salariés/Cadres/armée	14,20%	51,60%	10,60%	4,80%	18,30%	0,50%
	Commerce/Prof libérale	10,50%	54,20%	11,50%	2,40%	21,00%	0,30%
	Artisans	10,70%	55,40%	6,30%	1,80%	25,90%	
	Agriculteurs		71,40%			28,60%	
	Lycéens/Etudiants	21,30%	51,10%	2,10%	0,70%	24,10%	0,70%
	Inactifs divers/Au foyer	13,90%	53,00%	4,60%	1,30%	27,20%	
Situation familiale et contexte de vie	En famille	16,60%	59,50%	1,60%	3,50%	18,80%	
	En colocation	16,90%	61,00%	1,70%	3,40%	16,90%	
	En couple avec enfants	9,60%	46,30%	17,20%	2,50%	23,40%	0,90%
	En couple sans enfants	16,70%	36,70%	16,70%	5,00%	25,00%	
	Ménage à plusieurs/enfants	11,40%	56,80%	13,60%	4,50%	13,60%	
	Ménage à plusieurs sans enfants	2,30%	56,80%	13,60%		27,30%	
	Placement/Confiance	15,80%	66,70%	0,60%	1,80%	14,60%	0,60%
	Seul	21,70%	43,50%	4,30%	4,30%	26,10%	
	Seul avec enfants	4,00%	40,00%	8,00%	4,00%	44,00%	
Revenu	<= 300000	15,50%	57,80%	2,40%	4,40%	19,40%	0,50%
	300001 – 1000000	13,20%	44,70%	10,10%	3,50%	28,00%	0,40%
	1000001 – 2000000	10,30%	55,20%	18,10%	4,30%	12,10%	
	2000001+	10,30%	57,60%	14,30%	6,40%	11,30%	
Ancienneté de résidence à Conakry	<= 3	13,20%	58,80%	1,50%	1,50%	25,00%	
	4 à 10	12,90%	53,20%	7,00%	4,10%	22,20%	0,60%
	11+	15,30%	54,00%	8,50%	3,00%	18,70%	0,50%
Total		13,60%	53,40%	8,50%	3,00%	21,10%	0,40%

Nb : Test Khi deux significatif à 0,00.

Sources : enquête Conakry

Lecture : 29,5 % des personnes citées à Conakry par des femmes pour le générateur portant sur les services liés au domicile, sont des ami.es.

Une citation plus importante de la famille et des voisins pour les femmes, d'avantage d'amis et de collègues pour les hommes

Nous pouvons néanmoins observer des différences entre hommes et femmes. Les femmes font d'avantage appel à la famille pour la surveillance de la maison. En effet, 55,8% des gens à qui elles feraient appel sont de la même famille qu'elles, contre 51,8% pour les hommes et 53,4% pour l'ensemble des enquêtés. Cette tendance est la même concernant les voisins : 26,3% pour les femmes, 17,6% pour les hommes et 21,1% pour l'ensemble des enquêtés. Par contre, les hommes font plus appel au conjoint, aux amis et aux collègues : 10,1% des relations auxquelles les hommes feraient appel pour surveiller leur maison sont des conjoints contre seulement 6,2% pour les femmes et 8,5% pour l'ensemble des enquêtés ; 16,5% des relations auxquelles feraient appel les hommes pour surveiller leur maison sont déclarées comme étant des amis contre seulement 9,2% pour les femmes et 13,6% pour l'ensemble des enquêtés ; et enfin, 3,8% de collègues pour les hommes contre seulement 1,7% pour les femmes et 3% pour l'ensemble des enquêtés. Cette tendance vient confirmer ce qui a été déjà observé dans les enquêtes précédentes portant sur les réseaux personnels (Fischer, 1982, Oliker 1983).

Ces chiffres nous permettent de comprendre quelques inégalités sur le plan relationnel entre hommes et femmes. Ils nous permettent de voir avec qui hommes et femmes entretiennent davantage de relations. Les femmes entretiennent davantage de relations avec la famille et le voisinage. De ce fait elles citent davantage ces derniers dans ce générateur. Les hommes entretiennent plus de relations avec les amis et les collègues. Par ailleurs, ceci nous permet de voir que les hommes ont un taux d'occupation professionnelle plus élevé donc ont plus de chance de créer et d'entretenir des relations sur le lieu de travail et en ont moins dans le voisinage contrairement aux femmes qui, à défaut d'avoir des relations sur leur lieu de travail car travaillant moins, se rabattent sur le voisinage. En outre, on peut aussi voir dans une certaine mesure le fait que les femmes sont d'avantage cantonnées dans la sphère domestique que les hommes.

Une tendance à faire plus appel à la famille avec l'augmentation de l'âge

Globalement, tous âges confondus, les enquêtés font majoritairement appel aux membres de leur famille pour surveiller leurs maisons. Mais si on ajoute le conjoint ou la conjointe à la famille, l'écart se creuse : on note 57% pour les 23 ans et moins, 62,3% pour les 24-30 ans,

65% pour les 31-45 ans, et enfin 70,7% pour les 46 ans et plus. On voit donc plus on avance en âge, plus on a recours aux membres de la famille pour la surveillance de la maison. Concernant le fait de faire recours au voisin, on ne note pas de différences particulières. On note 22,1% pour les 23 ans et moins et 23,20% pour les 46 ans et plus. Quant aux amis, plus on avance en âge, moins on y fait recours : 19% pour les 23 ans et moins, 13,2% pour les 24-30 ans, 10,5% pour 31-45 ans, et enfin seulement 4,9% pour les 46 ans et plus. Les collègues sont très peu cités dans ce générateur, ce qui est tout à fait compréhensible dans la mesure où il s'agit d'un soutien qui est localisé dans le lieu de résidence des enquêtés.

Un recours plus important à la famille pour les moins diplômés et les amis pour les plus diplômés

Les enquêtés se comportent différemment en fonction de leur niveau de diplôme. Les personnes sans diplôme et celles qui ont seulement un diplôme du primaire font beaucoup plus appel à un membre de leur famille que celles qui ont un diplôme supérieur : 53,6% et 56% pour les premiers et 49,5% pour les diplômés du supérieur. Les personnes sans diplôme font moins appel à leurs amis (9,1%) tandis que celles qui ont un diplôme du primaire et du supérieur y font plus appel, on note respectivement 14,8% et 15,5%. Ceci est tout à fait raisonnable dans la mesure où on sait que plus on va passer du temps à faire des études, plus on va ajouter des contextes de création des relations. Cela entraîne une plus grande présence des relations hors famille. Le fait de citer son conjoint dans ce générateur dépend aussi du niveau de diplôme des enquêtés. Plus on est diplômé, moins on y fait appel : 13,9% pour les sans diplôme et 8,3% pour les diplômés du supérieur, ce qui rejoint la tendance observée sur le fait de faire appel aux membres de la famille. Le fait de faire appel aux collègues dépend aussi du niveau de diplôme. Plus on est diplômé, plus on fait appel à ses collègues : seulement 1% pour les sans diplôme et 4,8% pour les diplômés du supérieur. Cette tendance est tout à fait logique dans la mesure où on sait que les plus diplômés sont moins sujets à l'inactivité et donc sont plus susceptibles de nouer des relations au travail, relations auxquelles ils pourraient donc faire appel pour divers soutiens notamment celui de surveiller leurs maisons en cas d'absence. Enfin quant au fait de faire appel aux voisins, on ne note pas de différences significatives : 22,5% pour les sans diplômes et 22,1% pour les diplômés du supérieur.

Un effet d'âge plus que d'activité

Les étudiants et les lycéens se démarquent particulièrement. En effet, ils citent beaucoup plus de relations déclarées comme étant amicales pour surveiller leur maison en cas d'absence (21,3%), contrairement aux commerçants et professions libérales qui eux ne citent des relations amicales qu'à 10,5%. Ceux qui se rapprochent le plus des étudiants sont les salariés, cadres et armée avec 14,2%. Cette observation est logique dans la mesure où on sait que les lycéens et étudiants sont des jeunes et que ces derniers sont plus inscrits dans des groupes qui permettent de nouer des relations susceptibles d'évoluer en simples amitiés. Les enquêtés salariés, cadres ou membres de l'armée, déclarent plus de collègues (4,5%). Viennent ensuite les commerçants/professions libérales (2,4%), les artisans (1,8%), les chômeurs ou femmes au foyer (1,3%) et enfin les étudiants et lycéens (0,7%). Ces chiffres sont à relier avec ceux du niveau de diplôme. En effet, nous avons vu haut que plus on est diplômé, plus on avait tendance à citer des relations collégiales. Il se trouve que certains emplois demandent plus de diplômes que d'autres, c'est le cas par exemple des salariés, cadres, et membres de l'armée, contrairement aux commerçants et aux artisans. Il est donc logique que ces derniers citent plus de collègues que les autres. Mais cette démonstration n'est pas pertinente pour les étudiants et lycéens car ils sont diplômés et sont aussi ceux qui citent le moins de collègues. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces derniers considèrent systématiquement leurs collègues comme de simples amis. On aura l'occasion d'y revenir plus en détail plus loin dans cette thèse.

Un recours aux amis plus important pour les personnes vivant seules

Le fait de faire appel plus à un type de relation plutôt qu'à un autre dépend aussi de son contexte de vie et de sa situation familiale. Les enquêtés vivant seuls se distinguent par rapport aux autres. En effet, ce sont ceux qui font le plus appel à leurs relations amicales pour surveiller leur maison en cas d'absence (21,7%). Dans le même temps, ceux qui y font le moins appel sont les enquêtés qui sont en ménage à plusieurs sans enfants. On a affaire là à deux formes de sociabilité diamétralement opposées. Ceux qui vivent seuls ont le plus souvent une sociabilité intense et diverse. Ce qui permet de multiplier les contextes de rencontre et dans le même temps de multiplier les chances de créer des relations amicales. A l'opposé, nous avons des personnes qui même si elles n'ont pas d'enfants, sont inscrites dans une relation polygame, situation qui ne laisse que très peu de place aux sociabilités, et, de ce fait, très peu de relations amicales à

qui on pourrait faire appel pour surveiller sa maison en cas d'absence. On peut trouver étonnant que quelqu'un qui s'est déclaré comme vivant seul puisse faire appel à son conjoint ou à sa conjointe pour surveiller sa maison en cas d'absence (4,3%). Mais ceci s'explique par le fait qu'en Guinée, en règle générale, on distingue le conjoint ou la conjointe dans le cadre d'une relation officielle (mariage) et le conjoint ou la conjointe dans le cadre d'une relation officieuse. De ce fait, ce 4,3% peut représenter des conjoints officieux.

Un effet d'âge plus que de revenu

Selon leur revenu, les enquêtés font plus ou moins appel à certaines de leurs relations que d'autres pour surveiller leur maison. Concernant le fait de faire appel aux amis, on observe que plus le revenu augmente, moins on fait appel aux amis et inversement. Ceci est à mettre en relation avec l'âge. On a vu précédemment que plus on monte en âge, moins on fait appel aux amis. On peut émettre l'hypothèse que l'âge est corrélé positivement au revenu. C'est-à-dire que plus l'âge augmente, plus le revenu aussi augmente. De ce fait il est tout à fait normal que les plus bas revenus fassent appel à leurs amis pour surveiller leurs maisons.

Pas d'effet notable de la durée de résidence dans le lieu de vie

La durée de résidence dans le lieu de vie n'a pas d'influence particulière sur les relations auxquelles les personnes feraient appel pour surveiller leur maison. En effet, les chiffres nous montrent qu'on tourne systématiquement autour de la moyenne en dehors de quelques rares exceptions. Concernant le fait de faire appel aux amis, on note 13,20% pour ceux qui vivent à Conakry depuis seulement trois ans ou moins, 12,90% pour ceux qui vivent à Conakry depuis quatre à dix ans et 15,30% pour ceux qui vivent à Conakry depuis plus de onze ans. On observe la même tendance concernant la famille avec respectivement 58,80%, 53,20% et 54%. Une petite tendance se dessine concernant le fait de faire appel au conjoint et le voisin. Les enquêtés vivant à Conakry depuis trois ans ou moins déclarent que seulement 1,50% de ceux à qui ils feraient appel sont leurs conjoints. Ce chiffre est de 7% pour ceux qui y vivent depuis entre quatre et dix ans et de 8,50% ceux qui y vivent depuis dix ans et plus. On observe la tendance inverse concernant les voisins. Ceux qui y vivent depuis trois ans et moins déclarent que 25% de ceux à qui ils feraient appel sont des voisins, on note 22,20% pour ceux qui y vivent de quatre à dix ans et enfin 18,70% pour ceux qui y vivent depuis onze ans et plus. Ceci nous

montre que certaines relations (amicales et familiales) ne sont pas difficiles à reconstituer, peu importe l'ancienneté de résidence des individus dans un lieu donné. Dans le même temps, d'autres relations prennent du temps avant de s'inscrire dans une certaine polyvalence (les voisins).

Tableau 43 : Les sorties

Indicateurs		Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connaissance
Genre	Femme	38,50%	35,20%	5,40%	7,80%	11,50%	1,60%
	Hommes	47,00%	22,80%	6,00%	12,60%	10,20%	1,40%
Age	<= 23	53,90%	23,10%	5,40%	7,50%	9,40%	0,90%
	24 – 30	44,00%	25,30%	6,10%	11,80%	11,00%	1,80%
	31 – 45	31,80%	34,00%	7,00%	15,60%	10,00%	1,60%
	46+	30,40%	45,70%	2,20%	3,30%	17,40%	1,10%
Education	Sans diplôme	37,70%	37,70%	3,20%	6,70%	13,90%	0,80%
	Primaire/secondaire	45,80%	24,00%	6,90%	10,30%	10,80%	2,20%
	Supérieur	42,90%	28,00%	5,50%	13,70%	9,20%	0,80%
Activités	Salariés/Cadres/armée	44,50%	24,10%	6,50%	14,70%	8,70%	1,50%
	Commerce/Prof libérale	36,60%	37,40%	3,60%	9,30%	10,10%	3,00%
	Artisans	47,80%	24,20%	6,50%	5,90%	14,50%	1,10%
	Agriculteurs	23,10%	15,40%			61,50%	
	Lycéens/Etudiants	50,60%	21,30%	10,20%	8,90%	8,90%	
	Inactifs divers/Au foyer	42,70%	34,90%	3,20%	4,10%	14,70%	0,50%
Situation familiale et contexte de vie	En famille	50,30%	22,20%	6,60%	8,70%	11,80%	0,30%
	En colocation	61,60%	21,40%	2,70%	7,10%	5,40%	1,80%
	En couple avec enfants	34,10%	33,50%	5,70%	13,00%	11,20%	2,40%
	En couple sans enfants	31,00%	39,10%	4,60%	12,60%	12,60%	
	Ménage à plusieurs/enfants	38,30%	38,30%	4,30%	8,50%	8,50%	2,10%
	Ménage à plusieurs sans enfants	10,30%	58,60%	3,40%	6,90%	20,70%	
	Placement/Confiage	51,40%	20,00%	7,80%	12,90%	5,90%	2,00%
	Seul	45,40%	25,30%	4,60%	12,60%	9,80%	2,30%
Seul avec enfants	44,10%	26,50%	2,90%	8,80%	14,70%	2,90%	
Revenu	<= 300000	49,10%	24,40%	5,70%	9,80%	8,60%	2,40%
	300001 – 1000000	43,20%	25,60%	6,40%	14,60%	8,70%	1,50%
	1000001 – 2000000	39,70%	32,70%	3,80%	9,60%	13,50%	0,60%
	2000001+	41,10%	15,60%	8,90%	24,60%	6,30%	3,60%
Ancienneté de résidence à Conakry	<= 3	62,50%	17,00%	6,30%	5,40%	8,90%	
	4 à 10	37,80%	28,80%	5,20%	19,50%	4,10%	4,50%
	11+	46,20%	24,60%	7,50%	10,50%	10,60%	0,60%
Total		43,80%	27,40%	5,80%	10,80%	10,70%	1,40%

Sources : enquête Conakry

Lecture : 35,5 % des personnes citées à Conakry par des femmes pour le générateur Sorties, sont des ami.es.

Tableau 44 : Les loisirs

Indicaeurs		Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connaissance
Genre	Femme	47,90%	19,90%	5,40%	11,10%	14,60%	1,00%
	Hommes	49,90%	16,90%	4,00%	13,20%	15,00%	1,00%
Age	<= 23	54,70%	16,70%	2,40%	10,90%	14,10%	1,30%
	24 – 30	49,50%	18,90%	3,10%	12,50%	15,40%	0,70%
	31 – 45	40,20%	15,30%	12,20%	18,30%	12,20%	1,70%
	46+	40,80%	22,40%	6,10%		30,60%	
Education	Sans diplôme	45,40%	21,50%	3,70%	8,60%	19,60%	1,20%
	Primaire/secondaire	52,10%	16,00%	4,60%	12,80%	13,60%	0,90%
	Supérieur	45,50%	19,40%	5,00%	14,60%	14,20%	1,40%
Activités	Salariés/Cadres/armée	48,20%	15,30%	5,60%	13,90%	15,80%	1,20%
	Comerce/Prof libérale	44,20%	20,20%	8,20%	15,00%	10,70%	1,70%
	Artisans	51,20%	22,40%	3,20%	8,00%	15,20%	
	Agriculteurs	11,10%				88,90%	
	Lycéens/Etudiants	53,50%	20,50%	2,00%	11,50%	11,50%	1,00%
	Inactifs divers/Au foyer	54,10%	20,10%	0,60%	6,90%	17,60%	0,60%
Situation familiale et contexte de vie	En famille	56,10%	16,90%	3,00%	11,90%	10,60%	1,50%
	En colocation	58,60%	17,20%	5,70%	6,90%	10,30%	1,10%
	En couple avec enfants	38,60%	18,00%	9,30%	13,80%	19,60%	0,60%
	En couple sans enfants	43,10%	19,00%	3,40%	17,20%	17,20%	
	Menage à plusieurs/enfants	57,60%	18,20%	6,10%	6,10%	9,10%	3,00%
	Menage à plusieurs sans enfants	16,10%	41,90%	9,70%	6,50%	25,80%	
	Placement/Confiage	51,00%	18,10%	2,40%	11,40%	16,20%	1,00%
	Seul	53,30%	15,60%		18,00%	13,10%	
Seul avec enfants	33,30%	22,20%		11,10%	27,80%	5,60%	
Revenu	<= 300000	57,90%	16,10%	3,10%	9,80%	11,80%	1,20%
	300001 - 1000000	46,60%	17,90%	5,20%	18,70%	10,40%	1,10%
	1000001 - 2000000	39,40%	22,20%	4,00%	14,10%	19,20%	1,00%
	2000001+	44,60%	9,70%	12,00%	22,30%	9,70%	1,70%
Durée à Conakry	<= 3	58,20%	17,70%	1,30%	5,10%	15,20%	2,50%
	4 à 10	44,30%	18,60%	5,70%	19,60%	10,30%	1,50%
	11+	52,00%	14,50%	6,00%	13,30%	12,80%	1,40%
Total		49,20%	18,00%	4,50%	12,40%	14,90%	1,00%

Sources : enquête Conakry

Lecture : 47,9 % des personnes citées à Conakry par des femmes pour le générateur Sorties, sont des ami.es.

Tableau 45 : Les conseils culturels

	Indicateurs	Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connaissance
Genre	Femme	34,90%	31,10%	9,00%	9,00%	13,80%	2,10%
	Hommes	41,20%	23,40%	3,00%	15,40%	13,60%	3,40%
Age	<= 23	43,80%	27,10%	1,60%	9,50%	13,20%	4,70%
	24 – 30	36,80%	25,90%	5,70%	13,20%	16,40%	2,00%
	31 – 45	33,90%	21,80%	12,10%	24,20%	6,50%	1,60%
	46+	44,40%	27,80%	11,10%		16,70%	
Education	Sans diplôme	30,30%	39,40%	4,50%	9,10%	16,70%	
	Primaire/secondaire	40,50%	26,10%	4,60%	10,70%	13,90%	4,10%
	Supérieur	39,30%	22,30%	6,20%	18,00%	12,10%	2,20%
Activités	Salariés/Cadres/armée	41,30%	25,00%	5,30%	16,00%	10,40%	2,00%
	Commerce/Prof libérale	33,10%	26,30%	11,30%	9,00%	17,30%	3,00%
	Artisans	40,00%	27,50%	2,50%	10,00%	18,80%	1,30%
	Agriculteurs	50,00%				50,00%	
	Lycéens/Etudiants	39,30%	28,10%	3,00%	12,60%	8,10%	8,90%
	Inactifs divers/Au foyer	41,20%	24,70%	2,40%	10,60%	21,20%	
Situation familiale et contexte de vie	En famille	38,60%	26,80%	2,00%	11,40%	17,40%	3,70%
	En colocation	48,90%	27,70%		17,00%	6,40%	
	En couple avec enfants	27,10%	28,10%	10,40%	20,30%	11,50%	2,60%
	En couple sans enfants	32,00%	24,00%	16,00%	16,00%	12,00%	
	Ménage à plusieurs/enfants	40,90%	27,30%	13,60%	13,60%	4,50%	
	Ménage à plusieurs sans enfants	18,20%	36,40%	18,20%		18,20%	9,10%
	Placement/Confiage	51,40%	23,90%	2,10%	9,20%	9,20%	4,20%
	Seul	52,50%	18,60%	5,10%	8,50%	13,60%	1,70%
	Seul avec enfants	30,00%	25,00%	5,00%	10,00%	30,00%	
Revenu	<= 300000	43,40%	26,00%	1,00%	10,20%	13,30%	6,10%
	300001 – 1000000	36,20%	28,30%	8,60%	13,20%	11,80%	2,00%
	1000001 – 2000000	43,10%	29,20%	7,70%	10,80%	4,60%	4,60%
	2000001+	37,30%	12,70%	8,20%	33,60%	7,30%	0,90%
Ancienneté de résidence à Conakry	<= 3	52,70%	21,80%	5,50%	7,30%	7,30%	5,50%
	4 à 10	44,00%	26,00%	3,00%	17,00%	7,00%	3,00%
	11+	40,40%	23,30%	6,70%	12,80%	13,90%	2,90%
Total		39,00%	26,10%	5,10%	13,20%	13,70%	2,90%

Sources : enquête Conakry

Lecture : 34,9 % des personnes citées à Conakry par des femmes pour le générateur sur les conseils culturels, sont des ami.es.

Une présence massive des relations amicales et collégiales pour les hommes et familiales et de voisinage pour les femmes

La part des membres de la famille cités dans le générateur *Sorties* par les femmes est largement supérieure à celle qui concerne les hommes, on note respectivement 35,2% et 22,8%. La tendance s'inverse sur la part des amis. On note 47% d'amis pour les hommes et seulement 38,5% pour les femmes. Cette même tendance s'observe pour les collègues avec 12,6% pour les hommes et 7,8% pour les femmes. Enfin, les femmes citent une plus grande part de voisins (11,5%) et les hommes un peu moins (10,20%). Ces comportements qui diffèrent entre hommes et femmes s'expliquent de la même manière que dans le générateur *Maison*. A la différence de la tendance observée pour les sorties, hommes et femmes ne diffèrent pas quant aux relations qu'ils citent pour parler de leurs loisirs. Comme pour les sorties, les femmes reçoivent proportionnellement moins de conseils culturels de leurs amis que les hommes. On note respectivement 34,9% et 41,2%. Au niveau de la famille, c'est l'inverse comme dans les autres générateurs qui s'en rapprochent en termes de type de service : 31,1% pour les femmes et 23,4% pour les hommes. Les femmes reçoivent également plus de conseils culturels de leurs conjoints (9%) que les hommes (3%). Concernant les collègues, ce sont les hommes qui en citent le plus (15,4%) contre seulement 9% pour les femmes. Au niveau des relations de voisinage, nous sommes quasiment à égalité entre hommes et femmes avec respectivement 13,6% et 13,8%.

On voit donc dans l'ensemble que les rôles sociaux liés à la sphère privée (famille, conjoint) ou de proximité spatiale (voisin.e) perdent de l'importance au profit de la « sphère publique » (amis, collègues). Ceci montre que les sorties, la pratique et l'évocation des loisirs, les conseils culturels se passent surtout et avant tout en dehors de la famille.

Une proportion plus importante de relations amicales pour les plus jeunes

Selon leur groupe d'âge, les enquêtés ne sortent pas avec des personnes associées aux mêmes types de relations. Plus on prend de l'âge, plus on va privilégier les membres de sa famille et plus on est jeune, plus on va réaliser des sorties avec ses amis. Il faut noter d'emblée que ces tendances ne sont pas nouvelles. Elles confirment ce qui a été déjà observé dans d'autres enquêtes évoquées plus haut. En effet, 53,9% de ceux avec qui les enquêtés âgés de moins de 23 ans sont sortis durant les trois derniers mois sont des amis, ce chiffre est de 44% pour les 24-30 ans, 31,4% pour les 31-45 ans et enfin 30,4% pour les 46 ans et plus. Dans le même

temps les 46 ans et plus déclarent que 45,7% des personnes avec lesquelles ils ont réalisé des sorties durant les trois derniers mois sont des membres de leurs familles. Ce chiffre est de 34% pour la tranche des 31-45, 25% pour la tranche des 24-30 et enfin 23,1% pour la tranche des 23 ans et moins. On voit donc que selon l'âge des enquêtés ils auront plus recours à la famille ou aux amis pour leur différentes sorties. Ceci peut s'expliquer par le fait que les personnes âgées auront plus tendance à faire des sorties pour rendre visite à des membres de la famille, tandis que les personnes les moins âgées auront plus tendance à faire des sorties en rapport avec les loisirs comme on peut le voir ci-dessous. Les conjoints et les collègues prennent plus de place dans ce générateur et ce au détriment des voisins, par comparaison avec le générateur *Maison*. Là aussi, en fonction de l'âge, telle ou telle relation aura plus d'importance. Ainsi, on observe que plus les personnes sont âgées, plus ils vont sortir avec leur conjoint, même cela n'est pas vrai pour les 46 ans et plus. Cela s'explique par le fait que les trois premières tranches sont plus concernées par des sorties liées aux loisirs où ils sont amenés à sortir avec leur conjoint tandis que les plus âgés sont plus sujets aux sorties en rapport avec les visites à la famille qu'ils peuvent faire seuls sans la compagnie de leur conjoint. Par ailleurs, la notion de conjoint n'est pas forcément la même selon les cycles de vie, les couples stables ayant eu des enfants diffèrent des couples souvent plus éphémères formés par des personnes plus jeunes. Nous observons la même tendance concernant les relations collégiales. Concernant les voisins, c'est l'effet inverse. En effet, plus on est âgé, plus on déclare des voisins dans ce générateur : on note 9,4% pour les 23 ans et moins et 17,4% pour les 46 ans et plus.

Concernant la question des loisirs, la tendance générale nous montre que plus les enquêtés sont âgés, moins ils vont discuter de leur loisir avec leurs amis : pour les 23 ans et moins 54,7% de ceux avec qui ils discutent de leurs loisirs sont déclarés comme étant des amis, ce chiffre est de 49,5% pour ceux qui ont entre 24 et 30 ans, 40,2% pour les 31-45 ans et 40,8% pour les 46 ans et plus. Concernant la famille, c'est l'effet inverse, c'est-à-dire que plus les enquêtés sont âgés plus ils vont être amenés à discuter avec des membres de leurs familles (à l'exception des 31-45 ans) qui on le voit, ont plus tendance à discuter avec des collègues (18,3%) que des membres de leur famille (15,3%) : on note 16,7% pour les 23 ans et moins, 18,9% pour les 24-30 ans et enfin 22,4% pour les 46 ans et plus. On observe la même tendance concernant les relations collégiales avec 10,9% pour les 23 ans et moins, 12,5% pour les 24-30 ans et 18,3% pour les 31-45 ans. Étonnamment, les 46 ans et plus ne citent pas du tout de relations collégiales. Si les 46 ans et plus ne citent aucune relation collégiale, ils semblent combler cela en citant largement

plus de relations de voisinage par rapport aux catégories d'âge inférieures (30,6%) tandis que les enquêtés dans leur ensemble ne citent que 11,8% de relations de voisinage.

Les chiffres sont un plus nuancés concernant le générateur conseils culturels. Les plus âgés et les moins âgés sont ceux qui citent le plus de relations amicales pour ce générateur : on note 43,8% pour les 23 ans et moins et 44,4% pour les 46 ans et plus. Dans le même temps, ce sont ceux qui citent le moins de relations collégiales : 9,5% pour les plus jeunes et 0% pour les plus âgés. Ceci peut être expliqué par le fait que les jeunes n'ont souvent pas de collègues de travail et que, lorsqu'ils citent des collègues d'étude, ils les considèrent comme des amis. Les plus âgés de leur côté même s'ils ont des collègues, le plus souvent la relation est tellement ancienne qu'elle est devenue une simple amitié ou ont des sociabilités qui se passent essentiellement dans la famille et à la limite dans le voisinage. Ceux qui sont dans un âge intermédiaire ont encore des sociabilités avec leurs collègues et sont encore dans une relation qui n'a pas encore migré vers la simple amitié. Au niveau de la famille, aucune catégorie ne se distingue de manière particulière. Concernant le conjoint, plus on monte en âge, plus les enquêtés citent leur conjoint : on note 1,6% pour les 23 ans et moins, 5,7% pour les 24-30 ans, 12,1% pour les 31-45 ans et 11,1% pour les 46 ans et plus. Au niveau du voisinage, ceux qui se démarquent particulièrement sont les 31-45 ans en citant très peu de relations de voisinage, dans le même temps, ce sont eux qui citent le plus de collègues (24,2%).

Nous avons déjà donné plus haut des éléments d'explication quant à cette configuration. En effet, les loisirs, dans leur acception dans la société guinéenne, est l'apanage des jeunes et la même explication peut être élargie aux deux autres générateurs. Il est donc tout à fait normal que ces derniers citent plus de relations en dehors du cadre privé et domestique que les personnes les plus âgées et réciproquement.

La sphère domestique pour les sans diplôme et moins diplômés et la sphère publique pour les plus diplômés

Selon le niveau de diplôme, les enquêtés ne font pas des sorties avec les mêmes relations. Les sans diplôme sont ceux qui sortent le plus avec des membres de leur famille (37,7% de l'ensemble de ceux avec qui ils sortent). Ce chiffre est de 24% pour ceux qui ont un diplôme du primaire ou secondaire et 28% pour ceux qui ont un diplôme supérieur. Si on est d'accord sur le fait plus on est diplômé moins on est amené à sortir avec des membres de sa famille, le fait que ceux qui ont un diplôme du primaire ou du secondaire sortent moins avec des membres

de leur famille que ceux qui ont un diplôme du supérieur peut paraître contradictoire. Mais cela est tout à fait logique dans la mesure où les diplômés du supérieur sont en moyenne plus âgés que ceux qui ont un diplôme du primaire ou secondaire. Et on a déjà vu précédemment que plus on est âgé, plus on sort avec des membres de sa famille.

Concernant les sorties avec les amis, ce sont les plus diplômés qui sortent le plus avec leurs amis : 42,9% pour les diplômés du supérieur, 45,8% pour les diplômés du primaire ou du secondaire et seulement 37,7% pour les sans diplôme. On retrouve la même contradiction que celle observée dans les relations familiales entre diplômés du supérieur et diplômés du primaire ou secondaire. Mais encore une fois, c'est l'âge qui joue. Ce qui fait que les diplômés du primaire ou secondaire sortent plus avec leurs amis parce qu'ils sont relativement plus jeunes.

A propos des collègues, comme on pouvait s'y attendre, les sans diplôme sont ceux qui sortent le moins avec leurs collègues, seulement 6,7% de leurs relations dans le cadre de ce générateur. Nous avons dans le même temps 10,3% pour les diplômés du primaire ou secondaire et 13,7% pour les diplômés du supérieur. On observe la tendance inverse pour les relations de voisinage. Moins on est diplômé, plus on est amené à faire des sorties avec ses voisins : 13,9% pour les sans diplôme, 10,8% pour les diplômés du primaire ou secondaire et enfin 9,2% pour les diplômés du supérieur.

Tout porte à croire que les sans diplômes privilégient les relations dans la sphère privée (familiales) et de proximité (voisins) tandis que les plus diplômés privilégient les relations qui sont en dehors de la sphère familiale (amis) et en dehors quartier (collègues).

Cette tendance ne se confirme pas pour les loisirs. En effet, le niveau de diplôme ne semble pas influencer le fait que les enquêtés discutent plus ou moins avec un type de relation plutôt qu'un autre de leurs loisirs. On note néanmoins une petite tendance au niveau des relations collégiales. En effet les plus diplômés semblent être ceux qui discutent le plus avec leurs collègues de leurs loisirs. Ceci est tout à fait logique dans la mesure où on sait que plus on est diplômé, plus on est amené à occuper des emplois qui permettent ce genre de pratique sur le lieu ou en dehors du travail. On observe qu'au niveau des relations amicales, ceux qui ont un niveau de diplôme du primaire ou du secondaire sont ceux qui discutent le plus avec leurs amis de leurs loisirs (52,1%) contre 45,4% pour les sans diplômes et 45,5% pour ceux qui ont niveau de diplôme supérieur. Cette tendance peut être expliquée par l'âge. On peut estimer que les sans diplôme et ceux d'un niveau de diplôme supérieur sont surtout des personnes âgées tandis que ceux qui

ont niveau de diplôme du primaire ou du secondaire sont en général jeunes. On observe la tendance inverse concernant la famille et dans une moindre mesure les relations de voisinage.

La fracture est nette entre les diplômés et les sans diplôme quant au générateur portant sur les conseils culturels. Les sans diplôme sont ceux qui reçoivent le moins de conseils culturels de la part de leurs amis (30,3%), tandis que la proportion est de 40,5% pour ceux qui ont un niveau de diplôme du primaire ou du secondaire et 39,3% pour les diplômés du supérieur. La tendance inverse s'observe au niveau de la famille. Les sans diplômes citent des membres de la famille à hauteur de 39,4% tandis que ce chiffre est de 26,1% pour les diplômés du primaire et secondaire et 22,3% pour les diplômés du supérieur. On n'observe pas de différence particulière au niveau du conjoint. Concernant les collègues, la fracture est moins nette entre sans diplômes et diplômés. D'un côté nous avons les sans diplômes et les diplômés du primaire et secondaire avec respectivement 9,1% et 10,7% et de l'autre nous avons les diplômés du supérieur avec 18%. La fracture réapparaît de nouveau au niveau des relations de voisinage : 16,7% pour les sans diplôme, 13,9% pour les diplômés du primaire ou secondaire et 12,1% pour les diplômés du supérieur.

Un effet d'âge plus que d'activité

A propos de l'activité, nos résultats montrent que les jeunes lycéens et étudiants sont ceux qui sortent le plus avec des personnes présentées comme des amies, ce qui représente plus de la moitié des relations déclarées (50,6%). Ceux qui déclarent le moins de relations amicales sont les enquêtés des activités du commerce et des professions libérales avec 36,6%. On peut expliquer ceci par le fait que les personnes exerçant cette activité sont en moyenne plus âgées. Les salariés, cadres et membres de l'armée, les artisans ainsi que les inactifs, chômeurs et femmes au foyer se rapprochent plus de la moyenne avec respectivement 44,5%, 47,8% et 42,7%. En toute logique, ceux qui déclarent le plus de relations familiales sont les enquêtés du commerce et des professions libérales avec 37,4%. D'ailleurs ce sont les seuls (avec les agriculteurs) à avoir déclaré plus de relations familiales que de relations amicales. Les lycéens et étudiants déclarent plus de conjoints (10,2%). Il faut là aussi préciser comme nous l'avons déjà fait plus haut qu'il faut distinguer le conjoint officiel dans le cadre du mariage qui concerne en général les plus âgés et le petit ou la petite ami(e) qui concerne plus les jeunes. Ceux qui déclarent le moins le conjoint sont les commerçants et professions libérales ainsi que les inactifs divers avec respectivement 3,6% et 3,2%. Les salariés, cadres et membres de l'armée sont ceux

qui déclarent le plus de collègues (14,7%). On peut émettre l'hypothèse que le fait qu'ils soient salariés leur donne plus de possibilité d'être en relation avec des collègues avec lesquels ils peuvent nouer des relations autres que professionnelles. A l'opposé, les indépendants qui sont leur propre patron peuvent se retrouver à travailler seuls dans leur lieu de travail. La catégorie qui déclare le moins de collègues est logiquement celle des inactifs. Les agriculteurs sont ceux qui déclarent le plus de relations de voisinage pour ce générateur. C'était déjà le cas dans le générateur *Maison*. D'ailleurs ils déclarent plus de relations de voisinage (61,5%) que de relations amicales et familiales. Le reste des catégories tournent plus ou moins autour de la moyenne.

On observe globalement les mêmes tendances concernant les loisirs. Les chiffres montrent que le fait que les personnes discutent plus ou moins avec un type de relation plutôt qu'un autre de leurs loisirs dépend de l'activité qu'elles exercent. Mais à y regarder de plus près, ceci ne se justifie que dans une moindre mesure. En effet, celles qui se démarquent particulièrement sont les agriculteurs qui ne sont pas suffisamment représentés pour en tirer une conclusion.

Les mêmes tendances se confirment à propos des conseils culturels. Concernant les relations amicales, les seuls qui se démarquent sont les commerçants et membres des professions libérales avec seulement 33% d'amis. Les autres tournent autour de 40% à peu près, soit la moyenne pour l'ensemble des enquêtés. On peut expliquer cela par le fait que la nature de leur activité laisse peu de place à la sociabilité hors famille, voisinage et collectif collégial. Au niveau de la famille, les chiffres pour toutes les activités semblent tourner autour de la moyenne, sans démarcation particulière. Les commerçants et membres des professions libérales sont ceux qui citent le plus leur conjoint (11,3%). Nous avons déjà vu qu'ils citaient aussi moins de relations familiales. Ceux qui en citent le moins sont d'abord les inactifs divers (2,4%). Viennent ensuite les artisans (2,5%) et enfin les lycéens et étudiants (3%), soit que ces personnes ne soient pas dans une situation qui leur permette de se mettre en couple de manière officielle ou même officieuse (inactifs et étudiants), soit qu'ils aient peu tendance à associer leur conjoint comme cela peut être le cas pour les artisans. Il faut aussi noter le fait que le métier d'artisan concerne aussi le plus souvent des jeunes qui ne sont pas encore en couple de manière officielle. Les salariés, cadres et membres de l'armée sont ceux qui citent le plus leurs collègues, ce qui est tout à fait compréhensible dans la mesure où ils ont des sociabilités qui impliquent les collègues en général et où la nature même de leur métier a tendance à davantage favoriser les liens entre collègues. A contrario, les commerçants et membres des professions libérales sont ceux qui en citent le moins. Cela peut être dû au fait que contrairement à la catégorie

précédente, leurs activités ne favorisent pas la création de liens entre collègues, encore moins une sociabilité centrée sur les collègues. Les inactifs divers sont ceux qui citent le plus de relations de voisinage (21,2%), dans le même temps ils font partie de ceux qui citent le moins le conjoint (2,4%) et ceux qui citent le moins les membres de la famille (24,7%), enfin ils font partie de ceux qui citent le moins de relations collégiales (10,6%). Dans une telle configuration, il est donc tout à fait logique qu'ils citent le plus les voisins qui semblent être un recours pour eux à défaut d'avoir la possibilité d'en citer davantage dans les autres types de relations. Les commerçants et membres des professions libérales et les artisans citent aussi beaucoup les voisins avec respectivement 17,3% et 18,8%. A défaut d'avoir des sociabilités développées ailleurs, les voisins semblent être un recours considérable. Les lycéens et étudiants sont ceux qui citent le moins de voisins (8,1%). Dans le même temps ils citent une proportion importante de connaissances (8,9%), ce qui est exceptionnel pour le moment (c'est la première fois que les connaissances sont aussi représentées). Ils semblent que les lycéens et étudiants au demeurant jeunes soient plus à même de créer des relations volatiles qui à ce stade ne peut être désignées autrement que comme de simples connaissances.

Une plus grande proportion de relations familiales chez les personnes ayant une responsabilité familiale

En fonction de leur situation familiale et de leur contexte de vie, les enquêtés ne citent pas les mêmes relations pour leurs sorties. Les personnes vivant en ménage à plusieurs sans enfants citent plus de relations familiales (58,6%) contre seulement 10,3% d'amis. Viennent ensuite ceux qui sont en couple sans enfants avec 39,1% de relations familiales et 31% de relations amicales. D'autres enquêtés citent quasiment autant de relations amicales que de relations familiales. Ce sont d'abord les enquêtés qui vivent en ménage à plusieurs avec enfant avec 38% de relations familiales et autant de relations amicales, ensuite les enquêtés qui vivent en couple avec enfants, avec 33,5% de relations familiales et 34,1% de relations amicales. D'autres enquêtés se démarquent par le fait qu'ils citent largement plus de relations amicales que de relations familiales. En tête nous avons ceux qui vivent en colocation avec 61,6% de relations amicales contre seulement 21,4% de relations familiales, ensuite viennent ceux qui en placement ou confiage avec 51,4% de relations amicales et seulement 20% de relations familiales, ensuite nous avons ceux qui vivent chez leurs parents avec 50,3% de relations amicales contre seulement 22,2% de relations familiales, enfin viennent ceux qui vivent seuls

et seuls avec enfants avec respectivement 45,4% de relations amicales contre 25,3% de relations familiales et 44,1% de relations amicales contre 26,5% de relations familiales.

Cette configuration repose sur plusieurs éléments. D'abord tout dépend du type d'activités réalisées durant les trois derniers mois avec des personnes. Selon leur situation familiale, leur contexte de vie ou leur âge, les enquêtés seront amenés à citer telles activités plutôt que telles autres. Il se trouve certaines activités sont plus propices à être réalisées en famille et d'autres plus propices à être réalisées entre amis.

A propos de la discussion autour des loisirs, on observe que plus on est dans une situation d'« indépendance » en termes de responsabilité familiale, plus on est tourné vers une sociabilité tournée vers l'extérieur, c'est-à-dire en dehors de la famille et du voisinage. Mais ce qui semble le plus jouer c'est encore l'âge. En effet ceux qui discutent le plus avec les amis et le moins avec les membres de la famille sont d'abord ceux qui vivent chez leurs parents ou en famille avec 56,1% d'amis et 16,9% de membres de la famille, ceux qui vivent en colocation avec respectivement 58,6% et 17,2%, ceux qui vivent seuls avec respectivement 53,3% et 15,6% ; etc. A contrario, ceux qui ont une responsabilité familiale, s'ils ont aussi en majorité une sociabilité tournée vers l'extérieur, c'est dans une moindre mesure, comparés aux précédents. Ceux qui sont en couple avec enfants parlent à 38,6% de leurs loisirs avec des amis, à 18% avec des membres de leur famille et à 19% avec des voisins, etc.

La même tendance se confirme pour les conseils culturels même si c'est dans une moindre mesure.

Un effet d'âge plus que de revenu

Les enquêtés gagnant 300000 FG sont ceux qui citent le plus d'amis (49,1%), s'en suivent ceux qui gagnent entre 300001 et 1000000 FG citent 43,2% d'amis, en suite nous avons ceux qui gagnent entre 1000001 et 2000000 FG avec 39,7% enfin on remonte à 41,1% avec ceux qui gagnent entre 2000000 FG et plus. Encore une fois, ce paradoxe peut se comprendre par l'âge. Plus les gens évoluent en âge, plus ils ont un revenu élevé. Donc il est normal que les plus jeunes citent plus d'amis.

Concernant la famille, nous avons l'effet inverse. Plus le revenu est élevé plus les gens citent des membres de leur famille pour ce générateur. Les enquêtés qui gagnent 300000 et moins sont ceux qui citent le moins de personnes de leur famille (24,4%), ensuite les enquêtés gagnant

entre 300001 et 1000000 (25,6%), ensuite les enquêtés qui gagnent entre 1000001 et 2000000 (32,7%), les plus hauts revenus qui gagnent 2000000 font exception en ne citant que 15,6% de membres de leur famille et ils sont dans le même temps ceux qui citent le plus de relations collégiales (24,6%). Ceux qui gagnent 300000 et moins et entre 1000001 et 2000000 sont ceux qui citent le moins de collègues, avec respectivement 9,8% et 9,6%. Pour ceux qui gagnent 300000 et moins, on peut expliquer cela par le fait qu'ils sont aussi probablement ceux qui considèrent le plus les relations créées dans le contexte collégial (études, travail) comme des relations amicales. Pour la deuxième tranche, on peut l'expliquer par le fait que ce sont les personnes qui, parmi les personnes les plus âgées, ont le revenu le moins élevé.

Ceux qui citent le moins de relations de voisinage sont ceux qui ont le revenu le plus élevé, c'est-à-dire, ceux qui gagnent 2000000 et plus avec seulement 6,3%. Ce qui est tout à fait logique dans la mesure où ils citent à la fois beaucoup d'amis et de collègues. Ceux qui en citent le moins sont les enquêtés de la tranche de revenu de 1000001 et 2000000 avec 13,5% de voisins. Par rapport aux plus hauts revenus ils ont cité moins d'amis et moins de collègues. Il est donc tout à fait logique que les voisins prennent plus de place.

Comme pour les sorties, le revenu influence la manière dont les gens discutent de leurs loisirs. Plus on gagne, plus on a une sociabilité tournée vers l'intérieur. Ceux qui gagnent 300000 ou moins parlent à 57,9% de leurs loisirs avec leurs amis et 16% avec des membres de leur famille. Pour ceux qui gagnent entre 300001 et 1000000, on note 46,6% d'amis et 17,9% de membres de la famille. Pour ceux qui gagnent entre 1000001 et 2000000, on note 39,4% d'amis et 22,2% de membres de la famille.

Les chiffres du générateur sur les conseils culturels se démarquent légèrement des deux précédents. En effet, il n'apparaît pas de différence particulière au niveau des relations amicales. Par contre, les plus hauts revenus se démarquent particulièrement au niveau des relations familiales. En effet, ceux qui gagnent 2000000 et plus citent 12,7% d'amis, c'est largement en dessous de tous les enquêtés confondus. Pour les trois premières catégories, on observe que plus le revenu augmente, plus la proportion de relations familiales aussi augmente – même si on est à un à deux points près – on note : 26% pour ceux qui gagnent 300000 et moins, 28,3% pour ceux qui gagnent entre 300001 et 1000000 et 29,2% pour ceux qui gagnent entre 1000001 et 2000000. Concernant le conjoint, ce sont les plus bas revenus qui se démarquent, seulement 1% pour ceux qui gagnent 300000 et moins. Ceci résulte du fait que sont concernés surtout des jeunes ou tout simplement des gens qui n'ont pas encore les moyens financiers de se mettre en couple. Au niveau des relations collégiales, nous avons la tendance inverse de celle observée

au niveau des relations familiales. En effet si sur cette dernière les plus hauts revenus se démarquaient par le fait qu'ils ne citaient que très peu de relations familiales, ici ce sont ceux qui en citent le plus (33,6%) tandis que les autres sont largement en dessous de la moyenne, autour de 11% pour les trois. Les plus riches semblent développer et privilégier des sociabilités avec leurs collègues, ce qui explique qu'ils y ont recours pour ce type de services. Au niveau des voisins, plus on a un revenu élevé, moins on cite des voisins. On va de 13,3% pour ceux qui gagnent 300000 et moins à 7,3% pour ceux qui gagnent 2000000 et plus. Il faut aussi mentionner que les 300000 et moins sont ceux qui citent le plus de connaissances (6,1%), probablement parce qu'ils sont plus jeunes – et nous avons précédemment vu que les jeunes étaient les plus à même de citer des connaissances.

Les personnes ayant le moins vécu à Conakry (3 ans et moins) sont ceux qui réalisent le plus de sorties avec leurs amis (62,5%), ce chiffre chute à 37,8% pour ceux qui y ont vécues entre 4 ans et 10 ans et remonte à 46,2% pour ceux qui y ont vécu 11 ans et plus. Il semble que les nouveaux venus qui sont aussi en général plus jeunes (ayant migré pour les études ou le travail) s'appuient surtout sur un réseau d'amis alors ceux qui y ont vécu plus de temps sont en partie plus âgés et donc ont plus tendance à faire moins recours aux amis dans leurs sociabilités.

Cette tendance ne se confirme ni pour l'évocation des loisirs, ni pour les conseils culturels.

Ces analyses confirment donc que les sociabilités récréatives se font surtout avec les amis. Cependant, nous constatons des variations en fonction des réalités sociodémographiques de nos enquêtés. Les facteurs les plus déterminant restent le sexe, l'âge et le niveau de diplôme. Les femmes, nous l'avons vu ont tendance à avoir une sociabilité domestique, il en est de même pour les pas ou peu diplômés. Dans les mêmes temps, les hommes et les plus jeunes ont tendance à avoir une sociabilité plus amicale. Les sociabilités récréatives dépendent donc à la fois de la position, du capital culturel et du champ des possibles des individus au sein de la société guinéenne.

Tableau 46 : Les problèmes personnels

	Indicateurs	Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connaissance
Genre	Femme	27,80%	43,50%	15,50%	3,90%	8,80%	0,50%
	Hommes	28,90%	49,20%	8,30%	6,70%	6,70%	0,20%
Age	<= 23	38,50%	43,00%	4,30%	6,30%	7,70%	0,20%
	24 – 30	25,20%	52,10%	9,00%	6,10%	7,20%	0,50%
	31 – 45	24,80%	41,70%	20,70%	4,70%	7,90%	0,30%
	46+	19,80%	50,00%	22,10%	1,20%	7,00%	
Education	Sans diplôme	25,20%	50,00%	11,00%	3,70%	10,10%	
	Primaire/secondaire	30,80%	46,30%	10,30%	5,20%	6,80%	0,50%
	Supérieur	25,30%	48,70%	11,50%	7,80%	6,40%	0,20%
Activités	Salariés/Cadres/armée	27,70%	47,30%	11,10%	7,10%	6,50%	0,10%
	Commerce/Prof libérale	22,90%	47,40%	16,40%	5,60%	7,40%	0,30%
	Artisans	30,60%	50,00%	9,00%	3,00%	7,50%	
	Agriculteurs		60,00%	20,00%		20,00%	
	Lycéens/Étudiants	41,20%	41,20%	5,50%	3,60%	7,90%	0,60%
	Inactifs divers/Au foyer	29,80%	43,30%	9,00%	6,20%	11,20%	0,60%
Situation familiale et contexte de vie	En famille	36,80%	44,20%	4,00%	7,80%	7,20%	
	En colocation	33,80%	58,10%	1,40%	2,70%	2,70%	1,40%
	En couple avec enfants	19,90%	44,50%	21,70%	4,00%	9,50%	0,40%
	En couple sans enfants	23,00%	42,60%	24,60%	3,30%	6,60%	
	Menage à plusieurs/enfants	20,90%	46,50%	20,90%	2,30%	9,30%	
	Menage à plusieurs sans enfants	17,60%	45,10%	21,60%		15,70%	
	Placement/Confiage	30,50%	54,90%	3,00%	6,40%	4,70%	0,40%
	Seul	31,90%	49,10%	5,20%	8,60%	4,30%	0,90%
	Seul avec enfants	29,60%	48,10%	7,40%	7,40%	7,40%	
Revenu	<= 300000	31,00%	52,00%	4,00%	6,10%	6,50%	0,40%
	300001 - 1000000	26,80%	46,20%	14,00%	7,00%	5,70%	0,30%
	1000001 - 2000000	30,40%	43,70%	16,30%	3,70%	5,90%	
	2000001+	24,60%	44,30%	16,70%	9,20%	4,80%	0,40%
Durée à Conakry	<= 3	41,50%	41,50%	2,40%	3,70%	9,80%	1,20%
	4 à 10	20,10%	60,30%	8,00%	8,50%	2,70%	0,40%
	11+	31,40%	43,90%	12,10%	5,40%	7,10%	0,20%
Total		28,50%	47,10%	10,90%	5,70%	7,50%	0,30%

Source : enquête Conakry

Lecture : 27,8 % des personnes citées par les répondantes pour les problèmes personnels sont des ami.es.

Tableau 47 : Les avis pour décisions

	Indicaeurs	Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connaissance
Genre	Femme	16,70%	54,60%	16,80%	3,80%	7,90%	0,20%
	Hommes	23,90%	53,70%	7,20%	7,40%	6,90%	0,80%
Age	<= 23	27,30%	55,10%	3,40%	5,10%	8,80%	0,20%
	24 – 30	20,00%	55,90%	10,70%	6,20%	6,50%	0,70%
	31 – 45	16,40%	49,30%	20,40%	5,90%	6,90%	1,00%
	46+	15,00%	53,30%	20,00%	3,30%	8,30%	
Education	Sans diplôme	15,00%	55,00%	14,40%	5,60%	9,40%	0,60%
	Primaire/secondaire	22,30%	52,90%	10,40%	5,20%	8,60%	0,70%
	Supérieur	20,30%	57,00%	10,00%	7,60%	4,60%	0,40%
Activités	Salariés/Cadres/armée	23,70%	50,80%	10,90%	7,30%	6,10%	1,20%
	Comerce/Prof libérale	15,50%	57,60%	14,50%	4,90%	7,40%	
	Artisans	21,40%	55,00%	12,20%	4,60%	6,90%	
	Agriculteurs		20,00%	20,00%		60,00%	
	Lycéens/Etudiants	27,70%	54,20%	6,00%	6,00%	5,40%	0,60%
	Inactifs divers/Au foyer	13,90%	56,60%	12,00%	6,00%	11,40%	
Situation familiale et contexte de vie	En famille	24,40%	56,20%	4,00%	6,90%	7,30%	1,20%
	En colocation	33,80%	54,90%	5,60%	2,80%	2,80%	
	En couple avec enfants	13,80%	48,50%	23,10%	6,30%	7,50%	0,80%
	En couple sans enfants	14,50%	49,30%	21,70%	5,80%	8,70%	
	Menage à plusieurs/enfants	23,90%	39,10%	19,60%	4,30%	13,00%	
	Menage à plusieurs sans enfants	14,30%	55,10%	18,40%	2,00%	10,20%	
	Placement/Confiage	25,80%	63,40%	2,80%	2,30%	5,60%	
	Seul	24,00%	58,00%	2,00%	11,00%	5,00%	
	Seul avec enfants	21,40%	53,60%		14,30%	10,70%	
Revenu	<= 300000	25,20%	59,10%	4,40%	4,40%	6,20%	0,70%
	300001 - 1000000	21,50%	51,90%	11,40%	8,00%	6,90%	0,30%
	1000001 - 2000000	16,70%	56,50%	15,70%	6,50%	3,70%	0,90%
	2000001+	24,70%	43,80%	16,30%	10,70%	3,90%	0,60%
Durée à Conakry	<= 3	30,60%	55,60%	2,80%	5,60%	5,60%	
	4 à 10	15,40%	64,40%	9,10%	4,80%	5,80%	0,50%
	11+	21,10%	51,30%	12,50%	7,30%	7,00%	0,80%
Total		21,10%	54,10%	11,00%	6,00%	7,30%	0,60%

Source : enquête Conakry

Lecture : 16,7 % des personnes citées par les répondantes pour les avis pour des décisions sont des ami.es.

Nous avons donc observé à travers nos données que dans l'ensemble, nos enquêtés font surtout appel à des membres de leurs familles pour les confidences. Nous avons émis l'hypothèse de la confiance pour expliquer cette tendance. Mais il serait intéressant de voir si nous pouvons observer des variations en fonction des caractéristiques particulières de nos enquêtés. Autrement dit, cette tendance à appel à la famille peut s'affaiblir ou se renforcer à travers les caractéristiques particulières des uns et des autres. C'est ce que nous allons vérifier dans les prochaines lignes.

Des confidences dans le cercle privé pour les femmes et un peu plus public pour les hommes

Parle-t-on différemment de ses problèmes personnels en fonction de son sexe ? Nos données nous permettent de répondre par oui. En effet, si femmes et hommes présentent quasiment le même pourcentage concernant la part des relations amicales avec respectivement 27,8% et 28,9%, on observe une première différence majeure au niveau de la part des relations familiales. En effet, contrairement à ce à quoi on pourrait s'attendre, les hommes parlent plus de leurs problèmes personnels aux membres de leurs familles que les femmes. On note 49,2% pour les hommes et 43,5% pour les femmes. Mais ces chiffres peuvent être relativisés avec ceux qui concernent le fait de se confier au conjoint qui peut dans une certaine mesure être considéré comme faisant partie de la famille. En effet à ce niveau on note 15,5% pour les femmes contre seulement 8,3% pour les hommes. Les femmes sont donc plus enclines à parler de leurs problèmes personnels à leur conjoint que les hommes. Les hommes citent aussi plus de relations collégiales : 6,7% pour les premiers et seulement 3,9% pour les deuxièmes.

Globalement, à quelque exception près, le même constat est fait concernant les avis pour décisions. Les femmes ont tendance à moins citer des amis (16,7%) que les hommes (23,9%). Au niveau des conjoints, on observe le contraire, c'est-à-dire que les femmes ont plus tendance à citer leurs conjoints (16,8%) que les hommes (7,2%). Au niveau des collègues, ce sont les hommes qui en citent le plus (7,4%) contre seulement 3,8% pour les femmes. On ne note pas de différence entre femmes et hommes au niveau de la famille avec respectivement 54,6% et 53,7%, il en est de même au niveau des voisins avec respectivement 7,9% et 6,9%.

Si ces quelques différences que nous avons observées entre hommes et femmes peuvent être expliquées par la prégnance du patriarcat dans la société guinéenne, ce qui amènerait les femmes à solliciter l'avis ou même l'autorisation de leurs conjoints pour prendre des décisions

importantes. On peut aussi l'expliquer par le taux d'activité moins élevés chez les femmes, ce qui entraîne forcément le fait qu'elles ont moins recours à leurs collègues de travail dans ce cas précis.

Des confidences familiales pour les plus âgées et amicales pour les jeunes

Nos données nous permettent d'affirmer que la manière dont les gens parlent de leurs problèmes personnels est liée à leur âge. Moins ils sont âgés, plus ils parlent de leurs problèmes personnels avec leurs amis. On note 38,5 pour les 23 ans et moins, 25,2% pour les 24-30 ans, 24,8% pour les 31-45 ans et enfin 19,8% pour les 46 ans et plus. Si on associe la famille et le conjoint, on note la tendance inverse, c'est-à-dire que plus moins on est âgé, moins on fait recours aux membres de la famille. Concernant les collègues, ceux qui se démarquent particulièrement sont les 46 ans et plus avec seulement 1,2% tandis 6,3% de ceux à qui se confient les 23 ans et moins sont des collègues. Enfin il n'y a aucune différence concernant le fait de se confier aux voisins, toutes les catégories d'âge tournant autour de 7%.

La même tendance est observée quant aux avis pour décision. Plus les enquêtés sont âgés, moins ils ont recours à leurs amis : on va de 27% pour les 23 ans et moins à 15% pour les 46 ans et plus, en passant par les 24-30 ans (20%) et les 31-45 ans (16%). Si on ne note pas de différences majeures au niveau des membres de la famille (exceptés les 31-45 ans qui sont en dessous de la moyenne avec 49,3%), cependant au niveau des conjoints, on observe que plus les enquêtés sont âgés, plus ils font recours à leurs conjoints : on note 3,4% pour les 23 ans et moins, 10,7% pour les 24-30 ans, 20,4% pour les 31-45 ans et enfin 20% pour les 46 ans et plus. On ne note pas de différences particulières au niveau des collègues (exceptés les 46 ans et plus qui sont en dessous de la moyenne de la population enquêtée), encore moins au niveau des voisins.

Ces différences observées s'expliquent principalement par le fait qu'à chaque âge, on est entouré différemment. En général, les plus jeunes sont moins en couple, ou du moins dans des couples « officiels ». De ce fait, ils feront moins appel au conjoint. Aussi, les personnes âgées étant le plus souvent en couple, ils font plus recours à leurs conjoints au détriment de leurs relations amicales.

Des confidences très peu influencées par le niveau de diplôme

Nos résultats ne nous permettent pas de dire que le niveau de diplôme influence de manière significative la manière dont les enquêtés parlent de leurs problèmes personnels. Néanmoins, les sans diplômes se démarquent légèrement quant au fait de se confier à des membres de la famille, dans la mesure où 50% de ceux avec qui ils parlent de leurs problèmes personnels sont des membres de leur famille tandis que ce chiffre est de 46,3% pour les diplômés du primaire et du secondaire, et 48,7% pour les diplômés du supérieur. Les sans diplôme sont aussi ceux qui se confient le moins à leurs collègues (ce qui est tout à fait normal quand on sait qu'ils sont logiquement plus concernés par l'inactivité ou les emplois précaires) avec 3,7% tandis que ce chiffre est de 5,2% pour les diplômés du primaire et secondaire et 7,8% pour les diplômés du supérieur. Enfin, on note la même tendance concernant le fait de se confier aux voisins : on note 10,1% pour les sans diplômes et les deux autres tournent autour de 6%.

On observe la même tendance concernant les avis pour décisions. Les sans diplômes ont tendance à moins demander leur avis à leurs amis (15%) contre environ 21% pour les diplômés. Les non diplômés ont aussi tendance à plus demander l'avis de leurs conjoints que les diplômés : 14,4% pour les premiers contre environ 10% pour les deuxièmes. Enfin, ceux qui ont une éducation supérieure ont tendance à moins demander l'avis de leurs voisins que les sans diplômes et les diplômés que du primaire ou secondaire.

Pour expliquer ces quelques différences, on peut émettre l'hypothèse que les sans diplômes sont impliqués dans des situations de précarité économique ou d'emploi qui ne leur permettent pas de nouer suffisamment de relation amicale par rapport aux diplômés. De ce fait, ils se rabattent sur leur conjoint, ce dont les diplômés ont moins besoin.

Des confidences amicales pour les « actifs » et familiales pour les inactifs

L'activité explique la manière dont les enquêtés parlent de leurs problèmes personnels à des personnes avec lesquelles ils ont des relations. Concernant le fait de se confier aux relations amicales, deux catégories se démarquent particulièrement. Ce sont d'abord les lycéens ou étudiants (qui sont essentiellement si ce n'est exclusivement jeunes) dont les relations amicales représentent 41,2% de ceux avec qui ils parlent de leurs problèmes personnels. Ensuite nous avons les commerçants et les professions libérales qui eux ne se confient à leurs amis qu'à hauteur de 22,9%. Il faut noter aussi que les enquêtés concernés dans cette catégorie sont essentiellement des personnes âgées. Les autres catégories tournent plutôt autour de la moyenne

(28,6%). Globalement, toutes les catégories se confient à des membres de leur famille exceptés les lycéens et étudiants qui eux ne citent que 41,2% de membres de leur famille, le pourcentage de relations amicales étant le même. Comme dans les relations amicales, ceux qui se démarquent de la moyenne concernant le conjoint sont d'abord les enquêtés commerçants et exerçant les professions libérales qui citent 16,4% de conjoints et les étudiants et lycéens avec seulement 5,5%. Encore une fois les autres catégories se rapprochent plutôt de la moyenne. Au niveau des relations de voisinage, ce sont les inactifs qui ont le plus grand pourcentage, en effet 11,2% de ceux avec qui ils parlent de leurs problèmes personnels sont des voisins contre 6,5% pour les cadres, salariés et personnels de l'armée et avec une moyenne pour l'ensemble des enquêtés de 7,6%. On voit donc qu'au-delà de la question de l'activité professionnelle, l'âge joue pour beaucoup dans la mesure où les activités varient avec l'âge.

Comme pour l'évocation des problèmes personnels, on peut aussi affirmer que les types de personnes auxquelles les enquêtés demandent leur avis pour des décisions importantes dépendent de leurs activités. Sans surprise, les lycéens et les étudiants sont ceux qui demandent le plus des avis à leurs amis (27,7%). On peut expliquer cet état de fait par le fait que les membres de cette catégorie sont le plus souvent engagés dans des sociabilités le plus souvent pratiquées avec des groupes d'amis. Il est donc tout à fait logique qu'ils citent plus d'amis. Les salariés, cadres et militaires viennent juste après avec 23,7% de relations amicales. Ils ont aussi des activités ou un type d'emploi qui favorisent le développement de relations amicales. Ceux qui citent le moins de relations amicales sont logiquement les inactifs divers et les femmes au foyer (13,9%), aussi les commerçants et membre des professions libérales (15,5%) qui, on le sait, sont en général plus âgés. Leurs activités laissent moins de place aux relations amicales, notamment en raison du temps qu'ils consacrent à leurs activités professionnelles.

Si on ne note pas de différences majeures entre les différentes activités au niveau de la famille, les lycéens et étudiants se démarquent logiquement au niveau du conjoint, dans la mesure où ils sont dans un statut et un âge qui ne favorisent pas la mise en couple. On ne note pas non plus de différence majeure au niveau des relations collégiales. Au niveau des voisins, les inactifs et femmes au foyer semblent être ceux qui demandent le plus l'avis de leurs voisins, comme pour combler le fait qu'ils en demandaient que très peu à leurs amis.

Des confidences familiales pour les personnes avec une responsabilité familiale et amicales pour les « indépendants »

La manière dont les enquêtés parlent de leurs problèmes personnels dépend clairement de leur situation familiale. Ceux qui sont dans une situation d'absence de responsabilité familiale et dans la plupart des cas sont relativement jeunes sont ceux qui ont le plus recours à leurs relations amicales pour parler de leurs problèmes personnels. La proportion de ces relations est de 36,8% pour ceux qui vivent chez leurs parents ou en famille, 33,8% pour ceux qui vivent en colocation. A contrario, elle est seulement de 17,6% pour ceux qui vivent en ménage à plusieurs sans enfants, 19,9% pour ceux qui vivent en couple avec enfants. En associant les relations familiales et les conjoints, on observe l'effet inverse. En effet, plus on a des responsabilités familiales (vivre en couple ou avoir des enfants), plus on a recours à la famille. La proportion est de 67,4% (famille plus conjoint) pour les enquêtés vivant en ménage à plusieurs avec enfants et 66,2% pour ceux qui vivent en couple avec enfants. A contrario elle est de 48,2% pour les enquêtés vivant chez leurs parents ou en famille, 59,5% pour les enquêtés vivant en colocation, etc. On ne note pas de différence majeure concernant les collègues et les voisins.

La situation familiale explique la manière dont les enquêtés demandent leurs avis à leurs relations. Ceci est d'autant plus vrai que, on l'a vu plus haut, les situations familiales sont très liées à l'âge. Ainsi, les catégories qui demandent le plus à leurs amis sont ceux qui vivent en colocation (33,8%), ceux qui sont en placement ou confiage (25,8), ceux qui vivent chez leurs parents ou en famille (24,4%), etc. Toutes ces catégories ont en commun le fait de ne concerner que des jeunes n'ayant pas de responsabilité familiale. A contrario, ceux qui citent le moins d'amis sont ceux qui sont en couple avec enfants (13,8%), en ménage à plusieurs avec des enfants (14,3%), ceux qui sont en couple sans enfants (14,5%), etc. On peut rajouter au facteur âge, le facteur « avoir des responsabilités », c'est-à-dire être en couple avec des enfants ou pas.

En associant les données concernant la famille et les conjoints, on observe la tendance inverse par rapport à celle qu'on a observé au niveau des relations amicales. En effet, ceux qui sont relativement plus âgés et avec des responsabilités citent plus des relations familiales par rapport aux jeunes.

Ceux qui citent le plus de collègues sont ceux qui vivent seuls avec enfant (14,3%). Dans le même temps, ces derniers ne citent pas du tout de conjoint. Il est donc logique qu'ils se rabattent sur leurs collègues.

Des confidences familiales pour les moins aisés et amicales pour les plus hauts revenus

Même si nos données nous permettent de conclure à une dépendance entre le revenu et la manière dont les enquêtés parlent de leurs problèmes personnels, ceci n'est que partiellement vrai. La véritable tendance qui se dégage est au niveau du conjoint. En effet, plus les enquêtés ont un revenu élevé, plus ils ont tendance à parler avec leur conjoint. On va de 4% pour les enquêtés qui gagnent 300000 ou moins à 16,7% pour les enquêtés qui gagnent 2000000 et plus.

A propos des avis pour décision, on observe que plus leur revenu est élevé, moins les enquêtés citent des amis. Ainsi, ceux qui gagnent 300000 et moins citent 25% de relations amicales, ce chiffre est de 21,5% pour ceux qui gagnent entre 300001 et 1000000 et 16,7% pour ceux qui gagnent entre 1000001 et 2000000. Paradoxalement, la tranche de revenu la plus élevée citent 24,7% de relations amicales, se rapprochant ainsi de la plus basse tranche de revenu. Comment expliquer ce paradoxe ? D'abord, on peut émettre l'hypothèse que ceux qui gagnent le moins sont en général des jeunes il est donc tout à fait logique qu'ils citent plus de relations amicales. Les deux tranches du milieu concernent en règle générale des gens relativement plus âgés et engagés dans des responsabilités. Les plus hauts revenus concernent des gens plus âgés et engagé dans des responsabilités, ayant en général un certain capital culturel et économique, ce qui leur permet d'avoir une sociabilité de groupe qui favorisent la création et l'entretien de liens amicaux, d'où le fait qu'ils se rapprochent des jeunes en termes de pourcentage sur les relations amicales. Concernant les relations familiales, plus on a un revenu élevé, moins on cite des relations familiales. On va de 59,1% pour ceux qui gagnent 300000 et moins à 43,8% pour ceux qui gagnent 2000000 et plus. On observe la tendance inverse concernant le fait de citer son conjoint. Plus on a un revenu élevé, plus on cite son conjoint. On va de 4,4% pour les moins aisés à 16,3% pour les plus aisés. A quelques différences près, on note la même tendance concernant les relations collégiales et l'inverse concernant les relations de voisinage.

En définitive nous pouvons dire dans l'ensemble que les enquêtés se confient surtout à des membres de leur famille. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, la principale explication que nous pouvons avancer pour expliquer cette tendance est la confiance. Même si par moments on peut avoir plus confiance à un ami par rapport à une personne de la famille, les enquêtés ont néanmoins le réflexe de citer en priorité des personnes de leur famille quand on leur demande de se projeter quant à se confier sur leurs problèmes personnels ou sur la demande d'un avis quant à une décision importante.

Ceci dit, il est question d'une tendance globale. En prenant en compte les caractéristiques sociales des enquêtés, nous sommes appelés à nuancer nos résultats. En effet, les hommes se confient dans une plus grande proportion aux amis comparés aux femmes, les plus âgés se confient plus aux membres de la famille comparés aux jeunes. Les plus aisés ont aussi plus tendance à se confier aux amis par rapport aux moins aisés, ceux qui ont des responsabilités familiales ont plus tendance à se confier aux membres de la famille par rapport à ceux qui sont sans responsabilité familiale, etc.

Tableau 48 : Les cérémonies

Indicateurs		Ami.e	Famille	Conjoint	Collègue	Voisin.e	Connaissance
Genre	Femmes	30,90%	40,50%	2,80%	8,60%	15,00%	2,20%
	Hommes	35,10%	29,90%	7,70%	14,60%	10,00%	2,70%
Age	<= 23	39,60%	33,70%	3,20%	10,90%	9,70%	2,90%
	24 – 30	33,90%	33,70%	5,90%	11,60%	12,00%	2,80%
	31 – 45	25,90%	34,50%	8,90%	15,00%	13,70%	2,00%
	46+	25,00%	50,00%	3,80%	1,90%	19,20%	
Education	Sans diplôme	26,70%	40,90%	3,40%	8,50%	18,20%	2,30%
	Primaire/secondaire	35,70%	33,80%	5,30%	11,30%	11,60%	2,20%
	Supérieur	33,70%	31,80%	7,40%	15,50%	8,90%	2,70%
Activités	Salariés/Cadres/armée	36,10%	29,30%	7,00%	15,20%	9,40%	2,90%
	Commerce/Prof libérale	27,80%	35,00%	6,80%	13,70%	12,80%	3,80%
	Artisans	38,20%	37,40%	1,50%	6,10%	14,50%	2,30%
	Agriculteurs	37,50%	25,00%			37,50%	
	Lycéens/Étudiants	37,30%	39,70%	7,10%	11,10%	4,80%	
	Inactifs divers/Au foyer	29,00%	40,70%	3,70%	5,60%	19,80%	1,20%
Situation familiale et contexte de vie	En famille	40,90%	30,80%	5,50%	11,80%	8,80%	2,30%
	En colocation	25,40%	36,50%	9,50%	11,10%	11,10%	6,30%
	En couple avec enfants	26,20%	37,30%	7,20%	11,70%	15,60%	1,90%
	En couple sans enfants	32,30%	41,90%	8,10%	8,10%	9,70%	
	Ménage à plusieurs/enfants	31,40%	45,70%	11,40%	2,90%	5,70%	2,90%
	Ménage à plusieurs sans enfants	9,10%	48,50%		6,10%	36,40%	
	Placement/Confiage	38,50%	29,10%	2,70%	18,20%	8,10%	3,40%
	Seul	36,50%	30,60%	2,40%	15,30%	12,90%	2,40%
	Seul avec enfants	33,30%	29,20%		12,50%	16,70%	8,30%
Revenu	<= 300000	39,40%	34,30%	3,80%	13,10%	7,20%	2,10%
	300001 – 1000000	32,90%	30,90%	6,40%	12,90%	14,50%	2,40%
	1000001 – 2000000	35,60%	37,50%	6,70%	9,60%	10,60%	
	2000001+	31,30%	17,90%	8,90%	24,00%	9,50%	8,40%
Ancienneté de résidence à Conakry	<= 3	43,30%	31,30%	4,50%	7,50%	10,40%	3,00%
	4 à 10	28,60%	28,00%	5,10%	21,70%	12,00%	4,60%
	11+	37,00%	30,20%	6,30%	12,60%	10,90%	3,10%
Total		33,40%	34,30%	5,70%	12,10%	12,10%	2,50%

Source : enquête Conakry

Lecture : 30,9 % des personnes citées par les répondantes pour les cérémonies sont des ami.es.

Il nous a semblé nécessaire de prendre en considération cette dimension de la vie sociale dans le contexte guinéen et ce, non parce que ces cérémonies n'auraient leur place en France ou dans le monde occidental plus généralement, mais parce qu'elles ont quelque chose d'assez particulier en Guinée et en Afrique plus généralement. Pour pouvoir prendre en compte cette dimension de la vie sociale en Guinée, on aurait pu se limiter au générateur *Sorties*. Mais il n'est pas certain qu'il aurait pu prendre en compte cette dimension de manière efficiente. En effet, le générateur *Sortie* prenait surtout en compte les sorties dans les lieux de loisirs et les visites mutuelles entre la personne enquêtée et son entourage relationnel. De ce fait, il ne prend pas en compte de manière claire les cérémonies.

Comme il est précisé dans la question, il pourrait s'agir de mariage, de baptême, d'anniversaire, etc. Tous ces types de cérémonies pourraient plus ou moins concerner les femmes, les hommes, les jeunes, les adultes, etc. L'objectif était de ratisser large, d'envisager une large palette de cérémonies pour que les enquêtés puissent le plus possible s'y retrouver.

Nous avons tous en tête la célèbre chanson *Beaux Dimanches* du couple d'artistes maliens Amadou et Mariam sortie dans leur Album *Dimanche à Bamako* en 2004. Dans le refrain de cette chanson, ils disent : *Le dimanche à Bamako c'est le jour de mariage*. On pourrait généraliser ceci à toute l'Afrique de l'Ouest et au-delà. On pourrait aussi dire pour la même zone géographique que chaque jour est jour de naissance. En effet, au-delà des mariages, les naissances aussi sont pompeusement célébrées. Et en Guinée, chez les musulmans (majoritaires), les baptêmes sont célébrés une semaine après la naissance en règle générale. De ce fait le choix est contraint, contrairement au mariage où on peut choisir le jour en fonction de ses préférences.

En règle générale, comme nous l'avons déjà signalé, ces cérémonies quelles qu'elles soient sont l'occasion de la manifestation de la solidarité des invités (famille, voisins, collègues, etc.) vis-à-vis des personnes qui les organisent.

A la question de savoir si durant les trois derniers mois ils ont été invités ou amenés à organiser une cérémonie quelconque, 87,7% des enquêtés répondent par oui et 12,3% par non. Ceci montre encore une fois que nous avons eu raison d'inclure ce générateur dans notre questionnaire.

Que nous apprennent les réponses à la question des cérémonies ? Les données montrent que les enquêtés discutent quasiment autant avec leurs amis qu'avec les membres de leur famille : respectivement 33,4% et 34,3%. Ils ont aussi autant discuté avec leurs collègues qu'avec leurs

voisins, 12,1% pour chacun de ces types de relations. Ce qu'il faut noter aussi c'est que les relations déclarées comme connaissances gagnent de l'importance dans ce générateur. En effet, s'ils restent toujours très faibles, mais c'est la première fois qu'ils dépassent les 1% en atteignent 2,5%. Ceci montre aussi le rôle que peut jouer les cérémonies quant à la création et l'entretien des relations.

Une sociabilité familiale pour les femmes et amicale pour les hommes

Nos données nous montrent que les enquêtés, selon leurs sexes ne se comportent pas de la même manière pour ce générateur. On voit que les hommes citent plus de relations amicales que les femmes : 35,1% contre 30,9%. Au niveau de la famille, ce sont les femmes qui citent le plus ce type de relation, 40,5% contre seulement 29,9% pour les hommes. Ces chiffres peuvent être expliqués par le fait que les femmes participeraient plus à des cérémonies familiales et les hommes de leur côté participeraient plus à des cérémonies qui concernent les relations dites amicales. Les hommes citent plus de relations collégiales (14,6%) que les femmes (8,6%). Ce qui est tout à fait logique dans la mesure où les hommes sont plus actifs professionnellement que les femmes. Au niveau des voisins, ce sont les femmes qui en citent le plus (15%), contre 10% pour les hommes. Nous avons déjà eu l'occasion de voir plus haut que les hommes étaient cantonnés à la sphère domestique, ce qui inclut la famille et le voisinage.

Une sociabilité amicale pour les jeunes et familiale pour les plus âgés

En fonction de leur âge, les enquêtés citent différemment leurs relations pour ce générateur. Plus on est jeune, plus on cite des amis : 39,6% pour les 23 ans et moins, 33,9% pour les 24-30 ans et 25% pour les deux dernières tranches. Au niveau des relations familiales, plus on est âgé, plus on en cite : Environ 33% pour les deux premières tranches, 34% pour les 31-45 ans et 50% pour les 46 ans plus. Ces chiffres montrent que plus on est âgé, plus on participe à des cérémonies qui concernent la famille et inversement. Aussi plus on est jeune, plus on participe à des cérémonies qui concernent les relations amicales et inversement. Concernant les conjoints, on peut dire que globalement plus les enquêtés sont âgés, plus ils tendent à discuter avec leurs conjoints dans les cérémonies : 3,2% pour les 23 ans et moins, 5,9% pour les 24-30 ans, 8,9% pour les 31-45 ans. Mais paradoxalement, on rechute à 3,8% pour les plus âgés. Nous observons que les collègues prennent de l'importance en fonction de la montée de l'âge, on va de 10,9%

pour les 23 ans et moins jusqu'à 15% pour les 31-45 ans. Paradoxalement, on observe une chute spectaculaire pour les plus âgés (46 ans et plus) avec seulement 1,9%. A croire que plus on est situé dans la dernière tranche d'âge, moins on participe à des cérémonies concernant les collègues au premier plan. Concernant les voisins, la tendance est claire : plus on est âgé, plus on cite des voisins : 9,7% pour les 23 ans et moins et 19,2% pour les 46 ans et plus. Si on recapitule on peut dire que les cérémonies qui impliquent en premier lieu la famille et les voisins sont l'affaire des plus âgés, et les cérémonies qui impliquent en premier les amis et collègues sont l'affaire des personnes plus jeunes.

Les amis pour les plus diplômés, la famille pour les moins diplômés

La manière dont les enquêtés discutent avec leurs relations dépend de leur niveau de diplôme. Le pourcentage des amis cités est très faible pour les non diplômés, seulement 26,7%, tandis qu'il est élevé pour ceux qui ont un diplôme du primaire ou du secondaire (35,7%). Il est aussi élevé pour ceux qui ont un niveau de diplôme supérieur (33,7%) mais d'une moins importance par rapport à ceux qui ont un niveau du diplôme du primaire ou secondaire. Ceci s'explique par le fait que dans le premier groupe (les plus diplômés), on a plus affaire à des personnes âgées alors que dans le second, on a plus affaire à des jeunes. Et nous avons vu plus haut que les jeunes étaient les plus à même à citer leurs amis. Le pourcentage de relations familiales décroît avec l'élévation du niveau de diplôme : on note 40,9% pour les sans diplôme, 33,8% pour les diplômés du primaire et secondaire et 31,8% pour les diplômés du supérieur. Ceci nous montre que plus on est diplômé, plus on est amené à participer à des cérémonies en dehors du contexte familial et inversement. Le pourcentage des relations collégiales croît avec le niveau de diplôme : 8,5% pour les sans diplômes, 11,3% pour les diplômés du primaire et secondaire et 15,5% pour les diplômés du supérieur. On peut avancer deux explications pour expliquer cette tendance. D'abord parce que les plus diplômés sont plus susceptibles de tisser des relations collégiales, et cela entraîne forcément le fait qu'ils participent plus à des cérémonies qui concernent en premier lieu les collègues. On observe l'effet inverse au niveau des voisins et la même tendance qu'au niveau de la famille : 18,2% pour les sans diplôme, 11,6 pour les diplômés du primaire ou secondaire, et 8,9% pour les diplômés du supérieur.

Une sociabilité domestique pour les inactifs divers et amicale pour les tenants d'activités « prestigieuses » et avec un rapport hiérarchique marqué

Les artisans sont ceux qui citent le plus de relations amicales. Ils sont suivis par les lycéens/étudiants et les salariés, cadres et membres de l'armée. Les commerçants et membres des professions libérales et les inactifs divers sont ceux qui citent le moins de relations amicales : on note respectivement 27,8% et 29%. Les facteurs qui semblent jouer sont à la fois la nature de l'activité et l'âge des enquêtés. Les inactifs divers sont ceux qui citent le plus de relations familiales (40,7%). Ils sont suivis par les artisans (37,4%) et les Lycéens et étudiants (39,7%). Ceux qui en citent le moins sont les salariés, cadres et membres de l'armée. Au niveau du conjoint, les artisans se démarquent de manière particulière, mais cette fois-ci en ayant le plus faible pourcentage (3,7%). Le fait de citer les collègues semble suivre la logique du 'prestige' de l'activité exercée. Ainsi, les cadres, salariés et membres de l'armée sont ceux qui en citent le plus (15,2%), suivent les commerçants et membres des professions libérales (11,1%) et enfin les lycéens/étudiants (11,1%). Pour ces derniers il est plus question de leur âge que d'un quelconque prestige. Logiquement, ceux qui en citent le moins sont les inactifs divers (5,6%) et les artisans (6,1%). On l'a déjà évoqué plus haut, les artisans exercent des activités où le rapport hiérarchique est très rigide, ce qui ne permet pas une forte création de relations dans le cadre du travail. En plus d'être ceux qui citent le plus de relations familiales, les inactifs divers sont aussi ceux qui citent le plus de relations de voisinage (19,8%). On a vu tout au long des générateurs que les inactifs divers se tournent le plus souvent dans la sphère domestique (famille et voisinage), ce qui se confirme ici aussi. Les lycéens/étudiants sont ceux qui en citent le moins (4,8%), et de ce fait semblent privilégier les cérémonies en dehors de la famille et du voisinage.

Les amis pour ceux qui vivent avec un tuteur et la famille pour ceux qui ont une responsabilité familiale

Les enquêtés qui vivent encore avec un tuteur (on peut émettre l'hypothèse qu'ils sont relativement jeunes) sont ceux qui citent le plus d'amis : 40,9% pour ceux qui vivent chez leurs parents ou en famille et 38,5% pour ceux qui vivent en placement ou confiage. A contrario, ceux qui sont indépendants ou « responsables » (exceptés ceux qui vivent en colocation) sont ceux qui citent le moins de relations amicales : 25,4% pour ceux qui vivent en colocation, 26,2% pour ceux qui vivent en couple avec enfants, 32,3% pour ceux qui vivent en couple sans

enfants et sont donc dans une position plutôt intermédiaire. On peut expliquer ceci par le fait que sont surtout concernés dans cette catégorie des gens nouvellement en couple et qui continuent donc de conserver pour l'instant une sociabilité de jeunes célibataires. Ceux qui vivent seuls ou seuls avec enfants sont aussi dans une position intermédiaire avec respectivement 36,5% et 33,3% de relations amicales. Ceux qui citent le plus de relations familiales sont ceux qui vivent en couple sans enfants (41,9%), suivis par ceux qui vivent en couple avec enfants (37,3%). Le fait d'être en couple semble favoriser la participation aux cérémonies familiales d'où le fait que ces derniers en citent le plus. Ceux qui en citent le moins sont ceux qui vivent chez un tuteur autour de (sans responsabilité familiale) et aussi ceux qui vivent seul ou seuls avec enfants (avec une certaine précarité sur le plan relationnel du coup). Le pourcentage de relations familiales de toutes ces catégories tourne autour de 30%. Pour les premiers on peut expliquer le fait qu'ils citent moins de relations familiales par leur âge (relativement jeunes) par conséquent moins impliqués dans les relations familiales (hors famille nucléaire), pour les deuxièmes on peut l'expliquer par le fait que leur situation ne permet pas de s'investir intensivement dans la famille au sens élargi.

Un effet d'âge plus qu'un effet de revenu

Nos données montrent que les plus hauts revenus sont ceux qui citent le moins de relations amicales pour ce générateur, même s'ils sont talonnés par les revenus intermédiaires. En effet on note 31,3% pour ceux qui gagnent 2000000 et plus et 32,9% pour ceux qui gagnent entre 300000 et 1000000. Dans le même temps, les plus faibles revenus sont ceux qui citent le plus leurs amis, (39,4% pour ceux qui gagnent 300000 et moins). On peut expliquer cette situation en partie par l'âge. Nous l'avions déjà mentionné plus haut, le revenu est en partie fonction de l'âge et on sait que plus l'âge monte et moins on cite ses amis dans ce générateur (et d'autres d'ailleurs). Paradoxalement, comme pour les relations amicales, les plus hauts revenus sont ceux qui citent le moins de relations familiales, seulement 17,9%, tandis que la tranche directement en dessous (ceux qui gagnent entre 1000001 et 2000000) est celle où les personnes citent le plus ce type de relations. A contrario, les plus hauts revenus sont ceux qui citent le plus leurs conjoints (8,9%) tandis que les plus bas revenus sont ceux qui en citent le moins (3,8%). Ceci n'est guère surprenant quand on prend en compte l'âge. Dans la même logique, les plus hauts revenus sont ceux qui citent le plus des relations collégiales (24%). On peut estimer que ces derniers privilégient des cérémonies qui concernent surtout leurs collègues.

A travers les sociabilités basées sur les cérémonies, nous avons eu la confirmation qu'elles sont effectivement structurantes pour la vie sociale des Conakryka. Et comme pour les autres dimensions de la vie sociale des Conakryka, les relations qui sont mentionnées dépendent fortement des caractéristiques sociodémographiques des enquêtés. En effet, en fonction du sexe, de l'âge, du revenu, etc. les enquêtés seront plus amenés à assister à un type de cérémonies donnée, ce qui implique logiquement le fait de citer un type de relation en particulier. Les femmes vont donc citer plus de relations familiales et de voisinage, les hommes plus d'amis et de collègues, les plus hauts revenus paradoxalement plus de relations familiales, les plus diplômés plus de relations amicales et les moins diplômés plus de relations familiales, etc.

Annexe 2 : Questionnaire Réseau

Réseaux sociaux et NTIC en Guinée

Questionnaire N° :

TRAJECTOIRE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

1. Etes-vous ?

Un homme

Une femme

2. Où résidez-vous actuellement ?

Commune :

Code postal :

3. Quelle est votre profession actuelle ? (Si au chômage, dernière profession) (Montrer la carte des professions)

N° de PCS :

3a. Occupez-vous actuellement un emploi ?

Oui
chômage

Non je suis retraité

Non je suis au

Etudiant non salarié
travaillé

Etudiant occupant un emploi salarié

Je n'ai jamais

3b. Avez-vous un second emploi ou d'autres activités ?

Oui

Non

Si oui, précisez :

4. A combien estimez-vous votre revenu mensuel ou annuel ?

5. Pouvez-vous me donner votre âge ?

Age :

6. Où êtes-vous né (ville / préfecture/région / pays si étranger) ?

Ville : Région/préfecture :
..... Pays:

7. Vous sentez-vous appartenir à une ethnie en particulier ?

Oui Non

Si oui, laquelle ?

8. Quelle est votre religion ?

9. Combien avez-vous de frères et sœurs ? (*demi-frères et demi-sœurs inclus si l'enquêté en est proche*)

Nombre :

10. Quel est votre diplôme le plus élevé ? (*Montrer la carte des diplômes*)

Diplôme :

Lieu d'obtention (ville) :

.....

10bis Si pas de diplôme, précisez :

- Je n'ai pas de diplôme mais je sais lire et écrire en Français
- Je n'ai pas de diplôme mais je sais lire et écrire dans une autre langue
- Je n'ai pas de diplôme mais je sais m'exprimer en Français ou dans une autre langue étrangère

11. Avez-vous fini vos études ?

Oui Non

12. Quelle est ou était la profession de votre père ? (*Si au chômage, dernière profession*)
(*Montrer la carte des professions*)

N° de PCS :

13. Quel est ou était son diplôme le plus élevé ? (*Montrer la carte des diplômes*)

Diplôme :

14. Quelle est ou était la profession de votre mère ? (*Si au chômage, dernière profession*)
(*Montrer la carte des professions*)

N° de PCS :

15. Quel est ou était le diplôme le plus élevé de votre mère ? (Montrer la carte des diplômes)

Diplôme :

16. Durant les deux dernières années, est-ce que vous avez été amené à vous déplacer régulièrement en dehors de l'agglomération pour vous rendre dans un lieu précis ?

- Non
- Oui, au moins une fois par semaine
- Oui, au moins une fois par mois
- Oui, au moins une fois par an

Si oui, où allez-vous ?

- Lieu 1 (Région/préfecture ou pays) :
- Lieu 2 (Région/préfecture ou pays) :
- Lieu 3 (Région/préfecture ou pays) :
- Déplacement régulier mais pas de lieux spécifiques (très varié)

17. Dans votre foyer, vivez-vous (une seule réponse possible)

- Seul(e)
- En couple
- En couple avec des enfants
- En ménage à plusieurs avec enfants
- En ménage à plusieurs sans enfants
- Seul avec enfant
- En placement ou confiage
- En colocation
- Autre (préciser ...)

TRAJECTOIRE SPATIALE

18. Avant d'arriver dans cette agglomération, dans combien d'agglomérations différentes avez-vous vécu durant au moins un an ?

Celle où vous vivez actuellement incluse. (ou dans combien de préfectures si rural)

- 1
- 2 à 4
- Plus de 4

19. Parmi l'ensemble de ces situations cochez celle qui correspond le plus à la vôtre aujourd'hui

J'ai toujours vécu dans l'agglomération et n'ai jamais changé de ville (dans le département si rural)

Je suis venu vivre dans l'agglomération en cours ou en début de carrière (année d'arrivée :)

Je suis venu y vivre pendant mes études (année d'arrivée :)

J'ai vécu dans l'agglomération, j'en suis parti et je suis revenu y vivre par la suite (année d'arrivée année de départ : année de retour :)

20. Avez-vous connu des changements de lieu de résidence en Guinée dans votre vie ?

Oui

Non

Si oui, précisez :

Tableau de la question 20

Changements	Date de changement	Ancien quartier et ville	Nouveau quartier et ville (si nouvelle ville)	Raison du changement	Raison du choix
1 ^e					
2 ^e					
3 ^e					
4 ^e					

21. Avez-vous vécu durant au moins un mois dans un autre pays ?

Oui

Non

Si oui, précisez :

Tableau de la question 21

Pays	Age à l'arrivée dans le pays	Durée (en mois)	Raison du voyage	Moyen de transport	Raison du choix

22. La question suivante porte sur les moyens de communication que vous utilisez. Pour chacun d'entre eux, merci d'indiquer la fréquence avec laquelle vous vous en servez et l'usage que vous en faites le plus souvent.

Utilisez-vous ?	Téléphone mobile	Tablette	Ordinateur	
Jamais				Une seule réponse
Occasionnellement (moins d'une fois par mois)				
Régulièrement (plus d'une fois par mois)				
Très régulièrement (une fois par jour au moins)				
Cet outil vous appartient personnellement				Plusieurs réponses possibles
Cet outil est partagé entre les membres du foyer				
Pour chercher des informations				
Pour travailler				
Pour jouer				
Pour écouter de la musique ou regarder des vidéos				
Pour communiquer avec des proches				
Pour communiquer avec d'autres personnes en général				

23. A quelle fréquence consultez-vous des contenus sur :

Facebook : pas de profil une fois par mois ou moins une fois par semaine plusieurs fois par semaine plusieurs fois par jours

Snapchat : pas de profil une fois par mois ou moins une fois par semaine plusieurs fois par semaine plusieurs fois par jours

Instagram pas de profil une fois par mois ou moins une fois par semaine plusieurs fois par semaine plusieurs fois par jours

24. A quelle fréquence publiez-vous des contenus sur :

Facebook : pas de profil une fois par mois ou moins une fois par semaine plusieurs fois par semaine plusieurs fois par jours

Snapchat : pas de profil une fois par mois ou moins une fois par semaine plusieurs fois par semaine plusieurs fois par jours

Instagram pas de profil une fois par mois ou moins une fois par semaine plusieurs fois par semaine plusieurs fois par jours

25. Utilisez-vous d'autres applications ?

Des réseaux professionnels

(Linkedin, Viadeo) : Jamais 1 fois par mois ou moins 1 fois par semaine plusieurs fois par semaine plusieurs fois par jours

Skype : Jamais 1 fois par mois ou moins 1 fois par semaine plusieurs fois par semaine plusieurs fois par jours

Whatsapp : Jamais 1 fois par mois ou moins 1 fois par semaine plusieurs fois par semaine plusieurs fois par jours

Imo : Jamais 1 fois par mois ou moins 1 fois par semaine plusieurs fois par semaine plusieurs fois par jours

Viber : Jamais 1 fois par mois ou moins 1 fois par semaine
plusieurs fois par semaine plusieurs fois par jours

Autres (précisez lesquelles) :
.....

Pour les questions suivantes, je vais vous demander de me donner des noms de personnes, mais nous allons noter seulement les initiales ou un pseudonyme. Les discussions ou les échanges dont il s'agit peuvent s'effectuer en face à face ou à distance par téléphone ou Internet.

Notez les noms cités dans les colonnes du « formulaire des relations » pour chaque question en respectant l'ordre dans lequel les noms sont cités

26a. Surveiller la maison et garder les enfants

Lorsque des personnes s'absentent de leur domicile pour un moment, elles demandent parfois à quelqu'un d'en prendre soin – par exemple, de surveiller les enfants, d'arroser les plantes, de nourrir les animaux, ou juste de surveiller. Si vous vous absentiez, demanderiez-vous à quelqu'un de prendre soin de votre domicile pendant ce temps ?

- Oui Non

- * **b.** Si oui, Pouvez-vous citer ces personnes (des initiales, un prénom ou un pseudonyme suffisent) ? *SI UNE PERSONNE NOMMEE VIT DANS LA MAISON* : Supposez que (cette personne) soit absente au même moment, à qui demanderiez-vous ?

(Reporter dans la colonne « Maison » du « formulaire des relations »)

27a. Sorties

Parmi ces activités, quelles sont celles que vous avez pratiquées durant les trois derniers mois ?

- Recevoir quelqu'un chez vous à dîner
- Aller chez quelqu'un pour dîner
- Recevoir la visite de quelqu'un
- Aller rendre visite à quelqu'un
- Sortir pour aller à un concert ou au cinéma ou au restaurant
- Autres activités :
- Aucune activité (aller à la question 25a.)

- * **b.** Si oui, pouvez-vous me dire avec qui vous avez partagé ces activités ? *RELANCE*: Y a-t-il quelqu'un d'autre ?

(Reporter dans la colonne « Sorties » du « formulaire des relations »)

28a. Loisirs

Parfois les gens discutent avec d'autres des loisirs ou des passe-temps qu'ils ont en commun. Discutez-vous de ce genre de choses ?

- Oui Non

- * **b.** Si oui, avec qui le faites-vous régulièrement ? *RELANCE*: Y a-t-il quelqu'un d'autre ?

(Reporter dans la colonne « Loisirs » du « formulaire des relations »)

29a. Problèmes personnels

Lorsque vous avez des problèmes personnels – par exemple, concernant une personne proche ou quelque chose qui vous importe – à quelle fréquence en parlez-vous avec quelqu'un ?

- Régulièrement Quelques fois Très rarement

* **b.** Lorsque vous parlez de problèmes personnels, avec qui en parlez-vous ? *RELANCE*: Y a-t-il quelqu'un d'autre ?

- N'en parle jamais (*Reporter dans la colonne « Pb personnels » du « formulaire des relations »*)

30a. Avis pour décisions

Souvent les gens s'appuient sur les conseils de quelqu'un qu'ils connaissent pour prendre des décisions importantes – par exemple, des décisions concernant la famille ou le travail. Y a-t-il quelqu'un dont vous considérez sérieusement l'avis pour prendre des décisions importantes ?

- Oui Non

* **b.** Si oui, l'avis de qui considérez-vous ? *RELANCE*: Y a-t-il quelqu'un d'autre ?

(*Reporter dans la colonne « Avis » du « formulaire des relations »*)

31a. Prêt d'argent

Si vous aviez besoin d'une importante somme d'argent, que feriez-vous – demanderiez-vous à une connaissance de vous la prêter ; iriez-vous demander un crédit à la banque ; ou feriez-vous autre chose ?

- Demander à une connaissance (aller à b)
 Demander un crédit à la banque (aller à c)
 Les deux
 Autre (précisez et saut vers c) : ...

* **b.** Qui ce serait ? (aller à c)

(*Reporter dans la colonne « Prêt d'argent » du « formulaire des relations »*)

* **c.** Que feriez-vous en situation d'urgence (exemple : la banque ne peut pas vous prêter) – y a-t-il quelqu'un (d'autre) à qui vous pourriez probablement demander de vous prêter une partie ou toute la somme d'argent ?

- Oui Non

* **d.** Si oui, qui ce serait ?

(*Reporter dans la colonne « Prêt d'argent » du « formulaire des relations »*)

32a. Soutien proche étranger

Bénéficiez-vous de manière permanente ou ponctuelle d'un soutien matériel ou immatériel d'un ou de proches établis à l'étranger ?

Oui Non

* b. Si oui, pouvez-vous me donner son nom ou leurs noms ?

33a. Politique

Vous arrive-t-il de discuter de questions liées à l'actualité ou au politique et de dire votre opinion ?

Oui Non

* b. Si oui, avec qui ce serait ? *RELANCE*: Y a-t-il quelqu'un d'autre ?

(Reporter dans la colonne « Politique » du « formulaire des relations »)

34a. Cérémonies

Durant les trois derniers mois avez-vous été invité ou amené à organiser une cérémonie – par exemple un mariage, un baptême, une remise de diplôme, un anniversaire, retour de la Mecque... ?

Oui Non

* b. Si oui, avec aviez-vous discuté plus particulièrement lors de cette cérémonie ?

(Reporter dans la colonne « Cérémonie » du « formulaire des relations »)

35a. Conseils culture

Vous arrive-t-il de suivre les conseils de quelqu'un que vous connaissez pour choisir des livres, des films, des jeux ou de la musique ?

Oui Non

* b. Si oui, qui plus particulièrement ? *RELANCE*: Y a-t-il quelqu'un d'autre ?

(Reporter dans la colonne « Conseils culture » du « formulaire des relations »)

36a. Collègues

Parmi vos collègues de travail ou d'études y a-t-il des personnes que vous voyez également en dehors du contexte de travail ou d'études ?

Oui Non

* b. Si oui qui plus particulièrement ? *RELANCE*: Y a-t-il quelqu'un d'autre ?

(Reporter dans la colonne « Collègues » du « formulaire des relations »)

37a. Groupes

La question suivante porte sur vos groupes d'amis, de copains ou de connaissances avec qui vous pratiquez régulièrement certaines activités (physiquement ou en ligne). Parmi les activités suivantes quelles sont celles que vous pratiquez régulièrement avec les mêmes personnes ?

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Soirées | <input type="checkbox"/> suivre des matchs de foot | <input type="checkbox"/> passer du temps dans un café/bar |
| <input type="checkbox"/> faire du thé | <input type="checkbox"/> activités politiques ou syndicales | <input type="checkbox"/> jeux vidéo |
| <input type="checkbox"/> activités sportives | <input type="checkbox"/> voyages ou vacances en groupe | <input type="checkbox"/> autres (précisez) : ... |
| <input type="checkbox"/> activités culturelles | <input type="checkbox"/> activités associatives | <input type="checkbox"/> autres (précisez) : ... |

* **b.** Quels seraient ces groupes ? Pourriez-vous leur donner un nom ? (des groupes d'au moins 3 personnes, conjoint compris)

Groupe 1 : Groupe 2 :
Groupe 3 :

Groupe 4 : Groupe 5 :
Groupe 6 :

* **c.** Parmi les personnes que vous voyez dans les deux premiers groupes, y en-a-t-il avec qui vous discutez plus particulièrement ? *RELANCE*: Y a-t-il quelqu'un d'autre ?

(Reporter dans la colonne « Groupes » du « formulaire des relations »)

38a. Personnes disparues

Y-a-t-il des personnes qui avaient une importance pour vous il y a deux ans, et avec qui vous n'avez plus de relation ?

- Oui Non

* **b.** Si oui, pourriez-vous me donner leurs initiales/pseudo/nom ?

(Reporter dans la colonne « Disparus » du « formulaire des relations »)

* **c.** Pour quelle raison n'avez-vous plus de contact avec cette personne ? (la première citée à la question 33b)

- Rupture, conflit
- Nous sommes devenus trop différents
- Changement / événement (divorce, arrivée d'enfant, retraite)
- Eloignement géographique
- Ne sait pas (c'est la vie !)
- Décès ou disparition
- Autre

□ LES PERSONNES CITEES

39. Saisir tous les noms dans le formulaire « Liste des personnes citées » en supprimant les doublons.

Puis présenter à la personne la liste de tous les noms qu'elle a cités.

- **a.** Y a-t-il d'autres personnes importantes ? Des personnes dans d'autres villes, des personnes avec qui vous avez moins de contacts à l'heure actuelle mais avec qui il serait facile de renouer, ou des personnes dans les groupes que nous avons évoqués tout à l'heure ?

(Reporter dans la colonne « AJOUTS » du formulaire des relations)

- **b.** Voici une liste des différentes façons dont une personne peut être reliée à d'autres. (PRESENTER LE TABLEAU « LISTE DES PERSONNES CITEES »). Certaines personnes sont reliées de plusieurs façons. Aussi, pour chacun des noms que je vais vous citer, dites-moi s'il vous plait toutes les façons que vous avez d'être reliée à cette personne.

(Compléter le tableau « liste des personnes citées »)

- **c.** Parmi toutes ces personnes, quelles sont celles avec qui vous avez des contacts essentiellement en ligne ? (médias sociaux, emails, jeux vidéos, etc.)
- **d.** Parmi toutes ces personnes, y en a-t-il que vous aviez perdues de vue et avec qui vous avez renoué durant les deux dernières années à travers des médias sociaux ?
- **e.** Parmi toutes ces personnes, y a-t-il quelqu'un que vous avez rencontré en ligne ? (sites de rencontre, groupes, forums, jeux vidéos)
- **f.** Quelles sont les personnes de la liste dont vous vous sentez particulièrement proche ?

Liste des personnes citées (faire une croix dans les cases concernées – plusieurs choix possibles)

Nom ou pseudonyme	Famille	Conjoint	Collègue de travail ou d'études	Voisin	Association ou autre activité collective	Connaissance	Autre (épouse d'un ami, client, ex-épouse)	Ami	Contact en ligne (36c)	Contact renoué en ligne (36d)	Rencontré en ligne (36e)	Proche (36f)
1.												
2.												
3.												
4.												
5.												
6.												
7.												
8.												
9.												
10.												
11.												
12.												
13.												
14.												
15.												
16.												
17.												
18.												
19.												
20.												
21.												
22.												
23.												
24.												
25.												
26.												
27.												
28.												
29.												
30.												

Nom ou pseudonyme	Conjoint	Famille	Collègue de travail	Voisin	Association ou autre	Ami	Connais-sance	Autre (épouse d'un	Contacts en ligne	Contact renoué en	Rencontré en ligne	Proche (36f)
31.												
32.												
33.												
34.												
35.												
36.												
37.												
38.												
39.												
40.												
41.												
42.												
43.												
44.												
45.												
46.												
47.												
48.												
49.												
50.												
51.												
52.												
53.												
54.												
55.												
56.												
57.												
58.												
59.												
60.												

Matrice des noms

(Pour la remplir on sélectionne le premier de chaque générateur, s'il a déjà été cité on prend le deuxième, une fois arrivé au bout des générateurs on revient au début et on passe au deuxième sur la liste ou le troisième s'il a déjà été cité, et ainsi de suite jusqu'à arriver à 10 noms. Si le répondant a cité des personnes avec qui il n'a plus de contacts (question 33b), ajouter la première personne citée dans le tableau dans la dernière ligne.)

Lecture du tableau.

Exemple colonne 2

Est-ce que 1 et ... (2,3,4,5,6,7,8) se connaissent bien ?

Précision. « se connaissent bien » = « peuvent se contacter sans passer par l'enquête ». (téléphone, sms)

Inscrire le nom	1 et...	2 et...	3 et...	4 et...	5 et...	6 et...	7 et...	8 et...	9 et...	10 et...		
1.	↗											
2.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	↗										
3.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	↗									
4.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	↗								
5.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	↗							
6.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	↗						
7.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	↗					
8.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	↗				
9.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	↗			
10.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	↗		
La première citée des personnes que vous ne voyez plus depuis deux ans												
11.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	↗	

Pour les 10 personnes sélectionnées dans la matrice ci-dessus et la première personne disparue (s'il y en a une), remplir les fiches relations.

Identification	Rencontre – relation
<p>Numéro dans la matrice :</p> <p>Age : Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F</p> <p>Profession : (N° de catégorie ; si chômeur, dernière profession)</p> <p>Situation de famille :</p> <p><input type="checkbox"/> Seul <input type="checkbox"/> Seul avec enfant(s) <input type="checkbox"/> En couple sans enfants <input type="checkbox"/> En couple avec enfants <input type="checkbox"/> En ménage à plusieurs avec enfants <input type="checkbox"/> En ménage à plusieurs sans enfants</p> <p>Niveau d'études :</p> <p><input type="checkbox"/> CEP/EEC <input type="checkbox"/> bac 1 <input type="checkbox"/> bac 2 <input type="checkbox"/> bac unique <input type="checkbox"/> bac + 2 <input type="checkbox"/> bac +3 <input type="checkbox"/> bac + 4 et plus <input type="checkbox"/> Sait lire et écrire en français <input type="checkbox"/> Sait lire et écrire dans une autre langue étrangère</p> <p>Est-ce ?</p> <p><input type="checkbox"/> père, mère ou équivalent <input type="checkbox"/> tuteur <input type="checkbox"/> frère ou sœur <input type="checkbox"/> en confiage/placement chez vous <input type="checkbox"/> autre membre de la famille <input type="checkbox"/> relation amoureuse <input type="checkbox"/> collègue <input type="checkbox"/> voisin <input type="checkbox"/> ami/copain <input type="checkbox"/> Ex <input type="checkbox"/> autre (préciser</p> <p>Où habite-t-elle ? Ville/pays/quartier :</p> <p>Est-ce à (en voiture ou avec le moyen de transport le plus rapide pour l'enquête) (si deux domiciles, le plus proche)</p> <p><input type="checkbox"/> Même domicile <input type="checkbox"/> - de 5 mn <input type="checkbox"/> de 5 à 15 mn <input type="checkbox"/> de 15 à 60 mn <input type="checkbox"/> + d'1h</p>	<p>Depuis combien d'années connaissez-vous cette personne approximativement ?</p> <p>Contexte de rencontre (plusieurs réponses possibles):</p> <p><input type="checkbox"/> De la même famille <input type="checkbox"/> Grand ensemble <input type="checkbox"/> Par mon conjoint/partenaire <input type="checkbox"/> Par mes enfants <input type="checkbox"/> Par un ami <input type="checkbox"/> Comme voisin <input type="checkbox"/> Collège ou lycée <input type="checkbox"/> Etudes supérieures</p> <p><input type="checkbox"/> Au travail <input type="checkbox"/> Par mes parents <input type="checkbox"/> Par d'autres membres de la famille <input type="checkbox"/> Internet (quel contexte ? préciser) <input type="checkbox"/> Par une association (quel type, préciser) <input type="checkbox"/> Autre :</p> <p>Avec quelle fréquence discutez-vous avec cette personne ?</p> <p>Face à face <input type="checkbox"/> au moins 1 x jours <input type="checkbox"/> au moins 1 x sem <input type="checkbox"/> au moins 1x mois <input type="checkbox"/> quelques x an <input type="checkbox"/> 1 x an ou - Téléphone,skype et eqts <input type="checkbox"/> au moins 1 x jours <input type="checkbox"/> au moins 1 x sem <input type="checkbox"/> au moins 1x mois <input type="checkbox"/> quelques x an <input type="checkbox"/> 1 x an ou - SMS, et équivalents <input type="checkbox"/> au moins 1 x jours <input type="checkbox"/> au moins 1 x sem <input type="checkbox"/> au moins 1x mois <input type="checkbox"/> quelques x an <input type="checkbox"/> 1 x an ou - Courrier électronique <input type="checkbox"/> au moins 1 x jours <input type="checkbox"/> au moins 1 x sem <input type="checkbox"/> au moins 1x mois <input type="checkbox"/> quelques x an <input type="checkbox"/> 1 x an ou - Facebook (ou autre réseau social) <input type="checkbox"/> au moins 1 x jours <input type="checkbox"/> au moins 1 x sem <input type="checkbox"/> au moins 1x mois <input type="checkbox"/> quelques x an <input type="checkbox"/> 1 x an ou -</p> <p>Comment êtes-vous « connecté » à cette personne ?</p> <p><input type="checkbox"/> Ses coordonnées sont dans votre carnet d'adresse papier <input type="checkbox"/> Son numéro de mobile est enregistré sur votre mobile ou téléphone fixe (ou vous-mêmes êtes sur le sien) <input type="checkbox"/> Elle figure parmi vos amis Facebook</p> <p><input type="checkbox"/> Vous interagissez régulièrement avec elle sur Facebook <input type="checkbox"/> Vous communiquez via snapchat <input type="checkbox"/> Vous communiquez via instagram <input type="checkbox"/> Vous communiquez via whatsapp <input type="checkbox"/> Vous communiquez via imo <input type="checkbox"/> Vous communiquez via viber</p> <p>Parmi les groupes cités tout à l'heure quels sont ceux dont cette personne fait partie ?</p> <p><input type="checkbox"/> Aucun groupe <input type="checkbox"/> Groupe 1 <input type="checkbox"/> Groupe 2 <input type="checkbox"/> Groupe 3 <input type="checkbox"/> Groupe 4 <input type="checkbox"/> Groupe 5 <input type="checkbox"/> Groupe 6</p> <p>Ethnie :</p> <p>Religion :</p> <p>Langue de communication : Principale langue de communication Langue de communication secondaire</p> <p>Niveau de vie : considérez-vous que cette personne est :</p> <p><input type="checkbox"/> beaucoup moins aisée que vous <input type="checkbox"/> moins aisée que vous <input type="checkbox"/> a le même niveau d'aisance que vous <input type="checkbox"/> plus aisée que vous <input type="checkbox"/> beaucoup plus aisée que vous</p>

Annexe 3 : Modèles logistique pour prédire l'homophilie d'ethnie entre ego et alter

		Modèle 1			Modèle 2			Modèle 3			Modèle 4		
	Terme du modèle	Coef	Err std	p	Coef	Err std	p	Coef	Err std	p	Coef	Err std	p
Constante	Ego	1,08	0,09	***	1,15	0,10	***	0,00			0,00		
	Alter	0,88	0,20	***	0,51	0,21	*	-0,74	0,28	**	-0,71	0,28	*
Genre	Homme	-0,01	0,10		0,08	0,11		0,11	0,13		0,09	0,13	
Age (Ref. 18-23)	46 et plus	0,10	0,24		0,01	0,26		0,11	0,31		0,08	0,31	
	31-45	0,12	0,15		0,17	0,16		0,19	0,18		0,14	0,18	
	24-30	0,03	0,12		0,07	0,13		0,13	0,15		0,10	0,15	
Vit en ménage		0,18	0,10		0,10	0,11		0,08	0,12		0,08	0,12	
Vit avec enfant		0,27	0,10	**	0,10	0,11		0,07	0,12		0,07	0,12	
Education	Education supérieure	-0,48	0,15	***	-0,46	0,16	**	-0,54	0,20	**	-0,54	0,20	*
	Primaire ou secondaire	-0,35	0,15	*	-0,30	0,16		-0,41	0,19	*	-0,42	0,19	*
Activité (salarie, cadre, armée)	Inactif, chômeur, au foyer	-0,06	0,15		-0,11	0,16		-0,02	0,20		-0,05	0,20	
	Lycéen, étudiant	0,17	0,16		0,12	0,17		0,10	0,20		0,07	0,20	
	Agriculteur	1,95	1,30		1,74	1,36		1,05	1,28		1,02	1,27	
	Artisan	0,16	0,17		0,09	0,19		-0,03	0,22		-0,04	0,21	
	Commerçant, prof libérale	0,06	0,13		0,02	0,14		-0,01	0,17		-0,05	0,16	
Ethnie (ref. Soussou)	Région forestière	0,26	0,15		0,31	0,16	*	2,03	0,17	***	1,01	0,35	**
	Malinke	-0,32	0,12	**	-0,36	0,13	**	0,21	0,15		0,18	0,15	
	Peulh	0,96	0,12	***	1,01	0,13	***	-0,35	0,17	*	-0,30	0,16	
Religion (Ref. Islam)	Animisme										1,48	0,85	
	Christianisme										1,08	0,34	**
Role (ref. Ami)	Connaissance				-0,33	0,21		-0,25	0,21		-0,27	0,21	
	Voisin.e				-0,19	0,09	*	-0,12	0,10		-0,13	0,10	
	Collègue				-0,50	0,11	***	-0,46	0,11	***	-0,46	0,11	***
	Conjoint				0,32	0,13	*	0,34	0,13	*	0,35	0,13	**
	Famille				1,56	0,08	***	1,59	0,08	***	1,61	0,08	***
Structure d'opportunité ethnique								4,81	0,53	***	4,91	0,53	***
N relations		8914			8838			8838			8807		
N Répondants		862			862			862			859		
AIC		41315,183			42113,712			43152,806			42966,729		

Annexe 4 : Portrait des personnes enquêtées dans le cadre de la méthode des générateurs de noms par contexte.

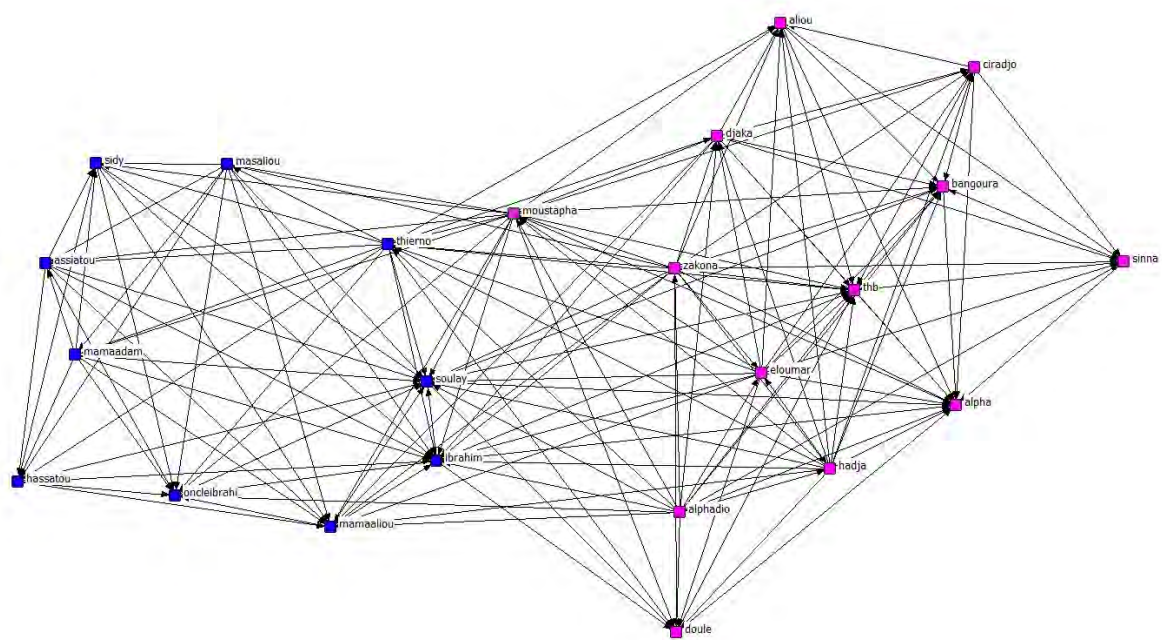
Le réseau de Loko

Des 10 réseaux collectés par les générateurs par contexte, celui de Loko est le plus petit et dans le même temps, le plus dense (0,60), c'est-à-dire que 60% des liens possibles dans l'ensemble de son réseau sont présents. Au moment de l'enquête, Loko est un jeune homme de 22 ans. Il est né à Conakry et y a grandi. Il a été scolarisé mais il a abandonné très tôt les études (au primaire). Depuis qu'il a arrêté les études, il a rejoint pendant un moment sa mère dans son commerce avant d'abandonner cela pour « faire un métier ». Ainsi, il a été confié à un carreleur et il est donc apprenti carreleur. Mais son activité dépend des contrats obtenus par son « maître ». Les contrats se rarifiant, il passe la majorité de son temps dans le « quartier » et de temps en temps travaille dans des fabriques comme intérimaire.

Comme on peut le constater dans le visuel de son réseau ci-bas, Loko est le seul enquêté dont le réseau n'est composé que de deux types de relations, sa famille en bleu et ses relations du quartier en rose. La configuration de son réseau témoigne de sa situation sociale actuelle, mais elle constitue aussi le résultat de son parcours. En effet, il n'a pas été loin dans ses études et ne peut donc pas citer de relations tissées dans le contexte des études primaires secondaires et universitaires. Il ne peut pas non plus citer de relations collégiales dans le cadre du travail car la configuration de son travail fait qu'en général il ne travaille qu'avec son maître dans des chantiers où ne cohabitent pas des métiers et, même si cette contrainte-là n'existait pas, en raison du fait que son maître gagne rarement des contrats, il n'a pas eu le temps de créer des relations qui dépassent le cadre de la simple interaction, sachant que les études ont montré que moins on passe du temps au travail, moins on déclare des relations sur ce même lieu de travail. Ainsi donc, il se retrouve avec les relations familiales, constituées pour partie dès sa naissance, et des relations de voisinage, elles aussi non choisies (avec la fameuse expression courante chez les guinéens « ta première famille ce sont tes voisins »). Il faut noter que certains membres de sa famille qu'il cite sont aussi des voisins, c'est le cas de Soulay qui a une position assez centrale dans le réseau. Cet aspect ajouté au fait que le réseau de Loko n'est composé que de deux types de relations explique en grande partie sa densité particulièrement élevée. En effet, étant né et ayant grandi dans le même quartier, Loko a su développer des relations solides dans le voisinage et dans sa famille proche et éloignée, relations qu'il a réussi à conserver jusque-là malgré les aléas de la vie. On remarque que les deux entités (famille et voisinage) sont particulièrement liées d'où la densité élevée.

Le fait qu'il ne dispose pas de capital culturel et économique élevé ne l'empêche pas d'avoir un réseau assez fourni en termes de nombre de relations même s'il n'est constitué que de relations familiales et développées dans le voisinage.

En définitive, on voit bien qu'être jeune ne veut pas forcément dire avoir un réseau peu dense. D'autres facteurs sont à prendre en compte notamment le fait que la personne concernée soit inscrite dans un certain nombre de contextes (travail) ou non ou le fait que dans son parcours antérieur, la personne a été ou non inscrite dans un certain nombre de contextes (collège/Lycée).



Légende

- Voisins
- Famille

Le réseau de Résoua

Résoua est un jeune de 28 ans, célibataire au moment de l'enquête. Il est diplômé d'une licence de Sociologie de la plus grande Université de la Guinée. Il venait à peine de signer son premier

contrat à durée indéterminée dans une société mixte semi étatique et semi privée. Cette signature a été l'aboutissement d'un long chemin qui a vu Résoua enchaîner des périodes de chômage, de petits boulots, de stages, etc.

Résoua est né dans un petit village de la périphérie d'une ville de l'intérieur du pays. Il naît d'un père chauffeur et d'une mère commerçante, tous les deux installés à Mali. Il y a passé son enfance et y a débuté sa scolarité. Il y vivra jusqu'à l'obtention de son BEPC et ses deux premières années du lycée. Pour accroître ses chances d'obtenir le Baccalauréat, il migre à Conakry pour sa Terminale. Pour cela, il bénéficie du soutien de son oncle et ses cousins (fils de ce dernier) établis à Conakry qui lui assurent le vivre et le couvert. Il finit par obtenir le Baccalauréat et il est orienté dans une Université de Conakry.

Le réseau de Résoua est l'un des mieux fournis en nombre de relations (64) et dans le même temps l'un des moins denses (0,17). Ces deux éléments, c'est-à-dire la taille du réseau et sa densité globale résultent du parcours scolaire, géographique et de travail de Résoua. En effet, On peut observer les relations en marron qui sont celles que notre enquêté a conservées dans sa ville d'origine, et qui sont au nombre quatre. Ensuite, nous pouvons voir en rose, les relations que l'enquêté a nouées et entretient dans son quartier à Conakry. C'est le contexte le plus fourni en termes de relations. Ce contexte cohabite avec celui de la famille qui est en bleu ciel, avec lequel il est intimement lié. Cela est tout à fait logique, dans la mesure où Résoua a intégré une famille qui entretenait des relations étroites avec son voisinage. Néanmoins il a su créer et entretenir son propre réseau dans ce voisinage qui est composé en grande partie de jeunes hommes de son âge. Ce qui peut paraître paradoxal, c'est qu'il n'ait gardé aucune relation dans son lycée de Conakry alors même qu'il y est resté tout une année scolaire avec tout ce qu'implique une année de terminale, notamment les révisions pour la préparation du Bac qui peuvent solidifier les liens entre élèves. Mais en s'intéressant de plus près à la sociabilité de Résoua à son arrivée à Conakry, le paradoxe se lève. En effet, il nous a fait savoir que pendant cette année, son quotidien se résumait au cours et à la maison. D'ailleurs, même ces relations du quartier, il n'a pu les créer qu'en étant à l'université. De ce fait, le fait qu'il ne voyait ses collègues de classe que dans le contexte des études a fait que ses relations avec ces derniers n'ont pas bougé de leur contexte initial et que, par conséquent, ses camarades et lui n'aient pas gardé de liens après le lycée.

Contrairement aux relations de la terminale, Résoua a su conserver certaines de ses relations de l'université. Elles sont représentées dans ce réseau en vert clair. Ces alters sont reliés avec ceux rencontrés dans l'enfance et représentés en marron dont Mamadououry qui est à la fois un ami

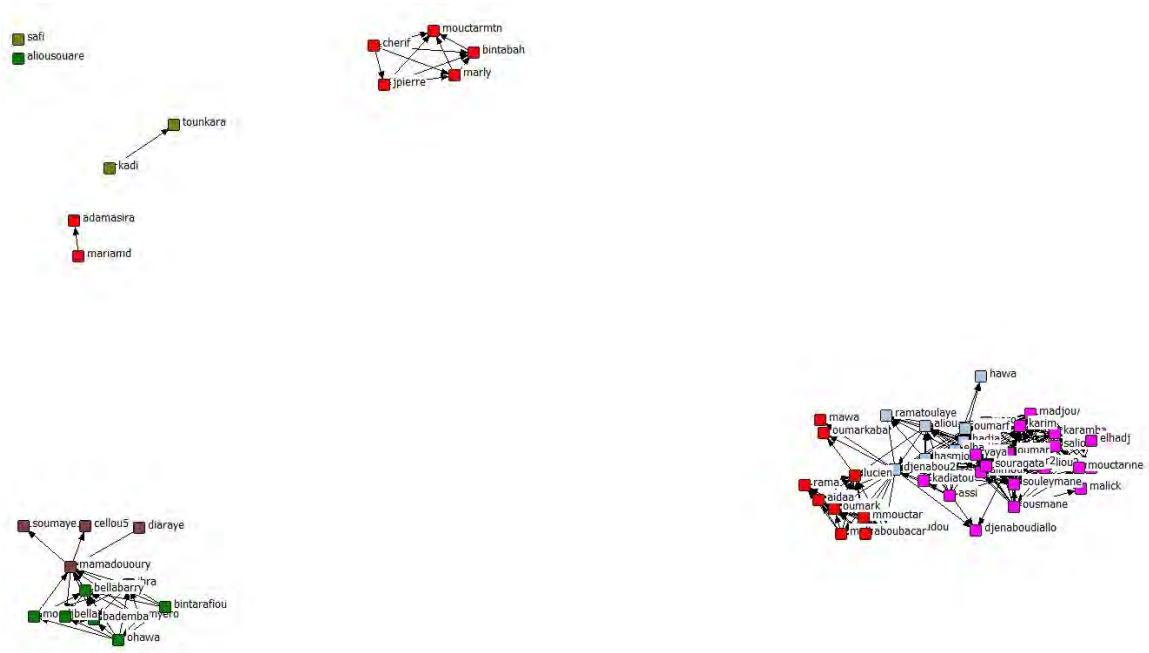
d'enfance, mais aussi un ami de la fac, ce qui explique qu'il fasse le lien avec les relations d'enfance. Il a quasiment connu le même parcours scolaire et géographique que Résoua.

Ce réseau nous permet aussi de retracer le parcours professionnel de Résoua. En dehors des petites courses qu'il faisait çà et là pour ses proches plus aisés et qui lui permettait de subvenir à certains de ses besoins, il obtient sa première expérience professionnelle dans le cadre d'un stage à la caisse nationale de sécurité sociale guinéenne. Pour ce faire il a dû mettre en marche son réseau familial. En effet, il est de notoriété publique que la Guinée est un pays de parrainages. En dehors de l'existence d'un marché de l'emploi assez structuré et actif, en dehors d'institutions formelles qui mettent en relation travailleurs et employeurs, le réseau prend le relai. Pour obtenir ce stage à la CNSS, une des institutions les plus importantes du pays, notre enquêté est passé par un proche qui est patron de média et par ce biais connaît de nombreuses personnes dans les sphères dirigeantes du pays. Il l'a donc mis en relation avec un ministre de l'époque et ce dernier l'a mis en relation avec le responsable de la CNSS. Après un stage de trois mois, Résoua replonge de nouveau dans le chômage. Il faut préciser qu'aucune relation ne ressort de cette première expérience professionnelle dans notre entretien. Quelques mois après, il voit l'annonce d'une société de téléphonie qui était à la recherche de stagiaires avec un contrat de six mois rémunérés. Il postule, passe un entretien et il est recruté. Il y tisse des relations qu'il conserve encore. C'est la clique en rouge qui est complètement séparée des autres parties du réseau et qui comporte cinq relations.

De nouveau, Résoua est au chômage à l'issue de son contrat de stage. Il enchaîne de nouveau les services pour des proches moyennant quelques gratifications, jusqu'à ce que, comme il le dit, « son grand » décide de l'aider. La même personne qui lui avait présenté à un ministre pour son premier stage le présente cette fois-ci à un conseiller à la présidence avec rang de ministre. Ce dernier l'a mis en relation avec un directeur d'une structure semi étatique et semi privée. Ainsi, il été engagé comme stagiaire, et, au bout de quelques mois, comme employé en contrat à durée indéterminée. Il a réussi à y créer des relations qui sont en rouge à côté des membres de sa famille et de ses relations de voisinage. Il n'est pas étonnant que ces derniers soient très liés à ceux de la famille dans la mesure où certains des membres de sa famille travaillent dans la même structure ce qui est le cas de Djenabou2 en bleu ciel.

En définitive, nous avons en vert sombre des relations qu'il a créé sur Facebook. Ces relations sont au nombre de trois et sont complètement isolées des autres contextes du réseau. Parmi ces relations, deux se connaissent et le troisième est complètement isolé.

Contrairement au réseau de Loko, celui de Résoua est très peu dense (0,17 contre 0,60). Ceci est tout à fait normal quand on compare la structure des deux réseaux. En effet, celui de Résoua est d'abord plus grand (64 relations contre 23), mais aussi il comporte plus de contextes (6 contre seulement 2). Alors que celui de Loko n'a que la famille et le voisinage, celui de Résoua a en plus les amis d'enfance de son ancienne ville d'habitation, ses amis de l'université, ses collègues dans l'un de ses stages et ceux de son travail actuel. On voit donc que même si ces deux enquêtés sont des jeunes dans la vingtaine (22 et 28 ans), le niveau de diplôme, l'activité, la mobilité géographique et l'ancienneté de résidence dans la ville (Résoua y vivant que depuis 12 ans tandis que Loko y est né et y vit depuis 22 ans) font que Résoua a non seulement un réseau mieux fourni, mais aussi un réseau logiquement moins dense.



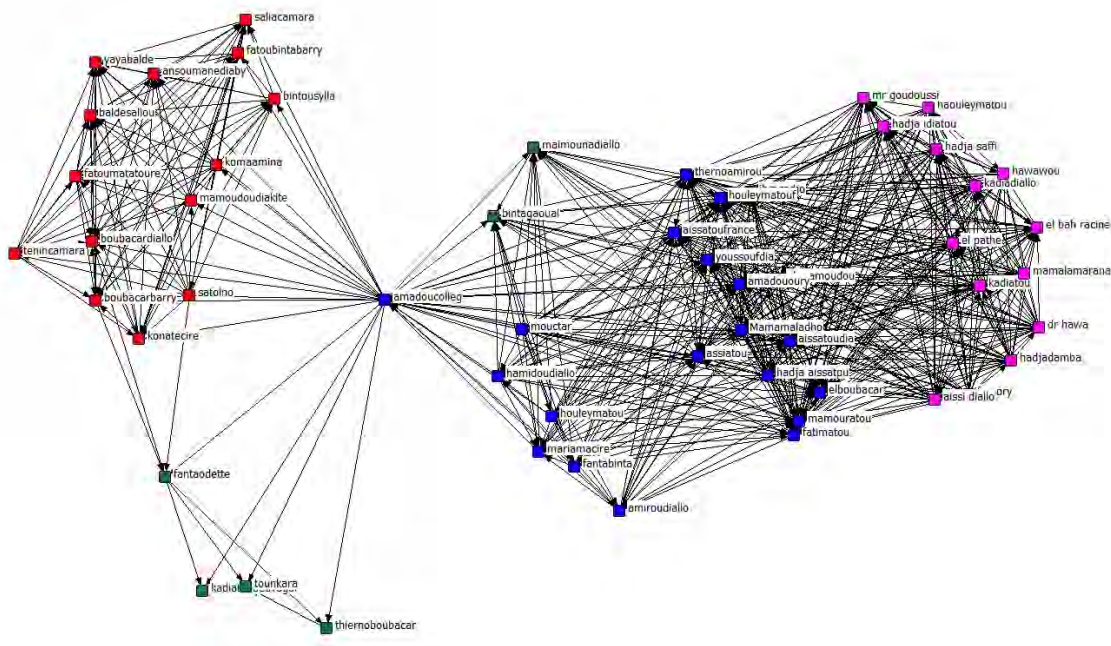
Légende

-  Voisins
-  Famille
-  Collègues de travail
-  Amis d'enfance (Mali)
-  Amis de la fac
-  Rencontre en ligne

Le réseau de Mme Cobra

Au moment de l'enquête, Mme Cobra était âgée de 66 ans, veuve et venait de faire valoir ses droits à la retraite au sein de la société Electricité de Guinée (EDG) où elle travaillait en tant qu'ingénieure. Elle vivait dans une cité étatique aux abords de la plus vieille et l'une des plus grandes universités de la Guinée.

Elle est née dans une ville de l'intérieur du pays pendant l'époque coloniale. Elle y fait ses études primaires et secondaires et vient à Conakry pour ses études universitaires. Elle fait partie des premières générations de guinéens à étudier à l'université guinéenne. Pendant ses études universitaires, elle vit dans un premier temps dans des logements étudiants comme c'était souvent le cas sous la première république, elle y établit ses premières relations hors famille. A l'issue de ses études, elle intègre la fonction publique d'Etat et vit chez un de ses frères plus âgé. Plus tard par le biais de relations familiales, elle bénéficie d'un logement dans une cité étatique qui loge les fonctionnaires de l'Etat. Elle y vivait encore au moment de l'enquête.



Légende

- Voisins
- Famille
- Collègues de travail
- Amis de la fac

Des deux personnes les plus âgées de nos enquêtés, Mme Coba est celle qui a le réseau le plus dense (0,43). Ceci résulte de plusieurs causes. Son réseau se compose de quatre contextes : ce sont les voisins en rose, la famille en bleu foncé, les amis de l'université en vert et les collègues du travail en rouge. Ce qu'on peut observer dans un premier temps est l'existence de liens étroits entre les membres de sa famille et ses relations de voisinage. Cela s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, notre enquêté est l'une des premières personnes de sa famille à s'établir à Conakry. De ce fait plusieurs membres de sa famille ont vécu chez elle avant de migrer à l'étranger où de s'installer à leur compte à Conakry. Cela passe notamment pour ses neveux et nièces par exemple par le biais du confiage d'autant plus que Mme Coba n'a pas eu d'enfants biologiques. De ce fait elle a été la tutrice de plusieurs de ses nièces et neveux c'est par exemple le cas de Aissatoufrance qui vivait en France au moment de l'enquête et dont l'enfant vivait chez Mme Coba. Au-delà de AissatouFrance, plusieurs autres membres de sa famille ont vécu chez elle que ce soit pour des séjours brefs ou longs. Un autre facteur qui explique les liens étroits entre sa famille et son voisinage constitue les cérémonies qu'elle organise chez elle et

auxquelles et des membres de sa famille et ceux de son voisinage participent. A partir de là les présentations se font et, avec le temps, des liens solides s'établissent.

Nous voyons que certaines de ses relations tissées à l'université sont aussi particulièrement liées aux membres de sa famille, ce sont maimounadiallo et bintagaoual qui se détachent des quatre autres relations qui ont plus de liens avec ses collègues. L'explication reste la même que celle évoquées précédemment pour les voisins et les membres de la famille.

Concernant les collègues du travail (en rouge), on observe qu'ils se détachent particulièrement du bloc formé par les voisins, les membres de la famille et certains collègues de l'université. On observe aussi qu'ils sont rattachés à ce même bloc par amadoucolleg qui est à la fois un collègue et un cousin (même si dans le réseau il est codé en membre de la famille) d'où sa centralité.

En somme, la densité relativement élevée du réseau de Mme Coba s'explique d'abord par l'ancienneté de sa résidence à Conakry (plus de 40 ans), et ensuite par la stabilité dans son logement et dans son travail, ce qui implique qu'elle n'a pas renouvelé ni ses relations de voisinage ni ses relations collégiales. Nous pouvons évoquer le fait qu'elle ait systématiquement accueilli des membres de sa famille dans son logement le plus souvent pour des longs séjours et qui ont eu le temps de tisser des liens étroits avec son voisinage avant de migrer ou de s'établir à leur compte. Enfin, nous pouvons évoquer les cérémonies à l'occasion desquelles tous les contextes sont représentés et les présentations se font systématiquement.

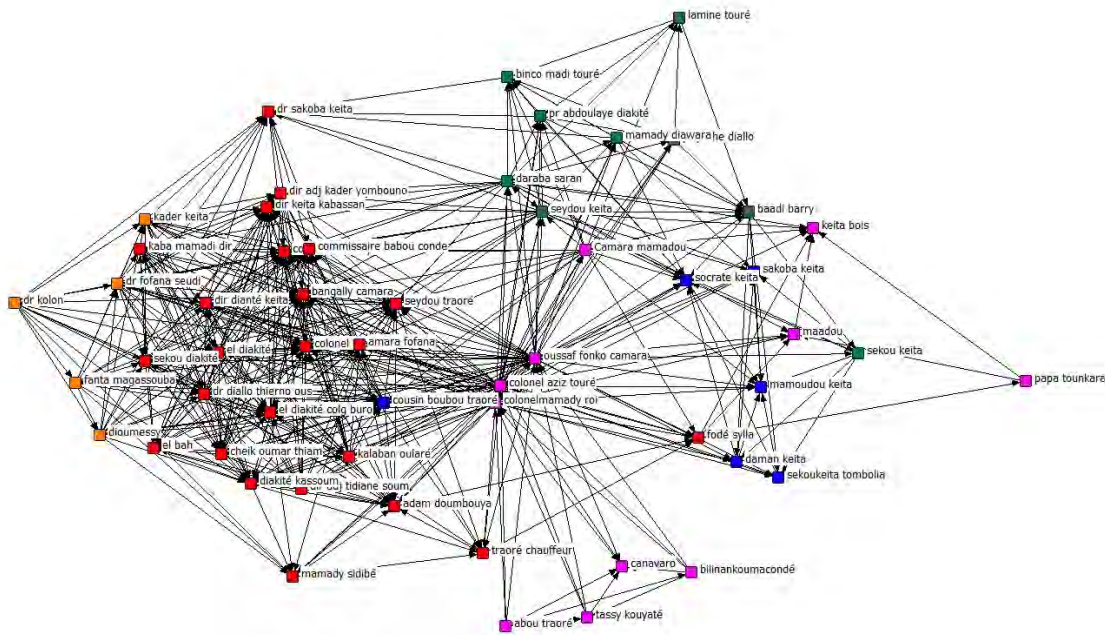
Le réseau de Dr Cool

Dr Cool est un médecin à la retraite de la fonction publique, mais employé d'une compagnie aérienne opérant en Guinée depuis l'apparition de l'épidémie d'Ebola dans ce pays. Au moment de l'enquête il était âgé d'à peu près 70 ans, polygame et vivait dans un quartier proche de l'aéroport, loti et construit par l'Etat (sous le premier régime 1958-1984) et mis à la disposition des fonctionnaires notamment ceux qui travaillaient dans le domaine aérien.

Il est né à l'intérieur du pays sous la colonisation. Il y débute sa scolarisation et vient à Conakry pour le lycée sous le premier régime. Une fois le Baccalauréat obtenu, il intègre la fonction publique et travaille comme opérateur radio à l'aéroport de Conakry dans les années 1970. Au bout d'un an de travail, il obtient une bourse d'étude pour l'URSS au compte du service de l'aérien civil. Une fois en URSS, il fait une année de préparation qui lui permet d'intégrer une

des facultés de Médecine de Saint Pétersbourg. A l'issue de ses études, il revient en Guinée et exerce le métier de médecin dans l'un des CHU de Conakry. Au bout d'un an, il est nommé médecin-chef de la Compagnie nationale Air Guinée. Au bout de quelques années d'exercice, il obtient de nouveau une bourse d'étude pour se spécialiser à la médecine aérienne cette fois-ci en France. A son retour, il intègre la direction nationale de l'aviation civile où il a servi jusqu'à sa retraite.

Peu de temps après son retour de l'URSS, Dr Cool a donc bénéficié d'un logement d'Etat dans une cité conçue spécialement pour les fonctionnaires de l'aérien. Cela se retrouve dans son réseau. En effet, ses voisins ici en rose se divisent en trois groupes. Nous avons d'abord des personnes qui sont à la fois des voisins et des collègues, notamment deux colonels qui forment une grappe à part, nous avons la deuxième catégorie de voisins qui sont des adultes avec qui au début il n'avait que de simples relations contractuelles et qui, au fil du temps, sont devenus des relations de voisinage classiques. C'est le cas de Camara mamadou, maadou et Keita bois (qui dans un premier temps était son fournisseur en bois pour la construction). La troisième catégorie est celle composée en majorité de jeunes du quartier avec qui il discute de sport, de politique, etc. Ce sont notamment abou traoré, tassy kouayaté canavaro et bilinankoumacondé.



Légende

- Voisins
- Famille
- Collègues de travail
- Nouveaux collègues de travail
- Amis de la fac

Ainsi donc, contrairement aux réseaux que nous avons vus jusque-là, les relations de voisinage de Dr Cool ne forment pas un bloc compact. Ils se structurent en fonctions des CSP, de l'âge et du type d'échange qu'il a avec chacune de ses relations de voisinage. En termes de taille, on observe aussi que Dr Cool cite plus de voisins que de membres de la famille (ici en bleu et sont au nombre de 6 contre 9 voisins). Un des membres de sa famille (cousin boubou traoré) est aussi son collègue, ce qui explique qu'il soit intégré dans la grappe des collègues.

Parmi les collègues, on distingue deux catégories. Ses collègues du début de sa carrière, qui sont en rouge et qui forment un bloc compact, et ses nouveaux collègues, ici en orange, qui sont aussi dans une certaine mesure liée aux anciens. En effet, comme nous le mentionnions plus haut, après sa retraite de la fonction publique d'Etat, Dr cool a été employé par une compagnie aérienne étrangère lors de l'apparition de l'Epidémie Ebola en Guinée. Ainsi, il a non seulement retrouvé ses anciens collègues car travaillant toujours dans l'aéroport, mais il s'est aussi fait de

nouveaux collègues médecins relativement plus jeunes. Ces derniers ont été recrutés ou mutés à l'aéroport dans le cadre de la création du dispositif médical anti Ebola de l'aéroport de Conakry. Cela explique qu'ils soient excentrés sur le réseau par rapport aux anciens collègues de Dr cool.

Enfin, nous avons en vert les collègues du Lycée et de l'Université de Dr cool avec qui il n'a pas été collègue dans la vie active (certains d'entre eux ayant été ses collègues de travail). Ces derniers forment également une grappe et sont en relation avec les autres grappes dans une moindre mesure.

Si donc Dr Cool présente quasiment les mêmes caractéristiques socio-démographiques que Mme Coba (excepté le sexe), cependant, ils ont des réseaux avec une densité sensiblement différentes. En effet, Dr Cool a un réseau moins dense. Cela s'explique par le fait que d'abord il a un contexte supplémentaire, celui des nouveaux collègues. Aussi on peut avancer le fait que les relations de voisinage de Dr Cool sont sectionnées en fonction d'un certain nombre de critères. Au final, il est donc tout à fait normal d'avoir un réseau moins dense et plus sectionné pour Dr Cool.

Le réseau de Dr Kiro

Au moment de l'enquête, Dr Kiro a 38 ans et elle est médecin à l'aéroport de Conakry. Elle était également mariée et mère de 4 enfants. Elle est née à Conakry de parents fonctionnaires et y a grandi. Elle a aussi réalisé toutes ses études, du primaire à l'université à Conakry.

Après un Baccalauréat en Sciences expérimentales dans un lycée public de Conakry, elle intègre la faculté de médecine de Conakry. A l'issue de sa formation, elle intègre la fonction publique d'Etat et est mutée au dispositif sanitaire de l'aéroport de Conakry. Elle se marie pendant ses études universitaires et s'installe avec son mari à Conakry.

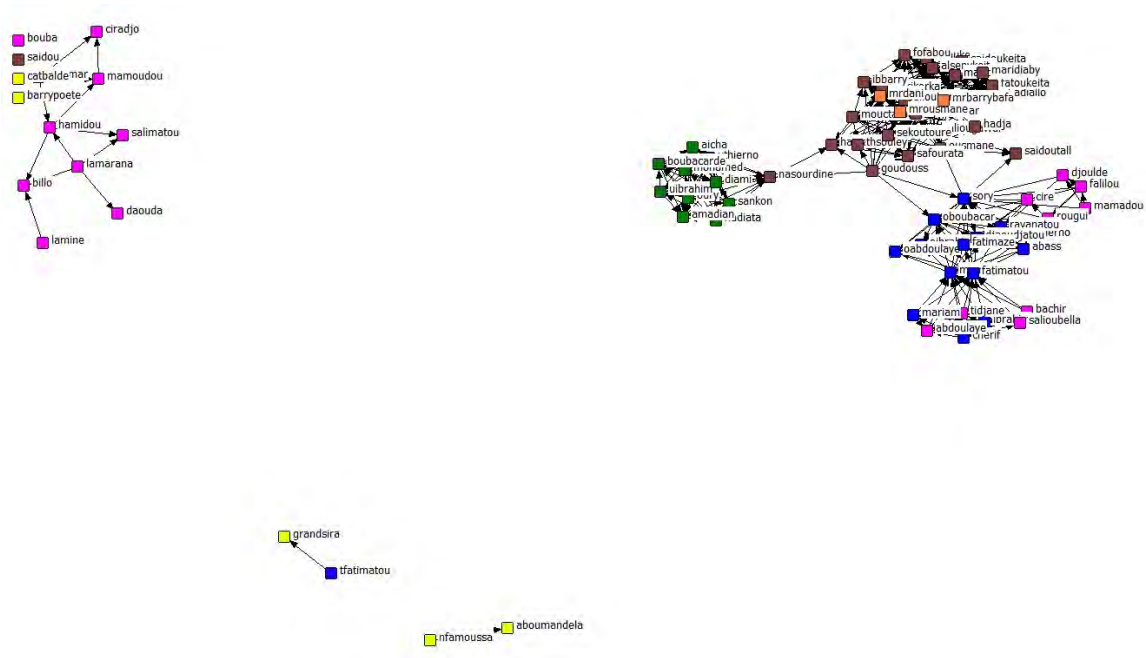
le plus d'interaction. Comme on peut le constater, ses relations de voisinage restent très liées à ses relations familiales. En bleu nous avons ses relations familiales, qui sont composées de sa famille nucléaire et celle éloignée ainsi que la famille nucléaire et éloignée de son mari. Mais les liens se sont tellement renforcés entre ces derniers que nous ne pouvons plus à travers ce réseau distinguer celle de son mari et la sienne, le tout formant une grappe compacte. En marron et principalement en bas du réseau, nous avons ses relations créées au collège et au lycée et qu'elle continue d'entretenir. Ces derniers ne connaissent que quelques membres de sa famille, probablement son époux et sa famille nucléaire. Nous avons cependant une exception parmi ces relations du collège/lycée qui est isolé du bloc formé par les quatre qui se situent en bas du réseau. C'est mariambarry au centre-droit du réseau. Cette dernière est en même temps plus liée à la famille. Elle est probablement celle que Dr Kiro fréquente le plus parmi ses amis du lycée et collègue. En vert nous avons ses collègues de la faculté de médecine. Ce groupe n'est constitué que de trois personnes et comparé aux relations du collège/lycée qui sont encore plus isolées dans le réseau vis-à-vis de la famille notamment. Ce sont probablement des collègues d'étude avec lesquels Dr Kiro n'a pas continué à entretenir des relations dans le monde professionnel ou qui ont été mutés à l'intérieur du pays. Enfin nous avons ses collègues de travail en rouge. Son réseau collégial est celui qui est le plus fourni après celui familial. Nous avons d'abord deux médecins isolés (drsow et droury à droite du réseau) du groupe des collègues mais liés dans une certaine mesure à ses voisins actuels. Ceci s'explique par le fait que pendant ses études elle a travaillé dans une clinique privée dans son voisinage. D'ailleurs elle a cité la propriétaire de la clinique parmi ses voisins (drrahilou) en rose qui est liée à ses deux collègues en question. Excepté ces deux, ses autres collègues sont cités dans le cadre de son travail actuel à l'aéroport. Et ils forment un bloc solide où quasiment tout le monde connaît tout le monde. Comparé aux autres grappes, celle des collègues reste moins connectée à la famille.

Malgré une faible mobilité géographique (seulement à l'intérieur de la même commune et dans la même ville de Conakry), Dr Kiro présente néanmoins un réseau peu dense (0,22) donc très proche de celui de Resoua (0,17) qui a lui, connu une mobilité géographique qui va de l'intérieur du pays vers Conakry la capitale. Mais il faut dans le même temps noter que Dr Kiro a un réseau plus fourni (76 relations) que celui de Résoua (64) et tous ces éléments ont tendance à influencer sur la densité des réseaux.

Le réseau de Lelou

Au moment de l'enquête, Lelou était âgé de 21 ans et était étudiant dans la plus grande université de la Guinée en première année de Sociologie. Il était célibataire et vivait en confiage dans une « famille manche longue ».

Lelou est né en Côte d'Ivoire de parents guinéens aventuriers. Il y débute sa scolarité et alors qu'il allait terminer le primaire, la crise politique qui a débouchée en un conflit armé éclate en Côte d'Ivoire au début des années 2000. Lelou et sa famille sont contraints de revenir en Guinée. Ainsi ils reviennent dans leur ville d'origine à l'intérieur du pays. Lelou y poursuit sa scolarité jusqu'à la veille du BEPC. Entre temps, son père retourne en Côte d'Ivoire profitant d'une accalmie et sa mère tente l'aventure au Sénégal. Lelou vit avec ses oncles et ses grands-parents. Il bénéficie de l'accueil d'un cousin de sa mère dans une ville industrielle de la Guinée où les études sont réputées plus favorables. Il y passe donc son BEPC ainsi que le Lycée. Après l'obtention du Baccalauréat, il bénéficie de l'accueil cette fois-ci d'un cousin de son grand père à Conakry pour ses études universitaires.



Légende

- Voisins
- Famille
- Amis de la fac
- Amis du collège/Lycée
- Ancien professeur du Lycée
- Grands

Le réseau de Lelou est donc la résultante de tout ce parcours géographique et familial qui l’a conduit de Abidjan en Côte d’Ivoire à Conakry en passant par des villes de l’Interland guinéen. Ainsi, on observe que ses voisins (en rose) sont représentés sur deux grappes. D’abord, ses relations de voisinage actuelles qui sont à gauche du réseau qui sont quasiment déconnectées de toutes les autres relations. En effet, cet état de fait est tout à fait logique dans la mesure où au moment de l’enquête, il était à sa première année à Conakry et donc n’avait pas eu le temps de les présenter à ses anciennes relations qu’elles soient familiales ou autre. La deuxième catégorie de ses relations de voisinage sont d’abord celles qu’il a tissées et conservées dans sa ville de naissance Abidjan. Ils sont tout en bas du réseau, en rose et sont connecté à ses relations familiales. La troisième et dernière catégorie de ses relations de voisinage sont celles qu’il a créées dans la deuxième ville qu’il a pratiquée à l’intérieur de la Guinée. Ces dernières sont

aussi connectées à sa famille et non au reste du réseau. Lelou cite peu de relations familiales comparé à celles dans le voisinage (15 contre 20). Ces dernières sont surtout connectées à ses voisins et peu ou pas du tout aux autres partis du réseau. Son instabilité sur le plan géographique peut en grande partie expliquer cet état de fait. Les amis du collège et du lycée sont les plus représentés (24 et ici en marron) dans le réseau de Lelou. En effet, à son arrivée dans la deuxième ville de la Guinée pour la fin du collège et du Lycée, Lelou était très investi dans les activités extrascolaires. Il évoluait notamment dans un cercle littéraire qui regroupait quasiment tous les élèves de la classe. Cette activité a pu élargir son cercle d'ami au lycée et en même temps renforcer les liens entre eux. Il faut ajouter à ceci que Lelou cite des anciens professeurs du lycée avec lesquels il garde le contact. Ils sont ici en orange et noyés parmi ses amis du lycée. Dans l'ensemble, Lelou a un sens de la sociabilité très élevé. Il ne lui a pas fallu beaucoup de temps pour se créer un réseau parmi ses amis de l'université (ici en vert). Il faut noter que cela a pu être facilité par le fait qu'il s'est retrouvé dans la même classe que certains amis du lycée notamment Nasourdine qui fait lien entre son réseau de l'université et celui du lycée. Enfin, Lelou a dans son réseau une figure singulière qui est celle du « grand ». Ils sont en jaune dans le réseau et sont en général isolés. Ce sont des sortes de mentors dans différents domaines, ce qui explique le fait qu'il soit isolé. C'est par exemple un coach en développement personnel, une personnalité médiatique ou célèbre sur les réseaux sociaux, etc. Le réseau de Lelou est celui qui est le moins dense (seulement 0,01). Ceci est tout à fait logique en prenant en compte son parcours géographique et scolaire et la taille de son réseau.

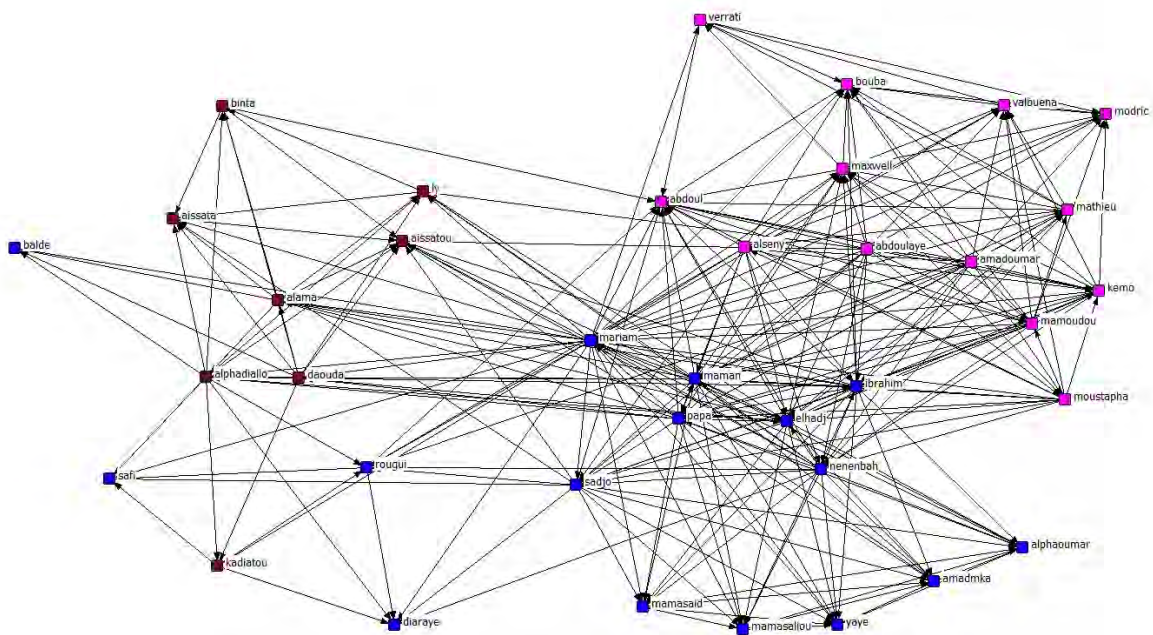
Le réseau de Doki

Doki est né à Conakry et il y a grandi. Au moment de l'enquête il était âgé de 19 ans et était en seconde. Il naît d'un père gardien et d'une mère marchande ambulante. Il a passé toute sa vie dans le même quartier en dehors de quelques mois de vacances dans d'autres quartiers de Conakry ou à l'intérieur du pays.

Son réseau ne comporte que trois contextes, celui des relations de voisinage, celui de la famille et celui du collège et du lycée. Les relations dans le voisinage sont en rose et sont très connectées à celles familiales. A propos des relations familiales, elles forment deux catégories. Sa famille proche ou éloignée mais qui vit dans son voisinage (au centre du réseau) et celle éloignée mais qu'il fréquente dans d'autres contextes (celui des études notamment). C'est le cas des quatre relations en bleu qui sont plutôt intégrées dans la grappe des relations du collège et lycée. Enfin

nous avons ses relations du collège et du lycée en marron qui restent aussi connectées dans une certaine mesure à ses relations familiales proches ou éloignées.

Le réseau de Doki, malgré son jeune âge est l'un des plus denses. Sa sédentarité, son origine modeste et celui aussi modeste de son quartier semble avoir joué un rôle sur cette densité élevée et sur la structure dans son ensemble de son réseau.



Légende

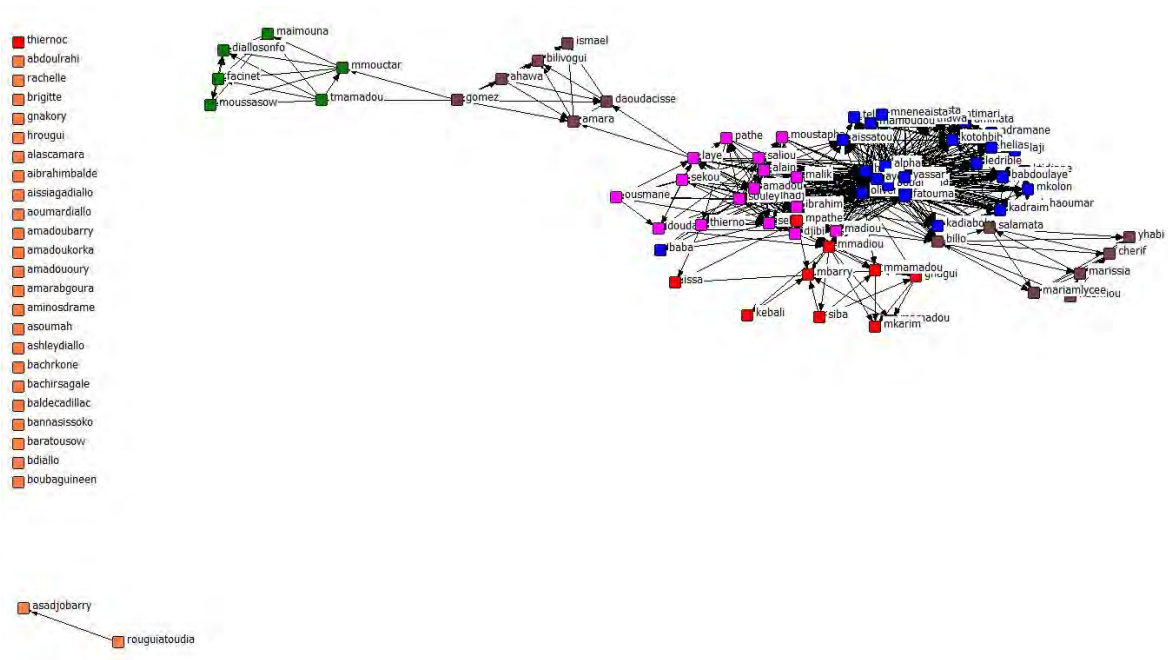
- Voisins
- Famille
- Amis du collège/Lycée

Le réseau de Kimi

Kimi est né à Conakry de parents tous les deux fonctionnaires et y a grandi. Il n'a jamais déménagé en dehors d'un séjour d'un an passé dans un pays africain avec toute sa famille où son père était expatrié. Il est « diplômé sans emploi » et en même temps « mille métiers ». Au moment de l'enquête, il était âgé de 31 ans, célibataire, et vivait dans la concession familiale.

Alors qu'il avait eu un parcours sans faute jusqu'au lycée, Kimi a dû s'y prendre à plusieurs reprises avant d'obtenir le Baccalauréat, impliquant même qu'il change à plusieurs reprises de lycée. Une fois l'obtention du Baccalauréat, il est orienté en banque et finance à la plus grande université de la Guinée. Depuis l'obtention de sa licence, il n'est pas parvenu à décrocher un emploi dans son domaine d'étude. Kimi n'est pas pour autant inactif. Il s'est très tôt habitué à la débrouillardise en travaillant dans des chantiers de construction avec des maçons ayant travaillé pour sa famille. Ces derniers étant tous illettrés, il fait tout le travail intellectuel pour l'équipe : factures, quelques calculs élémentaires, des mesures, etc. Ainsi, donc de manière permanente il travaille avec cette équipe dans le domaine de la construction.

A travers son réseau, on peut considérer que Kimi a une sociabilité intense. Il a d'ailleurs le réseau le plus fourni en termes de nombre de relations (101). Dans le même temps, malgré une mobilité géographique quasi inexistante et une instabilité sur le plan de l'emploi, il a quand même l'un des réseaux les moins denses avec seulement 0,12 (le deuxième réseau le moins dense après celui de Lelou). Il a cité 17 voisins qui sont très liés à sa famille et aussi certains de ses collègues, dans la mesure où beaucoup d'entre eux ont soit habité dans le quartier, soit y ont travaillé de telle sorte qu'ils y ont noué des liens. Il est celui qui cite le plus de relations familiales, 29 au total. C'est un groupe très compact contrairement à ce qu'on a pu voir plus haut dans certains réseaux. Ses collègues de travail aussi constituent un groupe très compact où tout le monde semble connaître tout le monde. A droite du réseau, en marron, nous avons les relations créées au primaire et au collège qu'il continue d'entretenir. Ces personnes connaissent également sa famille. Toujours en marron mais cette fois-ci à gauche, nous avons les amis de terminale du dernier lycée qu'il a fréquenté. Il semble avoir fait l'impasse sur les autres lycées où il avait échoué au Baccalauréat. Ces derniers contrairement à ses amis du primaire et du collège ne sont presque pas du tout liés à sa famille. Toujours à gauche et en vert, nous avons ses relations de l'université qui constituent un groupe quasiment séparé du reste du réseau. Une des particularités du réseau de Kimi et qui explique en partie le fait que son réseau soit peu dense malgré un certain nombre de caractéristiques qui voudraient qu'on s'attende plutôt à une densité élevée, est la présence de nombreuses relations créées sur Facebook. Certaines de ses relations restent entretenues en ligne et d'autres font l'objet d'une décontextualisation avec des rencontres physiques. Comme on peut le constater, ces relations sont quasiment toutes isolées.



Légende

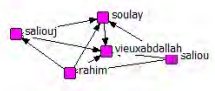
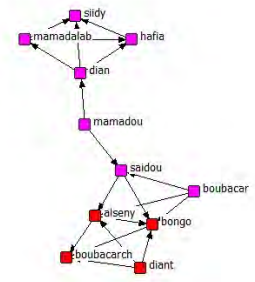
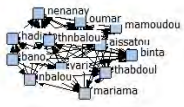
- Voisins
- Famille
- Amis de la fac
- Amis du collège/Lycée
- Collègues de travail
- Amis Facebook

Le réseau de Doulla

Au moment de l'enquête, Doulla est âgé de 60 ans, célibataire sans enfants et vit seul à Conakry. Il était toujours actif même si c'était de manière ponctuelle. Il n'a pas fait d'études, mais a fait l'école de la vie comme on le dit couramment en Guinée.

Doulla vit de manière continue à Conakry depuis près de quarante ans, soit depuis la fin du premier régime. Il est né dans une ville de l'intérieur du pays. Il a été milice révolutionnaire (sous le premier régime), tailleur, manœuvre, briquetier, etc. Au moment de l'enquête il travaillait de manière ponctuelle comme manœuvre dans des chantiers de construction dans le bâtiment.

Malgré son âge, l'ancienneté de sa résidence à Conakry, ses mille et une vie tant sur le plan de la mobilité géographique que sur les activités qu'il a exercées, Doulla présente le deuxième réseau le plus petit (28 relations) parmi les enquêtés et paradoxalement l'un des réseaux les moins denses (0,23). Doulla cite autant de relations familiales (en bleu ciel) que de relations de voisinage (en rose). Les membres de sa famille forme un bloc à part et ne sont connecté à aucun autre contexte. Ceci est tout à fait normal dans la mesure où Doulla vit seul et ne déclare aucun membre de sa famille vivant dans son secteur et même quartier. Tous ceux qu'il cite vivent dans la maison familiale dans une autre commune de Conakry et ses alentours. Ses voisins forment deux blocs qui ne sont pas du tout connectés. Nous avons ses voisins directs dont celui qui le fournit un logement en échange d'un travail de vigile dans le domaine dans lequel il habite. Le deuxième bloc de relations de voisinage est formé de gens qu'il côtoie dans un café et avec qui de manière ponctuelle il travaille dans des chantiers. Ces derniers sont dans une moindre mesure reliés à ses anciens collègues de la briqueterie (en rouge) avec qui il garde le contact.



Légende

Voisins

Famille

Collègues de travail

Liste des figures

Figure 1 : Carte administrative de Conakry	87
Figure 2 : Evolution de Conakry de sa fondation aux années 1980.....	89
Figure 3 : Evolution de Conakry : (a) 1986, (b) 2000 et (c) 2016	89
<i>Figure 4 : Le réseau de Dr Kiro.....</i>	<i>93</i>
Figure 5 : Âge des enquêtés	112
Figure 6 : Le réseau de Resoua	148
Figure 7 : Le réseau de Madame Coba	153
Figure 8 : Le réseau de Kimi	168
Figure 9 : Le réseau de Loko.....	184
Figure 10 : Le réseau de Mme Coba.....	185
Figure 11 : Le réseau de Dr Cool.....	198
Figure 12 : La répartition spatiale des ethnies dans les différentes communes de Conakry.....	243
Figure 13 : Les activités des femmes selon l’ethnie	245
Figure 14 : Les activités des hommes selon l’ethnie	246
Figure 15 : Homophilie ethnique selon l’ethnie des enquêtés	247
Figure 16 : Homophilie selon le rôle relationnel.....	248
Figure 17 : Homophilie ethnique en contrôlant la composition ethnique de la population	252
Figure 18 : Composition religieuse de chaque groupe ethnique	253
Figure 19 : Homophilie ethnique en contrôlant la composition religieuse de la population	254
Figure 20 : Homophilie ethnique en contrôlant la composition religieuse de la population	254
Figure 21 : Homophilie ethnique en contrôlant le niveau d’étude (Probabilités prédite par le modèle 4 de l’Annexe 1)	256
Figure 22 : Le réseau de Doulla	257
Figure 23 : Homophilie ethnique en contrôlant l’ancienneté de résidence.....	258
Figure 24 : Homophilie d’ethnie selon le contexte de rencontre.....	259

Liste des tableaux

Tableau 1 : Fréquence et pourcentage des enquêtés selon leur ethnie déclarée.....	116
Tableau 2 : Fréquence et pourcentage des groupes ethniques enquêtés.....	117
Tableau 3 : Les rôles sociaux selon les contextes nationaux (ou continentaux).....	123
Tableau 4 : Les rôles sociaux selon les générateurs de noms à Conakry et Toulouse ...	124
Tableau 5 : Les rôles sociaux selon le genre.....	131
Tableau 6 : Les rôles sociaux selon le revenu de la personne qui répond.....	132
Tableau 7 : Les rôles sociaux selon le niveau d'étude.....	133
Tableau 8 : Les rôles sociaux selon l'activité des enquêtés.....	133
Tableau 9 : Les rôles sociaux selon l'âge des enquêtés	134
Tableau 10 : Fréquence globale des échanges (en face à face, par téléphone ou en ligne) à Conakry et Toulouse selon le type de relation.....	143
Tableau 11 : Les échanges selon chaque contexte	144
Tableau 12 : Distance entre le domicile d'Ego et ses alters à Conakry et Toulouse	146
Tableau 13 : Distance entre le domicile d'Ego et ses alters à Conakry et Toulouse sans les cohabitants.....	147
Tableau 14 : Raison de la disparition de la relation selon les enquêtes.....	156
Tableau 15 : Fréquence d'usage selon le type de dispositif de communication.....	157
Tableau 16 : L'usage du téléphone mobile à Conakry	159
Tableau 17 : L'usage de la tablette numérique à Conakry selon quelques indicateurs	161
Tableau 18 : L'usage de l'ordinateur à Conakry selon quelques indicateurs	162
Tableau 19 : Les rencontres et renouement de contacts en ligne à Conakry et Toulouse	166
Tableau 20 : Comparaison de la densité à Conakry et à Toulouse sans la famille et les cohabitants	175
Tableau 21 : Densité à Conakry selon un certain nombre d'indicateurs.....	178
Tableau 22 : Modèle de régression expliquant la densité sur l'ensemble des enquêtés de Conakry et Toulouse	179
Tableau 23 : Modèle de régression expliquant la densité sur l'ensemble des enquêtés de Conakry et Toulouse en distinguant les deux échantillons.....	180
Tableau 24 : Relations entre alters comparant Toulouse et Conakry en termes d'explication de la densité.....	181

Tableau 25 : Répartition spatiale (temps de trajet entre le domicile de l'enquêté et celui de sa relation familiale) des relations familiales des enquêtés à Conakry et à Toulouse	187
Tableau 26 : La multiplicité de rôle et de fonction à Conakry et Toulouse	190
Tableau 27 : Réception de l'aide selon le genre	214
Tableau 28 : Réception de l'aide selon l'âge	216
Tableau 29 : Réception de l'aide selon l'activité	217
Tableau 30 : Réception de l'aide selon le revenu	218
Tableau 31 : Réception de l'aide selon l'ethnie	219
Tableau 32 : Le prêt d'argent	221
Tableau 33 : Les transferts d'argent	222
Tableau 34 : Homophilie de genre à Conakry	233
Tableau 35 : Homophilie de genre à Toulouse	234
Tableau 36 : Homophilie d'éducation à Conakry	237
Tableau 37 : Homophilie d'éducation à Toulouse	238
Tableau 38 : Homophilie d'activité à Conakry	239
Tableau 39 : Homophilie de revenu à Conakry	240
Tableau 40 : Taux de relations homophiles selon le lieu où l'on rencontre et discute régulièrement avec la personne	261
<i>Tableau 41 : Langue principale et secondaire de communication entre les enquêtés et les relations citées selon l'ethnie</i>	263
Tableau 42 : Tableau Surveiller la maison	291
Tableau 43 : Les sorties	297
Tableau 44 : Les loisirs	298
Tableau 45 : Les conseils culturels	299
Tableau 46 : Les problèmes personnels	310
Tableau 47 : Les avis pour décisions	311
Tableau 48 : Les cérémonies	319

Liste des annexes

Annexe 1 : Analyses détaillées des générateurs de noms	290
Annexe 2 : Questionnaire Réseau	326
Annexe 3 : Modèles logistiques pour prédire l'homophilie d'ethnie entre ego et alter ...	346
Annexe 4 : Portrait des personnes enquêtées dans le cadre de la méthode des générateurs de noms par contexte.	347

TABLE DES MATIERES DETAILLEE

INTRODUCTION GENERALE	16
Chapitre 1. Réseaux personnels et comparaisons internationales.....	28
Introduction.....	28
1.1. L'émergence de l'Analyse de Réseaux Sociaux (ARS) dans les sciences sociales.....	29
1.2. Etudier la vie sociale à travers les réseaux personnels	30
1.3. Réseaux personnels et comparaisons internationales.....	32
1.4. L'Analyse de réseaux sociaux en Afrique subsaharienne : des études orientées sur les enjeux de développement.....	37
1.4.1. Les réseaux sociaux dans la recherche d'emploi.....	40
1.4.2. L'« apprentissage social » au service de l'innovation dans l'agriculture	42
1.4.3. Réseaux sociaux, Politiques de santé et comportements à risque	44
1.4.4. Le développement des TIC et leur influence sur les relations sociales en ASS	46
Conclusion	49
Chapitre 2. A quoi pourraient ressembler les réseaux personnels en Guinée ?.....	52
Introduction.....	52
2.1. Des réseaux « anomiques » ?.....	54
2.1.1. Brève histoire de la Guinée : de son peuplement à sa constitution comme Etat-nation.....	54
2.1.2. Après l'indépendance : Une histoire sociopolitique mouvementée et teintée de communautarisme ethnique	55
2.1.3. La diversité ethnique des villes en développement dans les colonies et dans la période postindépendance	58
2.1.4. La croissance urbaine rapide d'après indépendance	60
2.2. Des réseaux cohésifs et qui s'inscrivent dans les structures relationnelles traditionnelles ?	61
2.2.1. Cohésion, lien social et individualisme en Afrique	62
2.2.2. Pauvreté, faillite de l'Etat et absence de sécurité sociale universelle.....	65
2.2.3. Dans ce contexte de pauvreté, la famille et le voisinage comme éléments centraux des réseaux des Conakryka	70
2.2.4. Les cérémonies comme facteur de manifestation de la solidarité et de la cohésion des réseaux (relations sociales).....	72
2.2.5. Une émigration massive et pourvoyeuse de solidarité matérielle.....	73
2.2.6. Ségrégation des femmes sur le marché de l'emploi et dans l'espace public	75
2.2.7. Le boom récent de la téléphonie mobile et des TIC	77

Conclusion	79
Chapitre 3. Décrire les réseaux personnels en Guinée (méthodologie d'enquête)	84
Introduction.....	84
3.1. Cadre historique et urbain de la ville de Conakry	86
3.1.1. Aux origines de la ville : du village de pêcheurs à la capitale de la colonie française.....	86
3.1.2. Des années 1980 au Grand Conakry	88
3.2. Une préenquête par entretien : Récits de vie et réseaux personnels.....	91
3.2.1. La méthode des générateurs de noms par le contexte	91
3.2.2. Déroulé de l'enquête	91
3.3. Répliquer l'enquête sur les Réseaux Sociaux et l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (RESTIC) de 2017 et la Northern California Community Study (ICPSR 7744) de 1977	93
3.3.1. Opérationnalisation du questionnaire dans le contexte guinéen	97
3.3.2. Les données collectées	111
Conclusion	119
Chapitre 4. Une sociabilité familiale et de proximité	120
Introduction.....	120
4.1. Une surreprésentation des relations familiales et de voisinage	122
4.1.1. Une surreprésentation des relations de voisinage et familiales à Conakry par rapport à Toulouse	123
4.1.2. La famille privilégiée pour les services pratiques.....	127
4.1.3. Les sociabilités récréatives : avec les amis avant tout	128
4.1.4. Les confidences (problèmes personnels, avis pour décisions importantes) : la famille de nouveau privilégiée.....	129
4.1.5. Les discussions politiques : une réticence malgré une omniprésence de la politique dans le quotidien des Conakryka.....	130
4.2. Une composition des réseaux personnels qui diffère selon les caractéristiques des répondants	131
4.2.1. Une sociabilité domestique pour les femmes, publique pour les hommes	131
4.2.2. Un effet âge plus que de revenu.....	132
4.2.3. Une sociabilité qui sort du carcan familial pour les plus diplômés	132
4.2.4. Une sociabilité amicale pour les salariés et familiale pour les « indépendants »	133
4.2.5. La part des amis dans le réseau diminue avec l'âge	134
Conclusion	136
Chapitre 5. Une vie sociale « intense »	138
Introduction.....	138
5.1. L'entretien des relations	142

5.1.1.	La fréquence globale des échanges	143
5.1.2.	Plus d'échanges par la parole à Conakry, plus d'échanges par écrit à Toulouse.....	144
5.1.3.	Expliquer la fréquence des échanges à Conakry par rapport à Toulouse par la proximité géographique.....	146
5.1.4.	Entretenir la relation pour pouvoir la mobiliser en cas de nécessité	147
5.1.5.	Des relations qui se terminent moins par un conflit	155
5.2.	L'usage des dispositifs techniques de communication à Conakry et Toulouse et leur rôle dans l'entretien des relations.....	157
5.2.1.	Fréquence d'usage des outils techniques de communication à Conakry et Toulouse.	157
5.2.2.	Les usages des différents dispositifs selon quelques indicateurs socio-démographiques	159
5.2.3.	La création et le renouvellement des contacts en ligne	165
5.2.4.	Un effet de méthode ?.....	166
	Conclusion	169
Chapitre 6.	Cohésion, stratification et connectivité sociale	170
	Introduction.....	170
6.1.	La densité, un indicateur pour mesurer la cohésion sociale	173
6.1.1.	La densité au cœur de l'analyse de réseaux sociaux (ARS)	173
6.1.2.	Une densité particulièrement élevée à Conakry	175
6.1.3.	La densité se manifeste globalement de la même manière à Toulouse et à Conakry .	177
6.1.4.	La densité plus élevée à Conakry par rapport à Toulouse toutes choses égales par ailleurs	179
6.1.5.	Expliquer la forte densité des réseaux à Conakry	182
6.2.	La multiplicité des réseaux pour mesurer la stratification et la connectivité de la vie sociale	188
6.2.1.	La multiplicité de fonction moins élevée à Conakry comparée à celle de Toulouse ...	189
6.2.2.	Une vie sociale spécialisée et stratifiée.....	191
6.2.3.	Une multiplicité de rôle plus élevée à Conakry.....	193
6.2.4.	Les niches ethniques, un des facteurs expliquant la multiplicité de rôle	194
	Conclusion	202
Chapitre 7.	Les solidarités internationales comme une continuité des solidarités locales ?.....	204
	Introduction.....	204
7.1.	Les transferts de fonds des migrants : un phénomène en perpétuelle évolution	207
7.2.	Les transferts de fonds comme moyen de survie des familles et facteur de développement local	208
7.3.	Les transferts de fonds en Guinée, un phénomène encore très peu étudié par les sciences sociales	210

7.4.	Les solidarités internationales comme une sécurité sociale en l'absence d'une couverture sociale universelle étatique.....	212
7.5.	Profil des bénéficiaires de la solidarité internationale.....	213
7.5.1.	Les femmes plus aidées que les hommes	214
7.5.2.	Les plus jeunes et plus âgés plus susceptibles de bénéficier de l'aide.....	215
7.5.3.	Une aide qui est destinée avant tout aux moins actifs	217
7.5.4.	Les aides sont avant tout destinées aux plus démunis	218
7.5.5.	Les aides bénéficient surtout aux ethnies avec une plus forte communauté à l'étranger	219
7.6.	Les transferts de fonds comme une continuité des solidarités locales	220
7.6.1.	Des solidarités familiales dans les deux cas	223
7.6.2.	Une plus grande solidarité de la part des amis pour les hommes et de la part des conjoints pour les femmes.....	223
7.6.3.	Une solidarité amicale concernant le prêt d'argent et une solidarité familiale concernant le transfert d'argent pour les plus âgés	224
7.6.4.	Une surreprésentation des relations familiales pour étudiants/lycéens et les inactifs pour le prêt d'argent, pas de différences pour le transfert d'argent.....	225
7.6.5.	Une solidarité amicale pour les enquêtés en situation de « précarité familiale » et familiale pour ceux qui vivent en famille	226
7.6.6.	Des solidarités amicales pour les plus hauts revenus et familiales pour les moins aisés pour les prêts d'argent	227
	Conclusion	228
Chapitre 8.	Des réseaux ségrégués.....	230
	Introduction.....	230
8.1.	L'homophilie en fonction des caractéristiques sociales des enquêtés	233
8.1.1.	L'homophilie de genre	233
8.1.2.	L'homophilie d'éducation	237
8.1.3.	Homophilie d'activité.....	238
8.1.4.	Homophilie de revenus.....	239
8.2.	L'homophilie ethnique et religieuse en Guinée : Vers des réseaux de plus en plus diversifiés ?.....	241
8.2.1.	La « ségrégation » ethnique à Conakry	242
8.2.2.	Une spécialisation en termes d'activités.....	244
8.2.3.	Une forte ségrégation des réseaux personnels.....	246
8.2.4.	Un taux d'homophilie plus important pour les liens familiaux et amicaux	248
8.2.5.	Expliquer l'homophilie d'ethnie par le poids relatif de chaque groupe ethnique au sein de la population dans son ensemble	250
8.2.6.	Le niveau d'homophilie d'ethnie est lié au niveau d'éducation.....	255

8.2.7.	« Plus j'ai duré à Conakry, plus j'ai de la diversité ethnique dans mon réseau »	258
8.2.8.	Les contextes de rencontre et les cercles sociaux expliquent l'homophilie d'ethnie ..	259
8.2.9.	La sphère publique apporte plus de diversité ethnique dans les réseaux	260
8.2.10.	Le soussous et le français comme langue de médiation	262
	Conclusion	265
	CONCLUSION GENERALE	268
	BIBLIOGRAPHIE	278
	ANNEXES	290
	Annexe 1 : Analyses détaillées des générateurs de noms	290
	Annexe 2 : Questionnaire Réseau	326
	Annexe 3 : Modèles logistiques pour prédire l'homophilie d'ethnie entre ego et alter.....	346
	Annexe 4 : Portrait des personnes enquêtées dans le cadre de la méthode des générateurs de noms par contexte.	347
	Liste des figures.....	369
	Liste des tableaux.....	370
	Liste des annexes	372
	TABLE DES MATIERES DETAILLEE.....	374

Titre : Les relations plus que les institutions: Une étude des réseaux personnels en République de Guinée

Mots clés : Réseaux personnels, relations, liens sociaux, République de Guinée, homophilie, comparaisons internationales

Résumé : Cette thèse propose d'étudier la construction sociale d'un marché des programmes de télévision en Afrique subsaharienne. A travers l'étude d'un salon où se rencontrent acheteurs (chaînes de télévision et intermédiaires de distributions) et vendeurs de programmes de télévision (studios, entreprises de distribution et producteurs indépendants), nous cherchons à comprendre comment ce salon entraîne la formation d'un milieu social et participe à l'intégration du marché africain des programmes au marché mondial. En effet, jusque dans les années 2000, une grande partie des chaînes de télévision africaines obtenaient des programmes gratuitement via plusieurs canaux. De lentes évolutions des réglementations et des infrastructures ont conduit ce secteur à adopter peu à peu un fonctionnement marchand. Le salon que nous étudions participe à ce processus puisqu'il est le premier à regrouper des distributeurs internationaux et des chaînes africaines. A travers une enquête ethnographique et trois analyses de réseaux d'échanges d'informations entre les participants menées durant trois ans au cours de différentes éditions du salon, cette thèse étudie comment plusieurs normes marchandes coexistent dans ce salon. Nous étudions le processus d'apprentissage collectif entre les participants du salon et montrons comment cet apprentissage favorise la sélection de normes marchandes communes.

Title: Relations rather than institutions: A study of personal networks in the Republic of Guinea

Key words: Personal networks, Relations, Social ties, Republic of Guinea, homophily, international comparisons

Abstract: This thesis studies the social construction of a television program market in sub-Saharan Africa. Through the study of a fair where buyers (TV channels and distribution intermediaries) and sellers of TV programs (studios, distribution companies and independent producers) meet, we seek to understand how this fair leads to the formation of a social milieu and participates in the integration of the African program market into the global market. Indeed, until the 2000s, a large proportion of African TV channels obtained programs free of charge via several channels. Slow changes in regulations and infrastructures have led this sector to gradually adopt a commercial approach. The show we are studying is part of this process, as it is the first to bring together international distributors and African channels. Through an ethnographic survey and three analyses of information exchange networks between participants, carried out over three years during different editions of the show, this thesis studies how several market norms coexist in this show. We study the process of collective learning among fair participants, and show how this learning favors the selection of common market norms.